

Marché n°40/2019/ AREPSM

Elaboration du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire de la Région Souss Massa

Rapports thématiques et sectoriels

Version provisoire – Octobre 2020

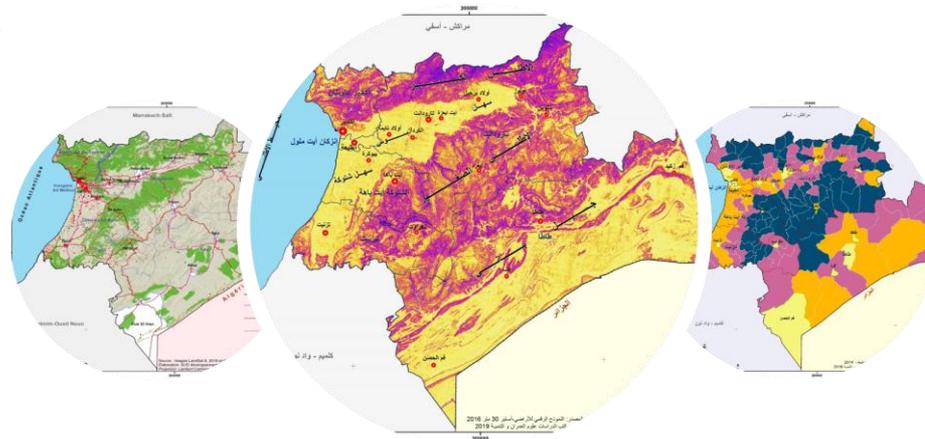


Table des matières



• Introduction	4
• Présentation de la région	5
1. Démographie et emploi	16
• Dynamique démographique de la région	19
• Caractéristiques démographiques de la population de la région et de ses composantes	39
• Projections démographiques	48
• La situation de l'emploi dans la région	55
2. Développement humain et pauvreté	70
• Indice du développement humain: positionnement de la région SM	74
• Dimensions du développement humain	80
• Bilan des réalisations de l'INDH	97
• Analyse d'ensemble, défis et contraintes	102
3. Compétitivité territoriale, activités économiques et investissement	110
• Chiffres clés de l'économie de la région	112
• Secteurs productifs	114
• Marché du travail	145
• Entreprenariat et climat des affaires	151
• Flux financiers dans la région	159
• Agrégats macro-économiques de la région	160
• Défis, contraintes, opportunités et perspectives	167
4. Infrastructures et équipements collectifs	176
• Infrastructures de transport	180
• Equipements collectifs	208

Table des matières



5. Systèmes de transport et mobilité intra et suprarégionale	228
• Introduction	230
• Systèmes de transport	231
• Mobilité suprarégionale	238
• Mobilité intra régionale	241
• Enjeux et problématiques	255
• Analyse SWOT	256
• Conclusion	257
6. Armature urbaine et rurale	259
• Introduction	261
• Chiffres clés de l'armature urbaine	262
• Le positionnement de la RSM dans le contexte national	263
• L'analyse de l'armature urbaine	265
• La planification Urbaine	292
• La gestion urbaine	303
• La question du logement et les déficits enregistrés	306
• L'armature rurale et les rapports ville campagne	309
• Les territoires à enjeux	313
• L'analyse SWOT	315
• Conclusion	316
7. Foncier et développement	317
• Introduction	319
• Problématique du foncier au Maroc	321
• Etat des lieux du foncier à l'échelle nationale	322
• Le foncier dans la région, un conflit d'usages et une conjugaison de contraintes qui limitent la mobilisation	324
• Les principales modalités de la consommation foncière à Souss- Massa	339
• Foncier, outil de régulation ou de spéculation?	344
• Conclusion	348

Table des matières



8. Patrimoine et culture	349
• Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles	353
• Économie et gestion du patrimoine dans la région	439
• Actions de valorisation et de promotion du patrimoine dans la région	452
• Enjeux et perspectives de valorisation du patrimoine dans la région	453
9. Ressources, environnement et cadre de vie	460
• Quelques chiffres clés de la région SM	462
• Positionnement de la région SM	463
• La région de Souss Massa face aux changements climatiques	465
• Environnement naturel	470
• Ressources en eau	491
• Environnement urbain	506
• Risques naturels	524
• Autres problématiques environnementales	537
• Energies renouvelables	545
• Analyse SWOT de la thématique	550
• Conclusion	552
10. Volet institutionnel	554
• Introduction	556
• La composition institutionnelle régionale	557
• Les compétences de la région	559
• La structuration régionale	561
• La synergie régionale	577
• L'approche partenariale : un mode de co-développement régional	580
• Un budget régional en progression	560
• Conclusion	593

Introduction



Le présent rapport consolidé des diagnostics thématiques et sectoriels, présente des analyses riches en informations et enseignements sur les aspects qui influencent le plus le développement de la région de Souss Massa. Il s'agit précisément de la démographie, de l'économie territoriale, le développement humain, les infrastructures et transport, l'environnement et les ressources, l'armature urbaine et rurale, le patrimoine et le foncier. Au niveau de chaque thématique, le diagnostic a été effectué selon une approche réaliste, qui consiste à établir un état des lieux clair à travers des indicateurs stratégiques, bien choisis, qui expliquent le mieux la thématique ou le secteur en question. Le but est de faire un décryptage de chaque thématique/secteur pour faciliter la prise la compréhension des atouts et des contraintes qui se présentent à ce niveau. L'approche permettra, aussi, de fixer le positionnement de la région Souss Massa par rapport aux autres régions et d'examiner les tendances de ces indicateurs sur le long terme. Ce travail permettra d'apprécier les efforts accomplis dans les différents domaines en matière de développement sectoriel et de mesurer l'efficacité de ces efforts comparativement aux autres régions et par rapport à l'effort national.

Ce diagnostic permettra aussi d'apprécier les efforts qui restent à déployer afin que chaque secteur/thématique examiné puisse atteindre des niveaux plus avancés au cours des prochaines années dans le cadre de la future

programmation/planification (PDR/SRAT). Au niveau de ces diagnostics thématiques, la même approche a été appliquée à l'échelle des sous-territoires (provinces/préfectures) composant la région SM afin d'obtenir des résultats plus fins et aussi de trouver des explications aux résultats globaux obtenus à l'échelle de la région. Le diagnostic doit en principe donner des explications concernant les facteurs qui favorisent le développement d certains territoires plus que d'autres. Le but de ce travail est d'apprécier les états des lieux et le positionnement de chaque sous-territoire par rapport à une grille d'indicateurs stratégiques de référence.

Le diagnostic territorial permettra en principe de dégager les tendances lourdes, les dysfonctionnements structurels, les points faibles, les atouts et les opportunités qui se présentent dans la région et ses sous territoires. Il permettra aussi de dégager les enjeux et les problématiques majeures que connaît chaque secteur/thématique dans chaque sous-territoire de la région.

Ce diagnostic territorial représente la première étape du processus d'élaboration du SRAT de la région Souss Massa. En principe, les résultats de ce diagnostic seront à la base des analyses prospectives qui seront effectuées au niveau de l'étape suivante. Les résultats de cette analyse prospective permettront l'identification des choix et des orientations stratégiques du schéma régional d'aménagement du territoire de la région SM.



Présentation de la région Souss Massa

Présentation de la région



La nouvelle région Souss-Massa a été instituée dans le cadre du découpage territorial de 2015. Elle est formée de l'ancienne région Souss-Massa-Drâa à l'exception du Drâa et de la province de Sidi Ifni et par ajout de la province de Tata qui faisait partie de l'ancienne région de Guelmim-Es Semara.

Elle est composée de quatre provinces et des deux préfectures d'Agadir-Ida -Outanane (chef-lieu régional) et d'Inezgane- Ait Melloul. Les quatre provinces sont celles de Chtouka- Ait Baha, Taroudannt, Tata et Tiznit.

La région de Souss Massa est formée de 16 cercles, de 175 communes dont 21 urbaines (municipalités) et 154 rurales, soit environ 12 % de l'ensemble des communes à l'échelon national.

Le territoire de la région s'étend sur une superficie de 53 789 km² et compte 2.676.847 habitants (RGPH2 2014), soit une densité moyenne de 49,8 habitants au km² et une superficie de 7,57% du territoire national.

La région est limitée géographiquement, au Nord par la région de Marrakech-Safi, à l'Est par la région de Drâa-Tafilalet et l'Algérie, au Sud par les régions de Guelmim-Oued Noun et à l'Ouest par l'Océan Atlantique.

Tableau n°1 : Découpage administratif de la région Souss Massa

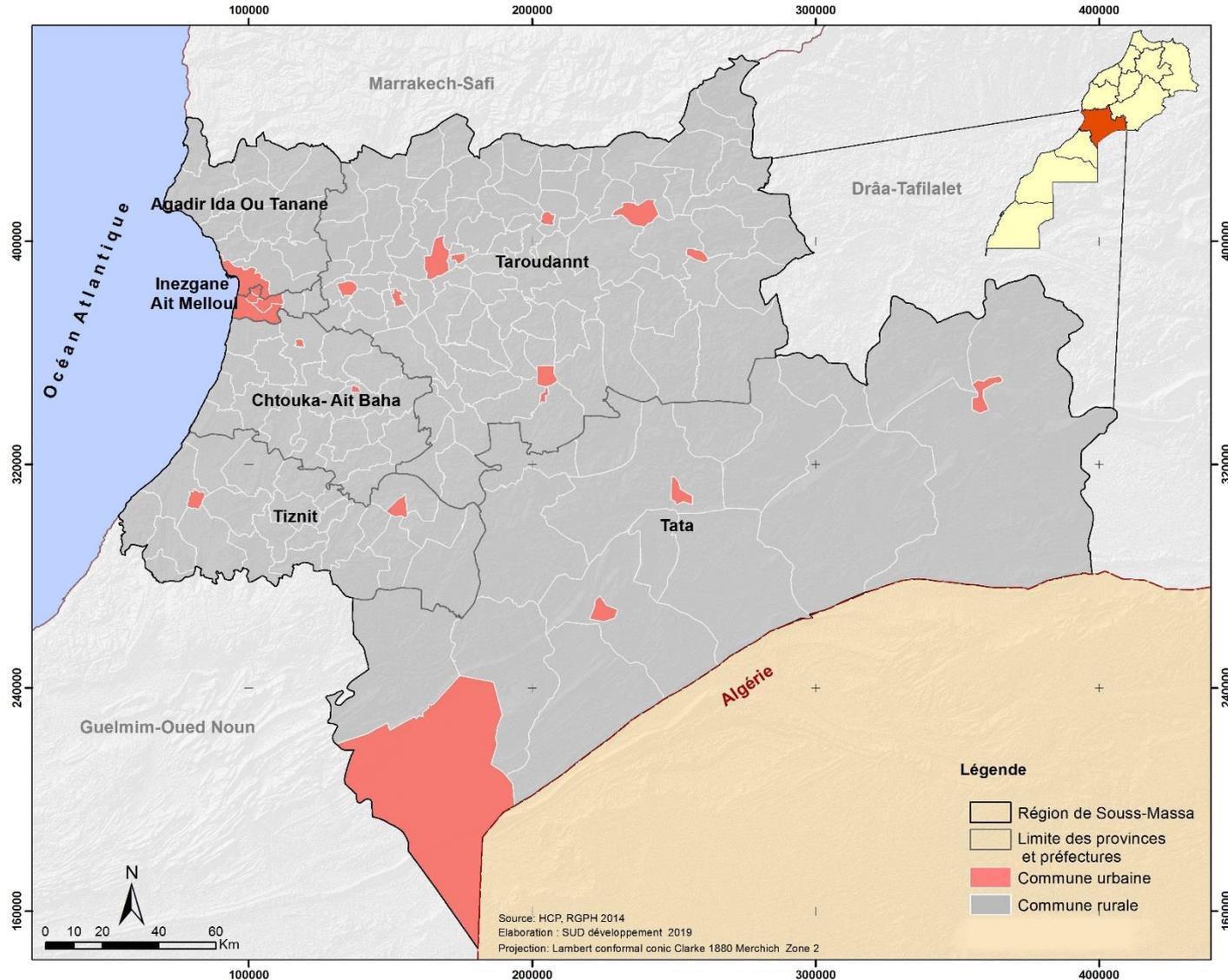
Provinces/Préfectures	Catégorie	Nombre de Communes		
		Ensemble	Rurales	Urbaines
Agadir-Ida-Ou-Tanane	Préfecture	13	12	1
Chtouka-Ait Baha	Province	22	20	2
Inezgane-Ait Melloul	Préfecture	6	2	4
Taroudannt	Province	89	81	8
Tata	Province	20	16	4
Tiznit	Province	25	23	2
Total		175	154	21

Source : Annuaire statistique 2016

Présentation de la région



Carte n°1 : Provinces et Préfectures de la région Souss Massa



Source : BET SUD

Environnement physique

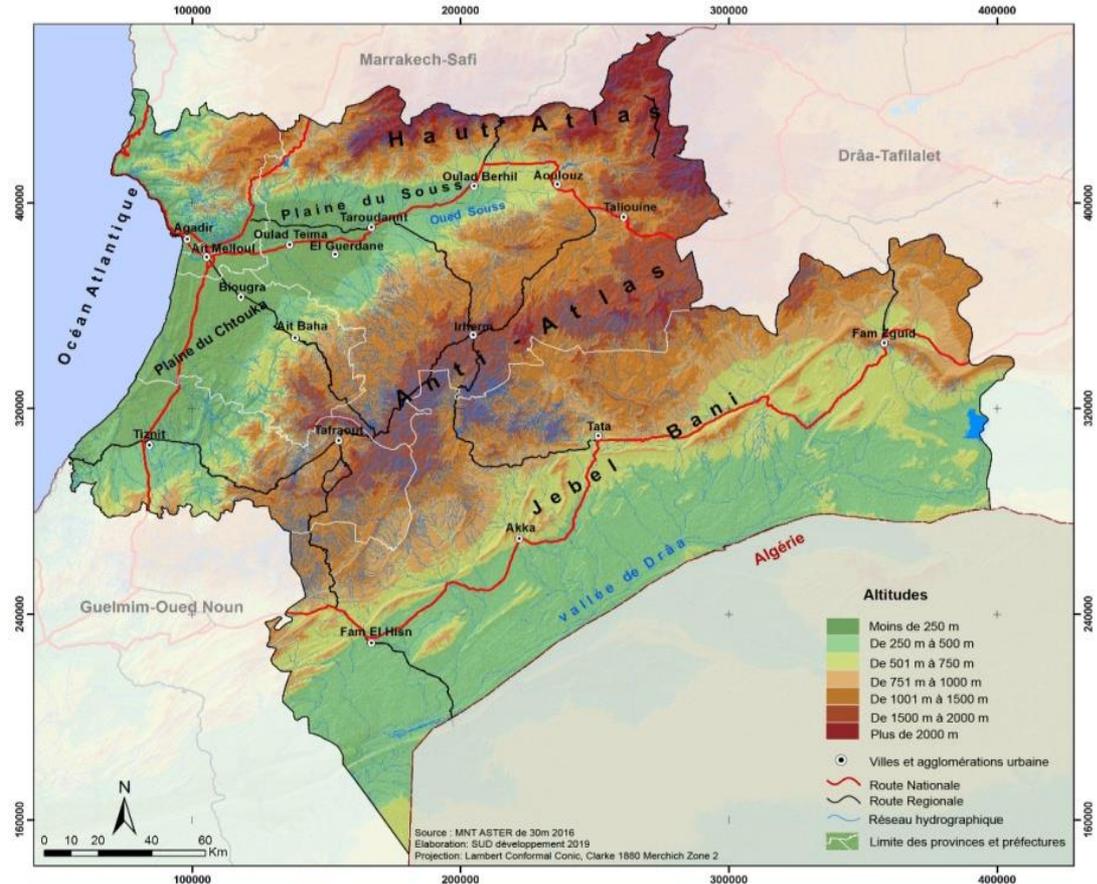


Une topographie caractérisée par la diversité de ses unités topographiques spécifiques

Les unités topographiques qui distinguent la RSM sont :

- **Les plaines** : composées principalement des plaines du Souss et de Chtouka localisées dans la partie ouest de la région. Ces plaines sont marquées par une activité agricole bien développée ;
- **Les chaînes des montagnes du Haut Atlas au nord et de l'Anti Atlas au sud et à l'est** : ces chaînes divisent la région en deux grandes vallées : la vallée du Souss-Massa constituée par les plaines du Souss, de Chtouka et de Massa, et la partie ouest de vallée du Drâa. Ces chaînes de montagnes marquant fortement la Région, représentent un réservoir hydrique naturel permettant le prolongement de la durée des écoulements des eaux de surface et préservant les eaux souterraines des plaines situées en aval ;
- **La zone présaharienne** : caractérisée par un prolongement des oasis de la vallée de Drâa. Elles présentent une homogénéité physique avec un paysage oasien dans les endroits où le potentiel hydrique est facilement exploitable, et un autre désertique dans les zones sahariennes et rocailleuses ;
- **La zone du littoral** : s'étend sur la façade atlantique sur un linéaire de 180 km limitée par la commune d'Imessouane au nord et la commune d'Arbaa Sahel au sud.

Carte n°2 : Carte des altitudes de la région SM

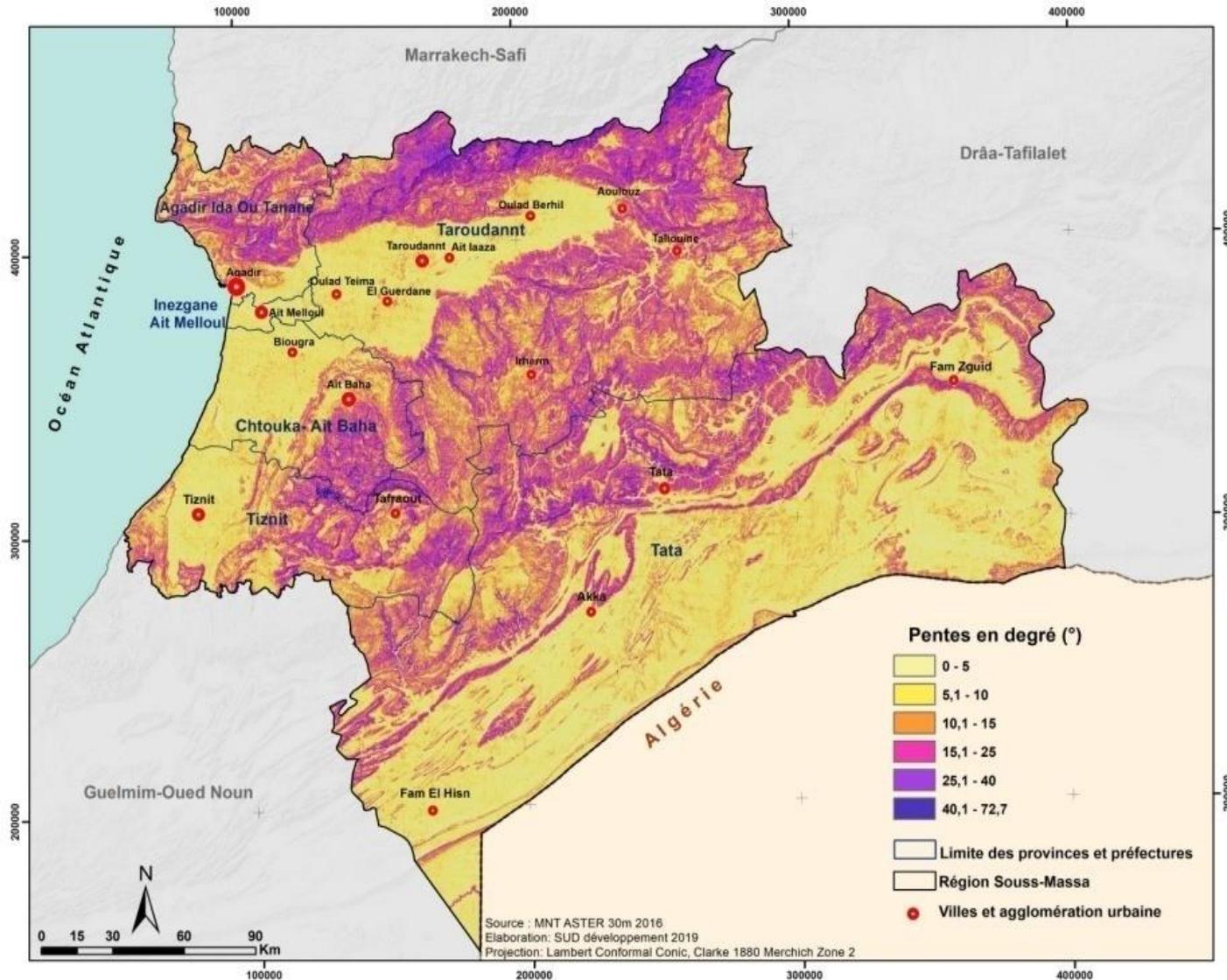


Source : BETSUD

Environnement physique



Carte n°2b : Carte des pentes de la région SM



Source : BET SUD

Environnement physique

Géologie

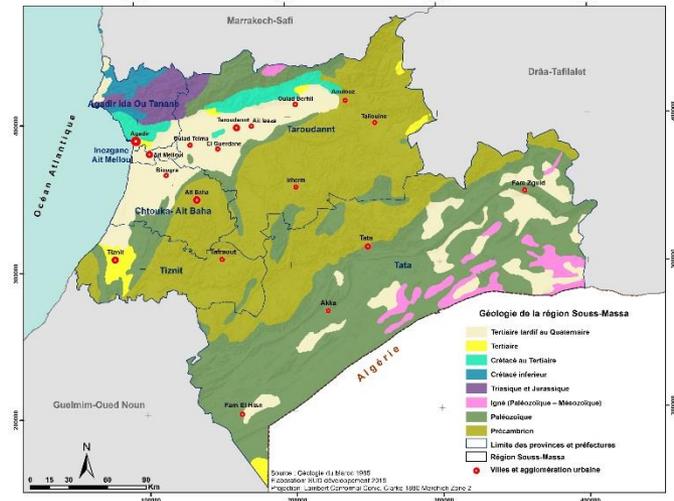
La géologie de RSM est caractérisée une vaste dépression synclinale orientée est-ouest à remplissage plio-quaternaire. Toutes les étapes stratigraphiques depuis le Précambrien jusqu'au Quaternaire affleurent, donnent lieu à une géologie complexe, et une multitude de faciès. Les traits géologiques marquant le territoire sont :

- **Au niveau du Haut-Atlas** : affleurent des terrains cristallins précambriens et paléozoïques, avec des couvertures tendres d'argile du couloir d'Argana et les calcaires du Haut-Atlas
- **Au niveau des plaines** : affleurent des terrains cénozoïques représentés par des calcaires et des épandages détritiques du Plioquaternaire formant l'essentiel des plaines de Souss, Chtouka et Tiznit ;
- **Au niveau de l'Anti-Atlas** : affleurent des terrains précambriens au cœur de « boutonnières » et entourées par des séries sédimentaires carbonatées paléozoïques de l'Adoudounien et du Géorgien.
- **Dans le bas Drâa** : concerne principalement la Province de Tata, offre au nord, des séries calcaires et dolomitiques comprenant des passées schisteuses. Ces niveaux forment la masse montagneuse de l'Anti-Atlas, et donnent des structures en reliefs ou en plateaux. Au Sud du Territoire, les séries géologiques sont plutôt récentes, notamment la série du Bani, caractérisées par une alternance de quartzites et de schistes.

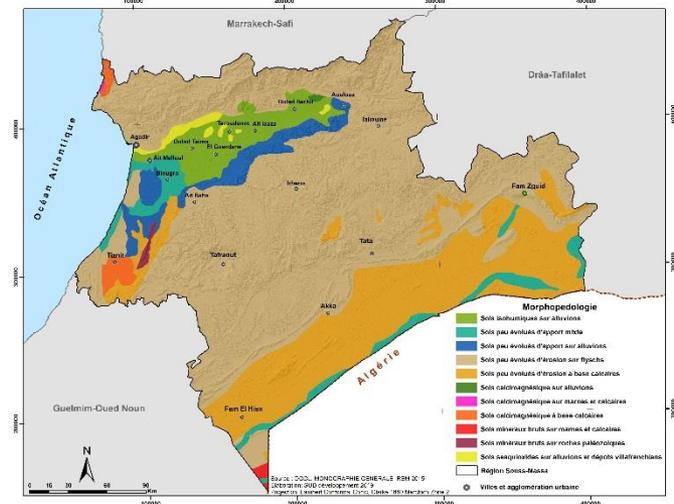
Pédologie

Les sols de la région sont, majoritairement, alluviaux, peu évolués et constitués par des sables et des limons, avec en général peu ou pas d'argile et pauvres en humus. Ils sont calcaires et de teneur moyenne à faible en potasses et en phosphates.

Carte n° 4: Carte des principaux traits géologiques de la région SM



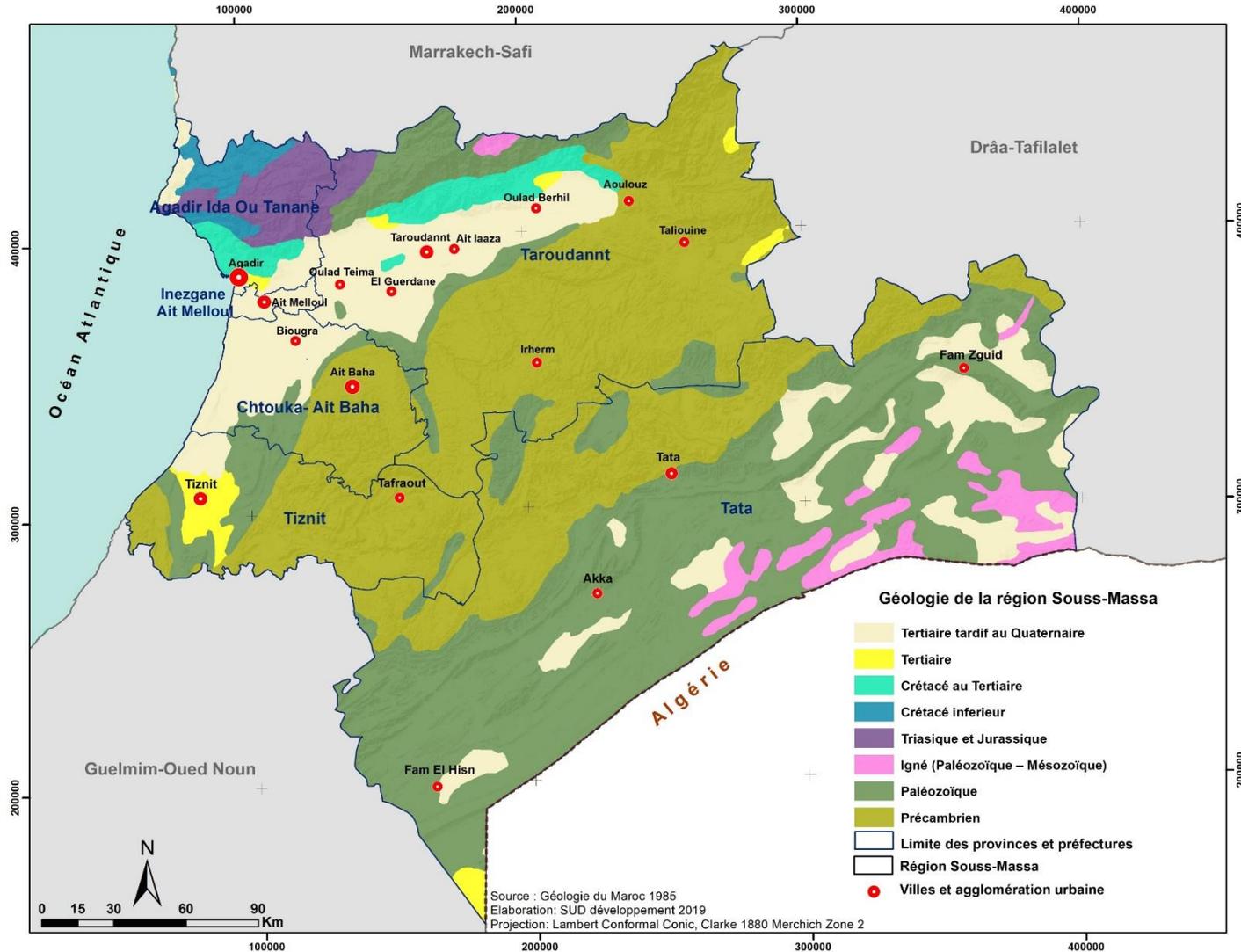
Carte n°5 : Carte pédologique de la région SM



Environnement physique



Carte n°6 : Carte des principaux traits géologiques de la région SM

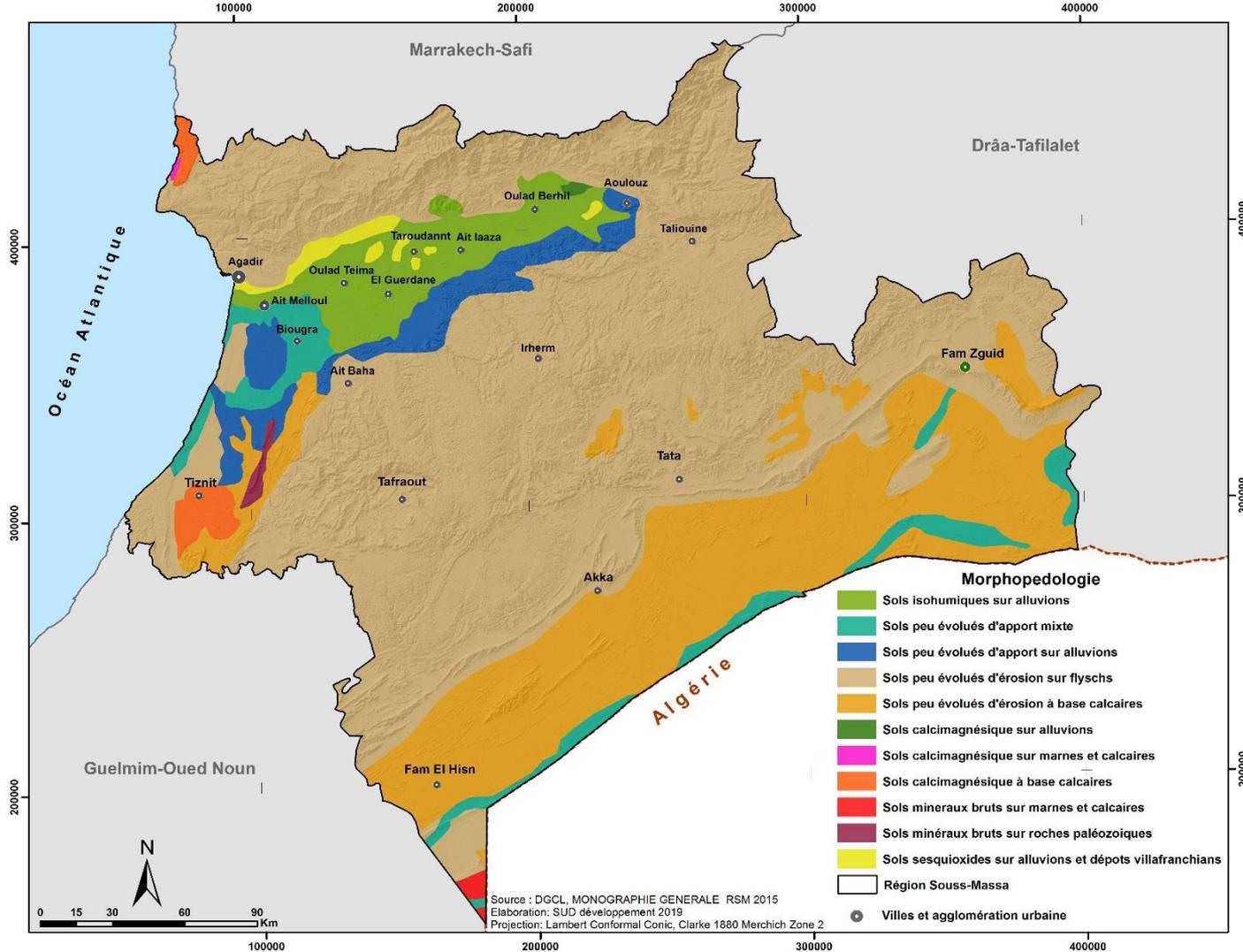


Source : GEOLOGIE DU MAROC 1985

Environnement physique



Carte n°7: Carte pédologique de la région SM



Source : DGCL 2015

Environnement physique



Climatologie

La région est soumise à un climat aride à semi-aride. L'intensité de l'aridité augmente au fur et à mesure que l'on se déplace de l'ouest vers l'est et du nord vers le sud. Le climat est humide à semi-aride, dans la partie Atlasique au nord de la région, en progressant vers la plaine qui occupe le contrebas du relief de l'Atlas. Les bassins de Souss et de Massa connaissent, quant à eux, un climat aride. Dans la partie sud et sud-est de la région, le climat est à tendance désertique.

Température

Les températures moyennes au niveau des postes d'Agadir et Taroudant, des mois froids, se situe autour de 6°C et celles des mois chauds autour de 28°C. Le poste de Tata offre la même tendance mais avec des plages de températures différentes. La température moyenne varie en effet, entre 12°C et 33°C. Les températures maximales dépassent, dans certains cas 44°C. En effet, la température de la région est soumise à des facteurs climatiques majeurs, notamment l'effet maritime, et l'effet du foehn Montagneux et celui du Sahara occasionnant la sécheresse des masses d'air en augmentant ses températures.

Régime des vents

Au niveau de la station d'Agadir-Inezgane, les vents dominants sont du secteur ouest avec une fréquence de 26%. La vitesse maximale du vent observée mensuellement montre une grande variabilité inter-mensuelle. Le nombre de jours dont la vitesse du vent dépasse 16m/s est de 20 jours. La période la plus ventée de l'année s'étale du mois de décembre au mois de mai. Quant au vent de l'est, communément appelé Chergui, il se produit avec une fréquence de 10% à 15% avec un nombre de jours au niveau de la plaine du Souss qui dépasse 30 jours/an. A noter que ces vents entraînent souvent des températures excessives.

Pluviométrie

La pluviométrie moyenne dans le bassin du Souss-Massa est de 280 mm dans la vallée de l'oued Souss et de 265 mm dans la vallée de l'oued Massa. Elle atteint 800 mm dans les zones montagneuses du Haut -Atlas (amont d'Aoulouz). La carte de la répartition spatiale de la pluviométrie montre une hétérogénéité assez prononcée de la répartition des pluies, conditionnée sensiblement par le relief montagneux et les influences océaniques

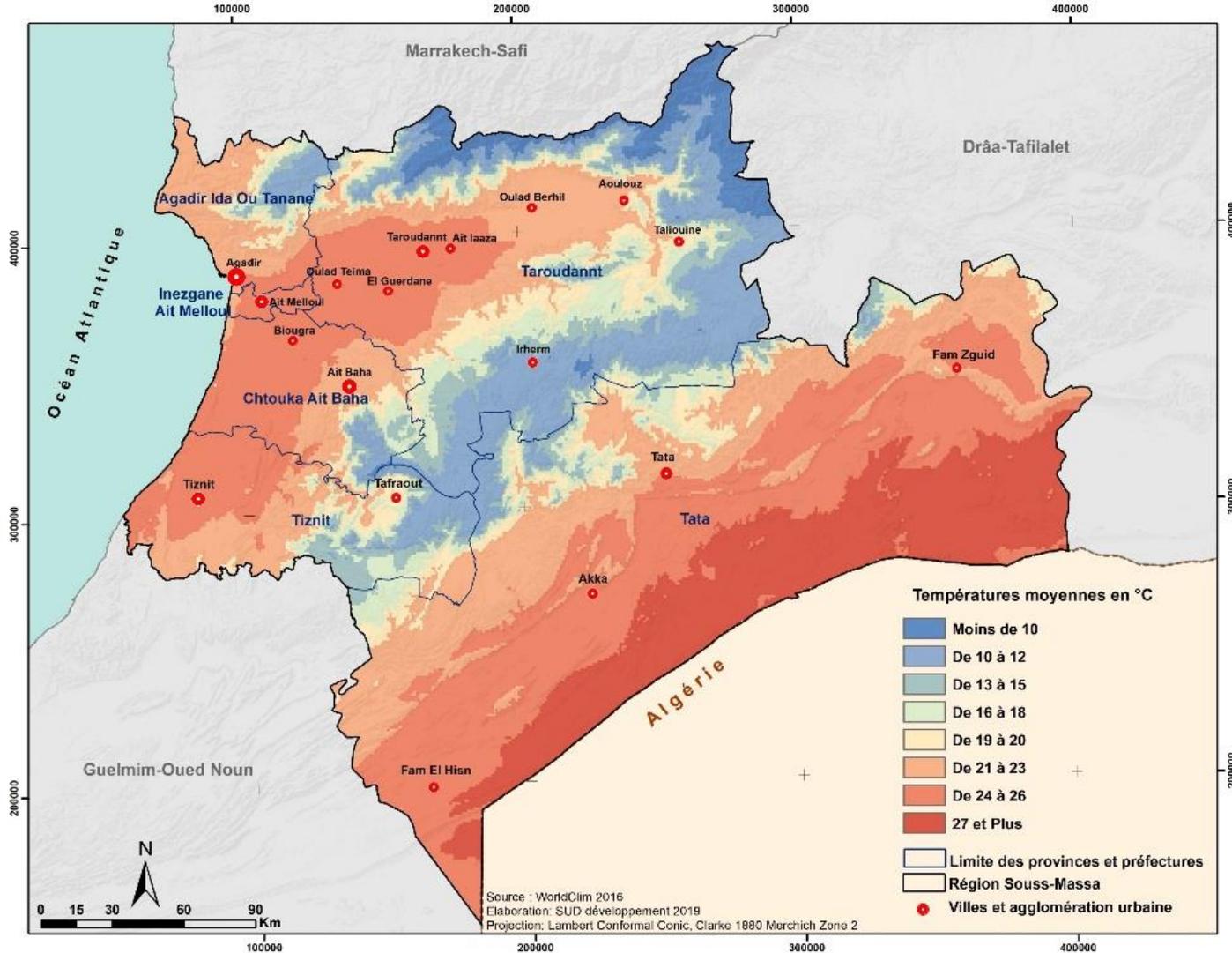
Marées

La marée caractérisant le territoire est de type semi-diurne. Il y'a alors deux pleines mers et de basses mers sensiblement égales par jour. La marée offre une configuration sinusoïdale, évoluant entre 0.63m (minimum enregistré le 21/08/2016 à 22h08) et 3.82m (maximum enregistré, le 22/08/2016 à 16h27).

Environnement physique



Carte n°8 : Carte des températures moyennes – période 1970-2016

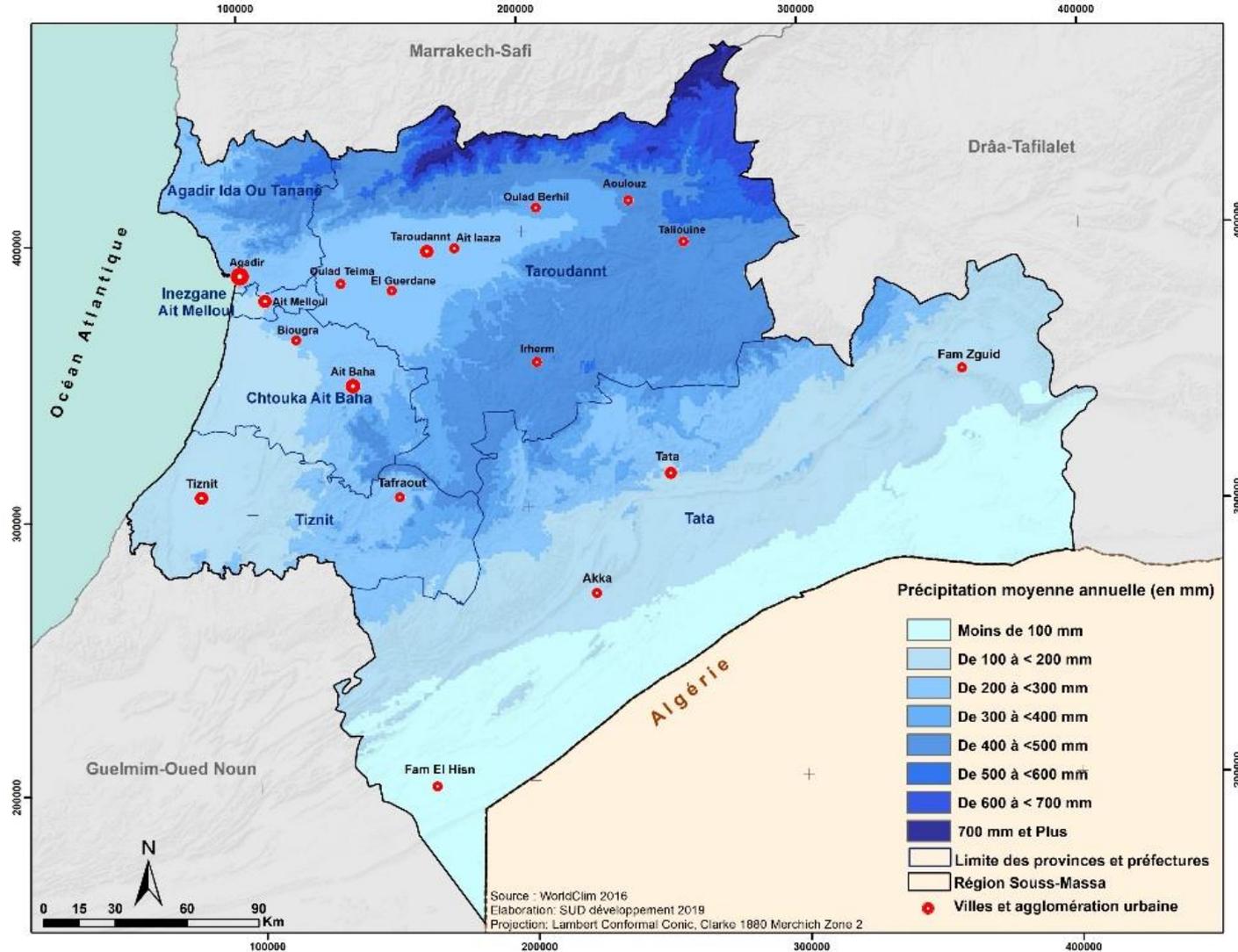


Source : WordClim 2016

Environnement physique



Carte n°9 : Carte des précipitations moyennes – Période 1970-2016



Source : WordClim 2016

1

Démographie et emploi





Sommaire

Introduction	18
Dynamique démographique de la région	19
Présentation des effectifs de la population de la région selon le RGPH 2014	20
Evolution de la population de la région et de ses composantes	21
Densité de la population	23
Répartition de la population de la région et de ses composantes selon le milieu de résidence	25
Evolution des taux d'urbanisation	29
Evolution démographique des communes	31
Les mouvements migratoires de la région Souss-Massa	37
Caractéristiques démographiques de la population de la région et de ses composantes	39
Répartition de la population selon le genre	39
Structure de la population par âge et sexe	40
La structure matrimoniale de la population	44
Le niveau de fécondité	46
Evolution des effectifs de ménages	47
Projections démographiques	48
Projections des effectifs globaux des populations de la région et de ses composantes territoriales	49
Evolution des poids démographiques des provinces	50
Projections selon les milieux de résidence	51
Evolution de l'urbanisation	52
Projections de la population selon la structure par âge et sexe	53
La situation de l'emploi dans la région	55
La problématique du marché de travail	55
Population active de la région	56
Répartition de la population active selon les provinces	58
Situation du chômage dans la région Souss-Massa	62
Niveau de chômage dans les provinces de la région Souss-Massa	65
Situation du chômage dans les communes de la région Souss-Massa	66
Niveau de formation et de qualification de la population en âge d'activité	68
Conclusion	69

Introduction



La démographie de tout territoire constitue le principal facteur à prendre en compte dans tout processus de planification spatiale ou économique et sociale. Tout se fait pour l'homme et par l'homme. Autrement dit, tous les efforts de développement visent à profiter à l'être humain et la conduite des actions de développement est assurée en même temps par les ressources humaines elles mêmes.

La région de Souss Massa connue par la qualité et le dynamisme de ses ressources humaines au Maroc et à l'étranger, les développements suivants visent à présenter le potentiel démographique de la région, ses principales caractéristiques, son évolution au cours du dernier quart de siècle et les perspectives attendues pour son évolution et sa répartition spatiale, sans oublier également les courants qui alimentent la démographie de cette région ou qui s'alimentent de ses ressources.

Les bases de l'analyse démographique réalisée dans ce cadre découlent des données des recensements généraux de la population et de l'habitat réalisés dans la Royaume selon une périodicité de dix années compte tenu des moyens nécessaires pour leur réalisation sur le terrain et le temps d'exploitation de leurs données..



Dynamique démographique de la région Souss-Massa



Effectifs de la population de la région Souss-Massa en 2014

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de septembre 2014, la population de la région Souss-Massa s'élevait en septembre 2014 à 2 676 847 personnes contre 2 324 142 en 2004. Ce qui correspond à un accroissement global de 352 705 habitants durant la période intercensitaire [2004, 2014], soit un taux d'accroissement global de 13,1%.

La population de la région représente 7,9% de la population totale du Royaume. C'est une région moyennement peuplée du pays, en se situant au 6ème rang dans le classement des régions selon leurs poids démographiques.

Tableau n° 1 : Répartition de la population selon les 12 régions du Maroc

Régions	Effectif de population			
	Province ou préfecture	Urbain	Rural	Ensemble
Eddakhla-Oued Eddahab		106 277	24 396	142 955
Laâyoune-Sakia El Hamra		280 094	36 678	367 758
Guelmim-Oued Noun		343 362	153 663	433 757
Drâa-Tafilalet		560 738	800 435	1 635 008
Oriental		1 238 739	1 074 270	2 314 346
Béni Mellal-Khénifra		1 505 896	1 170 951	2 520 776
Souss-Massa		1 513 911	1 282 037	2 676 847
Tanger-Tétouan-Al Hoceima		1 938 016	1 382 154	3 556 729
Fès-Meknès		2 131 725	1 425 004	4 236 892
Marrakech-Safi		2 564 220	1 672 672	4 520 569
Rabat-Salé-Kénitra		3 198 712	1 810 990	4 580 866
Grand Casablanca-Settat		5 050 749	2 582 553	6 861 739
Total du Royaume		20 432 439	13 415 803	33 848 242

Source : Haut - Commissariat au Plan RGP 2014.





Dynamique démographique de la région Souss-Massa

Effectifs de la population de la région Souss-Massa en 2014

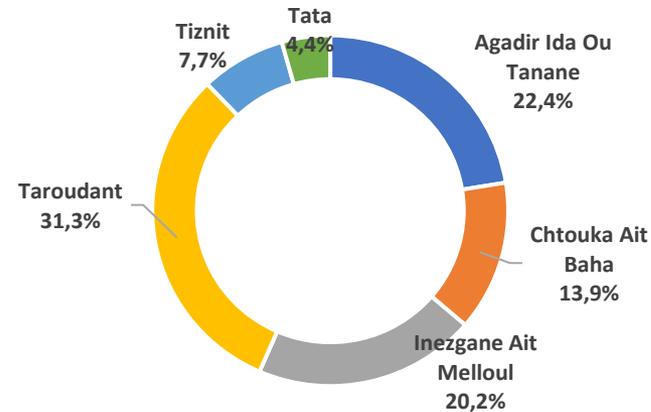
L'analyse du poids démographique des provinces et préfectures de la région montre que la province de Taroudant est la composante spatiale la plus peuplée de la région avec une proportion de 31,3% de la population totale régionale suivie par la préfecture d'Agadir Ida Ou Tanane (22,4%) et Inezgane Ait Melloul (20,2%) et enfin Chtouka Ait Baha (13,9%). Les poids démographiques les plus faibles sont observés au niveau des provinces de Tata (4,4%) et Tiznit (7,7%).

La répartition spatiale de la population de la région Souss-Massa fait ressortir qu'une composante a un effectif de population dépassant huit cent mille habitants. Il s'agit en l'occurrence de la province de Taroudant. Les deux préfectures d'Agadir Ida Outanane et d'Inezgane Ait Melloul totalisent une population dépassant un million d'habitants. Trois provinces ont une population variant entre 100.000 et 400.000 habitants, à savoir, par ordre d'importance Chtouka Ait Baha, Tiznit et Tata, soient les trois composantes ayant les poids démographiques les plus faibles.

Occupant près de 50% de la superficie de la région Souss Massa, la province de Tata est habitée à peine par 4,4% de la population de la région.



Graphes n°1 : Poids démographiques des provinces et préfectures de la région Souss-Massa selon les résultats du RGPH 2014



Source : Haut - Commissariat au Plan RGPH 2014.

Tableau n°2 : Effectifs de la population des provinces et préfectures de la région Souss-Massa selon les résultats du RGPH 2014

Province ou préfecture	Effectifs de la population	Poids démographique (%)
Agadir Ida Ou Tanane	600 599	22,4
Chtouka- Ait Baha	371 102	13,9
Inezgane Ait Melloul	541 118	20,2
Taroudant	838 820	31,3
Tiznit	207 367	7,7
Tata	117 841	4,4
Total de la région	2 676 847	100,0

Source : Haut - Commissariat au Plan RGPH 2014.

Dynamique démographique de la région Souss-Massa



Evolution de la population de la région et de ses composantes

S'agissant de l'évolution de la population de la région et de ses composantes durant la période intercensitaire [2004, 2014], il y a lieu de faire les constats suivants :

-La région a connu un taux d'accroissement de 1,42% qui est légèrement supérieur à celui observé au niveau national (1,25%).

-Des disparités importantes sont observées en matière de dynamique démographique. En effet, la préfecture d'Inezgane-Ait Melloul a enregistré le taux d'accroissement le plus fort: 2,58%, suivie de la province de Chtouka-Ait Baha avec 2,24% et la préfecture d' Agadir-IdaOu-Tanane avec 2,10% alors que la province Taroudant a enregistré un taux de 0,72%.

-Les provinces de Tiznit et de Tata ont connu quant à elles une diminution de leurs populations et ont enregistré des taux d'accroissement démographiques négatifs durant la période intercensitaire ; soit respectivement -0,46% et -0,31%, dus à une migration assez importante.



Tableau n°3: Evolution de la population des provinces et préfectures de la région de Souss Massa

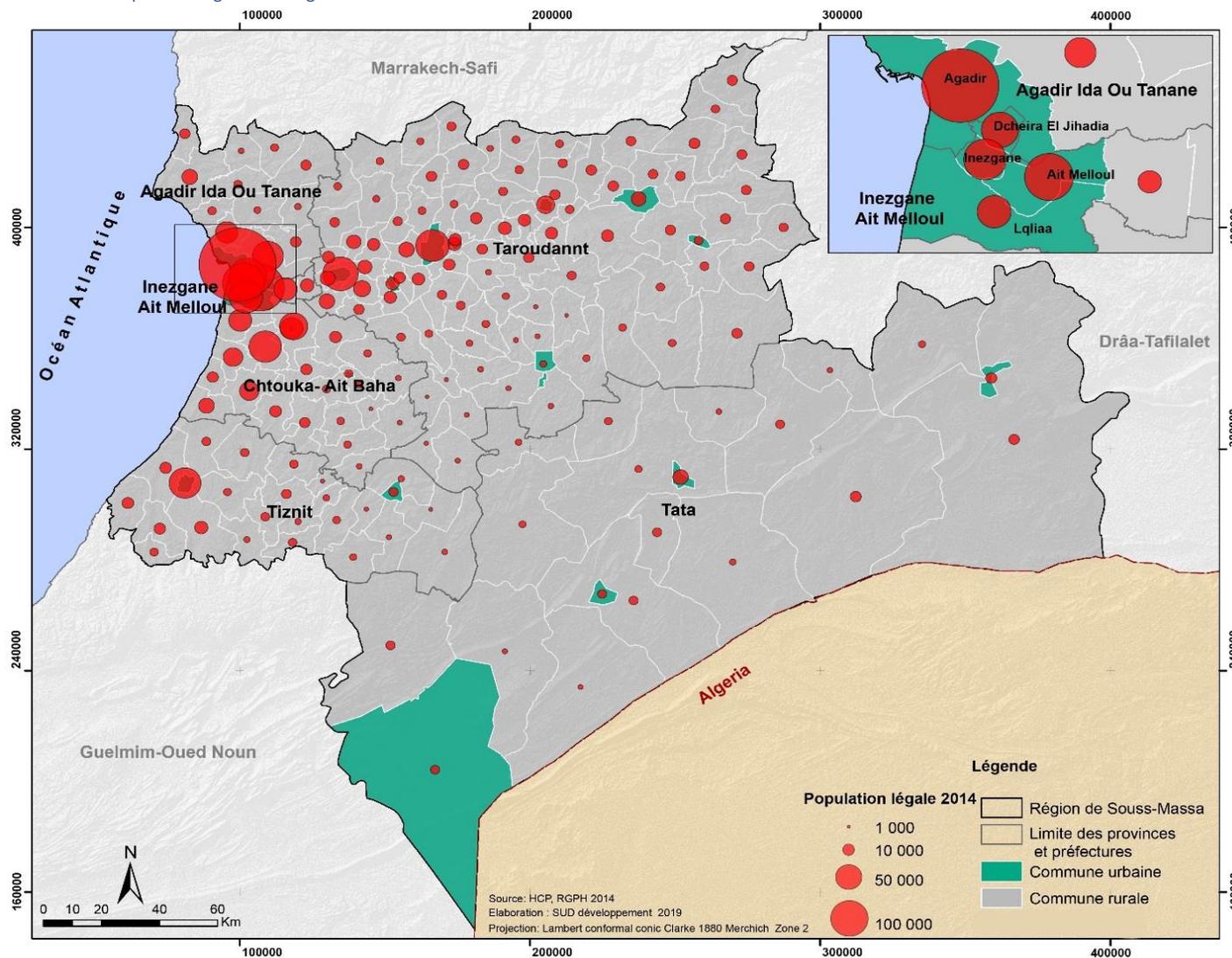
Province	Population en 2004	Population en 2014	Accroissement 2004-2014	
			Effectif	Taux (%)
Agadir Ida Ou Tanane	487 954	600 599	112 645	2,10
Chtouka- Ait Baha	297 245	371 102	73 857	2,24
Inezgane Ait Melloul	419 614	541 118	121 504	2,58
Taroudant	780 661	838 820	58 159	0,72
Tiznit	217 050	207 367	-9 683	-0,46
Tata	121 618	117 841	-3 777	-0,31
Total de la région	2 324 142	2 676 847	352 705	1,42
Total National	29 891 708	33 848 242	3 956 534	1,25

Source : Haut - Commissariat au Plan RGPH 2014.



Dynamique démographique de la région Souss-Massa

Carte n°1: Population légale de la région Souss-Massa en 2014



Source : BET SUD



Dynamique démographique de la région Souss-Massa

Densité de la population

La densité de la population de la région est de 49,8 habitants au km². Comparée à la densité de l'ensemble du MAROC (47,6), la région est la septième des plus densément peuplées du pays. L'évolution de cet indicateur dans le temps révèle qu'il a augmenté de 6,6 habitants en dix ans. Les densités les plus élevées ont été enregistrées au niveau des préfectures de Inezgane Ait Melloul (1846,8 hab./km²) et Agadir Ida Ou Tanane (261,5 hab./km²). Les provinces les moins denses sont celles de Tata (4,5 Hab./Km²), Tiznit (40,1 hab./km²) et Taroudant (50,8 hab./km²). On verra par la suite que ce sont les composantes spatiales où la population est à prédominance urbaine qui sont démographiquement les plus denses.

Les deux préfectures de la région, qui connaissent une concentration de la population et des activités économiques de la Région Souss Massa présentent les prémisses de la formation spatiale d'une métropole régionale en devenir.



Tableau n°3 : Evolution de la densité dans la région de Souss Massa

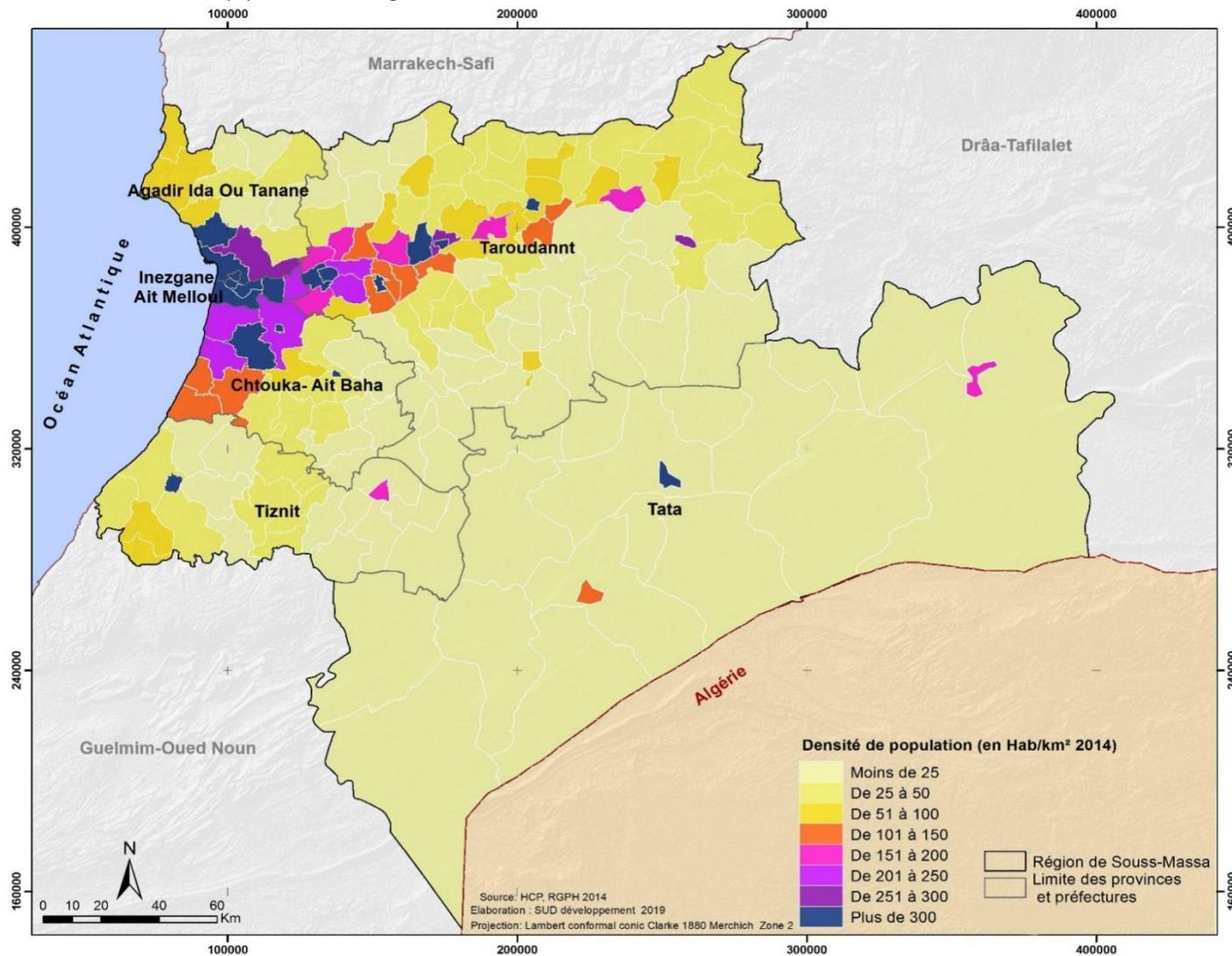
Province	Superficie En km ²	Population en 2004	Population en 2014	Densité en Hab./km ² en 2004	Densité en Hab./km ² en 2014
Agadir Ida Ou Tanane	2 297	487 954	600 599	212,4	261,5
Chtouka- Ait Baha	3 523	297 245	371 102	84,4	105,3
Inezgane Ait Melloul	293	419 614	541 118	1432,1	1846,8
Taroudant	16 500	780 661	838 820	47,3	50,8
Tiznit	5 173	217 050	207 367	42,0	40,1
Tata	26 000	121 618	117 841	4,7	4,5
Total de la région	53 789	2 324 142	2 676 847	43,2	49,8
Total National	710 000	29 891 708	33 848 242	42,1	47,6

Source : Haut - Commissariat au Plan RGPH 2004 et 2014, calculs BET SUD.



Dynamique démographique de la région Souss-Massa

Carte n°2 : Densité de la population dans la région de Souss Massa en 2014



Source : BET SUD

Dynamique démographique de la région Souss-Massa



Répartition de la population de la région et de ses composantes selon le milieu de résidence

La région est à prédominance urbaine, le taux d'urbanisation y est de 56,3% contre 60,4% au niveau national en 2014. Excepté les préfectures d'Inezgane Ait Melloul et d'Agadir Ida Ou Tanane qui sont caractérisées par une forte urbanisation et marquées par des taux d'urbanisation très élevés en 2014 : 94,9% et 84,6% respectivement, toutes les autres provinces de la région sont à dominante rurale : les taux d'urbanisation y sont faibles : Taroudant (29,6%), Chtouka (ait Baha (30,6%), Tata (34,6%) et Tiznit (39,1%).

L'augmentation des effectifs des populations de la région et de ses composantes provinciales durant cette dernière décennie est due essentiellement à l'évolution accélérée des populations urbaines, en raison de la migration et de l'extension du périmètre urbain. En effet, Excepté la province de Chtouka ait Baha dont la population rurale a connu une très petite augmentation de 20 habitants, toutes les autres provinces et préfectures de la région ont vu leur population rurale diminuer durant la période intercensitaire. Il s'agit par ordre d'importance de Tiznit (-32114 habitants), Agadir Ida Ou Tanane (-10523), Inezgane Ait Melloul (-6590), Tata (-5537) et Taroudant (-4010). En revanche, les populations urbaines de toutes les composantes territoriales ont connu des augmentations plus ou moins importantes.

Tableau n°4 : Evolution de la population de la région et de ses composantes selon le milieu de résidence

Province	Population en 2004			Population en 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Agadir Ida Ou Tanane	384 987	102 967	487 954	508 155	92 444	600 599
Chtouka- Ait Baha	39 694	257 551	297 245	113 531	257 571	371 102
Inezgane Ait Melloul	385 612	34 002	419 614	513 706	27 412	541 118
Taroudant	186 471	594 190	780 661	248 640	590 180	838 820
Tiznit	58 613	158 437	217 050	81 044	126 323	207 367
Tata	39 060	82 558	121 618	40 820	77 021	117 841
Total de la région	1 094 437	1 229 705	2 324 142	1 505 896	1 170 951	2 676 847

Source : Haut - Commissariat au Plan, RGPH 2004,2014.

Tableau n° 5 : Evolution de la population urbaine et rurale de la région et de ses composantes entre 2004 et 2014

Province	Accroissement global de la population entre 2004 et 2014	
	Urbain	Rural
Agadir Ida Ou Tanane	123 168	-10 523
Chtouka- Ait Baha	73 837	20
Inezgane Ait Melloul	128 094	-6 590
Taroudant	62 169	-4 010
Tiznit	22 431	-32 114
Tata	1 760	-5 537
Total de la région	411 459	-58 754

Source : Haut - Commissariat au Plan RGPH 2004 et 2014, calculs BET SUD.

A noter qu'un peu plus des deux tiers (67,9%) de la population urbaine de la région se concentrent dans les deux préfectures d'Agadir Ida Ou Tanane (33,7%) et Inezgane Ait Melloul (34,1%) .

La population urbaine a été renforcée grâce à l'extension des périmètres urbains de plusieurs villes et à la naissance de plusieurs localités urbaines. La dynamique urbaine entraîne une densification des principaux pôles urbains et leurs périphéries.

Dynamique démographique de la région Souss-Massa



Répartition de la population de la région et de ses composantes selon le milieu de résidence

Les populations urbaines des provinces et préfectures de la région ont toutes enregistré une évolution positive. Toutefois, des disparités importantes apparaissent au niveau des rythmes de croissance observés. En effet, la province de Chtouka Ait Baha (5,66%) a enregistré un taux d'accroissement urbain très élevé qui dépasse largement la moyenne régionale (2,70%). En revanche, la province de Tata a connu un taux d'accroissement urbain le plus faible (0,44%) très en deçà de la moyenne de la région. Pour le reste des composantes, les taux observés se situent aux alentours de la moyenne régionale.

L'analyse de l'évolution de la population rurale permet de constater que :

- La population rurale de la région a régressé à un taux d'accroissement négatif de -0,4%.
- La population rurale de la province de Chtouka Ait Baha est restée pratiquement stable entre 2004 et 2014 bien qu'elle a enregistré un taux d'accroissement positif mais très faible (0,001%).
- Toutes les autres provinces et préfectures ont vu leur population rurale régresser mais à des degrés différents, en raison essentiellement de l'exode rural, de la promotion de certaines communes rurales au statut urbain dans le cadre du changement du découpage administratif et de l'extension du périmètre urbain des villes. Le taux d'accroissement négatif le plus élevé concerne Tiznit (-1,9%), suivie par Inezgane Ait Melloul (-1,8%), Agadir Ida Ou Tanane (-0,9%), et Tata (-0,6%). Le taux négatif le plus faible de la population rurale est enregistré à Taroudant (-0,1%).

Tableau n°6 : Evolution de l'effectif des populations urbaines de la région et de ses composantes provinciales

Province	Population en 2004	Population en 2014	TAAM 2004-2014 (%)
Agadir Ida Ou Tanane	384 987	508 155	2,57
Chtouka- Ait Baha	39 694	113 531	5,66
Inezgane Ait Melloul	385 612	513 706	2,62
Taroudant	186 471	248 640	2,39
Tiznit	58 613	81 044	2,68
Tata	39 060	40 820	0,44
Total de la région	1 094 437	1 505 896	2,70

Source : Haut - Commissariat au Plan RGP 2004 et 2014, calculs BET SUD.

Tableau n°7 : Evolution de l'effectif des populations rurales de la région et de ses composantes provinciales

Province	Population en 2004	Population en 2014	TAAM 2004-2014 (%)
Agadir Ida Ou Tanane	102 967	92 444	-0,9
Chtouka- Ait Baha	257 551	257 571	0,001
Inezgane Ait Melloul	34 002	27 412	-1,8
Taroudant	594 190	590 180	-0,1
Tiznit	158 437	126 323	-1,9
Tata	82 558	77 021	-0,6
Total de la région	1 229 705	1 170 951	-0,4

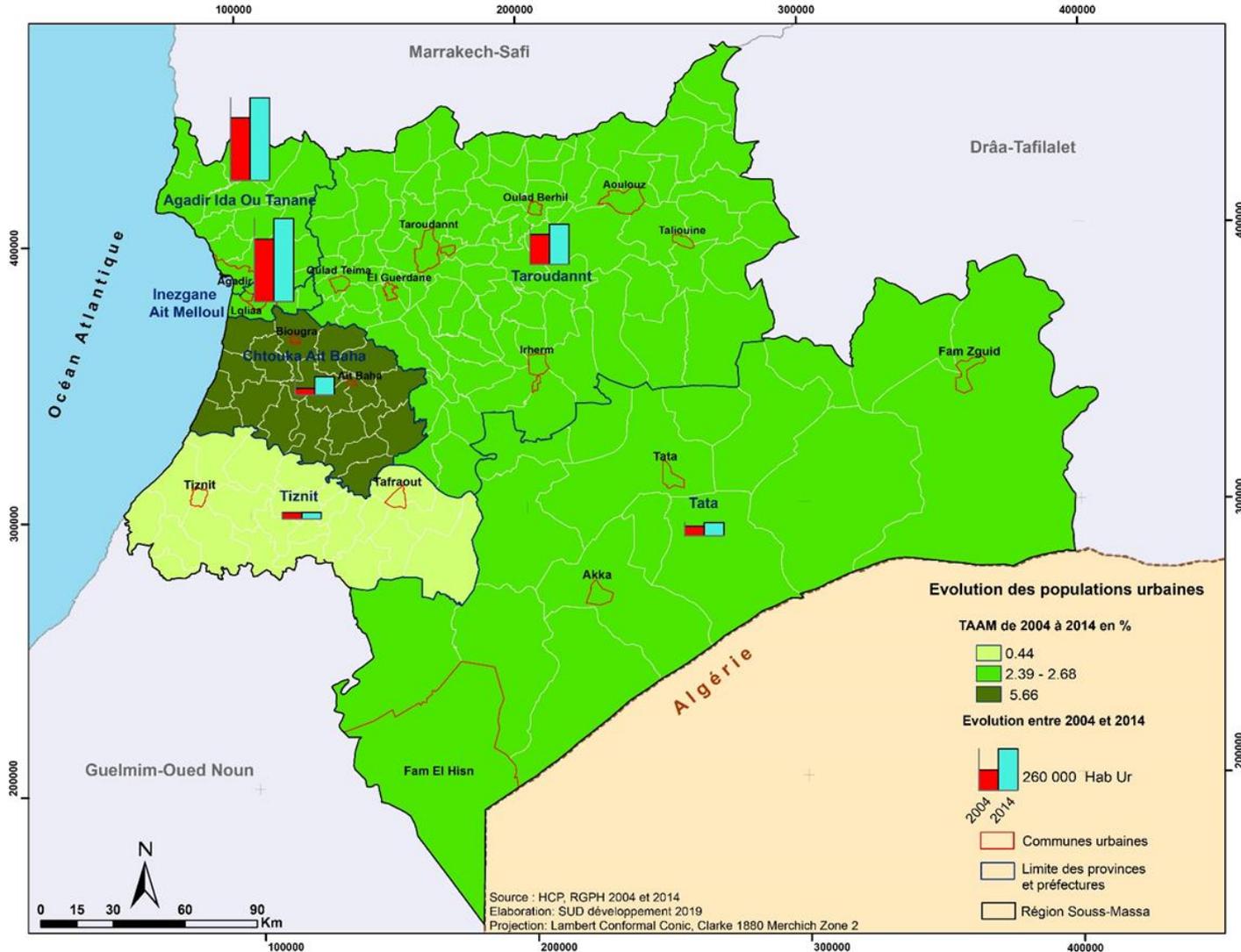
Source : Haut - Commissariat au Plan RGP 2004 et 2014, calculs BET SUD.



Dynamique démographique de la région Souss-Massa



Carte n°3 : Evolution de l'effectif des populations urbaines de la région Souss-Massa en 2014

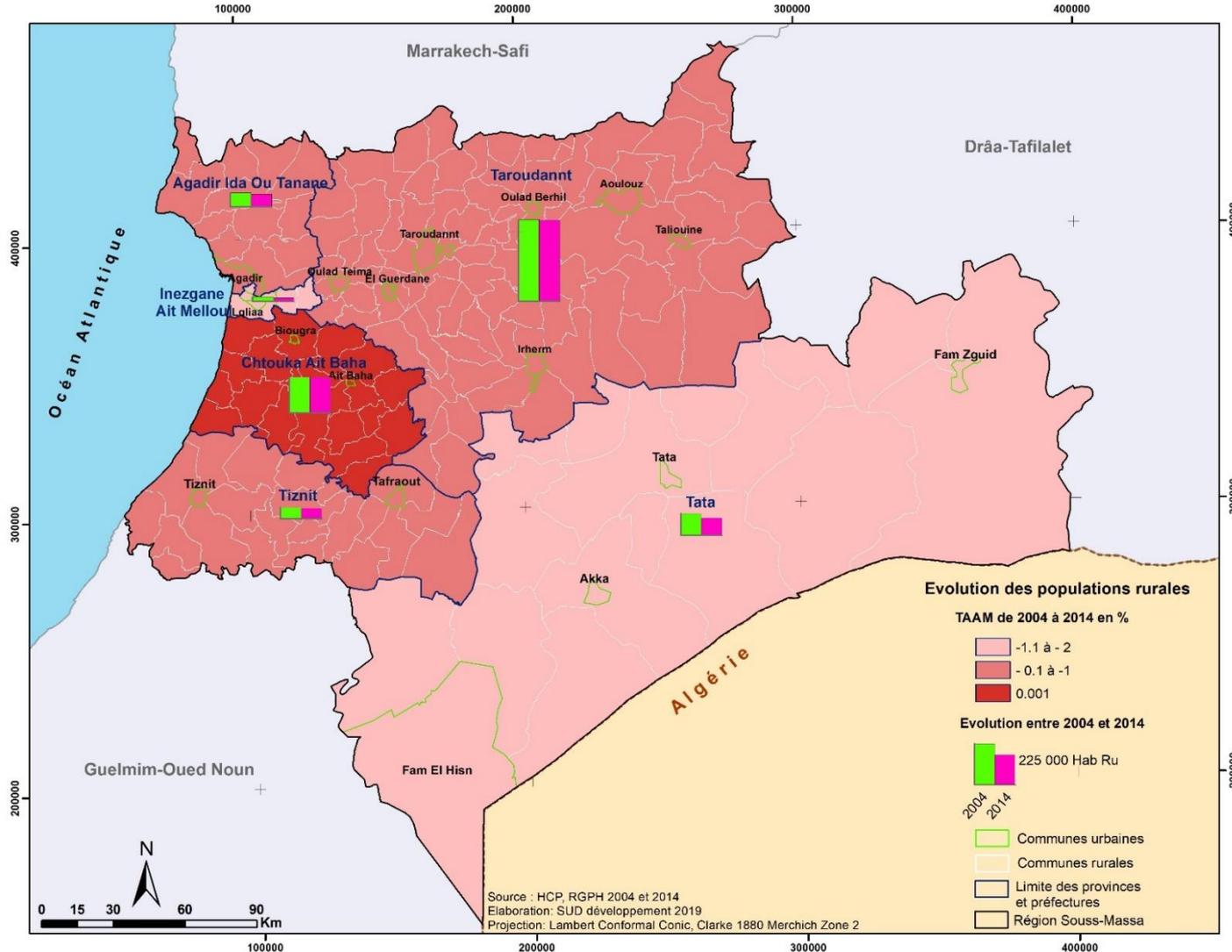


Source : BET SUD

Dynamique démographique de la région Souss-Massa



Carte n°4 : Evolution de l'effectif des populations rurales de la région Souss-Massa en 2014



Source : BET SUD

Dynamique démographique de la région Souss-Massa

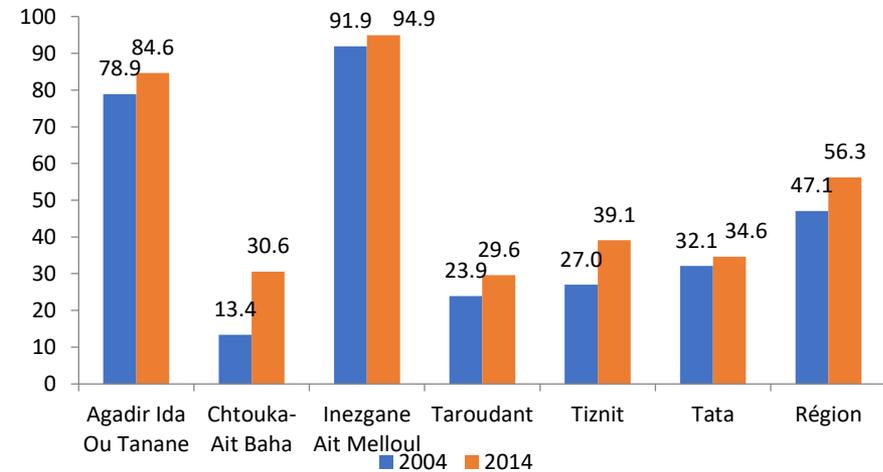


Evolution des taux d'urbanisation

La population urbaine de la région s'élève à 1 505 896 habitants en 2014 soit un taux d'urbanisation de 56,3% légèrement inférieur à celui enregistré au niveau national (60,4%). Il était de 47,1% en 2004. Cette tendance à l'urbanisation qui se poursuivra dans les années à venir caractérise certaines provinces et préfectures de la région plus que d'autres. En effet, Inezgane Ait Melloul et Agadir Ida Ou Tanane sont les plus urbanisées avec des taux d'urbanisation respectifs de 94,9% et 86,4% en 2014. Ces dernières composantes n'ont pas connu d'évolution importante en matière d'urbanisation entre 2004 et 2014.

Pour les moins urbanisées, les provinces de Chtouka Ait Baha (13,4% en 2004 contre 30,6% en 2014) et Tiznit (27,1% contre 39,1%) ont subi un changement relativement important en matière d'urbanisation, tandis que Taroudant et Tata ont connu une évolution relativement modeste entre 2004 et 2014. Les populations qui quittent le milieu rural des provinces de Taroudant et de Tata ne sont pas intéressées par les villes de leurs provinces qui ne présentent pas d'opportunités à l'image de celles des villes des préfectures de la région ou des agglomérations des autres régions du pays, particulièrement Casablanca et Tanger qui drainent l'essentiel des flux migratoires originaires de Souss Massa.

Graphe n°2 : Evolution des taux d'urbanisation de la région Souss-Massa, 2004-2014



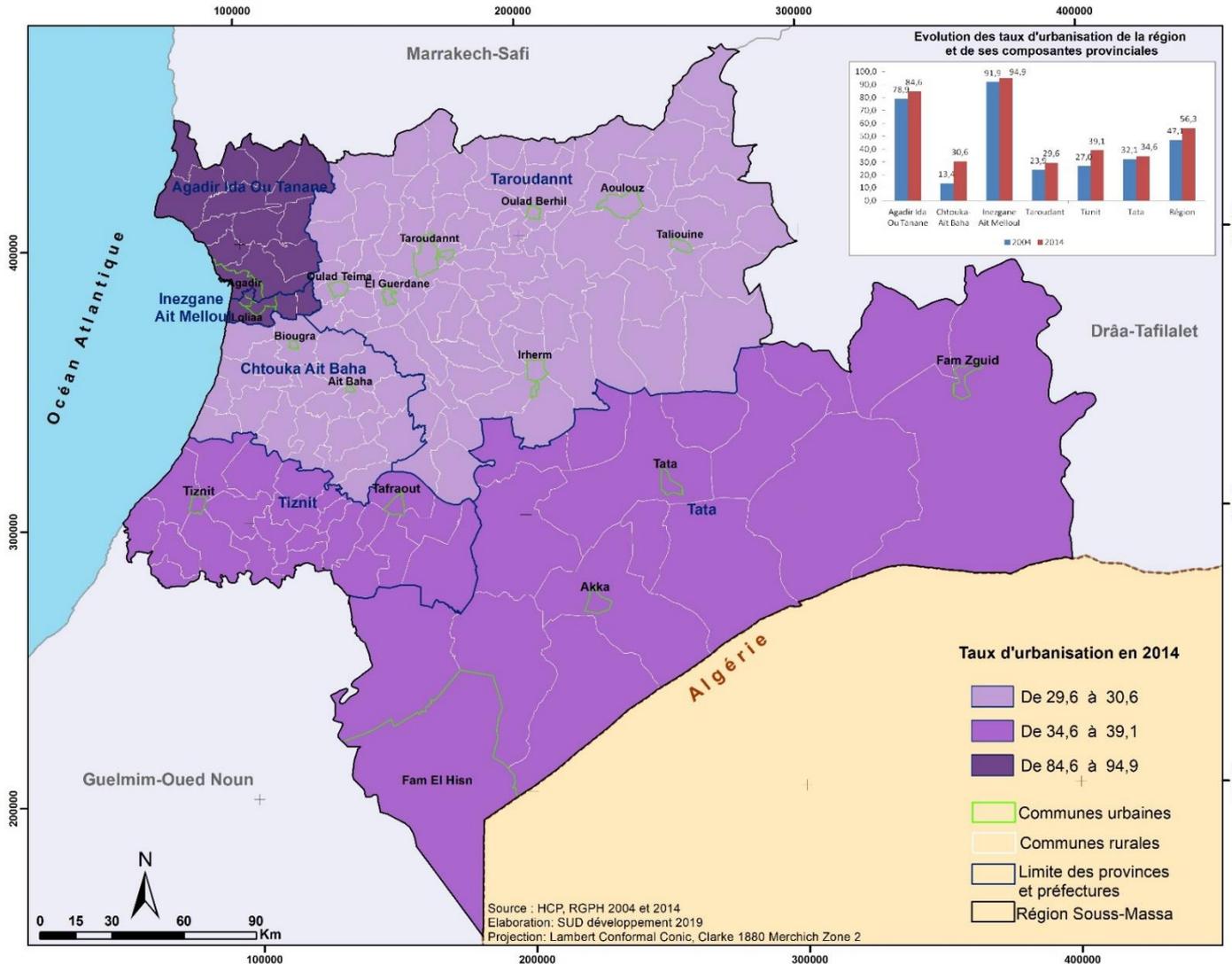
Source : Haut - Commissariat au Plan RGP 2004 et 2014, BET SUD.



Dynamique démographique de la région Souss-Massa



Carte n°5 : Taux d'urbanisation de la région Souss-Massa, 2014



Source : BET SUD



Dynamique démographique de la région Souss-Massa

Evolution démographique des communes

Cette section sera consacrée à la mise en évidence des disparités territoriales en matière de dynamique démographique en s'intéressant de plus près à l'évolution des populations des communes. Cette évolution sera illustrée par une classification des communes selon qu'elles aient connu une croissance positive ou négative de leurs populations durant la période intercensitaire [2004, 2014].

Evolution des populations des communes urbaines

Quatre communes urbaines sont répulsives de leurs populations et enregistrent des taux d'accroissement négatifs. Il s'agit par ordre d'importance de Ighrem (-1,18%) relevant de la province de Taroudant, Foum El Hisn (-1,09%), Foum Zguid (-0,69%) et Akka (-0,33%) relevant de la province de Tata.

Toutes les autres communes urbaines de la région ont connu une évolution démographique positive durant la période intercensitaire 2004-2014. Toutefois, on observe des disparités importantes en termes de dynamique démographique. Les plus forts taux d'accroissement de la population ont été observés dans les communes urbaines de Iqliaa (5,69%) et Ait Melloul (2,8%) relevant de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, Oulad Berhil (4,68%), Ait laaza (3,68%), Oulad Teima (3,05%) et El Guerdane (2,93%) relevant de la province de Taroudant et Biougra (3,54%) relevant de la province de Chtouka Ait Baha, et dépassent le taux moyen régional de 2,70%.

Les autres communes urbaines se situent dans une situation intermédiaire avec des taux d'accroissement positifs inférieurs à la moyenne de la région (2,70%).

Tableau n°8 : Evolution de la population des communes urbaines durant la période 2004-2014

Commune urbaine	Population en 2004	Population en 2014	TAAM entre 2004 -2014 en %
Iqliaa (Mun.)	47837	83235	5,69
Oulad Berhil (Mun.)	15369	24288	4,68
Ait laaza (Mun.)	9984	14259	3,63
Biougra (Mun.)	26784	37933	3,54
Oulad Teima (Mun.)	66183	89387	3,05
El Guerdane (Mun.)	9222	12313	2,93
Ait Melloul (Mun.)	130370	171847	2,80
Tiznit (Mun.)	57252	74699	2,70
Tafraout (Mun.)	4931	6345	2,55
Tata (Mun.)	15239	18611	2,02
Agadir (Mun.)	346106	421844	2,00
Ait Baha (Mun.)	4767	5668	1,75
Inezgane (Mun.)	112753	130333	1,46
Taroudant (Mun.)	69489	80149	1,44
Taliouine (Mun.)	5844	6727	1,42
Dcheira El Jihadia (Mun.)	89367	100336	1,16
Aoulouz (Mun.)	15531	17409	1,15
Akka (Mun.)	7102	6870	-0,33
Foum Zguid (Mun.)	9630	8986	-0,69
Fam El Hisn (Mun.)	7089	6353	-1,09
Irherm (Mun.)	4624	4108	-1,18

Source : Haut - Commissariat au Plan RGPH 2004 et 2014, calculs BET SUD.



Dynamique démographique de la région Souss-Massa

Evolution démographique des communes

Evolution des populations des localités urbaines de la région de Souss Massa

Afin de réaliser l'ampleur de l'évolution de la population urbaine de la Région

de Souss Massa, il faudrait noter que:

-L'armature urbaine de la région comptait à peine 5 localités urbaines en 1960, dont la municipalité d'Agadir avec moins de 17000 habitants, 3 centres autonomes et un autre centre urbain au sens du recensement ; en occurrence Aït Melloul relevant de la commune rurale du même nom et d'une taille démographique de moins de 2000 . En 1960, Taroudant occupait le premier rang démographique parmi les villes de la région de 1960. Elle a été déclassée au deuxième rang par la municipalité d'Agadir quelques années après. A la fin des années quatre vingt la ville de Taroudant est passée à la quatrième place avec une taille démographique de ville moyenne derrière Aït Melloul, Inezgane et Agadir qui se confirment en tant que grandes villes en devenir. Ainsi, le barycentre démographique de Souss Massa a connu depuis le début des années soixante un déplacement continu en direction du grand Agadir suite à l'exode rurale originaire des territoires de Souss Massa et des autres régions et des flux migratoires qui proviennent des milieux urbains d'autres régions voire de l'étranger.

Les chiffres parlent d'eux même, la population des communes urbaines en 1960 (c'est-à-dire les localités qui avaient le statut de municipalité et de centre autonome) est depuis passée de 50053 à 878872 habitants.

Tableau n°9 : Evolution de la population des communes urbaines de la région de Souss Massa entre 1960 et 1994

Commune urbaine	Population en 1960	Population en 1971	Population en 1982	Population en 1994	Population en 2004	Population en 2014
Aït Melloul (AC)	1606	5989	17712	82825	130370	171847
Tiznit (CA)	7694	11391	22922	43001	53682	74699
Agadir (Mun.)	16695	61192	111563	254865	346106	421844
Inezgane (CA)	6917	11495	17952	92534	112753	130333
Taroudant (CA)	17141	22272	35848	57136	69489	80149
Urbain de Souss Massa	50053	112339	205997	530361	712400	878872

Source : A. HAKIK : La mesure de la population urbaine et de sa croissance au Maroc: La difficile adéquation entre les impératifs administratifs, les outils de la statistique et l'extension des aires urbanisées , Université de Tours, Faculté de droit d'économie et des sciences sociales (Thèse Nationale, mars 2002).
-RGPH de 2004 et 2014



Dynamique démographique de la région Souss-Massa



Evolution démographique des communes

Evolution des populations des communes rurales

Durant la période intercensitaire 2004 - 2014, plusieurs communes rurales ont vu leur population régresser. Elles forment plus des deux tiers de l'ensemble des communes rurales de la région (72%). Les causes du déclin démographique de ces communes sont à rechercher dans les faits suivants :

- Situation géographique dans des zones soit montagneuses, difficiles d'accès soit à l'écart des axes routiers soit situés à proximité de pôles urbains caractérisés par une dynamique économique et qui drainent les flux migratoires.
- Inexistence d'activités pouvant contribuer au maintien des populations notamment celles en âge d'activité sur ces communes et réduire ainsi l'exode rural.
- Succession de plusieurs années de sécheresse.
- Faible niveau des indicateurs sociaux et des équipements de base.



Tableau n°10 : Communes rurales ayant connu un dépeuplement durant la période 2004 -2014

Commune rurales	Population en 2004	Population en 2014	TAAM (%) 2004 -2014
Azrar	5045	5038	-0,01
Ibn Yacoub	2934	2919	-0,05
Allougoum	8490	8418	-0,09
Sidi Hsaine	7507	7418	-0,12
Eddir	7664	7565	-0,13
Assaki	8296	8175	-0,15
Taghazout	5348	5260	-0,17
Ahl Ramel	8286	8132	-0,19
Ida Ougoummad	8065	7880	-0,23
Iguidi	9323	9100	-0,24
Tagmout	4751	4581	-0,36
Tizi N'Test	5391	5182	-0,39
Akka Ighane	6725	6452	-0,41
Aguinane	2923	2801	-0,43
Taouyalte	7818	7465	-0,46
Tigouga	4773	4553	-0,47
Tigzmerte	4110	3916	-0,48
Tamaloukte	4982	4739	-0,50
Zagmouzen	8645	8221	-0,50
Tissint	9927	9434	-0,51
Tizounine	2231	2119	-0,51
Imsouane	9353	8866	-0,53
Assaisse	7275	6838	-0,62
El Faïd	12811	12011	-0,64
Ouneine	8417	7866	-0,67
Amskroud	10020	9351	-0,69
Ahl Tifnoute	6339	5910	-0,70

Source : Haut - Commissariat au Plan RGPH 2004 et 2014, calculs BET SUD.



Dynamique démographique de la région Souss-Massa

Evolution démographique des communes

Tableau n°11 : Communes rurales ayant connu un dépeuplement durant la période 2004 -2014

Commune rurale	Population en 2004	Population en 2014	TAAM (%) 2004 -2014	Commune rurale	Population en 2004	Population en 2014	TAAM (%) 2004 -2014	Commune rurale	Population en 2004	Population en 2014	TAAM (%) 2004 -2014
Toubkal	9119	8489	-0,71	Tlilte	5066	4326	-1,57	Tadrart	5703	4530	-2,28
Reggada	14328	13284	-0,75	Bounaamane	12112	10310	-1,60	Tighmi	8058	6396	-2,28
Tnine Aglou	11062	10240	-0,77	Ait Ouadrim	6838	5817	-1,60	Bigoudine	6465	5131	-2,28
Tassousfi	7308	6724	-0,83	Imouzzer	6351	5402	-1,61	Tassegdelt	6526	5107	-2,42
Bounrar	6855	6304	-0,83	Aqesri	4873	4128	-1,65	Tanalt	3536	2744	-2,50
Talmakante	4369	4004	-0,87	Lamnizla	4994	4224	-1,66	Aziar	3803	2948	-2,51
Imi Mqourn	11748	10748	-0,89	Oum El Guerdane	3988	3370	-1,67	Ida Ou Gougmar	7519	5792	-2,58
Sidi Boushab	10438	9488	-0,95	Sidi AbdallahEl				Ait Ouafqa	5472	4210	-2,59
Ait Milk	11414	10370	-0,95	Bouchouari	9631	8128	-1,68	Ouijjane	6472	4938	-2,67
Argana	5327	4804	-1,03	Sidi Ahmed Ou Abdallah	4543	3833	-1,69	Tarsouat	3119	2375	-2,69
Ait Makhlouf	5279	4752	-1,05	Assads	5512	4650	-1,69	Targua Ntouchka	6517	4877	-2,86
Imoullass	9320	8388	-1,05	Sidi Bouabdelli	6826	5758	-1,69	Sidi Boaal	4042	3019	-2,88
Imilmaiss	7398	6584	-1,16	Tataoute	5630	4743	-1,70	Tizoughrane	6413	4769	-2,92
Tafraout El Mouloud	3602	3200	-1,18	Ammelne	4281	3603	-1,71	Toufelaaazt	2172	1614	-2,93
Kasbat Sidi Abdallah Ben M'Barek	7012	6196	-1,23	Amalou	3873	3256	-1,72	Idmine	4279	3179	-2,93
Tizgzaouine	5986	5272	-1,26	Ait Mzal	4555	3814	-1,76	Toumliline	3000	2131	-3,36
Tidsi Nissendalene	6180	5424	-1,30	Tisfane	2808	2338	-1,82	Oualqadi	3027	2146	-3,38
Tizaghte	4490	3920	-1,35	Arbaa Sahel	12944	10705	-1,88	Afella Ighir	4205	2973	-3,41
Tiqqi	10078	8773	-1,38	Toughmart	8184	6746	-1,91	Tizi Ntakoucht	1951	1368	-3,49
Aourir Rural	1820	1583	-1,39	Tassrirt	1887	1554	-1,92	Hilala	3831	2684	-3,50
El Maader El Kabir	7918	6885	-1,39	Aouguenz	5886	4801	-2,02	Ait Abdallah	2988	2086	-3,53
Ait Ouabelli	2776	2401	-1,44	Tindine	3612	2932	-2,06	Tnine Aday	2751	1903	-3,62
Sidi Ahmed Ou Moussa	4256	3679	-1,45	Adar	5367	4344	-2,09	Ida Ougnifidif	3151	2149	-3,75
Issafen	4002	3459	-1,45	Anzi	9508	7658	-2,14	Arbaa Ait Ahmed	7721	5257	-3,77
Sidi Abdallah Ou Said	4014	3463	-1,47	Irigh N'Tahala	1969	1577	-2,20	Sidi Mzal	2503	1701	-3,79
Tamanarte	7217	6198	-1,51	Azaghar N'Irs	5943	4748	-2,22	Ait Issafen	4941	3293	-3,98
Tafraouten	9334	7999	-1,53	Nihit	2357	1883	-2,22	Tabia	2329	1460	-4,56
				Arbaa Rasmouka	7503	5964	-2,27	Imi N'Tayart	2097	1164	-5,72
				Imaouen	3103	2466	-2,27				



Dynamique démographique de la région Souss-Massa

Evolution démographique des communes

Evolution des populations des communes rurales

Les communes rurales dont les populations ont évolué positivement sont au nombre de 44, soit 28% de l'ensemble des communes rurales de la région.

Tableau n° 12 : Communes rurales ayant connu une croissance démographique positive durant la période 2004 -2014

Commune rurale	Population en 2004	Population en 2014	TAAM (%) 2004 -2014
Lagfifat	17322	18811	0,83
Lamhara	10519	11374	0,78
Ait Igas	9553	10256	0,71
Tinzart	5513	5902	0,68
Tazemmourt	5676	6073	0,68
Tamri	17442	18577	0,63
Massa Rural	6694	7121	0,62
Igoudar Mnabha	8251	8767	0,61
Sidi Ouassay	8571	9087	0,59
Sidi Ouaziz	7881	8320	0,54
Arazane	7601	7999	0,51
Lamhadi	10651	11135	0,45
Tiout	2817	2920	0,36
Tirasse	7412	7656	0,32
Ouzioua	7467	7692	0,30
Talgjout	5662	5816	0,27
Ait Amira Rural	27613	28086	0,17
Ida Ou Moumen	6023	6105	0,14
Tafingout	6559	6635	0,12
Agadir Melloul	8756	8848	0,10
Askaouen	7447	7458	0,01
Ida Ou Gailal	6431	6436	0,01

Commune rurale	Population en 2004	Population en 2014	TAAM (%) 2004 -2014
Ouad Essafa	38530	56547	3,91
Sidi Bibi Rural	22481	32880	3,88
Sidi Dahmane	8414	11955	3,57
Drargua Rural	14602	19847	3,12
Inchaden	21542	28806	2,95
Ahmar Laglalcha	13854	17950	2,62
Temsia Rural	10047	12825	2,47
Oulad Aissa	9736	12331	2,39
Sidi Moussa Lhamri	12074	14976	2,18
Sidi Boumoussa	13727	16894	2,10
Zaouia Sidi Tahar	9511	11677	2,07
Sidi Ahmed Ou Amar	13753	15982	1,51
Machraa El Ain	9832	11378	1,47
Freija	7685	8792	1,35
Issen	10624	12119	1,33
Oulad Dahou	12902	14587	1,24
Belfaa Rural	20330	22949	1,22
Lakhnafif	8881	9936	1,13
Igli	10034	11197	1,10
Sidi Borja	9085	10000	0,96
Adis	5916	6511	0,96
El Koudia El Beida	19989	21875	0,91

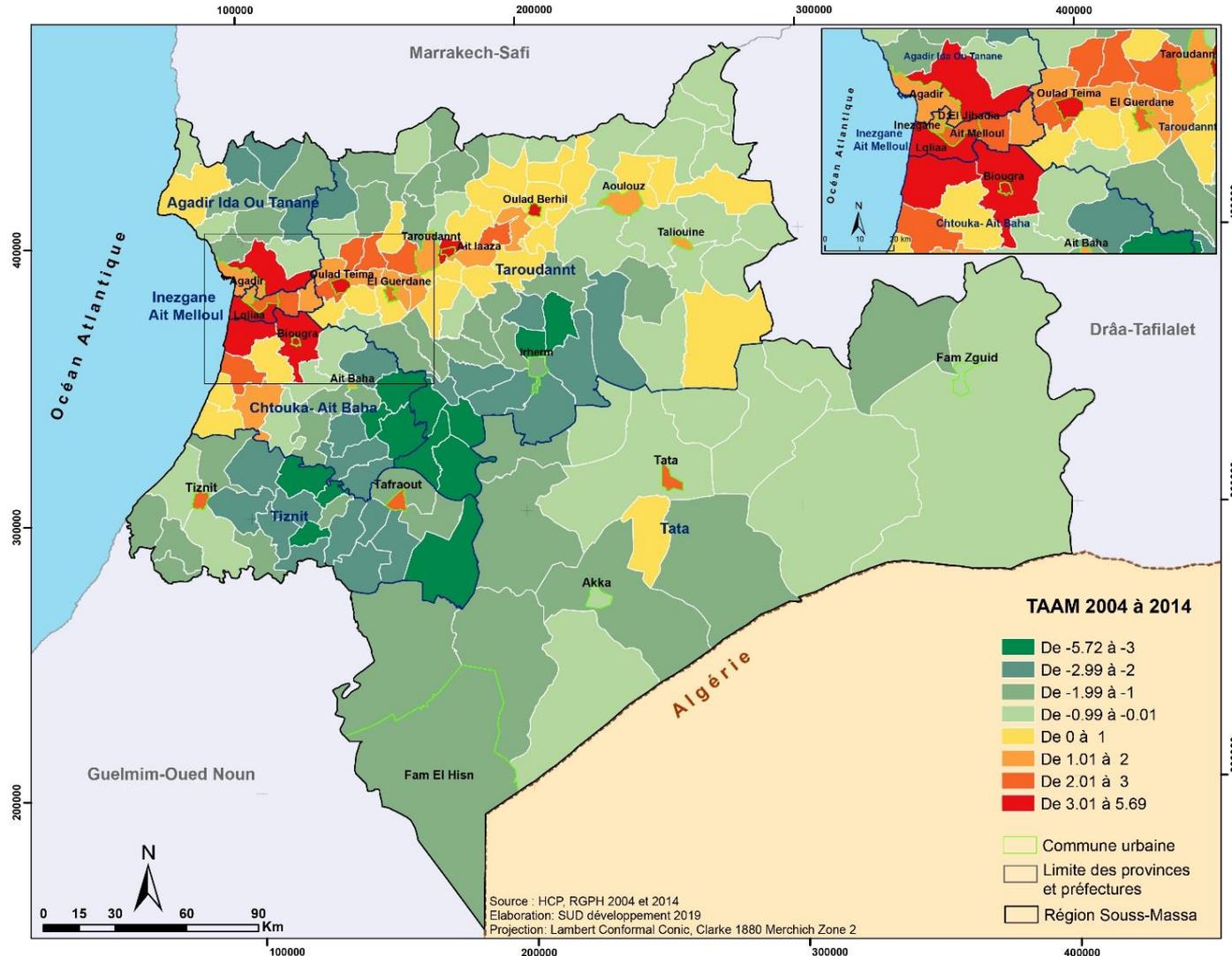
Source : Haut - Commissariat au Plan RGPH 2004 et 2014, calculs BET SUD.





Dynamique démographique de la région Souss-Massa

Carte n° 6 : TAAM 2004 à 2014 dans la région Souss-Massa



Dynamique démographique de la région Souss-Massa



Les mouvements migratoires de la région Souss-Massa

Les mouvements migratoires de la région Souss-Massa

L'étude des mouvements migratoires dans la région Souss-Massa-Draa a pour objet d'évaluer l'ampleur des échanges migratoires en termes de flux d'entrée et de sortie des populations ainsi que le solde migratoire de la région en rapport avec les autres régions et celui de ses provinces et préfectures, en se basant sur les mouvements migratoires relevés par le RGPH de 2004, durant la période quinquennale 1999-2004. En effet, les données récentes et détaillées concernant les flux migratoires au Maroc ne sont pas encore diffusées pour le recensement de 2014 ni pour la dernière enquête démographique par sondage qui vient d'être réalisée sur le terrain par le HCP.

Migrants en provenance de l'étranger vers la région

D'après le RGPH 2004, les arrivés de l'étranger vers la région Souss-Massa-Draa entre 1999 et 2004 s'élèvent à 4 774 immigrants, soit 9,1% des 52 208 immigrants qui se sont installés dans l'ensemble du Maroc en provenance de l'étranger durant cette période. La région Souss-Massa-Draa se place en troisième position en termes d'attraction des arrivants de l'étranger après la région de Casablanca (27%) et Rabat-Salé-Zemmour Zaer (17,1%). La région de Tanger-Tétouan occupant la quatrième place.

Mobilité interne dans la région

Flux d'entrée internes

Entre le 30 juillet 1999, date d'intronisation de SM Mohamed IV, et le 3 septembre 2004, date du RGPH 2004, la région du Souss-Massa-Draa a drainé des autres régions un total de 136 409 (12,2%) et s'est classée deuxième en termes d'attractivité extrarégionale derrière le Grand Casablanca qui a séduit le plus de migrants externes à son territoire avec 180 947 immigrants soit 16,2% du total des entrées nettes enregistrées par les 16 régions. Elles sont suivies par les régions de Rabat salé Zemmour Zaer (RSZZ) et Tanger Tétouen(TT) avec respectivement 11,9% et 8,9%.

Flux de sortie internes

La région Souss-Massa-Draa est une région phare de cette analyse des échanges migratoires entre régions. Son territoire est classé deuxième au titre des immigrations nettes et une fois de plus second parmi les émetteurs extrarégionaux. Parmi les 1 066 383 émigrations extrarégionales enregistrées au Maroc durant la période de référence étudiée, 11,5% ont été émises par Marrakech-Tensift-Al Haouz, 10,6% par la région Souss-Massa-Draa et 9,7% par Tanger-Tétouan. Les autres régions se succèdent avec des effectifs relativement moindres.

Dynamique démographique de la région Souss-Massa



Les mouvements migratoires de la région Souss-Massa

Solde migratoire de la région Souss-Massa-Draa

Le solde migratoire, exprimé en termes de différence entre les entrées et les sorties de la région Souss-Massa-Draa durant la période 1999-2004 est positif et s'élève à 18 440 immigrants. La région Souss-Massa-Draa s'est retrouvée finalement avec un excédent migratoire assez modeste, soit à peine 7,7% de l'excédent global, et tout juste le quart des gains réalisés par le Grand Casablanca qui se positionne en premier lieu avec un excédent migratoire de 75 579 personnes immigrantes, soit 31,8% du solde positif global, suivie par la région de Tanger-Tétouan avec 65 781 personnes (27,6%), puis Rabat-Salé-Zemmour -Zaer avec 40 351 personnes (17%).

Sur les 15 autres régions du Maroc, seules quatre ont pu imposer un solde migratoire négatif au Grand Casablanca. Il s'agit des régions de Tanger (TT), Rabat (RSZZ), Laâyoune (LBSH) et Dakhla (OL).

Parmi les 11 régions restantes, Doukkala Abda (DA), Souss-Massa-Draa, Marrakech Tensift Al Haouz (MTH) et Chaouia Ouardigha (CO) sont les principales régions à alimenter le solde migratoire du Grand Casablanca (GC). Sur les 75 759 personnes que Casablanca (GC) a pu soustraire au reste du Maroc, 72 726 personnes, soit 83% résultent des échanges avec les régions en question. Le solde migratoire positif du Grand Casablanca en provenance de la région Souss-Massa-Draa est de 14 535 immigrants.

Enfin, le solde migratoire de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima est positif vis-à-vis de la région Souss-Massa-Draa et s'élève à 2119 personnes.





Caractéristiques démographiques de la population de la région et de ses composantes

Répartition de la population selon le genre

L'analyse des données relatives au profil socio démographique vise une meilleure compréhension des phénomènes démographiques et de leur évolution. Ces données sont également très utiles pour une gestion rationnelle des territoires et une meilleure programmation des équipements destinés à satisfaire les besoins des populations.

Cette section sera consacrée à l'examen des structures de la population de la région Souss-Massa selon les principales caractéristiques de la population issues du recensement général de la population et de l'Habitat tels que l'âge, le genre et l'état matrimonial.

La structure selon le genre issue du RGPH 2014, montre que la proportion de femmes est de 51,1%. Le rapport de masculinité est de 95,7 hommes pour 100 femmes. Le tableau ci-dessous révèle que les provinces de Tata, Tiznit et dans une moindre mesure Taroudant enregistrent un déficit d'hommes par rapport aux femmes, les proportions des femmes y sont de 56%, 53,3% et 52% respectivement, soient des proportions largement supérieures à la moyenne régionale (51,1%).

Pour les autres provinces et préfectures, on n'observe pas de différences significatives entre les proportions des hommes et des femmes qui tournent autour de la moyenne de la région.

Ventilées selon le milieu de résidence, les données relatives à la répartition de la population urbaine selon le genre fait ressortir une légère prédominance des femmes dans la province de Tata (52,4% contre 47,6% d'hommes). En revanche, pour les autres provinces ou préfectures on relève plus ou moins un équilibre entre les hommes et les femmes à l'instar de l'ensemble de la région.

S'agissant du milieu rural, il y a lieu de noter une supériorité numérique des femmes par rapport aux hommes au niveau du milieu rural de la région Souss-Massa (52,6% de femmes) et de toutes ses composantes. Toutefois, ce déséquilibre en faveur des femmes s'accroît par ordre d'importance dans les provinces de Tata (proportion des femmes : 57,7%), Tiznit (55,2%), Taroudant (52,6%). Les autres provinces et préfectures connaissent plus ou moins un équilibre entre les deux sexes.

Tableau n°13 : Répartition de la population totale de la région et de ses composantes par sexe

Province	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Effectif	Taux
Agadir Ida Ou Tanane	301 264	50,3	297 493	49,7	598 757	100
Chtouka- Ait Baha	183 120	49,5	186 657	50,5	369 777	100
Inezgane Ait Melloul	268 757	50,3	265 768	49,7	534 525	100
Taroudant	400 778	48,0	434 129	52,0	834 907	100
Tiznit	95 875	46,7	109 307	53,3	205 182	100
Tata	50 519	44,0	64 239	56,0	114 758	100
Total de la région	1 300 313	48,9	1 357 593	51,1	2 657 906	100

Tableau n°14 : Répartition de la population urbaine de la région et de ses composantes par sexe

Province	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Effectif	Taux
Agadir Ida Ou Tanane	255 584	50,5	250 933	49,5	506 517	100
Chtouka- Ait Baha	56 721	50,0	56 718	50,0	113 439	100
Inezgane Ait Melloul	255 126	50,3	252 081	49,7	507 207	100
Taroudant	122 646	49,5	125 072	50,5	247 718	100
Tiznit	39 929	49,7	40 471	50,3	80 400	100
Tata	18 052	47,6	19 865	52,4	37 917	100
Total de la région	748 058	50,1	745 140	49,9	1 493 198	100

Tableau n°15 : Répartition de la population rurale de la région et de ses composantes par sexe

Province	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Effectif	Taux
Agadir Ida Ou Tanane	45 680	49,5	46 560	50,5	92 240	100
Chtouka- Ait Baha	126 399	49,3	129 939	50,7	256 338	100
Inezgane Ait Melloul	13 631	49,9	13 687	50,1	27 318	100
Taroudant	278 132	47,4	309 057	52,6	587 189	100
Tiznit	55 946	44,8	68 836	55,2	124 782	100
Tata	32 467	42,3	44 374	57,7	76 841	100
Total de la région	552 255	47,4	612 453	52,6	1 164 708	100

Source : Haut - Commissariat au Plan RGPH 2014, calculs BET SUD.

Caractéristiques démographiques de la population de la région et de ses composantes



Structure de la population par âge et sexe

Les données sur la structure de la population par grands groupes d'âge telles qu'elles ressortent du tableau ci-dessous et de la pyramide des âges en 2014 indiquent l'importance des classes d'âge actif. En effet, es grands groupes d'âge se présentent comme suit :

- Les jeunes de moins de 15 ans représentent 28,2% de la population totale de la région.
- La proportion de la catégorie de population ayant entre 15 et 59 ans est de 62,1%
- Les personnes âgées de 60 ans ou plus représentent 9,7%.

Il y a lieu de constater que ces proportions n'ont pas connu la même évolution durant la période intercensitaire. En effet, le groupe d'âge des moins de quinze a connu une régression de -4,7 points pourcentage puisque son poids est passé de 32,9% en 2004 à 28,2% en 2014. En revanche les deux autres groupes d'âge ont vu leur proportion augmenter sachant que le plus fort accroissement a été enregistré par le groupe des personnes potentiellement actives âgées de 15 à 59 ans (+3,3%) . Ceci implique une forte pression sur le marché de l'emploi.



Tableau n°16 : Répartition (%) de la population totale de la région par grands groupes d'âge entre 2004 et 2014

Grands groupes d'âges	Proportion de la population (%)		Ecart entre 2004 et 2014
	2004	2014	
00 – 14 ans	32,9	28,2	-4,7
15 – 59 ans	58,8	62,1	3,3
60 ans et +	8,1	9,7	1,6
Total	100,0	100,0	-

Source : Haut - Commissariat au Plan RGP 2004 et 2014, calculs BET SUD.

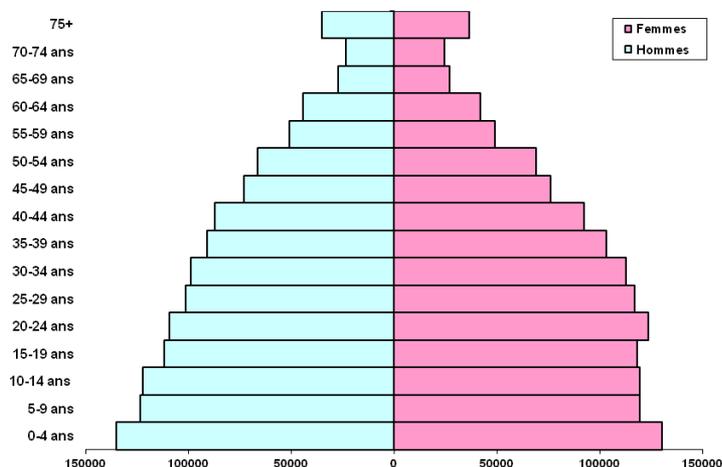
Caractéristiques démographiques de la population de la région et de ses composantes



Structure de la population par âge et sexe

La pyramide des âges de la population totale de la région en 2014 possède une allure d'une population jeune se traduisant par une base large au niveau du groupe d'âge des moins de cinq ans, sous l'effet conjugué d'une natalité élevée et d'une mortalité infantile faible. Mais elle se rétrécit aux groupes d'âge entre 5 et 20 ans pour s'élargir à nouveau au niveau du groupes des femmes ayant entre 20 et 25 ans, en raison de la forte fréquence des mouvements migratoires masculins à la recherche des opportunités d'emploi par rapport aux femmes dont une partie reste sur place. Tandis que la part des personnes âgées de 60 ans et plus, bien qu'elle est encore modeste commence à prendre de l'ampleur.

Graphes n°3 : Pyramide des âges de la population totale de la région en 2014



Source : Haut - Commissariat au Plan RGPH 2014, BET SUD.

Tableau n°17 : Répartition de la population totale de la région par groupe d'âge en 2014

Grand groupe d'âge	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
0-4 ans	135233	10,4	130329	9,6	265791	10
5-9 ans	123530	9,5	119468	8,8	241869	9,1
10-14 ans	122229	9,4	119468	8,8	241869	9,1
15-19 ans	111827	8,6	118111	8,7	231238	8,7
20-24 ans	109226	8,4	123541	9,1	231238	8,7
25-29 ans	101424	7,8	116753	8,6	217948	8,2
30-34 ans	98824	7,6	112680	8,3	209975	7,9
35-39 ans	91022	7	103177	7,6	194027	7,3
40-44 ans	87121	6,7	92316	6,8	180738	6,8
45-49 ans	72818	5,6	76025	5,6	148843	5,6
50-54 ans	66316	5,1	69237	5,1	135553	5,1
55-59 ans	50712	3,9	48873	3,6	101000	3,8
60-64 ans	44211	3,4	42085	3,1	85053	3,2
65-69 ans	27307	2,1	27152	2	53158	2
70-74 ans	23406	1,8	24437	1,8	47842	1,8
75 ans et plus	35108	2,7	36655	2,7	71763	2,7
Ensemble	1300313	100	1360308	100	2657906	100

Source : Haut - Commissariat au Plan RGPH 2014, BET SUD.



Caractéristiques démographiques de la population de la région et de ses composantes

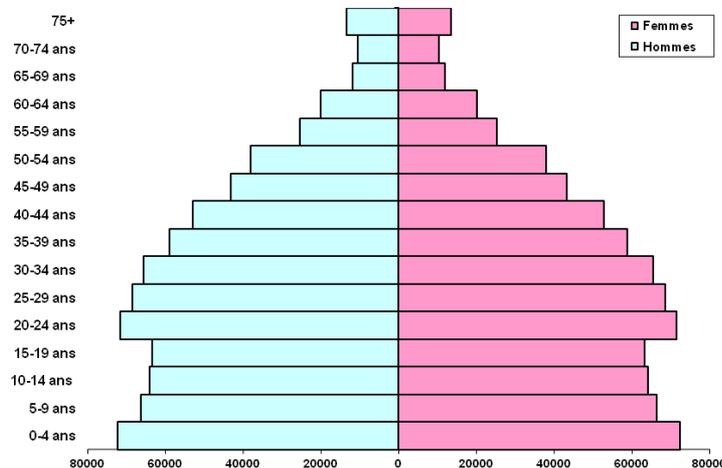
Structure de la population par âge et sexe

Les structures par âge de la population ainsi que les pyramides des âges par milieu de résidence font ressortir une relative jeunesse de la population rurale par rapport à la population urbaine de la région. En effet les moins de 15 ans représentent 28,9% en milieu rural contre 27,7% en milieu urbain.

En revanche, les jeunes âgés de 20- 30 ans sont plus prépondérants en milieu urbain (18,1%) en comparaison avec le milieu rural (15,5%).

Tandis que les vieillards âgés de 60 ans et plus sont relativement plus nombreux en milieu rural (12,2%) qu'en milieu urbain (7,8%).

Graphes n° 5 : Pyramide des âges de la population urbaine de la région en 2014



Source : Haut - Commissariat au Plan RGPH 2014, BET SUD.

Tableau n°18 : Répartition de la population urbaine de la région par groupe d'âge en 2014

Grand groupe d'âge	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
0-4 ans	72279	10,2	72279	9,7	149320	10
5-9 ans	66317	9,2	66317	8,9	134388	9
10-14 ans	64082	8,9	64082	8,6	129908	8,7
15-19 ans	63337	8,6	63337	8,5	126922	8,5
20-24 ans	71533	9	71533	9,6	138867	9,3
25-29 ans	68553	8,4	68553	9,2	131401	8,8
30-34 ans	65572	8,1	65572	8,8	125429	8,4
35-39 ans	58866	7,4	58866	7,9	113483	7,6
40-44 ans	52905	7,1	52905	7,1	106017	7,1
45-49 ans	43218	5,9	43218	5,8	88099	5,9
50-54 ans	38002	5,4	38002	5,1	77646	5,2
55-59 ans	25335	4	25335	3,4	55248	3,7
60-64 ans	20119	3,1	20119	2,7	43303	2,9
65-69 ans	11922	1,7	11922	1,6	25384	1,7
70-74 ans	10432	1,3	10432	1,4	20905	1,4
75 ans et plus	13413	1,8	13413	1,8	26878	1,8
Ensemble	745885	100	745885	100	1493198	100

Source : Haut - Commissariat au Plan RGPH 2014, BET SUD.

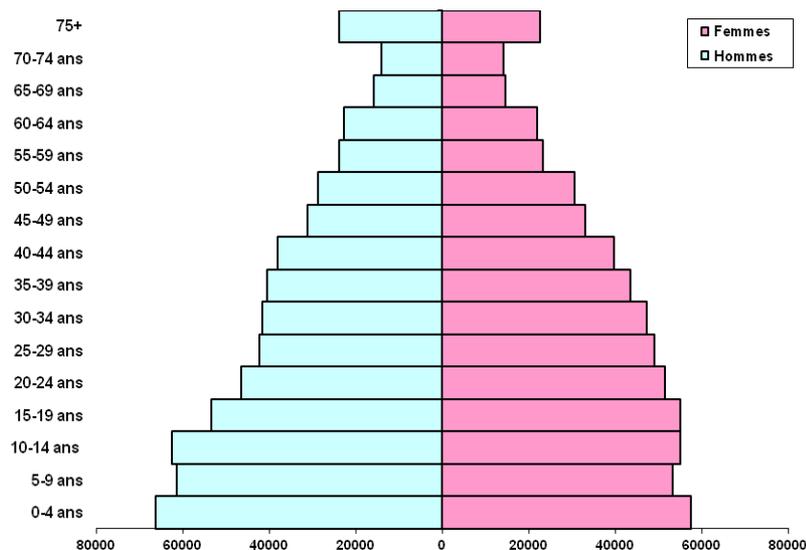
Caractéristiques démographiques de la population de la région et de ses composantes



Structure de la population par âge et sexe

Par ailleurs, c'est dans les zones urbanisées de la région que la part de la population en âge d'activité (15-59 ans) dans la population totale de la région est la plus importante (64,5% en milieu urbain contre 59% observé en milieu rural). La différence est de 5,5 points pourcentage.

Graphe n°6 : Pyramide des âges de la population rurale de la région en 2014



Source : Haut - Commissariat au Plan RGPH 2014, BET SUD.

Graphe n°19 : Répartition de la population rurale de la région par groupe d'âge en 2014

Grand groupe d'âge	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
0-4 ans	66145	10,8	57571	9,4	116471	10
5-9 ans	61245	10	53283	8,7	108318	9,3
10-14 ans	62470	10,2	55121	9	111812	9,6
15-19 ans	53283	8,7	55121	9	102494	8,8
20-24 ans	46546	7,6	51446	8,4	93177	8
25-29 ans	42259	6,9	48996	8	87353	7,5
30-34 ans	41647	6,8	47159	7,7	85024	7,3
35-39 ans	40422	6,6	43484	7,1	80365	6,9
40-44 ans	37972	6,2	39809	6,5	74541	6,4
45-49 ans	31235	5,1	33072	5,4	61730	5,3
50-54 ans	28785	4,7	30623	5	57071	4,9
55-59 ans	23886	3,9	23273	3,8	45424	3,9
60-64 ans	22661	3,7	22048	3,6	41929	3,6
65-69 ans	15924	2,6	14699	2,4	29118	2,5
70-74 ans	14086	2,3	14086	2,3	26788	2,3
75 ans et plus	23886	3,9	22661	3,7	44259	3,8
Ensemble	612 453	100	612 453	100	1 164 708	100

Source : Haut - Commissariat au Plan RGPH 2014, BET SUD.



Caractéristiques démographiques de la population de la région et de ses composantes

L'Etat matrimonial de la population

L'analyse de l'état matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus fait ressortir la prédominance du statut de célibat avec 52,5% de l'effectif total. La répartition selon le genre montre que le célibat concerne davantage les hommes puisque le taux de célibat est nettement plus bas chez les femmes en raison du mariage tardif des hommes (56,8% contre 48,4% parmi les femmes). En revanche, la surmortalité masculine due à l'écart d'âge au mariage entre les hommes et les femmes et le remariage des hommes expliquent le taux de veuvage élevé chez les femmes (7% contre 0,6% parmi les hommes).

On n'observe pas de différences significatives entre les deux milieux urbain et rural pour ce qui est du statut des célibataires et des mariés. En revanche, de légères différences sont enregistrées au niveau des divorcés et des veufs. En effet, les divorcés sont légèrement plus nombreux en milieu urbain (1,7% contre 0,8% en milieu rural) et inversement, les veufs sont plus nombreux en milieu rural (4,5% contre 3,4% en milieu urbain).

Selon le genre, le divorce touche relativement plus les femmes que les hommes. Mais, il est légèrement plus important en milieu urbain (2,8% parmi les femmes contre 1,3% en milieu rural).

Tableau n°20 : Répartition (en %) de la population totale de la région Souss-Massa selon l'état matrimonial en 2014

État matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	56.8	48.4	52.5
Marié	42.2	42.4	42.3
Divorcé	0.5	2.1	1.3
Veuf	0.6	7.0	3.9
Total	100	100	100

Tableau n°21 : Répartition (en %) de la population urbaine de la région Souss-Massa selon l'état matrimonial en 2014

État matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	57.5	48.4	52.9
Marié	41.4	42.6	42.0
Divorcé	0.6	2.8	1.7
Veuf	0.4	6.3	3.4
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau n°22 : Répartition (en %) de la population rurale de la région Souss-Massa selon l'état matrimonial en 2014

État matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	55.8	48.5	52.0
Marié	43.1	42.3	42.7
Divorcé	0.3	1.3	0.8
Veuf	0.7	7.9	4.5
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Haut - Commissariat au Plan RGPH 2014, calculs BET SUD.



Caractéristiques démographiques de la population de la région et de ses composantes

L'Etat matrimonial de la population

Age au premier mariage

L'âge moyen au premier mariage au niveau de la région est de 28,7 ans. Selon le genre, un écart d'environ 4,4 ans entre les hommes (31 ans) et les femmes (26,6 ans). L'examen de cet indicateur selon le lieu de résidence montre que les femmes se marient tardivement d'une année en moyenne en milieu rural (27,2 ans) relativement en milieu urbain (26,1). De même, une différence d'une année est observée chez les hommes (31,4 ans parmi les citadins contre 30,4 ans parmi les ruraux). Les différences d'âge entre les hommes et les femmes est 5,3 ans en milieu urbain et de 3,2 ans en milieu rural.

Le célibat définitif

Le célibat définitif à l'âge de 55 ans (proportion de personnes qui restent définitivement célibataires et qui ont atteint l'âge de 55 ans) est de 4,6% au niveau de la région. Le taux de célibat est relativement plus élevé parmi les hommes (6,6%) que parmi les femmes (3,9%). Par milieu de résidence, le taux de célibat à l'âge de 55 ans est relativement plus élevé en milieu urbain (5,4%) qu'en milieu rural (5,8%).

Tableau n°23 : Age au premier mariage (en années) de la population de la région Souss-Massa selon le milieu de résidence et le genre en 2014

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Milieu urbain	31.4	26.1	28.7
Milieu rural	30.4	27.2	28.6
Ensemble	31.0	26.6	28.7

Source : Haut - Commissariat au Plan RGPH 2014, calculs BET SUD.

Tableau n°24 : Taux de célibat (%) de la population de la région Souss-Massa selon le genre et le milieu de résidence en 2014

Genre	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	6,4	6,8	6,6
Féminin	3,4	4,1	3,9
Ensemble	5,4	5,8	4,6

Source : Haut - Commissariat au Plan RGPH 2014, calculs BET SUD.



Caractéristiques démographiques de la population de la région et de ses composantes



Le niveau de fécondité

L'analyse de la fécondité qui constitue l'un des déterminants de l'accroissement démographique se fera à travers deux indicateurs importants à savoir l'indice synthétique de fécondité et les taux de fécondité par âge.

L'indice synthétique de fécondité ou le nombre moyen d'enfants par femme est 2,2 enfants par femme dans la région, soit l'équivalent de celui enregistré au niveau national (2,2). Selon le milieu de résidence on constate que le niveau de fécondité en milieu rural (2,2) est légèrement supérieur à celui du milieu urbain (2,1).

Le taux de fécondité par âge le plus élevé est enregistré au niveau de la tranche 25-29 ans. En effet, il est de 110,3 enfants pour 1000 femmes en milieu rural contre 109,5 en milieu urbain durant l'année précédant le recensement de 2014. Tous les taux de fécondité observés en milieu urbain sont légèrement supérieurs à ceux enregistrés en milieu rural excepté pour les groupe d'âge 25-29 ans pour lequel le taux de fécondité des femmes rurales est légèrement supérieur à celui des femmes urbaines.

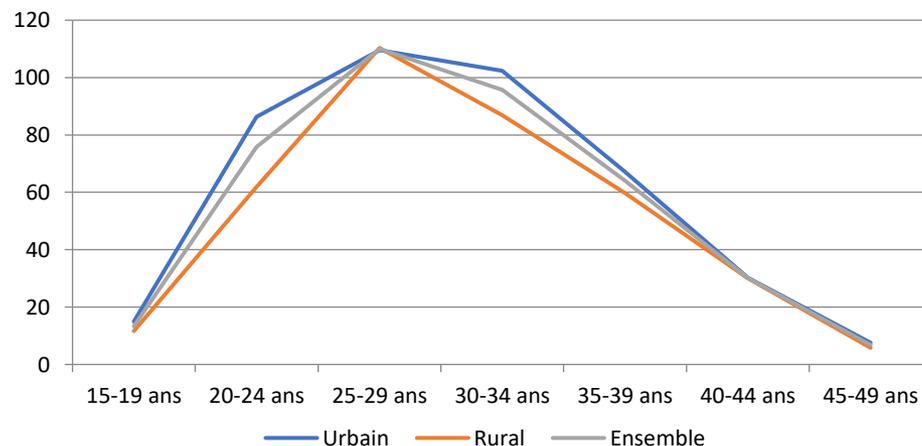


Tableau n°25 : Taux de fécondité (en pour mille) des femmes âgées de 15 à 49 ans selon le milieu de résidence de la région en 2014

Grand groupe d'âge	Urbain	Rural	Ensemble
15-19 ans	15,0	11,7	13,4
20-24 ans	86,3	61,9	75,8
25-29 ans	109,5	110,3	109,9
30-34 ans	102,3	86,9	95,7
35-39 ans	67,2	59,8	64,1
40-44 ans	30,3	30,1	30,2
45-49 ans	7,6	5,8	6,8
Indice synthétique de fécondité	2,1	2,2	2,2

Source : Haut - Commissariat au Plan RGPH 2014, calculs BET SUD.

Graphes n°7 : Taux de fécondité (en pour mille) des femmes âgées de 15 à 49 ans selon le milieu de résidence de la région en 2014



Source : Haut - Commissariat au Plan RGPH 2014, BET SUD.



Caractéristiques démographiques de la population de la région et de ses composantes

Evolution des effectifs de ménages

L'effectif des ménages de la région Souss-Massa qui était en 2004 de 456 191 ménages s'élevait en 2014 à 601 511 ménages ; soit un taux d'accroissement annuel moyen durant la période intercensitaire [2004 – 2014] de 2,3%.

L'évolution des effectifs des ménages selon les composantes provinciales et préfectorales de la région montre qu'elles ont toutes enregistré des accroissements positifs. Les plus forts taux d'accroissements ont été enregistrés au niveau de Chtouka Ait Baha (3,1%), Inezgane Ait Melloul (2,9%) et Agadir Ida Ou Tanane (2,8%) alors que les plus faibles ont été observés dans les provinces de Tata (0,8%), Tiznit (1,0%) et Taroudant (1,8%).

Les données relatives à la répartition des effectifs des ménages selon le milieu de résidence en 2014 montrent que 353 802 ménages résident en milieu urbain ; soit 59,8% du total des ménages de la région alors que l'effectif des ménages ruraux est de 247 709 ménages. Leur poids qui est passé de 48,9% en 2004 à 41,2% en 2014 a diminué de 7,7 points pourcentage durant la période intercensitaire.

Evolution des tailles de ménages

Etant donné la baisse de la fécondité, les mutations de la structure familiale et l'intensification des mouvements migratoires ainsi que l'augmentation de l'urbanisation, la taille moyenne des ménages a décliné en passant de 5,1 personnes en 2004 à 4,4 personnes en 2014. Ce déclin concerne relativement plus le milieu rural que le milieu urbain.

A noter que les baisses les plus importantes de la taille moyenne des ménages ont été enregistrées dans les provinces les moins urbanisées, à savoir Tata (6 en 2004 contre 5,1 en 2014), Tiznit (4,8 contre 4) et Taroudant (5,7 contre 4,9).

Tableau n°25 : Evolution des effectifs des ménages de la région Souss-Massa et de ses provinces et préfectures selon le milieu de résidence.

Province	Nombre de ménages en 2004			Nombre de ménages en 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Agadir Ida Ou Tanane	85 159	18 236	103395	124 107	19 645	143.752
Chtouka- Ait Baha	9 030	52 389	61419	27 810	60 922	88732
Inezgane Ait Melloul	81 513	6 273	87786	118 297	6 043	124340
Taroudant	37 721	100 333	138054	55 405	115 781	171 186
Tiznit	13098	32090	45188	20 191	30 951	51 142
Tata	6633	13716	20349	7 992	14 367	22 359
Total de la région	233 154	223 037	456191	353 802	247 709	601 511

Tableau n°26 : Evolution des tailles des ménages de la région de Souss Massa selon les provinces et le milieu de résidence

Province	Taille des ménages en 2004			Taille des ménages en 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Agadir Ida Ou Tanane	4,5	5,6	4,7	4,1	4,7	4,2
Chtouka- Ait Baha	4,4	4,9	4,8	4,1	4,2	4,2
Inezgane Ait Melloul	4,7	5,4	4,8	4,3	4,5	4,3
Taroudant	4,9	5,9	5,7	4,5	5,1	4,9
Tiznit	4,5	4,9	4,8	4,0	4,0	4,0
Tata	5,9	6,0	6,0	4,7	5,3	5,1
Total de la région	4,7	5,5	5,1	4,2	4,7	4,4

Source : Haut - Commissariat au Plan RGP 2004 et 2014, calculs BET SUD.



Projections démographiques



Les projections démographiques représentent un outil très utile pour les opérations d'aménagement de territoire. Anticiper l'évolution des effectifs et des structures des populations de la région, des provinces, des préfectures et des communes et avoir une visibilité sur leur devenir à court, moyen et long terme aide à prévoir et à calibrer au mieux les équipements et les services de proximité nécessaires à la satisfaction des besoins de ces populations.

Cette partie abordera l'analyse des projections de la population de la région Souss-Massa et de ses composantes territoriales sur la période 2014- 2045.

Les hypothèses de travail ayant servi à l'élaboration de ces projections sont les suivantes :

L'année de base des projections est celle du Recensement général de la Population et de l'Habitat de 2014.

Prise en compte des projections réalisées par le HCP en mai 2017 (Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques) réalisées au niveau national par la méthode des composantes en utilisant les variables démographiques qui influent sur les tendances démographiques à savoir la fécondité, la mortalité et la migration.

Pour les projections au niveau des provinces et par âge et sexe, et en raison de l'absence de données concernant deux composantes essentielles en l'occurrence la mortalité et son profil selon le genre et l'âge ainsi que la migration, la méthode adoptée est celle des taux d'accroissement des effectifs des provinces et préfectures qui sont réajustés par rapport aux projections effectuées niveau national pour assurer leur compatibilité et leur cohérence. Une fois les effectifs totaux pour la région et les provinces déterminés, ils sont répartis par sexe et âge en tenant compte des structures observées lors du RGPH 2014. Les taux d'accroissement utilisés pour effectuer les projections sont ceux observés durant la période intercensitaire 2004 et 2014.





Projections démographiques

Projections des effectifs globaux des populations de la région et de ses composantes territoriales

Les projections démographiques effectuées, laissent augurer que la région Souss-Massa dont la population s'élevait au milieu de l'année 2014 à 2 669 480 personnes compterait en 2030 un effectif de 3 315 230 habitants et 4 159 731 en 2045. Le territoire de la région gagnerait ainsi 645 750 personnes en l'espace de seize ans soit 24% de la population de l'année de base des projections et 1 490 251 en l'espace de 31 ans.

En termes de rythme de croissance démographique, la région connaîtrait un taux d'accroissement annuel moyen au cours de la période 2014-2045 de l'ordre de 1,36%.

Selon ces projections, les provinces les plus peuplées en 2014 le seraient en 2030 et 2045 à l'exception de la province de Taroudant qui était à la tête du classement avec une proportion dans la population totale de la région de 31,4% en 2014 sera au 3ème rang en 2045 (22,2%). Ainsi, la préfecture d'Agadir Ida Ou Tanane viendra en tête avec un poids de 28% en 2045, après avoir été en seconde position en 2014 avec 22,4%, suivie d'Inezgane Ait Melloul avec 27,5% en 2045. Le reste des provinces, garde le classement de 2014 en 2045, bien que leurs poids ont augmenté à l'exception de Tiznit (7,8% en 2014 contre 4,4% en 2045).

Tableau n° 27 : Projections de la population de la région Souss-Massa et de ses composantes provinciales et préfectorales pour la période 2014 à 2045

Année	Agadir Ida Ou	Chtouka- Ait	Inezgane Ait	Taroudant	Tiznit	Tata	Région
	Tanane	Baha	Melloul				
2014	598020	369720	538360	838000	207470	117910	2669480
2015	611320	376910	552840	840300	206240	117130	2704740
2016	624960	384440	567570	842760	205140	116350	2741220
2017	638890	392310	582530	845280	204180	115580	2778770
2018	653090	400490	597670	847820	203330	114800	2817200
2019	667500	408970	612970	850330	202580	114020	2856370
2020	682110	417750	628390	852770	201920	113210	2896150
2021	696860	426830	643910	855100	201350	112380	2936430
2022	711740	436210	659470	857320	200860	111530	2977130
2023	726730	445900	675080	859430	200440	110650	3018230
2024	741820	455910	690710	861430	200090	109760	3059720
2025	756990	466270	706370	863320	199820	108850	3101620
2026	772250	476980	722020	865120	199620	107920	3143910
2027	787540	488040	737650	866810	199500	106970	3186510
2028	802850	499460	753210	868380	199430	106000	3229330
2029	818140	511230	768690	869800	199410	105010	3272280
2030	833360	523350	784010	871060	199450	104000	3315230
2031	850861	534864	802669	873151	197894	103740	3360317
2032	868729	546631	821773	875246	196351	103481	3406017
2033	886972	558657	841331	877347	194819	103222	3452339
2034	905598	570947	861355	879452	193300	102964	3499291
2035	924616	583508	881855	881563	191792	102706	3546881
2036	944033	596345	902843	883679	190296	102450	3595119
2037	963858	609465	924331	885800	188812	102194	3644013
2038	984099	622873	946330	887926	187339	101938	3693571
2039	1004765	636576	968853	890057	185878	101683	3743804
2040	1025865	650581	991911	892193	184428	101429	3794720
2041	1047408	664893	1015519	894334	182989	101175	3846328
2042	1069403	679521	1039688	896480	181562	100923	3898638
2043	1091861	694471	1064433	898632	180146	100670	3951659
2044	1114790	709749	1089766	900789	178741	100419	4005402
2045	1138201	725363	1115703	902950	177346	100168	4159731

Source : Haut - Commissariat au Plan, calculs des consultants BET SUD.



Projections démographiques

Evolution des poids démographiques des provinces

Les projections démographiques par province font ressortir des disparités des poids démographiques des différentes composantes territoriales de la région sous l'effet de l'exode rural et des flux migratoires. En effet, Seules trois provinces et préfectures enregistreraient une augmentation de leurs poids démographiques entre 2014 et 2045. Il s'agit des préfectures les plus urbanisées d'Inezgane Ait Melloul, d'Agadir Ida Ou Tanane et la province de Chtouka Ait Baha qui gagneraient respectivement 7,3 points, 5,6 et 4,1 points. Le poids des autres provinces diminueraient durant la même période. Les plus importantes régressions seraient enregistrées au niveau de Taroudant (-9,2 points) suivie par Tiznit (-3,4 points) et enfin, Tata (-1,9 points).

Tableau n° 28 : Projections de la population de la région et de ses provinces entre 2014-2045

Province / Préfecture	Effectif de la population				Poids dans la région (en %)				TAAM (%)
	2014	2020	2030	2045	2014	2020	2030	2045	
Agadir-Ida -Outanane	598 020	682 110	833 360	1138201	22,4	23,6	25,1	28,0	2,1
Chtouka- Ait Baha	369 720	417 750	523 350	725363	13,8	14,4	15,8	17,9	2,2
Inezgane- Ait Melloul	538 360	628 390	784 010	1115703	20,2	21,7	23,6	27,5	2,38
Taroudannt	838 000	852 770	871 060	902950	31,4	29,4	26,3	22,2	0,24
Tata	117 910	113 210	104 000	177346	4,4	3,9	3,1	2,5	-0,78
Tiznit	207 470	201 920	199 450	100168	7,8	7	6	4,4	-0,25
Région	2 669 480	2 896 150	3 315 230	4159731	100	100	100	100,0	1,36

Source : Haut - Commissariat au Plan, calculs des consultants BET SUD.





Projections démographiques

Projections selon les milieux de résidence

La composante urbaine de la région continuera sa tendance haussière durant la période couverte par les projections, en revanche celle du milieu rural connaîtra une baisse durant la même période. Ainsi, la population urbaine passerait de 1 497 450 habitants en 2014 à 2 300 420 habitants en 2030, ensuite à 3 513 033 en 2045 soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,72%. Celle du milieu rural connaîtra une diminution ; son taux de croissance moyen annuel serait de - 0,9%.

L'examen de l'évolution des populations provinciales selon les milieux de résidence permet de faire les constats suivants :

Les profils démographiques de plusieurs provinces seraient affectés par l'importance de leur population rurale bien que leur composante urbaine continuerait à évoluer positivement. Leur population rurale aurait tendance à baisser durant la période couverte par les projections. C'est le cas des provinces de Tiznit dont le taux d'accroissement de la population rurale serait de -2,98%, Agadir Ida Ou Tanane (-1,96%), Tata (-1,58%) et Taroudant (-0,80%).

Les populations urbaines continueraient à augmenter mais à des rythmes inférieurs à ceux observés dans le passé et notamment durant la période intercensitaire [2004, 2014]. Le Taux d'accroissement de la population urbaine le plus élevé est observé à Chtouka Ait Baha (5,42%) suivie par Agadir Ida Ou Tanane (2,63%).

Tableau n° 29 : Projections de la population selon les provinces et le milieu de résidence entre 2014 et 2045

		Province / Préfecture						
		Agadir-Ida Outanane	Chtouka-Ait Baha	Inezgane-Ait Melloul	Taroudannt	Tata	Tiznit	Région
Effectif de la population urbaine	2014	505 330	112 380	510 980	247 420	40 740	80 600	1 497 450
	2030	765 870	261 680	755 440	352 000	44 180	121 250	2 300 420
	2045	1 130 499	577 585	1 089 309	490 025	47 683	177 933	3 513 033
	TAAM (%)	2,63	5,42	2,47	2,23	0,51	2,59	2,72
Effectif de la population rurale	2014	92 690	257 340	27 380	590 580	77 170	126 870	1 172 030
	2030	67 490	261 670	28 570	519 060	59 820	78 200	1 014 810
	2045	50 152	265 623	29 749	460 143	47 108	49 674	902 449
	TAAM (%)	-1,96	0,1	0,27	-0,8	-1,58	-2,98	-0,9

Source : Haut - Commissariat au Plan, calculs des consultants BET SUD.





Projections démographiques

Evolution de l'urbanisation

Le taux d'urbanisation de la région connaîtra une augmentation significative et passera de 56,1% en 2014 à 69,4% en 2030 et à 79,6% en 2045. Plusieurs provinces et préfectures deviendraient majoritairement urbaines. Il s'agit des préfectures d'Inezgane Ait Melloul (97,3%), Agadir Ida Ou Tanane (95,8%). Les taux d'urbanisation les plus faibles dégagés par les projections concernent les provinces de Tata (50,3%), Taroudant (51,6%), et enfin Chtouka Ait Baha (68,5%).

Tableau n°30 : Evolution du taux d'urbanisation par province de 2014 à 2045

	Taux d'urbanisation (%)			
	2014	2020	2030	2045
Agadir-Ida Outanane	84,5	87,9	91,9	95,8
Chtouka- Ait Baha	30,4	37,6	50	68,5
Inezgane- Ait Melloul	94,9	95,5	96,4	97,3
Taroudannt	29,5	33,6	40,4	51,6
Tata	34,6	37,7	42,5	50,3
Tiznit	38,8	47,2	60,8	78,2
Région	56,1	61,5	69,4	79,6

Source : Haut - Commissariat au Plan, calculs des consultants BET SUD.





Projections démographiques

Projections de la population selon la structure par âge et sexe

Les projections de la population de la région concernant la structure selon le genre serait caractérisée comme par le passé par un surplus de l'effectif des hommes par rapport à celui des femmes. En effet la proportion des hommes serait en 2030 de 50,9% alors que celle des femmes s'établirait à 49,1%.

La répartition selon les grands groupes d'âge serait marquée par les faits suivants :

- Une tendance à la baisse des jeunes de moins de 15 ans suite au fléchissement de la fécondité. La proportion de cette catégorie passerait de 28,2% en 2014 à 22,2% en 2030 ; soit une chute de 6 points en l'espace de 16 ans.
- Le poids de la population potentiellement active connaîtra un légère hausse de 1 point en passant de 62,1% à 63,1% en 2030.
- La proportion de la population de 3^{ème} âge (60 ans et plus) connaîtra une hausse significative en raison de l'amélioration des conditions sanitaires et de l'allongement de l'espérance de vie. Cette proportion passerait de 9,7% en 2014 à 14,7% en 2030.

Tableau n° 31 : Evolution de la structure de la population par grands groupes d'âge (en %)
entre 2014 et 2045

Groupes d'âge	2014	2030
0-14 ans	28,2	22,2
15-59 ans	62,1	63,1
60 ans et plus	9,7	14,7

Tableau n°32 : Evolution de la structure de la population par sexe et âge de 2014 à 2045

Groupe Age	Effectif de population 2014			Effectif de population en 2045		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	135233	130329	266719	211644	203970	415973
5-9	123530	119468	244243	193329	186973	378536
10-14	122229	119468	242784	191294	186973	378536
15 19	111827	118111	231381	175014	184848	361897
20 24	109226	123541	233398	170944	193347	361897
25 29	101424	116753	219021	158733	182723	341098
30 34	98824	112680	211861	154663	176349	328619
35 39	91022	103177	194920	142453	161476	303660
40 44	87121	92316	181003	136348	144479	282862
45 49	72818	76025	149184	113962	118983	232945
50-54	66316	69237	135266	103787	108359	212146
55-59	50712	48873	100538	79367	76489	158070
60-64	44211	42085	86390	69191	65865	133111
65-69	27307	27152	54314	42736	42494	83195
70_74	23406	24437	47437	36631	38244	74875
75_79	35108	36655	71021	54946	57367	112313
Total	1 300 313	1 360 308	2 660 621	2 035 043	2 124 688	4 159 731

Source : Haut - Commissariat au Plan, calculs des consultants BET SUD.

Conclusion



Sous Massa est l'une des régions les moins peuplées du pays mais dont la démographie présente de grandes disparités en termes de répartition spatiale de ses effectifs entre les différentes composantes spatiales de la région, entre les milieux urbain et rural et entre les plaines, les montagnes et les territoires adjacents des espaces présahariens.

Ces disparités sont exprimées en termes d'écart importants entre les densités de population des composantes territoriales de la région, en termes de répulsion ou d'attraction des populations en relation avec les opportunités économiques de chacun des territoires en présence.

Les deux préfectures de la région de Souss Massa, en occurrence Inezgane Aït Melloul et Agdir Ida Ou Tanane, connaissent l'atterrissage de l'essentiel des flux migratoires internes et externes qui s'orientent vers la région. Les deux espaces préfectoraux connaissent une concentration des activités économiques et de la population urbaine insinuant la formation d'une zone métropolitaine importante au Gand Agadir.

Les perspectives d'évolution de la démographie de la région ne s'écartent pas vraiment de ce qui est attendu pour la majorité des autres régions du pays. En effet, les enfants de moins de 15 ans vont voir leur part évoluer à la baisse au moment où la population de 3ème âge va voir sa part augmenter. En revanche, les potentiellement actifs vont garder pratiquement leur part actuelle ?



La situation de l'emploi dans la région



Toutes les analyses effectuées à propos du contexte marocain s'accordent à montrer qu'au cours des vingt dernières années, le Maroc a renoué avec la croissance. Il s'agit d'un moment marqué par une accélération de ses rythmes d'investissement et de croissance : les taux d'investissement et de croissance du PIB/tête en termes réels sont en moyenne de 30 % et de 3,6% contre 25% et 1% pour la période 1990-99 ».

Selon la dernière note d'information du HCP relative au niveau d'activité de la population en 2018 :

- Le taux de chômage est passé, entre 2017 et 2018, de 10,2% à 9,5% au niveau national ;
- Les baisses les plus importantes du taux de chômage ont été relevées parmi les personnes ayant un diplôme (-0,8 point), les femmes (-0,7 point) et les jeunes âgés de 15 à 24 ans (-0,5 point).
- En revanche, les hausses les plus importantes du taux de chômage ont été enregistrées parmi les diplômés des facultés (+0,6 point) et les jeunes citadins âgés de 15 à 24 ans (+0,4 point).
- Les taux de chômage les plus élevés sont relevés parmi les femmes avec 14%, les diplômés avec 17,1% et les jeunes âgés de 15 à 24 ans avec 26%.

Les conclusions de l'étude sur «La question de l'emploi au Maroc : Etat des lieux et perspectives», réalisée par la Direction des Etudes et des Prévisions Financières (DEPF) relevant du Ministère de l'Economie et des Finances : « malgré les efforts déployés pour la promotion de l'emploi qui ont permis de ramener le taux de chômage sous la barre de 10%, le marché du travail marocain continue à poser trois types de problématiques liées au chômage ». La première concerne le chômage d'inadéquation quantitative dû à l'insuffisante création d'emplois par une économie qui a connu une phase de croissance consolidée et qui a pu accéder à un nouveau palier sans pour autant ramener le stock de chômage à moins d'un million et offrir de nouvelles opportunités, particulièrement, aux jeunes diplômés du milieu urbain. La seconde a trait au chômage d'inadéquation qualitative entre l'offre et la demande de main d'œuvre qui soulève la problématique d'adéquation entre la formation et l'emploi. La dernière porte sur le chômage de dysfonctionnement qui renvoie à des lacunes au niveau des structures et des mécanismes d'intermédiation du marché du travail.

Le présent chapitre aborde la situation de l'emploi et le niveau de qualification de la population de la Région de Souss Massa.



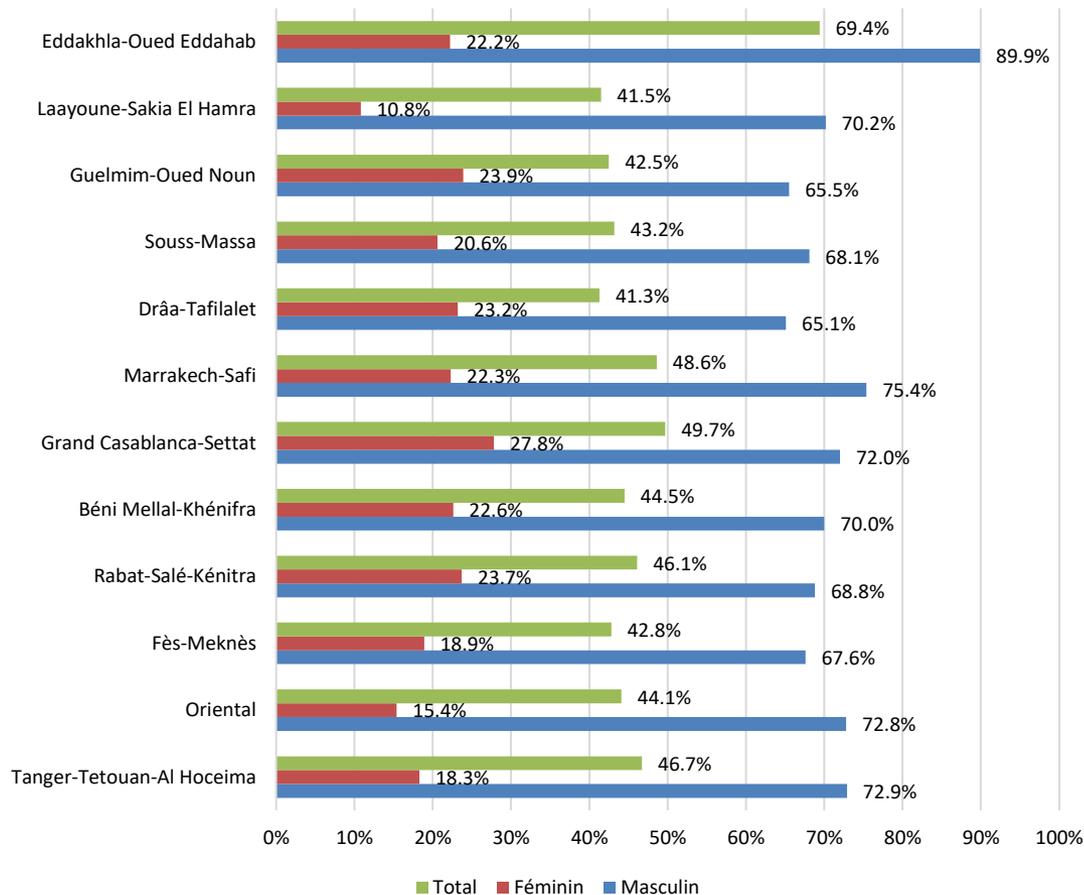
La situation de l'emploi dans la région

Population active de la région

Selon les données de l'Enquête Nationale sur l'Emploi de 2018, l'effectif de la population active âgée de 15 ans et plus de la région Souss-Massa, s'élève à 887989 personnes en 2018; soit un taux d'activité de 43,2% contre 46,0% enregistré au niveau national. On relève des disparités importantes selon le genre. En effet, ce taux est relativement plus élevé parmi les hommes (68,1%) que parmi les femmes (20,6%).



Graphe n°7 : Taux de fécondité (en pour mille) des femmes âgées de 15 à 49 ans selon le milieu de résidence de la région en 2014



Source : HCP, Enquête Nationale sur l'Emploi (ENE) de 2018, BET SUD.

La situation de l'emploi dans la région

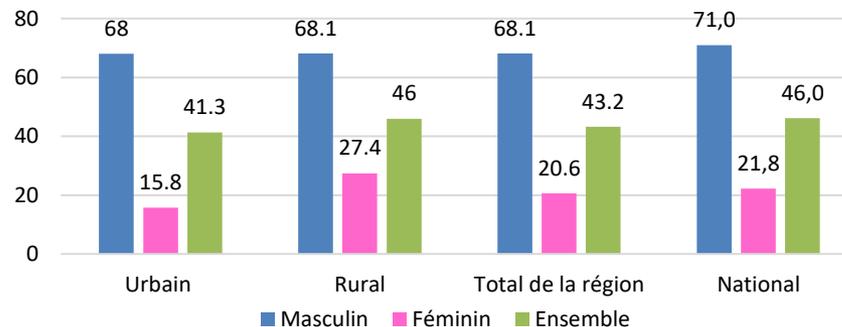


Population active de la région

Des disparités sont également relevées selon le milieu de résidence de la région. Le taux d'activité est relativement plus élevé en milieu rural (46%) qu'en milieu urbain (41,3%). Selon le genre, le taux d'activité des hommes est identique dans les deux milieux (68%), tandis que pour les femmes, le milieu rural enregistre un taux d'activité féminin largement plus élevé (27,4%) que celui enregistré en milieu urbain (15,8%). La différence est presque du simple au double.



Grphe n°9 : Taux d'activité (%) de la population âgée de 15 ans et plus de la région Souss-Massa selon le milieu de résidence et le genre, 2018



Source : HCP, Enquête Nationale sur l'Emploi (ENE) de 2018, BET SUD.

Tableau n°33 : Taux d'activité (%) de la population âgée de 15 ans et plus de la région Souss-Massa selon le milieu de résidence et le genre, 2018

Milieu	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Taux d'activité	Effectif	Taux d'activité	Effectif	Taux d'activité
Urbain	412 061	68,0	99 584	15,8	511 645	41,3
Rural	254 736	68,1	121 608	27,4	376 344	46,0
Total de la région	666 798	68,1	221 191	20,6	887 989	43,2
National	9 059 799	71,0	2 920 205	21,8	11 980 004	46,0

Source : HCP, Enquête Nationale sur l'Emploi (ENE) de 2018, BET SUD.



La situation de l'emploi dans la région

Répartition de la population active selon les provinces

La répartition de la population active régionale au niveau des provinces est plus ou moins équilibrée. En effet, la population active de la région se répartit au niveau des provinces de la région proportionnellement à leurs poids démographiques. Cependant, la part de la population active qui est enregistrée dans la préfecture d'Agadir Ida Ou Tanane (25,3%) est légèrement au-dessus de son poids démographique (22,5%). Il en est de même pour la province d'Inezgane Ait Melloul (22,1 contre 20,1% respectivement). En revanche, les provinces de Taroudant (28,7% contre 31,4% respectivement) et Tiznit (6,7% contre 7,7%) et Tata (2,9 contre 4,3%) enregistrent des parts de la population active légèrement en bas de leurs poids démographiques. Ceci découle du fait que ces dernières provinces libèrent les demandeurs d'emplois et les préfectures d'Agadir Ida Ou Tanane et d'Inezgane Ait Melloul et la province de Chtouka Ait Baha en reçoivent.

Au niveau des provinces de la région Souss-Massa, le taux d'activité, qui exprime la part de la population active âgée de 15 ans et plus dans la population totale âgée de 15 ans et plus, varie grosso modo entre 30% et 48,6%. Il présente une grande disparité selon le genre au niveau de la région et à l'échelle de chacune de ses provinces. Il est présent également des différences entre 2 groupes de provinces de la région : Il est en dessous de la moyenne de la région (16,9%) au niveau de la population féminine des provinces de Tata (8,5%), Tiznit (10,9%), Taroudant (12,6%). En revanche, le taux d'activité féminin est significativement supérieur à la moyenne régionale au niveau des provinces et préfectures d'Agadir Ida ou Tanane (23%), Inezgane Ait Melloul (21,1%) et enfin Chtouka Ait Baha (18,1%).

Tableau n°34 : Répartition de la population active selon les préfectures et les provinces et le genre en 2014

Préfecture/Province	Masculin		Féminin		Ensemble		Poids démographique
	Actifs	%	Actifs	%	Actifs	%	
Agadir Ida Ou Tanane	163 662	24,1	50 600	30,0	214 262	25,3	22,5
Chtouka- Ait Baha	98 470	14,5	24 328	14,4	122 798	14,5	13,9
Inezgane Ait Melloul	146 386	21,6	40 528	24,1	186 914	22,1	20,1
Taroudant	203 696	30,0	39 742	23,6	243 438	28,7	31,4
Tiznit	46 597	6,9	9 137	5,4	55 734	6,6	7,7
Tata	20 296	3,0	4 070	2,4	24 366	2,9	4,3
Total de la région	679 107	100	168 405	100	847 512	100	100,0

Source : Haut Commissariat au Plan, RGPH 2014, calculs BET SUD.

Tableau n°35 : Taux d'activité selon les préfectures et les provinces et le genre en 2014

Préfecture/Province	Masculin	Féminin	Ensemble
Agadir Ida Ou Tanane	74.1	23.0	48.6
Chtouka- Ait Baha	76.5	18.1	46.6
Inezgane Ait Melloul	76.2	21.1	48.6
Taroudant	74.0	12.6	41.3
Tiznit	66.7	10.9	36.2
Tata	60.6	8.5	30.0
Total Région	73.8	16.9	44.3

Source : Haut Commissariat au Plan, RGPH 2014, calculs BET SUD



La situation de l'emploi dans la région

Répartition de la population active selon les provinces

Au niveau du milieu urbain, les provinces et préfectures ont des effectifs de populations actives urbaines proportionnels à leurs poids démographiques. La part en actifs dépasse légèrement le poids démographique dans les provinces et préfectures qui drainent des chercheurs d'emplois, à savoir, la préfecture d'Agadir Ida Ou Tanane (35,5% contre 33,9% respectivement) et Chtouka Ait Baha (8,2% contre 7,6%). Les autres provinces présentent une situation inverse en renvoyant relativement plus de demandeurs d'emploi qu'elles en reçoivent.

Le tableau suivant présente les niveaux du taux d'activité en milieu urbain des provinces et préfectures de la région pour les sous populations féminines et masculines.

Tableau n°36 : Taux d'activité (%) en milieu urbain selon les provinces et préfectures de la région et le genre en 2014

Préfecture/Province	Masculin	Féminin	Ensemble
Agadir Ida Ou Tanane	74.0	25.6	49.9
Chtouka- Ait Baha	78.9	31.3	54.8
Inezgane Ait Melloul	76.2	21.6	48.9
Taroudant	74.6	16.9	45.0
Tiznit	73.2	19.0	45.7
Tata	67.2	14.9	39.0
Total Région	74.0	25.6	49.9

Source : Haut Commissariat au Plan, RGPH 2014, calculs BET SUD.

Tableau n°37 : Répartition de la population urbaine active selon les préfectures et les provinces et le genre en 2014

Préfecture/Province	Masculin		Féminin		Ensemble		Poids démographique
	Actifs	%	Actifs	%	Actifs	%	
Agadir Ida Ou Tanane	139 398	34,6	47 598	38,8	186 996	35,5	33,9
Chtouka- Ait Baha	30 735	7,6	12 447	10,1	43 182	8,2	7,6
Inezgane Ait Melloul	139 112	34,5	39 421	32,1	178 533	33,9	34,0
Taroudant	64 383	16,0	15 305	12,5	79 688	15,1	16,6
Tiznit	21 440	5,3	5 708	4,7	27 148	5,2	5,4
Tata	8 323	2,1	2 152	1,8	10 475	2,0	2,5
Total de la région	403 391	100	122 631	100	526 022	100	100

Source : Haut Commissariat au Plan, RGPH 2014, calculs BET SUD.

La situation de l'emploi dans la région

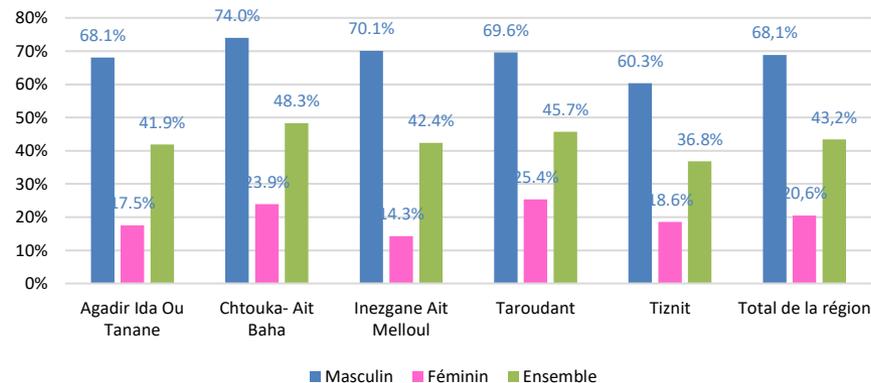


Répartition de la population active selon les provinces

Pour avoir une idée sur les données plus récentes mais incomparables avec le recensement de 2014, les graphiques ci-dessous présentent les taux d'activité des provinces et préfectures de la région selon le milieu de résidence et ensuite selon le genre en 2017.

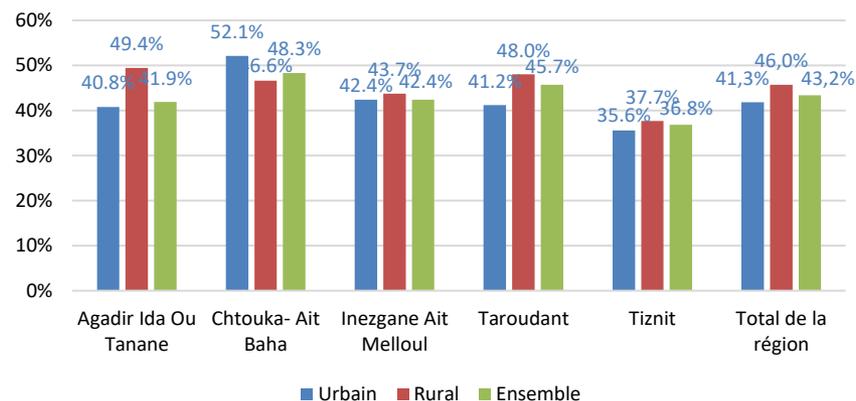


Graphe n°10 : Taux d'activité (%) des provinces et préfectures de la région selon le genre en 2018



Source : Annuaire Régional de 2018, Haut Commissariat au Plan, ENE de 2018, BET SUD.

Graphe n°11 : Taux d'activité (%) des provinces et préfectures de la région selon le milieu de résidence en 2018



Source : Annuaire Régional de 2018, Haut Commissariat au Plan, ENE de 2018, BET SUD.



La situation de l'emploi dans la région

Répartition de la population active selon les provinces

Le tableau suivant présente la répartition de la population active rurale de la région selon la province et le genre des résidents.

Le tableau ci-dessous fait ressortir que les femmes rurales des provinces de Tata et de Tiznit sont moins actives que les femmes rurales de Chtouka Ait Baha, Inezgane Ait Melloul et dans une moindre mesure, Taroudant et Agadir Ida Ou Tanane. Leurs Taux d'activité des femmes sont significativement en deçà de la moyenne régionale.



Tableau n°38 : Répartition de la population rurale active selon les préfectures et les provinces et le genre en 2014

Préfecture/Province	Masculin		Féminin		Ensemble		Poids démographique
	Actifs	%	Actifs	%	Actifs	%	
Agadir Ida Ou Tanane	24 264	8,8	3 002	6,6	27 266	8,5	7,9
Chtouka- Ait Baha	67 735	24,6	11 881	26,0	79 616	24,8	22,0
Inezgane Ait Melloul	7 274	2,6	1 107	2,4	8 381	2,6	2,3
Taroudant	139 313	50,5	24 437	53,4	163 750	50,9	50,4
Tiznit	25 157	9,1	3 429	7,5	28 586	8,9	10,7
Tata	11 973	4,3	1 918	4,2	13 891	4,3	6,6
Total de la région	275 716	100	45 774	100	321 490	100	100

Source : Haut Commissariat au Plan RGPH 2014, calculs BET SUD.

Tableau n°39 : Taux d'activité (%) en milieu rural selon les préfectures et les provinces et le genre en 2014

Préfecture/Province	Masculin	Féminin	Ensemble
Agadir Ida Ou Tanane	74.8	8.7	41.1
Chtouka- Ait Baha	75.5	12.5	43.2
Inezgane Ait Melloul	75.4	11.2	43.0
Taroudant	73.8	10.8	39.7
Tiznit	62.0	6.3	30.2
Tata	56.7	5.7	25.5
Total Région	72.1	10.1	38.7

Source : Haut Commissariat au Plan, RGPH 2014, calculs BET SUD.

La situation de l'emploi dans la région



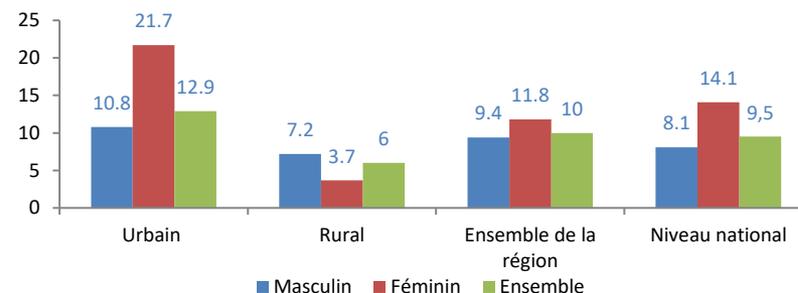
Situation du chômage dans la région Souss-Massa

Le taux de chômage exprime la part de la population âgée de 15 ans ou plus, qui ne travaille pas et qui est à la recherche d'un emploi. C'est les demandeurs d'emploi qui restent en dehors du processus de production des biens et des services.

D'après les résultats de l'Enquête Nationale sur l'Emploi de 2018, le taux de chômage observé au niveau de la région Souss-Massa est de 10% en 2018 contre 9,5% au niveau de tout le Maroc. A l'instar du niveau national, le chômage touche relativement plus la population urbaine de la région (12.9%) que rurale (6%). La différence est du simple au double. Ce phénomène est plus imposant chez les femmes avec un taux de 21,7%, représentant près du double du taux enregistré pour les hommes (10,8%) en milieu urbain.

Entre 2015 et 2018, le taux de chômage.

Graphe n°12 : Taux de chômage (%) de la région Souss-Massa selon le genre et le milieu de résidence en 2018



Source : Haut Commissariat au Plan, ENE de 2018, BET SUD

Tableau n°40 : Taux de chômage (%) de la région Souss-Massa selon le genre et le milieu de résidence en 2018

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	10,8	21,7	12,9
Rural	7,2	3,7	6,0
Ensemble de la région	9,4	11,8	10,0
Niveau national	8,1	14,1	9,5

Source : Haut Commissariat au Plan, ENE de 2018, BET SUD

Tableau n°41 : Taux de chômage (%) de la région Souss-Massa selon le milieu de 2015 à 2018

Années	Urbain	Rural	Ensemble
2018	12,9	6,3	10,1
2017	12,8	5,6	9,8
2016	13,9	4,7	9,0
2015	14,9	5,7	10,1

Source : Haut Commissariat au Plan, Enquête Nationale sur l'emploi, BET SUD.



La situation de l'emploi dans la région

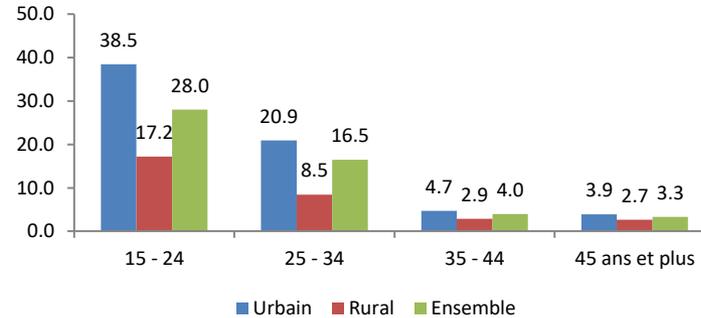


Le taux de chômage est le plus élevé parmi les jeunes âgés de 15-24 ans (28%) et 25-34 ans (16,5%) en comparaison avec les tranches d'âge 35-44 ans (4%) et 45 ans et plus (3,3%) et surtout en milieu urbain.

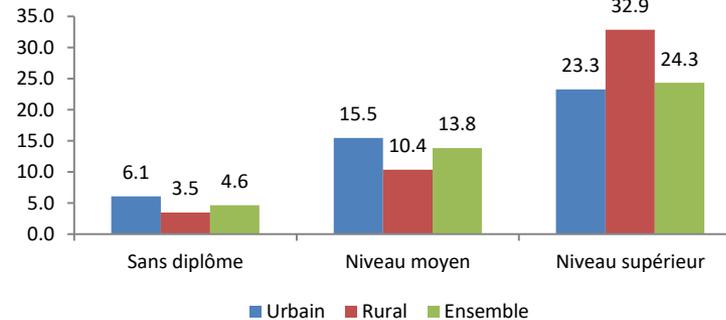
Le chômage touche beaucoup plus les détenteurs d'un diplôme supérieur (24,3%) par rapport à ceux ayant un diplôme de niveau moyen (13,8%) et surtout à ceux n'ayant aucun diplôme (4,6%).



Graphe n°13 : Taux de chômage selon le groupe d'âge, 2018



Graphe n° 14 : Taux de chômage selon le niveau de diplôme, 2018



Source: HCP, ENE 2018

La situation de l'emploi dans la région



La région Souss-Massa compte 786 722 actifs occupés, soit 7,3% du total national. Le taux d'activité au niveau régional était de 43,4% contre 46,7% au niveau national. Ce taux était de 20,5% pour les femmes et de 68,9% pour les hommes et de 41,8% en milieu urbain et de 45,7% en milieu rural.

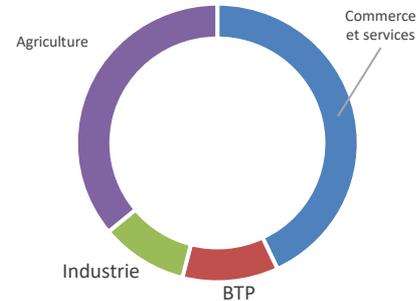
Les femmes sont relativement moins insérées dans les activités économiques, par rapport à la région de Casablanca-Settat qui compte 26,2%, alors que la moyenne nationale est de 23,6%.

Selon les provinces et préfectures, Chtouka Ait Baha enregistre le taux d'activité le plus élevé (48,3%), suivie de Taroudant (45,7%), Inezgane Ait Melloul (42,4%), Agadir Ida Otanan (41,9%) et Tiznit (36,8%).

Le secteur du commerce et des services absorbe la part la plus importante des actifs occupés (42,7%), suivi de l'agriculture et de la pêche (36%), le BTP (11%), mais l'industrie ne représente que 10%.

En outre, 54% des actifs occupés sont employés dans le secteur privé, 35% d'entre eux exercent une activité indépendante, tandis que 11% exercent un travail non rémunéré.

Graphe n° 15 : Répartition des actifs occupés selon le secteur d'activité, 2017



Graphe n° 16 : Répartition des actifs occupés selon la situation dans la profession, 2017

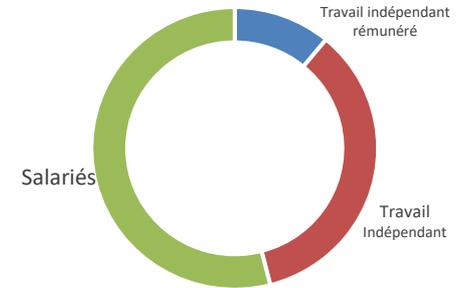
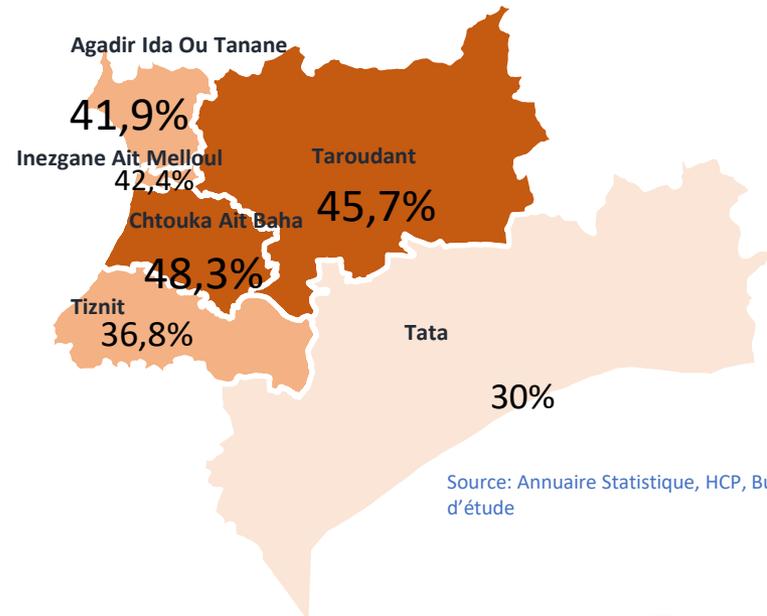


Schéma n° 1 : Taux d'activité selon les provinces et préfectures , 2017



Source: Annuaire Statistique, HCP, Bureau d'étude

La situation de l'emploi dans la région



Le niveau de chômage dans les provinces de la région Souss-Massa

Les taux de chômage selon les provinces et les milieux urbain et rural présentent des disparités importantes. En effet, si le taux de chômage le plus faible est observé dans la province de Chtouka Ait Baha (9,7%), il s'élève à 24,8% dans la province de Tata. D'autres provinces enregistrent des taux de chômage supérieurs à la moyenne de la région. Il s'agit des provinces de Tiznit (18,3%), Agadir Ida Ou Tanane (15,7%) et Inezgane Ait Melloul (15,6%). En revanche, la province de Taroudant (12,7%) enregistre un taux de chômage inférieur à la moyenne de la région.

Les disparités s'accroissent lorsqu'on compare les taux de chômage de la population urbaine à ceux de la population rurale. Les Taux observés en milieu urbain qui varient entre 10,1% et 21,7% sont largement supérieurs à ceux du milieu rural pour la plupart des provinces.

En milieu urbain, le taux de chômage des femmes est très élevé ; il est de 27% au niveau de la région et se situe bien au-delà de ce niveau dans les provinces de Tata (54,4%), Tiznit (31%) et Taroudant (29%). Tandis qu'il est inférieur à la moyenne régionale au niveau de la province de Chtouka Ait Baha(14,5%).

Tableau n°: 42 : Taux de chômage selon le genre et les préfectures et les provinces en 2014

Préfecture/Province	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Agadir Ida Ou Tanane	13.0	27.0	16.6	8.4	22.5	9.9	12.3	26.8	15.7
Chtouka- Ait Baha	8.3	14.5	10.1	8.2	17.2	9.5	8.2	15.8	9.7
Inezgane Ait Melloul	12.1	28.0	15.6	13.0	24.3	14.5	12.2	27.9	15.6
Taroudant	12.3	29.1	15.5	9.6	21.3	11.3	10.5	24.3	12.7
Tiznit	9.7	31.0	14.2	16.1	66.9	22.2	13.2	44.5	18.3
Tata	13.2	54.4	21.7	21.7	61.9	27.2	18.2	57.9	24.8
Total de la région	12.1	27.0	15.5	10.4	25.6	12.5	11.4	26.6	14.4

Source : Haut Commissariat au Plan, RGPH 2014.



La situation de l'emploi dans la région

Situation du chômage dans les communes de la région Souss-Massa

Les données relatives au chômage issues du RGPH 2014 révèlent des écarts intercommunaux importants. En effet, les taux de chômage observés varient entre 0,8% dans la commune rurale d'Assaïsse relevant de la province de Taroudant et 63,3% dans la commune rurale de Nihit qui fait partie de la même province.

Tableau n°43 : Classement des communes dont le taux de chômage est supérieur à 20%

Commune territoriales	Province	Masculin	Féminin	Ensemble
Nihit	Taroudant	42,2	98	63,3
Oualqadi	Taroudant	34,5	95,6	55,5
Tizounine	Tata	55,2	46,2	54,1
Tassrirt	Tiznit	28,4	83,7	50,1
Tizi Ntakoucht	Chtouka-Ait Baha	43,7	87,5	49,4
Ait Ouafqa	Tiznit	25,6	91,6	49,3
Oum El Guerdane	Tata	32,3	82,8	44,4
Imilmaïss	Taroudant	31,4	92,2	39,5
Tafraout El Mouloud	Tiznit	33,9	86,7	38,5
Tigzmerte	Tata	31,7	61,6	37,8
Aguinane	Tata	22,7	84,1	35,8
Sidi Ahmed Ou Moussa	Tiznit	19,9	75,9	35,6
Tamanarte	Tata	29,5	58,2	33,8
Ait Ouabelli	Tata	26,6	54,2	32,6
Ait Issafen	Tiznit	16,2	93,9	30,8
Tlite	Tata	29,6	43,9	30,4
Ammelne	Tiznit	21,1	62,2	29,9
Targua Ntouchka	Chtouka-Ait Baha	20,3	86,2	29,3
Tagmout	Tata	28,5	28,8	28,5
Arbaa Ait Ahmed	Tiznit	27,6	37	28,2
Fam El Hisn (Mun,)	Tata	20	73,3	28
Allougoum	Tata	22,3	66,8	28

Commune territoriales	Province	Masculin	Féminin	Ensemble
Tisrassse	Taroudant	21	88	27,8
Akka (Mun,)	Tata	18,3	66,9	27,3
Adar	Taroudant	19	76,8	26,5
Irherm (Mun,)	Taroudant	19,7	69,8	25,7
Issafen	Tata	22,6	44,9	25,5
Tisfane	Taroudant	23,4	57,7	25,4
Sidi Boaal	Taroudant	23,7	57,1	24,9
Tizoughrane	Tiznit	21,5	67,8	24,9
Arbaa Sahel	Tiznit	14,4	77,7	23,8
Tnine Aglou	Tiznit	14,7	70	23,4
Bigoudine	Taroudant	18,3	68,1	23,1
Adis	Tata	13,1	74	22,9
Ait Abdallah	Taroudant	21,9	27,5	22,8
Ait Milk	Chtouka-Ait Baha	14,7	75,7	22,3
Ait laaza (Mun,)	Taroudant	18,4	36,7	21,9
Argana	Taroudant	19,4	46,5	21,5
Sidi Ahmed Ou Abdallah	Taroudant	8	38,7	21,3
Tissint	Tata	15	68,2	21,2
El Maader El Kabir	Tiznit	14,4	60,6	20,6
Ida Ou Gougmar	Tiznit	19,3	28,2	20,4
Kasbat Sidi Abdallah Ben M'Barek	Tata	13,9	52,5	20,3

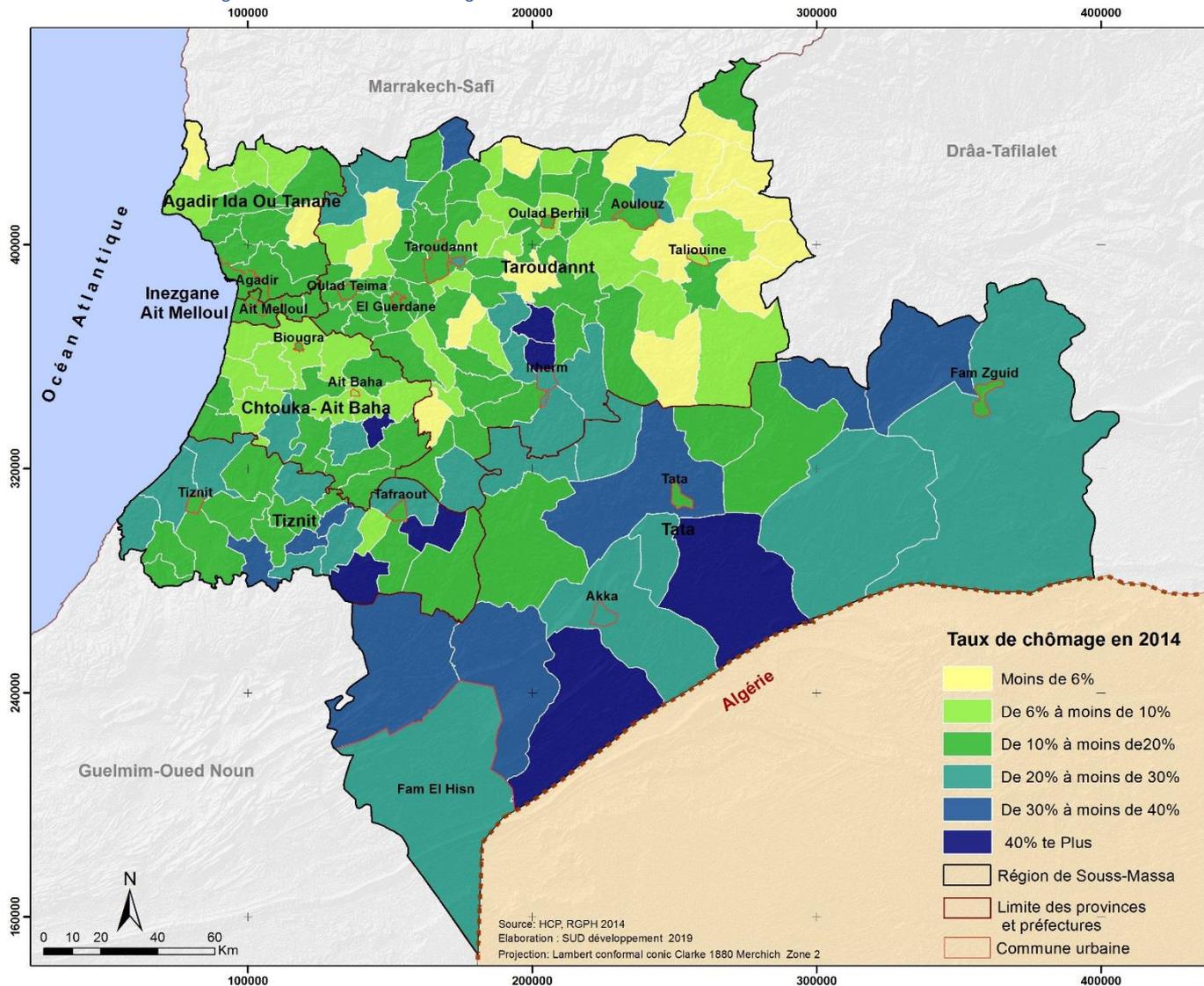
Source : Haut Commissariat au Plan, RGPH 2014, BET SUD.

La situation de l'emploi dans la région



Situation du chômage dans les communes de la région Souss-Massa

Carte n° 8 : Taux de chômage selon les communes de la région Souss-Massa en 2014



Source : BET SUD

La situation de l'emploi dans la région

Niveau de formation et de qualification de la population en âge d'activité

Le taux de chômage des diplômés de niveau moyen de la région (17,1 %) est supérieur à celui de leurs homologues du niveau national (14,0%), au moment où cet indicateur est plus bas pour les diplômés de niveau supérieur de la région (21,3) par rapport à celui de cette catégorie du niveau national (23,0%).

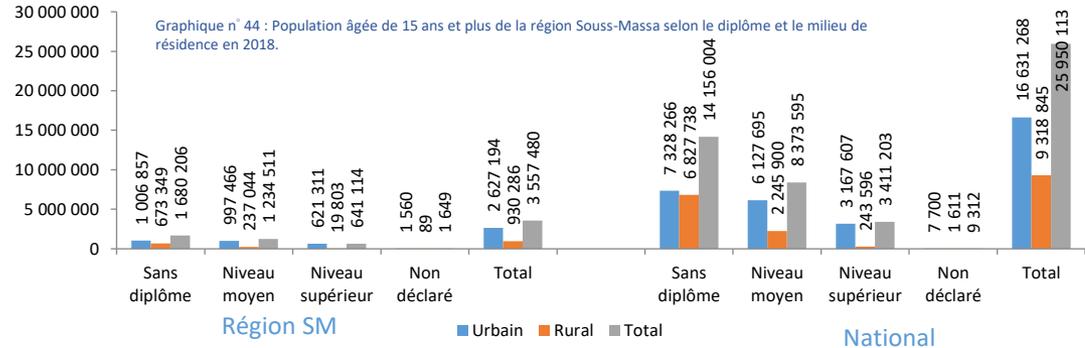
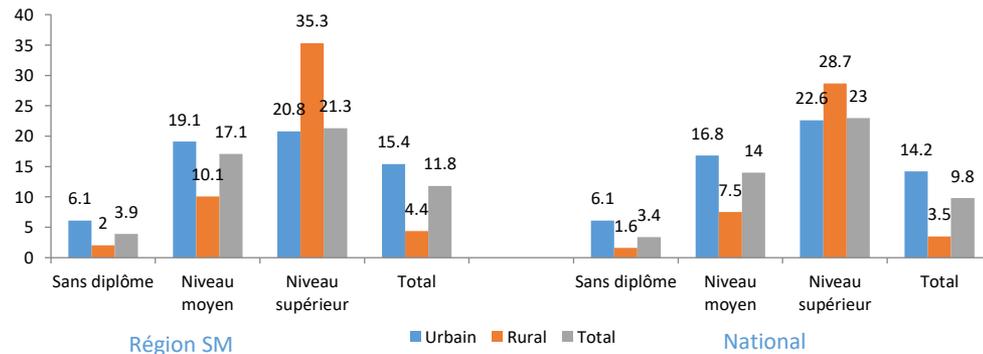


Tableau n° 45 : Population active âgée de 15 ans et plus de la région Souss-Massa selon le diplôme et le milieu de résidence en 2018.

Milieu de résidence	Diplôme				Total
	Sans diplôme	Niveau moyen	Niveau supérieur	Non déclaré	
région Souss-Massa					
Urbain	361 053	407 272	336 333	422	1 105 080
Rural	409 823	113 459	11 080	0	534 363
Total	770 876	520 731	347 413	422	1 639 443
National					
Urbain	2 630 662	2 538 028	1 780 689	3 940	6 953 319
Rural	3 840 661	1 057 540	127 866	617	5 026 685
Total	6 471 323	3 595 568	1 908 555	4 557	11 980 004

Graphique n°46 : Taux de chômage de la population âgée de 15 ans et plus de la région Souss-Massa selon le niveau de diplôme et le milieu de résidence (%) en 2018.



La situation de l'emploi dans la région



Conclusion

La situation du marché de travail dans la région Souss-Massa est moins lotie que celle du niveau national. Si à l'échelle du pays le taux de chômage en 2018 est de 9,5%, pour la région il est de 10%.

Le marché du travail se caractérise par de grandes disparités. Le principal indicateur en la matière qui est le taux de chômage présente des niveaux assez loin les uns des autres selon les provinces et les milieux urbain et rural en plus de grandes variabilités selon le genre.

En effet, si le taux de chômage le plus faible est observé dans la province de Chtouka Ait Baha (9,7%), il s'élève à 24,8% dans la province de Tata. D'autres provinces enregistrent des taux de chômage supérieurs à la moyenne de la région. Il s'agit des provinces de Tiznit (18,3%), Agadir Ida Ou Tanane (15,7%) et Inezgane Ait Melloul (15,6%). En revanche, la province de Taroudant (12,7%) enregistre un taux de chômage inférieur à la moyenne de la région.

Les disparités s'accroissent lorsqu'on compare les taux de chômage de la population urbaine à ceux de la population rurale. Les taux observés en milieu urbain qui varient entre 10,1% et 21,7% sont largement supérieurs à ceux du milieu rural pour la plupart des provinces.

En milieu urbain, le taux de chômage des femmes est très élevé ; il est de 27% au niveau de la région et se situe bien au-delà de ce niveau dans les provinces de Tata (54,4%), Tiznit (31%) et Taroudant (29%). Tandis qu'il est inférieur à la moyenne régionale au niveau de la province de Chtouka Ait Baha (14,5%).

Le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi constitue le principal facteur à la base des mouvements de la population et l'orientation des flux migratoires. Les territoires où les opportunités d'emploi sont rares connaissent des départs intenses de la population en âge actif qui est condamnée à partir pour la recherche d'emploi. Ceux qui d'antan partent travailler tout en laissant leur ménage dans l'espace d'origine ont changé de comportement: c'est plutôt aujourd'hui la migration de tout le ménage, une sorte de migration définitive, données importantes pour prévoir l'avenir.





Développement humain et pauvreté



Sommaire

Indice du développement humain: positionnement de la région SM	74
Dimensions du développement humain	80
Bilan des réalisations de l'INDH	97
Analyse d'ensemble, défis et contraintes	102



Le présent rapport a pour objectif d'effectuer une analyse critique du bilan des réalisations en matière de développement humain et social au niveau de la région SM. L'analyse est basée sur des indicateurs statistiques élaborés par des organismes nationaux (HCP, ONDH principalement) et internationaux (PNUD) et est articulée autour des axes suivants :

- les composantes de développement humain : éducation et alphabétisation, santé, emploi, niveau de vie, accès aux services de base (eau potable, assainissement, électricité,...) ;
- Le niveau de pauvreté, de vulnérabilité et d'inégalité dans la région;
- Le niveau de développement et de la concentration de la richesse...;
- L'éducation, l'handicape, l'enclavement, ...
- Le bilan de l'INDH dans la région SM.

Pour chacun des indicateurs, une analyse spatiale et temporelle est effectuée afin de présenter le positionnement de la région par rapport aux autres régions du royaume et d'étudier leur évolution dans le temps pour appréhender l'avancement du développement humain au Maroc et en particulier en ce qui concerne la région SM. Entre autres, Cette même analyse se poursuivra à l'échelle provinciale, préfectorale et parfois à l'échelle communale.

Enfin, l'analyse portera sur le bilan des réalisations de l'INDH au niveau de la région SM et de ses provinces et préfectures.

Ces différentes analyses permettront de statuer sur les déficits et les besoins de la région en termes de développement humain afin de rendre les futures interventions plus ciblées et plus efficaces.



Tableau de bord des indicateurs sociaux de la région SM

<p>IDH - 2018</p> <hr/> <p>0.778 / 8^e région</p>	<p>Taux pauvreté globale - 2018</p> <hr/> <p>7,2 % / 7^{ème} région</p>	<p>Taux pauvreté multidimensionnelle 2018</p> <hr/> <p>4,46 % / 7^{ème} région</p>	<p>Taux pauvreté monétaire : 2018</p> <hr/> <p>1,68 % / 7^{ème} région</p>	<p>Taux de vulnérabilité : 2018</p> <hr/> <p>1,68 % / 7^{ème} région</p>	<p>Taux scolarisation enfants 7 - 12 ans : 2014</p> <hr/> <p>90,4 % / 5^{ème} région</p>
<p>PIB/ tête en 2017</p> <hr/> <p>25 161 / 7^{ème} région</p>	<p>Proportion de ménages ayant accès à l'électricité en 2018</p> <hr/> <p>99 % / 4^{ème} région</p>	<p>Taux d'analphabétisme en 2018</p> <hr/> <p>27,3 % contre 27,2 % au national</p>	<p>Proportion de ménages ayant accès au réseau d'eau potable en 2018</p> <hr/> <p>94 % / 2^{ème} région</p>	<p>Proportion de ménages ayant accès au système d'assainissement</p> <hr/> <p>94,1 % / 9^e région</p>	<p>Nombre de médecins pour 10 000 habitants en 2018</p> <hr/> <p>4,18 / 10^e rang</p>
<p>Taux d'urbanisation en 2014</p> <hr/> <p>56,1 % / 9^{ème} région la moins urbanisée</p>	<p>Taux de chômage en 2019</p> <hr/> <p>10.2% / 6^e région</p>	<p>Population totale en 2014</p> <hr/> <p>2 669 481 (7,9 %) de la population nationale</p>	<p>TAAM de la population entre 2004 et 2014</p> <hr/> <p>1,03 contre 1,25 pour le national</p>	<p>% des ménages dans l'habitat insalubre en 2014</p> <hr/> <p>1%</p>	<p>Indice des disparités sociales 2014</p> <hr/> <p>0,373 contre 0,395 pour le national</p>

Indice du Développement Humain



Développement humain : légère amélioration au niveau national

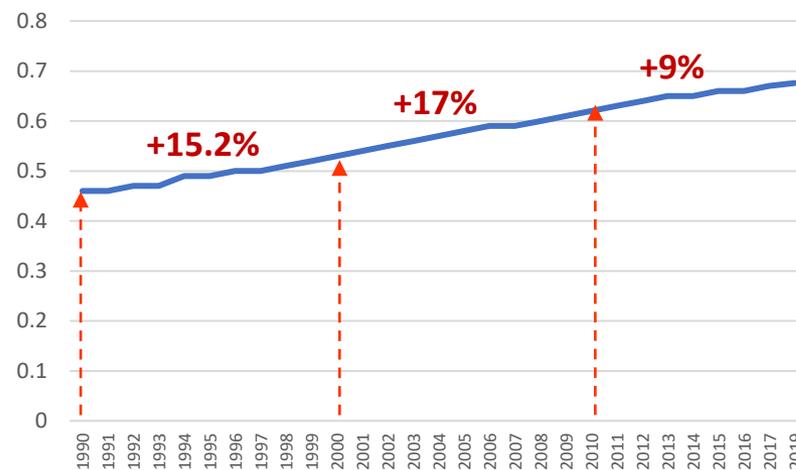
IDH Maroc : 0,676
Rang : 121^e

L'indice de développement humain 2019 est estimé et publié par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Selon le dernier rapport du PNUD de 2019 le Maroc figure au 121e rang parmi 189 pays et territoires. Un rang que le Maroc doit à un indice de développement humain (IDH) à 0.676. Une note qui classe le Maroc dans la catégorie «développement humain moyen». «Entre 1990 et 2018, l'IDH du Maroc a progressé de 0.458 à 0.676, soit une hausse de 47,7%».

En effet, entre 1990 et 2018, l'espérance de vie à la naissance au Maroc a augmenté de 11.7 années, la durée moyenne de scolarisation a augmenté de 3.3 années, et la durée attendue de scolarisation a augmenté de 6.6 années. Le revenu national brut (RNB) du Maroc par habitant a progressé quant à lui d'environ 96,3% entre 1990 et 2018. L'IDH du Maroc en 2018, à savoir 0.676, est supérieur à la moyenne des pays du groupe à développement humain moyen (0.634) et est inférieur à celle des pays des États arabes, qui s'établit à 0.703.

L'examen de l'évolution de l'IDH montre que cet indicateur a connu une plus forte croissance entre 2000 et 2010. Durant la période, l'indice a augmenté de 17 contre 9% entre 2010 et 2019.

Graphe n°1 : Evolution de l'IDH du Maroc entre 1990 et 2019



Source: Base de données de Perspective Monde, Université Sherbrooke, <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/tend/MAR/fr/SP.POP.IDH.IN.html>



Indice du Développement Humain

Positionnement régional en matière de développement humain

L'IDH au niveau de la région SM s'élève à 0,729 en 2014 contre 0,620 en 2004. La région a été classée au 7^e rang en 2004, et le même rang en 2014.

Par ailleurs, l'IDH a enregistré une croissance globale de 17.6% entre 2004 et 2014. C'est un accroissement supérieur à celui au niveau national.

Toutes les régions du Maroc ont bénéficié d'une avancée en termes de développement humain, mais à des proportions différentes. Ces évolutions dépendent des changements survenus dans les domaines de la santé, de l'éducation et du revenu dans chacune des régions et dépendent aussi du déficit cumulé avant la date de 2014.



IDH (2014): 0.729
Rang (2014): 7^{ème}

Tableau n°1 : Evolution de l'indice de développement humain des régions, 2014-2014

Régions	2004	2014	AR (%)	TAAM
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	0.606	0.758	25.1	2.3%
Oriental	0.605	0.729	20.5	1.9%
Fès-Meknès	0.608	0.725	19.2	1.8%
Rabat-Salé-Kénitra	0.64	0.765	19.5	1.8%
Béni Mellal-Khénifra	0.577	0.677	17.3	1.6%
Casablanca-Settat	0.672	0.791	17.7	1.6%
Marrakech-Safi	0.564	0.703	24.6	2.2%
Darâa-Tafilalet	0.572	0.679	18.7	1.7%
→ Souss-Massa	0.620	0.729	17.6	1.6%
Guelmim-Oued Noun	0.637	0.729	14.4	1.4%
Laayoune-Sakia El Hamra	0.708	0.784	10.7	1.0%
Eddakhla-Oeud Eddahab	0.747	0.851	13.9	1.3%
Régions du Sud	0.675	0.766	13.5	1.3%
National	0.570	0.650	14.0%	1.3%

Source : HCP, BET

TAAM : taux d'accroissement annuel moyen
AR : accroissement relatif



Indice du Développement Humain

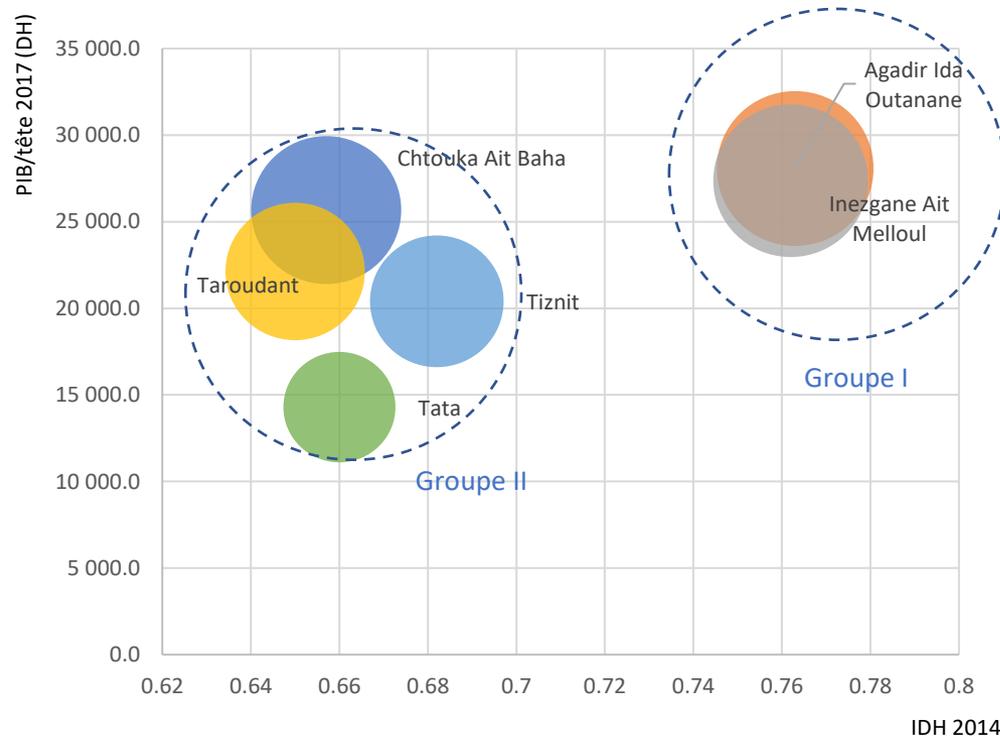
Positionnement provincial et préfectoral en matière de développement humain

L'on peut constater, qu'à travers le graphique, ci-après, la région Souss-Massa présente de nombreuses disparités à la fois par rapport au niveau des PIB/tête des provinces et préfectures, mais également pour ce qui du niveau de développement humain.

À partir de cette illustration, il y a lieu de différencier entre 2 groupes de territoires : un premier groupe réunissons, Inezgane Ait Melloul et Agadir Ida Outanane caractérisés par un niveau élevé de développement économique et aussi en matière de développement humain. Un second groupe englobant le reste des provinces de la région.



Graph n°2 : Niveau du PIB/tête et développement humain par province, 2014, 2017



Source : HCP 2014, 2017, BET

Indice du Développement Humain



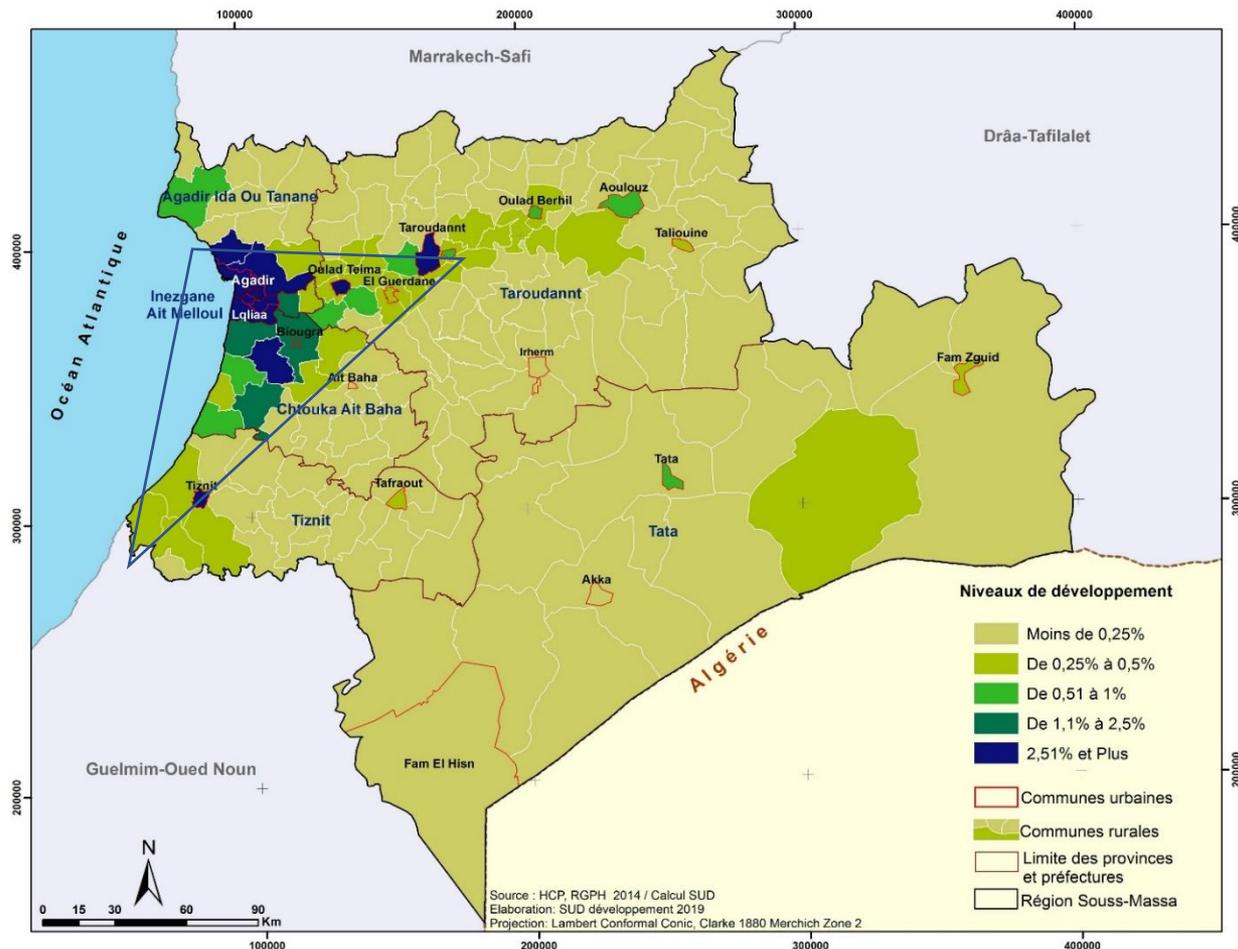
Développement régional :

Fortes disparités entre les milieux urbaine et rural

Au sein de la région Souss-Massa, force est de constater que les milieux disposant du plus haut niveau de développement, mesuré à travers IDL*, correspondent aux agglomérations urbaines, suivi des communes périphériques de ces agglomérations.

Certaines communes urbaines sont encore loin du niveau de développement tel qu'ait Baha, Irherm, Akka, Fam El Hisn (en affichant un IDL de moins de 0,25%).

Carte n°1 : Carte du niveau de développement communal 2014



Source : SUD et données du RGPH 2004 & 2014 et cartographies de la pauvreté 2004 et 2014, HCP.

* Définition présentée en annexe.

Indice du Développement Humain



Développement régional :

Fortes disparités entre les milieux urbaine et rural

Le tableau ci-contre montre que plus des deux tiers des communes de la région, soit près d'un quart de la population régionale et 82,4% de la superficie régionale, disposent d'un niveau de développement inférieur à 0,25%. Il est à noter que la quasi-totalité de ces communes se trouve en milieu rural.

Le même tableau montre également que les communes disposant d'un niveau de développement compris entre 0,25% et 1%, accaparent une part de 21.2% de population régionale et 14.5% de la surface. La majorité des ces communes sont en milieu rural.

Alors que 16 communes de la région, soit 9.2%, avec près de 54.7% de population de la région et 3.2% de la surface bénéficient d'un niveau de développement élevé.

Des disparités qui reflètent de manière évidente, l'impératif de développement davantage les zones rurales à travers notamment l'accès à des services de base et les infrastructures routières.

Tableau n°2 : Ventilation des communes de la région Souss Massa par niveau de développement 2014

Niveau de développement	NB communes	Part (%)	Population 2014	Part (%)	Surface en km²	Part (%)
Moins de 0,25%	118	67,4	598 079	24	59 244,4	82,4
De 0,25% à 0,5%	31	17,7	342 385	13,7	8 906,93	12,4
De 0,51 à 1%	10	5,7	187 707	7,5	1 518,19	2,1
De 1,1% à 2,25%	5	2,9	163 134	6,5	973,98	1,4
2,51% et Plus	11	6,3	1 201 346	48,2	1 293,34	1,8
Total	175	100	2 492 651	100	71 916,84	100

Source : Données HCP, Calculs BET





Indice du Développement Humain

Positionnement territorial en matière de développement humain

Niveau de développement humain mitigé selon les territoires

En 2014, la préfecture d'Agadir Ida Outanane a été positionnée au 1^{er} rang en termes de niveau de développement le plus élevé de la région (IDH = 0.763), suivi par la préfecture d'Inezgane Ait Melloul (0.762). La province de Tiznit occupe le 3^e rang avec un IDH de 0.682. Aux derniers rangs se trouvent les provinces de Tata, Chtouka Ait Baha et Taroudant (0.66, 0.657 et 0.65 respectivement).

On constate que le métropole constitué du bipole Agadir-Inezgane tire vers le haut les deux provinces en termes de leur niveau de développement. Les autres provinces relativement faibles ne disposent dans leur majorité de pôles urbains structurants capables de drainer plus de développement dans ces provinces.

Les projections à 2018, basées sur les performances de la période 2004-2014, révèlent des améliorations importantes au niveau de la province de Chtouka Ait Baha et Taroudant. Les politiques de rattrapage et leurs vitesses d'exécution vont permettre à ces deux provinces de se positionner aux 1 et 2 rangs en termes de développement humain.

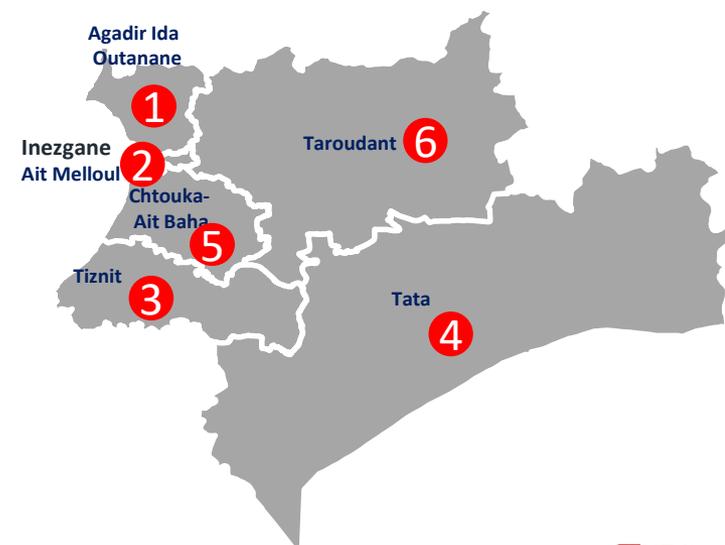
Tableau n° 3 : Indicateur provincial de développement humain entre 2014 et 2018

Provinces	IDH		TAAM (%)
	2014	2018*	(2014-2018)
Chtouka Ait Baha	0,657	0,803	5,14
Agadir Ida Outanane	0,763	0,799	1,16
Inezgane Ait Melloul	0,762	0,797	1,13
Taroudant	0,65	0,78	4,66
Tiznit	0,682	0,77	3,08
Tata	0,66	0,747	3,14
Région Souss Massa	0,695	0,778	2,86

Source : Calculs à partir des données de RGPH 2014, HCP.

* : projections sur la base du GRPH 2014

Schéma n°1 : Classement des provinces de la région selon l'indice de développement humain (2014)



Source : BET SUD

Dimensions du Développement Humain

Pauvreté globale :

Une pauvreté globalement en baisse

La région SM affiche un taux de pauvreté globale de 7,2% en 2018, se classe au 7^{ème} rang national. Ce taux a connu une baisse de 12,2% (TAAM) sur la période 2004-2018, supérieure à la moyenne nationale (-11,5%). Sur la plan provincial, le classement des provinces selon l'incidence de la pauvreté globale indique que les deux provinces Tata et Taroudant enregistrent des taux de pauvreté les plus élevés par rapport à la moyenne régionale (15,1% et 11,4% respectivement). La province qui enregistre le taux de pauvreté le plus bas est Inezgane Ait Melloul (1,6%) suivie par Agadir Ida Outanane (2,2%).

Tableau n°4 : La pauvreté dans la région Souss Massa en comparaison aux autres régions entre 2004 et 2018

Régions	Taux de pauvreté globale		
	2004	2018*	TAAM (%)
Eddakhla-Oeud Eddahab	22,8	2,1	-16,8
Casablanca-Settat	27,1	3,4	-14,8
Laayoune-Sakia El Hamra	18,2	1,6	-17,1
Rabat-Salé-Kénitra	33,9	5,4	-13,2
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	36,5	6,9	-12,0
Oriental	32,5	9,1	-9,3
Souss-Massa	38,9	7,2	-12,2
Guelmim-Oued Noun	37,6	6,7	-12,4
Fès-Meknès	36,9	8,9	-10,4
Marrakech-Safi	44,1	9,1	-11,4
Darâa-Tafilalet	53,2	14,2	-9,7
Béni Mellal-Khénifra	44,7	13,6	-8,7
Total	36,5	7,4	-11,5

Source : HCP, BET SUD

↓ Schéma n°2 : Taux de pauvreté globale par province en 2018

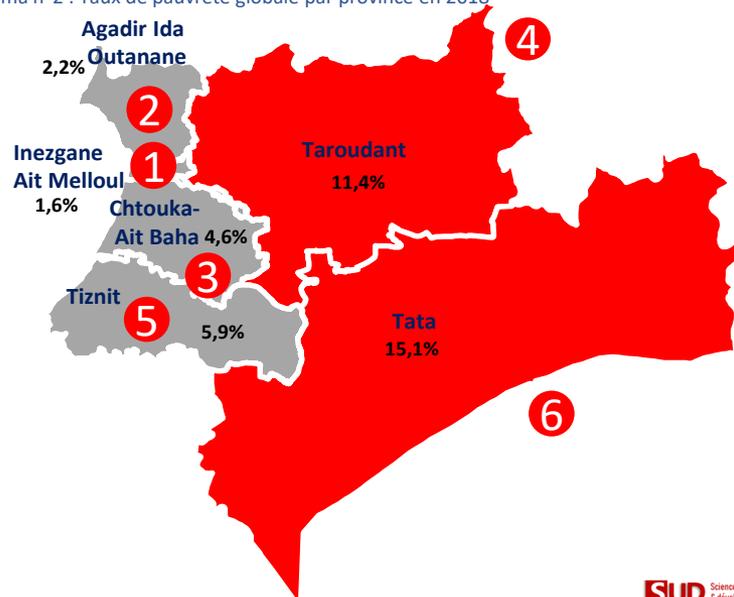


Tableau n° 5 : Taux de pauvreté globale par province en 2004 et 2018

Provinces	Taux de pauvreté globale (%)		TAAM (%) (2004-2018)
	2004	2018*	
Chtouka Ait Baha	69,9	4,6	-18,9
Agadir ida ou tanane	56,8	2,2	-22,1
Inezgane Ait Melloul	49,0	1,6	-23,0
Taroudant	77,4	11,4	-13,7
Tiznit	66,4	5,9	-17,0
Tata	70,3	15,1	-11,2
Région Souss Massa	38,9	7,2	-12,2

Source : HCP, BET SUD

* estimation

Dimensions du Développement Humain



Pauvreté globale : urbain et rural

Une pauvreté essentiellement rurale

Selon le milieu, le taux de pauvreté rurale est beaucoup plus important que le taux de pauvreté urbaine, et ce, dans tous les provinces de la région SM. Les zones les plus touchées par la pauvreté globale sont respectivement, Taroudant (29,2% en milieu rural et 14,1% dans l'urbain) et Tata (27,9% en milieu rural et 14,8% dans l'urbain).

Il faut rappeler, toutefois, que ces disparités spatiales sont à l'origine principalement de l'évolution du degré d'insertion à l'économie locale, des ressources publiques engagées au niveau des collectivités, du niveau des dépenses de consommation des ménages...

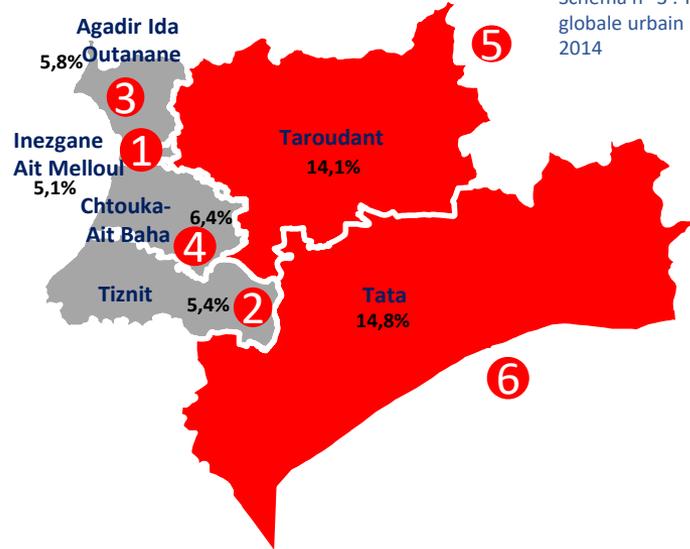


Schéma n° 3 : Taux de pauvreté globale urbaine par province RGP 2014

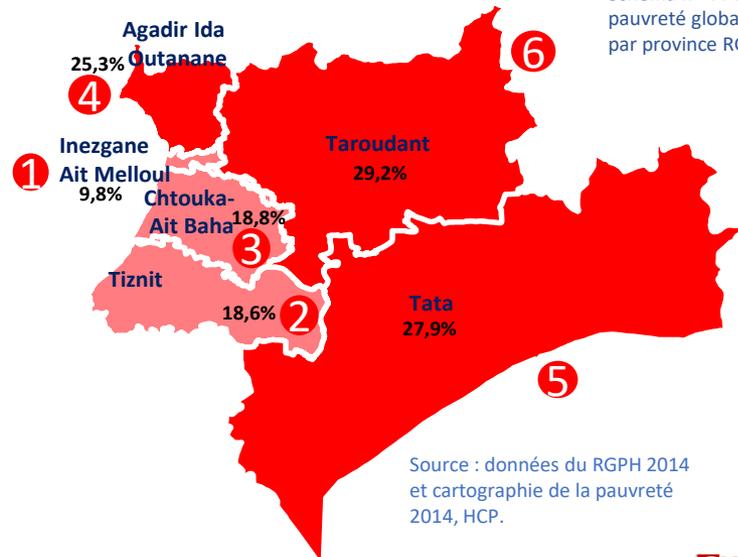


Schéma n° 4 : Taux de pauvreté globale rurale par province RGP 2014

Source : données du RGP 2014 et cartographie de la pauvreté 2014, HCP.

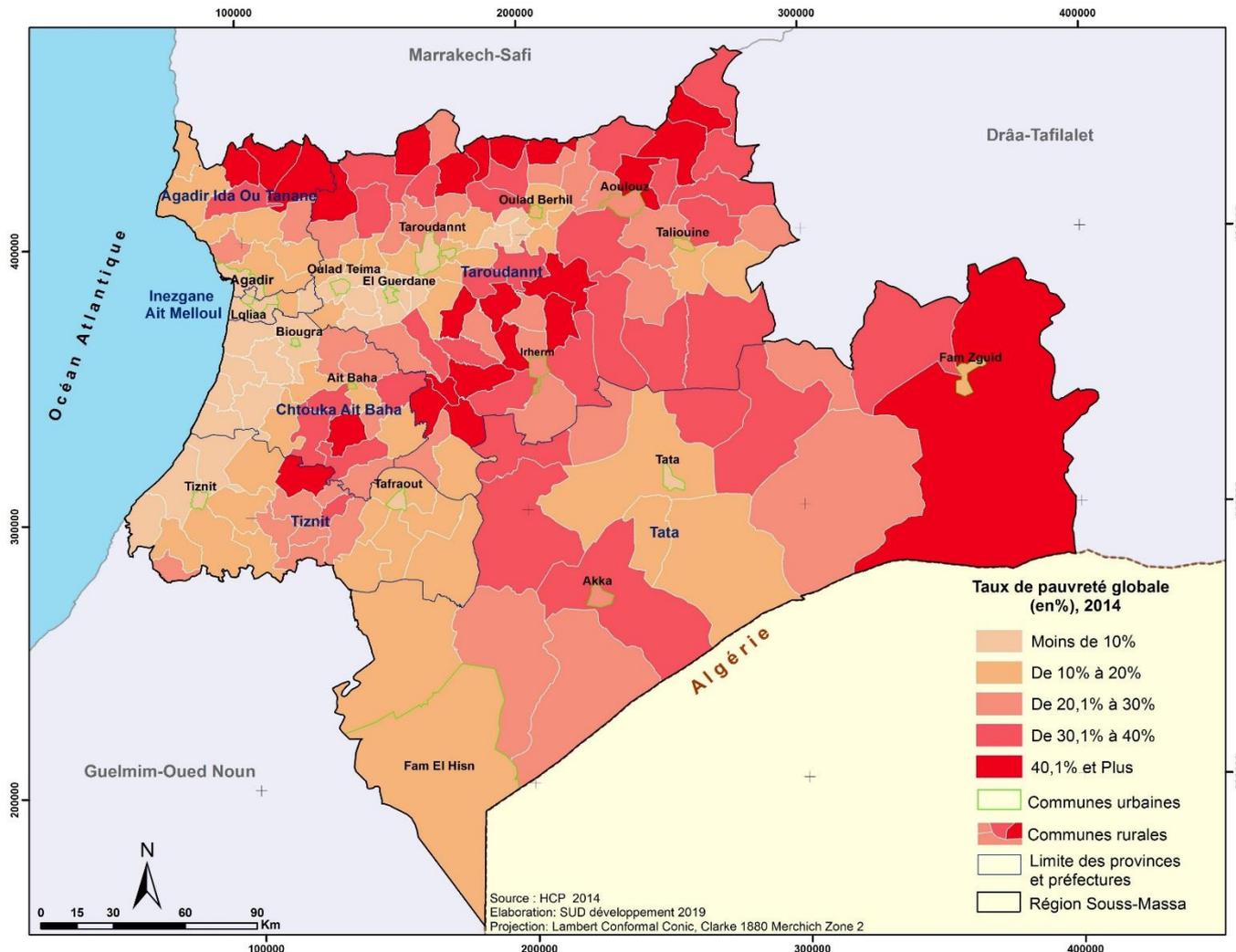
Dimensions du Développement Humain

Pauvreté globale

A l'instar de ce qui a été présenté plus haut, les communes rurales disposant d'un taux de pauvreté globale supérieur à 40% sont principalement situés dans les provinces de Tata, Taroudant, d'Agadir Ida Outanane et enfin de Chtouka Ait Baha.

Ainsi, les pouvoirs publics doivent cibler leurs actions en faveur de la réduction de la pauvreté au niveau de ces provinces.

Carte n°2 : Carte de La pauvreté globale dans la région Souss Massa 2014



Source : données du RGPH 2014 et cartographie de la pauvreté 2014, HCP.

Dimensions du Développement Humain

Pauvreté monétaire et vulnérabilité :

Les pouvoirs publics doivent cibler les provinces les plus touchées

Le taux de pauvreté monétaire est de 1,68% dans la région, plaçant de ce fait celle-ci au 6^{ème} rang.

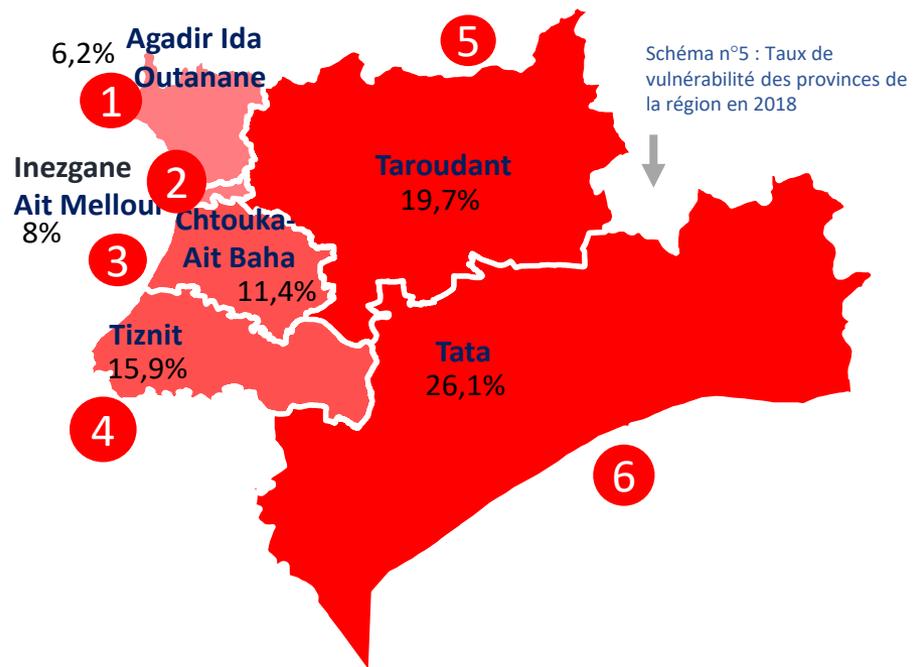
Les préfectures d'Agadir Ida Outanane et d'Inezgane Ait Melloul affichent les taux de **vulnérabilité** les plus faibles dans la région, 6,2% et 8%, respectivement. Alors que celles qui sont confrontées à une **vulnérabilité** relativement importante sont les provinces de Tata (26,1%), Taroudant (19,7%), Tiznit (15,9%) et Chtouka Ait Baha (11,4%).

En outre, **Tata et Taroudant** ont enregistré un taux de **pauvreté monétaire** supérieur à la moyenne régionale. Ainsi, les provinces les plus pauvres sont toutes aussi les plus vulnérables et inversement.

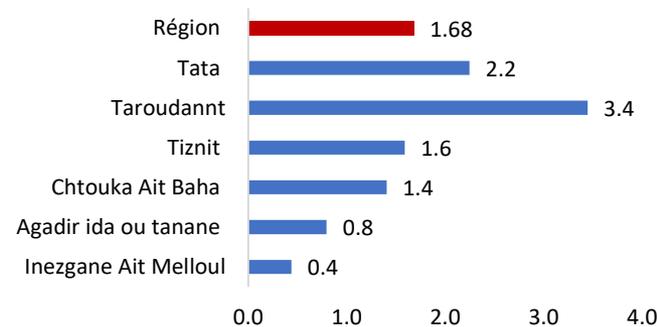
Tableau n° 6 : Taux de pauvreté monétaire par province de la région (en %) 2004-2018

Provinces	Taux de pauvreté monétaire (%)		TAAM (%) (2004-2018)
	2004	2018*	
Chtouka Ait Baha	11,6	1,4	-15,0
Agadir ida ou tanane	6,2	0,8	-14,6
Inezgane Ait Melloul	3,6	0,4	-15,6
Taroudannt	14,8	3,4	-10,7
Tiznit	10,2	1,6	-13,3
Tata	11,6	2,2	-12,0
Région Souss Massa	10,0	1,68	-12,8

* : projections sur la base du GRPH 2014



Graphique n°3 : Taux de pauvreté monétaire par provinces de la région (en %) 2018



Source : données du RGPH 2014 et cartographie de la pauvreté 2014, HCP.

Dimensions du Développement Humain



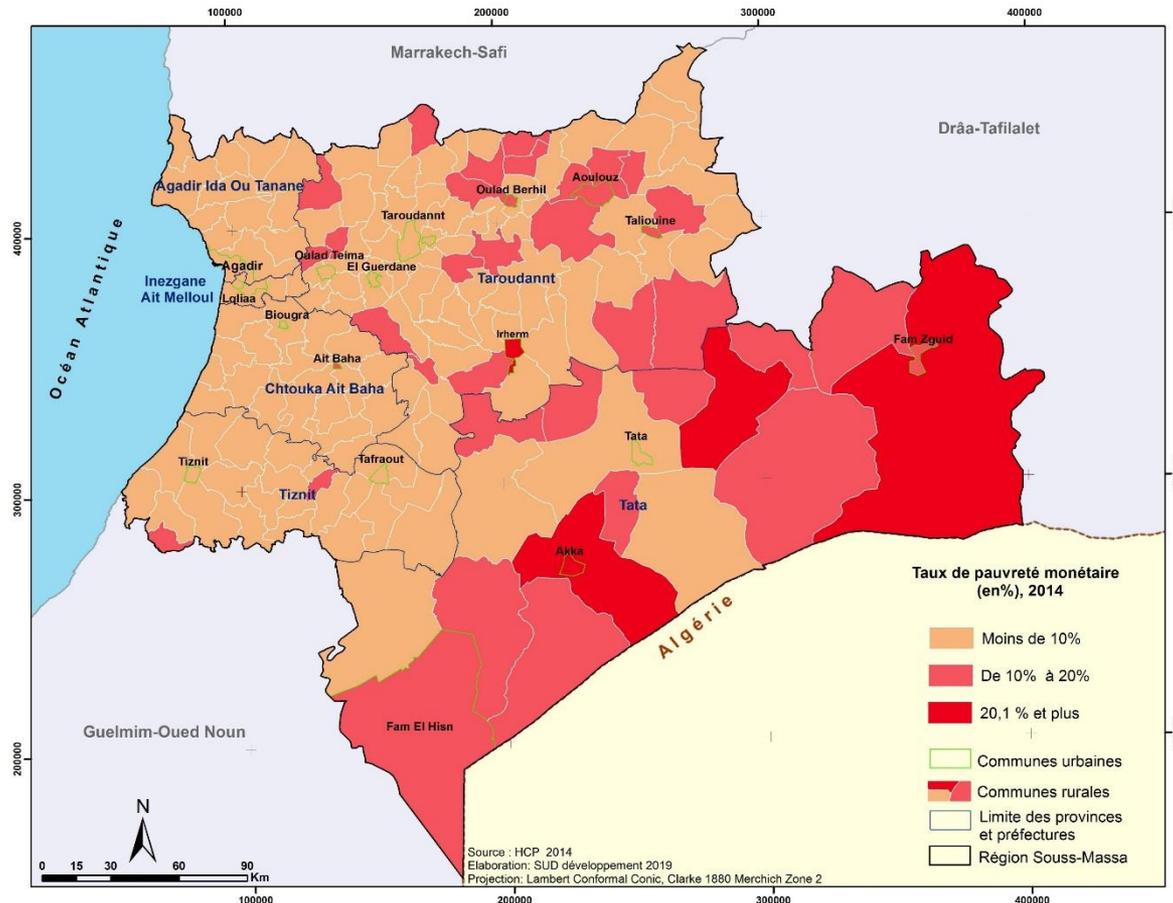
Pauvreté monétaire et vulnérabilité

A titre de comparaison, entre la préfecture ayant le taux de vulnérabilité le plus bas à savoir Agadir Ida Outanane et la province de Tata qui enregistre le taux de vulnérabilité le plus élevé, l'on constate que c'est dû principalement à la dominance rurale dans les provinces.

Les taux de pauvreté monétaire les plus élevés sont situés dans les communes disposant du plus haut taux de vulnérabilité, c'est notamment le cas pour la province de Tata qui enregistre un taux de vulnérabilité supérieur à 20%.

L'on voit également au sein de cette province, que certaines communes même urbaines connaissent des taux de pauvreté monétaire importants. Les villes les plus pauvres qui doivent être ciblées par les politiques de lutte contre la pauvreté sont Akka, Fam Zguid et Fam El Hisn pour la province de TATA et Irhem au niveau de Taroudant.

Carte n°3 : Carte du taux de pauvreté monétaire dans la région (en %) 2014



Source : données du RGPH 2014 et cartographie de la pauvreté 2014, HCP.

Dimensions du Développement Humain



Pauvreté multidimensionnelle :

Une région de disparités sociales

En 2018*, la part de la population multidimensionnellement pauvres dans la région s'élève à 4,46 %. Ce taux positionne la région SM au 6^{ème} rang à l'échelle nationale.

Les trois provinces ayant un taux de pauvreté multidimensionnelle relativement élevé de la région sont Tiznit (4,3%), Tata (5,7%) et Taroudant (8,7%).

Les préfectures d'Agadir Ida Outanane, et d'Inezgane Ait Melloul sont les régions relativement moins pauvres avec des taux largement en dessous du taux de la région.

* Les données de 2018 sont des projections BET

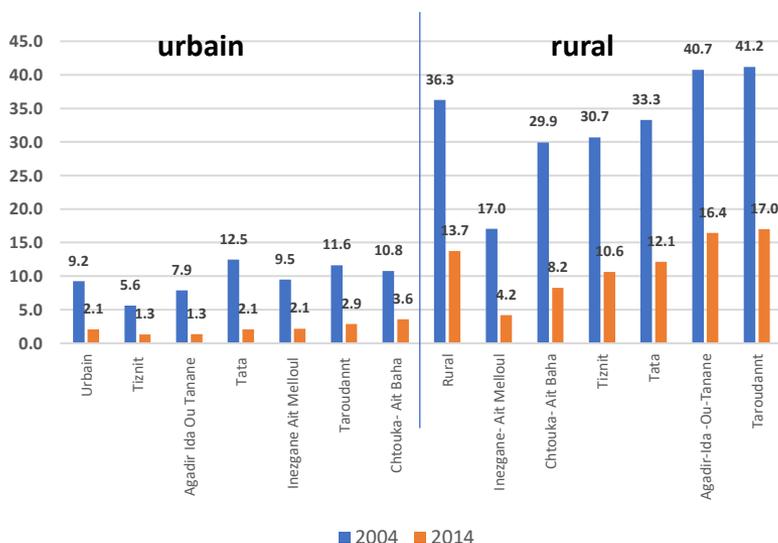
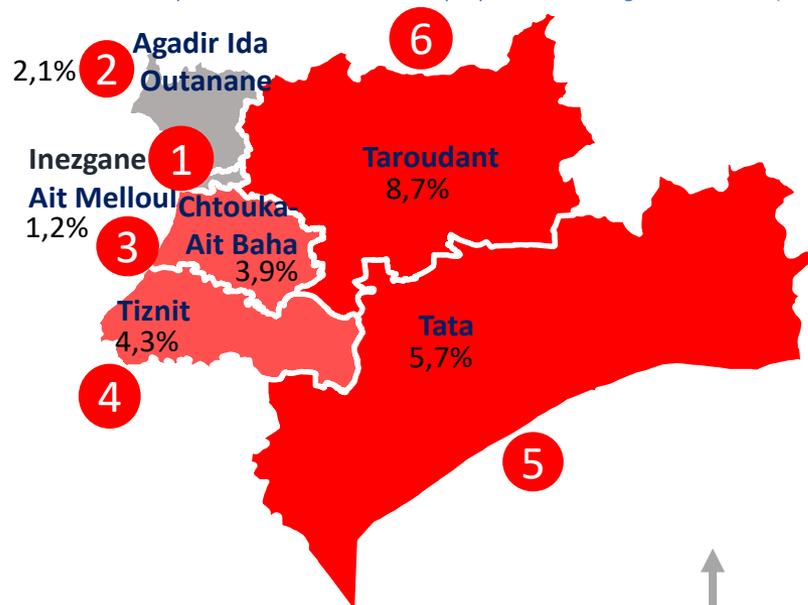
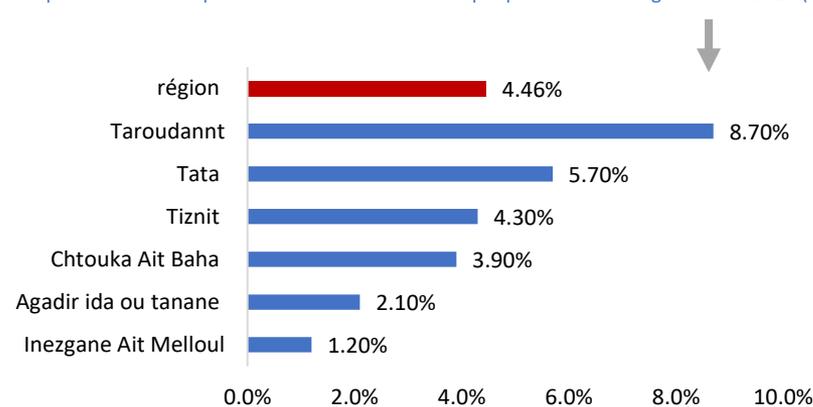


Schéma n°6 : Taux de pauvreté multidimensionnelle par province de la région SM en 2018 (en %)



Graphe n°4 : Taux de pauvreté multidimensionnelle par province de la région SM en 2018 (en %)



Source : données du RGPH 2014 et cartographie de la pauvreté 2014, HCP.

Dimensions du Développement Humain



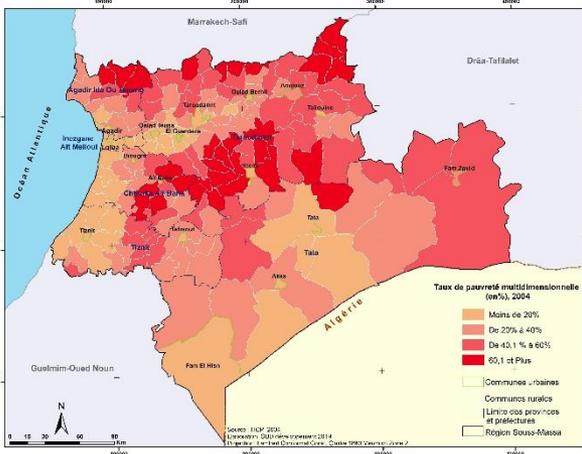
Pauvreté multidimensionnelle

En terme d'évolution, entre 2004-2014, l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle a nettement baissé dans toutes les provinces de la région.

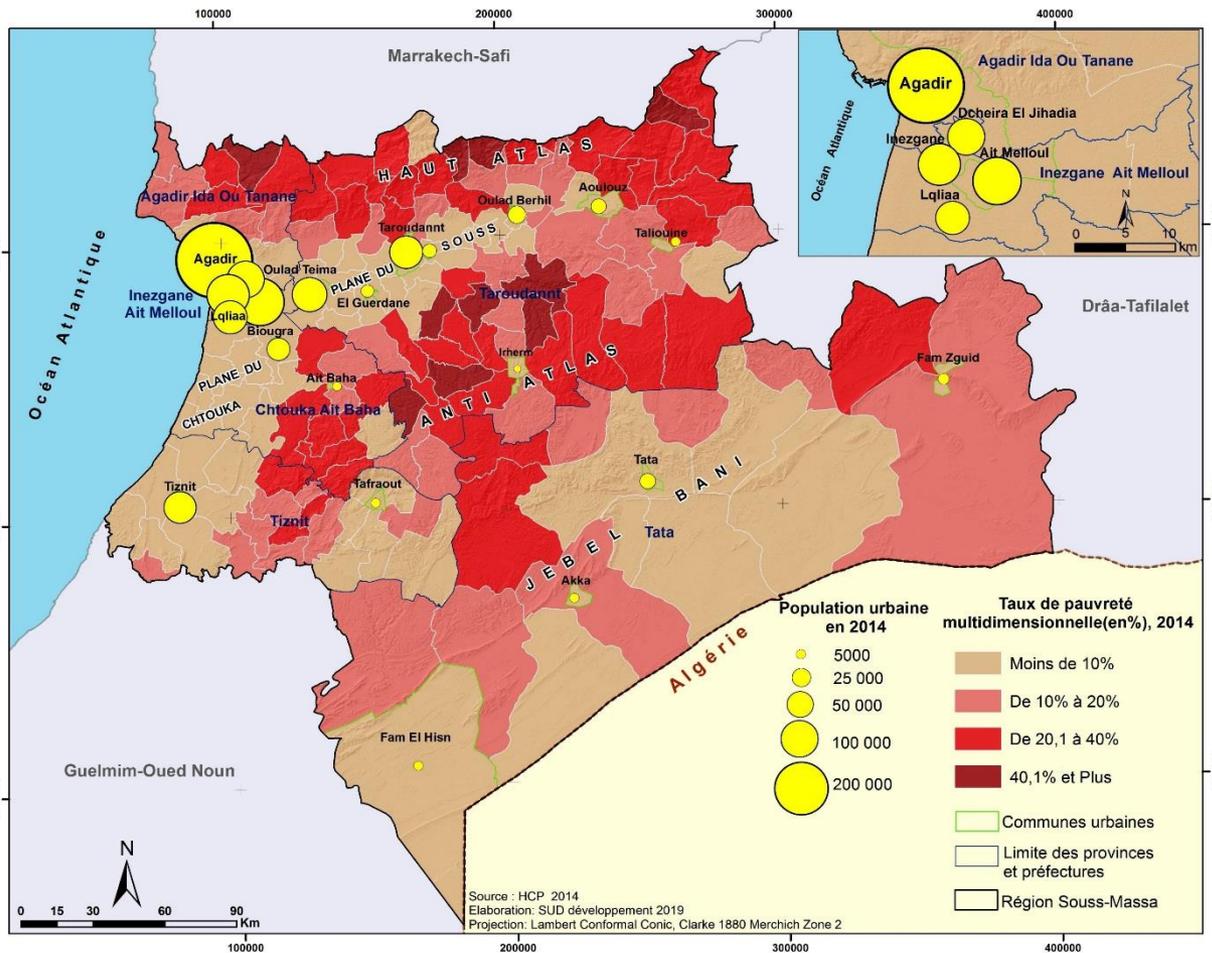
Au niveau communal, les principaux foyers pauvres selon l'approche multidimensionnelle sont restés concentrés au niveau des provinces de Taroudant, d'Agadir et de Chtouka.



Carte n°5 : Carte de La pauvreté multidimensionnelle dans la région SM en 2004



Carte n°6: Carte de La pauvreté multidimensionnelle dans la région Souss Massa en 2014



Source : données du RGPH 2014 et cartographie de la pauvreté 2014, HCP.



Dimensions du Développement Humain

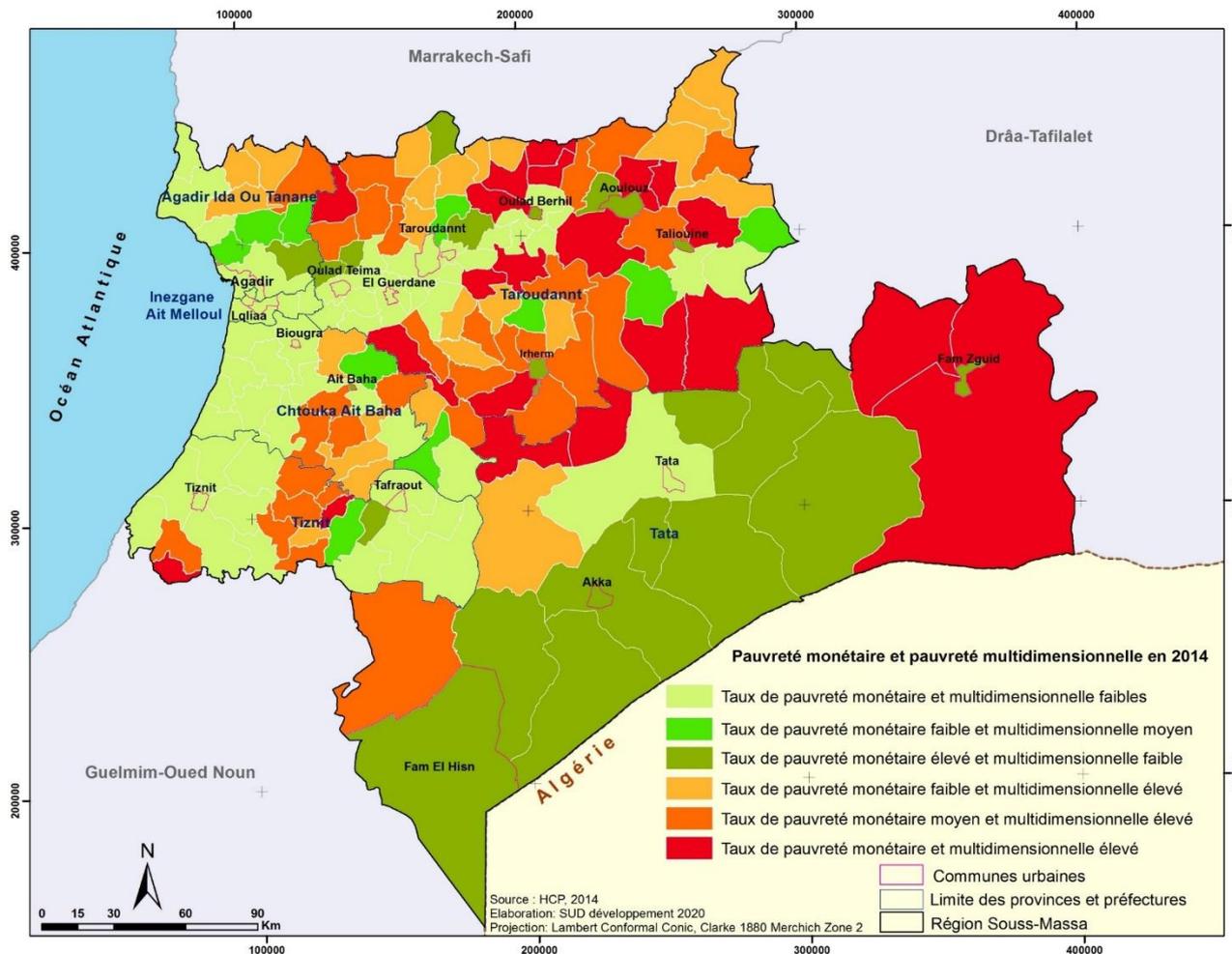
La carte ci-contre montre qu'au niveau de la région de Souss Massa, il n'y a pas de corrélation entre la pauvreté monétaire et multidimensionnelle. Entre autre, l'on peut répartir toute la région en six groupes selon l'incidence de la pauvreté monétaire et multidimensionnelle. Parmi ces groupes figurent :

Un premier groupe avec des taux faibles à la fois de pauvreté monétaire et multidimensionnelle. C'est le cas notamment des communes d'Inezgane, Ait Melloul, Tiznit, Ouled Teima, Tata, Taroudant, Belfaa Centre...

Un seconde groupe regroupant les communes ayant des taux de pauvreté monétaire et multidimensionnelle moyennement élevés, c'est le cas de : Zagmouzen, Anzi, El Faid, Sidi Bouabdelli, Tizoughrane...

Un troisième groupe avec un taux faible de pauvreté monétaire et un taux élevé de pauvreté multidimensionnelle, et inversement, c'est le cas notamment de : Tigouga, Tadrart, Toughmart, Tindine, Irherm, Akka, Kasbat Sidi Abdellah Ben M'Barek...

Carte n°7 : Pauvreté monétaire et pauvreté multidimensionnelle au niveau des communes de la région Souss Massa en 2014



Source : BET SUD

Dimensions du Développement Humain

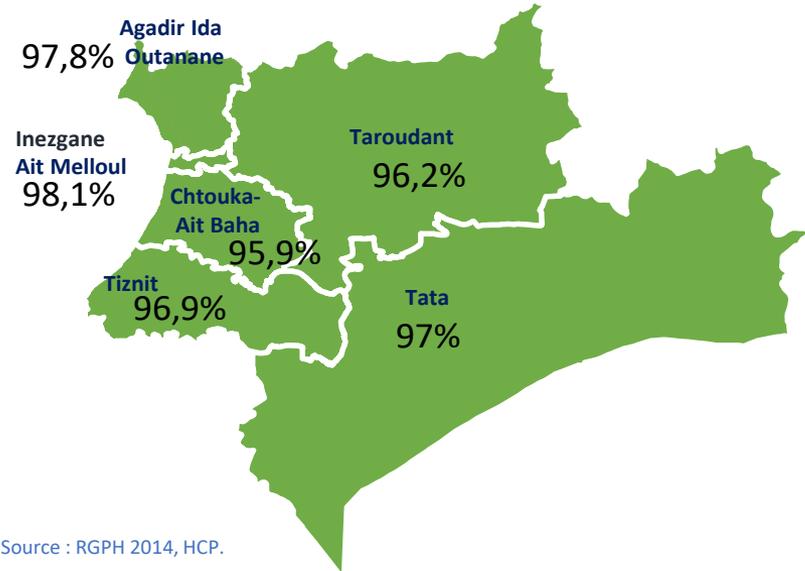


Scolarisation

A l'inverse du taux d'analphabétisme, les différences de sexe en termes de taux de scolarisation sont quasi-inexistantes. En effet, l'écart est très faible. A cela s'ajoute, qu'au niveau des provinces les taux de scolarisation sont plus ou moins homogènes avoisinant 96%.

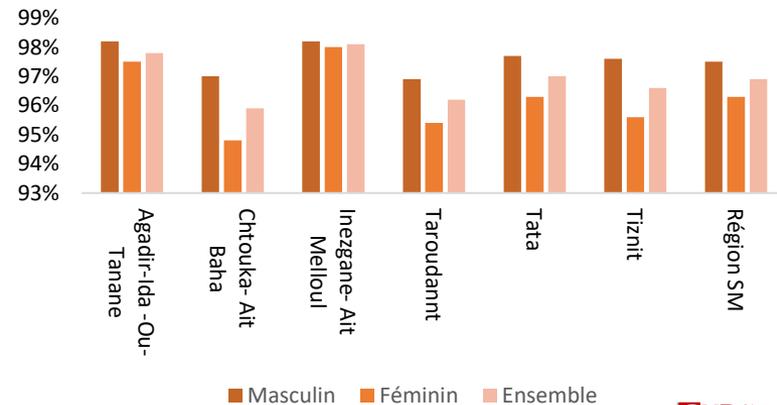


Schéma n°7 : Schéma du taux de scolarisation – Région SM RGPH 2014



Source : RGPH 2014, HCP.

Grphe n°5 : aux de scolarisation par provinces selon le sexe RGPH 2014



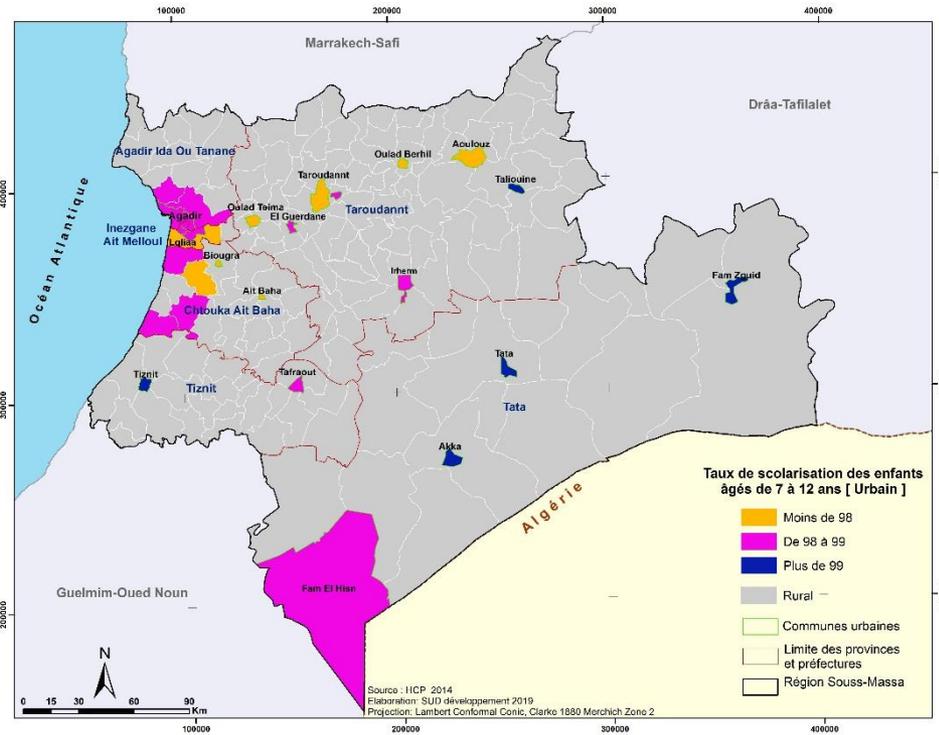
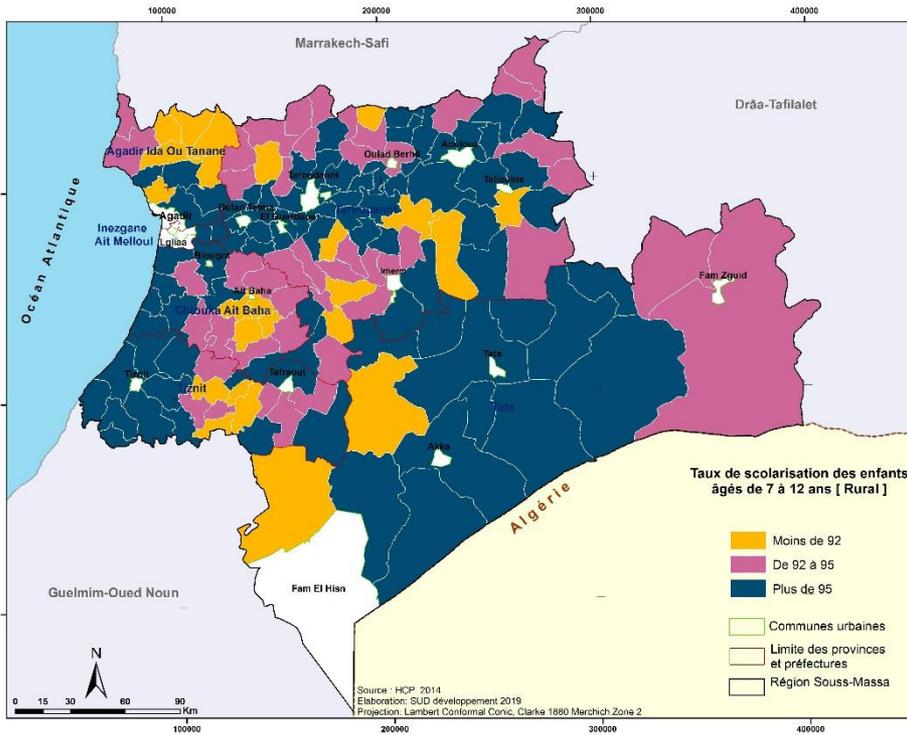
Source : RGPH 2014, HCP.

Dimensions du Développement Humain

Scolarisation

Carte n°8 : Carte du taux de scolarisation en milieu rural – Région SM RGPH 2014

Carte n°9 : Carte du taux de scolarisation en milieu urbain – Région SM RGPH 2014



Source : RGPH 2014, HCP.

Source : RGPH 2014, HCP.

Dimensions du Développement Humain



Analphabétisme

Le taux d’analphabétisme de la région représente 33,1% en 2014. Ce taux est de 44,6% en milieu rural et de 24,3% en milieu urbain. Ainsi, l’analphabétisme reste encore présent dans les provinces de la région Souss-Massa, en particulier au niveau du monde rural.

Ce phénomène d’analphabétisme touche également plus la population féminine que masculine et atteint un taux supérieur à 50% dans les provinces de Chtouka Ait Baha, Taroudant et Tiznit.

Graphe n°6 : Taux d’analphabétisme par province selon le sexe en 2014 (en %)

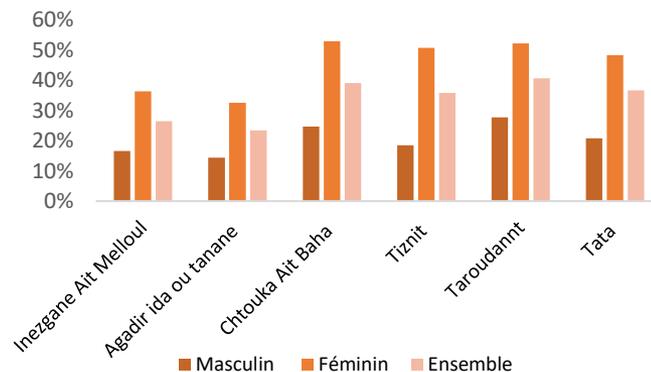
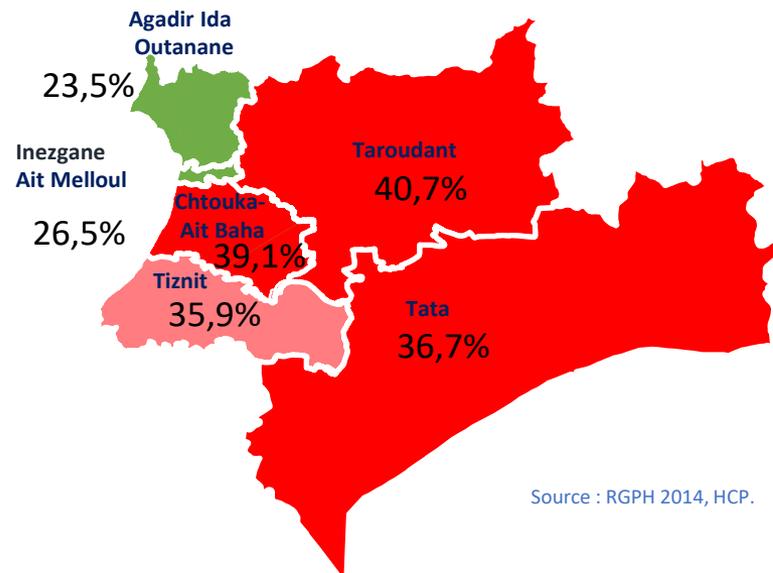


Tableau n°7 : Evolution du taux d’analphabétisme par milieu (2014)

Provinces	Taux d’analphabétisme (%)	
	Rural	Urbain
Chtouka Ait Baha	41,9	32,6
Agadir Ida Outanane	46,4	19,4
Inezgane Ait Melloul	36	26
Taroudant	46,1	27,8
Tiznit	44,6	22,1
Tata	42,5	25
Région Souss Massa	44,6	24,3

Source : RGPH 2014, HCP.

Schéma n°8 : Schéma des taux d’analphabétisme par province (en 2014)

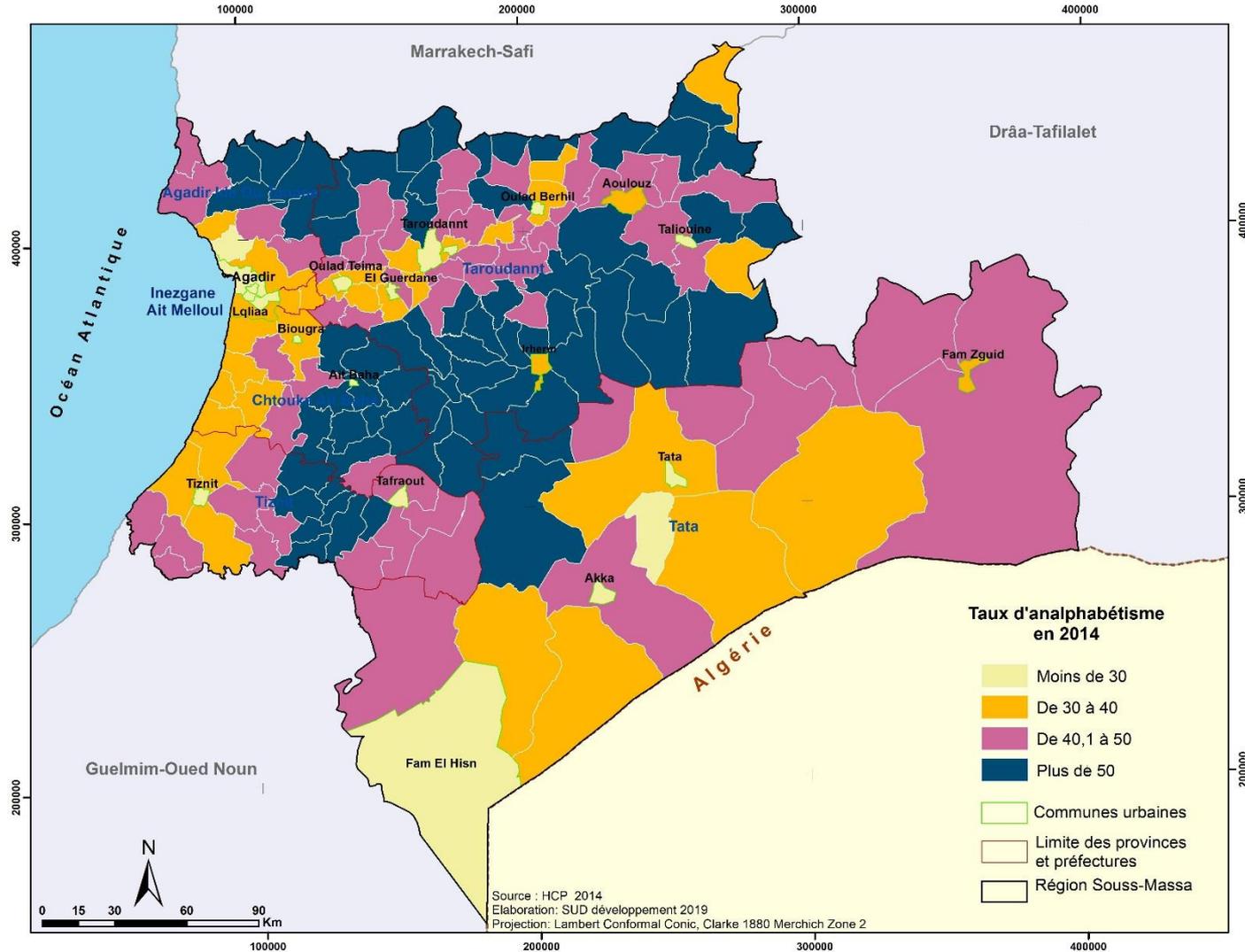


Source : RGPH 2014, HCP.

Dimensions du Développement Humain



Carte n°10 : Carte des taux d'analphabétisme par province (en 2014)



Source : RGPH 2014, HCP.

Dimensions du Développement Humain



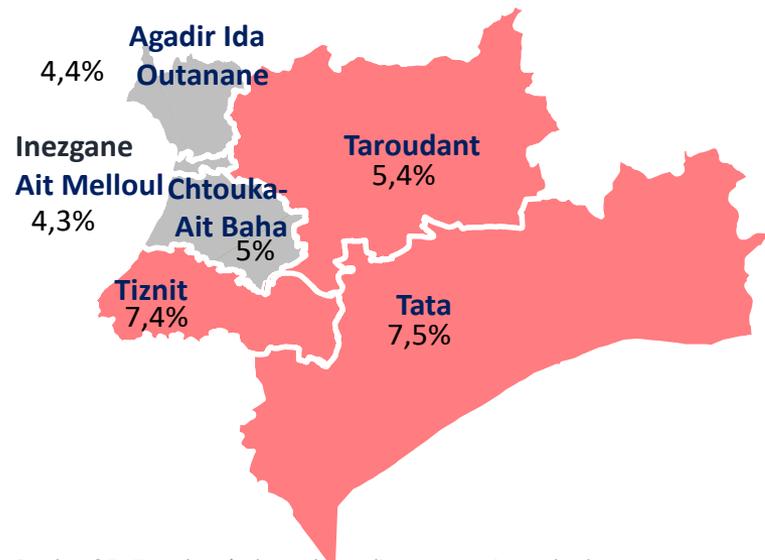
Situation normale de prévalence de l'handicap

Le taux de prévalence de l'handicap est de 5,2 % dans la région SM en 2014, légèrement supérieur à celui du national (5,1%). En outre, ce taux est de 5,1% chez les femmes et de 5% chez les hommes.

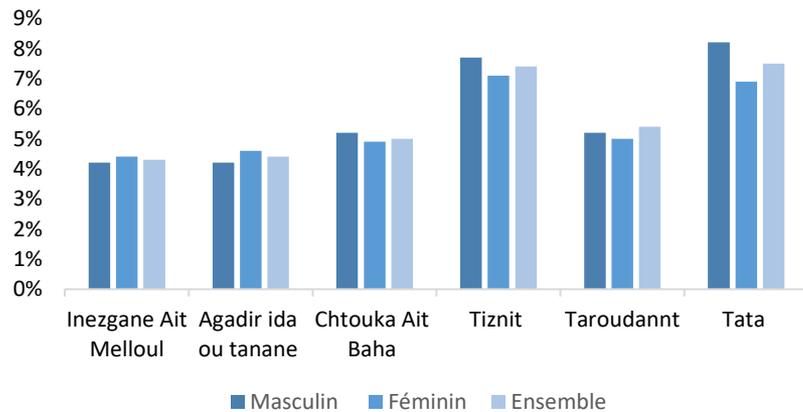
Selon les provinces, quelques légères différences s'observent. La province de Tata indique le plus haut taux de la région tandis que les provinces telles qu'Agadir Ida Outanane, Inezgane Ait Melloul, ou encore de Chtouka Ait Baha ont des taux en-dessous du taux régional.



Schéma n°9 : Schéma taux de prévalence du handicap dans la région SM en 2014



Graphes n° 7 : Taux de prévalence du handicap par province selon le sexe

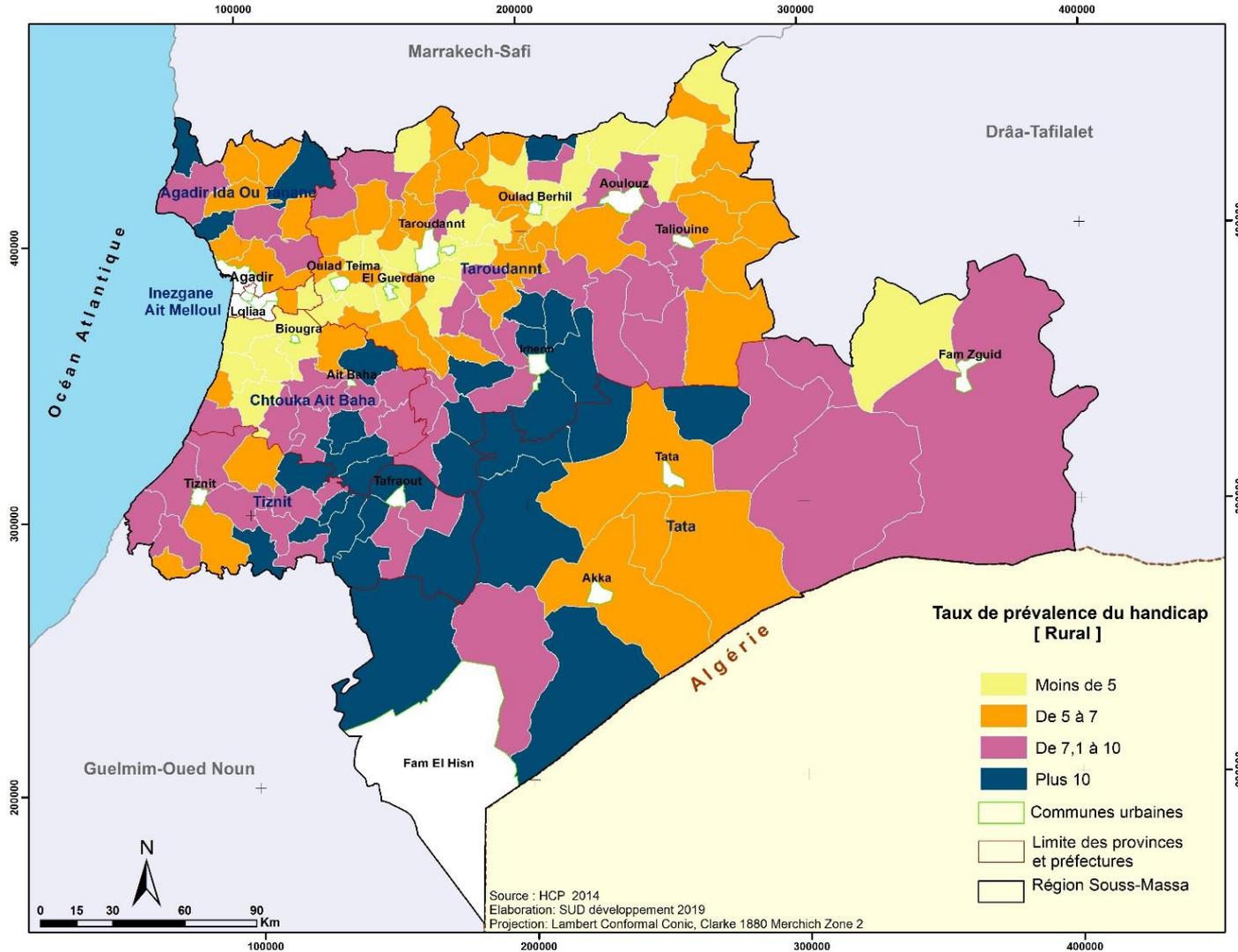


Source : Ministère de la santé, annuaire statistique de 2017, HCP.



Dimensions du Développement Humain

Carte n°11 : Carte du taux de prévalence de l'handicap (rural) dans la région SM en 2014



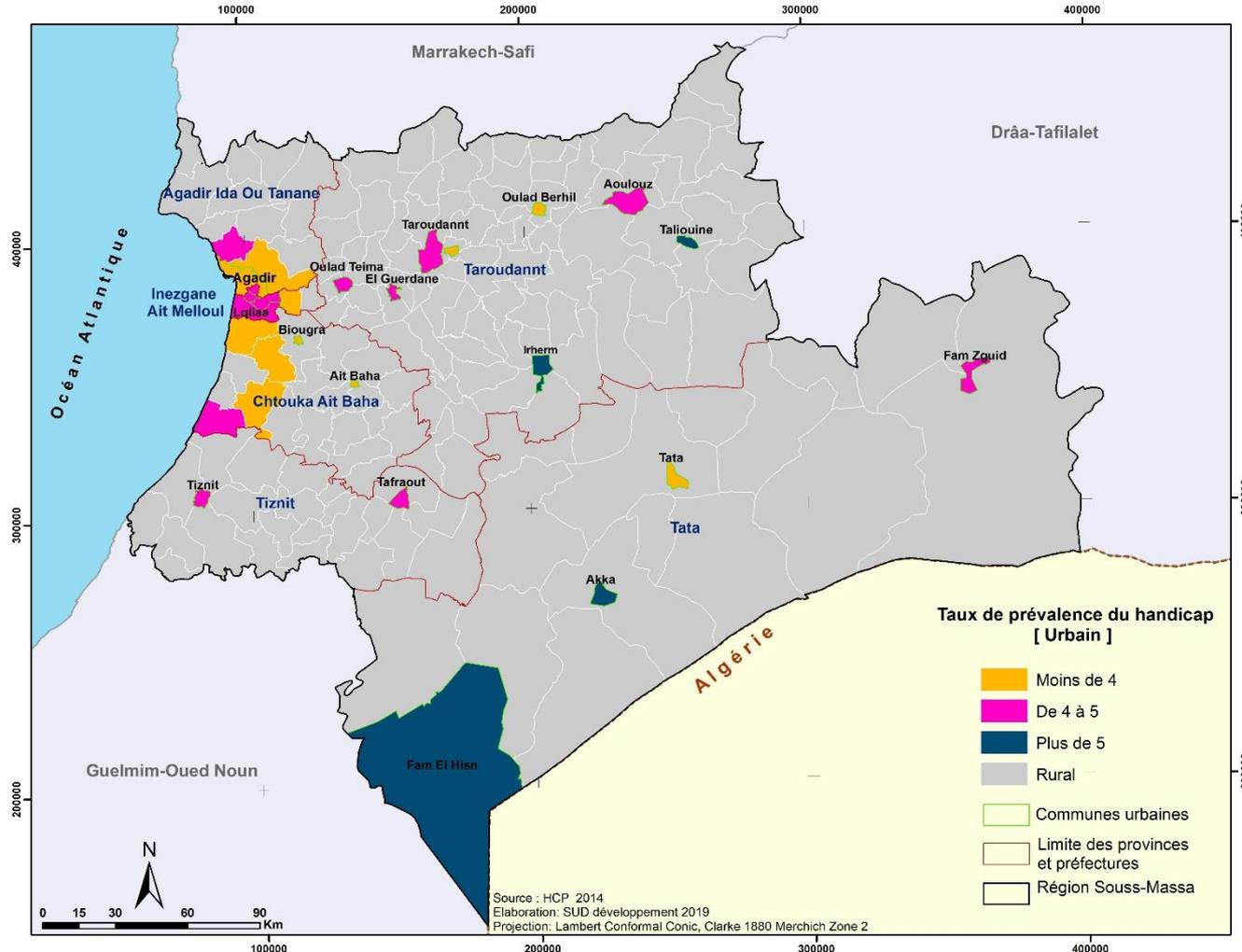
Source : BET SUD



Dimensions du Développement Humain

Situation normale de prévalence de l'handicap :

Carte n° 12 : Carte du taux de prévalence de l'handicap (urbain) dans la région SM en 2014





Dimensions du Développement Humain

Pouvoir d'achat des ménages – dépense annuelle moyenne par personne

Situation régionale légèrement améliorée mais faible par rapport à la moyenne nationale.

La dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) en 2018 dans la région SM s'élève à 16477 DH légèrement inférieur à celle nationale (19 397 DH). Par rapport aux autres régions, la région SM se situe en 2018 au 10^e rang des régions ayant un pouvoir d'achat élevé. Cette situation peut s'expliquer par le fait que la région, est tirée vers le bas par les communes ayant des taux de pauvreté et de vulnérabilité élevés se qui impact la dépense globale moyenne de la région. Cette situation peut aussi être expliquée par une 2^e hypothèse liée au taux d'épargne élevé de la population de cette région. Cela veut dire que le niveau de dépense dans la région ne reflète pas nécessairement le pouvoir d'achat élevé de sa population.

Entre 2001 et 2018, la DAMP dans la région SM est passée de 8240 à 16477, soit un TAAM de l'ordre 3,9 %. Avec ce taux, la région se positionne à la 10^e place parmi les régions à plus forte amélioration des DAMP.

Les régions de Draa-Tafilalet et de l'Oriental sont celles ayant connu les TAAM les plus importants entre 2001 et 2018, avec 6.7% et 6.3 %, respectivement.

Tableau n°8 : Evolution de la dépense annuelle moyenne par tête par région entre 2001 et 2018

Régions	2001	2014	2018*	TAAM (2001-2018) %
Tanger Tétouan Al Hoceima	8402	17082	21250	5,6
Oriental	6883	15972	20694	6,3
Fès Meknès	7460	14880	18402	5,1
Rabat Salé Kénitra	8453	17717	22247	5,5
Béni Mellal Khénifra	7297	11745	13597	3,5
Casablanca Settat	11487	19006	22191	3,7
Marrakech Safi	6394	13575	17114	5,6
Drâa Tafilalet	4862	11923	15713	6,7
→ Souss Massa	8240	13998	16477	3,9
Guelmim Oued Noun	10121	15426	17562	3,1
Laayoune Sakia El Hamra	12457	17799	19865	2,6
Dakhela Oued Eddahab	18334	28627	32834	3,3
National	8280	15876	19397	4,8

Source : HCP

* : projections sur la base du GRPH 2014



Dimensions du Développement Humain

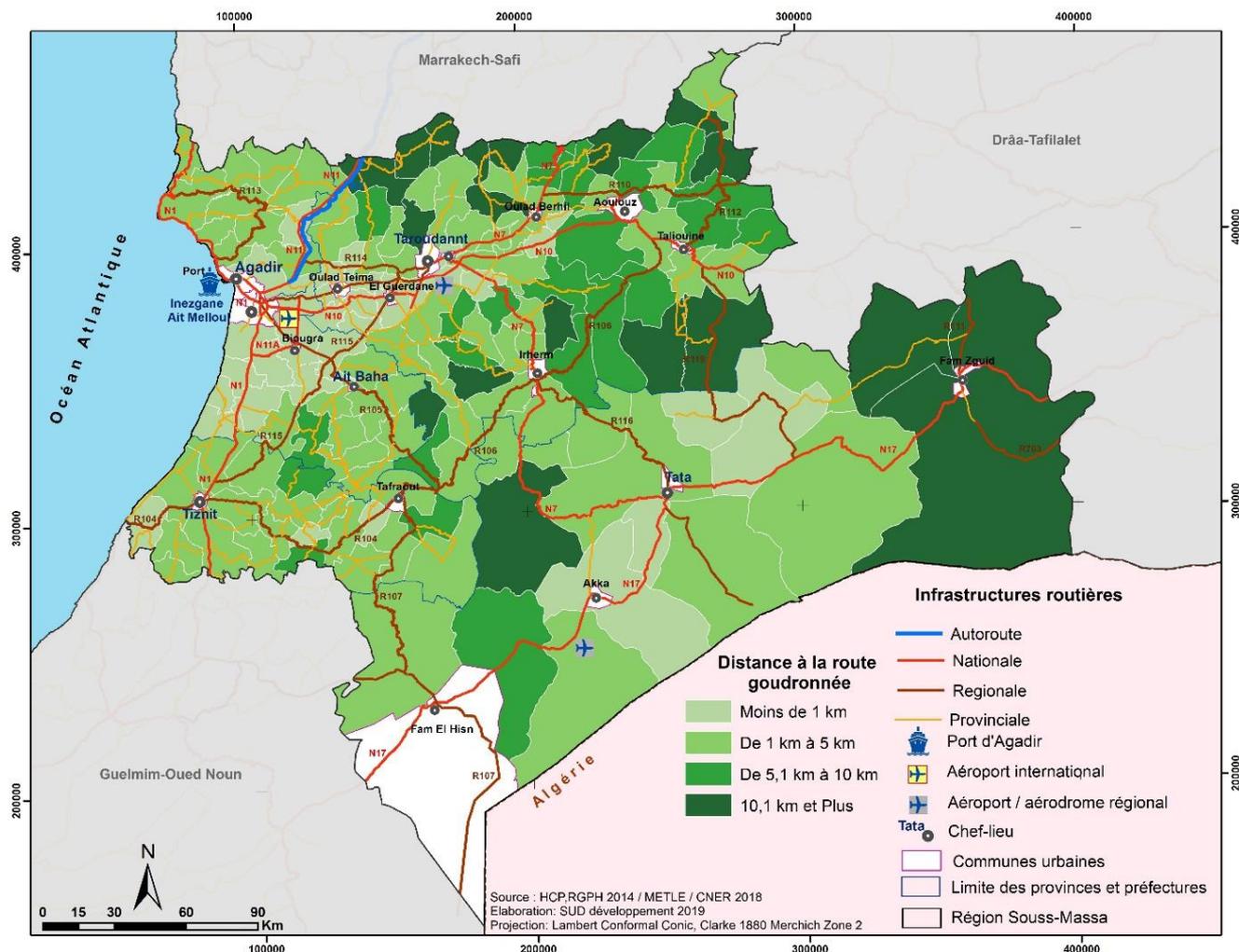
Niveau d'enclavement des territoires de la région SM

La région dispose de 4 aéroports, dont un international, d'un seul port polyvalent et plusieurs petits ports de pêche réservés aux barques pratiquant la pêche artisanale. La région compte un tronçon d'autoroute reliant la ville d'Agadir à Marrakech, en plus de 5 routes nationales accessibles dans la majeure partie de la région, raccordées à des routes régionales et provinciales.

De plus, la grande partie des territoires de la région Souss Massa se trouve éloignée de moins de 5 km d'une route goudronnée.

Cependant, il faut noter que certaines zones de la région sont faiblement équipées en infrastructures, et sont éloignées à plus de 10 km d'une route goudronnée, c'est le cas notamment des zones situées à proximité de Fam Zouid et Aguinane, limitrophes à la région Draa-Tafilalet, de Timkit, Tizart et Angarf.

Carte n°13 : Carte du niveau d'enclavement dans la région Souss Massa



Source : données du RGPH 2014 et cartographie de la pauvreté 2014, HCP.



Bilan des réalisations de l'INDH

Présentation de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH)

L'INDH est une initiative étatique lancée en 2005. Elle est fondée sur 5 principaux programmes et se subdivise sur 3 phases.

Cette initiative vise à réduire les grands déficits enregistrés sur le plan socio-économique à travers la satisfaction des besoins fondamentaux de la population la plus démunie.

les programmes de la phase I (2005) et II (2011)

1. Le programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural;
2. Le programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain;
3. Le programme de lutte contre la précarité;
4. Le programme transversal;
5. et le programme de mise à niveau territorial.

Les programmes de la phase III (2018):

1. Rattrapage des infrastructures et services sociaux de base;
2. Accompagnement des personnes en situation de précarité;
3. Amélioration du revenu et inclusion économique des jeunes;
4. Impulsion du capital humain et des générations montantes.



Bilan des réalisations de l'INDH



Présentation de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH)

Ces programmes sont déclinés en:

- Activités d'accès aux infrastructures et services sociaux de base (amélioration de l'accès à la scolarisation, amélioration d'accès aux soins de santé, à l'électricité et à l'assainissement);
- Activités génératrices de revenus et activités de soutien à la création d'emplois et de revenus stables ;
- Soutien aux actions d'animation sociale, culturelle et sportive;
- Renforcement de l'ingénierie sociale;
- Réalisations des projets à fort impact;
- Activités de communication institutionnelle et de proximité;
- Promotion et animation du tissu associatif.

- S'appliquant à l'ensemble du territoire national, les résultats de la phase II retiendront notre attention.
- Quelles ont donc été les réalisations de cette phase au niveau de la région SM ?





Bilan des réalisations de l'INDH

La mise en œuvre de l'INDH durant la période 2005-2017, à travers ses deux phases et ses quatre programmes, s'est traduite par la réalisation de 44 113 projets et 17 374 actions au profit de 10,4 millions de bénéficiaires.

La concrétisation de ces projets et actions a nécessité la mobilisation d'un investissement global de 37,8 MMDH, dont la part de l'INDH est de 22,4 MMDH.

Quant au programme de la mise à niveau territorial, il a pu mobiliser plus de 5 MMDH au profit de 1,5 million de bénéficiaires.

En ce qui concerne le positionnement de la région de SM par rapport aux autres régions, celle-ci a bénéficié durant la période considérée de 12,6% du nombre de projets. Mobilisant ainsi 8,9% de la part de l'INDH dans l'investissement global.

Tableau n°9 : Bilan territorial des programmes et actions durant la phase I et II de l'INDH (2005-2017)

Région	Nombre de projets	Parts régions (%)	Investissement global (MDH)	Part de l'INDH dans l'investissement global (MDH)	Parts régions (%)	Nombre de bénéficiaire
Béni Mellal-Khénifra	3 168	7	2 193	1 314	5,9	709 281
Casablanca-Settat	5 521	12,5	6 647	3 387	15,1	1 748 549
Dakhla-Oued Ed-Dahab	901	2	387	243	1,1	117 361
Drâa Tafilalt	3 896	8,8	2 464	1 579	7,0	852 612
Fès-Meknès	5 478	12,4	4 507	2 939	13,1	1 267 057
Guelmim-Oued Noun	1 684	3,8	1 181	659	2,9	415 529
Laâyoune-Sakia El Hamra	1 216	2,8	704	457	2,0	217 017
L'Oriental	3 719	8,4	3 259	1 825	8,1	754 742
Marrakech-Safi	6 034	13,7	4 833	3 031	13,5	1 379 976
Rabat-Salé-Kénitra	3 891	8,8	5 122	2 861	12,7	971 027
Souss-Massa	5 539	12,6	2 949	1 996	8,9	1 260 949
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	3 066	7,0	3 599	2 164	9,6	740 169
Total général	44 113	100	37 846	22 455	100	10 434 269

Source : Coordination INDH

Bilan des réalisations de l'INDH

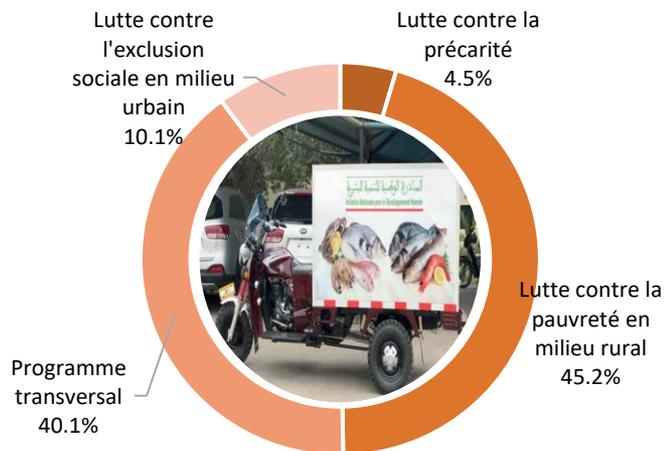


Bilan régional :

La cible régionale, réduire la pauvreté dans le monde rural

La répartition des programmes s'est faite de la manière suivante : la région compte 12,6 % des projets totaux de la phase II de l'INDH, près de 12,14 % des bénéficiaires de ce programme sont de la région de SM, et 8,9 % du coût global.

Graph n° 8 : Répartition des bénéficiaires des programme dans la région (2005-2017)



Source : Coordination INDH

Tableau n° 10 : Réalisations de la phase II au niveau régional entre 2005-2017

	Lutte contre la précarité	Lutte contre la pauvreté en milieu rural	Programme transversal	Lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain	Total
Souss-Massa	252	2504	2221	562	5539
Agadir Ida ou Tanane	64	134	304	100	602
Chtouka Ait Baha	14	273	366	4	657
Inezgane-Ait Melloul	58	-	331	334	723
Taroudant	45	1659	599	56	2359
Tata	22	159	365	38	584
Tiznit	49	279	256	30	614

Source : Coordination INDH

Par ailleurs, parmi les différents programmes les deux principaux représentant 85,3% et concernent la lutte contre la pauvreté en milieu rural (45,2%) et les programme transversaux (40,1%).

D'autre part, seulement 4,5 % sont destinés à la lutte contre la précarité et 10,1 % pour l'exclusion sociale en milieu urbain.

Bilan des réalisations de l'INDH

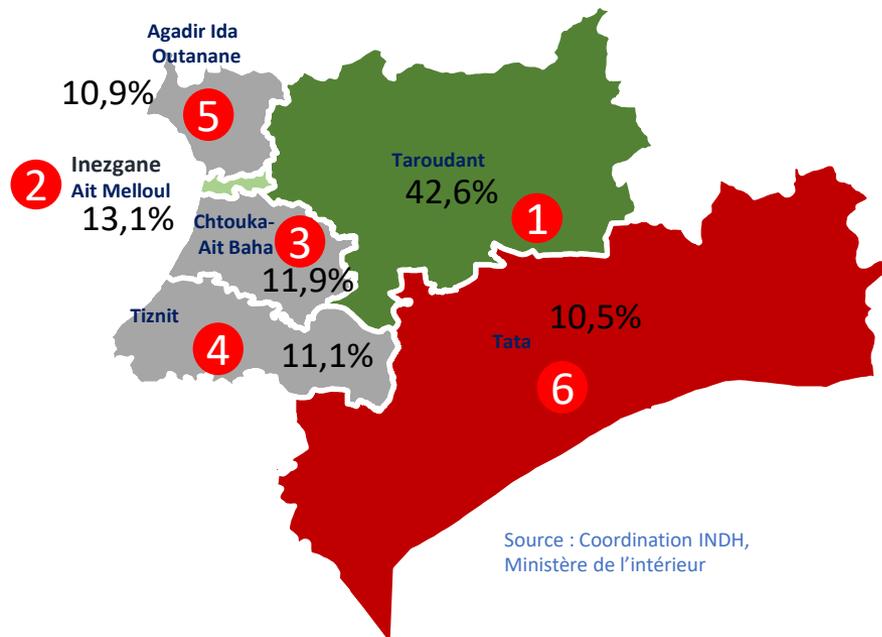


Bilan provincial : Analyse par nombre de projets

Des politiques de ciblage déployées selon les spécificités des territoires

- En termes de **nombre de projets**, la province de Taroudant a bénéficié de 42,6% des projets réalisés dans le cadre de l'INDH, suivi d'Inezgane Ait Melloul (13,1%) et de Chtouka Ait Baha (11,9%). Pour les provinces et préfectures ayant bénéficié le moins des projets réalisés dans le cadre de l'INDH, il s'agit de Tiznit, Agadir et Tata, avec respectivement 11,1%, 10,9% et 10,5%;
- Ce sont les préfectures d'Agadir (25,39%) et d'Inezgane (23,01%) et les provinces de Tiznit (19,45%) et Taroudant (17,85%) où on dénombre le plus de bénéficiaires du programme de **lutte contre la précarité**, alors que c'est au niveau de Tata (8,73%) et Chtouka (5,56%) que se trouvent le moins de bénéficiaires;
- La province de Taroudant (66,25%) représente les deux tiers des bénéficiaires du programme de **lutte contre la pauvreté en milieu rural** tandis que le reste est réparti respectivement entre Tiznit (11,14%), Chtouka (10,9%) suivi de Tata (6,35%) et Agadir (5,35%); la préfecture d'Inezgane n'a pas du tout bénéficié de ce projet (0.0%), ceci s'explique par le fait que la préfecture est quasiment urbaine;
- En ce qui concerne le programme de **lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain**, les principaux bénéficiaires de nombre de projets sont les provinces d'Inezgane (59,43%), d'Agadir (17,8%) et de Taroudant (9,96%);
- On ce qui concerne le **programme transversal**, il a été réalisé en termes de nombre de projets dans la province de Taroudant (26,96%), Chtouka (16,48%) et Tata (16,43%). Les provinces d'Inezgane (14,9%), d'Agadir (13,7%) et de Tiznit (11,14%) ont été les moins pourvues.

Schéma n° 10 : Classement des provinces par nombre de projets réalisés dans le cadre de l'INDH (en %)



Source : Coordination INDH, Ministère de l'intérieur



Analyse d'ensemble, défis et contraintes



Indice de GINI d'inégalité de niveau de vie

Persistance des inégalités au sein de la région SM

Rang : 4^{ème} région avec moins d'inégalité

Une stagnation des inégalités à l'intérieur des régions :

L'indice de Gini au niveau national est passé de 0,406 en 2001 à 0,395 en 2014. Les inégalités restent une caractéristique structurelle de la société marocaine. Malheureusement, les dernières statistiques montrent que ces inégalités s'accroissent au Maroc d'une année à l'autre à cause de plusieurs facteurs (politique salariale, accès à l'enseignement, accès au financement bancaire, héritage, ...). L'indice de Gini au niveau de la région de Souss Massa a régressé passant de 0,409 en 2001 à 0,373 en 2014 (soit un écart de -0,037 sur la période considérée).

Souss Massa est la quatrième région ayant le moins d'inégalités dans le pays en 2014. En effet, en termes d'inégalité de niveau de vie, SM est placée derrière Tanger-Tétouan-Al Hoceima (0,370) et devant Fès-Meknès (0,389). Au plan global, SM est bien classée en termes de faiblesse des inégalités, mais les chiffres de pauvreté et de PIB/tête des provinces montrent tous que les inégalités sont fortes entre les provinces riches, cas de la préfecture d'Agadir Ida Outanane et les provinces pauvres, cas de de Tata.

Tableau n°11 : Evolution de l'indice de Gini d'inégalité de niveau de vie (en %)

Région	2001	2014	Ecart
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	0,367	0,370	0,003
Oriental	0,365	0,390	0,025
Fès-Meknès	0,385	0,389	0,004
Rabat-Salé-Kénitra	0,399	0,442	0,042
Béni Mellal-Khénifra	0,353	0,344	-0,010
Casablanca-Settat	0,432	0,396	-0,036
Marrakech-Safi	0,362	0,346	-0,016
Darâa-Tafilalet	0,382	0,391	0,009
Souss-Massa	0,409	0,373	-0,037
Régions du Sud	0,350	0,402	0,051
National	0,406	0,395	-0,011

Source : RGPH 2004 et 2014 et cartes de pauvreté, HCP.

L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités des revenus ou de niveaux de vie. Il varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où tous les salaires, les revenus, les niveaux de vie seraient égaux. À l'autre extrême, il est égal à 1 dans une situation la plus inégalitaire possible, celle où tous les salaires, les revenus, les niveaux de vie sauf un seraient nuls. Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé."

Analyse d'ensemble, défis et contraintes



Classement des régions selon l'Indice de Développement Local Multidimensionnel (IDL)

Malgré son développement économique, d'importants efforts sont à déployer la région afin de réduire les déficits à l'échelle locale

Rang: 7^{ème} région multi dimensionnellement développée

La région de Souss Massa se trouve au au 7^{ème} rang par rapport aux autres régions du Maroc avec un Indice de développement local de 0,702, très légèrement supérieur à la moyenne nationale qui est de 0,7. Selon ce même tableau, les sources de la faiblesse de l'IDL de la région SM sont principalement : la santé, l'éducation et les services sociaux. Alors que les facteurs de force concernent : l'économie et l'habitat.



Région	Indice de développement local	Déficit moyen en développement local	Déficit en santé	Déficit en éducation	Déficit socio-économique	Déficit en habitat	Déficit en services sociaux	Déficit en cadre de vie
Laayoune Sakia El Sakia	0,764	23,6	31,9	37,5	4,4	20,9	10,3	36,4
Casablanca-Settat	0,733	26,7	36,1	37,9	7,3	26,2	17,7	34,8
Eddakhla Oued Dahab	0,731	26,9	33,5	43,0	2,4	25,3	16,9	44,7
Rabat-Salé-Kénitra	0,717	28,3	37,4	40,9	9,8	24,6	20,5	36,7
Guelmim-Oued Noun	0,709	29,1	33,4	48,3	7,1	22,3	22,4	40,2
Oriental	0,705	29,5	35,0	47,3	8,2	22,4	23,2	40,0
Souss-Massa	0,702	29,8	38,4	49,6	5,8	23,0	23,0	39,2
National	0,700	30,0	37,3	45,2	10,4	25,0	22,3	40,0
Fès-Meknès	0,692	30,8	37,5	45,3	13,5	24,8	21,7	41,7
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	0,683	31,7	36,2	48,3	18,3	22,7	23,4	41,5
Marrakech-Safi	0,672	32,8	39,7	50,4	9,8	26,2	26,7	44,2
Beni-Mellal-Khnéfra	0,670	33,0	38,4	48,8	12,6	26,5	26,5	45,0
Drâa-Tafilalet	0,663	33,7	3,8	51,3	11,3	29,8	27,3	42,8

Source : ONDH, 2017

Analyse d'ensemble, défis et contraintes



Classement des régions selon l'Indice de Développement Local Multidimensionnel (IDL M)

Malgré son développement économique, d'importants efforts sont à déployer au niveau de la région afin de réduire les déficits à l'échelle locale

A la lecture de ce tableau, les provinces d'Agadir et d'Inezgane Ait Melloul ont enregistré une importante avancée vers la voie du développement humain avec une amélioration au sein des différentes composantes de l'IDL M. De plus, elles disposent d'un IDL M supérieur à la moyenne nationale (0,7) et régionale (0,702).

Les provinces de Tata et Taroudant, disposant d'un déficit socio-économique très élevé, en plus des déficits liés la santé, l'éducation l'habitat et les services sociaux.

Province	IDL M	Ampleur de déficit :						
		Développement	Santé	Education	Socio-économique	Habitat	Services sociaux	Cadre de vie
Chtouka- Ait Baha	0,657	34,3	41,2	57,7	3,2	21,5	36,5	45,7
Agadir-Ida-Ou-Tanane	0,763	23,7	36,8	39,3	2,8	20,5	12,6	30,2
Inezgane-Ait Melloul	0,762	23,8	34,4	41,5	2,9	18,3	10,2	35,8
Taroudant	0,650	35,0	39,9	56,6	11,4	27,1	30,6	44,6
Tiznit	0,682	31,8	40,9	56,3	3,2	22,8	30,0	37,8
Tata	0,660	34,0	41,7	51,9	7,8	32,3	25,9	44,4
Souss-Massa	0,702	29,8	38,4	49,6	5,8	23,0	23,0	39,2

Source : ONDH, 2017

Analyse d'ensemble, défis et contraintes



Autres indicateurs du développement humain

La région SM est parmi les régions les plus concernée par l'exclusion humaine

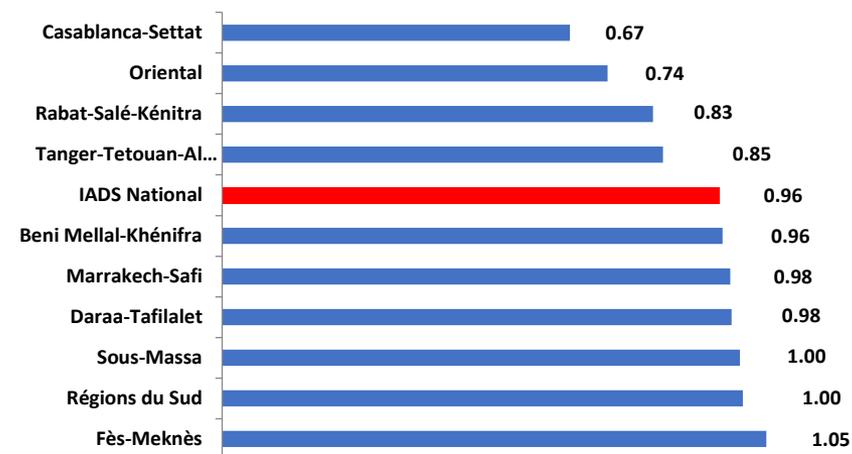
l'Indice d'exclusion humaine :

De 2010 à 2014, l'indice de l'exclusion humaine a été réduit de 42,9% à l'échelle nationale, 53,4% pour les femmes, 39,7% pour les hommes et 50,1% pour le rural.

La région Souss-Massa est parmi les régions les plus concernées par l'exclusion humaine avec 1,00 comme indice d'exclusion humaine. Cet indice classe la région en deuxième position après Fès-Meknès, et au-dessus de la moyenne nationale de 0,96.

Cependant, les régions de Casablanca-Settat, l'Oriental et Rabat-Salé-Kenitra affichent un effort plus important en matière de réduction des inégalités au cours de la période 2010-2014.

Graphe n°9 : Niveau de l'indice d'exclusion humaine par région, 2010-2014



Source : HCP, données des enquêtes nationales sur l'emploi, la démographie et le niveau de vie des ménages.

Elaboré en collaboration avec la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) des Nations Unies, cet indice permet de diagnostiquer le développement socio-économique au niveau national et local, d'évaluer et d'identifier les déficits sociaux dans un but de mesurer l'impact des ressources publiques sur les populations qui en ont le plus besoin. Il s'identifie à un indice multidimensionnel du bien-être centré sur l'investissement dans les capacités et les aptitudes des jeunes générations. Son approche a préconisé une démarche fondée sur le cycle de vie qui va de

la petite enfance au troisième âge. Chaque partie du cycle de vie est appréhendée par un indicateur qui exprime la profondeur de l'exclusion dans cette dimension.

Les dimensions ainsi retenues pour son calcul portent sur la mortalité infantile, la malnutrition des enfants, l'analphabétisme et le chômage des jeunes de 15-24 ans, la pauvreté mesurée au seuil national et enfin l'espérance de vie à 60 ans.

Analyse d'ensemble, défis et contraintes



Autres indicateurs du développement humain

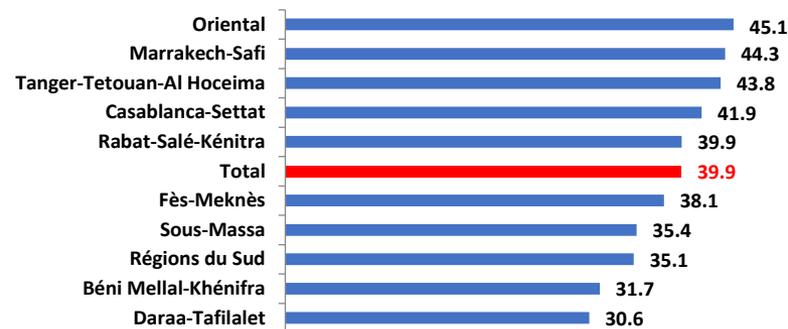
Faible performance en matière de réduction des déficits sociaux

L'Indice des déficits socio-économiques :

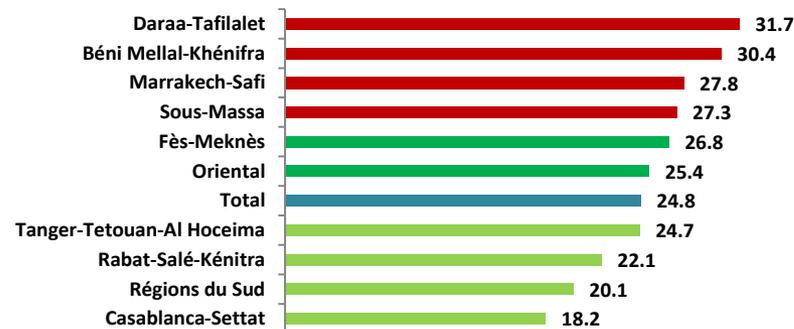
- Entre 2001 et 2014, l'indice des déficits socio-économiques au niveau de la région de Souss Massa a enregistré une baisse de 35,4%. Une performance relativement plus faible que la moyenne nationale qui s'élève à 39,9%, durant la période considérée.
- Le déficit à combler au niveau de la région Souss-Massa est de 27,3% en 2014.
- Pour la région de SM les déficits socio-économiques concernent à la fois l'éducation-formation à hauteur de 49,6%, 38,4% pour la santé, 39,5% pour le cadre de vie.

L'Indice des déficits socio-économiques est un indice synthétisant 11 indicateurs illustrant cinq domaines à savoir l'éducation-formation, la santé, l'infrastructure sociale, l'emploi et les niveaux de vie, dont la pauvreté et vulnérabilité économique. L'indice de déficit ainsi structuré permet de mesurer, pour chaque dimension socio-économique, le gap à combler dans un domaine donné pour atteindre la généralisation de l'accès à un service ou l'éradication d'un fléau social. L'indice ainsi construit est fortement corrélé à l'IDH (coefficient de Pearson-0,92), au PIB (-0,68) et la consommation finale des ménages (-0,87), ce qui en fait une mesure composite du développement social, humain et économique.

Graphe n° 10 : Taux de baisse des déficits socio-économiques 2001-2014 (en %)



Graphe n°11 : Déficit socio-économiques à combler par région en 2014 (en %)



Source : HCP, données des enquêtes nationales sur l'emploi, la démographie et le niveau de vie des ménages.

Analyse d'ensemble, défis et contraintes



Focus : Programme de lutte contre les disparités territoriales et sociales dans le monde rural

Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales (PRDTS) en milieu rural vise en l'élaboration des politiques publiques intégrées en matière de lutte contre la vulnérabilité et le désenclavement, selon une approche spatiale, participative et contractuelle.

Le budget global de ce programme est évalué à 50 MMDH et porte sur des projets relatifs aux activités d'aménagement et de construction des routes et des pistes rurales, des projets d'extension du réseau de l'eau potable, d'électrification rurale décentralisée et d'infrastructures de santé et d'éducation.

Concernant le programme d'action 2019, l'enveloppe budgétaire totale arrêtée s'élève à 6.583 MDH répartie par source de financement comme suit :

- Les Conseils Régionaux : 1,87 MMDH;
- Le Fonds de Développement Rural et des Zones de Montagne : 1,5 MMDH ;
- Les Contributions des départements ministériels concernés : 2,02 MMDH ;
- L'Initiative Nationale pour le Développement Humain : 650 MDH;
- L'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable : 544 MDH.

Les réalisations physiques du programme à fin août 2019 se résument comme suit :

- Construction et aménagement de 5.149 Km de routes et pistes rurales avec les ouvrages d'art y afférents ;
- Construction ou réhabilitation de 206 établissements de santé, équipement de 31 établissements et acquisition de 519 ambulances ou unités mobiles de santé ;
- Construction ou réhabilitation de 848 établissements scolaires, équipement de 28 établissements et acquisition de 132 véhicules de transport scolaire ;
- Réalisation de 14.049 actions d'alimentation en eau potable individuelle ou collective et entretien ou réhabilitation du réseau d'approvisionnement en eau potable sur 26 km ;
- Raccordement de 306 villages au réseau d'électricité et équipement de 66 foyers par
- Kits photovoltaïques en plus de l'extension de la ligne basse tension sur 143 km et le renforcement du réseau sur 8,5 km.

La région SM a bénéficié à fin 2019 de 2.1 MMDH d'investissements dans le cadre de ce programme. Ces investissements ont porté sur la réalisation des routes rurales et des équipements collectifs en milieu rural. La région va bénéficier de 743 MDH d'investissements en 2019 et 993 MDH au titre de 2020 dans le cadre de ce programme.

Analyse d'ensemble, défis et contraintes



Analyse SWOT du volet développement humain

Faiblesses

- Un écart significatif en termes de développement humain entre les milieux urbain et rural ;
- Plusieurs zones du rural et de l'urbain connaissent des niveaux de pauvreté multidimensionnelle encore élevés dû aux faiblesses en matière de services et d'équipements de base ;
- L'analphabétisme se pose encore avec acuité dans l'ensemble de la région ;
- Plusieurs zones enregistrent encore de faibles taux de couverture en infrastructures et manquent du personnel sanitaire et d'éducation ;
- Manque de ciblage et d'approche efficace afin d'améliorer le niveau de développement global des populations ;
- Précarité de la situation de la femme dans la région,
- Manque des outils et mécanismes de solidarité intrarégionale,
- manque de système de veille et de suivi de développement humain au niveau de la région,
- Divergences des interventions des acteurs chargés des différentes politiques publiques.
- Insuffisances des ressources dédiées à la réduction des disparités territoriales, sociales et des déficits sociaux dans la région ;

Forces

- Au cours des 20 dernières années, la région SM a enregistré une réduction des déficits socio-économiques, mais insuffisante en comparaison avec la variation nationale ;
- Légère hausse du niveau de vie global dans la région ;
- La région dispose d'atouts économiques importants qu'elle doit mettre à profit afin d'avoir des effets positifs sur son développement social global;

Menaces

- Immigration entre territoires de la région, allant des zones pauvres vers celles plus riches ;
- Immigration vers les régions riches du Maroc. Perte de compétences humaines ;
- Risque de prolifération de l'habitat insalubre
- Prolifération de l'insécurité et la criminalité.
- Accentuation des inégalités sociales et entre territoires.

Opportunités

- L'importance accordée par les pouvoirs publics à la question sociale et la lutte contre la précarité et les disparités sociales et spatiales. Cette importance et traduite à travers les différentes politiques publiques à dimension sociale (santé, éducation, jeunesse, enfance, femme, emploi, habitat, routes...)
- Les différents programmes de lutte contre la précarité en milieu urbain et rural.
- La mise en place de la régionalisation avancée.



Conclusion

Suite à la mise en place de divers programmes publics de lutte contre les déficits sociaux et visant globalement l'amélioration du niveau des équipements et services de base, la région SM a enregistré une légère amélioration du niveau général du développement humain au cours de la dernière décennie. Par rapport aux autres régions du royaume, la région SM reste faiblement positionnée en termes de développement en général (8^e rang, IDH).

Le territoire qui englobe Chtouka Ait Baha, Inezgane, Agadir et Taroudant demeure le mieux placé en termes de développement humain, le reste des territoires de la région sont relativement moins développés. Cette dichotomie en matière de développement est une caractéristique structurelle du territoire national. Un phénomène visible et que l'on retrouve dans l'ensemble des régions du royaume. Aussi le diagnostic révèle que les territoires, dont le niveau de développement humain est relativement élevé sont en général des territoires ayant des niveaux de revenu plus élevés.

La pauvreté et la vulnérabilité dans la région sont essentiellement des phénomènes liés au milieu rural. L'urbain reste moins touché par ces phénomènes. Dans le monde rural, les zones les plus reculées connaissent des niveaux de pauvreté les plus élevés. La scolarisation dans la région reste globalement proche de la moyenne nationale. La région n'enregistre, de ce fait, aucune distinction à ce niveau.

Toutefois au niveau des sous-territoires de la région le diagnostic montre que les territoires d'Agadir, Inezgane Ait Melloul restent les mieux classés en termes d'alphabétisation, alors que Taroudant et Chtouka Ait Baha restent les territoires les moins classés à ce niveau. Il faut rappeler que les provinces les moins développées sont à dominance rurale, cette situation peut aussi s'expliquer par leur position géographique. Des efforts sont à déployer pour réduire l'analphabétisme dans la région et particulièrement au niveau du monde rural.

Les habitants de la région disposent d'un pouvoir d'achat qui reste légèrement inférieur à la moyenne nationale (10^e rang, DAMP). Cette situation corrobore le niveau économique de cette région (7^e rang, PIB/habitant) par rapport aux autres régions du Maroc.

La région Souss-Massa est parmi les régions les plus concernées par l'exclusion humaine avec 1,00 comme indice d'exclusion humaine. Cet indice classe la région en deuxième position après Fès-Meknès, et au-dessus de la moyenne nationale de 0,96.



3

Compétitivité territoriale, activités économiques et investissement



Sommaire

Chiffres clés de l'économie de la région _____	112
Secteurs productifs _____	114
- Secteur de l'agriculture _____	114
- Secteur de l'industrie _____	125
- Secteur du tourisme _____	137
- Secteur de l'artisanat _____	140
Marché du travail _____	145
Entreprenariat et climat des affaires _____	151
Flux financiers dans la région _____	159
Agrégats macro-économiques de la région _____	160
Défis, contraintes, opportunités et perspectives _____	167



Chiffres clés de l'économie de la région SM

Surface agricole utile-SAU	Valeur ajoutée agricole	Investissements Agricoles	Agriculture/ Rayonnement national	TAAM VA agriculture	Emplois agricoles
616 500 ha (8,4%*)	10.1 MMDH (2017) (9,8%*)	0.4 MMDH (2017)	5 ^e rang	-1.3% (2013-2017)	382 657 (44,7%***)
Etablissements industriels	Chiffre d'affaires industriel	Industrie/ Rayonnement national	TAAM VA industrie	Emplois industriels	BTP/ investissements
324 (4,6%*)	19 MMDH (4,8%*)	7 ^e rang	7.8% (2013-2017)	39 979 (5,7%)	6.9 MMDH
BTP Emplois	Artisanat/ emplois	Etablissement touristiques classés	Nuitées touristiques	Tourisme/ Rayonnement national	Emplois/Commerce et services
90 775 (2017) (7,1%***)	4580 (1,1%***)	251 (6,5%*)	5,5 millions NT (25%*)	3 ^e rang	335 907 (2017) (13,2%***)
VA/ Commerce et services	TAAM/ commerce et services	Consommation du ciment/tête	Population en âge d'activité	Salariés secteur privé	Salariés secteur public
35.5 milliards DH (38,7%***)	5,2% (2014-2017)	501 kg/T(5 ^e rang)	2 008 880 personnes	706 477 personnes	80 246 personnes

* Poids de la région SM dans le national

** Taux de croissance sur les 5 dernières années

*** Part dans la région

Sources : HCP, BET

TAAM : taux d'accroissement annuel moyen (%)

Les références des chiffres se trouvent à l'intérieur du document

VA : valeur ajoutée



Chiffres clés de l'économie de la région SM

Taux de chômage 2019	Nombre de chômeurs	Evolution taux de chômage (2001-2019)	Taux chômage urbain 2019	Taux chômage rural 2019	Taux d'activité (2019)
10.3% (9,2%*)	85 132 Personnes/2017	+ 2,03 points	12,7% (12,9% national)	6.5% (3.7% national)	42.9% (45.8% national)
Taux d'activité /femmes (2017)	Actifs occupés	Déficit en création d'emploi	Stock d'entreprises PM	500 premières entreprises au Maroc	500 premières entreprises au Maroc
20,5% (22,4% national)	786 722 personnes	-10,3% (2012-2017)	8,9% (10 610)	2,3 % du CA global	5% (effectif)
Dépôt bancaires	Encours crédits bancaires	PIB Régional (2017)	TAAM/PIB régional (2013-2017)	PIB/km²	PIB/tête
55 MMDH (2018)	31,4 MMDH (2018)	69.9 MMDH (6,6%*)/6 ^e rang	4,1%	1200,8 dhs (2013-17)	25 161 /7 ^e rang

* Poids de la région SM dans le national

** Taux de croissance sur les 5 dernières années

*** Part dans la région

Les références des chiffres existent à l'intérieur du document

PM : personne physique et Morale

CA : chiffre d'affaires

Sources : HCP, BET

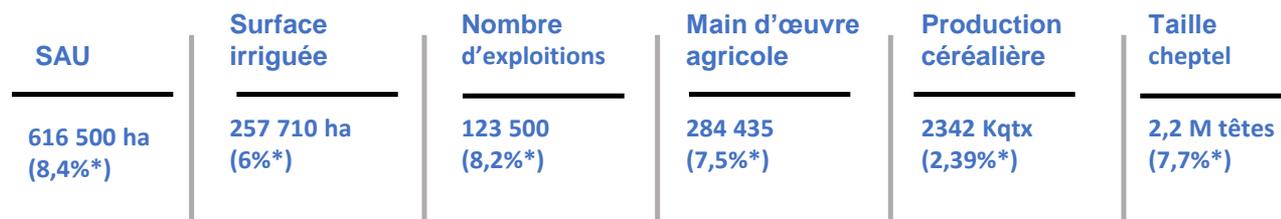


Secteur de l'agriculture

Agriculture : Chiffres clés

La région Souss-Massa a une tradition agricole bien installée. Cependant, le secteur fait face à des contraintes fortes liées au climat de la région aride à semi-aride. A cet effet, le stress hydrique est imminent et les nappes souterraines connaissent un important déficit dû à la surexploitation et aux effets du changement climatique.

En 2017, la région dispose de 616 500 hectares de SAU, soit 8,4% de la surface agricole utile nationale. Durant la période 2001-2017, les performances du secteur agricole sur le plan régional font ressortir une dynamique et un poids différenciés selon les territoires du pays. De ce fait, c'est la région Souss-Massa qui a affichée le meilleur TAAM sur la même période (7,4%) et généré près de 12,8 milliards de dirhams de valeur ajoutée à travers la production agricole.



Sources : Site ministère de l'agriculture, annuaires statistiques, BET

* : part nationale

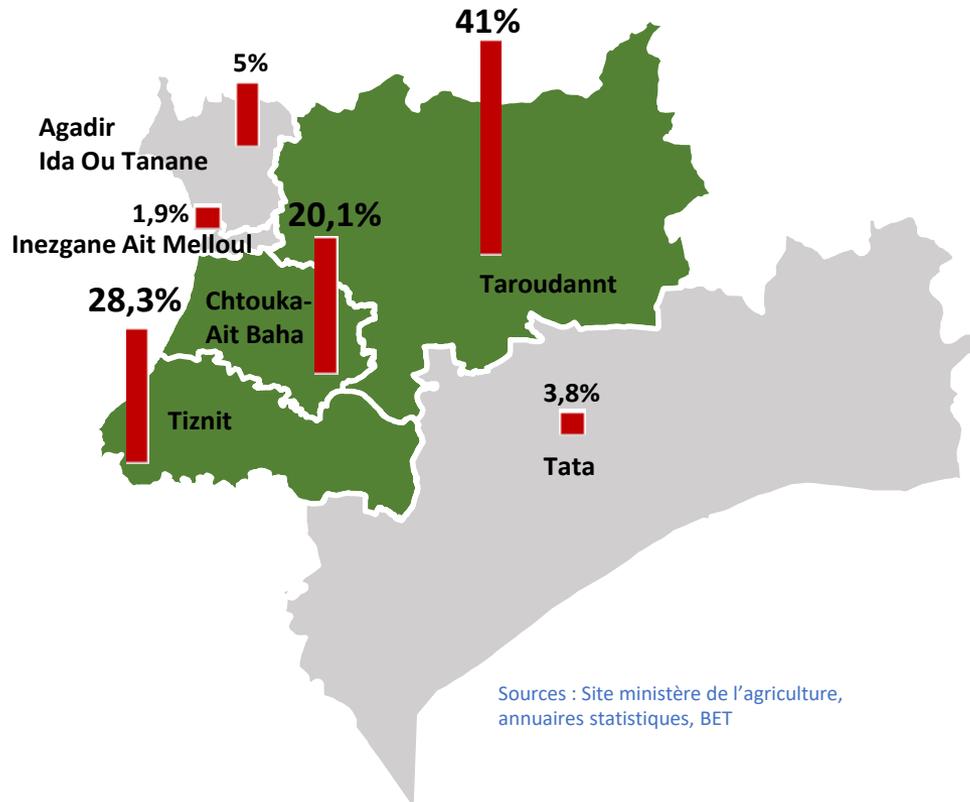
Secteur de l'agriculture



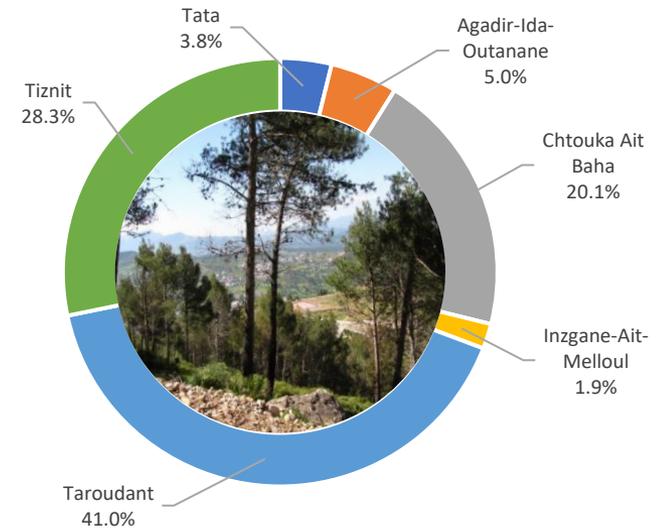
Foncier et nature des sols

Le foncier représente l'input stratégique de l'activité agricole. Au niveau de la région SM, seulement 8% de la superficie totale concentrée sur les provinces de Taroudant, Tiznit et Chtouka Ait Baha constituent plus de 90% des surfaces agricoles utiles. Il est à relever que la prédominance de Melk représente ainsi un avantage incontournable dans l'investissement et la transmission de la propriété. De plus, avec la moitié de la superficie de la région, Tata dispose d'un fort potentiel agricole non exploité en termes de surfaces cultivables, comme le démontre l'étude réalisée par la direction provinciale de l'agriculture **de Tata** et ayant comme objectif la mobilisation de 1500 Ha au sein de 22 centres agricoles.

↓ Schéma n°1 : Répartition de la SAU Melk par provinces et préfectures dans la région de SM (2015)



↓ Graphe n° 1 : Répartition de la SAU melk de la région SM selon les préfectures et provinces (2015)



Sources : Site ministère de l'agriculture, annuaires statistiques, BET

Secteur de l'agriculture

Filière céréalière

La production régionale annuelle moyenne des céréales au cours de la période 2005-2017 a atteint 1.6 Mqx, soit 2,3% de la production nationale annuelle moyenne de céréales au cours de cette période. Toutefois, la production des céréales en terres irriguées ne représente qu'environ 35% de la production totale.

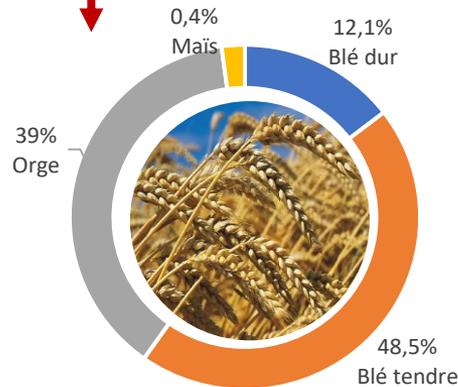
Le blé tendre domine la production céréalière avec une part de 48,5%, suivi par l'orge avec une part de 39%, le blé dur avec 12,1% et le maïs avec 0,4% de la production céréalière de la région SM.

La surface réservée aux céréales a enregistré une baisse de 8,4% entre 2005 et 2017, contre une baisse de 33% de la production céréalière.

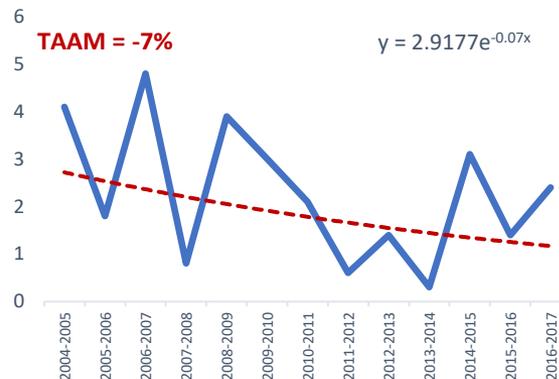
La production céréalière est irrégulière et dépend des aléas climatiques. Le rendement par hectare dans la région est de 13,5 Qtx/ha contre 14,8 q/ha pour la moyenne nationale.

La part de la région SM dans la production nationale céréalière s'est dégradée de 1,7 point entre 2005 et 2017.

Graphes n°2 : Répartition (%) de la production céréalière par type de produit (2016-2017)



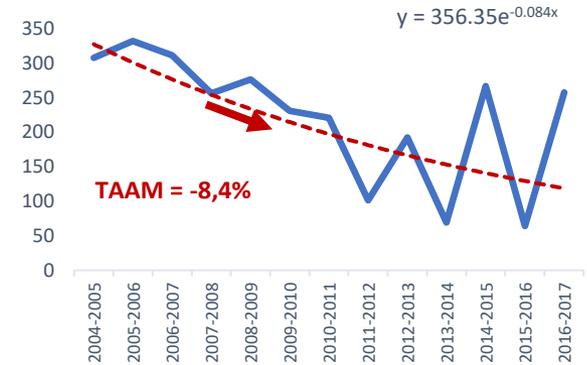
Graphes n°4 : Evolution de la part (%) de la production céréalière dans la production nationale



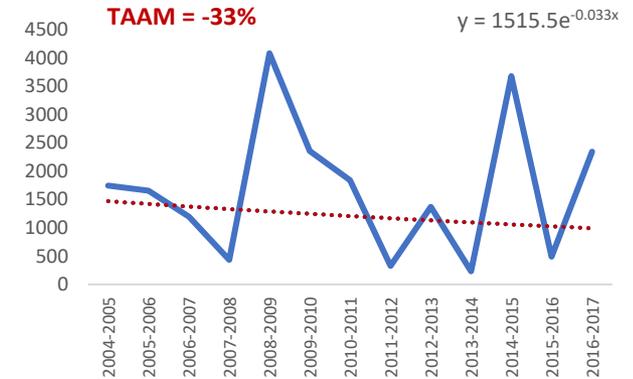
1,6 millions de Qtx Production céréalière moyenne de la période 2005-2017

2,3% Part moyenne dans la production céréalière nationale 2005-2017

Graphes n°3 : Evolution de la surface réservée à la production céréalière dans la région SM (Kha)



Graphes n°5 : Evolution de la production céréalière dans la région SM (1000 qtx)



Sources : Site ministère de l'agriculture, annuaires statistiques, BET / K: *1000



Secteur de l'agriculture

Filière céréalière

Les terres les plus adaptées à la production céréalière se concentrent au niveau de la province de Taroudant. Elle représente à elle seule 62% de la production céréalière de la région SM, le reste est réparti sur Agadir (27%) y compris Chtouka Ait Baha, Tiznit (10%) et Tata (1%).

Tableau n°1 : Répartition de la production céréalière selon les provinces et préfectures de la région SM (2016-2017)

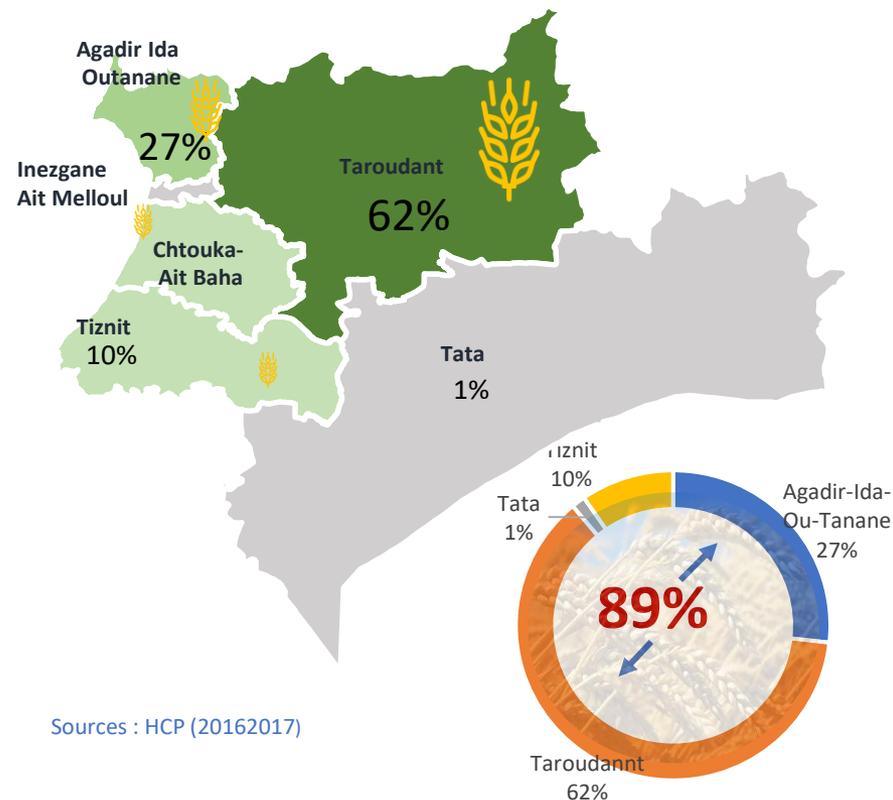
	Production*	Superficie*	Rendement*
Agadir-Ida-Ou-Tanane	627,5	80,9	7,75
Taroudant	1457,4	127,8	11,40
Tata	33,2	3,5	9,53
Tiznit	224,8	45,4	4,95
Souss - Massa	2342,9	257,6	9,09

Sources : Annuaire région SM, HCP (2016/2017)

- Production en milliers de quintaux
- Superficie en milliers d'hectares
- Rendement en quintaux à l'hectare

Le rendement de la production céréalière par hectare reste élevé au niveau de Taroudant (11,4 Qtx/ha), Agadir-Ida Outanane (7,75 Qtx/ha), Tiznit (4,95 Qtx/ha) et Tata (9,53 Qtx/ha) . Des écarts importants qui s'expliquent par la présence d'une vaste plaine fertile qui constitue une des principales régions agricoles du pays, la vallée du Souss s'étendant du village d'Aoulouz, à mi-chemin entre Tazenaght et Taroudant, dans les contreforts de l'Anti-Atlas jusqu'à la baie d'Agadir et sa côte atlantique.

↓ Schéma n°2 : Répartition de la production céréalière selon les provinces et préfectures de la région SM (2016/2017)



Sources : HCP (2016/2017)

Secteur de l'agriculture



Filière maraîchage

La région du Souss-Massa est devenue la plus importante zone productrice de primeurs et d'agrumes dans le pays. La région détient la première superficie en termes d'agrumes au niveau national (près 35%). Elle constitue la première région en termes d'exportation des cultures agrumicoles et maraîchères (70% des exportations nationales).

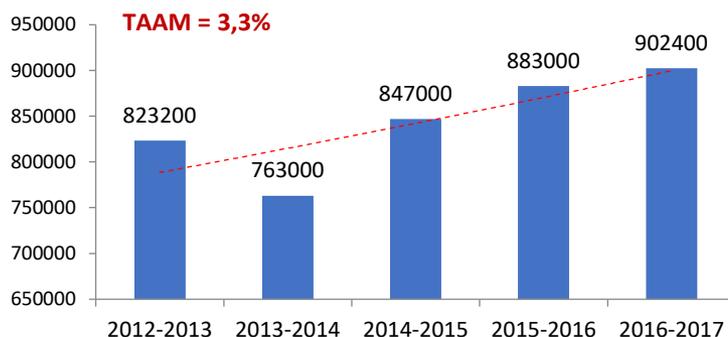
83%

Part moyenne dans les exportations nationale des primeurs 2013-2017

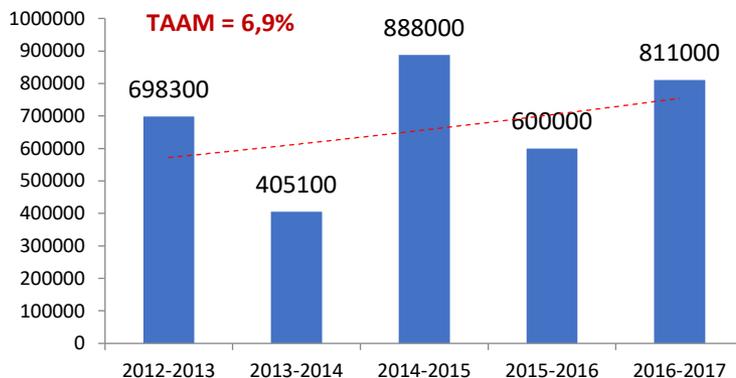
67%

Part moyenne dans les exportations des agrumes 2013-2017

Graph n°6 : Production de la tomates sous serre en tonnes



Graph n°7 : Production des agrumes en tonnes



Source : Région Souss-Massa (2017)

Tableau n°2 : Part des exportations des primeurs dans les exportations nationales

Compagne	National	Région Souss-Massa	Reg/Nat (%)
2012-2013	808170	663843	82
2013-2014	898674	739216	82
2014-2015	903753	757007	84
2015-2016	1064500	907436	85
2016-2017	1125450	927637	82

Source : Région Souss-Massa (2017)

Tableau n°3 : Part des exportation des agrumes dans les exportations nationales

Compagne	National	Région Souss-Massa	Reg/Nat (%)
2012-2013	385199	250362	65
2013-2014	584745	433813	74
2014-2015	461466	297408	64
2015-2016	531184	355511	67
2016-2017	649898	423173	65

Source : Région Souss-Massa (2017)

Secteur de l'agriculture



Filière de l'élevage

Durant la période 2007-2017, la taille moyenne du cheptel s'élève à près de 2,11 millions de têtes. Une contribution régionale à la production nationale de **de 7,4%**.

2,11
millions de têtes

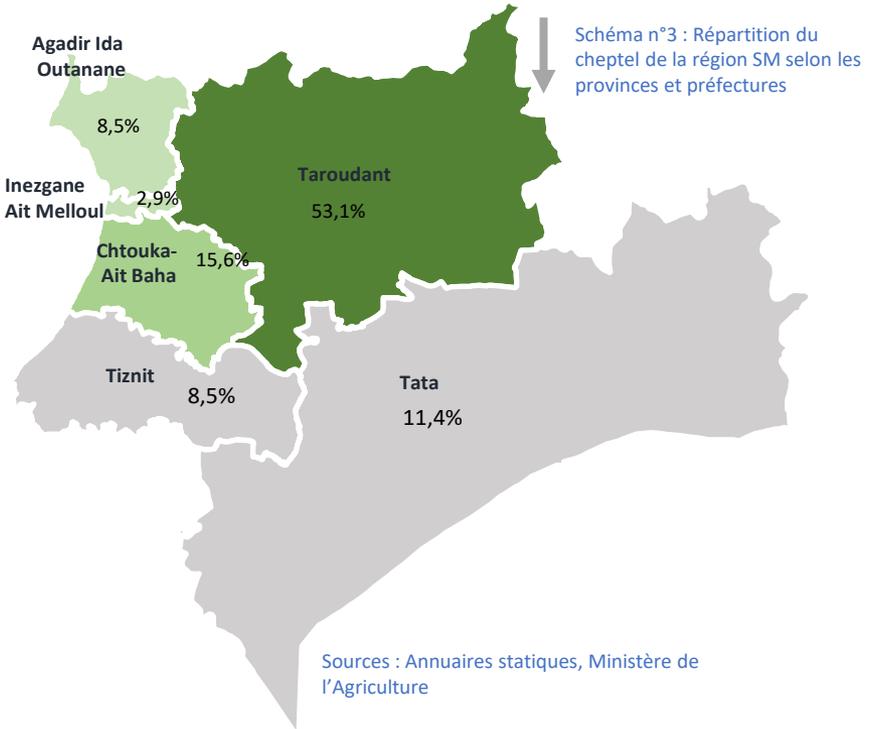
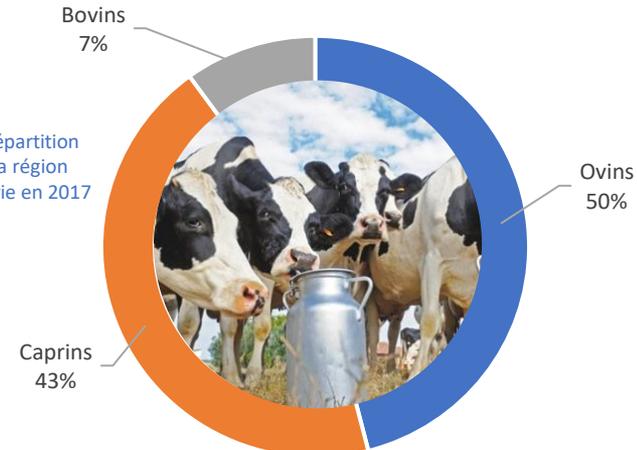
Taille moyenne du cheptel
de la période 2007-2017

7,4%

Part moyenne dans le
cheptel national

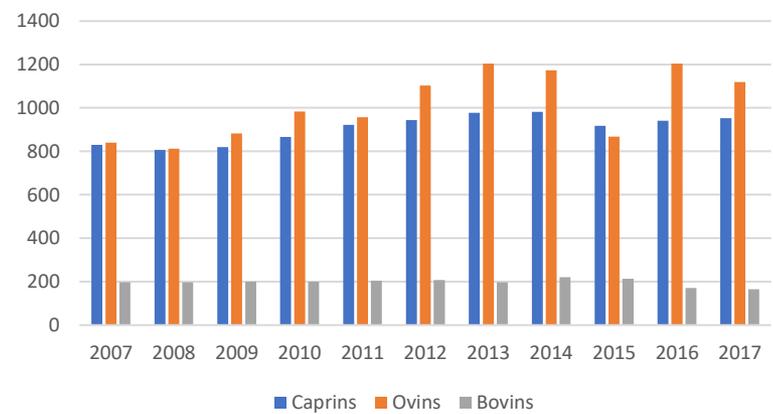
Selon les catégories de cheptel, les Ovins dominent l'élevage régional avec une part de 50%, suivi des Caprins (43%) et des Bovins ne représentant que 7% de cette filière au niveau de la région SM. L'élevage est concentré principalement dans les provinces de Taroudant (53,1%), Chtouka (15,6%) et Tata (11,4%), le reste est réparti sur les autres provinces et préfectures de la région.

Graph n°8 : Répartition du cheptel de la région SM par catégorie en 2017



Sources : Annuaire statistiques, Ministère de l'Agriculture

Graph n°9 : Evolution du cheptel de la région SM (en milliers de tête)



Sources : Annuaire statistiques, Ministère de l'Agriculture

Secteur de l'agriculture



La pêche maritime

Les principaux ports de la région SM ont enregistré une quantité de débarquements des produits de la pêche côtière et artisanale de 30.000 tonnes en 2017, contre près de 50.000 tonnes en moyenne durant la période 2010-2017, réalisant un CA de 302 MDHs pour le secteur. Toutefois, force est de constater que la quantité de débarquements des produits de pêche est en fort recul avec un taux d'accroissement annuel moyenne de (-16,7%) durant la période considérée. La flotte opérant dans la région est constituée de 1 791 unités composées à raison de 73,6% de canots à rame ou à moteur.

Plus de 50% des produits de la pêche sont destinés à la consommation locale. Sur une façade littorale de 180 km linéaire, la région est équipée de 10 points de débarquement, avec un port de pêche hauturière et côtière à Agadir, en plus d'un de petits ports de pêche réservés aux barques pratiquant la pêche artisanale : Imessouane, Taghazout, Aglou, Tifnit...

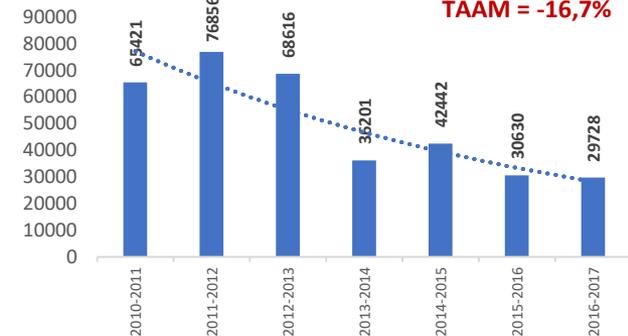
Les dernières données de la pêche maritime de 2019 montrent une nette amélioration de la situation du secteur. Les débarquements des produits de la pêche côtière ont atteint 64 000 Tonnes, pour un chiffre d'affaires de 2 milliards de dirhams. Les emplois directs dans le secteur sont de 30 000 actifs. La taille de la flotte avoisine 1900 unités. Près de 91 unités industrielles opèrent dans le secteur de la pêche maritime.

La branche de l'aquaculture enregistre une nouvelle émergence. Le secteur enregistre une vingtaine de projets aquacoles.

64.0 Quantité moyenne de débarquements des produits de la pêche côtière et artisanale
milles T

6,7% Part moyenne de débarquements des produits de la pêche côtière dans la production nationale

Graphe n°10 : Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière en Tonne



Secteur de l'agriculture



L'apport économique du secteur agricole

Valeur ajoutée : 11.1 milliards DH

Le secteur agricole représente 18.4% de la VA de la région en 2017 et contribue à 8.4 % du secteur primaire national. La tendance à la tertiarisation de l'économie fait ressortir une régression (-1.3%) du secteur en comparaison avec le secondaire et le tertiaire. Néanmoins, sa contribution à la VA nationale est en hausse.

Emploi : 261 680 (33%)

Toujours important employeur, le secteur de l'agriculture fournit de l'emploi aussi bien au rural qu'à l'urbain. Le secteur représente près de 33% de la population active occupée de la région.

Investissements : 0,4 milliard DH

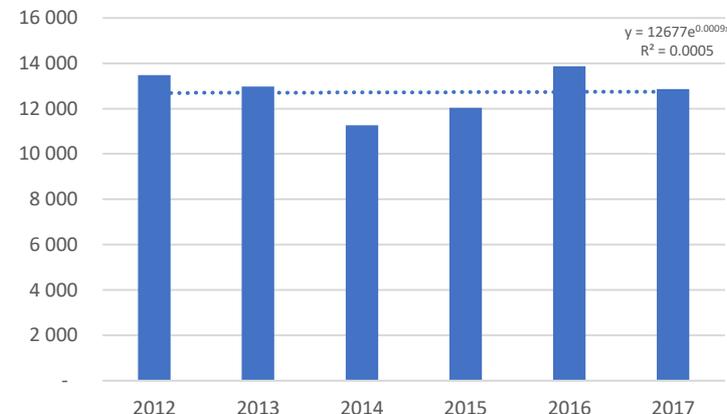
Le secteur agricole absorbe près de 2.6% des investissements globaux de la région (réf 2017), soit une enveloppe de 0,4 milliard de DH.

Entreprises dans le secteur : 1490

Le tissu productif du secteur agricole ne représente que 1,25% (1490 entreprises) du total des entreprises dans la région de SM.

D'importantes richesses agricoles sont concentrées dans la région SM. Un potentiel qui doit être accompagné d'investissements afin de permettre le développement du secteur agricole et la valorisation des produits du terroir.

Graphe n°12 : Evolution de la valeur ajoutée du secteur agricole dans la région SM (en MDH)



Sources : Site ministère de l'agriculture, annuaires statistiques, BET





Secteur de l'agriculture

Focus : Plan Maroc vert

Le Plan Maroc Vert définit son action en faveur de la relance du secteur agricole selon deux dimensions :

- Pilier I : développement accéléré pour une agriculture moderne à forte valeur ajoutée
- Pilier II : accompagnement solidaire de la petite agriculture par la modernisation solidaire de la petite agriculture afin de lutter contre la pauvreté

PLAN D'ACTION

1 PILIER I

- 29.500 exploitations ciblées
- 24 Projets
- Investissement de 4,96 Mds DH

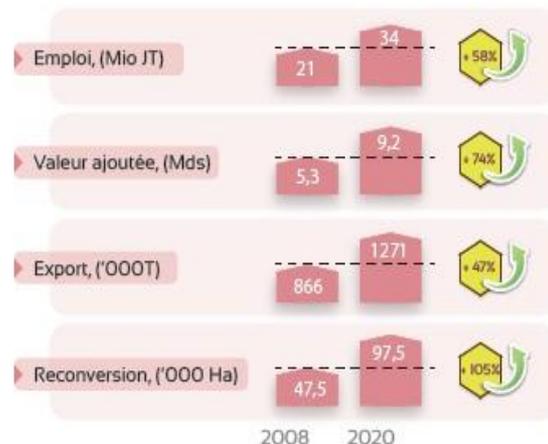
2 PILIER 2

- 65.000 exploitations ciblées
- 56 projets
- Investissement de 1,6 Mds DH

3 ACTIONS TRANSVERSES

- Investissement de 4,1 Mds

RÉSULTATS ET IMPACTS DU PAR



Sources : Site ministère de l'agriculture,

Les projets proposés dans le cadre du Plan Agricole Régional nécessitent un investissement d'un montant estimatif de 10.50 MMDH pour la période 2009-2020, dont 6.4 MMDH destinés au développement des productions végétales et animales. On s'attend à une augmentation de 59 % de la production globale et une participation de l'activité agricole de la région à la création de 58 % de plus de postes de travail stables dans le milieu rural par rapport à la situation de 2008. Le chiffre d'affaires à l'export des produits de terroir marocains ont plus que triplé sur une période de 10 ans, passant de 80 à 300 MDH, grâce à la stratégie de développement des produits de terroir mise en place dans le sillage du PMV.

10,5

Milliards de DH

Investissements PMV prévus dans la région SM à 2020

58%

De plus de postes d'emploi dans le milieu rural à 2020

Objectifs du PMV au niveau de la région SM à l'horizon 2020 :

Objectif 1 : Le groupement des producteurs ;

Objectif 2 : L'utilisation durable des eaux d'arrosage ; Objectif 3 : La création d'emplois ;

Objectif 4 : L'amélioration de la qualité de vie de la population rurale.

Pour réaliser ces objectifs au terme du Plan Agricole Régional, 83 projets ont été identifiés, dont 24 projets relèvent du Pilier 1 et 56 projets potentiels relèvent du pilier 2 et trois grands projets transverses dont la grande station de dessalement de l'eau de mer à Chtouka.

Secteur de l'agriculture



Focus : Génération Green 2020-2030

Favoriser émerger une nouvelle génération de **classe moyenne agricole**. En permettant à **400.000 ménages** d'y accéder et de stabiliser **690.000 autres ménages**.

A cette fin, quatre piliers seront déployés. A commencer par **l'amélioration des revenus des agriculteurs**, la généralisation de **l'assurance agricole** et la mise en place d'un cadre spécial de **protection sociale de l'agriculteur**. De sorte qu'à l'horizon 2030, il n'y aurait **plus de différence entre le Smig et le Smag**.

L'émergence d'une nouvelle génération de jeunes entrepreneurs se fera à travers la mobilisation et la valorisation de **1 million d'hectares de terres collectives** et la création de **350.000 emplois**.

Parallèlement, un effort particulier sera déployé en ce qui concerne le renforcement de **l'organisation professionnelle**. Ces dernières permettront de **multiplier par 5 le taux de regroupement** et donc de représentativité.

Le rôle des interprofessions agricoles sera renforcé et leur indépendance accru via la promotion de nouveaux modèles de coopératives et la structuration des chaînes de production.

De nouveaux mécanismes d'accompagnement seront instaurés ou renforcés. Au moins **2 millions d'agriculteurs** seront connectés à des plateformes de services digitaux.

La consolidation des filières agricoles en vue de **doubler le PIB agricole**, pour atteindre **200 à 250 milliards de DH** à l'horizon 2030. A la même échéance, la valeur des exportations marocaines devrait s'établir entre **50 et 60 milliards de DH**.

Sources : Site ministère de l'agriculture,

Sur le marché local, la distribution sera améliorée, notamment à travers la **modernisation de 12 marchés de gros et de souks**. La même attention sera accordée à l'abattage des viandes rouges. Pas moins de **120 abattoirs modernes** seront agréés et soumis au contrôle de l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires. L'objectif est d'assurer des produits conformes aux normes et standards internationaux, en faisant des viandes marocaines un gage de qualité.

La question de l'eau demeure également fort présente dans la nouvelle stratégie. La réalisation du Plan national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027 sera accompagnée d'autres mesures ciblant la transition vers les énergies renouvelables et l'amélioration des techniques de conservation des sols.

La stratégie, «Forêts du Maroc», s'articule autour de quatre axes. Le 1er vise la création d'un nouveau modèle basé sur une approche participative associant les populations à la gestion forestière. Avec à la clé la création de 200 organisations locales. Le 2e axe ambitionne de favoriser l'investissement privé sur une superficie de 120.000 hectares et l'aménagement de 10 parcs nationaux. Alors que le 3e axe cible la modernisation des métiers forestiers, via la création de pépinières forestières et l'introduction de l'outil numérique. Enfin le dernier axe institue la création de deux agences de gestion de la propriété forestière et des parcs nationaux ainsi que par la qualification des ressources humaines et la mise en place d'un pôle de formation et de recherche.



Secteur de l'agriculture

Faiblesse/Forces/Menaces & opportunités

Faiblesses

- Le climat de la région est aride à semi-aride. Le stress hydrique est imminent. Les nappes souterraines connaissent un déficit important dû à la surexploitation et à l'impact des changements climatiques. Les besoins en eau sont actuellement de 120 Mm3 pour l'Alimentation en eau potable et Industrielle et 1724 Mm3 pour l'irrigation. Ils atteindront respectivement 250 et 1555 Mm3 en 2030 ;
- La production annuelle des agrumes et des cultures maraîchères dépasse 50% du total national. L'agriculture irriguée est réservée principalement aux primeurs dont la superficie représente 66% du total national. Ce constat est de nature à accentuer la problématique de la rareté des ressources hydriques.
- Les produits du terroir (safran, dattes, roses, argan...) disposent d'une mécanisation limitée, avec une faible implémentation technologique;
- Mode production non durable
- Faiblesse des grands investissements
- La formation continue des agriculteurs dans le domaine de la production et la gestion des fermes
- Problème du statut foncier

Menaces

- Mauvaise répartition et gestion de l'eau
- La pollution de l'eau
- La rareté de la main d'œuvre dans le rural, et devient de plus en plus chère
- L'usage des pesticides nocifs, la propagation des maladies
- L'usage des semences non certifiées
- La concurrence internationale

Forces

- Une SAU de 616 500 h, soit 8,39% de la SAU nationale, dont 30 % sont irriguées ;
- 1re région de production des primeurs et des agrumes du pays ;
- Des ressources d'essences forestières couvrant 10,5% du total des ressources forestières nationales.
- L'arganier principal arbre de la région couvrant plus de 64% de la forêt régionale et s'érigeant en support incontournable de toute action écologique et socio-économique.
- Grande richesse en produits du terroir.

Opportunités

- Les grands besoins en produits agricoles au niveau de la région, au niveau national et international
- S'inscrire davantage dans la mise en œuvre du Plan GENERATION GREEN
- Les accords de libre-échange du Maroc avec les grandes économies mondiales
- Renforcer le marketing territorial
- La coopération internationale
- Promouvoir les coopératives agricoles
- Introduire de nouvelles cultures de forte valeur ajoutée et moins consommatrice en eau
- Augmenter l'utilisation des machines et des engrais
- Augmenter la taille de la SAU
- Augmenter le périmètre irrigué
- Améliorer le rendement à l'hectare de 50% par l'introduction des nouvelles techniques

Secteur de l'industrie



La région SM contribue à l'effort industriel national à travers plus de 324 établissements industriels installés dans les différentes ZI de la région. Ce parc représente près de 4,6% du parc industriel national. Durant l'année 2017, le secteur a réalisé un chiffre d'affaires global de 30.7 MMDHs, soit 5.1% du CA industriel national et 10.2 MMDH de VA, soit 5.3% du la VA industrielle nationale et 16,6% de la VA de la région. La branche agroalimentaire est particulièrement dynamique dans la région : avec 24 milliards du CA annuel générés par les unités de transformation, le Souss-Massa occupe la 2^e place en agroalimentaire au niveau national, après la région Casablanca-Settat. **La totalité du chiffre d'affaires de l'industrie** est réalisée à Agadir (43%), Inezgane (32,8%) et Taroudant (21,6%). Les investissements industriels dans le secteur sont en amélioration. Ils représentent seulement 6.5% des investissements industriels à l'échelle nationale, contre 4.6% en 2004. Ces investissements ont été de 0,5 Milliard de Dh en 2004. Ils sont passés à 1.3 milliard de DH en 2017, soit une hausse de 160% contre une hausse de 52% au niveau national. En termes d'effectif d'employés du secteur, le nombre est passé de 15 800 en 2004 à 39 979 en 2019, soit une hausse de 153% contre seulement 43% à l'échelle nationale.

4,6%

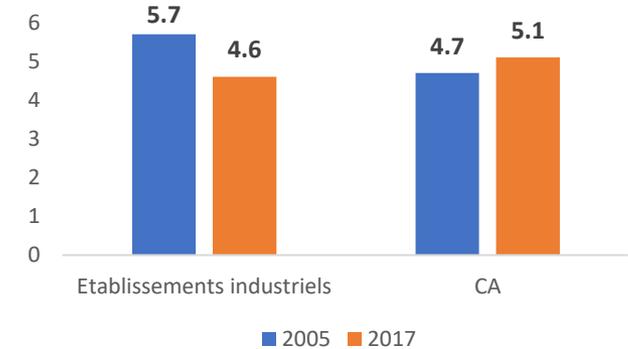
Du parc industriel national

30.7

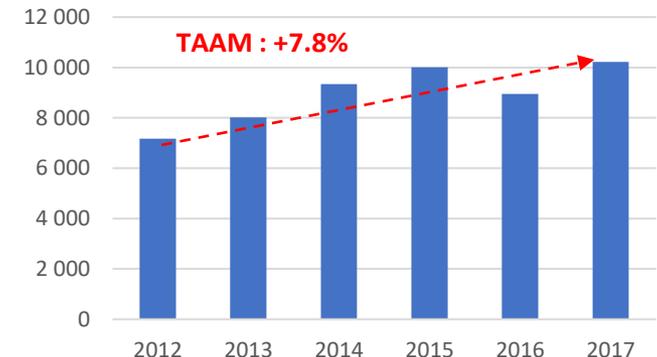
Milliards de DH

Chiffre d'affaires en 2017

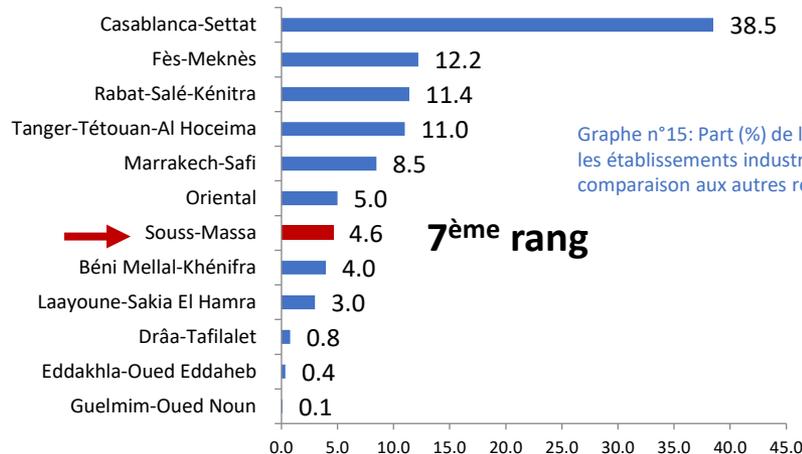
Graphe n° 13 : Evolution de la part (%) de la région SM dans le nombre des établissements industriels et le CA industriel



Graphe n°14 : Evolution de la valeur ajoutée industrielle de la région SM (en millions de DH) , Source : HCP



Sources : Le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique , Annaires statistiques HCP



Graphe n°15: Part (%) de la région SM dans les établissements industriels en comparaison aux autres régions (2016)

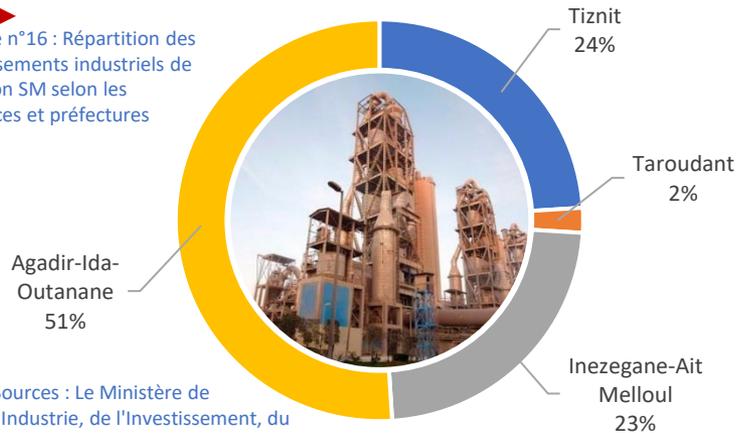
Sources : Le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique , Annaires statistiques HCP

Secteur de l'industrie



L'industrie dans la région est concentrée au niveau d'Agadir-Ida-Outanane (y compris Chtouka Ait Baha) (51% des établissements de la région), suivi de la province de Tiznit (24%) et de la préfecture d'Inezgane-Aït Melloul (23%).

→ Graphe n°16 : Répartition des établissements industriels de la région SM selon les provinces et préfectures

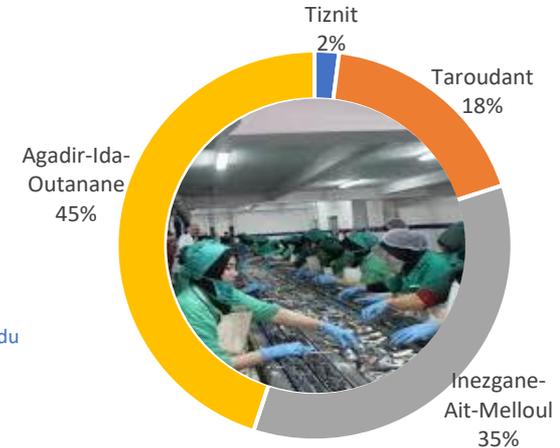


Sources : Le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique, Annuaire statistique HCP

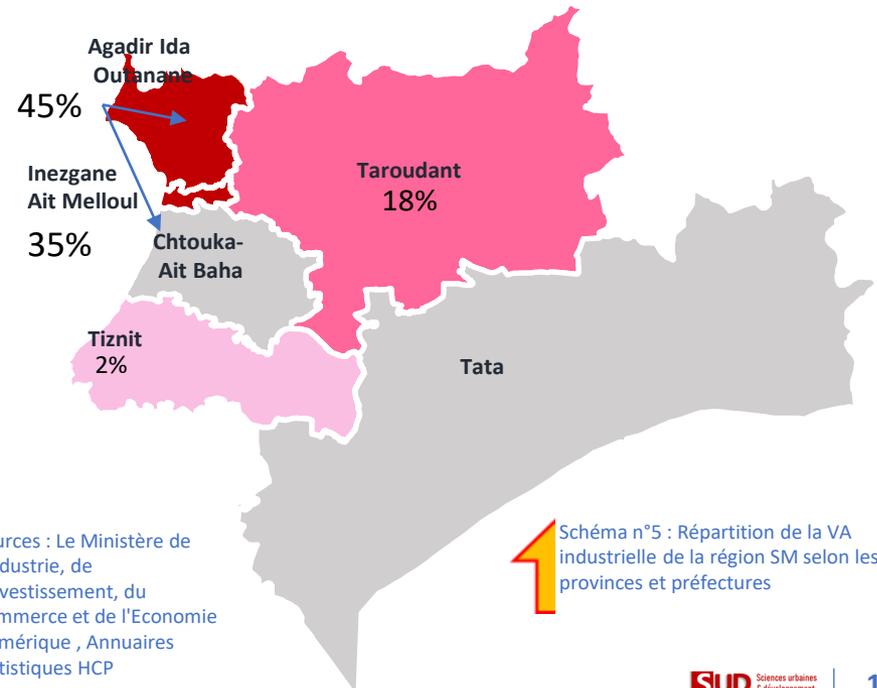
En matière de la contribution à l'emploi régional, la préfecture d'Agadir-Ida-Outanane se trouve en tête avec une part de 50,6%, suivie par la préfecture d'Inezgane-Aït Melloul avec 43,4%. La province de Tiznit occupe la troisième position avec 3,4% et en dernier lieu vient la province Taroudant avec 2,7%.

Les activités du secteur secondaire ont participé pour 5% à la création de la valeur ajoutée nationale en 2013 contre seulement 4% en 2017.

→ Graphe n°17 : Répartition de la VA industrielle de la région SM selon les provinces et préfectures (2016)



Sources : Le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique, Annuaire statistique HCP



Sources : Le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique, Annuaire statistique HCP

→ Schéma n°5 : Répartition de la VA industrielle de la région SM selon les provinces et préfectures

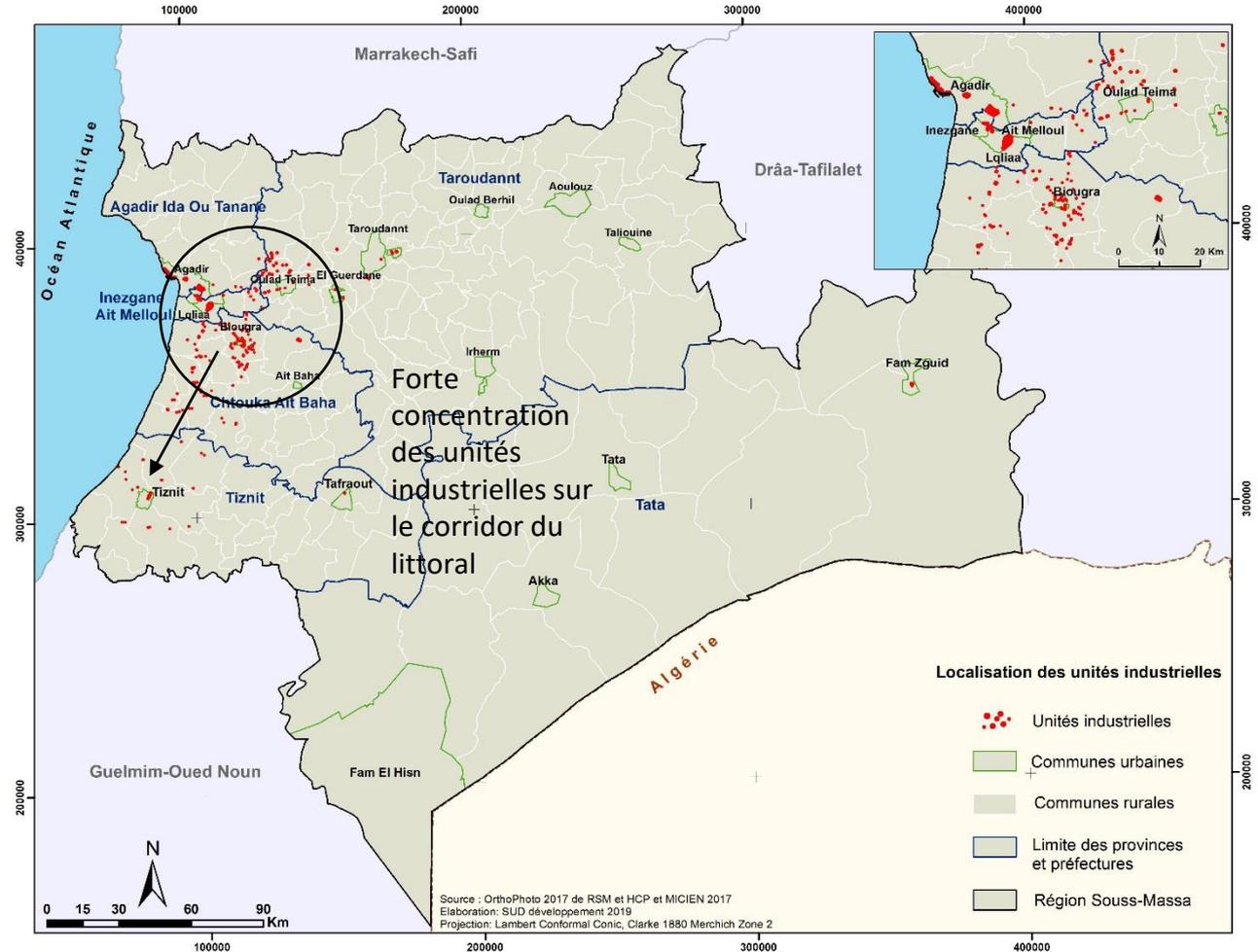
Secteur de l'industrie



La carte de la localisation des unités industrielles dans la région SM montre une concentration au niveau d'Agadir-Ida-Outanane (51% des établissements de la région), suivi de la province de Tiznit (24%) et de la préfecture d'Inezgane-Aït Melloul (23%).



Carte n°1 : La localisation des unités industrielles dans la région SM



Sources : Le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique, Annaires statistiques HCP

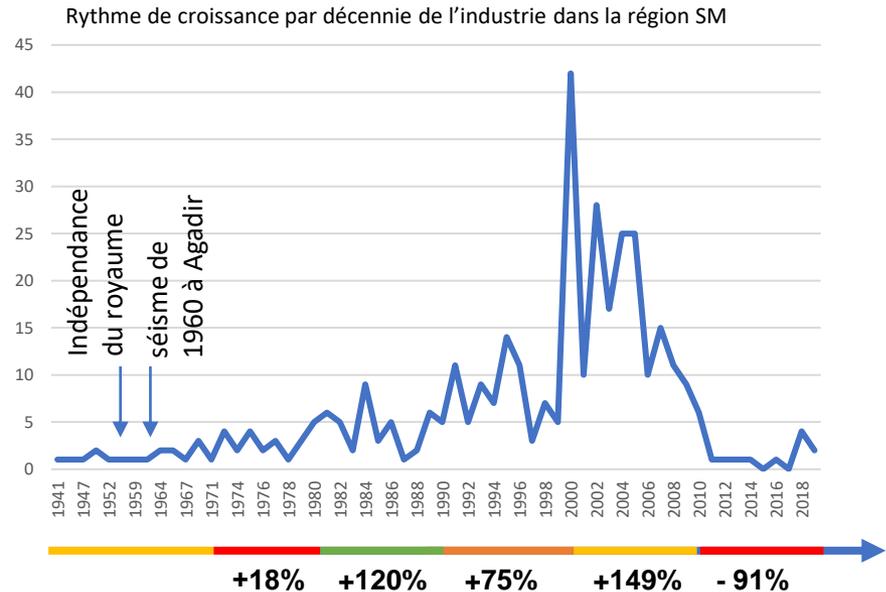


Secteur de l'industrie

Processus d'industrialisation de la région

L'industrialisation de la région a commencé depuis 1941. À partir de cette date à 1970, la région a enregistré l'installation de son premier noyau industriel constitué à l'époque de 17 unités industrielles, soit près de 4.6% de son tissu industriel actuel. Le processus d'industrialisation de la région SM s'est accéléré depuis les années 1970. La période 1980-2000 a enregistré le taux de croissance le plus élevé d'installation des unités industrielles dans la région en comparaison à la période 1970-1980. Le taux de croissance des unités industrielles installées a été de 120%, contre seulement 75% pour la période 1990-2000. Mais, à partir de 2000 l'industrialisation de la région est repartie en grande hausse avec un taux de croissance de 149% en comparaison avec la décennie précédente. Toutefois, cette même période a connu le début de déclin de l'industrie de la région, ce processus de déclin s'est accéléré jusqu'au 2010. Depuis cette date là, la région est en stagnation industrielle. À partir de 2018, une petite relance a commencé à se faire constater.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la montée et le déclin industriel de la région SM. Ces facteurs sont de trois catégories, et sont aussi d'ordre interne à la région et externe. Parmi les facteurs internes ayant contribué à l'émergence industrielle de la région, on cite principalement le port d'Agadir, devenu commercial à partir de 1930. Ce port a connu plusieurs extensions entre 1930 et 1950, ce qui a contribué à l'augmentation des échanges commerciaux de ce port vers le reste du monde et en conséquence l'attractivité de la région. Le 2^e facteur est lié aux potentialités économiques propres de la région, le poids démographique d'Agadir et son attractivité résidentielle et touristique. La dynamique économique de la période d'avant 2000 et l'offre en foncier industriel sont tous des facteurs ayant donné lieu à la grande dynamique industrielle constatée avant et près 2000.



↑ Graphe n°18 : Evolution des implantations industrielles dans la région CS depuis 1900.

Sources : Le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique, Annales statistiques HCP

Toutefois, la région a été rattrapée par des facteurs externes et internes ayant contribué tous à ralentir cette dynamique. Il s'agit principalement d'un ralentissement général de l'industrie nationale constaté depuis 2004, il est lié à la concurrence internationale, et les effets de l'accord de libre-échange signé avec l'UE. Cet accord a participé considérablement à la destruction d'une partie importante du tissu industriel national. Le dernier facteur externe est lié principalement à la nouvelle vision de l'État. Cette vision qui accorde une grande importance au nord du pays (Port Tanger Med, les zones franches de la région TTA, ...).



Secteur de l'industrie

Zones industrielles

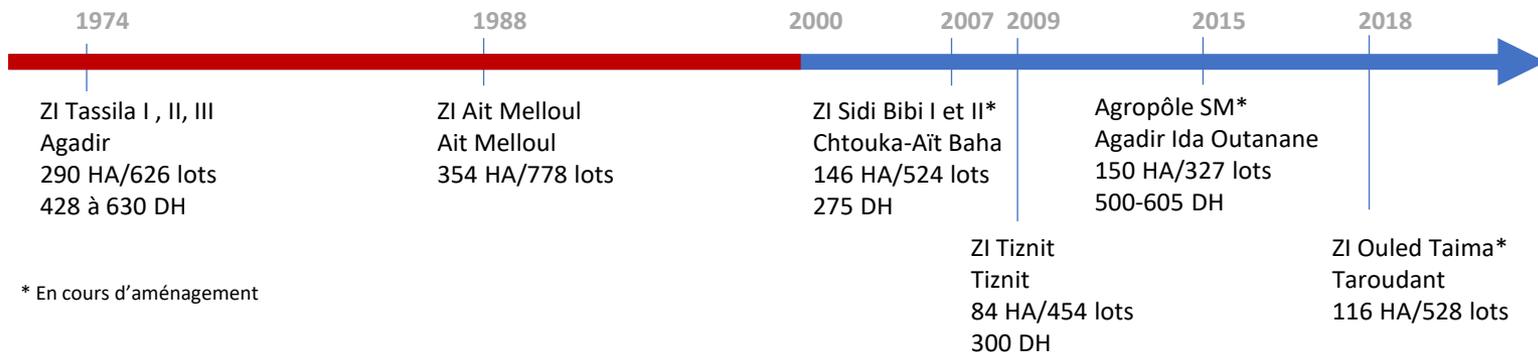
La région SM dispose de 8 zones industrielles englobant 3237 lots industriels d'une superficie de 1140 ha qui ont été aménagées ou en cours dans la région Souss-Massa. La majorité des unités industrielles (67%) de la région sont installées en dehors des zones industrielles. Ce qui ne contribue pas à l'organisation de ce secteur et à son développement.

La majorité des Zi de la région sont installées au niveau de la préfecture d'Agadir. Les prix varient 400 à 600 DH pour les ZI en cours de commercialisation dans la région. Le taux de valorisation reste relativement faible ils varient de 50 à 60%. Les lots des ZI subissent une forte spéculation par manque d'un cadre réglementaire qui oblige les acheteurs à valoriser leurs lots dans un délai raisonnable. Malgré ce taux de valorisation faible, le souhait des opérateurs dans la région est d'augmenter l'offre en lots industriels aux prix abordables.

La région ne dispose pas d'une stratégie spécifique aux zones industrielles qui représentent le pilier de l'industrialisation de la région et l'amélioration de son attractivité. Il y a lieu aussi de noter l'absence d'un organisme spécialisé de l'aménagement et de l'entretien des zones industrielles au niveau de la région qui dispose aujourd'hui d'un parc industriel important, mais qui nécessite une grande mise à niveau. Les ZI de la région sont en général aménagées par des organismes publics ou dans le cadre de société mixe.

Les zones industrielles sont installées en fonction des opportunités foncières, la région ne dispose pas d'un schéma directeur spécifique aux zones industrielles.

Les prix du foncier industriel restent très élevés en comparaison aux normes internationales en la matière. Ces prix en général ne vont pas permettre à la région d'attirer plus d'investissements industriels.

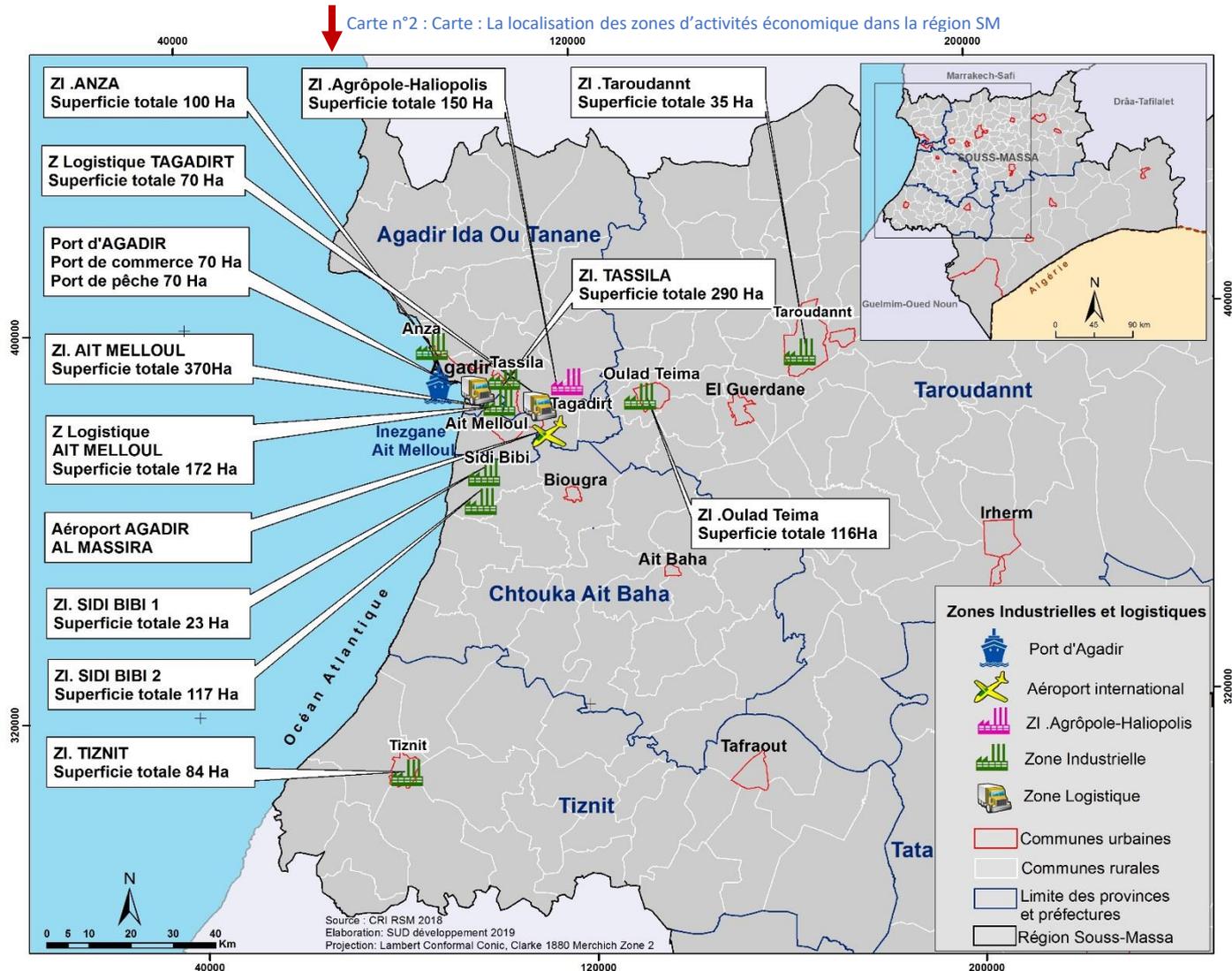




Secteur de l'industrie

L'offre régionale en zones industrielles

La 1^{ère} zone franche d'exportation au niveau de la région SM est en cours d'aménagement. Elle est programmée sur un foncier d'une superficie de 305 HA au niveau de la commune de Drargua qui relève de la préfecture d'Agadir Ida Ou Tanane. Cette zone va accueillir 11 filières industrielles, parmi elles se trouvent : agro-business, voitures, avions, les énergies renouvelables et la construction navale. Cette zone va permettre certainement à la région d'accélérer son industrialisation au cours des prochaines années.



Sources : Le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique, Annuaire statistiques HCP, CRI SM

Secteur de l'industrie



Focus : Plan d'accélération industrielle (PAI) 2014-2020

Le plan d'accélération industrielle est basé sur la mise en place d'écosystèmes plus performants, visant l'intégration des chaînes de valeur et la consolidation des relations locales entre les grandes entreprises et les PME.

Cette stratégie vise à :

- faire passer la part de l'industrie à 23% du PIB (17,9% du PIB en 2016) et créer 500.000 emplois industriels à l'horizon 2020 ;
- améliorer les capacités d'accueil des investisseurs ;
- développer la productivité par un appui ciblé au tissu industriel ;
- dynamiser la capacité d'exportation sur les plans quantitatif et qualitatif.

Déclinaison régionale du plan d'accélération industriel

La région a connu en 2018 l'accélération des secteurs industriels à fort potentiel notamment dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan d'Accélération industrielle 2014-2020. Elle est la première région à bénéficier dudit plan. Les objectifs du PAI à l'horizon 2020 visent le renforcement de l'attractivité du territoire, l'accroissement de la part de l'industrie dans les exportations régionales et l'augmentation de la part de l'industrie dans le PIB de la région. Il s'agit de faire de la Région un pôle économique capable de créer de l'emploi, de valoriser ses richesses, de soutenir ses secteurs productifs.

À ce jour, les zones industrielles d'Haliopolis et de l'Agropole sont en cours de réalisation en plus de la zone franche. En plus des zones d'Oulad Teima et de Tiznit et l'achèvement des travaux de la cité d'innovation.

Suite à une étude pour des projets d'extension, le port d'Agadir espère toujours de véritables investissements pour qu'il puisse devenir une plaque tournante et un hub portuaire pour l'Afrique, mais à ce stade les travaux n'ont concerné que la mise en place d'un terminal polyvalent d'une valeur de 500 MDH permettant une augmentation de la capacité de commerce.

Parmi les mesures permettant l'accélération de la transformation industrielle

- **Création et animation des écosystèmes**
- **compensation industrielle**
- **accompagnement de l'informel vers le formel**
- **qualification des ressources**

De nouveaux écosystèmes seront développés en particulier, dans des secteurs émergents leviers d'accélération industrielle, tels que la sous-traitance automobile, l'offshoring, le cuir, les matériaux de construction et la plasturgie.



Secteur de l'industrie



Focus sur la Déclinaison du Plan d'Accélération industrielle sur la région Souss Massa

La déclinaison du Plan d'Accélération industrielle sur la région Souss Massa a doté la région Souss Massa d'une stratégie d'industrialisation. En effet, la stratégie du PAI du Maroc s'est fixé l'objectif d'accroissement de la part industrielle dans le PIB national de 8 points, passant de 14 à 23% à l'horizon 2020. Le projet, qui est le prolongement du plan Émergence, a déjà permis de booster la croissance des exportations nationales de 22% sur les dix dernières années. C'est de cette dynamique que la région Souss Massa compte tirer profit en créant un environnement attractif propice à l'émergence d'une industrie exportatrice compétitive.

Le Plan d'Accélération industrielle de la région Souss Massa propose de soutenir les industries historiques qui constituent les pôles économiques majeurs, à savoir : l'agro-industrie, la construction navale et la chimie et parachimie. Il propose 5 nouveaux écosystèmes avec l'objectif de propulser la dynamique de la région Souss Massa, notamment en encourageant les investissements étrangers et en privilégiant l'industrie exportatrice. L'emploi reste l'indicateur majeur dans l'implantation de cette stratégie avec un objectif total de 24 000 nouveaux emplois à terme.

Ce plan vise le renforcement de l'attractivité du territoire, d'augmenter la part de l'industrie dans les exportations de la région et d'accroître la part de l'industrie dans le PIB de la région. Ce plan compte sur l'amélioration de l'offre en foncier compétitif pour soutenir le PAI. La nouvelle zone franche de la région SM va certainement drainer plus d'investissements vers la région.

La lecture critique de cette stratégie montre qu'elle englobe des points faibles. Ce plan n'explique pas comment les investissements vont-ils arriver à la région dans un contexte à forte concurrence. Comme nous le savons, d'autres régions sont plus attractives aux investissements et aux IDE que MS, c'est le cas de TTA et CS. En plus seuls certains territoires administratifs de SM vont bénéficier des retombées de cette stratégie alors que d'autres ne vont pas pouvoir bénéficier de cette stratégie à cause de plusieurs facteurs. Le dernier point faible de cette stratégie concerne les choix des 5 secteurs émergents proposés. Pour l'offshoring et l'automobile, la région SM est moins compétitive que d'autres régions du Maroc dans ces domaines proposés. Pour le cuire, d'autres régions sont déjà bien positionnées, alors que le développement des matériaux de construction s'est plus lié plus à la capacité de consommation interne de la région, les autres marchés régionaux sont déjà doté de leur propres capacités de production en la matière.



Secteur de l'industrie

Faiblesse/Forces/Menaces & opportunités

Faiblesses

- La faible contribution du secteur industriel de la région dans l'industrie nationale en termes de production, d'exportations, de valeur ajoutée, de chiffre d'affaires, d'investissement et d'emploi ;
- Une forte dépendance de l'industrie régionale de la transformation des produits agricoles, et donc des performances de l'agriculture régionale qui dépend elle-même des aléas climatiques ;
- L'absence de vocation sectorielle claire et des infrastructures d'accueil de qualité insuffisante ;
- Ecosystème industriel et logistique négligé limitant l'attractivité du territoire pour les investisseurs étrangers ;
- Des disparités importantes entre les provinces de la région au niveau industriel.
- Faible offre en ZI à des prix abordable et problème de spéculation sur les lots industriels.

Forces

- La région occupe la seconde place agroalimentaire au niveau national, après la région du Casablanca-Settat L'agroalimentaire, essentiellement la valorisation des produits agricoles et halieutiques, avec 38 % des unités, représente à elle seule 70 % de l'industrie régionale.
- La position stratégique de la région entre le nord et le sud
- La façade maritime de la région et le grand port d'Agadir.

Menaces

- Concurrence de nouvelles régions en termes d'attractivité des investissements en se dotant de zones franches à l'exportation offrant des conditions d'accueil compétitives.
- Pénurie de la main d'œuvre qualifiée
- Les difficultés liées à l'assainissement du foncier et la difficulté d'accès au financement, pèsent sur l'investissement au niveau de la région Souss-Massa ;
- Faiblesse des infrastructures routières, en particulier des connexions interprovinciales et interrégionales;
- La prédominance du secteur informel dans la région.

Opportunités

- Une dynamique industrielle déjà déclenchée par la filière agro-industrielle ;
- Souss-Massa est la première région qui a bénéficié de la déclinaison régionale du Plan d'Accélération Industrielle 2014-2020. Les objectifs du PAI à l'horizon 2020 visent le renforcement de l'attractivité du territoire, l'accroissement de la part de l'industrie dans les exportations régionales et l'augmentation de la part de l'industrie dans le PIB de la région ;
- La présence des universités et des écoles supérieures qui vont contribuer à la préparation des compétences humaines nécessaires à l'attractivité de la région pour les industries de moyenne et de haute technologie.
- La construction de la Cité des Métiers et Compétences

Secteur de BTP

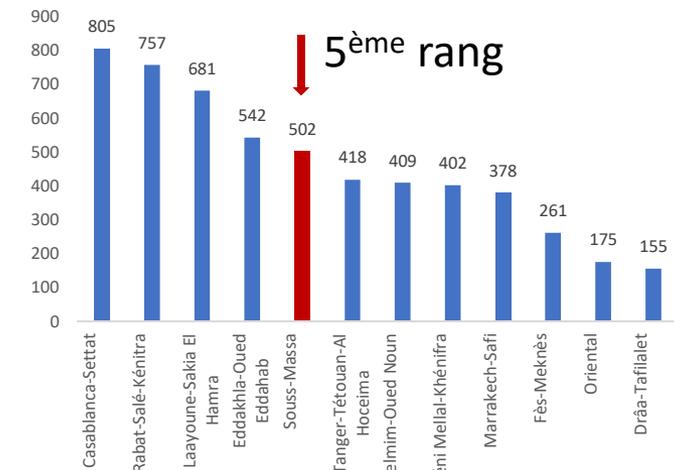


Le secteur du BTP joue un rôle important dans le développement de la région. Les besoins grandissants de la région en infrastructures publiques, en logements, en bâtiments publics et bâtiments commerciaux vont développer davantage ce secteur. Le secteur du BTP emploie près de 90 775 personnes (réf. 2017), soit 4,2% des emplois de la région, et génère 6.9 MMDH d'investissements dont 5.5 MMDH concernent la construction des logements et les travaux d'entretien du parc logement (15%) et le reste concerne les bâtiments non résidentiels et les infrastructures. En 2017, 3 527 autorisations de construire ont été délivrées contre 3521 en 2013, enregistrant ainsi une stagnation durant la période.

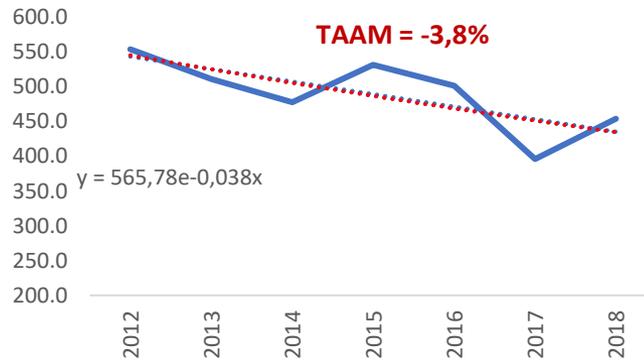
Toutefois, la consommation par tête du ciment n'est que de 502 kg/hab., ce qui donne à la région le 5^e rang en la matière. La valeur ajoutée de ce secteur a été de 3,5 milliards DH en 2013, cette VA est passée à 2.7 MMDH en 2017, soit une baisse de 21%. La VA de la région représente 5,4% de la VA du BTP nationale en 2017.

90 775 emplois dans BTP (2017)
6.9 milliards DH d'investissements (2017)

Graphes n°19 : Consommation par tête (kg) du ciment par région (2017)



Graphes n°20 : Évolution de la consommation du ciment par tête (en kg) sur la période 2012-2018 dans la région de SM



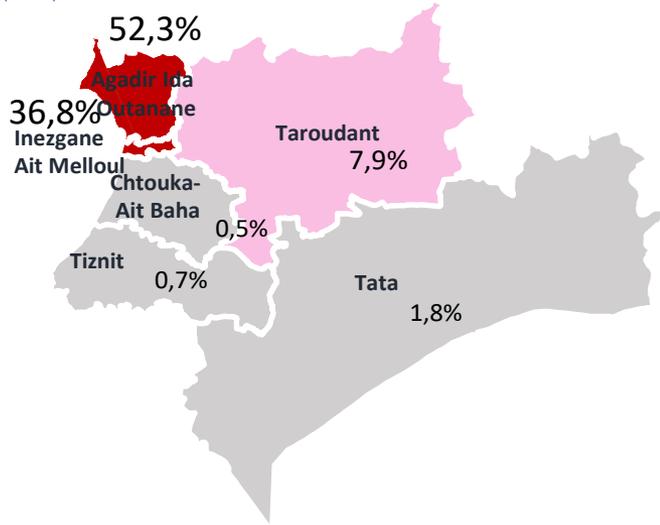
	2013	2017	Variation en %
Région SM			
Autorisations Logements Autorisés	3521	3527	0,2%
Poids National %			
Autorisations Logements Autorisés	6,5%	7,3%	13%
Autorisations Logements Autorisés	8,2%	7,7%	-7,2%

Sources : Le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique, Annuaires statistiques HCP

Secteur de BTP



Schéma n° 6 : Répartition des logements autorisés dans la région (2017)



Graph n°21 : Répartition des logements autorisés dans la région (2017)

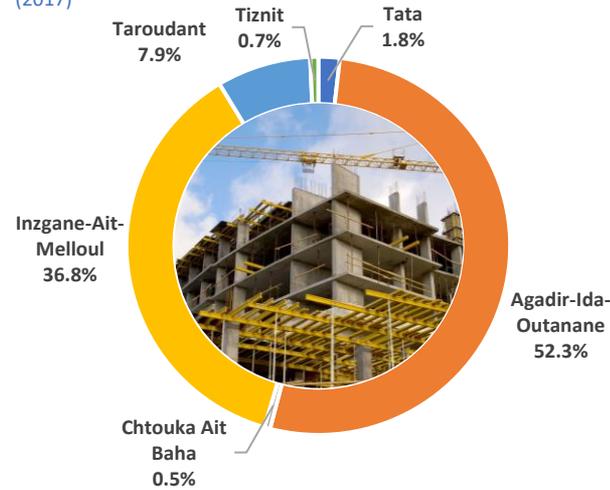
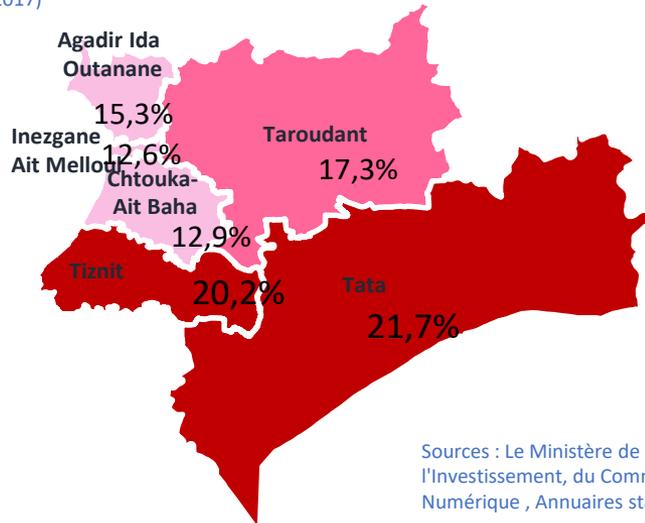
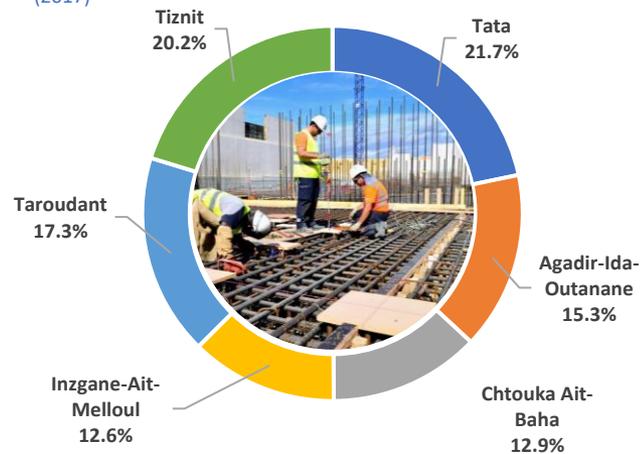


Schéma n°7 : Répartition des emplois BTP dans la région (2017)



Graph n°22 : Répartition des emplois BTP dans la région (2017)



Sources : Le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique , Annuaire statistiques HCP



Secteur de BTP

Faiblesses/Forces/Menaces & opportunités

Faiblesses

- Pression fiscale nationale et locale
- Les prix élevés des logements
- Manque d'un produit logement dédié à la classe moyenne
- Mauvaise répartition des logements au niveau régional
- Plans d'aménagement caduques ou non adaptés aux besoins d'investissement
- Faiblesse des techniques de construction
- Lenteur des procédures d'autorisation
- Problèmes de foncier : prix, spéculation, faiblesse du cadre juridique.

Forces

- Existence d'une main d'œuvre qualifiée dans le domaine d'un coût compétitif
- Bonne position géographique de la région lui donne un attrait particulier aux investisseurs nationaux et internationaux
- La qualité des infrastructures
- Disponibilité des matériaux de construction

Menaces

- Séismes
- Rareté du foncier
- Monté des prix principalement au niveau d'Agadir et d'Inezgane Ait Melloul
- Prolifération de l'habitat insalubre
- Hausse des prix des intrants de construction
- Montée du déficit en logement

Opportunités

- Besoins en infrastructures et bâtiments publics
- Besoins en logement pour faire face au déficit existant
- Accompagnement des besoins des secteurs qui émergent en bâtiments : tourisme, industrie, artisanat, tourisme...
- Rénovation du cadre bâti

Secteur du tourisme



La région SM dispose de 251 établissements touristiques classés en 2017, ce qui représente 6,5% de la capacité nationale. La région a réalisé un total de près de 5,5 millions nuitées touristiques, ce qui représente 25% du total des nuitées touristiques réalisées en 2017, soit un **CA de près de 15 milliards de DH**. La région est la 2^e **destination touristique** au Maroc, en termes de nuitées réalisées. Le tourisme interne représente 39% et le tourisme externe 61% en 2017. Au niveau national, ces pourcentages sont de 40,2% et 59,8%, respectivement. La durée moyenne du séjour touristique dans la région reste importante (plus de 5 nuitées). Le taux d'occupation est de 34,8%.

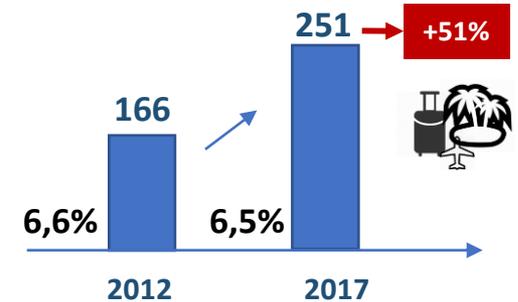
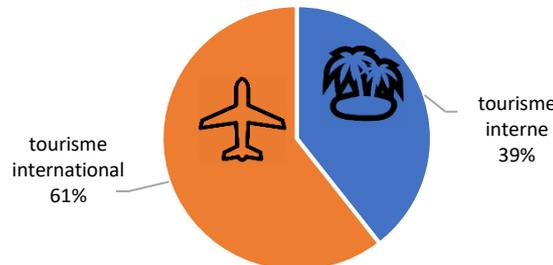
Graphique n°23 : Les nuitées touristiques ont augmenté de 15% entre 2008 et 2017 contre 34% au niveau national sur la même période



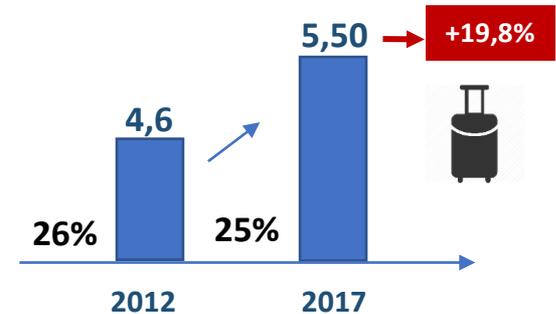
Tableau n°4 : Classement des établissements touristiques par nombre d'étoiles

	SM	Part %
5 étoiles	11	10,6%
4 étoiles	18	17,4%
3 étoiles	20	19,4%
2 étoiles	27	26,2%
1 étoile	27	26,2%

Graphique n°26 : Répartition des arrivées touristiques par origine (2016)



Graphique n°24 : Evolution des établissements touristiques classés et leurs parts dans le national (2012-2017)



Graphique n°25 : Evolution des nuitées touristiques (en millions) et leurs parts dans le national (2012-2016)





Secteur du tourisme

Si le tourisme s'avère un secteur dynamique et recèle un potentiel grandissant au niveau de la région Souss-Massa, force est de constater qu'il existe des disparités importantes entre les différentes provinces.

Près des deux tiers des établissements touristiques sont concentrés dans la préfecture d'Agadir-Ida-Outanane, le reste est réparti entre les autres provinces de la région. De plus, 99% des nuitées réalisées dans la région sont enregistrées à Agadir-Ida-Outanane.

Les autres provinces disposent d'un potentiel touristique important : les plages des côtes atlantiques, forêts, sites archéologiques et sites du patrimoine historique, cascades, sources et autres atouts qui peuvent être mieux exploités.

Graphique n°27: Répartition des établissements touristiques par provinces et préfectures (2017)

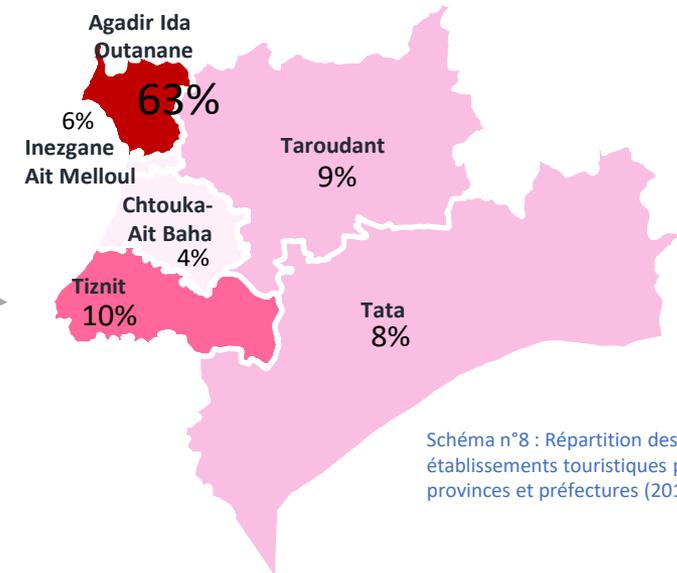
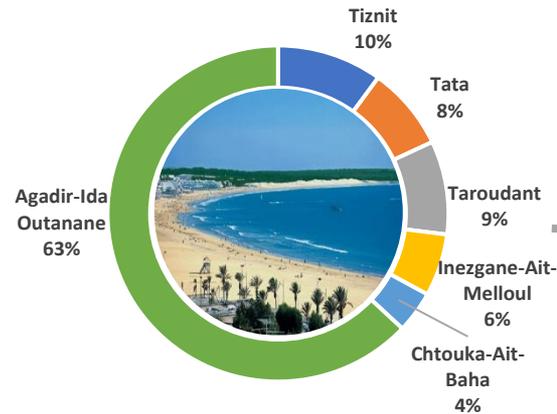


Schéma n°8 : Répartition des établissements touristiques par provinces et préfectures (2017)

Graphique n°28 : Répartition des nuitées touristiques par provinces et préfectures (2017)

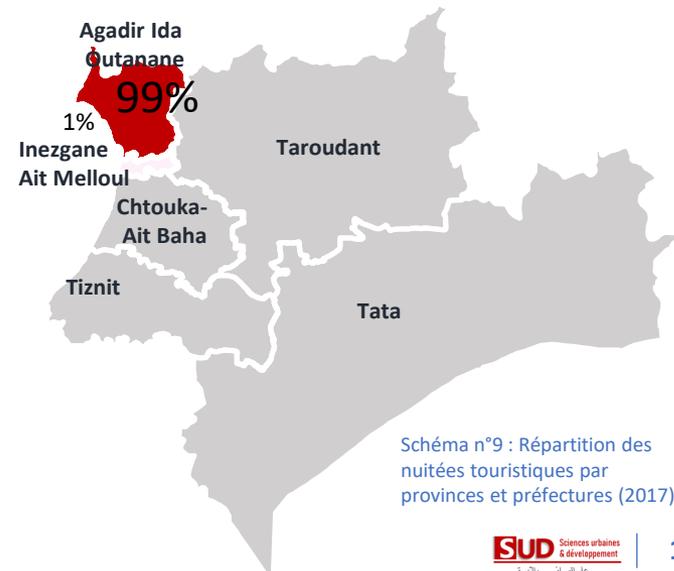
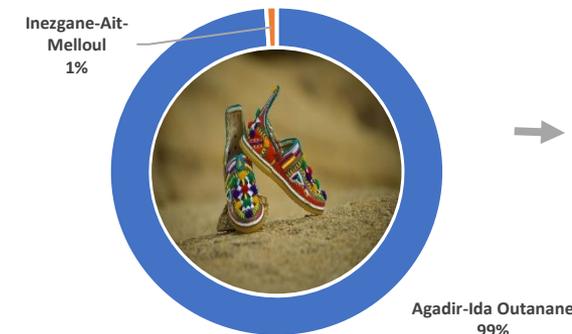


Schéma n°9 : Répartition des nuitées touristiques par provinces et préfectures (2017)

Sources : Site web département du tourisme, Annuaires statistiques, HCP, BET



Secteur du tourisme

Faiblesses/Forces/Menaces & opportunités

Faiblesses

- Concentration de l'activité touristique au niveau de la préfecture d'Agadir-Ida Outanane
- Faiblesse en circuits touristiques sur l'ensemble du territoire de la région
- Le secteur montre des signes d'essoufflement dû notamment à un déficit d'attractivité de la région (qualité / capacité d'hébergement insuffisante et vieillissante, l'animation / infrastructures urbaines inadaptées et faible valorisation des actifs intrinsèques de la région comme les produits du terroir, patrimoine naturel et socioculturel).
- Absence de grands investissements dans le domaine
- Absence des sites d'animation
- Absence d'une stratégie touristique spécifique à la région.

Forces

- D'importants atouts touristiques : façade maritime, montagnes, oasis, ...
- Une infrastructure hôtelière présente et évolution continue en nombre d'établissements, de chambres et de lits .
- Nombre de nuitées passées par les touristes visitant la région (plus de 5 nuitées) dépassant la moyenne nationale (3 nuitées)
- Richesse du Patrimoine et cultures de la région.

Menaces

- Risque de dégradation du littoral et des ressources de la forêt du fait de l'investissement dans le tourisme de masse
- Concurrence des autres villes et les autres destinations de l'international.
- Qualité et prix du produits touristiques régional

Opportunités

- Mécanisme de subvention dédié à la rénovation et à la mise à niveau des établissements hôteliers dans la région SM
- Opportunités réelles de développement du tourisme d'affaires et de congrès.
- Le tourisme du sport, écologique et de santé
- L'hébergement individuel
- Niche pour l'amélioration des revenus des ménages en urbain et rural
- Richesses patrimoniales
- Valorisation de l'arrière-pays
- Possibilité de développer le rural à travers le tourisme.
- Qualité de la main d'œuvre et du service
- Organisation du secteur (CRT).

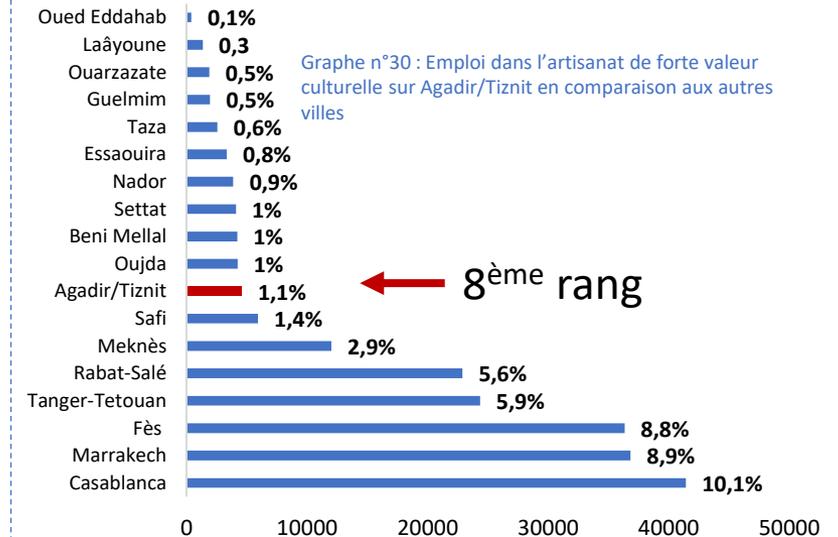
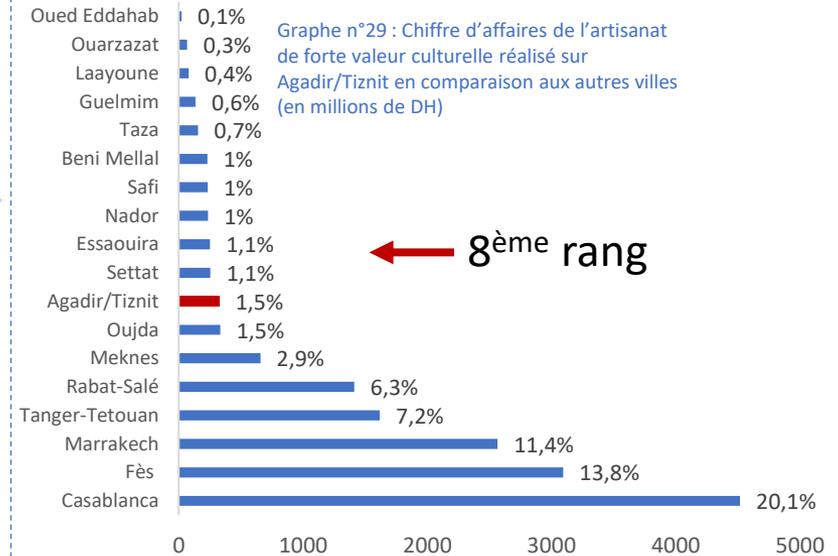
Secteur de l'artisanat

L'artisanat à SM : un secteur toujours dynamique

L'artisanat à forte valeur culturelle constitue un secteur incontournable dans la région. Il est appelé à jouer un rôle essentiel dans le développement touristique régional. Le CA de ce secteur dans la région SM s'élève à plus de 1,5 milliard de DH, soit seulement 2.1% du CA de l'artisanat au niveau national. Ce CA a augmenté de 5 fois au cours des 6 dernières années.



Le secteur compte aujourd'hui 9760 unités artisanales et emploie près de 22 000 personnes dans l'artisanat à fort contenu culturel. L'artisanat est réparti dans toute la région, Tiznit (bijouterie), Tata (tissage de tapis), Taroudant (Maroquinerie), Chtouka Ait Baha (babouches), Inezgane (poterie, menuiserie d'art, bijouterie, couture), Agadir (cuir, menuiserie, couture). Cependant, l'artisanat détient une part importante dans l'informel et ses métiers ne sont pas exactement déterminés (références juridiques).



Sources : Département de l'artisanat et de l'économie solidaire

Secteur de l'artisanat

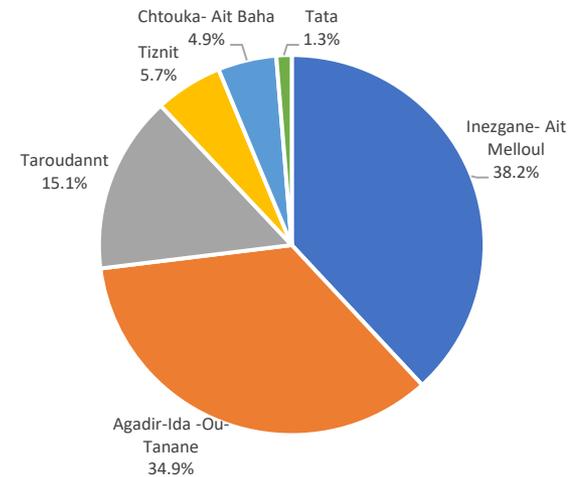
Le secteur de l'artisanat **au sens large**, y compris l'artisanat à fort contenu culturel, est un secteur très important dans l'économie de la région. Il englobe l'ensemble des artisans opèrent dans les petits métiers de services et de commerce. Les emplois dans ce secteur sont estimés à 171 016 en 2017, soit 21.7% de la population active occupée de la région SM. Cette population joue un rôle important dans l'équilibre social en urbain et rural. Près de 68% de cette population ce trouvent en urbain et 32% en milieu rural.

En milieu urbain, les préfectures d'Inezgane Ait Melloul et Agadir Ida Outanane accaparent 38.2% et 34.9% respectivement, soit un total de 73%. Taroudant se trouve en 3^e position avec près de 15.1% des artisans de la région en urbain.

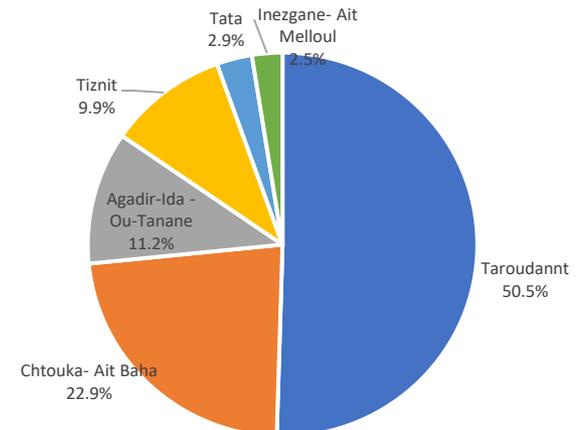
Au niveau du rural, Taroudant accapare la plus grande part avec près de 50.5%, suivi de Chtouka Ait Baha (22.9%).



Graphe n°31 : Répartition de la population urbaine qui travaille dans l'artisanat selon les préfectures/provinces de la région SM. Source : HCP



Graphe n°32 : Répartition de la population rurale qui travaille dans l'artisanat selon les préfectures/provinces de la région SM. Source : HCP





Secteur de l'artisanat

Faiblesses/Forces/Menaces & opportunités

Faiblesses

- Manque de contrôle de la qualité et des prix
- Manque de zones d'activité dédiées à l'artisanat
- Difficultés liées à l'approvisionnement en matières premières et à la valorisation, la commercialisation et la distribution des produits d'artisanat.
- La formation continue et l'encadrement
- Manque d'une stratégie régionale dédiée au secteur de l'artisanat

Forces

- Existence d'une main d'œuvre qualifiée
- Diversité des métiers d'artisanat et valorisation des produits de l'artisan par l'organisation de salons en l'objet.

Menaces

- Concurrence des produits importés
- Concurrence des produits de la contrebande
- Concurrence des grandes surfaces
- Risque de disparition de certains métiers vu la faible demande pour plusieurs produits et l'intérêt limité chez les jeunes artisans pour y travailler.
- Baisse de la qualité des produits d'artisanat et manque d'innovation

Opportunités

- Le développement de tourisme
- Exploitation des marges de manœuvre dans la conception et le design pour être plus concurrentiel sur le marché national et international.
- Le digital
- La stratégie de la formation professionnelle
- Le programme INTILAKA

Secteur de commerce et des services



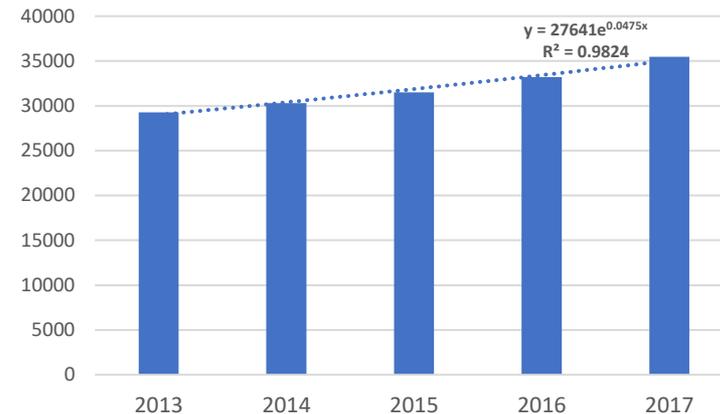
Le secteur du commerce et services (tertiaire) joue un rôle important dans l'économie de la région SM. La main d'œuvre qui travaille dans ce secteur est estimée à **335 907** en 2017, soit 42,7% du nombre des actifs occupés de la région.

Le nombre d'entreprises créées par le secteur des services et de commerce représente 77% de l'ensemble des entreprises créées en 2017. Les investissements réalisés dans le secteur sont de 2.6 milliards de DH, soit 16.7% des investissements de la région.

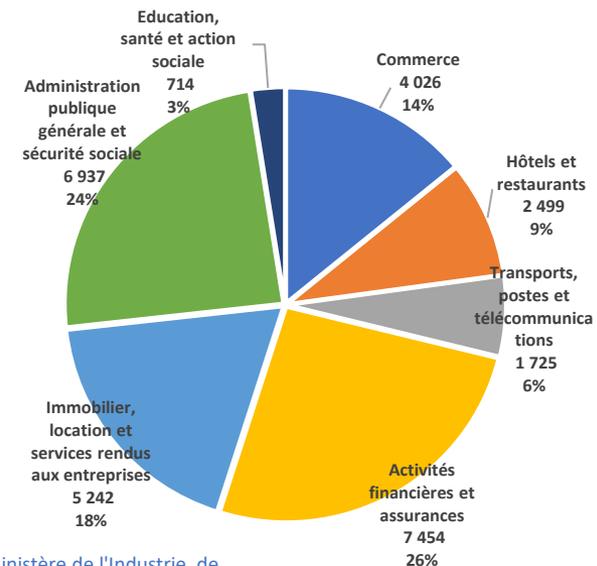
En 2017, la contribution du secteur à la VA nationale est de 6,7% contre 6,3% en 2013, soit une augmentation de 0,4 point. Sa part dans le PIB de la région est passée de 49,1% en 2013 à 50,7% en 2017, soit une évolution de 1,6 point. Ceci montre que la région, à l'instar du national, est dans un processus de transformation structurelle encore lent vers la tertiarisation de son économie.



Graph n°33 : Evolution de la contribution du secteur tertiaire de la région à la VA régionale



Graph n°34 : Part de chaque composante du tertiaire dans ce secteur (2017)



Sources : Le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique , Annuaires statistiques HCP



Secteur de l'informel

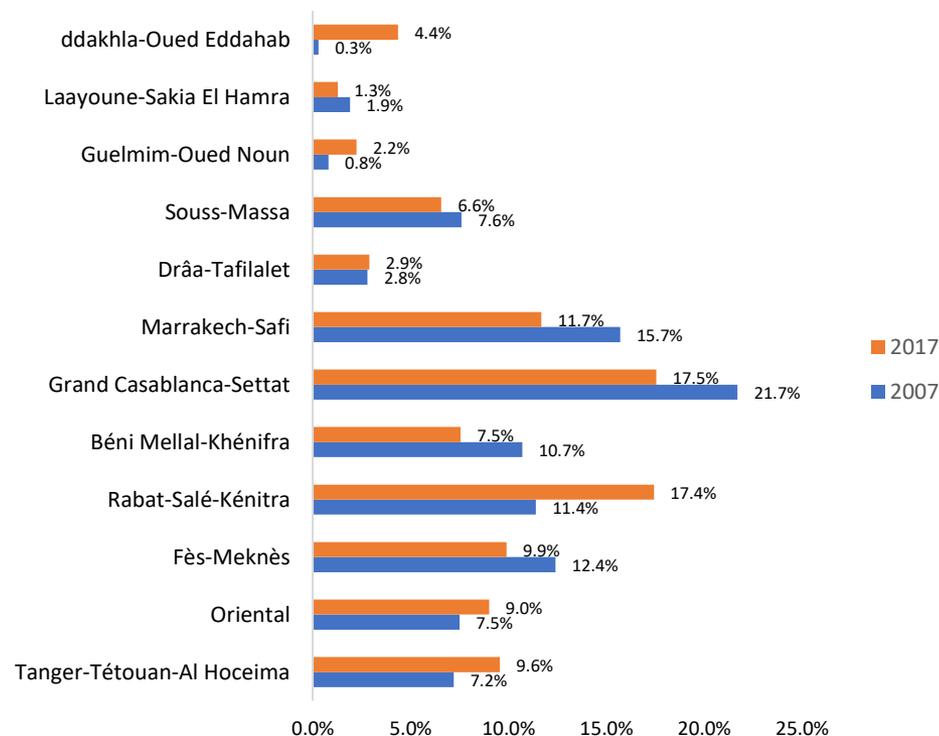
Au niveau national, le secteur informel occupe une place considérable et ceci au sein de l'ensemble des secteurs d'activités économiques. Il constitue plus de 2,522 millions de personnes (2017), 20,71% de la population active occupée totale, contre 21,05% sur la région Souss-Massa.

La région se caractérise, à l'instar des autres régions du royaume, par la conduite de diverses activités informelles tant en milieux urbain, semi-urbain que dans le rural. La conduite de telles activités représente une source de revenus pour des actifs n'ayant pas pu intégrer le marché de l'emploi formel en tant qu'employés, salariés ou encore indépendants. La région Souss-Massa, occupe la huitième place au niveau national en termes de poids du secteur en 2017 avec une part de 6,6% contre 7,6% en 2007, soit un recul de 1% durant la période considérée. De plus, en termes de volume d'emplois durant la même période, il est passé de 167348 à 165565 personnes, soit une baisse de 1,06%. Sa part dans l'emploi non agricole global est de 41,6% en 2007 contre 36,3% en 2017, soit une baisse de 5,3% sur cette période. La structure des unités de production informelles de la région selon les secteurs d'activité place le commerce en tête avec une part de 54,6%, suivi du secteur des services avec 20,8%, l'industrie avec 19,3% et les BTP avec 5,4%. S'agissant de la structure des unités, selon leur taille, on constate que près de 76% sont des unités individuelles et 17% disposent d'une structure à deux emplois.

7.6% Poids du secteur informel au niveau national (2017)

21,05% La part de l'informel dans la population active occupée (2017)

Graphique n°35 : Evolution du poids du secteur informel par région entre 2007 et 2017



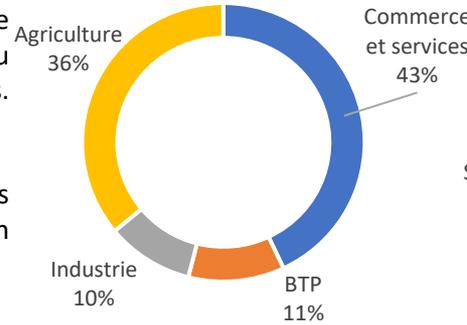
Marché du travail

La région SM compte 786 722 d'actifs occupés, soit 7,3% du total national. Le taux d'activité au niveau de la région est de 43,4% contre 46,7% au niveau national. Ce taux est de 20,5% chez les femmes et 68,9% chez les hommes. Le taux d'activité est de 41,8% en milieu urbain et 45,7% en milieu rural.

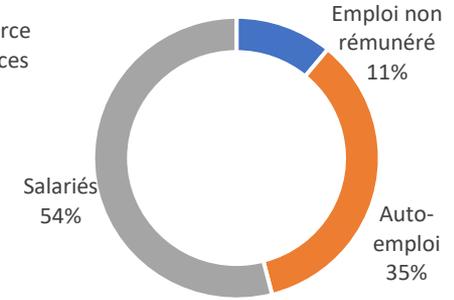
La femme reste relativement moins impliquée dans les activités économiques en comparaison avec la région de Casablanca Settat qui englobe un pourcentage de 26,2% alors que la moyenne nationale est de 23,6%.

Selon les provinces et préfectures, Chtouka-Aït Baha enregistre le taux d'activité le plus élevé (45,8%) suivi de Taroudant (42,7%), Inezgane-Aït Melloul (36,8%), Agadir-Ida Outanane (36,2%) et Tiznit (34%).

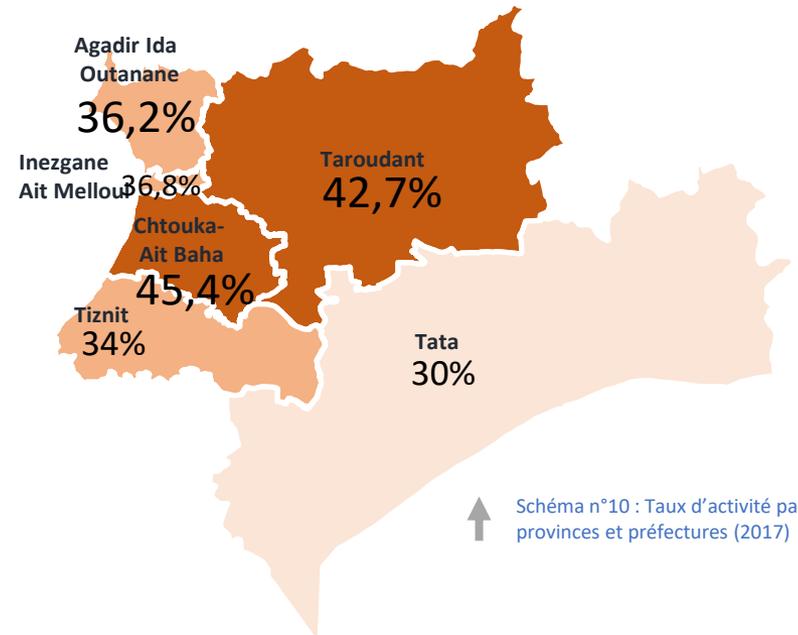
Les chiffres de l'emploi dans la région montrent que le secteur du commerce et des services est l'employeur principal (42,7%), avant l'agriculture et les pêches (36%), les BTP (11%), alors que l'industrie ne représente que 10% du stock d'emploi de la région SM. Le statut dans l'emploi montre que 54% sont des salariés du secteur privé, 35% auto-emploi et 11% des emplois non rémunérés.



↑ Graphe n°36 : Répartition des actifs occupés par secteur d'activité (2017)



↑ Graphe n°37 : Répartition des actifs occupés selon le statut dans l'emploi (2017)



↑ Schéma n°10 : Taux d'activité par provinces et préfectures (2017)

	PA	PAO	Nombre de chômeurs	Taux de chômage (%)		
				Urbain	Rural	Ensemble
2019	920 286	825 286	95 000	12.7	6.5	10.3
2018	895 743	805 243	90 500	12.9	6.3	10.1
2017	871 854	786 722	85 132	12.8	5.6	9.8
2016	848 503	772 003	76 500	13.9	4.7	9.0
2015	825 874	742 374	83 500	14.9	5.7	10.1
2014	803 849	723 464	116 000	15.5	12.5	14.4

PA : Population active, PAO : population active occupée

Sources : Annuaire statistiques, HCP, BET

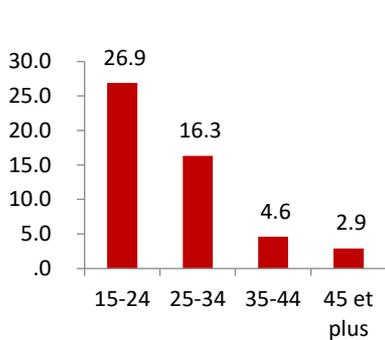
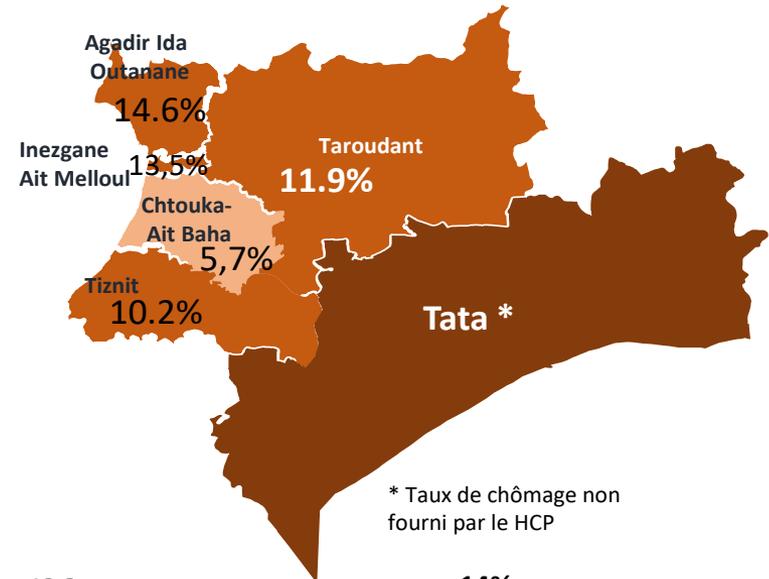
Marché du travail

Le phénomène de chômage est national. Chaque région contribue à ce phénomène. En 2017, le taux de chômage dans la région est de 9,8%, contre 10,2% au niveau national. Ce taux est de 12,8% en milieu urbain et 5,6% en milieu rural. La région abrite 85 132 chômeurs dont 64 378 sont au niveau urbain (76%) et 20 754 au niveau rural (24%).

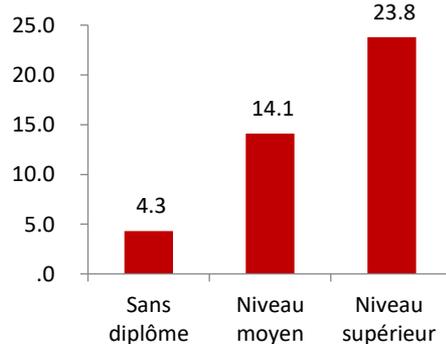
Le taux de chômage affectant la région est légèrement inférieur à celui enregistré au niveau national, de même, le taux de chômage urbain de la région est inférieur à celui enregistré en milieu urbain national (14,7%).

Malgré la baisse globale du taux chômage urbain au niveau de la région SM, les provinces enregistrent encore des taux élevés au niveau d'Agadir (13,5%) et Inezgane Ait Melloul (13,3%). Pour les deux taux de chômage urbain les plus faibles, ils sont enregistrés dans les provinces de Chtouka Ait Baha (5,9%) et de Taroudant (6,7%), soit respectivement en dessus du seuil de la région de 6,9 et 6,1 points.

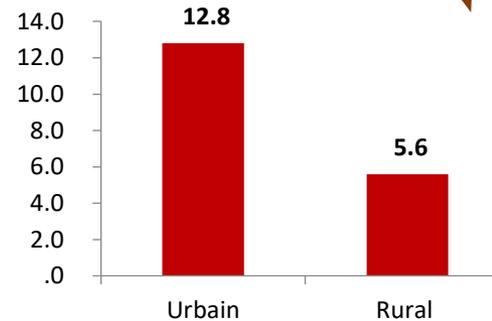
Schéma n°11 : Taux de chômage urbain selon les préfectures et provinces (2017)



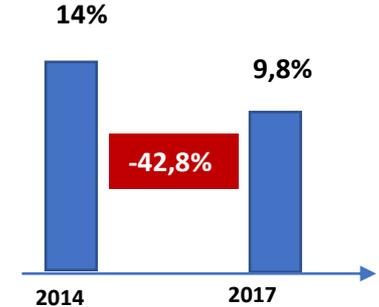
Graphes n°38 : Taux de chômage selon les tranches d'âge



Graphes n°39 : Taux de chômage selon les diplômes



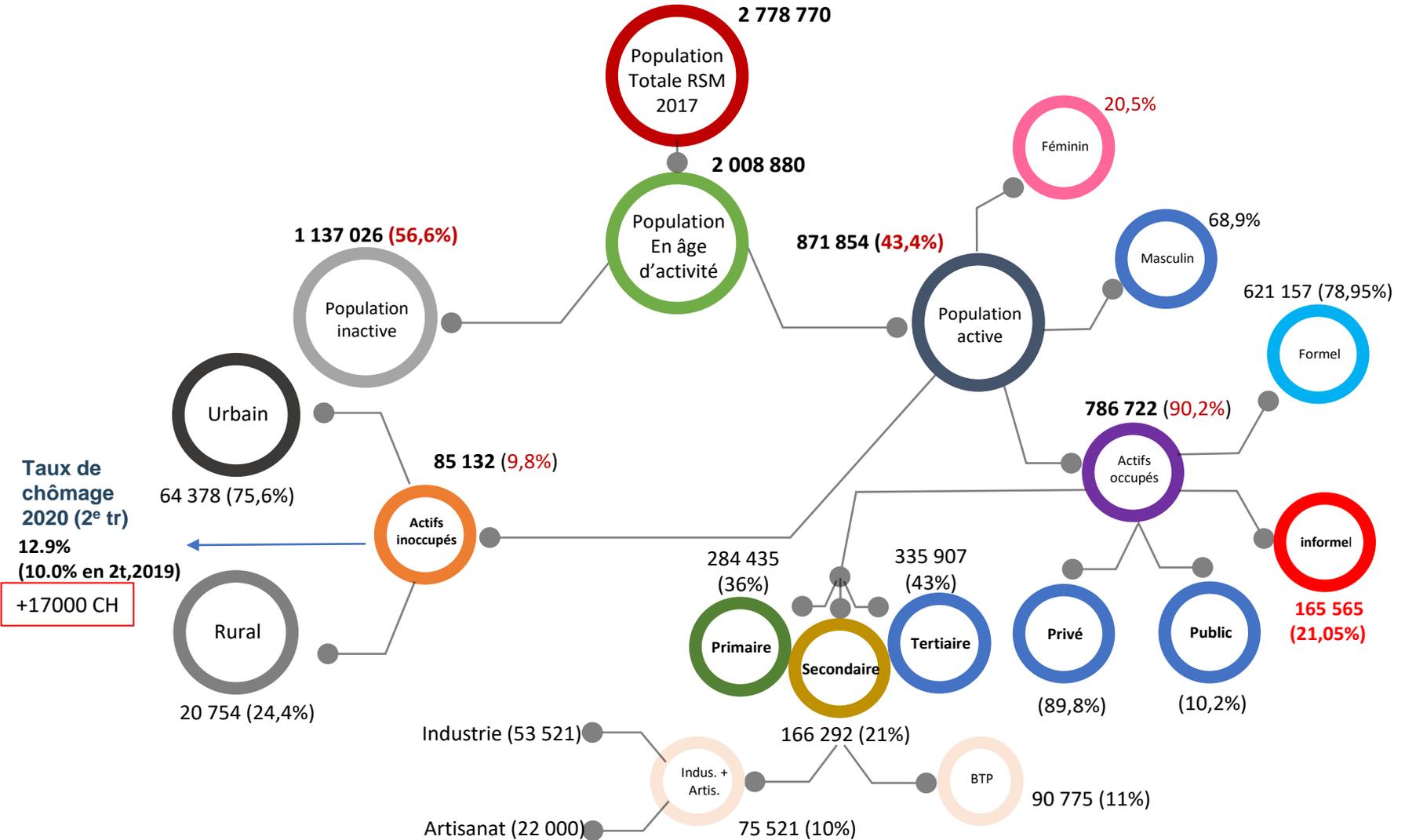
Graphes n°40 : Taux de chômage selon milieu de résidence



Graphes n°41 : Evolution du taux de chômage

Marché du travail

Cartographie du marché du travail de la région (2017)



Marché du travail

Secteurs d'activités : dominance du commerce et services et de l'agriculture

Suivant l'illustration ci-contre, les secteurs dominants en termes d'employabilité sont ceux du commerce & services, dans la plupart des provinces de la région, avec une part très importante dans les provinces littorales (plus de 40%).

Le second secteur qui s'accapare une partie importante de l'emploi et celui de l'agriculture et de la pêche, particulièrement au niveau de Chtouka Ait Baha Agadir et de Taroudant.

Pour la province de Tata, les chiffres montrent une répartition équilibrée entre les principaux secteurs. Néanmoins le stock d'emploi reste tout de même dominant au niveau du Commerce & services.

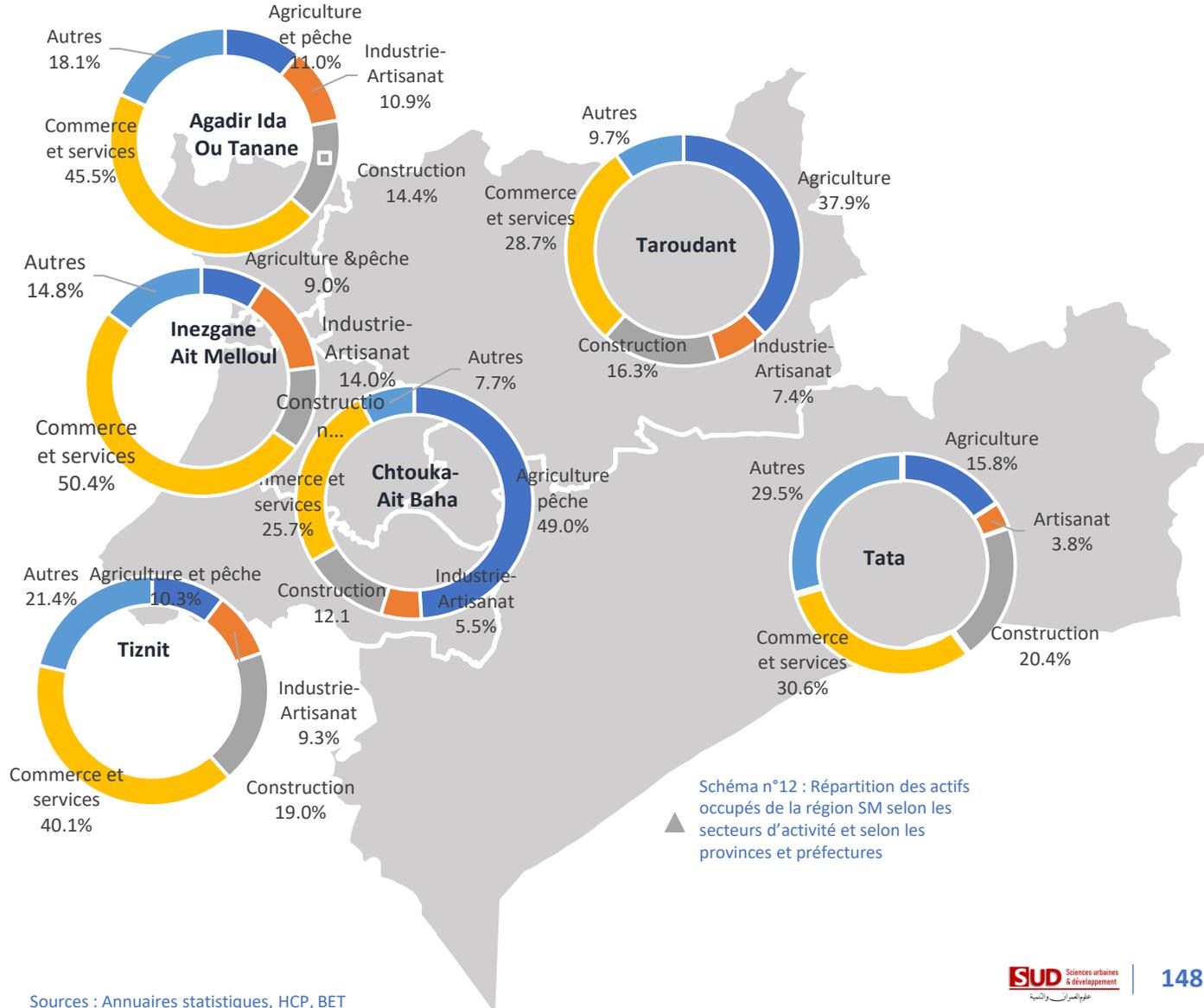


Schéma n°12 : Répartition des actifs occupés de la région SM selon les secteurs d'activité et selon les provinces et préfectures

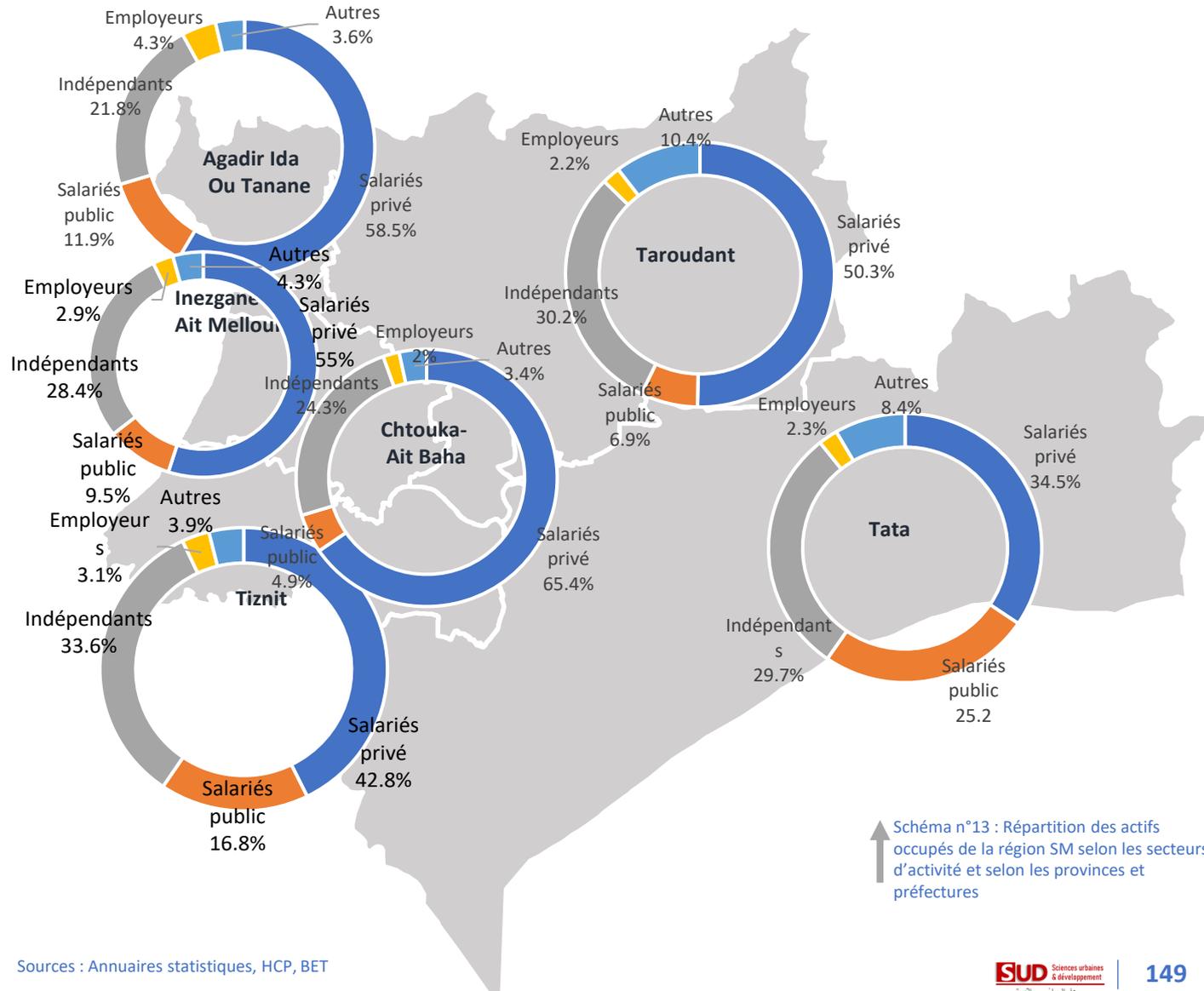
Marché du travail

Statut dans l'emploi : dominance du salariat privé et des indépendants

La structure d'emplois par type dans la région SM, révèle une importante population active occupée au niveau du secteur privé qui varie entre 34,5 et 65,4%, suivi des indépendants compris entre 21,8% et 33,6%, en fonction des provinces.

Le reste est concentré au niveau des employeurs (autoentrepreneurs, chef d'entreprise) et des administrations publiques.

Le secteur public représente des parts d'emploi qui varient selon les territoires de 4.9% et 25.2%.



↑ Schéma n°13 : Répartition des actifs occupés de la région SM selon les secteurs d'activité et selon les provinces et préfectures



Marché du travail

Faiblesses/Forces/Menaces & opportunités

Faiblesses

- Déséquilibre structurel dans le marché du travail entre l'offre et la demande d'emploi.
- L'économie régionale n'arrive pas à répondre aux besoins d'emploi des actifs de la région.
- Des taux de chômage élevés dans la catégorie des jeunes et des diplômés dans tous les territoires de la région
- Faible taux d'activité chez les femmes
- Inadéquation de la formation aux besoins du marché et particulièrement les besoins des industriels
- Le secteur du commerce et services est devenu le 1^{er} employeur de la région

Forces

- L'économie de la région est en forte croissance
- Les jeunes se prennent en charge à travers l'auto-entrepreneuriat

Menaces

- Instabilité sociale et politique
- Emigration des autres régions vers cette région et de cette région vers les autres régions les plus développées
- Mobilité des actifs des zones pauvres de la région vers les zones les plus riches de cette même région à la recherche de l'emploi et d'un cadre de vie meilleur.

Opportunités

- Le nouveau programme de la formation professionnelle
- Les différentes stratégies sectorielles qui visent à créer une nouvelle dynamique économique au niveau de l'ensemble des régions
- les investissements publics en forte croissance dans la région
- Le nouveau statut de l'auto-entrepreneur
- Le Programme Intilaka au profit des jeunes entrepreneurs en urbain et rural
- Le Grand Agadir devrait principalement jouer le rôle de bassin d'emploi dans la région avec l'encouragement de l'auto-entrepreneuriat et l'insertion des migrants réguliers

Entrepreneuriat et climat des affaires

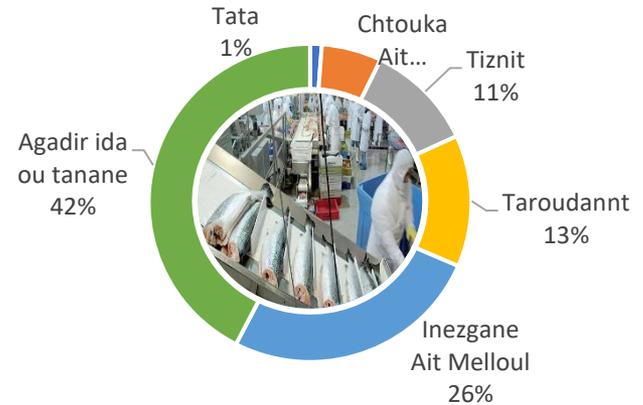


Durant la période 2011-2019, la région SM a enregistré la création de 42 073 entreprise, le TAAM des ces créations a été de 5.2% contre 5.8% au niveau national. Le stock d'entreprises de la région est de 121 678 à fin 2019. Ce stock représente 6.7% du tissu entrepreneurial national et donne à la région le 7^e rang.

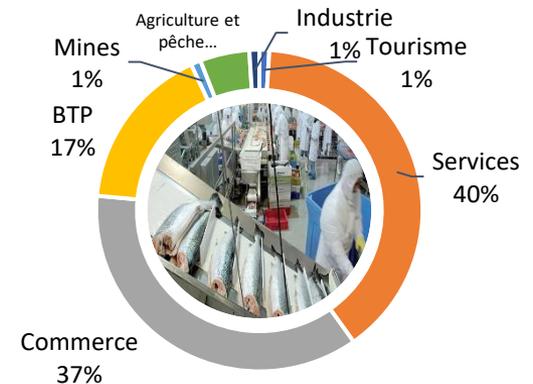
Pour ce qui est de la répartition sectorielle, les créations d'entreprises se font majoritairement au niveau du commerce et services, suivant ainsi la structure de l'économie régionale.

De ce fait, en termes d'investissements, ces derniers concernent également le secteur du commerce et services.

Graph n°42 : Répartition des créations d'entreprises par provinces (2018)

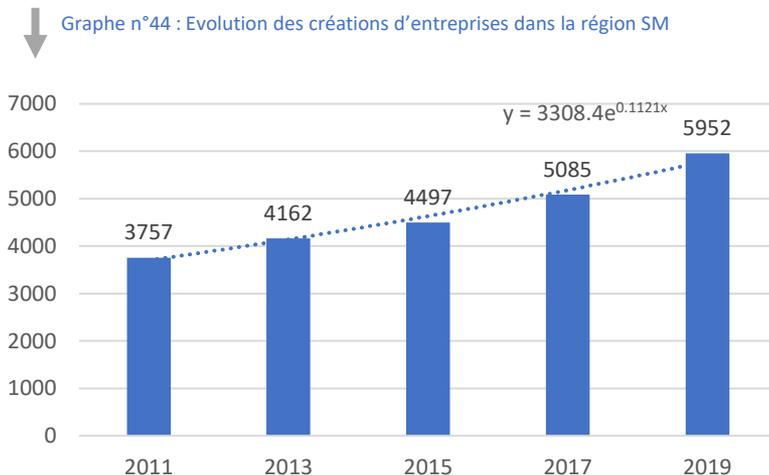


Graph n°43 : Répartition des investissements prévues dans le cadre des créations d'entreprises par secteur d'activité (2018)



Source : Annuaire statistique de la région SM (HCP)

Graph n°44 : Evolution des créations d'entreprises dans la région SM



Source : Baromètre de l'OMPIC

Entreprenariat et climat des affaires



Focus sur les 500 premières entreprises au Maroc

En 2018, les 500 premières entreprises au Maroc ont réalisé un CA de 652,8 MMDH soit 61,4% du PIB national. La région Souss-Massa détient la 5^e place de ce classement avec 29 entreprises, disposant chacune d'elle d'un chiffre d'affaires annuel supérieur à 100 millions de dirhams. Ces dernières évoluent principalement dans les secteurs de l'agroalimentaire, agriculture-pêche et les hydrocarbures et ont totalisé un chiffre d'affaires de plus de 15 milliards de dirhams.

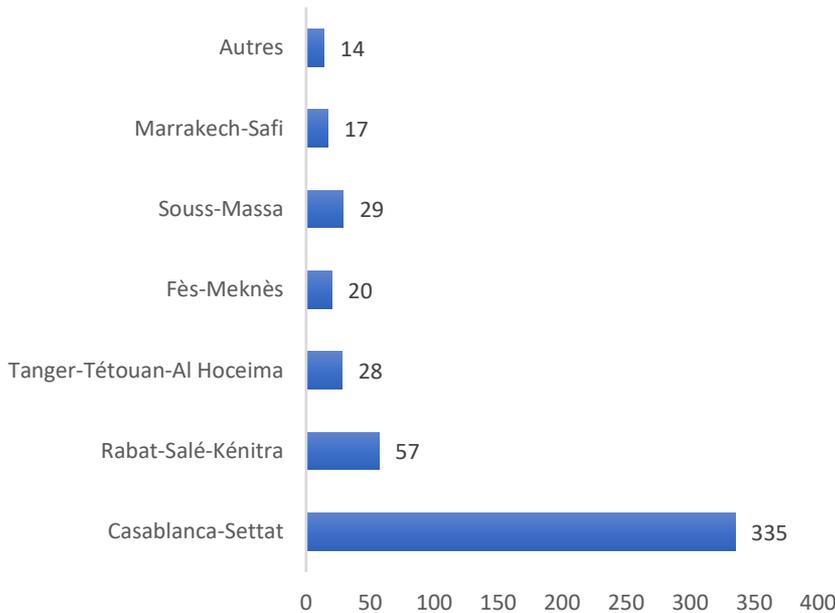
61,4%

De ces grandes entreprises sont concentrées à Casablanca-Settat

2,3%

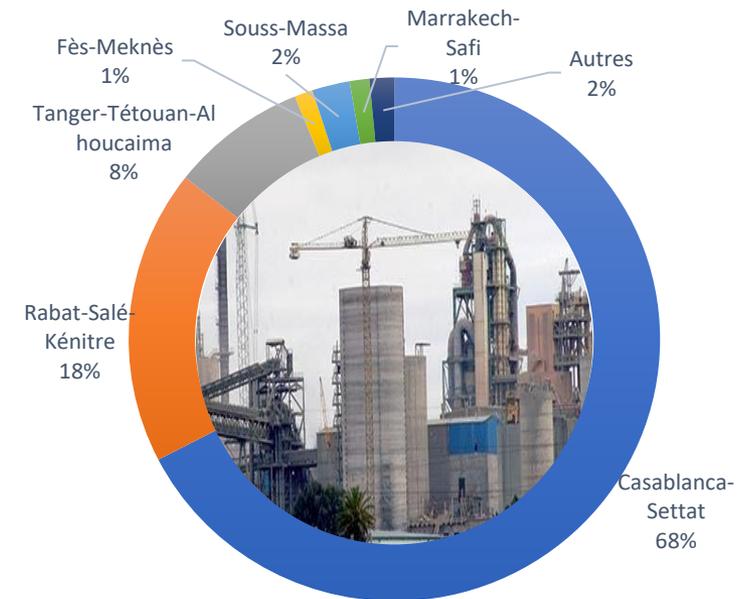
du CA des grandes entreprises concerne la région SM

Graphe 46 : Répartition des grandes entreprises selon les régions (2018)



Source : Les 500 (2019)

Graphe 45 : Répartition du CA des grandes entreprises selon les régions (2018)



Entreprenariat et climat des affaires



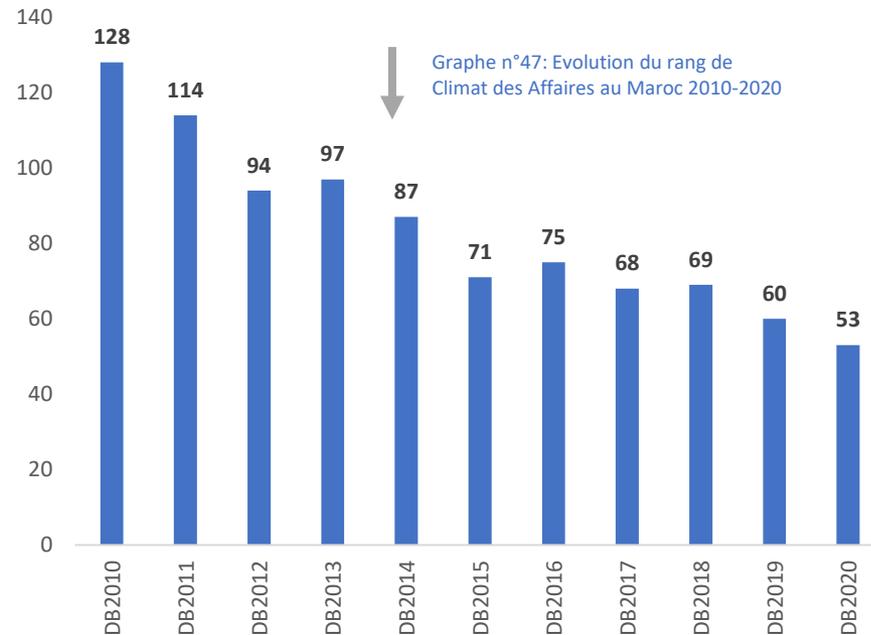
Climat des affaires

La 17^e édition du rapport Doing Business 2020, le Maroc s'est hissé au **53^{ème}** rang mondial parmi 190 pays avec un score de 73,4 points.

Le Maroc a enregistré de bonnes performances au niveau de 7 indicateurs sur les dix que compte le rapport du Doing Business. Le Maroc a amélioré sa position, ces dix dernières années, en matière du climat des affaires en passant de la 128^{ème} place sur 183 pays en 2010 à la 53^{ème} position sur 190 pays en 2020.

Toutefois, après avoir sondé un certain nombre d'entreprises de la région SM, force est de constater qu'il persiste encore une lenteur des procédures administratives, sans oublier la difficulté d'accès au financement qui constitue une problématique nationale, en particulier pour la TPME.

Une des particularités de la région SM est qu'elle dispose d'un important réseau de coopératives, au nombre de 1597 en 2017, qui peut constituer une véritable fleuron entrepreneurial car le modèle coopératif fait figure de modèle alternatif et pourrait devenir un modèle d'avenir car c'est la structure qui tend vers l'entreprise coopérative s'élargissant aux considérations sociale, sociétale et environnementale.





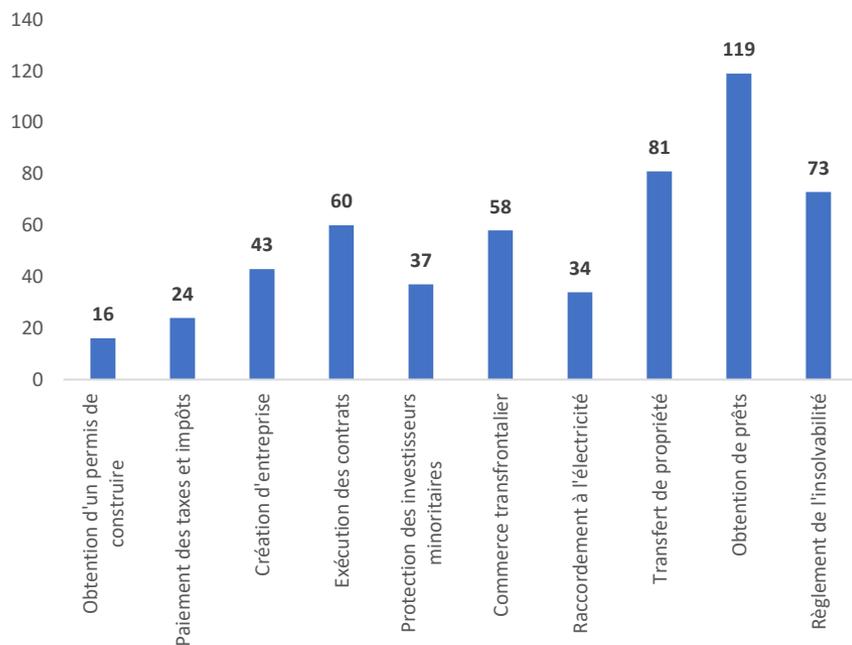
Entreprenariat et climat des affaires

Climat des affaires

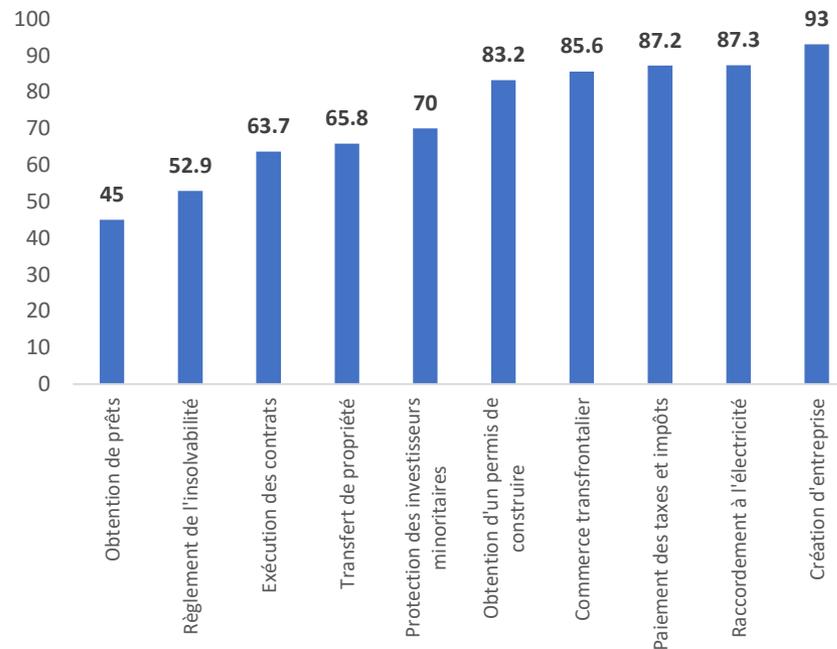
Le Maroc se classe au 38e dans les indicateurs de Doing Business. Par contre, l'on constate encore un retard important en matière d'«obtention de prêts», qui porte sur le cadre juridique des sûretés mobilières, qui ne cesse de tirer le Maroc vers le bas en régressant encore une fois de 7 places par rapport à 2018 pour se classer au 119^e rang.

S'agissant de la distance de la frontière, (100 représentant cette frontière), le Maroc a réalisé une performance au niveau de création d'entreprise, paiement des taxes et impôts et commerce transfrontalier.

Graph n°48 : Classements sur les indicateurs Doing Business - Maroc 2020



Graph n°49 : Distance de la frontière sur les indicateurs Doing Business - Maroc 2020



Entreprenariat et climat des affaires



Focus : Réformes afin d'améliorer le climat des affaires au Maroc

- **Obtention des permis de construire** : Le Maroc a facilité la délivrance des permis de construire en améliorant sa plateforme en ligne et en rationalisant davantage le processus, ce qui a permis de demander et d'obtenir des certificats de conformité en ligne.
- **Accès à l'électricité** : Généralisation du raccordement à l'électricité à travers les applications en ligne pour les nouvelles connexions et le développement de l'utilisation des transformateurs préfabriqués.
- **Transfert de propriété** : Accélération de l'enregistrement des biens en réduisant le délai d'obtention d'un certificat de non-engagement. Au Maroc l'enregistrement des biens immobiliers reste encore peu transparent en ne publiant pas de statistiques sur le nombre de transactions immobilières et de litiges fonciers pour l'année civile précédente.
- **Protection des investisseurs minoritaires** : Renforcement de la protection des investisseurs minoritaires en élargissant le rôle des actionnaires dans les grandes opérations, en promouvant l'indépendance des administrateurs, en améliorant la transparence de l'emploi des administrateurs dans les autres sociétés et en facilitant la convocation aux assemblées générales.
- **Paiement des impôts** : Le Maroc a rendu le paiement des impôts moins coûteux en réduisant le taux de l'impôt sur le revenu des sociétés.
- **Commerce transfrontalier** : Accélération du commerce transfrontalier en introduisant le paiement électronique des droits de port, en rationalisant le dédouanement sans papier et en élargissant l'accès à l'Internet (heures de fonctionnement du port).
- **Exécution des contrats** : Facilitation de l'exécution des contrats en introduisant un système automatisé d'assignation aléatoire des affaires aux juges et en publiant des rapports sur la performance des tribunaux.



Entreprenariat et climat des affaires

Climat des affaires spécifique à la région SM

L'amélioration du climat des affaires est un processus permanent qui doit se traduire par une amélioration de certains indicateurs économiques. En effet, plusieurs indicateurs renseignent en général sur le degré d'amélioration du climat des affaires dans la région SM. Parmi ces indicateurs, on évoque :

- L'augmentation des flux des investissements privés qui arrivent à la région, dont les IDE, c'est-à-dire les investissements qui arrivent de l'étranger
- L'augmentation des créations des entreprises,
- L'arrivée des grandes industries dans la région
- La hausse des emplois créés d'une année à l'autre comme conséquence d'augmentations des investissements. Cette augmentation doit en principe se traduire par une baisse continue du taux de chômage.

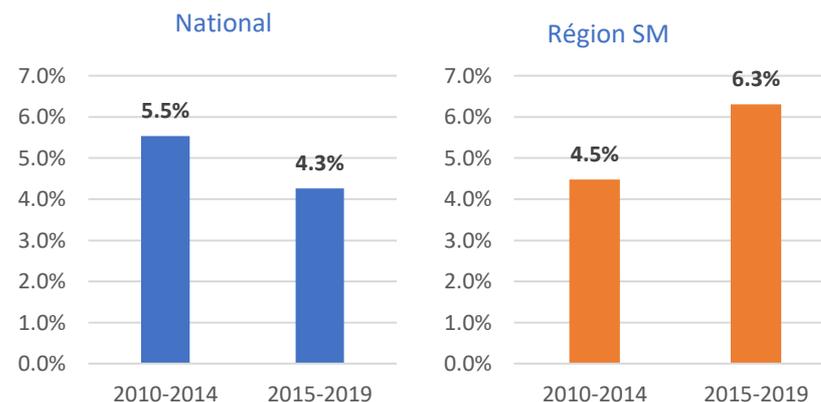
En général cette amélioration du climat des affaires est le fruit des réformes entamées aux niveaux central et local.

Concernant les créations des entreprises, les chiffres en la matière montrent que pour la région SM le taux d'évolution des créations d'entreprises est passé de 4.5% à 6.3% entre 2010-2014 et 2015-2016, contre une baisse à l'échelle nationale, ce taux est passé de 5.5% à 4.3%. Il s'agit là d'une performance régionale qui résulte certainement des effets liés à l'amélioration du climat des affaires dans cette région.

Au niveau des investissements privés, les chiffres montrent que ces derniers ont enregistré un taux d'accroissement moyen de 4.6% contre un TAAM de 4.1% pour le national. Toutefois, cette nette amélioration des investissements dans la région même est traduite par des créations d'emplois (une moyenne de 6600 emplois/an), ces mêmes créations d'emplois restent insuffisantes pour faire baisser le taux de chômage dans la région (10.1% en 2015 et 10.3% en 2019).

Ces éléments révèlent une nette amélioration du climat des affaires dans la région SM, mais qui reste encore insuffisante pour insuffler une nouvelle dynamique économique.

Taux d'évolution des créations d'entreprises entre deux périodes 2010-2014 et 2015-2020



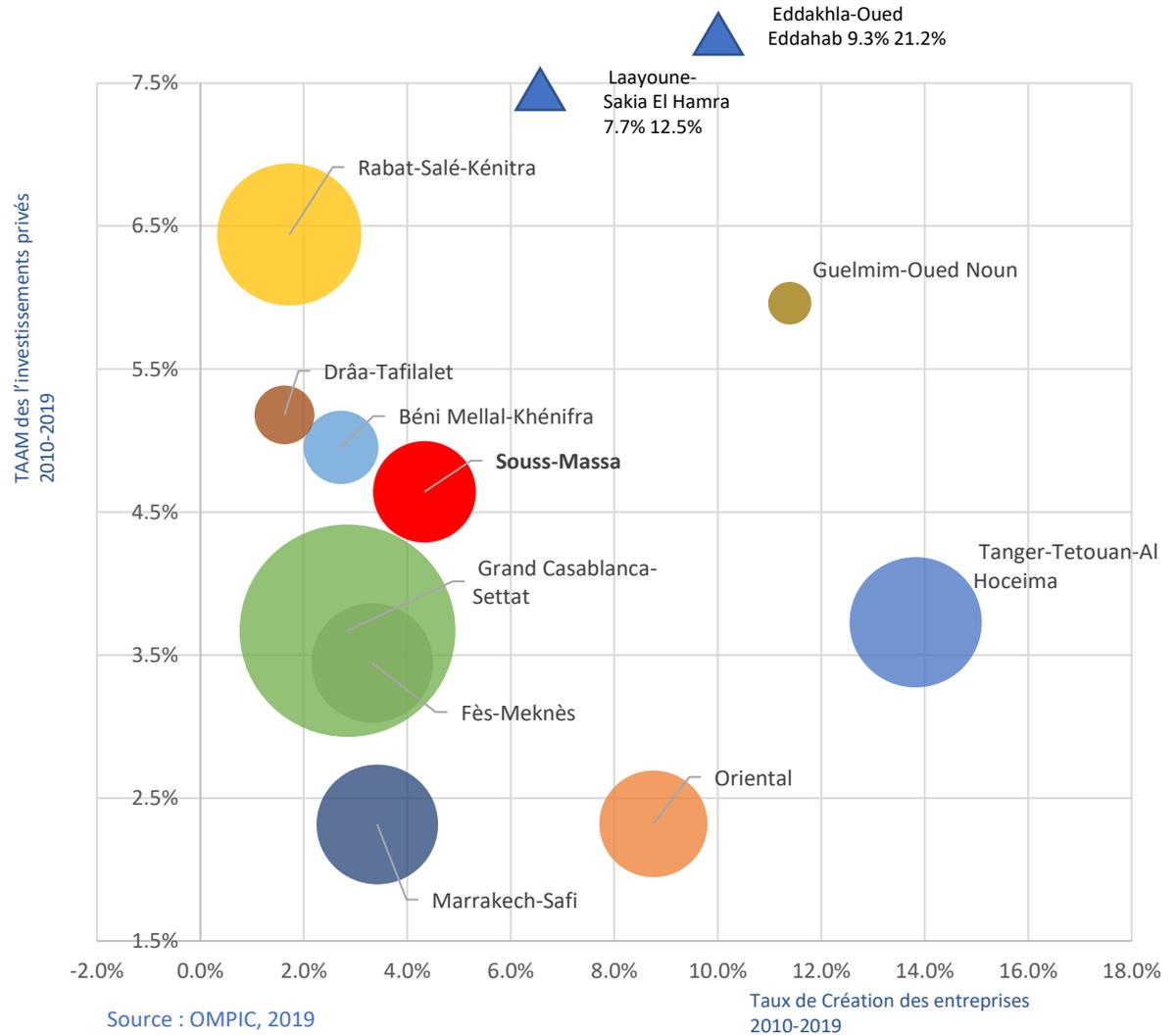
Source : OMPIC, SUD

Entreprenariat et climat des affaires



L'examen des créations d'entreprises et les flux des investissements dans les 12 régions révèle les constats suivants :

- En terme du taux de créations des entreprises, la région TTA, les trois régions du SUD et l'Oriental restent les plus attractives dans ce domaine,
- En terme du taux d'évolution des investissements privés, les 3 régions du SUD, la région RSK enregistrent les dynamiques régionales le plus fortes.
- La région SM a enregistré un taux de croissance des créations d'entreprises de 4.3% largement supérieur à la moyenne nationale, et un taux moyen annuel d'évolution des investissements privés de 6.3%, supérieur à la moyenne nationale.
- Ces résultats montrent la grande dynamique économique qui s'installe progressivement dans la région SM. Aujourd'hui toutes les régions du Maroc présentent des opportunités d'investissements attrayantes.





Entreprenariat et climat des affaires

Faiblesse/Forces/Menaces & opportunités

Faiblesses

- Faiblesse des investissements dans la région
- Lenteur des procédures administratives
- Absence d'une offre globale d'investissement dans la région
- Problème de l'offre en foncier à des prix abordables

Forces

- Plusieurs atouts et ressources naturelles
- Plusieurs opportunités d'investissement non exploitées
- Forte tendance en matière de création d'entreprises dans la région
- Une région à forte émergence économique et sociale
- Région soutenue par ses activités dans les secteurs de l'agroalimentaire, du commerce et des produits pharmaceutiques
- Infrastructures en place, couplées aux projets en cours de réalisation (notamment PAI), un atout de démarcation de la région

Menaces

- La concurrence des autres régions et particulièrement hégémonie de la région de Casa-Settat, suivi de Rabat-Salé-Kenitra et Tanger Tétouan Al Hoceima.

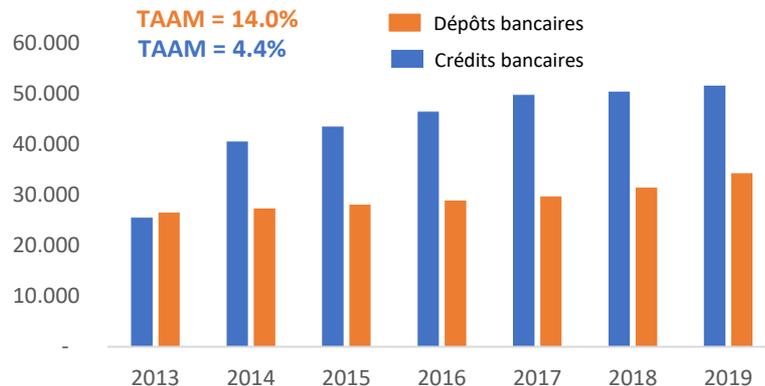
Opportunités

- La qualité des infrastructures installées ou en cours
- Les différentes stratégies publiques qui visent d'amorcer une nouvelle dynamique
- La ville d'Agadir qui dispose d'un rayonnement national et international
- La marge de manœuvre réglementaire dont dispose le conseil de la région et les collectivités territoriales pour améliorer le climat des affaires dans la région

Les flux financiers de la région

A fin 2019, les dépôts bancaires dans la région SM ont atteint 51.6 Milliards de DH, soit 5.4% des dépôts bancaires à l'échelle nationale. A la même période, l'encours des crédits bancaires accordés à la région a été de 34.3 milliards de DH. La région dispose ainsi d'un solde positif de 17.3 milliards de DH. Ainsi, même si la région dispose d'un potentiel de financement de l'économie très important, l'économie de la région n'arrive pas à absorber les potentialités propres de la région, et ce pour différents facteurs : faiblesse du tissu entrepreneurial, faiblesse des opportunités d'investissements. Les mêmes chiffres confirment les grandes disparités territoriales au sein de la région SM. La préfecture d'Agadir Ida Outanane concentre 50.9% des dépôts bancaires et 69.9% des crédits bancaires. De l'autre côté extrême, Tata ne dispose que de 0.5% des crédits bancaires et 0.4% des dépôts bancaires. Toutefois, le TAAM des crédits bancaires de 4.4% révèlent la forte dynamique qui s'installe dans cette région en comparaison aux autres régions.

Graphe n°50 : Montant des investissements privés et des crédits bancaires dans la région de SM (2013-2019)



Sources : Bank AL Maghrib

Schéma des dépôts bancaires, 2019

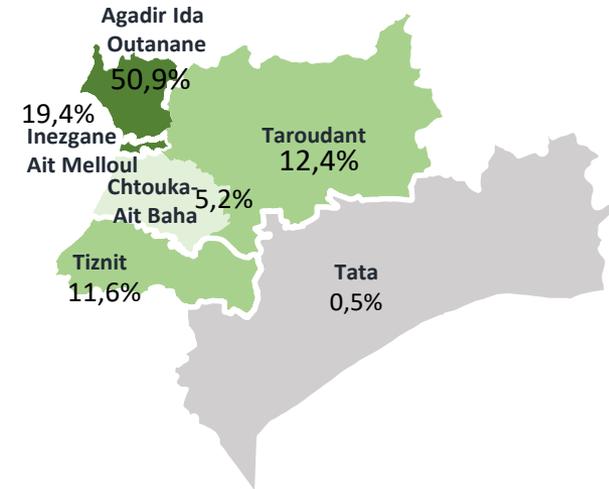
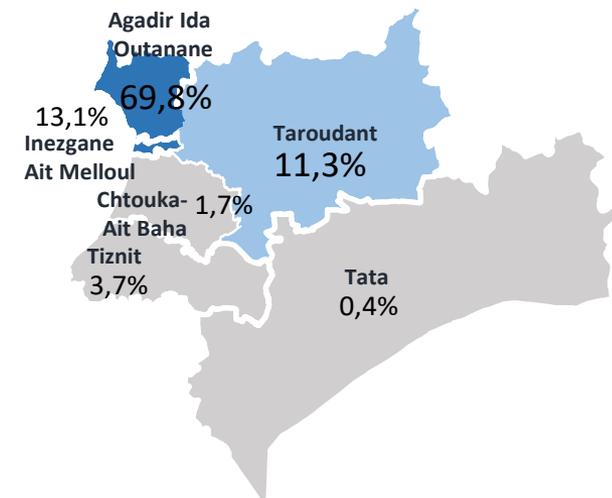


Schéma des crédits bancaires



Sources : Bank AL Maghrib

Indicateurs macro-économiques

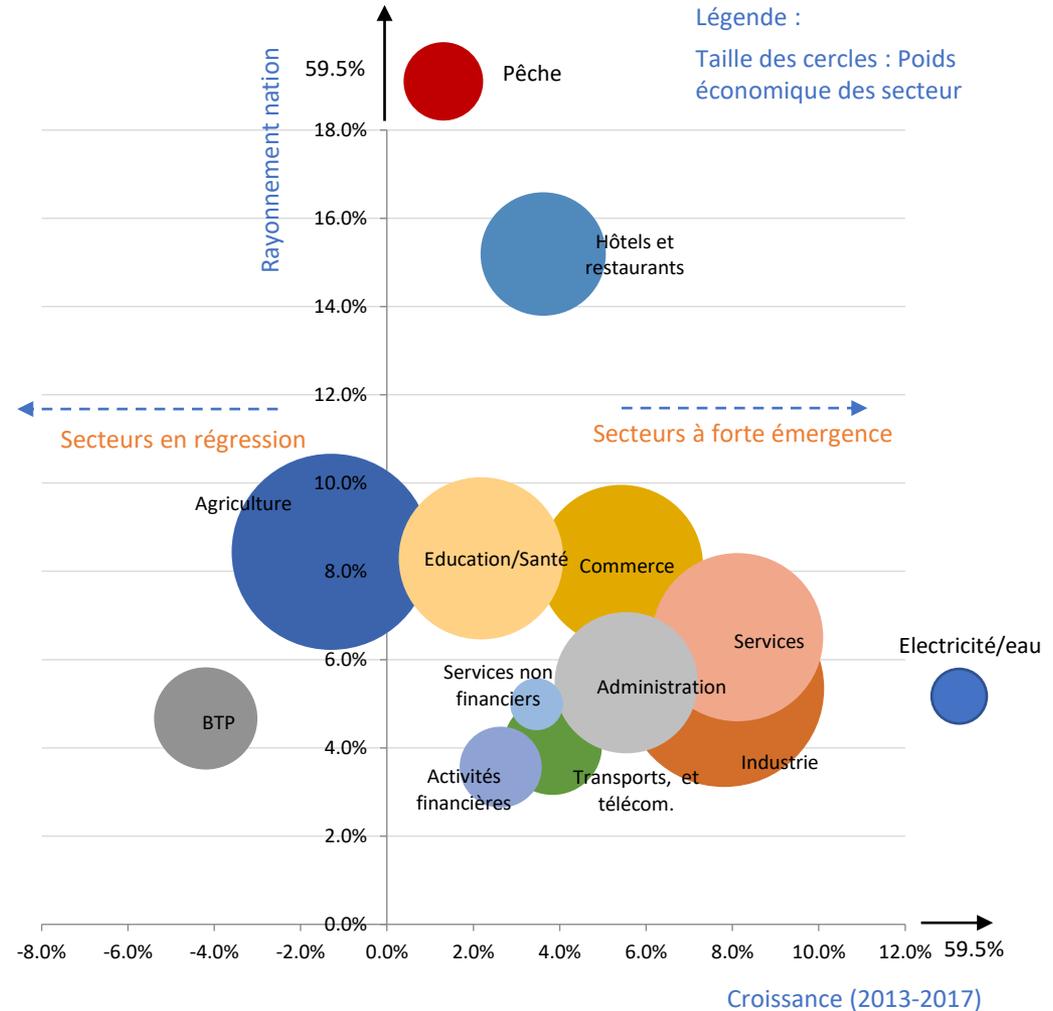
L'économie de la région SM reste spécifique par rapport aux économies des autres régions. Elle est d'une taille inférieure à la moyenne nationale (6.6%), la TAAM de la VA durant les 5 dernières années a été de 5.6% contre 4.3% comme moyenne nationale.

Les secteurs phares qui font distinguer cette région par leur rayement national sont la pêche et le tourisme. L'agriculture est importante, mais son impact national reste très limité en matière de poids et non en termes des produits spécifiques à la région.

Les secteurs qui influencent le plus l'économie de la région par leur poids sont l'agriculture (16.4%), l'industrie (16.6%) et le commerce et les services (23.2%).

Les dépenses de l'administration jouent un rôle aussi important dans la dynamisation de l'économie de la région.

Graph n°51 : Présentation des secteurs de l'économie de la région selon leur taux de croissance, leur poids dans la région et leur poids à l'échelle nationale.

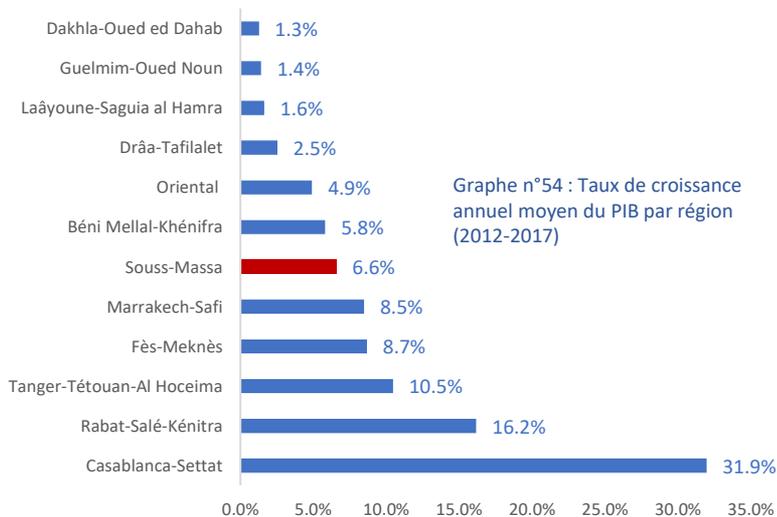


Source : HCP, Calculs BET (2013-2017)

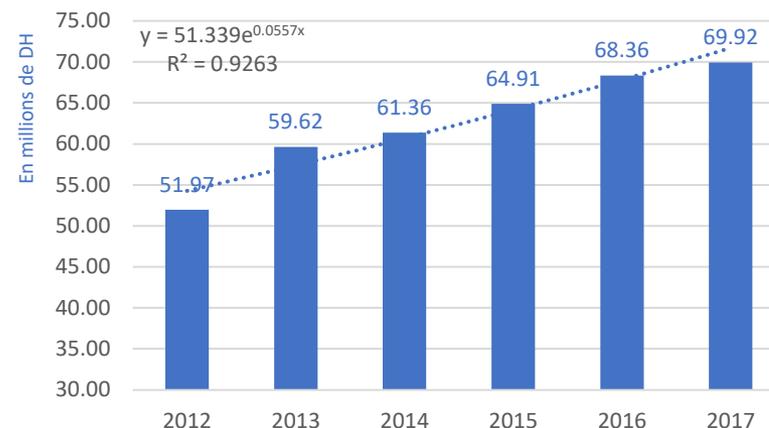
Indicateurs macro-économiques

En 2017, la région SM a engendré une richesse s'élevant à 69.92 MMDH contre près de 56.6 MMDH en 2013, soit un taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de la VA de la région de 5.6% sur la période 2012-2017. Ce taux reste supérieur à la moyenne nationale (4.3%). Ce taux donne à la région la 5e position dans le groupe des régions dont les économies émergent le plus. Ce chiffre montre clairement le potentiel économique important de la région et ses capacités de croissance.

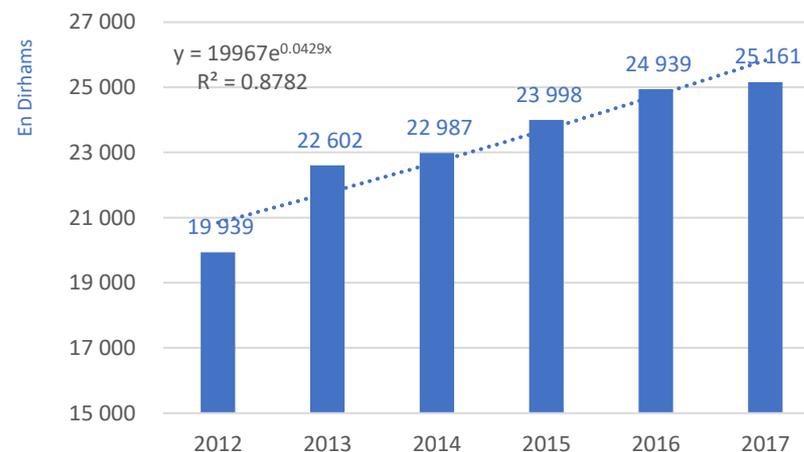
Durant la même période, le revenu moyen par habitant de la région SM s'est accru en passant de 19 661 DH/habitant pour l'année 2012 à 25 161 DH/habitant en 2017. Il enregistre ainsi une croissance annuelle moyenne de 4.3%. Néanmoins, ce chiffre cache de nombreuses disparités spatiales, car il ne constitue pas une base homogène dans tous les espaces de la région.



Graphique n°52 : Evolution du PIB de la région au cours de la période 2012-2017



Graphique n°53 : Evolution du PIB/hab. de la région au cours de la période 2013-2017

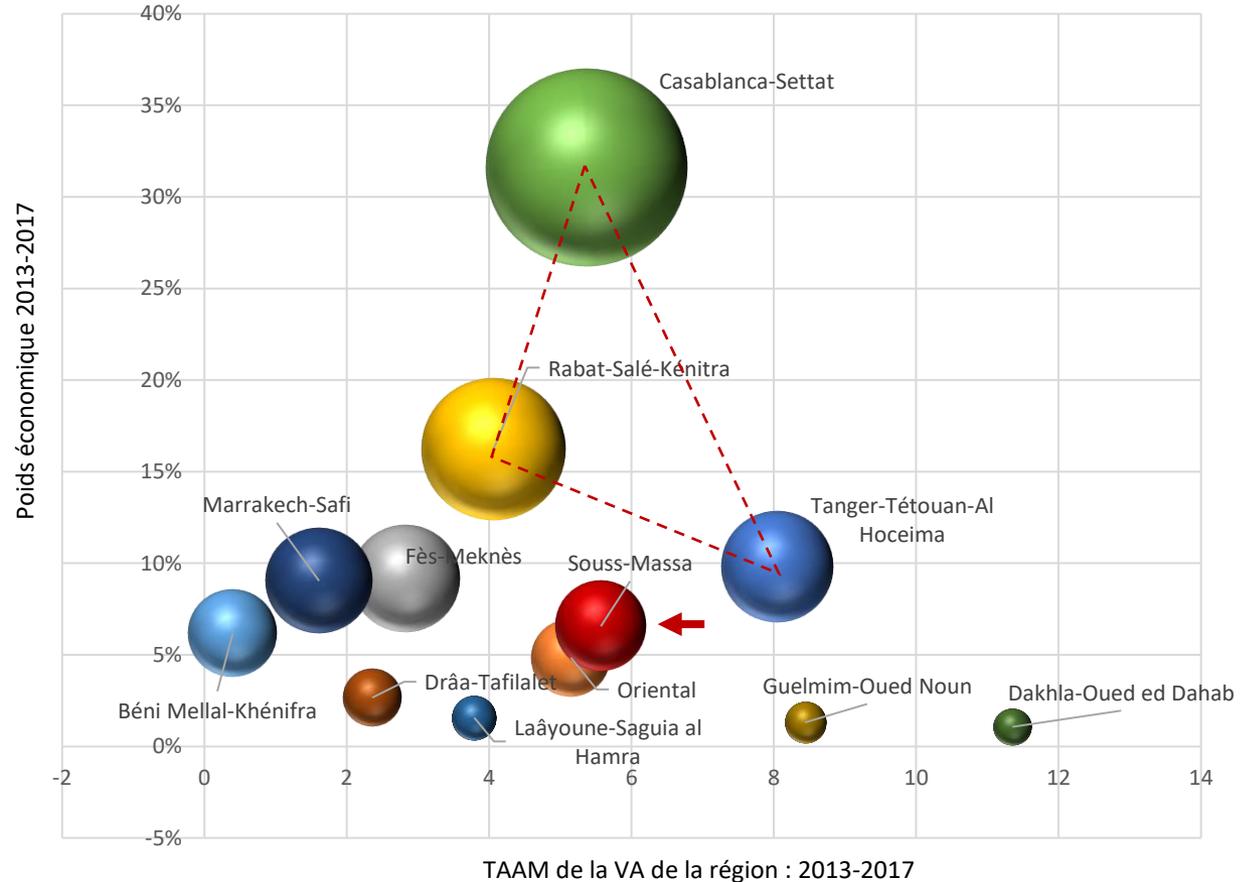




Indicateurs macro-économiques

La région SM fait partie des six premières régions, en termes de poids économique, représentant ainsi près de 82% au niveau national. Le poids économique de la région atteint les 6,6% en 2017, elle est classée **au 6e** rang au niveau national. Elle se trouve derrière la région de Casablanca-Settat (31,6%), suivie de Rabat-Salé-Kenitra (16,2%), Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Fès-Meknès, Marrakech-Safi. La région Souss Massa dispose d'un TAAM de la VA qui s'élève à 5.6% durant la période 2013-2017, soit un taux de croissance bien supérieur au niveau national (4,3%). Malgré son poids économique, la région peine à reprendre des points de croissance, dû principalement à des activités en berne et à un manque d'attractivité de ces territoires. Dès lors, la région SM se doit de se doter des industries nécessaires et des investissements à forte capacité d'employabilité afin de garantir une plus importante part de la VA nationale et accompagner son émergence économique.

Graphes n°55 : Les régions tirant le plus l'économie marocaine (2013-2017)



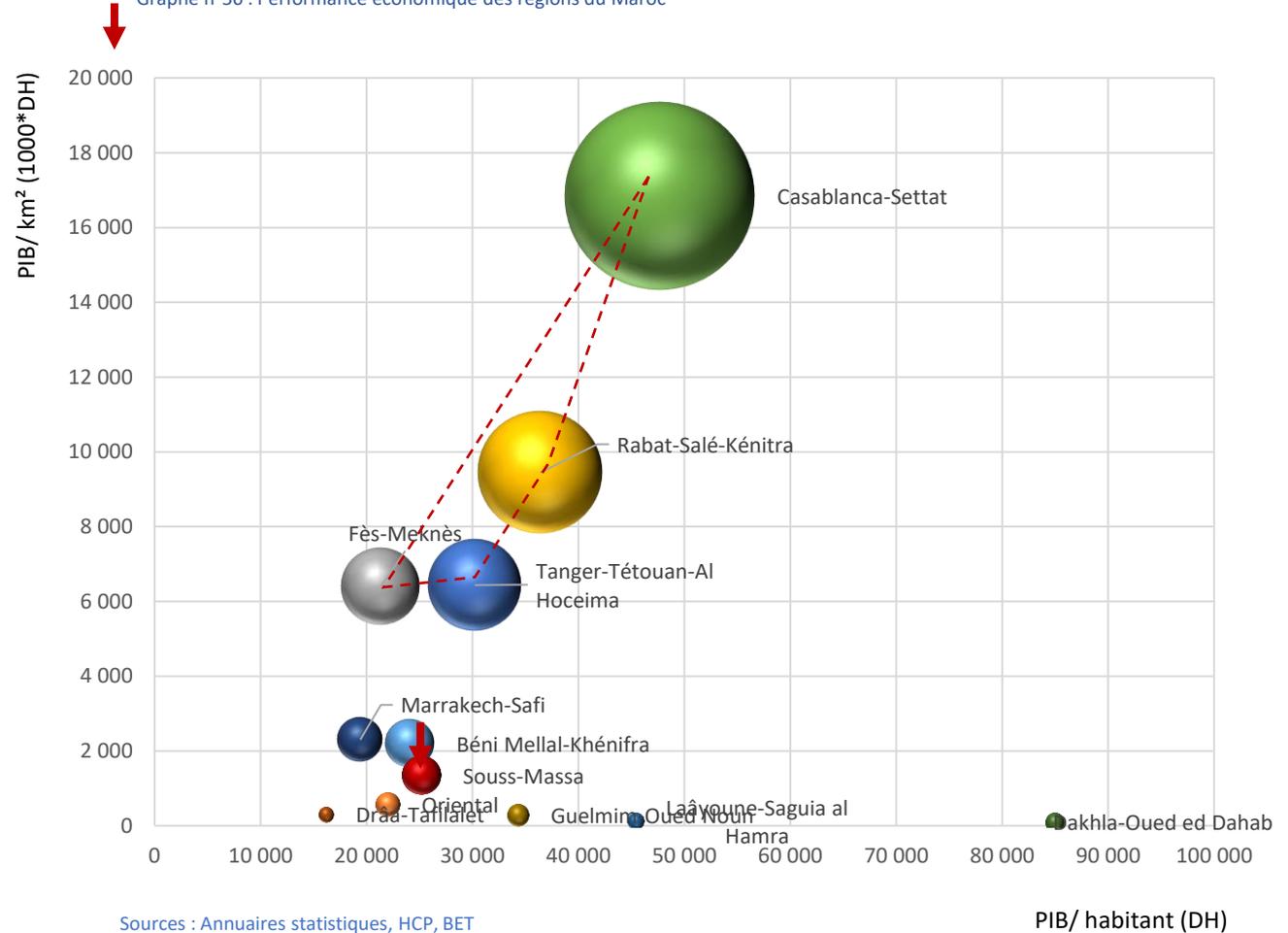
Source : Annuaire statistiques, HCP, BET

Indicateurs macro-économiques



La région SM se trouve dans le 7e rang des régions les plus performantes du Royaume et qui sont optimisées sur le plan des superficies et du capital humain. Les 4 régions ayant le plus fort PIB/km² et le plus fort PIB/capita sont : CS, RSK, TTA et FM. Ce premier groupe se constitue des régions dont les économies sont les plus performantes en termes d'usage de leurs intrants stratégiques (capital humain et sol). Ces régions ont les territoires les plus rentables et détiennent le capital humain le plus productif. La région SM fait partie de 2e groupe des régions relativement moins performantes. Ce sont des régions dont le PIB par kilomètre carré est inférieur à 3000 DH et le PIB/capita est inférieur à 30.000 DH. Ces régions souffrent de l'absence d'un grand pôle économique qui tire la région vers le haut ou l'existence de plusieurs pôles économiques à économies fortes.

Graph n°56 : Performance économique des régions du Maroc



Sources : Annuaires statistiques, HCP, BET

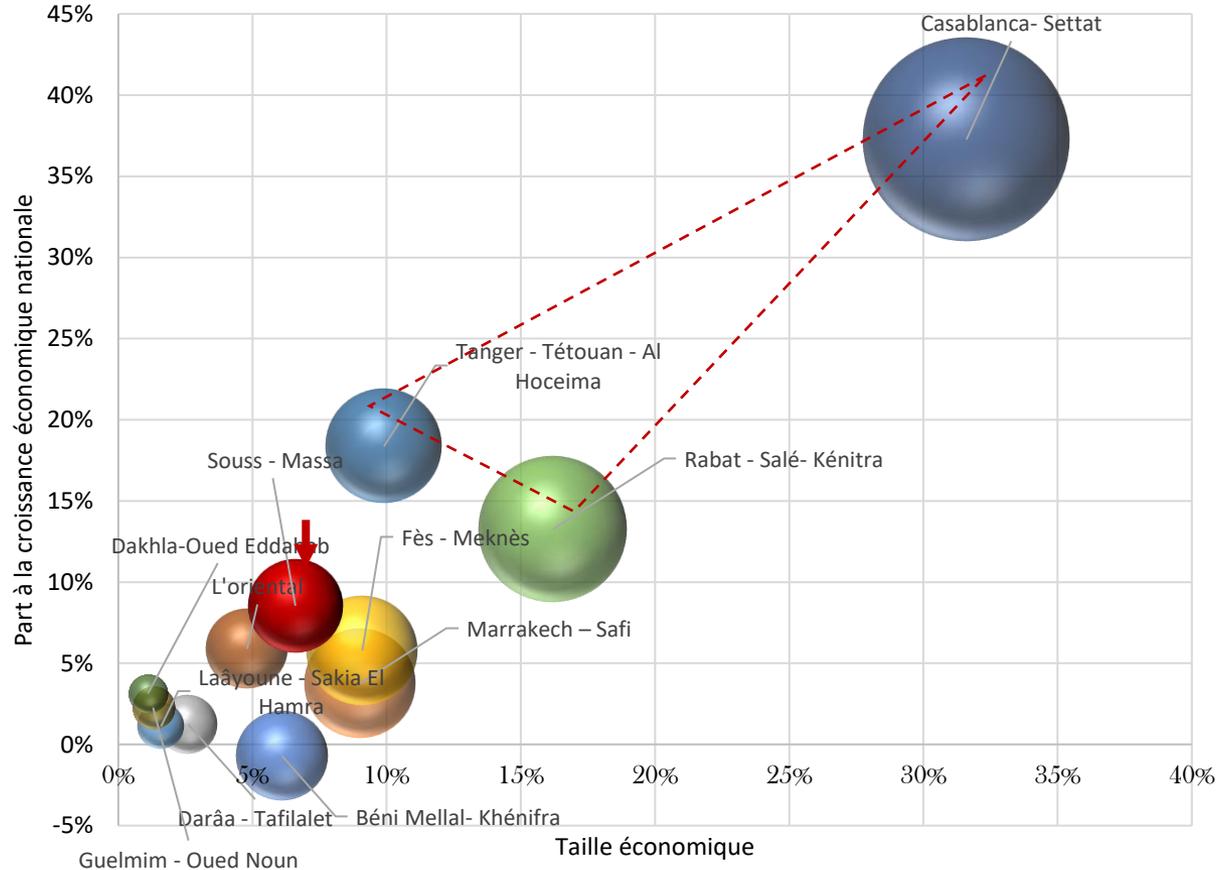
Indicateurs macro-économiques



Au plan de la contribution des régions à la croissance économique en fonction de leur taille économique, la région de Casablanca-Settat loin devant en tête à la fois en termes de taille économique (plus de 31%) qu'en termes de contribution à la croissance économique nationale (plus de 37,3%). La région SM se positionne en 7^e rang national au niveau de sa part à la croissance économique du pays et au 6^e rang au niveau de sa taille économique. Un classement qui montre une réelle capacité de la région SM à se développer davantage. En plus du fait qu'elle détient d'importantes ressources naturelles et des territoires encore à construire et à désenclaver, afin de les faire bénéficier de la croissance de ses grandes villes et particulièrement la ville d'Agadir qui se doit devenir un véritable pôle économique pour la région SM.



Graphes n°57 : Positionnement des régions sur l'axe de l'émergence économique (2013-2017)



Sources : Annuaire statistiques, HCP, BET

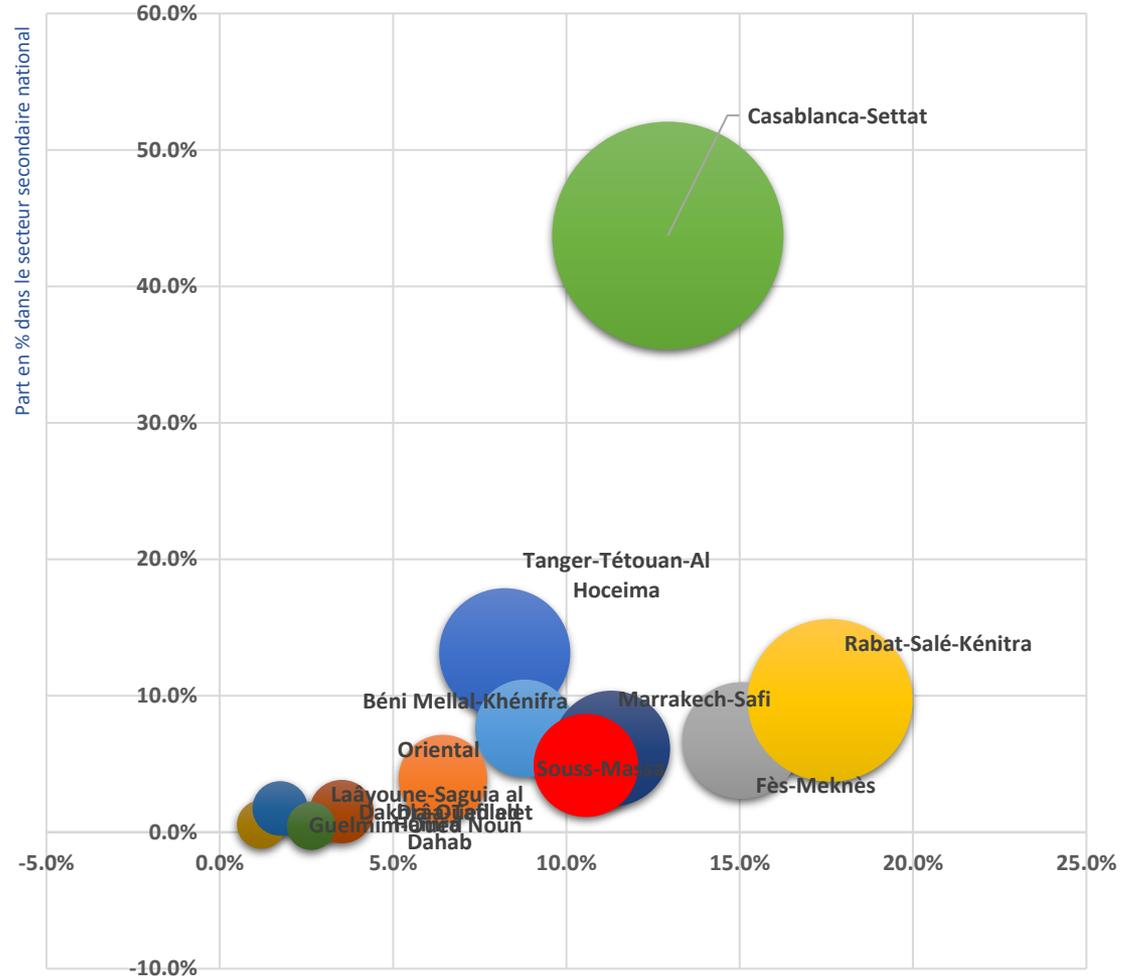
Indicateurs macro-économiques



L'analyse de positionnement stratégique des régions au point de vue des deux secteurs : primaire et secondaire, montre que la région de Casablanca Settat se distingue de l'ensemble des autres régions du Maroc. Elle constitue en elle-même une catégorie à part entière. La région contribue 9.8% dans la VA du primaire national, à 6.7% de la VA du tertiaire nationale et de 4.8% de la VA du secondaire nationale. Une 2e catégorie constituée de 7 régions se distingue par des contributions moyennes au plan agricole et industriel. La région SM se trouve dans cette 2e catégorie avec une contribution dans la VA primaire nationale de 10.6% et une contribution dans la VA secondaire nationale de 4.9% (2016-2017)



Graph n°58 : Positionnement des régions sur les deux secteurs primaire et secondaire (2016-2017)



Sources : Comptes régionaux, HCP, BET

Part en % dans le secteur primaire national

Indicateurs macro-économiques



La structure de l'économie de la région montre qu'elle est diversifiée, avec une préférence notable au niveau des secteurs suivants : services, agriculture, industrie, et commerce. Une tendance régionale en conformité avec l'état de l'économie du pays.

En effet sur la période 2015-2017, le secteur des services représente à lui seul près de 40% de la VA de la région, qui reste tout de même inférieure à la part au niveau national (44,7%), suivi de l'industrie 16,8% également inférieur à la part nationale (23,2%) et l'agriculture qui vient en 3^e position avec 16,5% contre 12,8% au niveau national.

Le secteur BTP ne représente que 5,2% de la valeur ajoutée régionale contre 6,3% pour l'ensemble des régions.

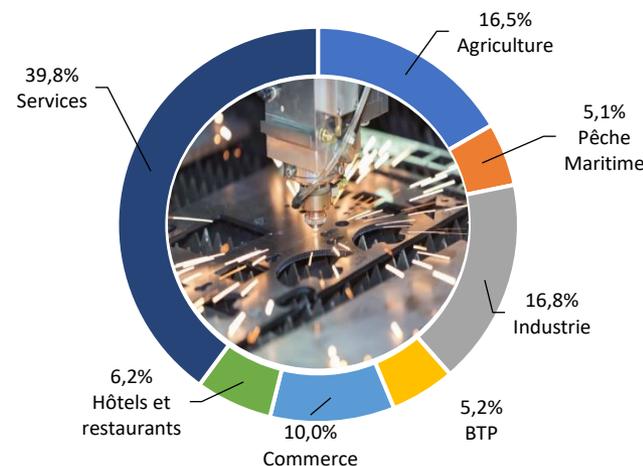


Sources : Le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique Annuaire statistiques, HCP, BET

Tableau n°5 : Structure de l'économie de la région et celle de l'économie nationale (Réf. 2016)

Secteurs	Région SM	National
Agriculture	16,5%	12,8%
Pêche maritime	5,1%	1,2%
Industrie	16,8%	23,2%
BTP	5,2%	6,3%
Commerce	10%	9%
Hôtels et restaurants	6,2%	2,8%
Services	39,8%	44,7%
Total	100%	100%

Graph n°59 : Répartition de la VA de la région SM par secteur économique (moyenne sur la période 2015-2017)



Structure de l'économie régionale

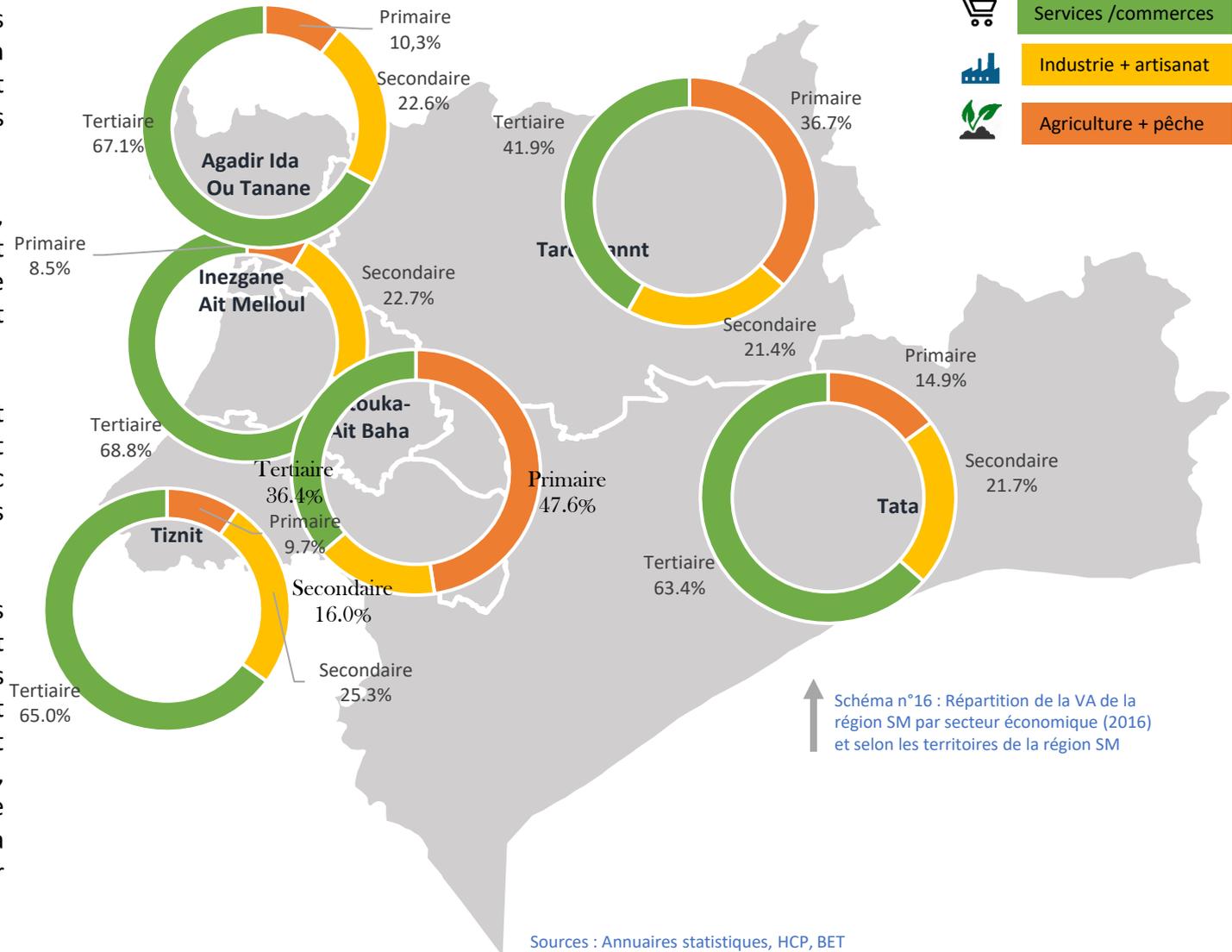


Les économies des provinces et préfectures de la région SM sont diversifiées et reposent sur plusieurs secteurs.

Le commerce et services, ainsi que l'industrie dominent en général la structure sectorielle des provinces et préfectures.

Pour Agadir, Inezgane, Tiznit et Tata, le tertiaire est largement prépondérant avec une part de plus de deux tiers de la VA régional.

Pour ce qui est des économies de Taroudant et Chtouka Ait Baha, elles dépendent essentiellement du commerce & services et des activités primaires, réparties sur 80 à 85% de leur VA. Le reste constitue la contribution du secteur secondaire à la VA.



↑ Schéma n°16 : Répartition de la VA de la région SM par secteur économique (2016) et selon les territoires de la région SM

Sources : Annuaire statistiques, HCP, BET

Structure de l'économie régionale

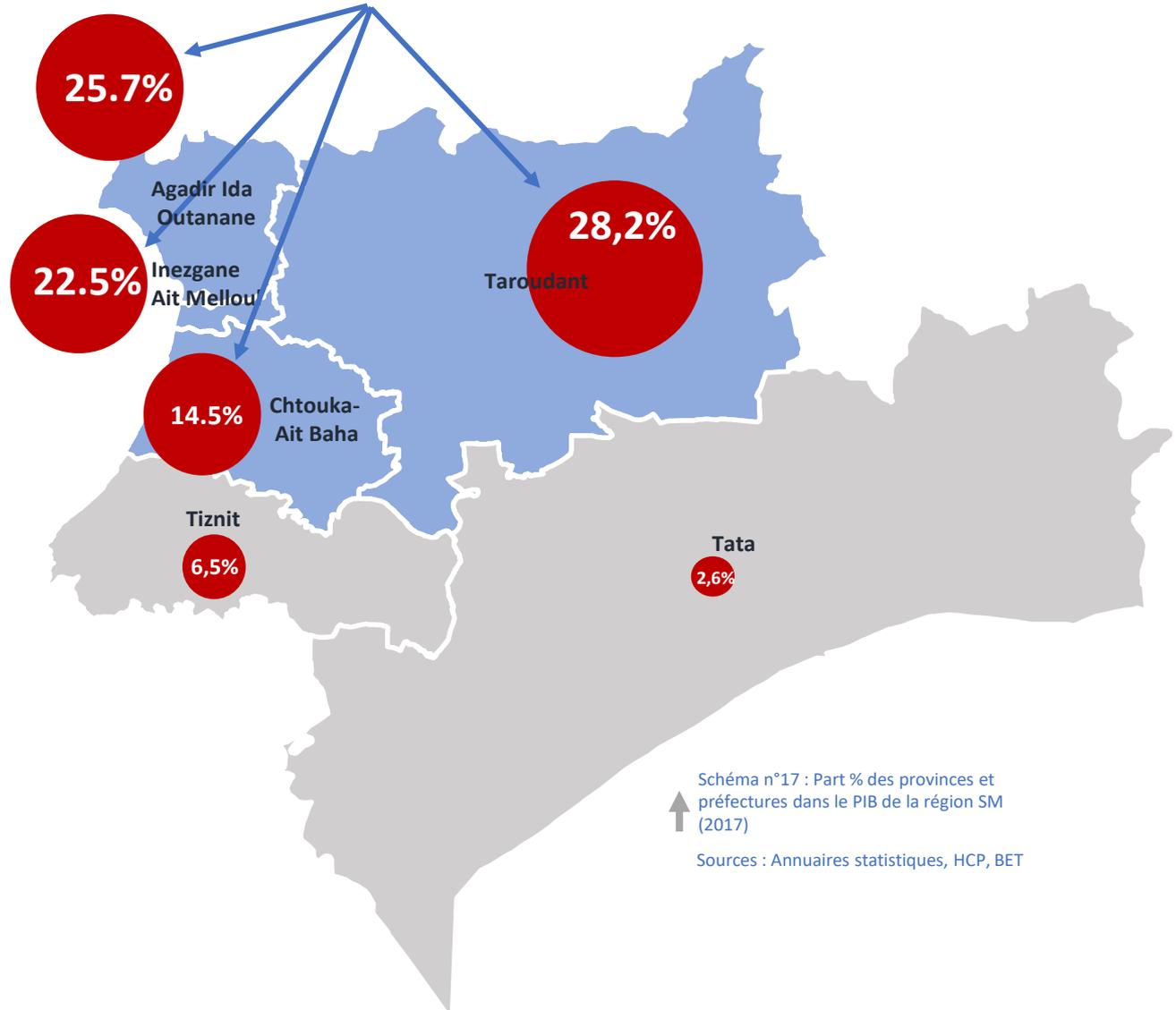


L'économie de la région SM est concentrée au niveau de Taroudant, Agadir Ida Outanane et Inezgane Ait Melloul. Ces dernières accaparent respectivement 28,2%, 25.7% et 22,5% de l'économie de cette région, soit près de 76.5% du poids économique de la région. Ces mêmes provinces représentent 74,2% de la population de la région.

L'économie de la région dépend ainsi de ces pôles économiques qui structurent l'ensemble de la région et constituent la locomotive économique de celle-ci.

De plus, on constate que la concentration économique de la région au niveau de ces espaces impacte démographiquement les autres provinces de la région.

Les emplois créés au niveau de ce territoire, le cadre de vie et la qualité des infrastructures sont autant de facteurs qui contribuent à la reconfiguration de l'espace économique de la région.



↑ Schéma n°17 : Part % des provinces et préfectures dans le PIB de la région SM (2017)

Sources : Annuaires statistiques, HCP, BET

Structure de l'économie régionale



La région de SM enregistre des inégalités territoriales au plan économique. Le PIB/tête montre cette situation. La région a enregistré un PIB/tête de 25 161 DH en 2017 et 22 602 DH en 2013, soit une hausse de 11% au cours de la période 2013-2017 et 13% au niveau national. La moyenne nationale est de 30 510 DH. Le PIB/tête dans la région est inférieur de 17.5% par rapport au PIB/tête national. En terme du rang la région est passé de 8^e rang en 2013 au 7^e rang en 2017.

La préfecture d'Agadir Ida Outanane enregistre le PIB/tête le plus élevé (29 454 DH), suivi d'Inezgane Ait Melloul (28 515 DH) et la province de Chtouka Ait Baha (23 807 DH).

Le PIB/tête le plus faible est enregistré au niveau de la province de Tata (16 116 DH). L'écart entre le plus grand PIB/tête dans la région et le plus faible est de 82%. L'économie de la province de Tata dépend principalement des activités de commerce, services et de l'artisanat.

Il faut relever que cette province ne dispose pas de suffisamment d'opportunités d'emplois et qu'elle demeure, comparativement aux autres, relativement enclavée.

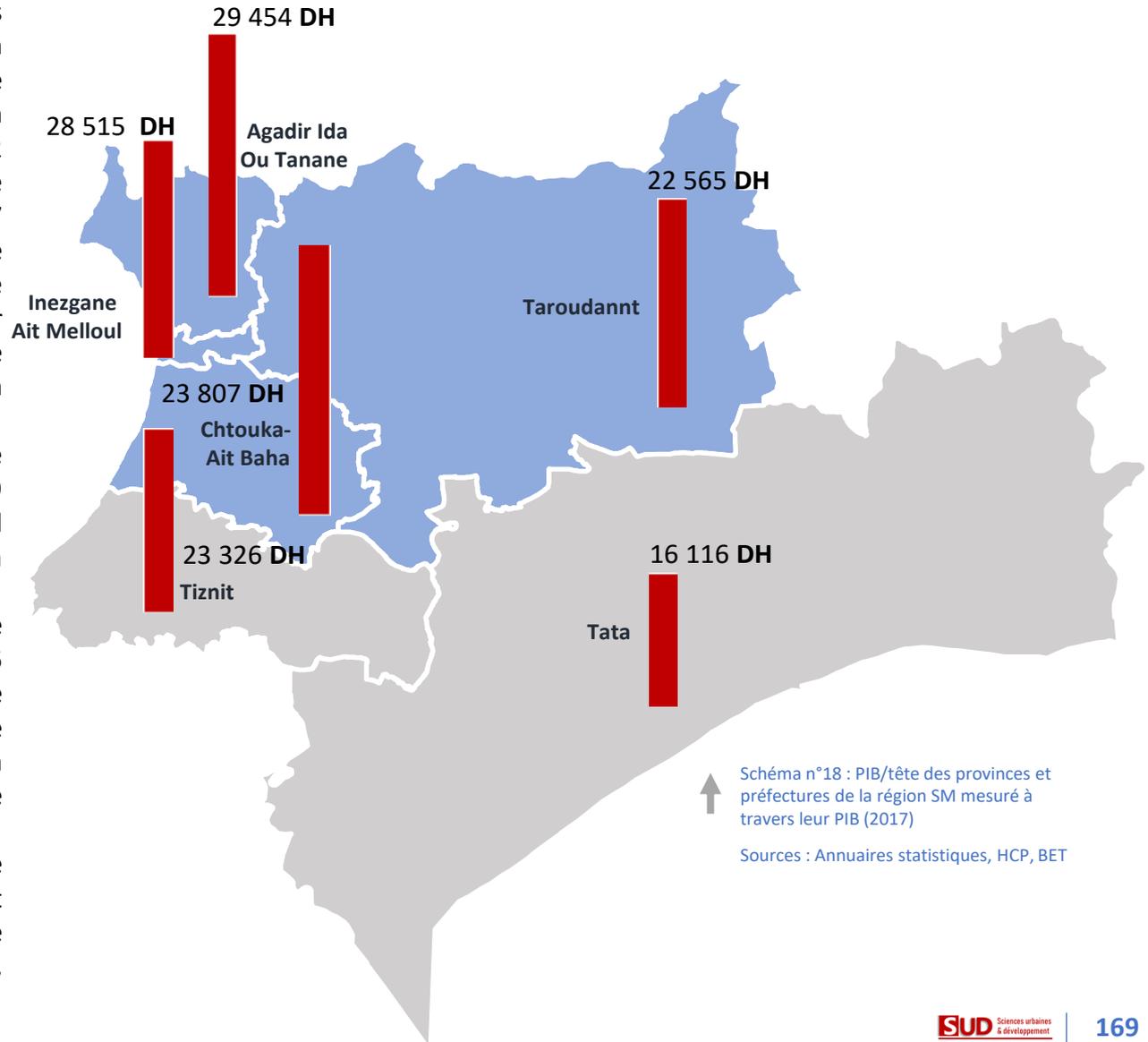


Schéma n°18 : PIB/tête des provinces et préfectures de la région SM mesuré à travers leur PIB (2017)

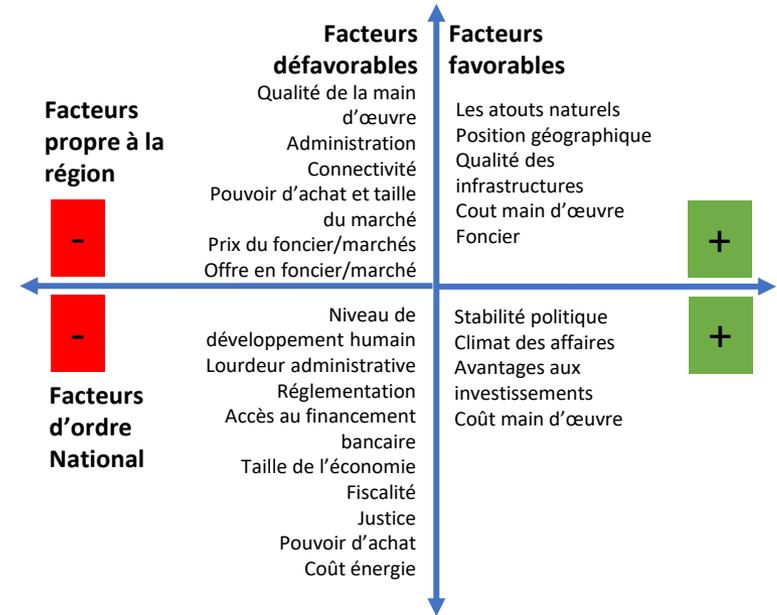
Sources : Annuaire statistiques, HCP, BET

Analyse de l'attractivité économique de la région SM



En général, l'attractivité économique d'une région est mesurée à travers les flux d'investissements entrants, nationaux ou internationaux. Comme présenté ci-contre, celle-ci est déterminée par de nombreux facteurs, à la fois régionaux et nationaux. En effet, la région est impactée davantage par des facteurs d'ordre national. Ces facteurs ne peuvent être améliorés qu'à travers des décisions centrales. Les facteurs régionaux influencent peu, mais leur amélioration favoriserait l'attractivité de la région.

Le niveau d'attractivité de la région SM a été évalué à travers 14 variables qui l'influencent cet aspect. Cette évaluation a montré que la région est positionnée au 6^e rang dans l'échelle de l'attractivité globale derrière : Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kenitra et Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Fès Meknès et Marrakech Safi.



	Rang SM
Taille du marché	6
PIB/tête	7
Taille de l'économie	6
Consommation du ciment/tête	5
tx de scolarité	6
Tissu entrepreneurial	5
Tissu industriel	6
Pauvreté multidimensionnelle	6
Qualité de la main d'œuvre	6
Grandes villes /sup à 1 million Hab.	7
Position géographique	5
Connectivité (Autoroutes/ports/aéroports)	6
Dépôts bancaires	7
Part dans les flux d'investissements privés	6
Ordre global	6

Sources : Annuaire statistiques, HCP, BET

Attractivité de la région SM



Faiblesse/Forces/Menaces & opportunités

Faiblesses

- Absence de vocation économique clairement définie pour la région et de son positionnement différencié au niveau national;
- Absence de feuille de route claire et manque de coordination de l'action des différents acteurs clés publics et privés;
- Retards dans la mise en place des conditions cadres pour faciliter l'investissement (ex. zones industrielles, zones franches);
- Faible attractivité des villes de la région SM à la fois au niveau des infrastructures logistiques et au niveau des loisirs et activités.

Forces

- Esprit et dynamisme entrepreneurial traditionnel
- Réseau de partenaires déterminés
- Consolidation des secteurs moteurs (Région agricole et halieutique)
- Première destination balnéaire du Maroc
- Richesse du terroir (kasbahs, argan, palmeraies, safran...)

Menaces

- Stress hydrique
- Destruction du littoral (bétonisation)
- Flux réduits d'investissements
- Manque de compétitivité logistique pour l'agriculture

Opportunités

- Investissements dans les infrastructures (adaptation de la capacité portuaire aux besoins futurs, axe ferroviaire Marrakech-Agadir) ;
- Diversification touristique (animation)
- Transformation des produits de la pêche (faible compétitivité)



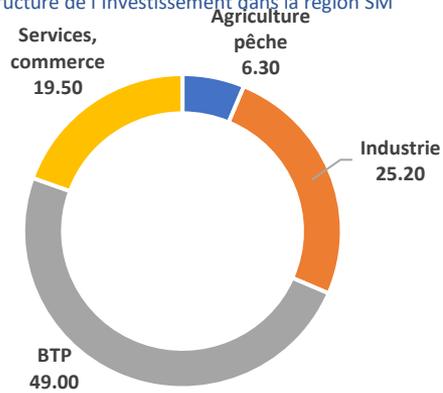
Economie et attractivité territoriale

Les flux d'investissements

La région SM a reçu 6.6%* des investissements globaux à l'échelle nationale. La majorité des investissements sont privés. L'Etat n'accorde pas assez d'investissements à la région SM au cours de la dernière décennies.

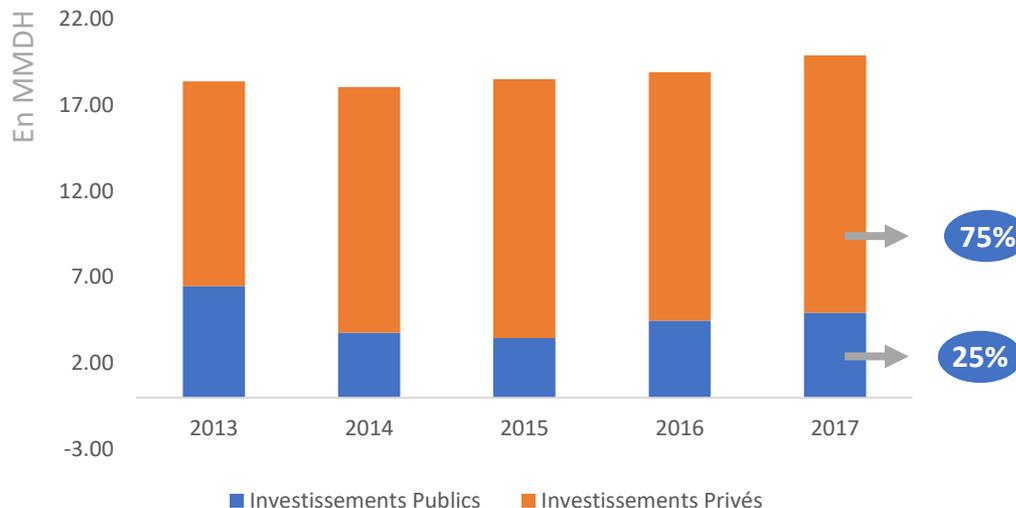
Les investissements dans le BT représentent la majorité des investissements de la région SM. Près de 71% sont des investissements dans la construction des logements et bâtiments privés, le reste concerne les infrastructures et bâtiments publics.

Structure de l'Investissement dans la région SM

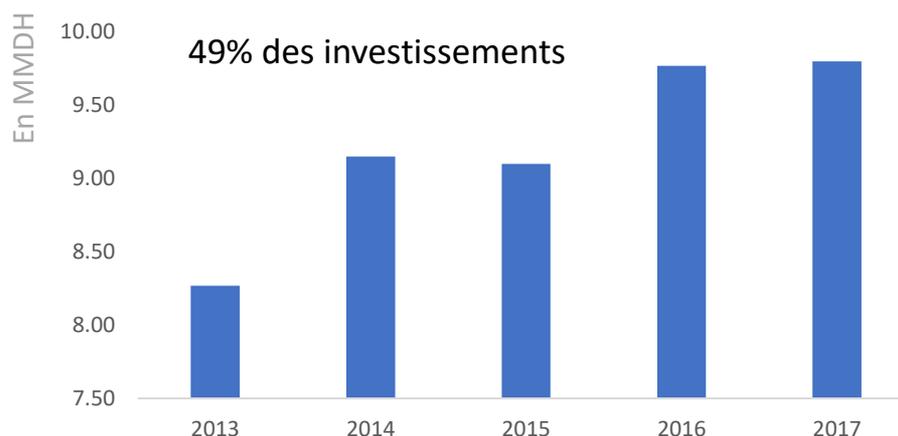


* : moyenne période 2013-2017

Investissements dans la région SM



Investissements en BTP

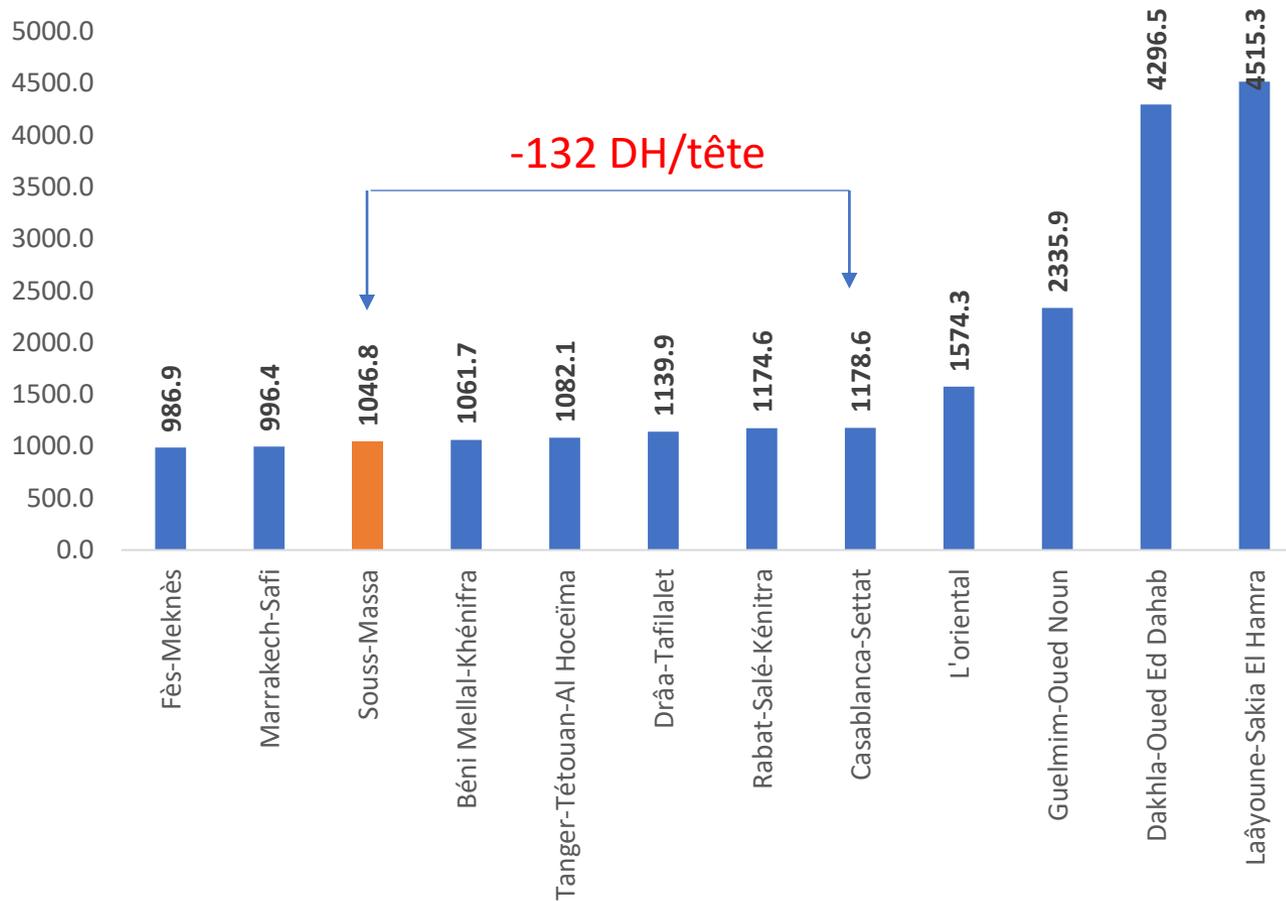




Budget des CT de la région SM

Les collectivités territoriales (CT) de la région SM n'ont pas bénéficié d'assez de ressources financières en comparaisons au poids démographique de la région.

Budget des CT des régions par tête

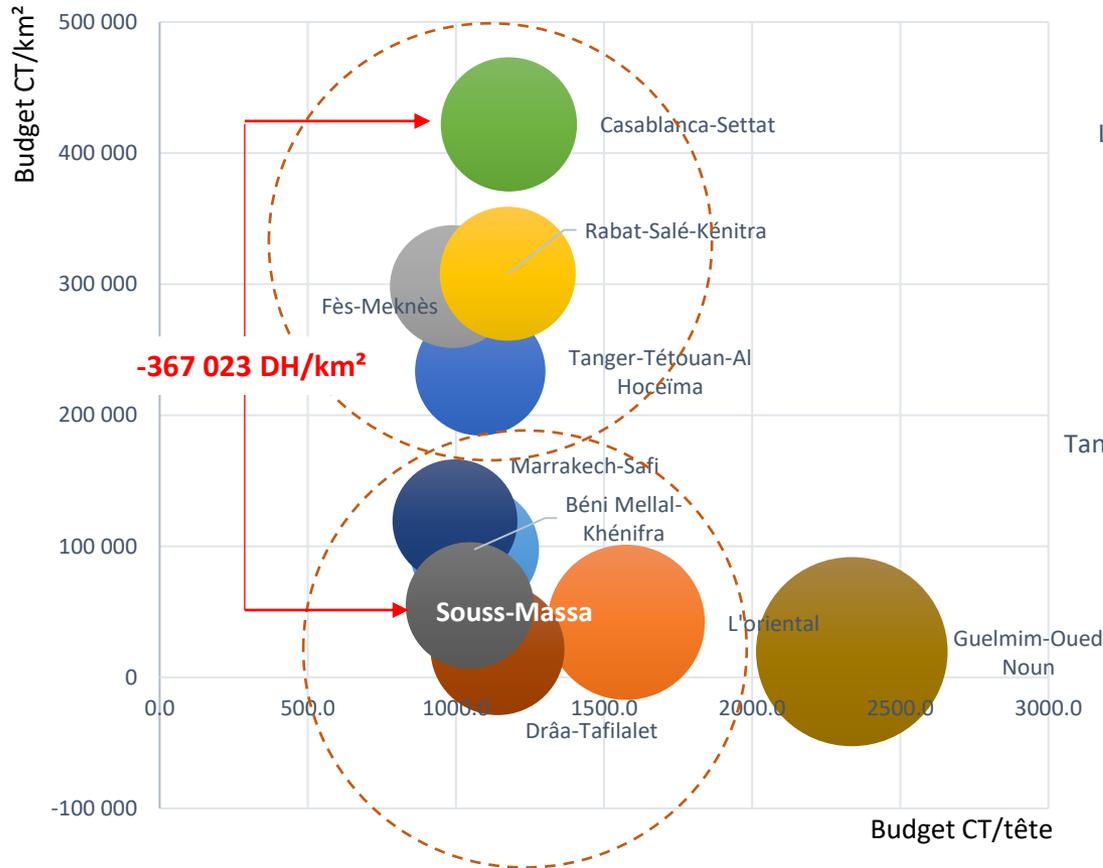


Source : HCP, MEF, BET

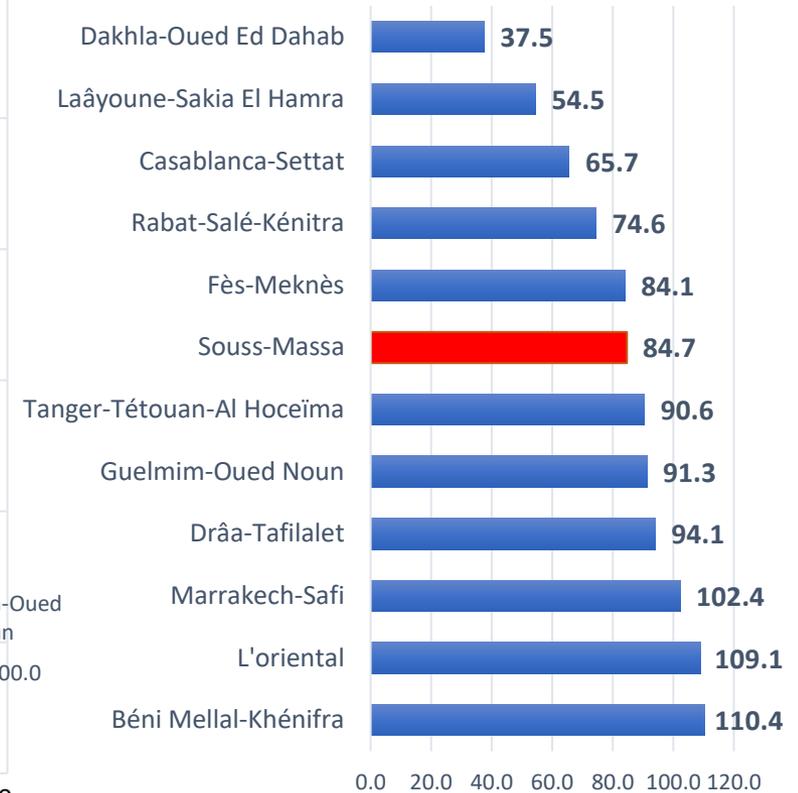
Budget des CT de la région SM



Les ressources financières transférées aux CT de la région ne reflètent pas la surface encadrée par la région ni les déficits cumulés dans les différents domaines.



Indice synthétique des déficits sociaux selon les région, 2017



Sources : HCP, MEF, BET



Conclusion

L'économie de la région SM est diversifiée, mais reste d'une taille moyenne. Cette économie est dynamique, cette économie se développe à une vitesse relativement importante. Le commerce, l'agriculture, l'industrie et le tourisme représentent les grands piliers de cette économie. La région souffre d'un grand problème d'attractivité économique.

Cette faiblesse est constatée à travers la faiblesse des flux d'investissements publics et privés vers cette région et particulièrement les grands IDE structurants. Cette faiblesse est due à plusieurs facteurs, dont principalement la taille du marché régional, les opportunités d'investissements locales et la grande concurrence exercée par les autres régions. Toutefois, cette région arrive à s'imposer au niveau national et international à travers ces marques agricoles et ces services touristiques très compétitifs.

L'économie de la région reste très concentrée au niveau de près de 20% du territoire de la région. Ce même territoire bénéficie d'un niveau de développement très élevé au détriment du reste des territoires de la région. La région SM dispose d'une position géographique stratégique et d'un territoire qui fait le lien stratégique entre le Sud et le Nord du royaume, et représente aussi le pont stratégique du Maroc vers l'Afrique. L'ensemble de ces atouts peuvent jouer dans les prochaines années des facteurs pour une grande relance de l'économie de cette région.





Infrastructures et équipements collectifs



Sommaire

1. Infrastructures de transport	180
Infrastructures routières	181
Infrastructures aéroportuaires	193
Infrastructures portuaires	194
Zones logistiques	197
Infrastructures et réseaux de communications	199
Stratégies sectorielles dans les infrastructures de transport	204
Problématiques et enjeux des infrastructures de transport	205
Analyse SWOT	207
2. Equipements collectifs	208
Eau potable	208
Electrification rurale	209
Infrastructures scolaires	210
Infrastructures universitaires	213
Formation professionnelle	215
Infrastructures sanitaires	219
Équipements sportifs et socio-culturels	222
Problématiques et enjeux des infrastructures de base	225
Analyse SWOT	226
Conclusion	227

Introduction



Les infrastructures de transport constituent un préalable au développement économique et social de tout territoire en assurant l'accès aux services de base et en réduisant les coûts et le temps de parcours entre les différentes zones d'échange.

Par sa situation stratégique au centre du pays et au carrefour vers l'Afrique, la région de Souss Massa bénéficie d'importantes infrastructures de transport qui se sont développées en accompagnement des différentes périodes qu'a connu la région dans son processus de développement. La situation actuelle de ces infrastructures est compatible avec les besoins temporaires mais elles sont appelées à évoluer pour anticiper les besoins de promotions futures de la région et d'amélioration des conditions de vie de ses populations.

En effet, des disparités territoriales existent encore en matière d'infrastructures de transport, le transport rural souffre de la qualité des infrastructures routières et de la prédominance du transport informel; le transport interurbain ne répond pas aux besoins de mobilité de la population; les différents modes de transport ne sont pas encore complets (manque le transport ferroviaire) et interconnectés.

Par ailleurs, la région dispose de plusieurs équipements collectifs qui assurent le bien être des populations: l'accès à l'eau potable, l'électrification, l'éducation de base, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur et la santé. Certains de ces équipements méritent d'être développés pour assurer une meilleure équité territoriale et de meilleures conditions de vie des populations de la région.

Le présent rapport présente les résultats d'un diagnostic territorial de l'ensemble des infrastructures et équipements collectifs d'une part et des systèmes de transport et de mobilité pour dresser leur situation actuelle et relever leurs forces et faiblesses en vue de dégager des orientations permettant de les mettre à niveau et accompagner le développement économique et social de la région.



Introduction

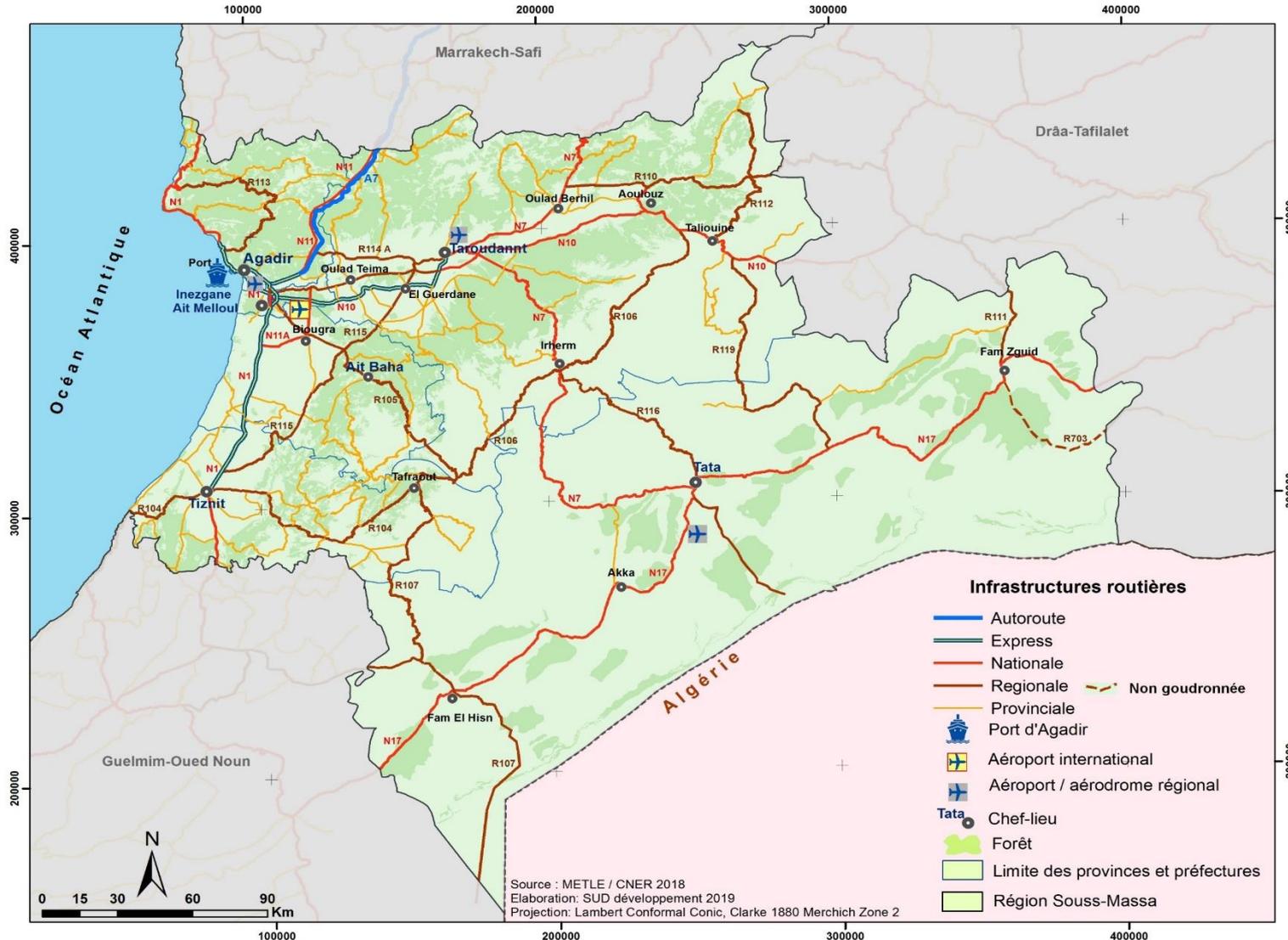
**Tableau de bord de
la situation des infrastructures dans la région Souss Massa**

<p>Voies express</p> <hr/> <p>172 km</p>	<p>Réseau autoroutier</p> <hr/> <p>62 km</p>	<p>Routes nationales</p> <hr/> <p>1197 Km</p>	<p>Réseau revêtu</p> <hr/> <p>78,9% (M.N: 75,5%)</p>	<p>Etat du réseau revêtu</p> <hr/> <p>77,6% : Etat bon et moyen (M.N: 60,6%)</p>	<p>Longueur de Routes non classées</p> <hr/> <p>4138 km</p>
<p>Routes étroites</p> <hr/> <p>49 % 50 % au niveau national</p>	<p>réseau routier assez large</p> <hr/> <p>51% largeur ≥ 6m (Moyenne nationale: 50%)</p>	<p>Densité sociale</p> <hr/> <p>1,5kmr /1000 hts (M.N: 1,27)</p>	<p>Densité spatiale</p> <hr/> <p>7,8 kmr /100 km² (M.N: 6,2)</p>		
<p>Longueur routes classées</p> <hr/> <p>5299,24km</p>	<p>Voies ferrées</p> <hr/> <p>0 Km</p>	<p>Ports</p> <hr/> <p>1</p>	<p>Aéroports</p> <hr/> <p>4</p>		

Les infrastructures de transport de la région Souss



Carte n°1 : Carte de situation des infrastructures de transport dan la région de Souss Massa



Les infrastructures de la région Souss Massa

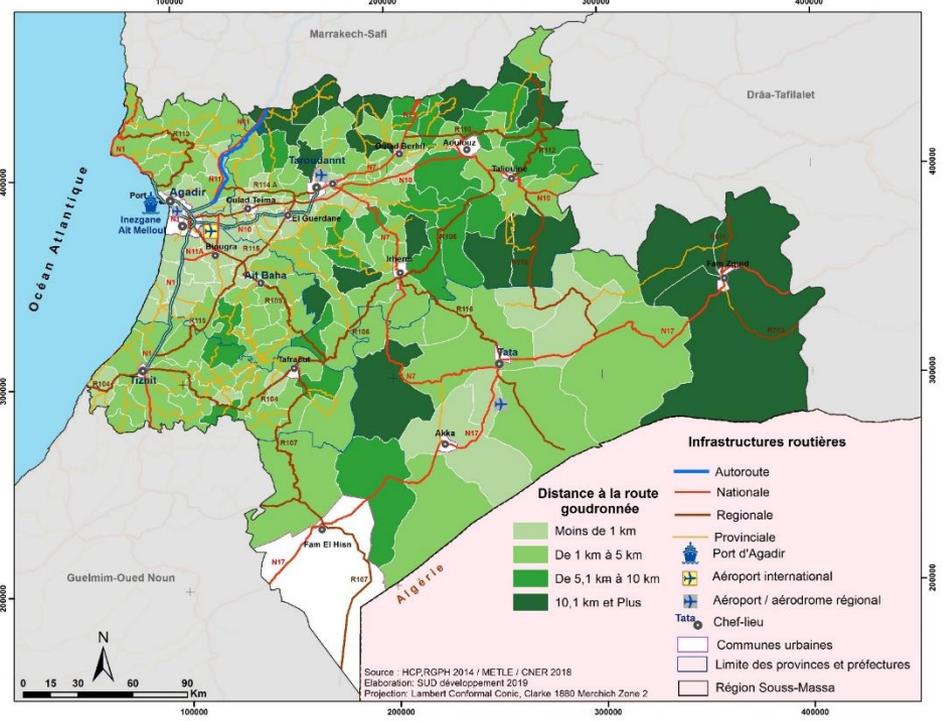
Accessibilité de la région

La région de Souss Massa est traversée par des infrastructures de transport d'importance nationale et internationale. Ces grandes infrastructures à haute mobilité sont denses dans la zone du Grand Agadir. Elle est desservie par cinq axes principaux: la RN1 venant de Casablanca et Safi, l'autoroute A7 et la RN11 de Marrakech, la RN10 et la RN17 de Ouarzazate ET d'Errachidia. La région, se trouvant au centre du pays, assure la connexion avec les provinces du Sud via deux routes nationales: la RN1 et la RN17.

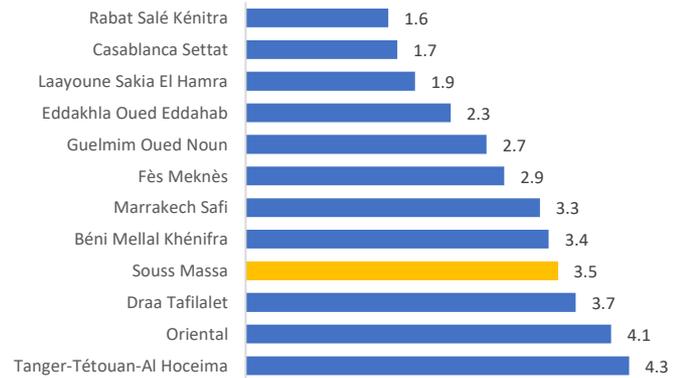
La région est également desservie par des liaisons aériennes via un aéroport et des liaisons maritimes via un port

Par ailleurs, à l'intérieur de la région, certaines zones connaissent encore un problème d'accessibilité à une route goudronnée. Les zones les moins accessibles se trouvent dans les provinces de Taroudannt et de Tata où la distance Moyenne à une route goudronnée est respectivement de 5,4 km et de 4,6 km. L'analyse de l'éloignement des communes et du niveau de leur pauvreté montre qu'il existe une forte corrélation entre ces deux indicateurs qui montre un besoin accru de désenclavement des communes éloignées pour assurer leur développement.

Carte n°2 : Carte d'accessibilité de la région, en 2014

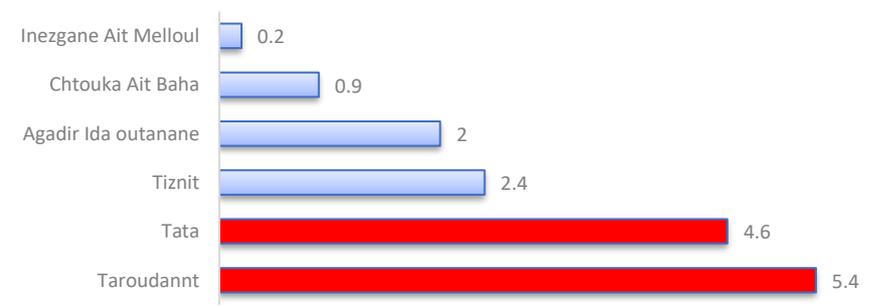


Graph n°1 : Distance à une route goudronnée par région



Source: HCP, 2014

Graph n°2 : Distance moyenne à une route goudronnée par province



Source: HCP, 2014

Les infrastructures de la région Souss Massa



Consistance du réseau routier classé

La région Souss Massa est dotée d'un réseau routier classé d'une longueur de 5299,24 km qui représente 9,2% du réseau routier au niveau national avec 78,9% revêtu contre 75,5% au niveau national. La répartition du linéaire du réseau routier par province montre que la province de Taroudannt dispose de 39% du linéaire total et que la préfecture d'Inezgane Ait Melloul a le plus faible linéaire; mais cette préfecture dispose de la plus importante part du réseau.

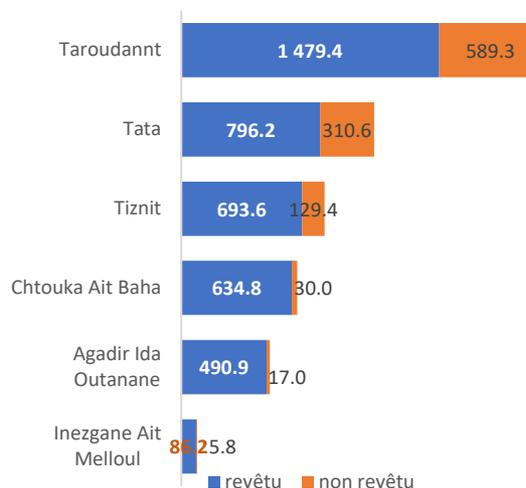
Le réseau routier de la région a connu une importante évolution depuis 1996 avec la réalisation de plus de 2000 km de routes dans le cadre du PNRR, l'aménagement de 210km dans le cadre du PMAT, la mise à niveau de plus de 344 km dans le cadre du PRDTS et la construction de 126km de voies express et de 62 km d'autoroutes. Les opérations du PNRR ont permis de faire passer le taux d'accessibilité des populations de 61% à 93%.

Tableau n°1 : Consistance du réseau routier en 2019

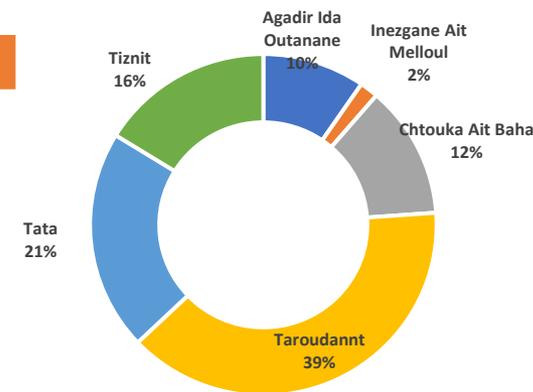
PROVINCE	ROUTES NATIONALES			ROUTES REGIONALES			ROUTES PROVINCIALES			TOTAL RESEAU		
	R	NR	TOTAL	R	NR	TOTAL	R	NR	TOTAL	R	NR	TOTAL
Agadir Ida Ooutanane	155,6	0,0	155,6	123,2	0,0	123,2	212,1	17,0	229,1	490,9	17,0	507,9
Inezgane Ait Melloul	46,4	0,0	46,4	25,9	0,0	25,9	13,8	5,8	19,6	86,2	5,8	92,0
Chtouka Ait Baha	71,5	0,0	71,5	156,2	0,0	156,2	407,1	30,0	437,1	634,8	30,0	664,8
Taroudannt	404,1	0,0	404,1	516,2	98,2	614,4	559,0	491,1	1 050,1	1 479,4	589,3	2 068,6
Tata	464,1	0,0	464,1	281,0	227,9	508,9	51,1	82,7	133,8	796,2	310,6	1 106,8
Tiznit	55,1	0,0	55,1	252,0	0,0	252,0	386,5	129,4	515,9	693,6	129,4	823,0
TOT. REGION	1 196,8	0,0	1 196,8	1 354,5	326,1	1 680,6	1 629,6	756,0	2 421,8	4 180,9	1 082,1	5 299,2
TOTAL national	13 683,0	1 956,0	15 639,0	9 813,0	1 369,0	11 182,0	20 684,0	9 829,0	30 513,0	44 180,0	13 154,0	57 334,0

Source: DRETLE_SM/METLE

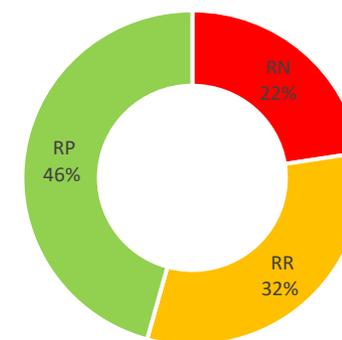
Graph n°3 : Linéaire revêtu par province, en 2019



Graph n°4 : Répartition du linéaire par province, en 2019



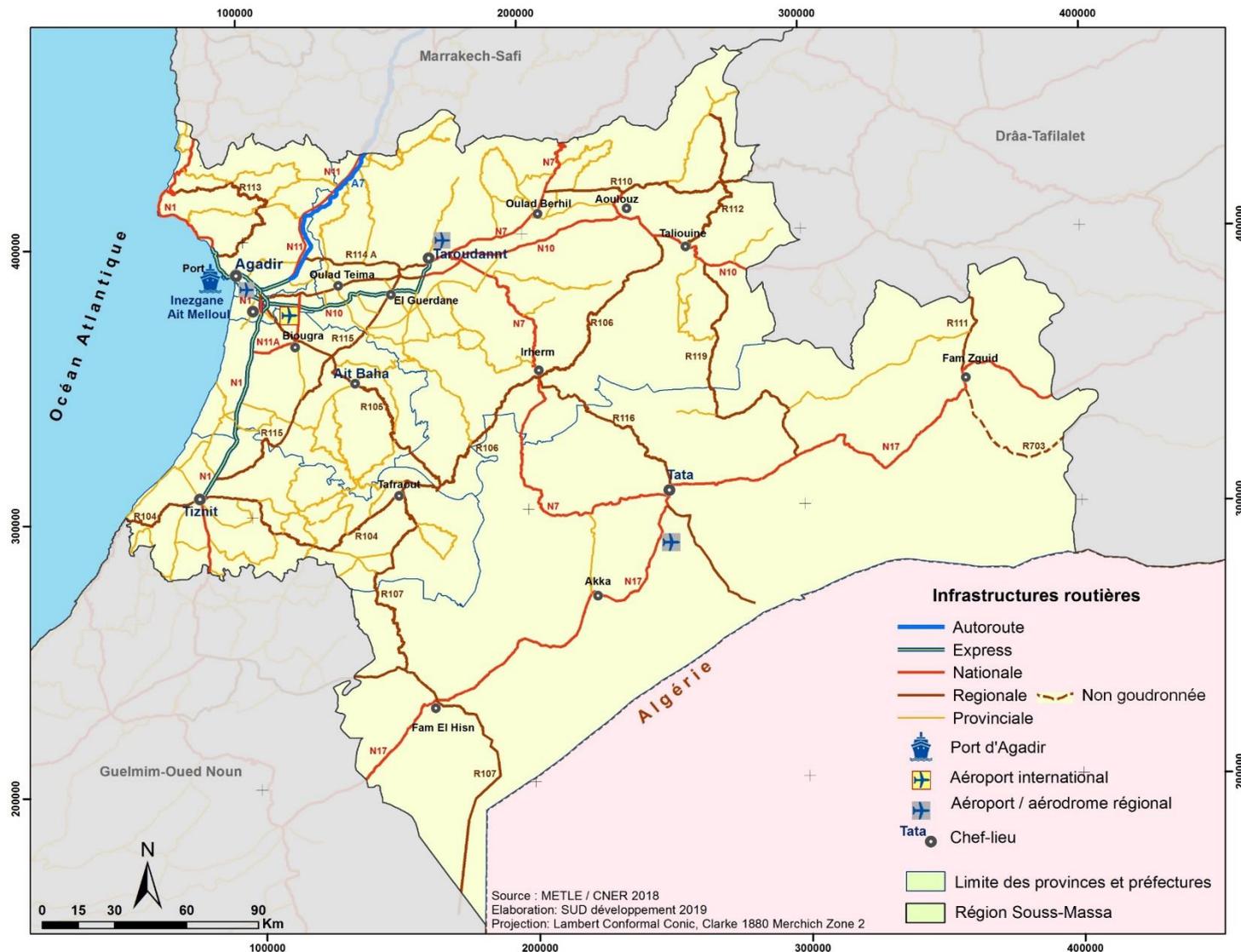
Graph n°5 : Répartition du linéaire par catégorie, en 2019



Les infrastructures de la région Souss Massa



Carte n°3 : Carte des infrastructures routières de la région Souss Massa



Les infrastructures de la région Souss Massa

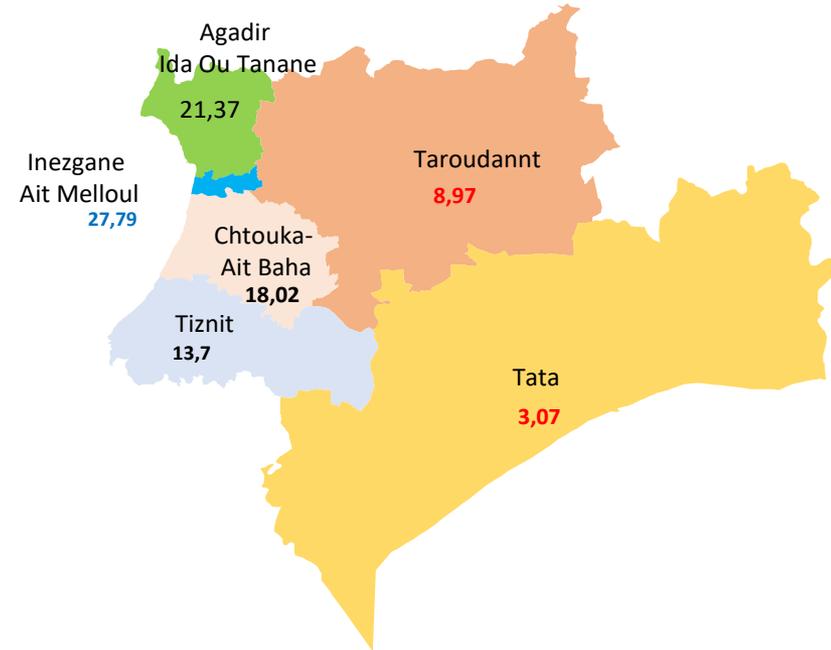


Densité du réseau routier

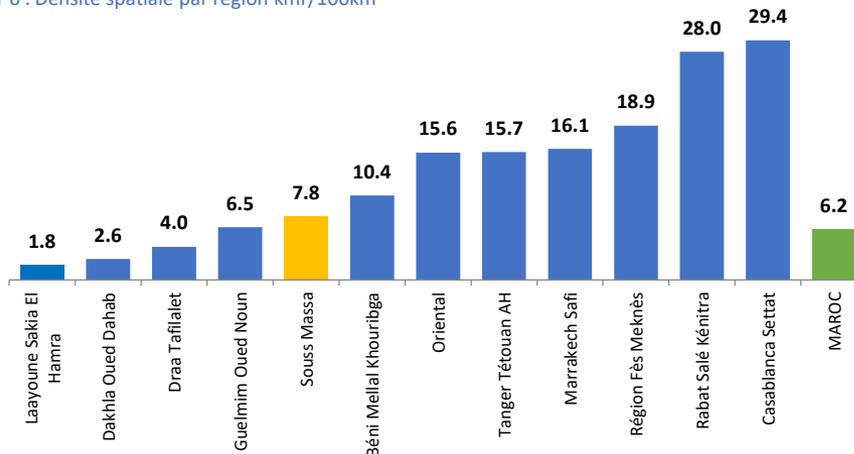
Le réseau routier de la région se caractérise par une densité spatiale de 7,8 kmr/100km² contre 6,2kmr/100km² au niveau national et une disponibilité de 1,5 kmr pour 1000 habitants qui est supérieure à la moyenne nationale de 1,27km/1000 habitants. Sur la base de la densité spatiale, la région Souss Massa se positionne au 8^{ème} rang comparée aux autres régions.

L'analyse des densités sociale et spatiale dans la région montre que la province de Tata est la moins dotée en routes par rapport à la surface de son territoire (3,07kmr/100km²) et que la préfecture d'Inezgane Ait Melloul a la plus faible densité sociale mais la plus importante densité spatiale. Par ailleurs, les préfecture/provinces de Agadir Ida Outanane, Chtouka Ait Baha et Tiznit sont bien dotées en infrastructures routières.

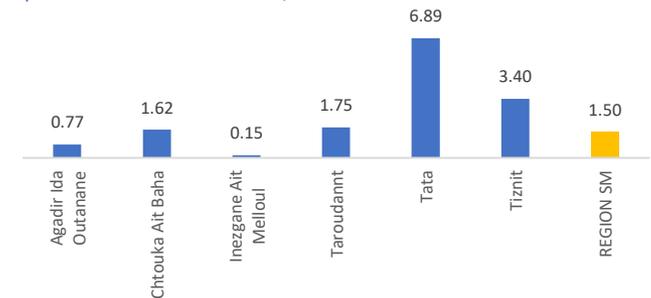
Schéma n°1 : Densité spatiale du réseau routier par province Kmr/100km²



Graphes n°6 : Densité spatiale par région kmr/100km²



Graphes n°7 : Densité sociale: kmr/1000hts



Source: Direction des Routes/METLE

Les infrastructures de la région Souss Massa



Niveau d'aménagement du réseau

Outre les 62 km d'autoroutes qui traversent la région, celle-ci comprend 172km de voies express et plus de 49% des routes revêtues ont une largeur de chaussée supérieure à 6m contre 50% au niveau national.

La répartition du niveau d'aménagement des routes revêtues par province est donnée dans le tableau ci-après.

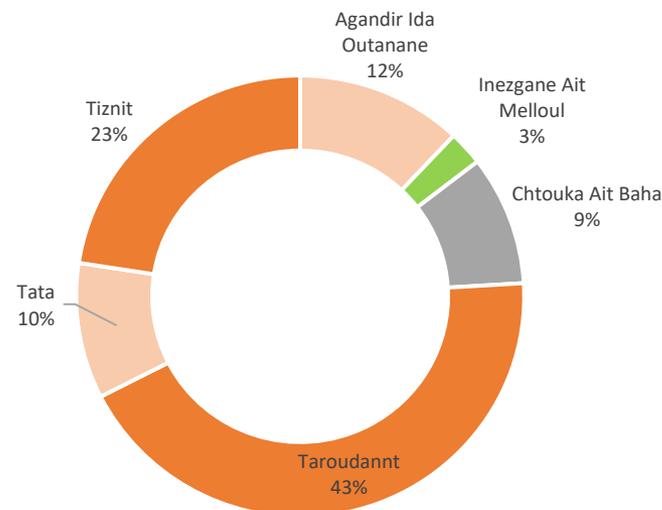
La plus importante proportion de routes étroites se trouve dans la province de Taroudannt avec 43% et la province de Tiznit avec une proportion de 23%

Tableau n°2 : Niveau d'aménagement du réseau routier par province, en 2019

	autoroute	voie express	L ≥ 6m	L < 6m
Agadir Ida Outanane	22	42	196	253
Inezgane Ait Melloul		12	21	53
Chtouka Ait Baha		53	382	200
Taroudannt	40	65	500	914
Tata			587	209
Tiznit			218	475
REGION SM	62	172	1904	2104

Source: DRETLE_SM/METLE

Graphe n°8 : Part des routes étroites, en 2019





Les infrastructures de la région Souss Massa

Réseau routier structurant de la région

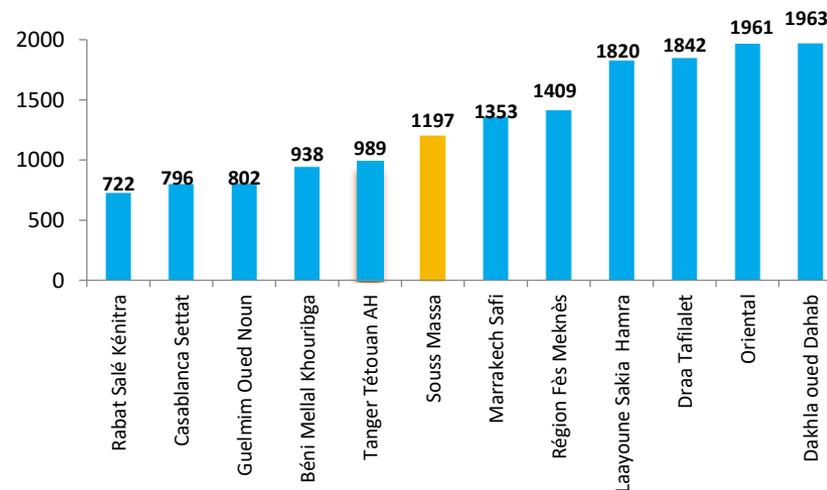
En 2015, le Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau a revu le classement du réseau routier en érigeant en routes nationales les routes structurantes du pays. La liste des routes nationales actuelles a été publiée au bulletin officiel n°6677 du 28 mai 2018. Avec cet arrêté, le réseau national est passé de 10070km à 15.639km (+55,3%) au niveau du pays et de 864 km à 1197 km (+38,5%) pour la région de Souss Massa. Ce réseau comprend notamment les axes d'intérêt structurant pour l'aménagement du territoire de la région. On peut en citer pour la région Souss Massa la RN7 reliant Tizi N'test à Tata et la RN17 qui constituent des dorsales du réseau routier qui irrigue la région et complète les liaisons classiques constituées par la RN1, la RN10 et la RN11.

Tableau n°3 : Linéaire routier national par province

Préfecture/ Province	linéaire
Agadir Ida Outanane	155,6
Chtouka Ait Baha	46,4
Inezgane Ait Melloul	71,5
Taroudant	404,1
Tata	464,1
Tiznit	55,1
Région	1196,8

Source: DR/METLE

Graphique n°9 : Réseau routier structurant par région

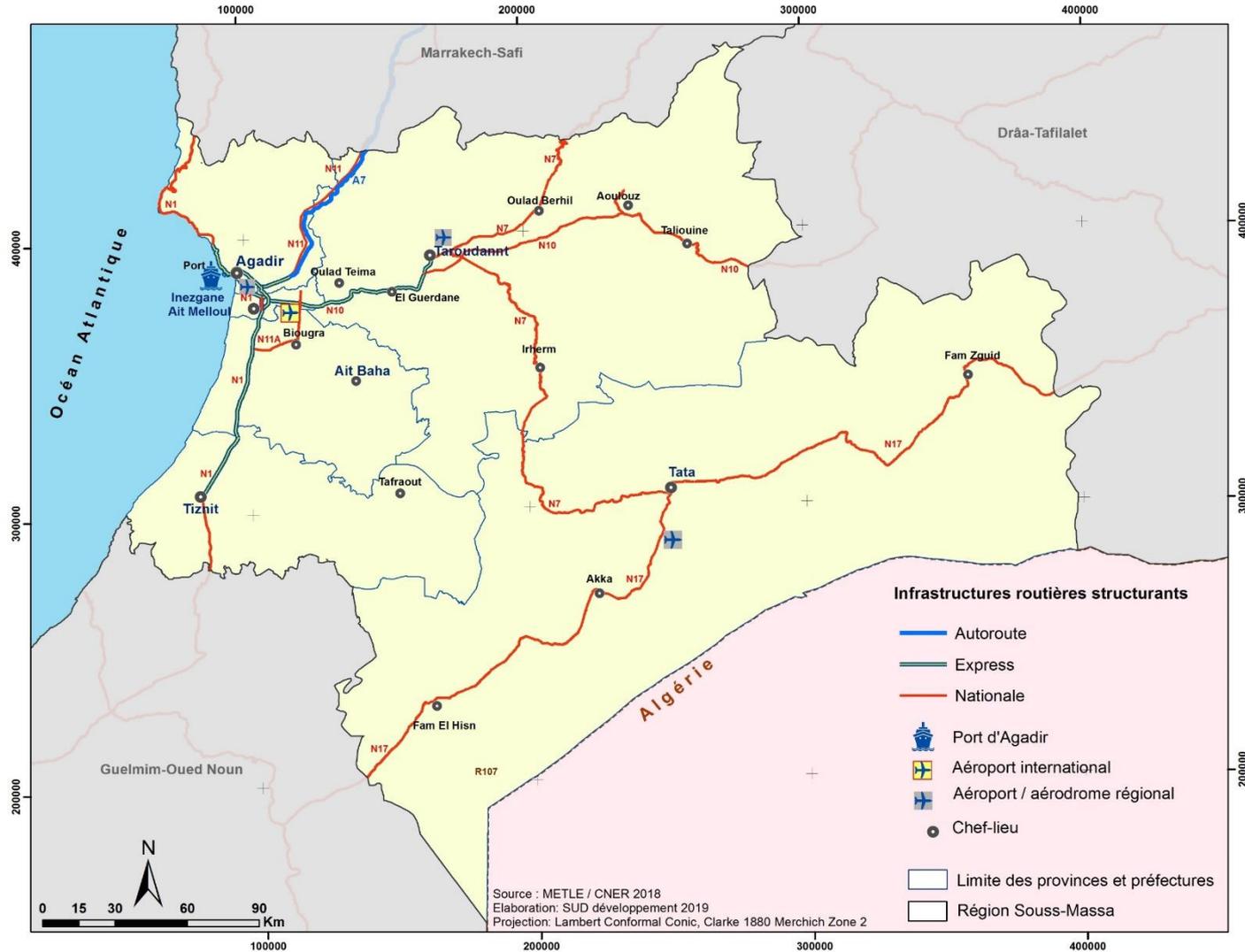


Source: DR/METLE

Les infrastructures routières structurantes



Carte n°4 : Carte du réseau routier structurant dans la région de Souss Massa



Les infrastructures de la région Souss Massa



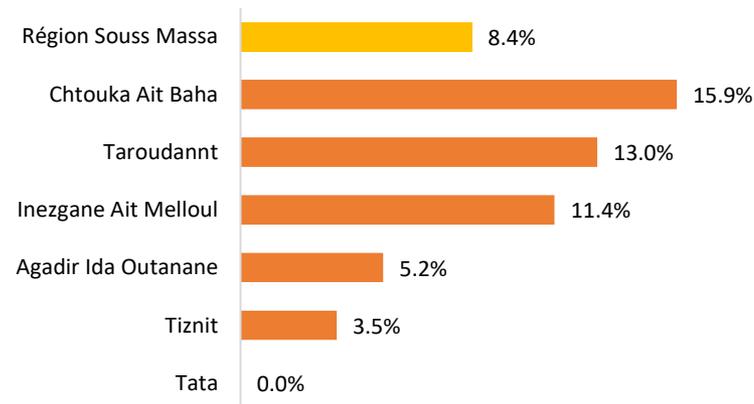
Etat du réseau routier de la région

Près de 77,6% du réseau routier revêtu de la région est globalement dans un état acceptable (indice A+B) en 2018 contre 60,6% au niveau national.

La répartition de cet état par province est donnée dans le tableau ci-après. Le réseau le plus dégradé se retrouve dans la province de Chtouka Ait Baha suivie de la province de Taroudannt.

Le réseau routier a connu des dégradations continues entre 2002 et 2010 ; mais d'importants investissements dans la maintenance du réseau routier ont permis de rattraper son état et de dépasser la moyenne nationale.

Graphe n°10 : Répartition de l'état très mauvais du réseau routier par province, en 2018



Graphe n°11 : Etat du réseau routier revêtu de la région, en 2018

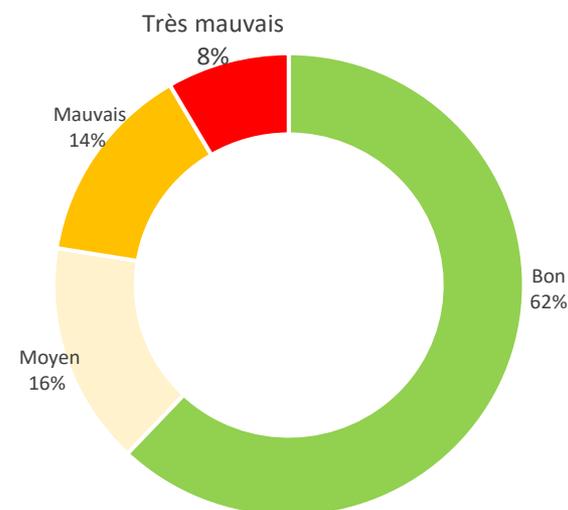


Tableau n°4 : Etat du réseau routier revêtu par préfecture/province, en 2018

	A	B	A+B	C	D
AGADIR IDA OUTANANE	78,4%	7,3%	85,7%	9,1%	5,2%
INEZGANE AIT MELLOUL	62,0%	13,9%	75,9%	12,7%	11,4%
CHTOUKA AIT BAHA	42,3%	18,2%	60,5%	23,6%	15,9%
TAROUDANNT	60,6%	15,1%	75,7%	11,3%	13,0%
TATA	71,0%	10,9%	81,9%	18,1%	0,0%
TIZNIT	61,6%	24,6%	86,2%	10,3%	3,5%
REGION SM	62,0%	15,6%	77,6%	14,0%	8,4%
TOTAL NATIONAL	44,5%	16,1%	60,6%	15,8%	23,6%

Source: relevé visuel, 2018/DR/METLE

Les infrastructures de la région Souss Massa



Perturbations saisonnières de la circulation

Vulnérabilité des infrastructures routières aux aléas climatiques

Dans les zones de montagne, le relief accidenté avec des pentes abruptes, des versants instables et des conditions climatiques souvent rudes, la circulation routière connaît des perturbations dues à des niveaux de précipitation élevés. Ainsi, des inondations fréquentes qui ont sévi dans la région (janvier 2010, novembre 2014 et mai 2016) ont occasionné des dégradations de certaines routes sur lesquelles la circulation a été coupée. Pour réduire ce risque un important programme de reconstruction d'ouvrages d'art a été lancé dont la reconstruction de l'ouvrage franchissant oued Souss à Inezgane-Ait Melloul et de nombreux autres dans la province de Taroudannt.

Par ailleurs, en période hivernale, environ 224 km de routes dans la province de Taroudannt sont enneigées et la circulation y est perturbée.

Forte congestion en été

Le réseau routier de la région connaît une forte congestion dans les préfectures/provinces de Agadir Ida Outanane, Inezgane Ait Melloul et Chtouka Ait Baha.

En période estivale qui coïncide avec la saison des récoltes de produits agricoles, le réseau qui dessert les zones touristiques et les centres urbains enregistrent des pointes importantes de trafics. En 2018, les trafics ont dépassé 21500 veh/j sur la liaison Ait Melloul – Inchaden (RN1).

Carte n°5 : Carte des Risque d'inondation, Région SM

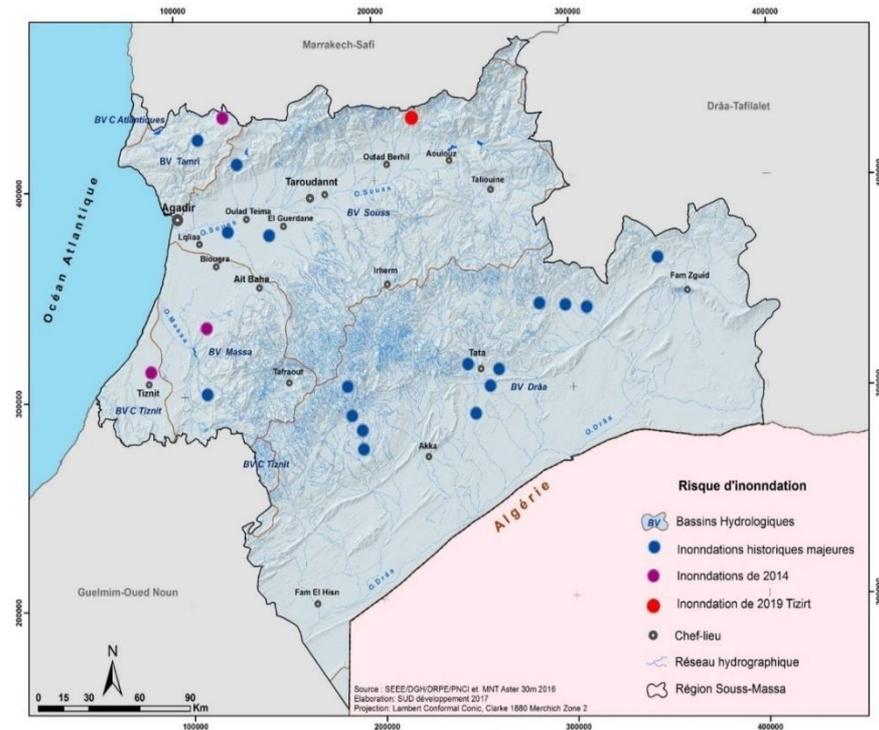


Tableau n°6 : Trafic de pointe enregistré en 2018

Route	Section		TMJA	Trafic de pointe	Date de la pointe
RN1	Ait Melloul	Inchaden	21 511		
RN10	Ait Melloul	Oulad Taima	13 023	18 079	19/08/2018
RN11	Inezgane	Echangeur autor	12 898		
RN1	Massa	Tiznit	10 987		
R105	Ait Melloul	Biougra	9 411		

Source: recueils de trafic, 2018/DR/METLE

Les infrastructures de la région Souss Massa



Réseau routier non classé dans la région

La région de Souss Massa dispose d'un important réseau de routes non classées majoritairement à l'état de piste. La longueur de ce réseau, estimée à 4138 km, est inégalement répartie dans le territoire: 38% dans la province de Taroudannt, 25% dans la province de Chtouka Ait Baha, 12% dans chacune de la préfecture d'Agadir Ida Outanane et de la province de Tata et 10% dans la province de Tiznit

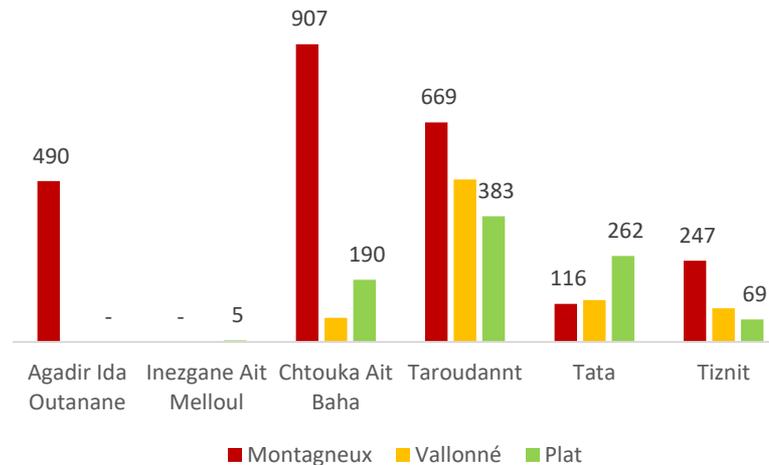
Ce réseau de pistes qui joue un rôle très important dans le désenclavement des populations rurales et la desserte des services de base se situe en majorité dans un relief montagneux (59%) et souffre d'un manque d'entretien.

De plus, une bonne partie (7,8%) de ce réseau est actuellement inaccessible.

Tableau n°7 : Consistance du réseau routier non classé

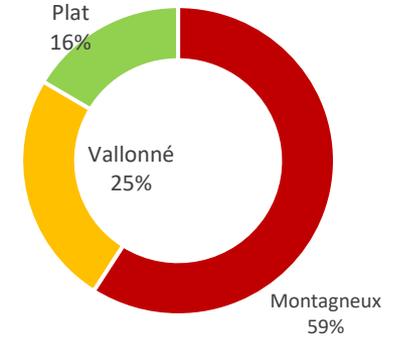
	Longueur totale	Longueur inaccessible	Relief		
			Montagneux	Vallonné	Plat
Agadir Ida Outanane	499	45	490	-	-
Inezgane Ait Melloul	5	-	-	-	5
Chtouka Ait Baha	1 167	119	907	73	190
Taroudannt	1 547	33	669	495	383
Tata	501	86	116	128	262
Tiznit	419	39	247	103	69
Région Souss Massa	4 138	321	2 430	799	909

Graphes n°13 et n°14 : Répartition du linéaire par province et par relief

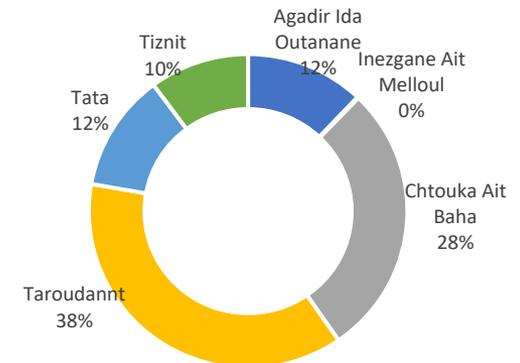


Source: DR/METLE

Graphes n°12 et n°13 : Répartition du linéaire par relief



Graphes n°13 et n°14 : Répartition du linéaire par province



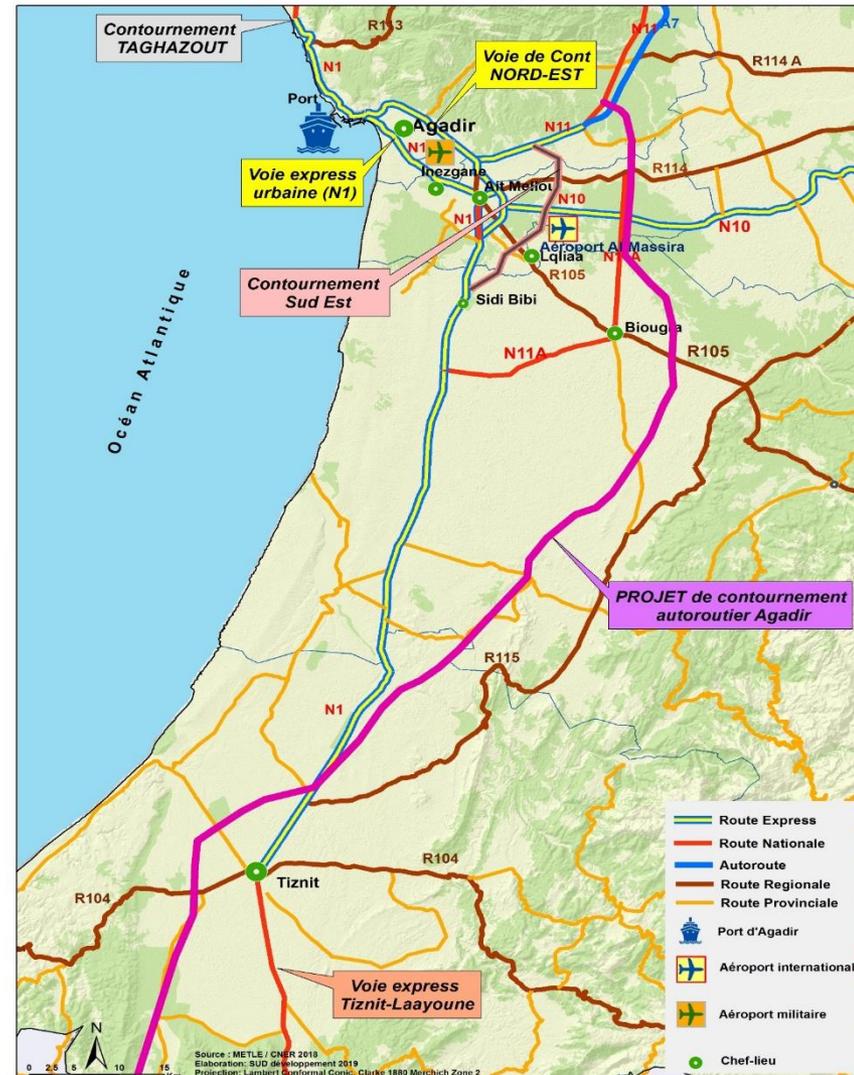


Projets routiers structurants dans le grand Agadir

Plusieurs projets routiers structurants sont programmés, en cours de réalisation ou achevés. Ces grands projets ont un grand impact sur l'amélioration des conditions de circulation à l'approche du grand Agadir et dans le centre urbain ainsi que la fluidité du trafic de transit et les échanges nord-sud. Parmi ces projets, on en cite:

- La voie de contournement de Taghazout sur 8,3km,
- La voie express Agadir-Tiznit de 60 km traversant le centre d'Agadir et la zone des primeurs de Sidi Bibi,
- La voie de contournement Nord-Est de 40km qui reliera le port d'Agadir à l'aéroport Agadir Al Massira et les zones logistiques,
- La voie de contournement Sud-Est, longue de 12 km, reliera la N11 et l'autoroute A7 à la N1 en traversant Tikiouine et Ait Melloul dans de meilleures conditions.
- Le projet de contournement autoroutier d'Agadir, sur 87km, assurera la continuité de niveau de service entre l'autoroute Marrakech-Agadir et la voie express Tiznit-Laayoune,
- La première ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) prévue à Agadir pour soulager la circulation dans le centre-ville et améliorer les conditions de déplacement des populations.

Carte n°6 : Carte de situation des principaux projets routiers structurants dans le Grand Agadir



Les infrastructures de la région Souss Massa



Infrastructures ferroviaires

Actuellement, il n'existe pas de réseau ferroviaire intra-régional ou de desserte de la région. Mais, lors du Discours historique prononcé par Sa Majesté le Roi à l'occasion du 44^{ème} anniversaire de la marche Verte, le 6 novembre 2019, le Souverain a appelé au renforcement des infrastructures de base de la région du Souss Massa pour consolider sa position stratégique au centre du pays. Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu le Glorifie, a notamment appelé à une réflexion sérieuse sur l'établissement d'une liaison ferroviaire entre Marrakech et Agadir.

Ainsi, conformément à cette Haute sollicitude Royale, la concrétisation de ce projet liaison ferroviaire entre Marrakech et Agadir se fera dans une échéance plus rapprochée.

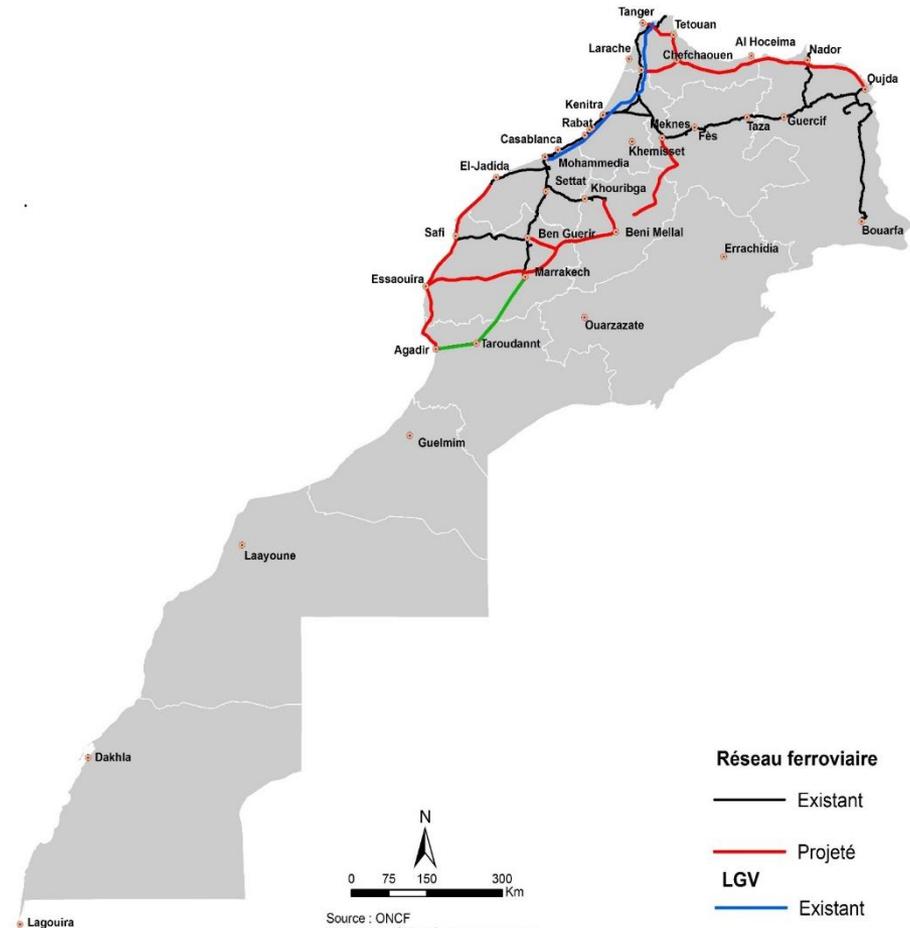
Actuellement, l'étude est en cours par l'ONCF pour définir le projet de connexion de la région Souss Massa par une liaison ferroviaire. Deux variantes de tracé sont envisagées:

- Un tracé côtier pour une desserte via Essaouira
- Un tracé direct à partir de Marrakech en prolongement de la ligne Casablanca-Marrakech;

A signaler que le SDAU d'Agadir avait prévu un tracé ferroviaire qui assure le prolongement de cette voie ferrée après Agadir en reliant Tiznit-Sidi Ifni par un tracé littoral.

Par ailleurs, une parcelle relevant du domaine privé de l'Etat va être expropriée pour la création d'une gare ferroviaire à Hay Mohamadi à Agadir (décret d'expropriation n°2.20.319 du 21 avril 2020)

Carte n°7 : Réseau ferroviaire au niveau national



Source : ONCF
Elaboration: SUD développement 2019

Source: ONCF

Réseau ferroviaire

- Existant
- Projeté
- LGV
- Existant
- Projeté

Les infrastructures de la région Souss Massa



Infrastructures aéroportuaires

La région dispose d'un seul aéroport international (Agadir « Al Massira ») à Agadir, le troisième à l'échelle nationale par le volume de trafic.

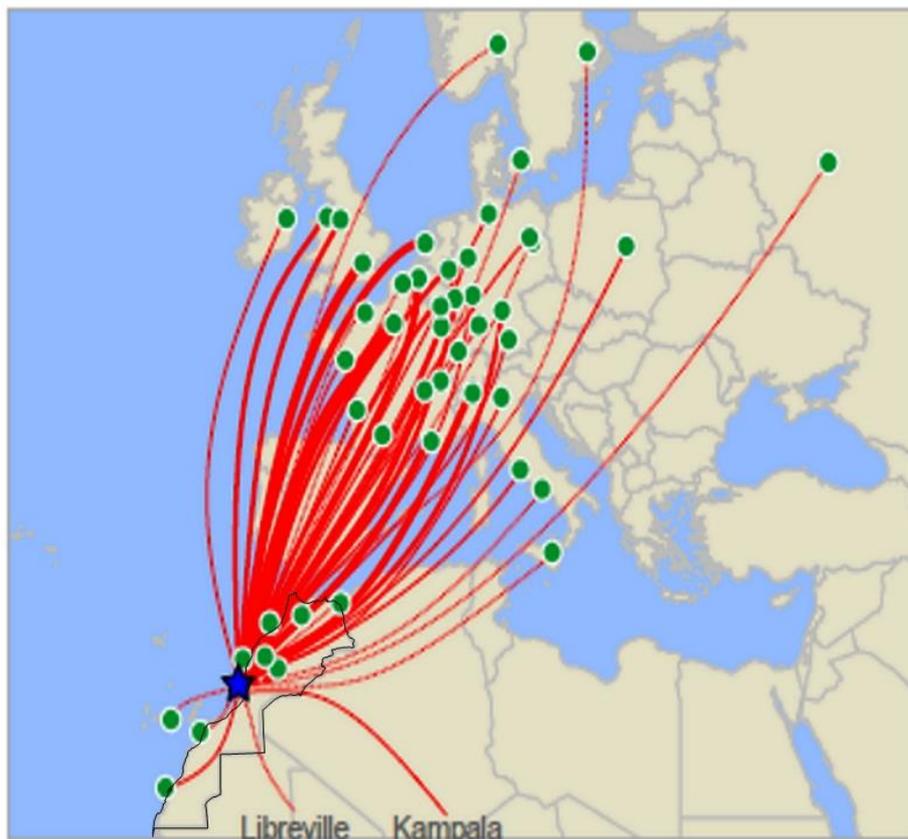
Cet aéroport dispose d'une aérogare d'une superficie de 26550 m², ayant une capacité de 3 millions de passagers par an, d'un parking avions de 19,4 ha et d'un parking voitures de 2,5 ha.

La région dispose aussi de l'ancien aéroport international Agadir Inezgane qui a été transformé en base militaire aérienne, d'un aérodrome à Taroudannt qui dispose d'un centre de parachutisme et de l'aéroport de Tata (non opérationnel).

L'aéroport international d'Agadir assure presque 100 % du transport aérien des passagers dans la région et dessert aussi les provinces du Sud.



Carte n°8 : Les différentes connexions aériennes de l'aéroport d'Agadir Al Massira



Source: ONDA

Les infrastructures de la région Souss Massa



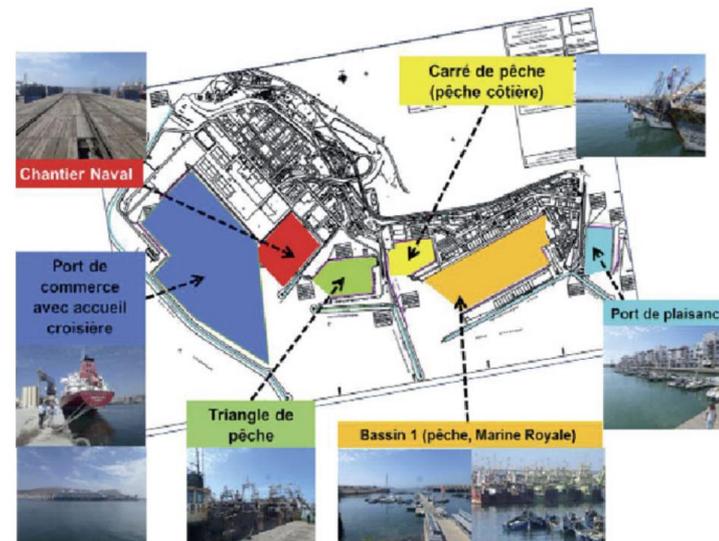
Infrastructures portuaires

La région Souss-Massa, compte un port polyvalent : le complexe portuaire situé dans la préfecture d'Agadir-Ida Ou Tanane et plusieurs ports de pêche au long de la côte atlantique.

Compte tenu de son hinterland, le port d'Agadir joue un rôle important dans le développement de l'économie régionale, et contribue au développement de l'économie nationale ; il constitue le débouché naturel des activités agroalimentaires de la plaine du Souss Massa et de ses richesses halieutiques.

Le port d'Agadir, essentiellement dédié à la pêche dans le passé est devenu progressivement un complexe portuaire, englobant à la fois le port de pêche, le port de commerce et le port de plaisance.

Infrastructures du port d'Agadir



Source: DRETLE de Souss Massa

Le port de commerce:

- 1487 ml de quai d'accostage avec tirant d'eau allant de 10.5m à 15m;
- 71.75 ha de bassin ;
- un poste pétrolier ;
- des postes conteneurs;
- un poste à céréale avec silos ;
- des magasins de stockage ;
- des matériels de manutention

Le port de plaisance

- terre-plein de 3.05 ha.
- bassin de 6,6 ha.
- linéaire de quais de 731 ml.

Le port de pêche:

- terre-plein de 58 ha.
- Plan d'eau de 56.64 ha.
- linéaire de quais de 3718 ml avec tirant d'eau allant de 4 m à 7 m.

Flotte de la région

- Navires de charges : 142
 - Navires de croisière : 59
 - Navires de plaisance : 186
 - Engins de plaisance : 1 grue
-
- Armateurs Commerce: 4
 - Pilotage et remorquage: 5
 - Lignes régulières de transport marchandises: 10
 - Agents maritimes: 27
 - Gens de la mer: 5954 (gde pêche) et plusieurs milliers pour les pêches côtière et artisanale.



Les infrastructures de la région Souss Massa

Option de développement du port d'Agadir

Dans le cadre de la stratégie portuaire 2030, le port d'Agadir a été considéré comme pôle d'équilibre régional au centre du Royaume.

Quoique sa capacité n'est pas encore atteinte, des lacunes ont été relevées sur son aménagement actuel et son activité, notamment:

- Une connectivité non optimisée au réseau routier et sortie problématique des marchandises,
- Exiguïté et proximité du port de pêche nuisant au caractère touristique du bord de mer,
- Empiètement des croisières sur le port de commerce,
- Encombrement du port de pêche en période d'arrêt biologique,
- Faible compétitivité du port de plaisance,

Une étude des options de développement du port a été réalisée par le METLE à l'issue de laquelle il a été retenu de:

- Déplacer le chantier naval à Anza;
- Construire une nouvelle darse de croisière au sud;
- Faire une extension des quais et des terre-pleins du port de commerce à l'endroit du chantier naval actuel

Par ailleurs, le Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau élabore actuellement un schéma directeur de valorisation du domaine public maritime à l'horizon 2035 qui permettra de protéger la zone portuaire et de développer de nouvelles activités dans cette enceinte.

fig n°9 : Contraintes d'exploitation du port d'Agadir



Source: PDR

Les infrastructures de la région Souss Massa



Option de développement du port d'Agadir

Pour le développement du port d'Agadir, la vocation retenue est d'en faire un grand port polyvalent avec une forte composante conteneurs et la promotion de la croisière et de la pêche.

Son aménagement prévu à l'horizon 2030 s'insère dans cette vision avec l'agrandissement du port de commerce, la séparation de ce port de commerce de l'activité pêche et la construction d'un nouveau chantier naval.

Le rôle du futur chantier naval est déterminant pour dynamiser l'activité du port d'Agadir et faire des prestations de réparation de navires venant de la région au sud d'Agadir (le futur port de Dakhla, les îles canaries et des ports des autres pays situés en Afrique).

Schéma d'aménagement du port d'Agadir à l'horizon 2030



Source: DRETLE de Souss Massa



Les infrastructures de la région Souss Massa

Les zones logistiques

Dans le cadre du Schéma Directeur des plateformes logistiques, deux zones logistiques ont été identifiées dans la région de Souss Massa :

- la zone de Tagadirt de 70 ha pour les conteneurs, la distribution et les matériaux de construction,
- la zone d'Ait Melloul de 172 ha pour la distribution, les produits agricoles, les céréales et les matériaux de construction.

La zone d'Ait Melloul sera aménagée en premier avec une première tranche de 45 ha comprenant des dépôts et des bâtiments pour les petites et moyennes entreprises, un centre de services aux transporteurs, des zones pour le traitement et la commercialisation des matériaux de construction et un centre d'accueil et de formation.

Pour la zone de Tagadirt, l'acquisition du foncier nécessaire à l'aménagement de ladite zone est en cours.

Schéma n°2 : Plan de masse de la zone logistique d'Ait Melloul

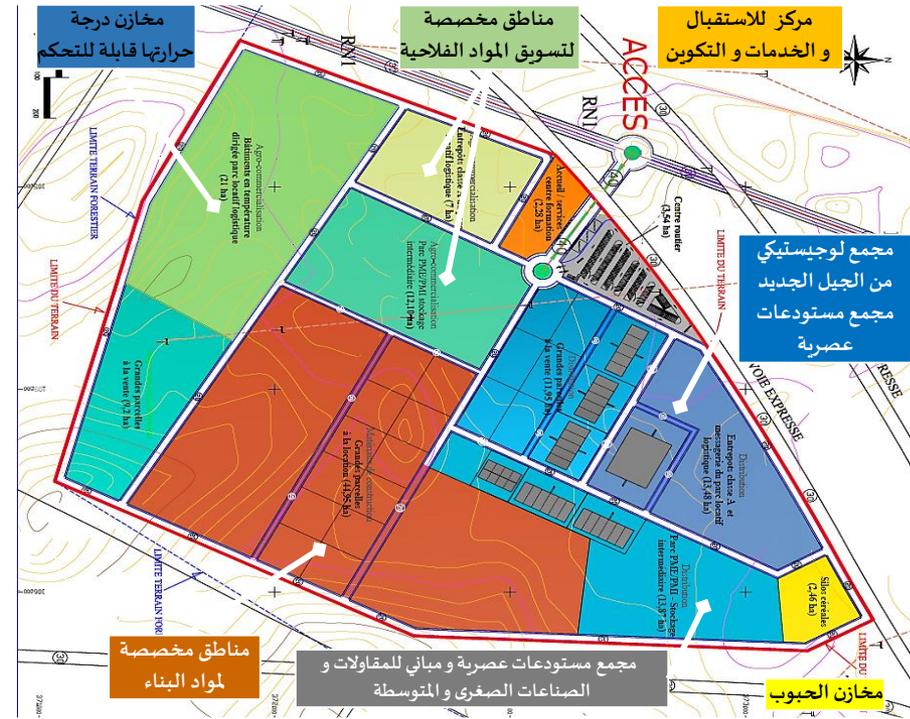


Tableau n°8 : Répartition des deux zones logistiques en phase finale

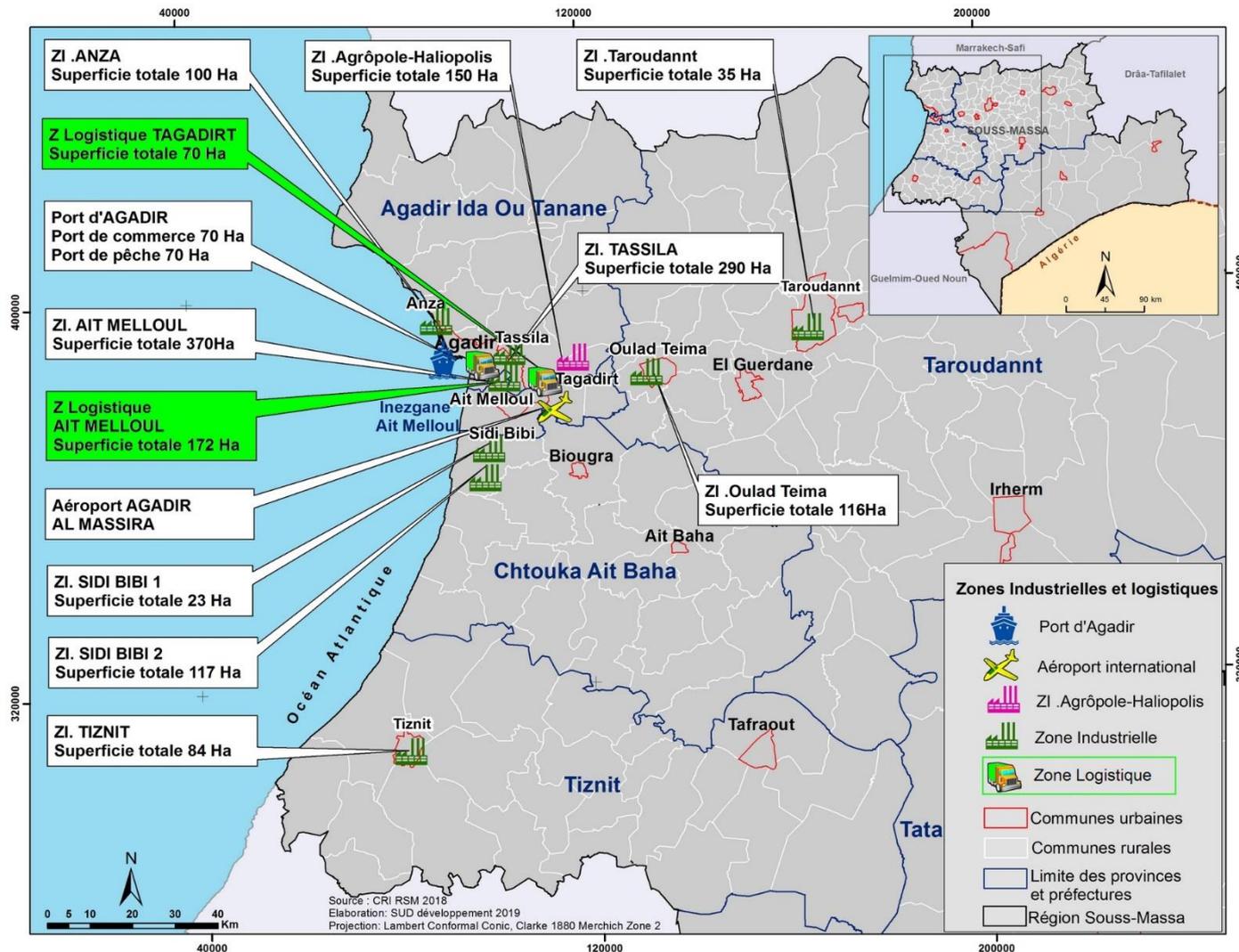
Zone logistique d'Ait Melloul (172 ha)		Zone logistique de Tagadirt (70 ha)	
Distribution	40 ha	contneurs	20 ha
Produits agricoles	70 ha	Distribution	30 ha
céréales	2 ha	Matériaux de construction	20 ha
matériaux de construction	60 ha		

Source: AMDL

Les infrastructures de la région Souss Massa



Carte n°10 : Carte de localisation des zones logistiques



Source: AMDL

Les infrastructures et réseaux de communication



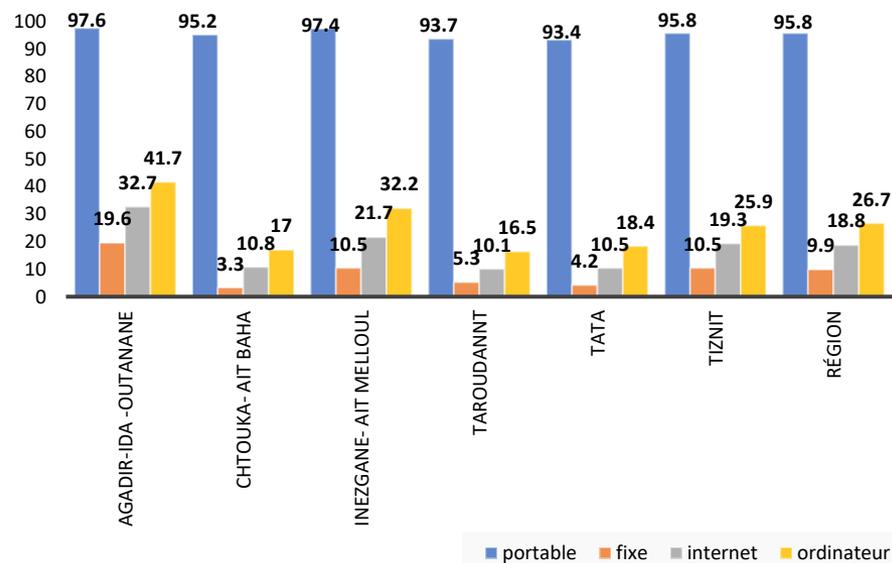
Depuis l'apparition de la microinformatique dans les années 70, le développement des technologies de l'Information et de la Communication (TIC) a vu se multiplier les outils numériques adressés à des usages individuels ou collectifs. Ces outils s'ancrent dans l'espace public et imprègnent le quotidien des populations. De nos jours, les TIC jouent un rôle très important dans le développement économique et social des territoires. Leur développement repose sur:

- La disponibilité des infrastructures et équipements y afférents,
- Les ressources humaines spécialisées (informaticiens, ...),
- Les applications liées à l'utilisation des TIC pour répondre aux besoins des usagers,
- L'appropriation et l'engagement des populations dans l'ère des NTIC.

Concernant les infrastructures et réseaux de communications, la région de Souss Massa dispose d'une couverture réseau sur l'ensemble de son territoire. Le taux de pénétration du téléphone mobile reste correcte (95,8% au niveau de la région contre 130% au niveau national en 2014), celle de l'internet et du téléphone fixe est faible (26,7% pour l'internet et 9,9% pour le téléphone fixe contre respectivement 30% et 7% pour la même année de 2014 au niveau national). Fin décembre 2019, ces taux au niveau national sont de 131% pour le mobile, 71% pour l'internet et 5,8% pour le fixe. Par manque de données de la part des opérateurs et organismes spécialisés, nous n'avons pas pu analyser la situation actuelle des infrastructures et réseaux de communication au niveau de la région.

La répartition des taux de pénétrations et de l'équipement en ordinateurs par préfecture/province montre que les provinces de Tata et Taroudannt sont les moins connectées à l'internet.

Graph n°15 : Taux de pénétration des différents outils de TIC par province, en 2014



Source: HCP, 2014

Les infrastructures et réseaux de communication



Couverture réseau de la région

L'analyse plus fine des taux de pénétration de ces outils de TIC au niveau des communes montre que certaines communes ont un taux de pénétration faible et 4 communes ont un taux de pénétration nul pour le téléphone fixe: 1 commune dans la province de Chtouka Ait Baha (Tizi Ntkoucht), 2 communes dans la province de Taroudannt (Oulqadi et Sidi Ahmed Ouabdellah) et 1 commune dans la province de Tiznit (Ait Issafen). Ceci pourrait être dû à une mauvaise couverture réseau.

Tableau n°9 : Nbre de communes ayant une très faible pénétration des TIC dans la région

	Taux de pénétrat <2%	Taux de pénétrat <1%	Tx de pénétrat.= 0%
Agadir Ida Outanane	8	7%	
Chtouka Ait Baha	13	11	Tizi Ntkoucht
Inezgane Ait Melloul			
Taroudannt	64	45	oulqadi, sidi Ahmed ouabdellah
Tata	11	6	
Tiznit	14	7	Ait Issafen

Source: HCP, 2014

La pénétration des services de la région

La pénétration des différents services par les TIC a connu de grandes avancées avec les applications développées pour le e-administration en vue de dématérialiser des services au citoyen (portail Service-Public.ma), les services en ligne aux citoyens (règlement de factures, paiement de la vignette, paiement des amendes, demande de passeport, obtention du casier judiciaire, inscription à l'examen du permis de conduire, demande visa, opérations bancaires, ...) les services aux entreprises (télé-déclaration et télépaiement pour l'administration fiscale et la CNSS, appels d'offres en ligne, PortNet le guichet portuaire de l'ANP, BADR pour le dédouanement en ligne des marchandises, ...) et les nombreuses applications développées sur les smartphones avec de nombreux sites qui informent sur la mobilité, le e-commerce, le tourisme, les déplacements (cartes et itinéraires), les programmes de formation et de suivi de la scolarisation mis au point par le Ministère en charge de l'éducation,

À côté de ces nombreuses applications, les citoyens attendent la mise en place d'applications utiles pour faciliter leur vie quotidienne dont la dématérialisation de certains services communaux et l'état civil.

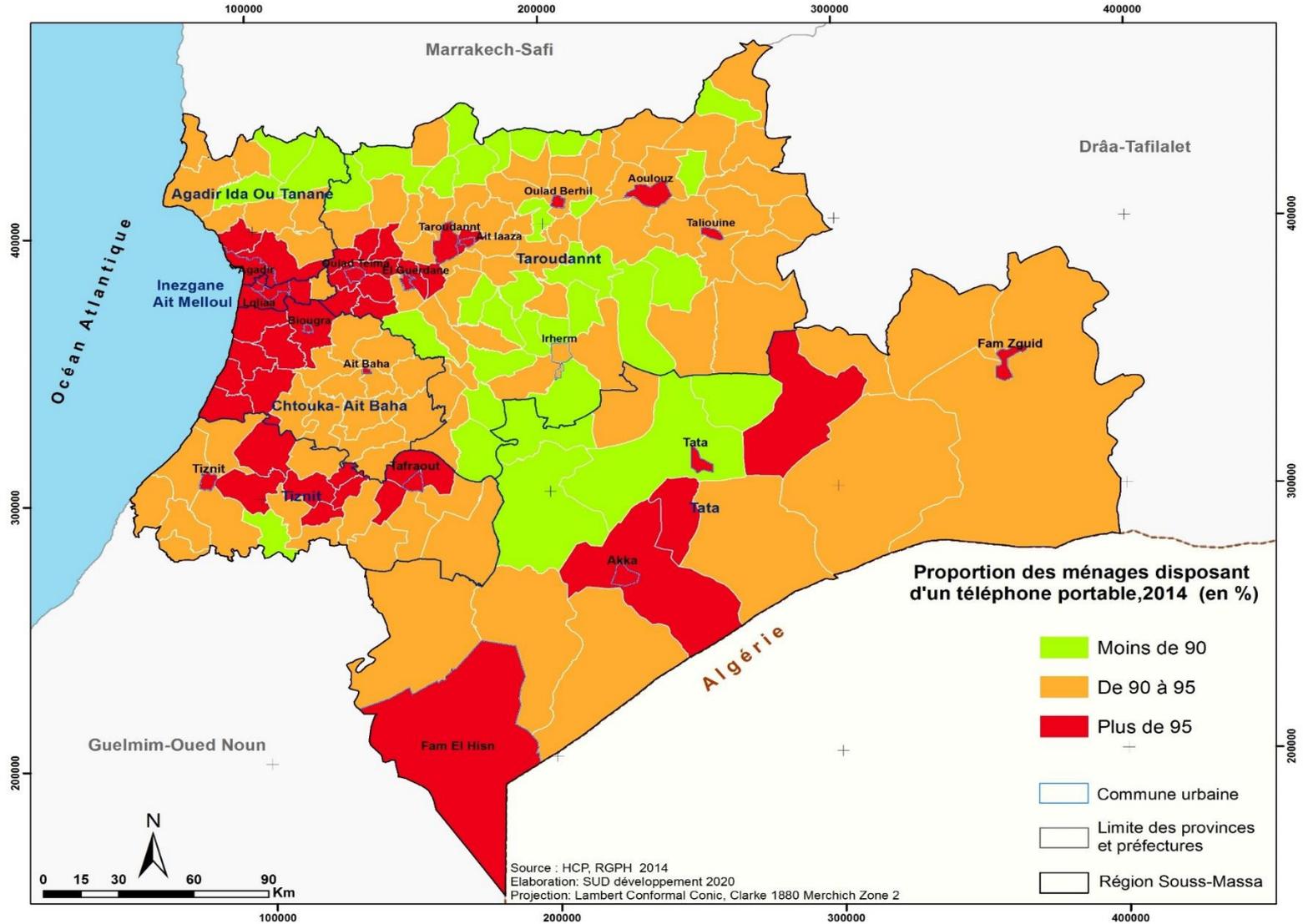
En outre, pour pérenniser ces actions de valorisation des TIC au profit des populations de la région et vu le grand intérêt porté par la Région pour le développement des technologies de communications et leur utilisation, il convient de:

- mener des actions de formation et de sensibilisation des différents acteurs du développement économique et social de la région,
- Renforcer les infrastructures de télécommunication de la région et rendre accessible à chaque citoyen l'internet haut débit,
- Créer des SmartCities au niveau de la région,
- vulgariser les différentes applications,
- Actualiser, contrôler et partager les données répondant à la demande des citoyens et des professionnels,
- Améliorer la qualité des services aux citoyens et aux entreprises,
- mettre en place un observatoire des TIC au niveau de la région.

Les infrastructures et réseaux de communication



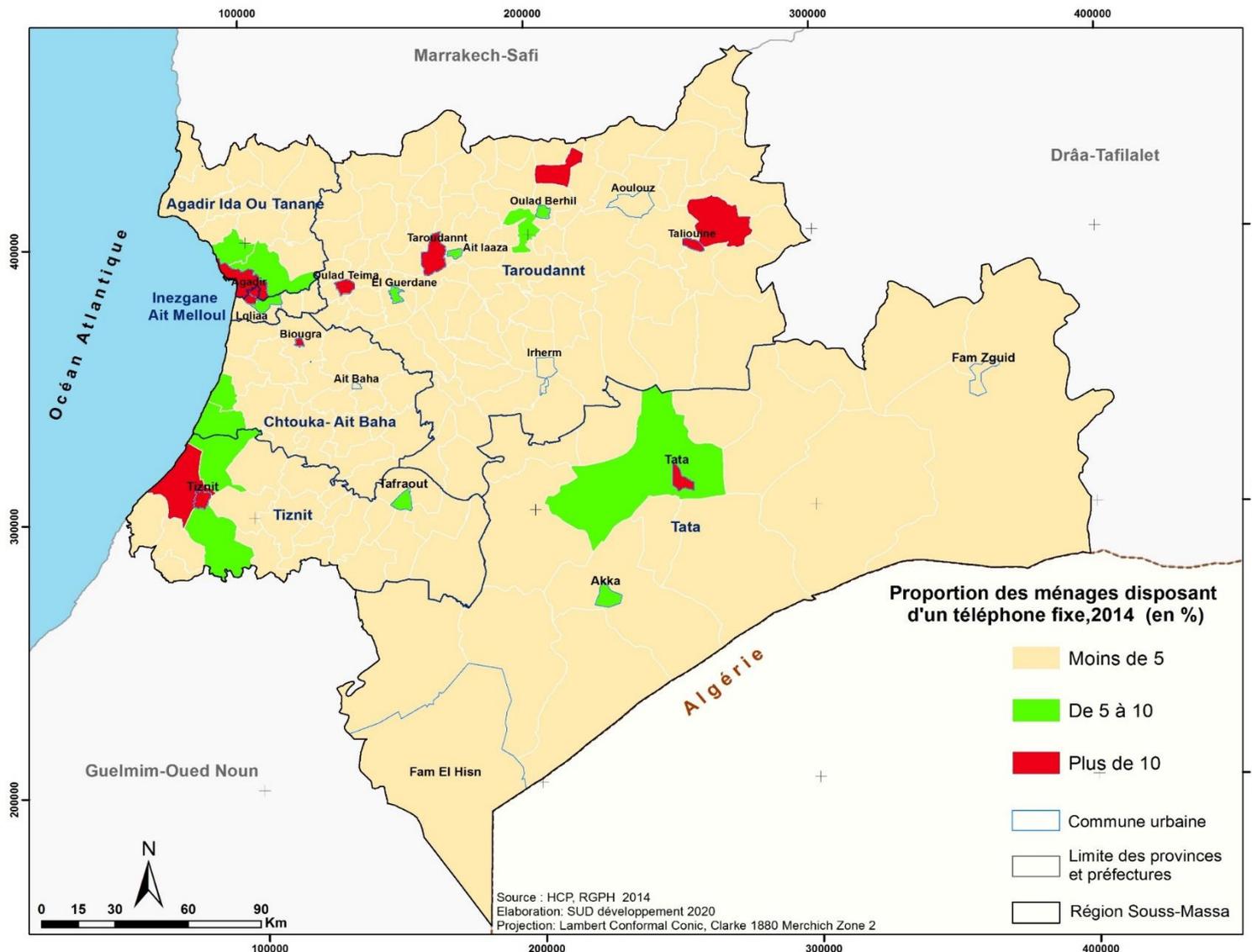
Carte n°11 : Taux de pénétration du téléphone mobile





Les infrastructures et réseaux de communication

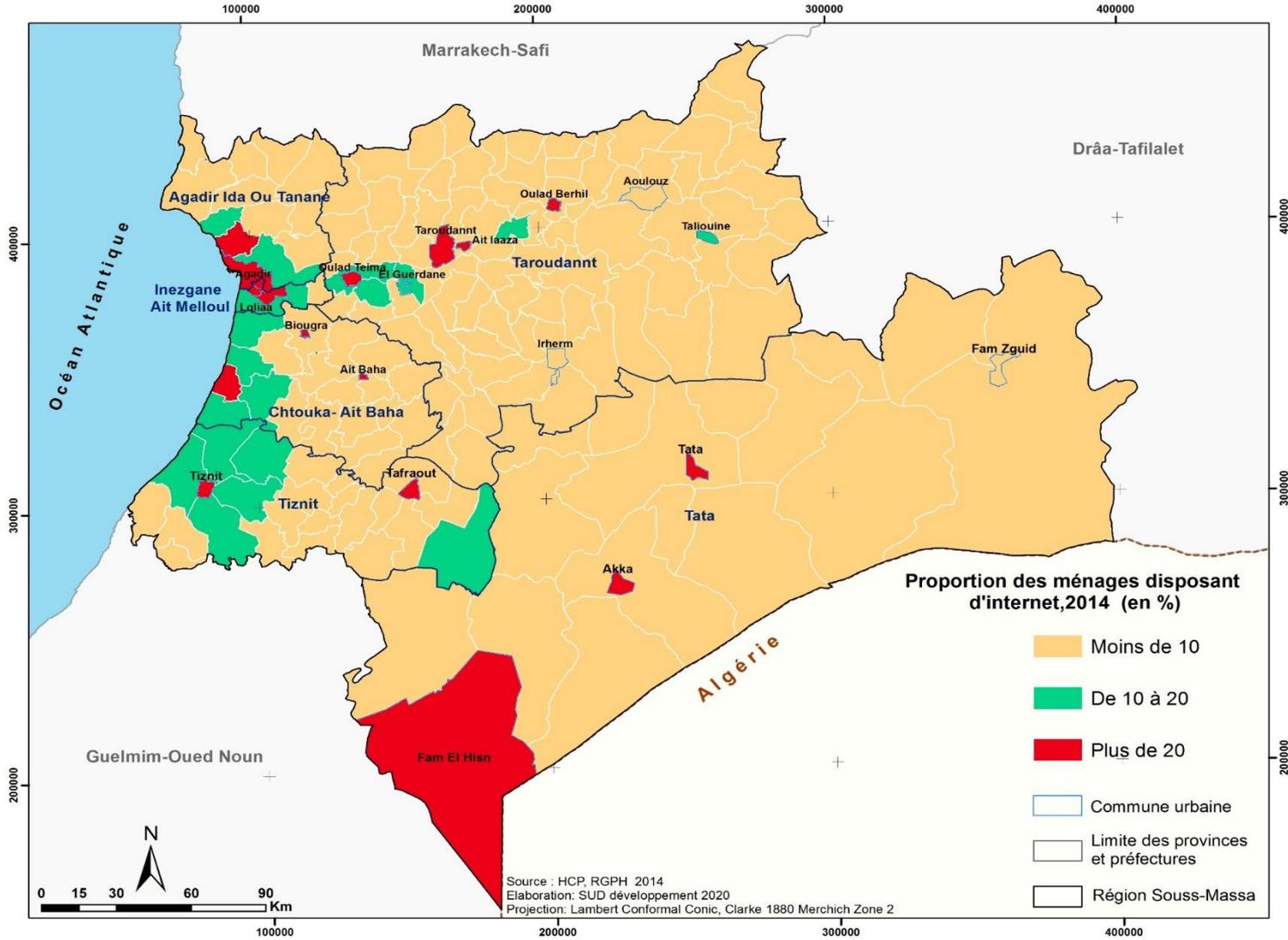
Carte n°12 : Taux de pénétration du téléphone fixe



Les infrastructures et réseaux de communication



Carte n°13 : Taux de pénétration de l'internet





Les infrastructures de la région Souss Massa

Stratégies sectorielles des infrastructures de transport

Pour anticiper et suivre l'évolution de l'activité économique des régions et adapter les infrastructures de transport aux besoins des déplacements des personnes et des marchandises, les départements en charge de ces infrastructures ont élaboré des stratégies sectorielles de développement de ces infrastructures à différents horizons.

<p style="text-align: center;">Plan route 2035</p> <p>Parmi les objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • garantir un niveau de service adéquat aux différents usagers de la route, sauvegarder et valoriser le patrimoine routier ; • moderniser le réseau routier et soutenir le développement économique et social du pays ; • adopter une nouvelle génération de routes de proximité pour une meilleure équité territoriale et une convergence des actions en matière de développement humain ; • développer le réseau à haut niveau de service des voies express et des autoroutes avec des objectifs de robustesse de l'offre autour des grandes métropoles, de nouvelles connexions et d'aménagement de territoire ; <p>parmi les projets intéressant la région Souss Massa :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réalisation de nouvelles voies express (87 km); • mise à niveau du réseau routier structurant (1100km) • Poursuite de l'effort de maintenance du réseau routier (384 km et 34 OA) 	<p style="text-align: center;">Stratégie nationale portuaire 2030</p> <p>Parmi les objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Optimiser la compétitivité de la chaîne logistique ; • Optimiser la valorisation des ressources ; • Accompagner des mutations économiques ; • Donner au système portuaire la capacité à s'adapter aux changements régionaux et internationaux ; • Permettre au système portuaire de saisir les opportunités géostratégiques qui apparaîtront. <p>Parmi les projets intéressant la région Souss Massa :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement du port d'Agadir • Construction d'un nouveau port de pêche à Sidi Boufdaïl
<p style="text-align: center;">Plan Rail 2040</p> <p>Parmi les objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • soutenir l'équilibre territorial ; • promouvoir la mobilité durable ; • préserver la viabilité du système ferroviaire ; • être force de proposition et acteur de la mobilité. <p>Parmi les programmes intéressant la région Souss Massa :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction de la liaison ferroviaire Marrakech-Agadir 	<p style="text-align: center;">Stratégie aéroportuaire 2035</p> <p>Parmi les objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un volume de trafic fret de 182000 tonnes à l'horizon 2035 • Réaliser un trafic de 70 millions de passagers à l'horizon 2035 <p>Parmi les programmes intéressant la région Souss Massa :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une plateforme de trafic fret dans l'aéroport d'Agadir-AI Massira

Les infrastructures de la région Souss Massa



Enjeux et problématiques des infrastructures de transport

	Routes	Ports	Aéroports	Voies ferrées
Problématiques	<ul style="list-style-type: none"> Disparité territoriale en matière d'équipements et de qualité des infrastructures dans la région, Vulnérabilité des infrastructures routières aux aléas climatiques, Encombrement du réseau routier à l'approche d'Agadir Éloignement des périphéries régionales de la capitale de la région (la province de Tata à plus de 4h) 	<ul style="list-style-type: none"> Problème d'accès des poids lourds au port, Aménagement inadapté du port: <ul style="list-style-type: none"> Exiguïté et proximité du port de pêche du port de commerce, Empiètement des croisières sur le port de commerce Encombrement du port de pêche en période d'arrêt biologique, Infrastructures insuffisantes des ports de pêche, 	<ul style="list-style-type: none"> Accès difficile à l'aéroport, Éloignement de l'aéroport des autres provinces de la région, Ouverture insuffisante sur les régions du Sud 	<p>Absence de liaison ferroviaire dans la région</p>
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> Construire les voies de contournement Sud-Est et Nord-Est autour du Grand Agadir; Assurer la continuité du réseau autoroutier vers le Sud en construisant l'autoroute de contournement du Grand Agadir, Poursuivre le programme de modernisation des routes par la mise à niveau du réseau structurant de la région, Poursuivre le programme de construction de routes pour doter les régions sous-équipées et désenclaver les populations rurales, 	<ul style="list-style-type: none"> Rapprocher l'échéancier de réalisation de tous travaux de développement du port d'Agadir suivant l'option retenue pour son développement ; Promouvoir l'activité de réparation navale Construire un nouveau port de pêche à Sidi Boufdail 	<ul style="list-style-type: none"> Élargir la plateforme Fret au niveau de l'aéroport Agadir-Al Massira Renforcement des aéroports de Taroudannt et Tata pour l'accueil de lignes commerciales. 	<p>Construire une ligne ferroviaire (LGV) via Safi ou Marrakech,</p>

Les infrastructures de la région Souss Massa



	Zones logistiques	Infrastructures et réseaux de communication
Problématiques	<ul style="list-style-type: none"> ○ Retard dans l'aménagement des deux zones logistiques identifiées 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des infrastructures et des réseaux de communication dans la région, • Faible pénétration des outils de technologies d'Information et de Communication (téléphone fixe et internet) • Retard de la dématérialisation des services communaux et de l'état civil
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Activer l'acquisition du foncier nécessaire pour les zones logistiques ; • Accélérer l'aménagement de la première tranche de la zone d'Ait-Melloul 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les infrastructures de télécommunication de la région et rendre accessible à chaque citoyen l'internet haut débit, • Créer des Smartcities, • vulgariser les différentes applications disponibles dans la région, • Actualiser, contrôler et partager les données répondant à la demande des citoyens et des professionnels, • Améliorer la qualité des services aux citoyens et aux entreprises, • mettre en place un observatoire des TIC au niveau de la région.

Les infrastructures de la région Souss Massa



Analyse SWOT

Faiblesses

- Les conditions géomorphologiques et climatiques rendant difficiles les communications ;
- Routes rurales majoritairement étroites, des ouvrages dégradés et un réseau importants de pistes non aménagées aggravent l'enclavement de certaines zones dont les zones de montagne;
- Réseau routier menacé par les inondations;
- Disparité territoriale quant à l'équipement en infrastructures routières et leur qualité;
- Transport aérien de fret très faible ;
- Insuffisance des infrastructures et réseaux de communication

Forces

- Position stratégique de la région au centre du pays,
- Fort potentiel de développement économique et touristique ;
- Existence de grandes infrastructures de transport (autoroutes, voies express, aéroports) ;
- Réseau routier dense et de bon niveau de service ;
- Existence de stratégies sectorielles ambitieuses.

Menaces

- Retard dans l'adaptation du réseau routier à l'évolution prévisible du trafic routier dans la région,
- Concurrence des nouvelles infrastructures des régions voisines,
- Retard d'entretien des infrastructures existantes,
- Régression du tourisme,

Opportunités

- Haute Sollicitude Royale pour le renforcement des infrastructures de la région Souss Massa,
- Réalisation de projets structurants tels que les autoroutes, les voies express, le port,
- Importantes zones industrielles en projet dans la région ;
- Importantes activités touristiques implantées dans la région;
- Intérêt de la région pour les Technologies de l'Information et de Communication

Les équipements collectifs



Alimentation en eau potable

La satisfaction des besoins en eau potable est assurée à 80% des eaux superficielles et 20% des eaux souterraines.

Pour l'accès à l'eau potable en milieu rural, le taux d'accès a atteint 94,7% en 2018 contre 97% au niveau national.

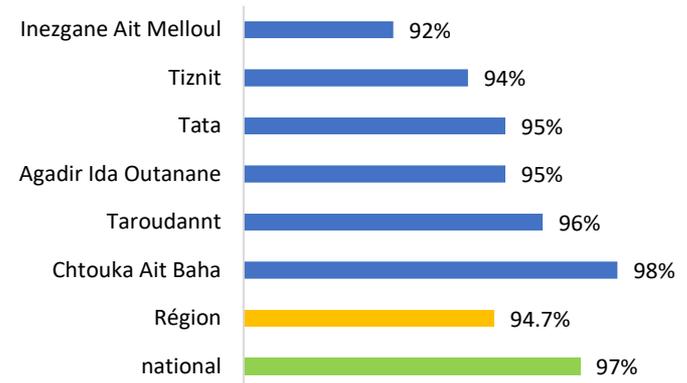
L'analyse des taux d'accès à l'eau potable par province montre que la préfecture d'Inezgane Ait Melloul et la province de Tiznit ont des taux inférieurs à la moyenne régionale (respectivement 92% et 94%) et que seule la province de Chtouka a un taux d'accès à l'eau potable supérieur à la moyenne nationale.

Certains centres enregistrent un déficit en eau potable en 2019 dont on cite:

- 1 centre dans la préfecture d'Inezgane Ait Melloul (Laqiaa);
- 2 centres dans la province de Taroudannt (la ville de Taroudannt et Ighrem),
- 1 centre dans la province de Tata (Foum Zguid),
- 2 centres dans la province de Tiznit (Tafraout/Ammelne et Anzi)

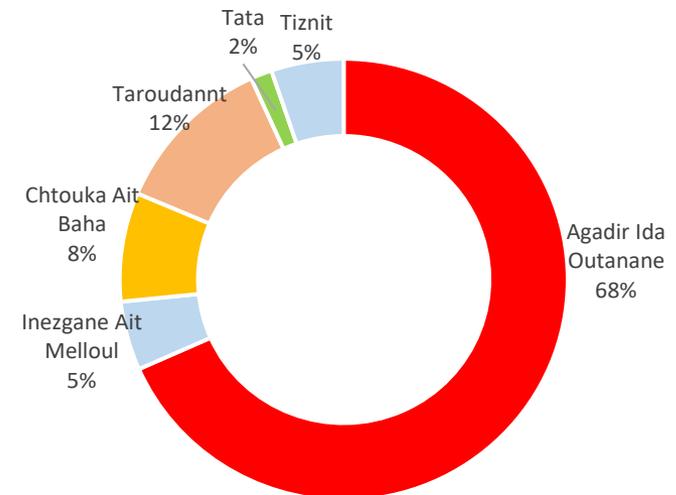
Par ailleurs, l'ONEE-branche eau a estimé les besoins de la région en eau potable pour les années 2030 et 2045 respectivement à 121 et 151 Mm³/an. Le plus grand besoin se retrouve dans les préfectures d'Agadir Ida Outanane (plus de 68% du besoin global de la région).

Graphe n°16 : Taux d'accès à l'eau potable en 2018



Source: ONEE_branche eau

Graphe n°17 : Répartition des besoins en eau en 2030 par province





Les équipements collectifs

Électrification

Le taux d'électrification au niveau de la région est de 99,9% en 2019. Ce pourcentage arrive à 100% en milieu urbain et 99,9% en milieu rural. Les ventes d'électricité de la région s'élèvent à 2523,6 millions de KWH pendant 2017 contre 2462 en 2016. Aussi la région représente 8,20% de la consommation nationale de l'électricité.

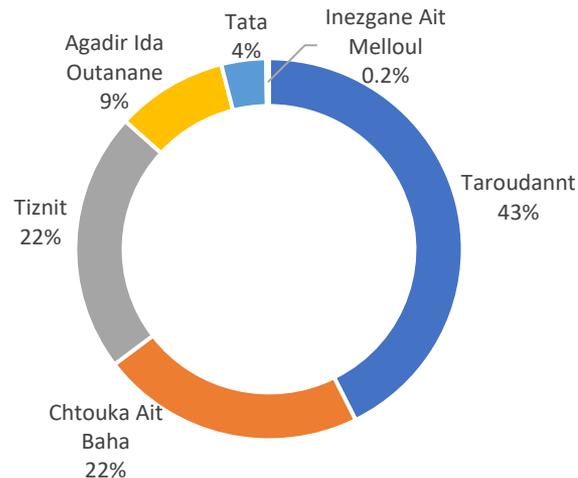
A fin 2019, le nombre des villages mis sous tension a atteint 5934 villages qui représente 13% du total des villages marocains mis sous tension.

Tableau n°10 : Nombre de villages électrifiés par province à fin 2019

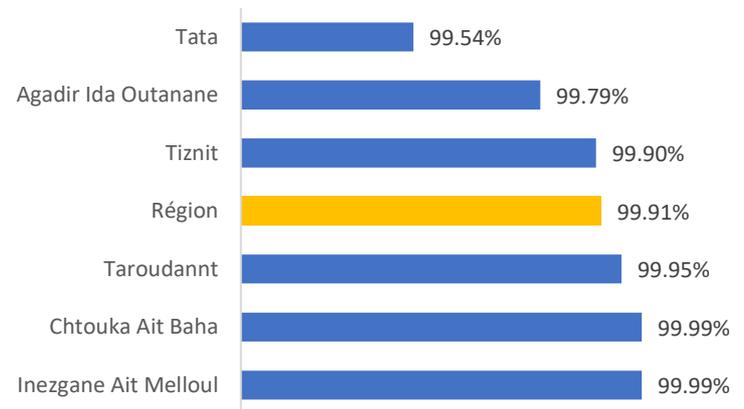
Préfectures ou Provinces	Nombre de villages
Taroudannt	2529
Chtouka Ait Baha	1310
Tiznit	1306
Agadir Ida Outanane	553
Tata	222
Inezgane Ait Melloul	14
Total	5934

Source: ONEE_branche électricité/Souss Massa

Grphe n°17 : Part de chaque province en électrification de villages à fin 2019



Grphe n°18 : Taux d'électrification rurale en 2019 par province



Source: ONEE_branche électricité/Souss Massa

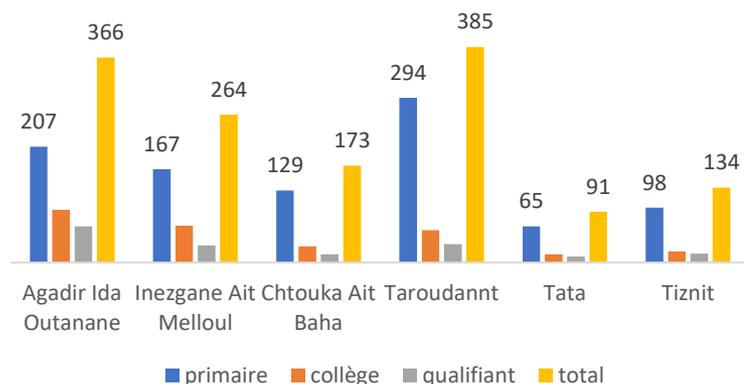
Les équipements collectifs

Équipements scolaires

Pour l'année scolaire 2019-2020, la région de Souss Massa abrite 987 établissements d'enseignement public. La répartition par niveau est de: 721 pour le primaire, 160 pour le secondaire collégial et 106 pour le secondaire qualifiant. 44,7% des établissements se trouvent en milieu rural avec une répartition différente selon le niveau: 53,2% pour le primaire, 28,4% pour le collège et 23,3% pour le niveau qualifiant.

Le secteur privé participe dans les infrastructures scolaires avec 419 établissements représentant 28,9% du total des établissements avec un taux de 25,6% pour le primaire, de 57,8% pour le collège et de 27,9% pour le niveau qualifiant avec une concentration de ces établissements dans les préfectures d'Agadir Ida Outanane et d'Inezgane Ait Melloul qui disposent respectivement de 33,3% et 25,6% du total des établissements du secteur privé.

Graphe n°20 : Nombre d'établissements par niveau et par province (année scolaire 2019-2020)



Graphe n°19 : Répartition du nombre total des établissements par province, année scolaire 2019-2020

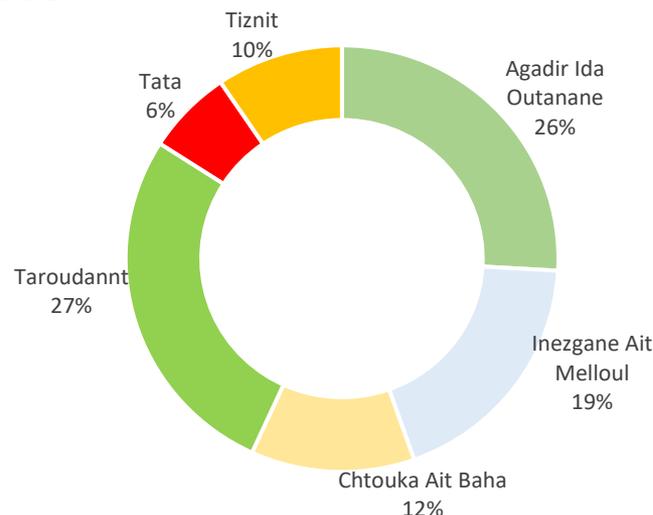


Tableau n°11 : Nombre d'établissements et de classes par niveau et par province (année scolaire 2019-2020)

	Primaire		Secondaire collégial		Secondaire qualifiant		Total	
	établits	classes	établits	classes	établits	classes	établits	classes
Agadir Ida Outanane	207	3002	94	1053	65	851	366	4906
Inezgane Ait Melloul	167	2543	66	956	31	643	264	4142
Chtouka Ait Baha	129	2292	29	632	15	341	173	3265
Taroudannt	294	5600	58	1238	33	705	385	7543
Tata	65	782	15	215	11	178	91	1175
Tiznit	98	1436	20	344	16	254	134	2034
Régional	960	15655	282	4438	171	2972	1413	23065
National	11120	169286	3584	45248	2156	34488	16860	249022

Source: AREF de Souss Massa

Les équipements scolaires

Pour apprécier l'importance des infrastructures scolaires par province, on utilise le ratio population (urbaine ou rurale) rapportée au nombre d'établissements pour chaque niveau et chaque milieu.

L'analyse de ce ratio montre que:

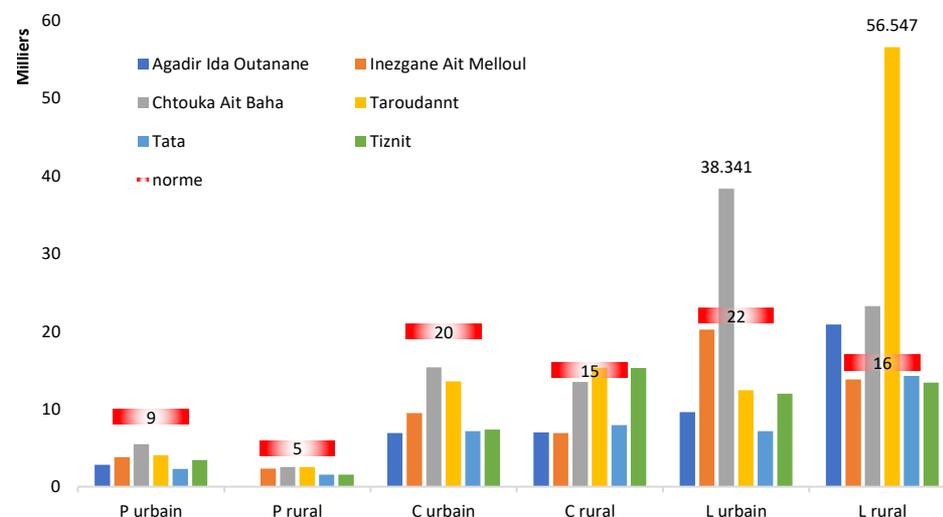
- Pour les niveaux primaire et secondaire collégial, tous les ratios sont en deçà des normes fixées pour le dimensionnement des besoins en établissements de ces deux niveaux. On relève que les provinces de Chtouka Ait Baha et de Taroudannt restent les moins dotées en établissements de ces deux niveaux en milieu urbain;
- Pour le secondaire qualifiant, on relève un ratio très élevé en milieu rural dans la province de Taroudannt (56500 hts/lycée), suivie des provinces de Chtouka Ait Baha (23200 hts/lycée) et de Agadir Ida Outanane (20900 hts/lycée). En milieu urbain, la province de Chtouka Ait Baha enregistre le besoin le plus important avec un ratio de 38300 hts/lycée.

Tableau n°12 : Nombre d'habitants par établissement, par province et par milieu de la région, année scolaire 2019-2020

	Primaire		Secondaire collégial		Secondaire qualifiant	
	ratio urbain	ratio rural	ratio urbain	ratio rural	ratio urbain	ratio rural
Agadir Ida Outanane	2822		6871	6953	9575	20859
Inezgane Ait Melloul	3777	2299	9442	6896	20186	13792
Chtouka Ait Baha	5477	2531	15336	13453	38341	23237
Taroudannt	4012	2536	13565	15283	12385	56547
Tata	2256	1547	7145	7905	7145	14230
Tiznit	3415	1528	7355	15280	11952	13370
Région	3437	2456	8864	12616	13329	27755
norme	9000	5000	20000	15000	22000	16000

Source: AREF de Souss Massa

Graphique n°21 : Nombre d'habitants par établissement, par province, par niveau et par milieu dans la région, année scolaire 2019-2020



Source: AREF de Souss Massa

P: primaire; C: Collège; L: Lycée

Les équipements collectifs

Équipements scolaires

Pour apprécier la capacité des infrastructures scolaires à faire face aux besoins de scolarisation, on prend comme indicateur l'encombrement (le nombre d'élèves par classe). L'analyse de cet indicateur montre qu'il y a un encombrement important pour le niveau secondaire collégial (de 30 à 38 élèves par classe) avec un plus fort encombrement à Inezgane Ait Melloul (38 élèves par classe pour le secondaire collégial en milieu rural). Pour le niveau primaire, l'encombrement se retrouve plus en milieu rural avec un maximum à Inezgane Ait Melloul (30 élèves par classe).

La moyenne régionale de l'encombrement est de 24 élèves par classe au primaire, 34 au secondaire collégial et 30 au secondaire qualifiant contre respectivement 21, 22 et 18 dans les établissements du secteur privé.

Schéma n°3 : Encombrement des classes par niveau et par province, année scolaire 2019-2020

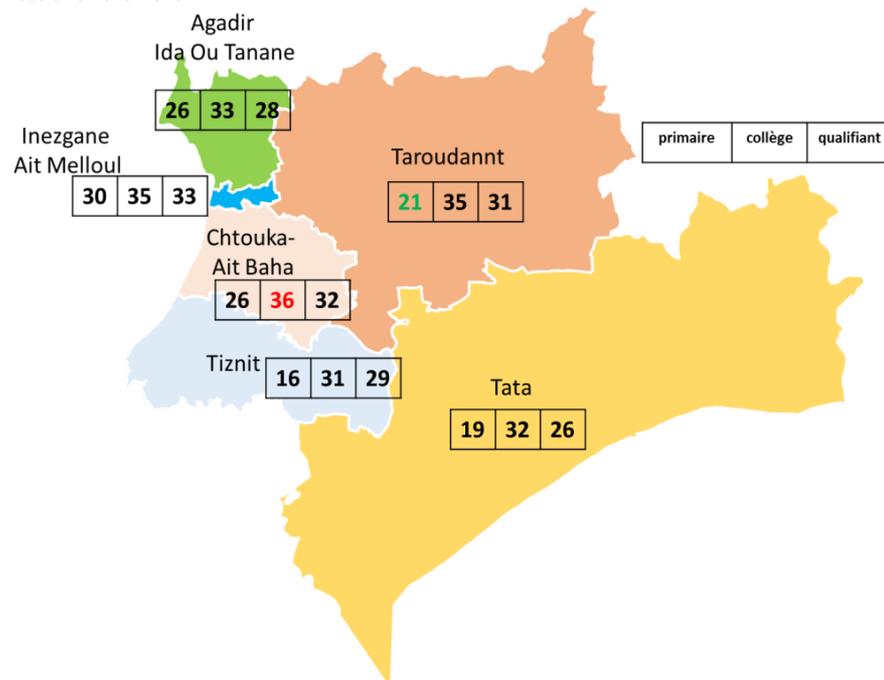


Tableau n°13 : Nombre d'élèves par classe par niveau et par province de la région, année scolaire 2019-2020

	Agadir Ida Outanane			Inezgane Ait Melloul			Chtouka Ait Baha			Taroudannt			Tata			Tiznit			Total Région			
	rural	urbain	Tot	rural	urbain	Tot	rural	urbain	Tot	rural	urb	Tot	rural	urbain	Tot	rural	urbain	Tot	rural	urbain	Tot	privé
Primaire	25	27	26	30	29	30	26	25	26	19	29	21	18	24	19	12	26	16	21	28	24	21
Collège	37	31	33	38	35	35	37	34	36	34	36	35	32	32	32	30	32	31	35	34	34	22
Qualifiant	34	27	28	38	33	33	33	30	32	30	31	31	26	26	26	27	29	29	31	30	30	18

Source: AREF de Souss Massa

Les équipements collectifs

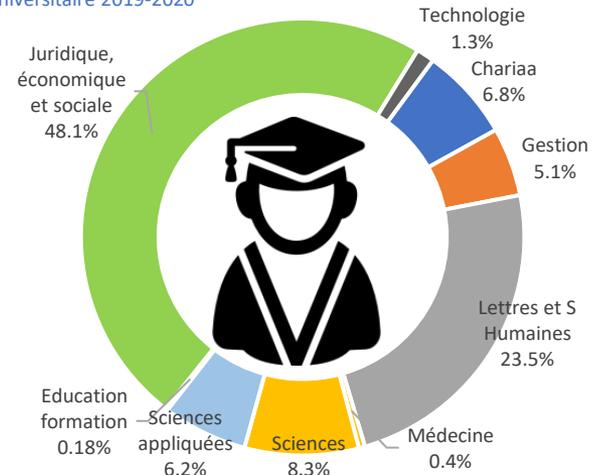
Équipements universitaires

La région de Souss Massa dispose d'un nombre important d'établissements d'enseignement supérieur affiliés à l'université d'Ibn Zohr. Cette université regroupe 14 établissements répartis sur 4 villes: Agadir, Ait Melloul, Taroudant et Tiznit avec un nombre d'étudiants qui dépasse 114.800 étudiants pendant l'année universitaire 2019-2020. La région de Souss Massa abrite d'autres instituts supérieurs qui ne relèvent pas de l'Université Ibn Zohr dont: antenne de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, l'Ecole Nationale d'Architecture, l'Institut de Technologie Appliquée, l'Ecole Hôtelière, l'Institut de Technologie des Pêches Maritimes. L'on relève ainsi une grande disparité territoriale en matière d'infrastructures universitaires dans la région avec une forte concentration des établissements dans la préfecture d'Agadir Ida Outanane.

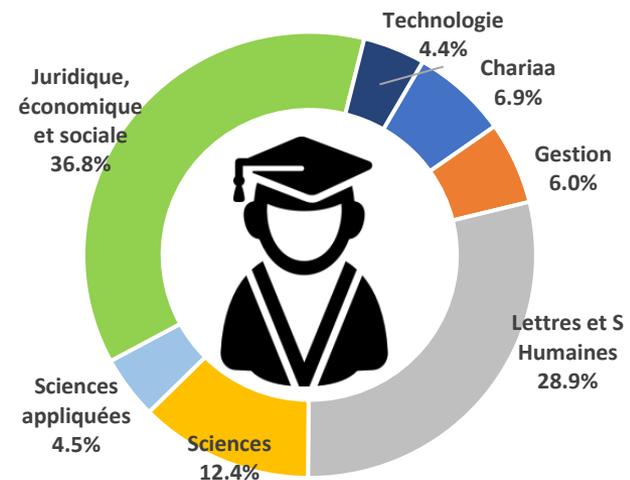
La répartition des inscrits par champ disciplinaire montre que la grande part des étudiants (48%) sont inscrits dans la discipline sciences juridiques, économiques et sociales, suivie des lettres et sciences humaines avec 24% puis le reste des disciplines avec une moyenne autour de 6%. Ces proportions étaient respectivement de 47%, 25% et 8% durant l'année universitaire 2017-2018. A signaler que l'effectif des inscrits en médecine a doublé entre 2017 et 2019.

L'effectif des lauréats de l'Université Ibn Zohr pour 2018-2019 était de 13900 formés dans plus de 150 disciplines. L'effectif des diplômés dans le champ disciplinaire Sciences Juridiques, Economiques et Sociales était le plus important avec une part de 37% suivi par celui des diplômés des lettres et sciences humaines avec 29% et ceux du champ disciplinaire Sciences et Techniques avec 21%. Le classement des disciplines est identique à celui des inscrits pour l'année universitaire 2019-2020.

Grappe n°22 : Répartition des étudiants par discipline, année universitaire 2019-2020



Grappe n°23 : Répartition des lauréats par discipline, en 2019



Les équipements collectifs

Équipements universitaires (année universitaire 2019-2020)



Total: 74845

Faculté des Sciences:	9559
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines	21655
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales:	37463
Ecole Nationale des Sciences Appliquées:	1500
Ecole Nationale de Commerce et Gestion:	2451
Ecole Supérieur de Technologie :	1504
Faculté de médecine et de pharmacie:	509
Ecole Supérieur de l'Education et de la Formation:	204

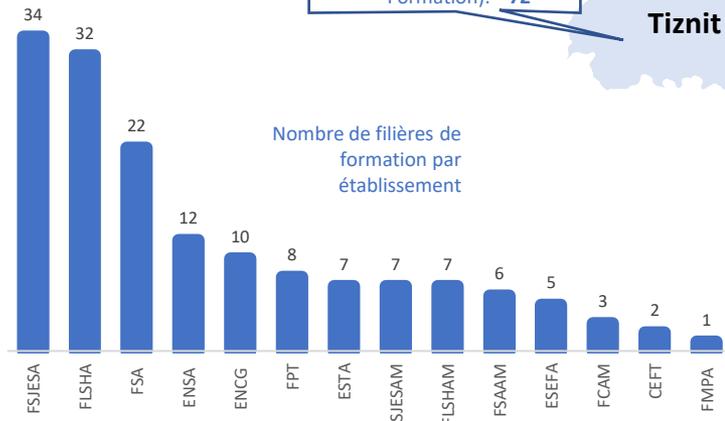
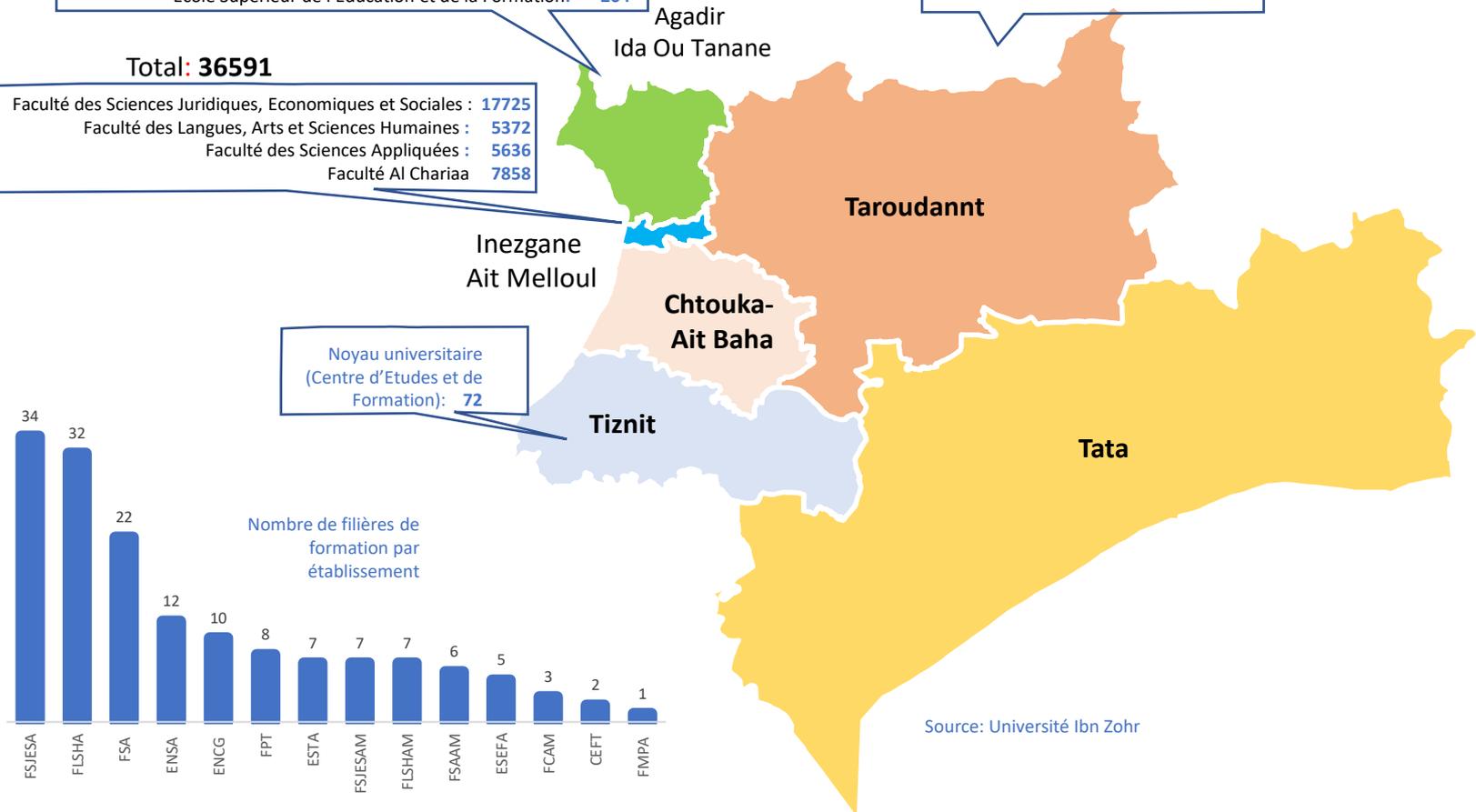
Schéma n°4 : Répartition des étudiants par établissement, année universitaire 2019-2020

Faculté Polydisciplinaire : 3310

Total: 36591

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales :	17725
Faculté des Langues, Arts et Sciences Humaines :	5372
Faculté des Sciences Appliquées :	5636
Faculté Al Chariaa	7858

Noyau universitaire
(Centre d'Etudes et de
Formation): 72



Source: Université Ibn Zohr



Les équipements collectifs

Formation professionnelle

La région de Souss Massa dispose de 151 établissements de formation professionnelle. On relève une disparité territoriale de ces infrastructures avec une concentration dans la préfecture d'Agadir Ida Outanane qui comprend 46% des établissements de la région suivie de la préfecture d'Inezgane avec 24% et de la province de Taroudannt avec 13% des établissements. Les provinces les moins dotées en établissements de formation sont Tata avec 3% et les provinces de Chtouka Ait Baha et Tiznit avec chacune 7%. La répartition par département formateur montre que l'OFPPPT dispose de 42% des établissements du secteur public.

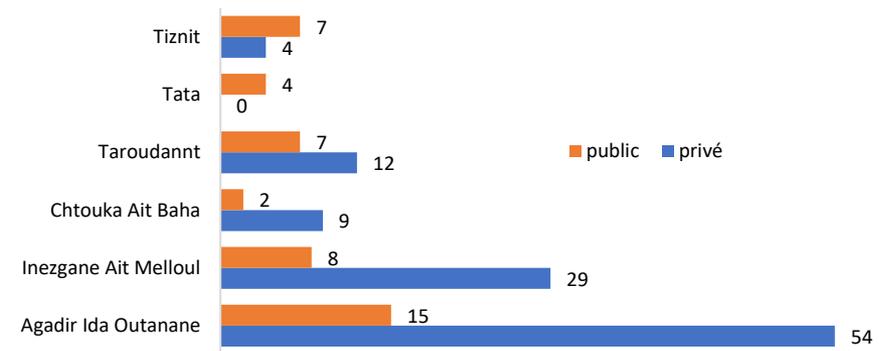
Sur les 151 établissements, le secteur privé participe avec 108 établissements (71% du total des établissements). Ces établissements du secteur privé sont concentrés dans les préfectures d'Agadir Ida Outanane (50%) et d'Inezgane Ait Melloul (27%).

Tableau n°14 : Nombre d'établissements de formation et capacité d'accueil par département formateur et province

département	Agadir Ida Outanane	Inezgane Ait Melloul	Chtouka Ait Baha	Taroudannt	Tata	Tiznit	région
privé	54	29	9	12	0	4	108
public	15	8	2	7	4	7	43
OFPPPT	8	3	1	3	1	2	18
Jeunesse et sport	2	1		1	2	2	8
Equipement	1						1
Artisanat	2	1				1	4
Agriculture	0	1	1	2		1	5
Pêche maritime	1			0			1
Tourisme	1						1
Justice		2		1	1	1	5
Total région	69	37	11	19	4	11	151

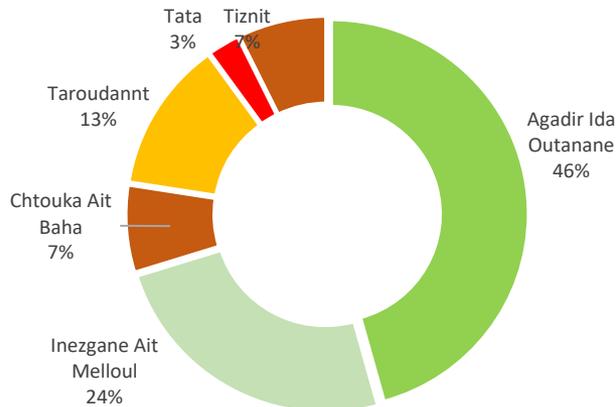
Source: Annuaire statistique 2017, HCP

Graphe n°24 : Répartition des établissements par préfecture/province et par secteur



Source: Annuaire statistique 2017, HCP

Graphe n°23 : Répartition des établissements par préfecture/province



Les équipements collectifs



Formation professionnelle

Durant l'année scolaire 2017-2018, les établissements de formation professionnelle ont reçu un total de 29783 stagiaires dont 78% dans les établissements publics. Si l'on observe l'évolution de l'effectif des stagiaires depuis l'année 2007-2008, on constate une croissance continue du nombre de stagiaires de la formation professionnelle dans la région. L'augmentation était d'environ 8,6% durant les 3 premières années, de 9,6% de 2010 à 2015 et de 6,8% entre 2015 et 2016. On constate également que les différents niveaux de formation évoluent presque de la même manière. Concernant l'évolution dans les préfectures/provinces de la région, l'augmentation des effectifs dans la préfecture d'Agadir Ida Outanane est plus accentuée.

Graphique n°25 : Évolution de l'effectif des stagiaires par niveau et par préfecture/province

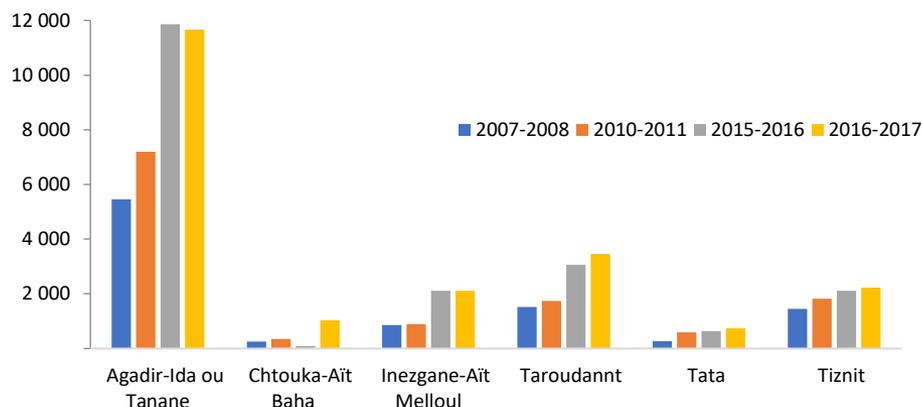


Tableau n°15 : Effectif des stagiaires selon le secteur, et le département formateur, année 2017-2018

OFPPT	21401
Agriculture	452
Artisanat	414
Justice	375
Tourisme	209
Jeunesse et sport	185
Équipement	95
Pêche	68
Privé	6584
Total	29783

Tableau n°16 : Évolution de l'effectif des stagiaires par niveau et par préfecture/province

	2007-2008					2010-2011					2015-2016					2016-2017				
	S	Q	T	TS	total	S	Q	T	TS	total	S	Q	T	TS	total	S	Q	T	TS	total
Agadir-Ida ou Tanane	449	1 102	2 372	1 536	5 459	409	1 365	3 497	1 922	7 193	760	2 254	5 241	3 612	11 867	726	2 208	5 050	3 684	11 668
Chtouka-Aït Baha	129	92	25	-	246	115	135	97	-	347	...	37	...	55	92	139	355	224	309	1 027
Inezgane-Aït Melloul	132	247	188	290	857	142	229	164	352	887	481	572	699	357	2 109	459	533	731	383	2 106
Taroudannt	194	557	455	306	1 512	268	584	566	321	1 739	573	814	956	722	3 065	563	982	1 052	860	3 457
Tata	15	122	120	-	257	126	190	209	57	582	114	232	194	93	633	134	270	216	119	739
Tiznit	324	616	357	154	1 451	352	683	545	236	1 816	379	607	583	535	2 104	338	748	530	607	2 223
région Souss Massa	1 243	2 736	3 517	2 286	9 782	1 412	3 186	5 078	2 888	12 564	2 307	4 516	7 673	5 374	19 870	2 359	5 096	7 803	5 962	21 220

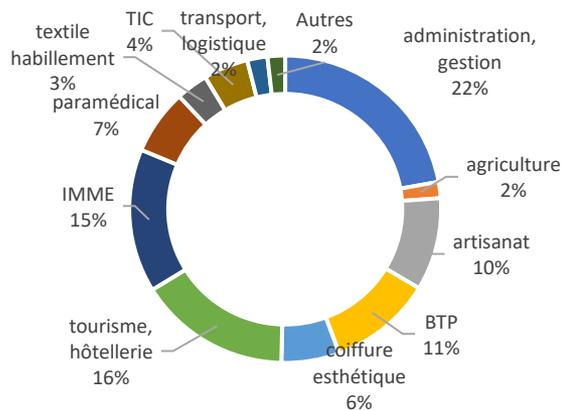
Source: Annuaire statistique 2017, HCP

Les équipements collectifs

Formation professionnelle

12 disciplines sont dispensées dans les centres de formation professionnelle. La liste de ces disciplines est donnée dans le tableau ci-contre. L'on remarque une forte affluence pour l'administration et gestion, le tourisme et l'hôtellerie, les industries mécaniques (IMME), le BTP et l'artisanat.

Graphique n°26 : Répartition des effectifs par filière de formation



Formation professionnelle – lauréats de la formation

11964 lauréats ont été formés en 2017 dont 8398 dans les centres du secteur public et 3566 dans le secteur privé. L'évolution des lauréats depuis 2014 est donnée dans le tableau ci-contre.

Tableau n°18 : Évolution de l'effectif des lauréats de 2014 à 2017

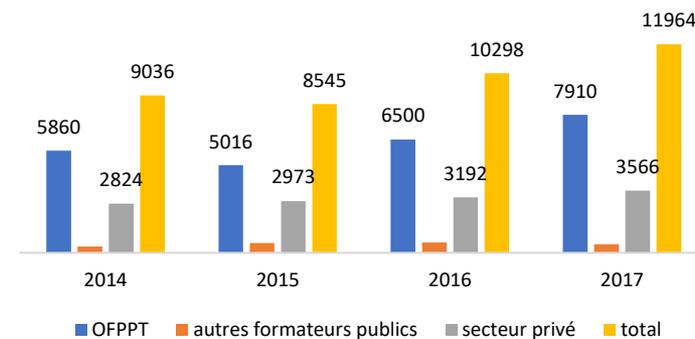
Département formateur	2014	2015	2016	2017
OFPPT	5860	5016	6500	7910
Autres formateurs publics	352	556	606	488
Secteur privé	2824	2973	3192	3566
Total	9036	8545	10298	11964

Source: Direction Régionale de la Formation Professionnelle de Souss Massa

Tableau n°17 : Liste des filières dispensées dans les centres de formation professionnelle

Filière	effectif
administration, gestion	6293
agriculture	484
artisanat	2769
BTP	3061
coiffure esthétique	1713
tourisme, hôtellerie	4496
IMME	4287
paramédical	1935
textile habillement	943
TIC	1318
transport, logistique	596
Autres	519

Graphique n°27 : Évolution de l'effectif des lauréats de 2014 à 2017 par département formateur



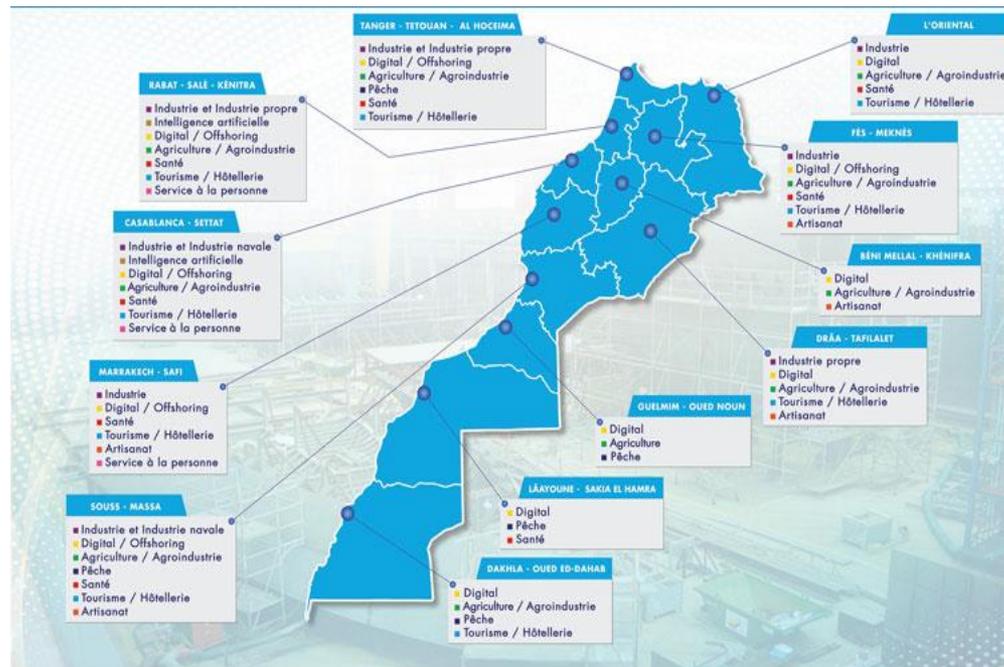
Les équipements collectifs

Cité des métiers et des compétences de Souss Massa

Dans le cadre de la stratégie d'amélioration de la qualité de la formation professionnelle, un programme des Cités des Métiers et des Compétences (CMC) a été conçu dans les différentes régions du pays.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, a donné, jeudi 07 février 2020, à la commune Drarga à Agadir, le coup d'envoi des travaux de construction de la CMC de Souss–Massa, le 1^{er} projet qui sera réalisé dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme.

La future CMC de Souss Massa comportera des espaces pédagogiques et de vie, dont un centre de langues et Soft Skills, un Career Center, un espace de co-working, une digitale Factory, un incubateur, une médiathèque, un centre de conférence et une maison des stagiaires. Ces espaces favorisant l'apprentissage, le développement des compétences techniques et transversales et l'épanouissement des stagiaires.



Capacité d'accueil	3000 stagiaires + 420 de l'Institut spécialisé en Agro-industrie
Filières de formation	10 secteurs métiers déclinés en 88 filières: - 80% diplômantes - 20% qualifiantes
Maison des stagiaires	400 lits et couverts
Démarrage de la formation	Septembre 2021



Source: site Web du Ministère de l'Éducation, de la Formation Professionnelle et de l'Enseignement Supérieur

Les équipements de santé



La région de Souss Massa dispose de 8 hôpitaux dont 1 spécialisé (centre régionale d'oncologie sis à l'intérieur de l'hôpital Hassan II d'Agadir) offrant une capacité litière de 1538 lits. Les 8 hôpitaux comprennent un hôpital régional et un centre d'oncologie à Agadir, 1 hôpital provincial dans chacune des autres préfectures/provinces et 1 hôpital de proximité dans la province de Taroudannt. Ce réseau hospitalier sera renforcé par 1 CHU offrant 867 lits et 1 hôpital psychiatrique offrant 120 lits à Agadir, 1 service de psychiatrie à Inezgane, l'hôpital militaire de Dchira ainsi que 2 hôpitaux de proximité dans la province de Taroudannt et 1 hôpital de proximité à Tafraout dans la province de Tiznit.

La région dispose également de nombreuses formations sanitaires publiques réparties comme suit : 302 établissements de soins de santé primaires (ESSP) dont 51 urbains et 251 ruraux (dont 71 de niveau 2 offrant des modules d'accouchement), 9 centres d'hémodialyse et 73 modules d'accouchements offrant 246 lits. Par ailleurs, comme signalé dans le diagnostic de base pour l'élaboration du Schéma Régional de l'Offre de Soins, la région de Souss Massa enregistre un manque d'établissements socio-médicaux; la région compte 2 CRPOO, 1 CAO, 1 CA, 1 CMU et aucun CAD, CSP ou ESJ. Ainsi, dans le cadre du PDRTS, plusieurs centres de santé ruraux ou urbains et d'établissements socio-médicaux ont été programmés.

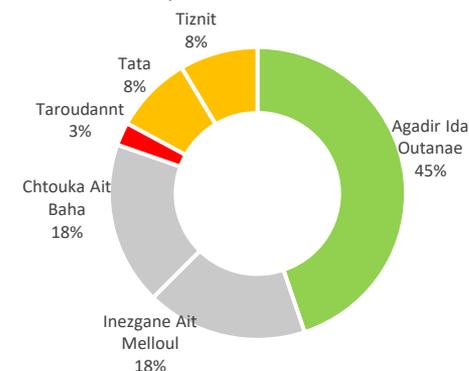
Outre ces établissements publics, le secteur privé de santé offre dans la région 23 cliniques, 615 cabinets de consultation médicale, 8 cabinets de radiologie, 31 laboratoires d'analyses médicales, 182 cabinets dentaires, 637 officines de pharmacie, 14 centres d'hémodialyse, 49 infirmeries et 52 centres de kinésithérapie.

Pour apprécier le niveau d'équipements sanitaires, on utilise deux ratios: nombre d'habitants/ESSP et le nombre d'habitants par lit hospitalier. Ainsi, les préfectures d'Inezgane Ait Melloul et d'Agadir Ida Outanane sont les moins dotées en établissements de soins de santé primaire (ESSP) avec respectivement un ratio de 30080 hts/ESSP et de 18787 hts/ESSP suivies de la province de Chtouka Ait Baha avec 11580 hts/ESSP. Le ratio nombre d'habitants/lit hospitalier montre que les provinces de Chtouka Ait Baha, Taroudannt et Tata sont les moins dotées; la carte ci-après illustre ces situations de disparité.

Tableau n°19 : Ratios hts/ESSP et hts/lit hospitalier par préfecture/province, en 2019

	Agadir Ida Outanane	Inezgane Ait Melloul	Chtouka Ait Baha	Taroudt	Tata	Tiznit	région	National
habitants par ESSP rural	8352	9894	7093	5378	2521	2190	4963	6974
habitants par ESSP urbain	36447	38730	46355	22909	7030	30286	30950	25205
habitants par ESSP (total)	18787	30080	11580	7131	3294	3723	9467	12264
habitants par lit hospitalier	1241	1941	6755	2760	1988	758	1847	1398

Graphe n°28 : Répartition du nombre d'établissements de santé par province, en 2019

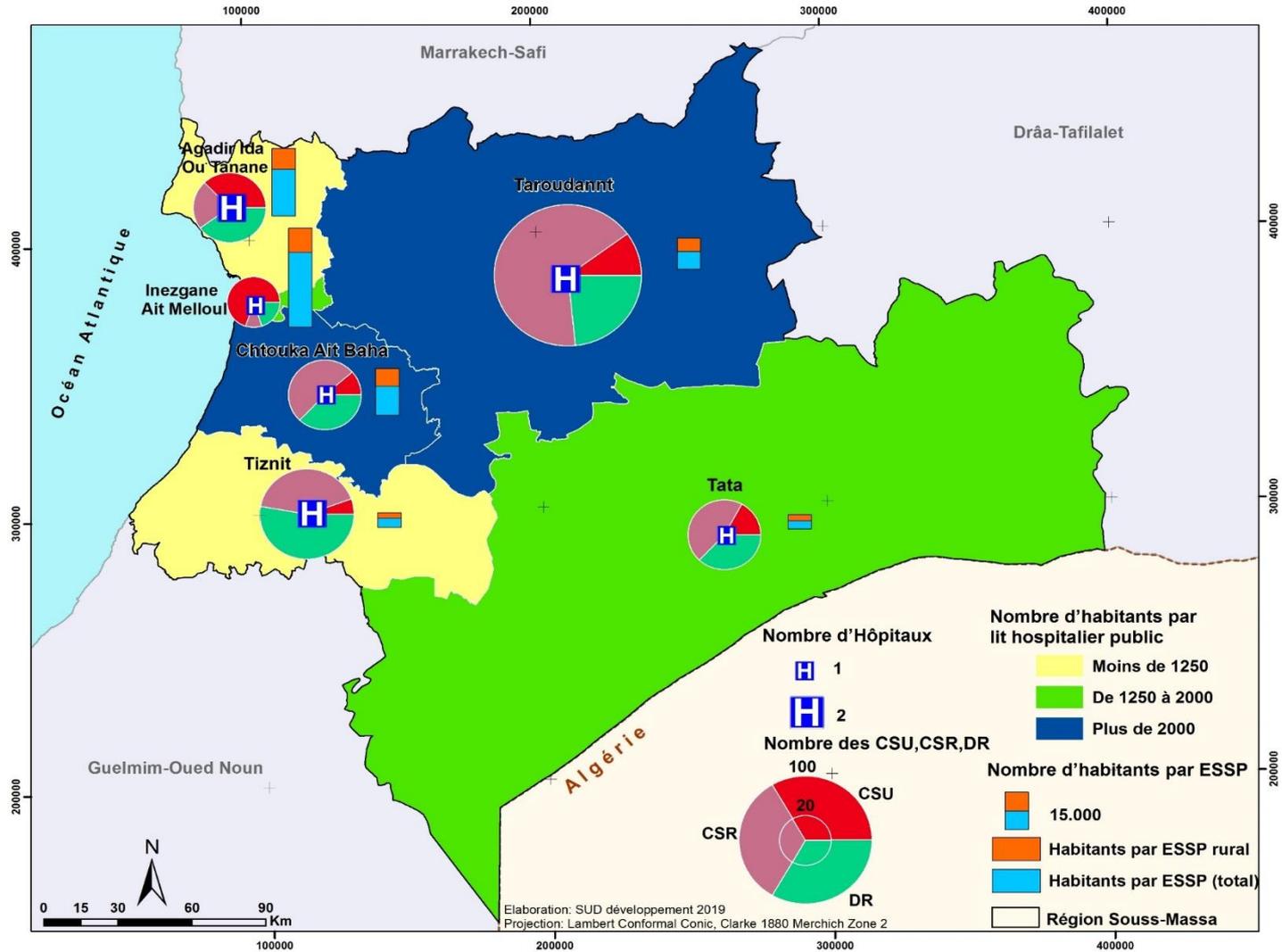


Source: carte sanitaire 2019 du Ministère de la Santé

Les équipements de santé



Carte n°14 : Niveau d'équipement en infrastructures sanitaires sur la base de ratios hts/ESSP et hts/lit hospitalier, en 2019



Les équipements collectifs

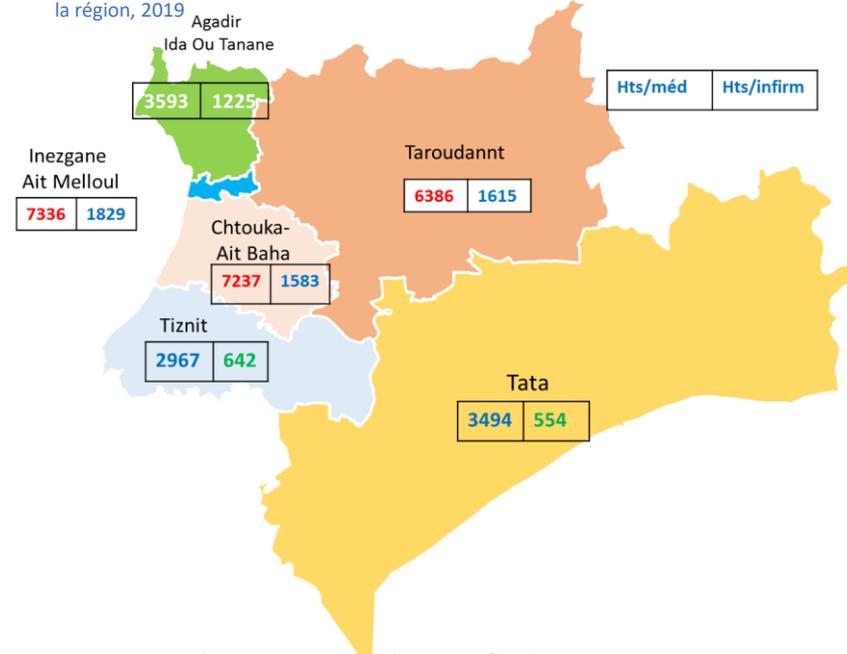
Encadrement médical

L'encadrement médical public est assuré, au niveau de la région de Souss Massa, par 233 médecins généralistes, 324 médecins spécialistes, 18 chirurgiens dentistes et 9 pharmaciens. La préfecture d'Agadir Ida Outanane dispose à elle seule de 33% du corps médical, suivie de la province de Taroudannt avec 23%. La province de Tata ne dispose que de 6% du corps médical.

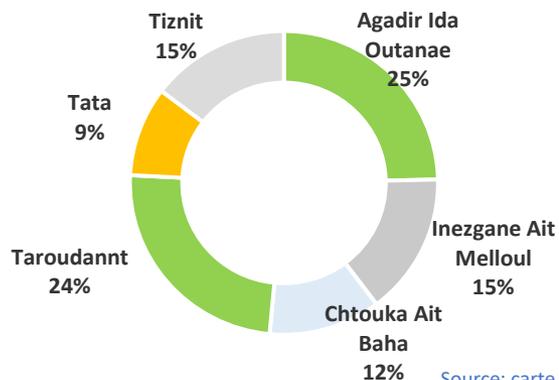
Sur la base des ratios nombre d'habitants par médecin public et par infirmier public, la région est sous-encadrée en médecins avec 5099 habitants par médecin public contre 3103 hts/médecin au niveau national. Les préfectures/provinces d'Inezgane Ait Melloul, de Chtouka Ait Baha et de Taroudannt sont les moins encadrées en médecins.

Pour le personnel paramédical, la région dispose d'un effectif de 2179 personnes répartis presque comme celui du corps médical avec une proportion importante à Agadir Ida Outanane et Taroudannt avec respectivement 25% et 24% du personnel paramédical de la région. La province de Tata est la moins encadrée avec 9% du corps paramédical de la région.

Schéma n°5 : Nombre d'habitants pour 1 médecin public et pour 1 infirmier par province de la région, 2019

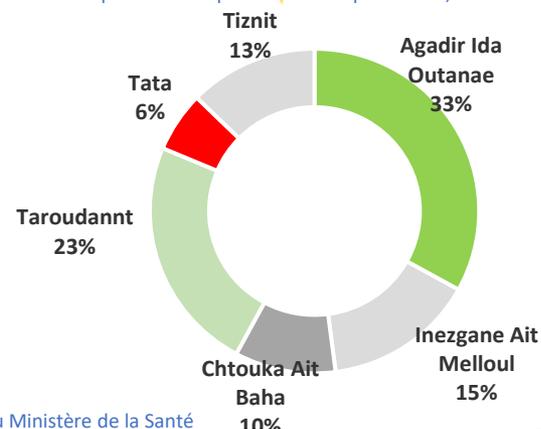


Graphe n°29 : Repartition du personnel paramédical, en 2019



Source: carte sanitaire 2019 du Ministère de la Santé

Graphe n°30 : Repartition du corps médical, en 2019



Les équipements collectifs



En plus des équipements scolaires, universitaires et sanitaires, la région dispose de nombreuses autres équipements collectifs dont les équipements sportifs et les équipements socio-culturels. Le nombre et la répartition par préfecture/provinces de ces équipements sont récapitulés dans les tableaux ci-après. L'analyse de la répartition de ces équipements montre que les provinces de Tata et Chtouka Ait Baha sont les moins dotées en équipements sportifs et socio-culturels. À signaler qu'il est prévu de construire un centre culturel et une médiathèque à Agadir ainsi qu'un centre culturel de proximité à Tata et un autre à Tiznit.

Tableau n°20 : Equipements Sportifs par préfecture/province

Préfecture/ Province	CSSP	terrain en gazon syn	Salle omnisport	grand stade	Piscine	Salle athlétisme	Golf	total
Agadir Ida Outanane	11	3	3	1	1	3	3	25
Chtouka Ait Baha	3		1		0	2		6
Inezgane Ait Melloul		2	1		2		2	7
Taroudant	11	1	2		2			16
Tata	13		1		0	1		15
Tiznit	9	1	2		1	2		15
Région	47	7	10	1	6	8	5	84

CSSPI: Centre socio-sportif de proximité

Source: annuaire statistique HCP, 2018 et site web du Ministère de la Jeunesse et des Sports

Tableau n°21 : Equipements socio-culturels par préfecture/province

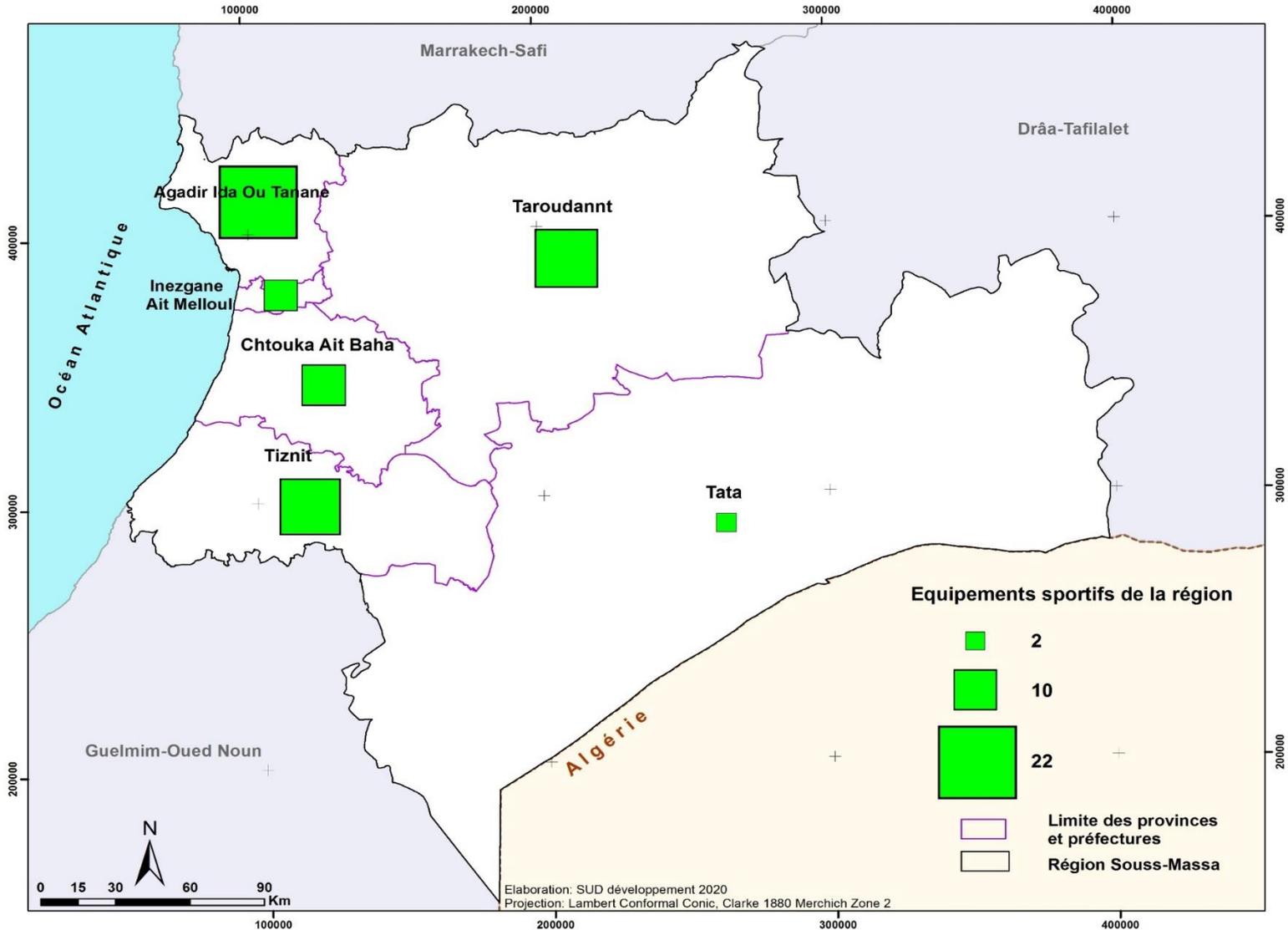
Préfecture/ Province	médiathèque, point de lecture	Conser-vatoire	salle de cinéma	centre culturel	Foyer féminin	maison de quartier	maison de jeunes	total
Agadir Ida Outanane	15	1	3	8	3	5	3	38
Chtouka Ait Baha	5		1		1	4	5	16
Inezgane Ait Melloul	9	1	1	4	2	6	5	28
Taroudant	19		2	7	8	8	8	52
Tata	10			4	2		7	23
Tiznit	15	1	1	6	5		3	31
Région	73	3	8	29	21	23	31	188

Source: données collectées par le BET SUD

Les équipements collectifs



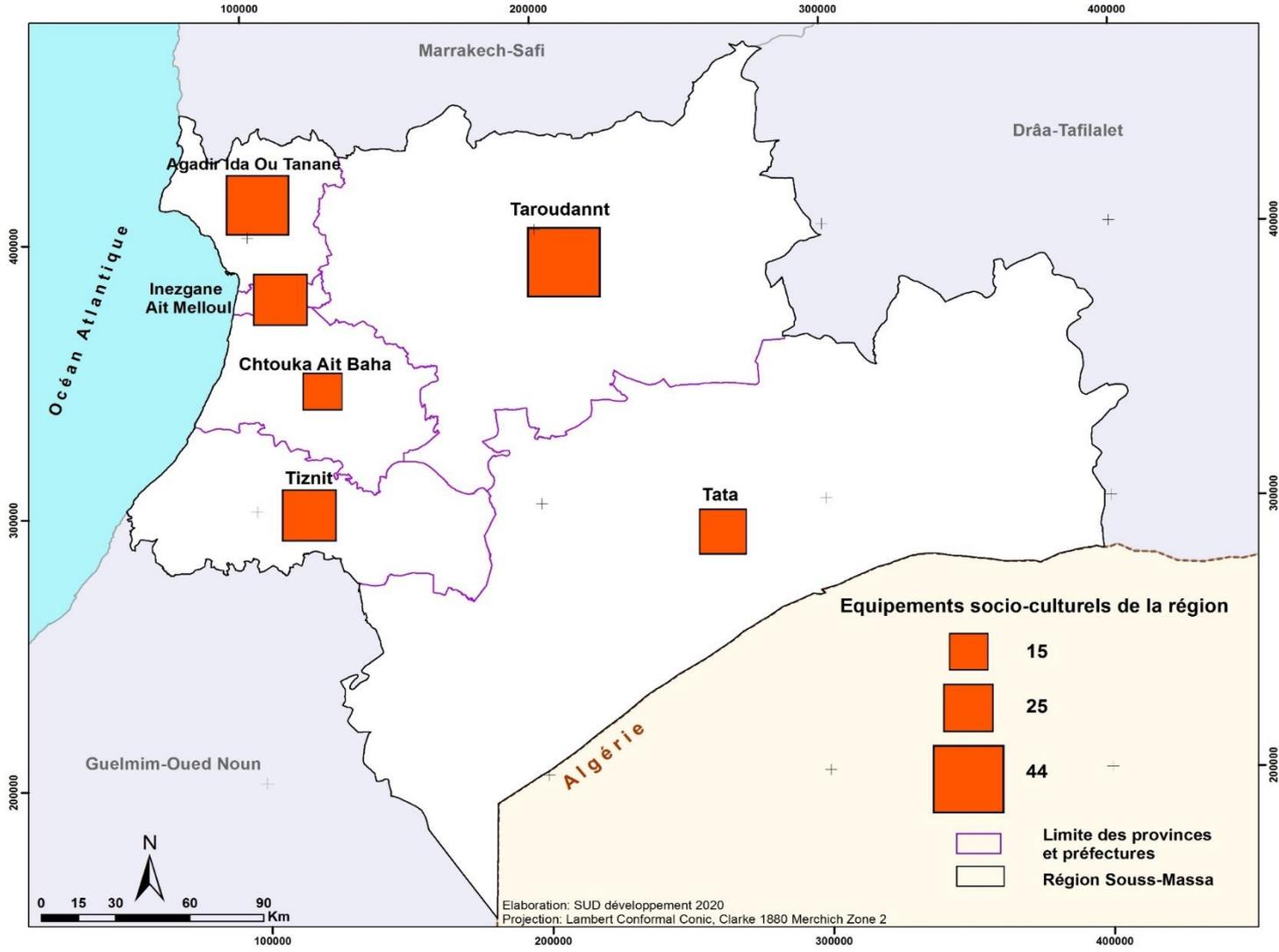
Carte n°15 : Carte des équipements sportifs



Les équipements collectifs



Carte n°16 : Carte des équipements socioculturels





Les équipements collectifs

Problématiques et enjeux

	Infrastructures scolaires	Infrastructures sanitaires	Équipements sportifs et socioculturels
Problématiques	<ul style="list-style-type: none"> • Une disparité territoriale en matière d'équipements en établissements scolaires avec un besoin plus important dans les provinces de Chtouka Ait Baha et de Taroudannt pour tous les niveaux et dans la préfecture d'Agadir Ida Outanane pour le niveau secondaire qualifiant en milieu rural. • fort encombrement des classes d'enseignement pour le niveau secondaire collégial ; le plus fort encombrement se retrouve dans la préfecture d'Agadir Ida Outanane et la province de Chtouka Ait Baha; • pour les établissements de formation professionnelle, il y a une disparité territoriale quant au nombre d'établissements, la province de Tata étant la moins équipée; • Pour l'enseignement universitaire, il y a une grande disparité territoriale en matière d'établissements dans la région avec une forte concentration dans la préfecture d'Agadir Ida Outanane et une affluence vers les disciplines à faible employabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> • La région de Souss Massa reste sous-équipée en infrastructures sanitaires avec une disparité entre les provinces pour lesquelles la province de Tata est la moins équipée ; • Sur la base du ratio nombre d'habitants/ESSP, les préfectures d'Inezgane Ait Melloul et d'Agadir Ida Outanane sont les moins dotées en établissements de soins de santé primaire (ESSP). Par ailleurs, sur la base du ratio nombre d'habitants par lit hospitalier, les provinces de Chtouka Ait Baha, Taroudannt et Tata sont les moins dotées. Toute la région enregistre un manque en établissements socio-médicaux. • Pour l'encadrement médical, les ratios nombre d'habitants par médecin et par infirmier montrent que la région est sous-encadrée en médecins. Il y a également un grand déséquilibre entre les provinces en matière d'encadrement sanitaire <ul style="list-style-type: none"> ○ La préfecture d'Inezgane Ait Melloul et les provinces de Chtouka Ait Baha et Taroudannt sont les moins encadrées en médecins. ○ Pour le personnel paramédical, la province de Tata est la moins encadrée avec 9% du corps paramédical de la région. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Manque d'équipements sportifs en référence aux normes de programmation des équipements sportifs (1 terrain pour 10000 hts, ...) ○ Manque d'équipements socio-culturels dans la région (1 théâtre, 2 musées, 3 conservatoires qui restent insuffisants au vu des normes de programmation des équipements collectifs),
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'effort de construction de nouveaux établissements d'enseignement • Donner la priorité aux provinces les moins équipées • Encourager l'inscription des étudiants dans les disciplines employables 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer une meilleure répartition des établissements sanitaires et équiper les différentes préfectures/provinces par des établissements socio-médicaux; • Améliorer l'encadrement sanitaire de la région avec du personnel médical et paramédical nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager plus d'équipements sportifs et socio-culturels pour encadrer les jeunes et développer leur épanouissement.

Les équipements collectifs



Analyse SWOT

Faiblesses

- Existence de zones encore enclavées qui freine le développement des services de base et l'accès à ces services;
- disparité territoriale des infrastructures et services de base;
- L'économie régionale n'arrive pas à répondre aux besoins d'emploi des actifs de la région.
- Non adéquation de la formation aux besoins du marché de l'emploi;
- fort encombrement des classes d'enseignement pour le niveau secondaire collégial;
- forte affluence des étudiants vers les disciplines à faible employabilité;
- Faible encadrement sanitaire et grand déséquilibre entre les provinces quant à cet encadrement.

Forces

- Position stratégique de la région au centre du pays et au croisement des liaisons entre le nord et le sud et vers les pays d'Afrique;
- Développement du tourisme et des unités industrielles ayant besoin d'un personnel qualifié;
- Amélioration des moyens de communication qui facilitent l'accès aux services de base ;

Menaces

- Détérioration des conditions de vie des populations de la région;
- Manque de cohésion sociale;
- Emigration de la région du Sud et des pays d'Afrique vers la région de Souss Massa.

Opportunités

- Instructions Royales pour faire de la région du Souss Massa une région d'échange entre le nord et le sud et de la doter des infrastructures nécessaires;
- importante offre d'emploi de personnel hautement qualifié notamment dans les métiers liés au tourisme et l'agroalimentaire;
- Les nouvelles stratégies de développement de la formation professionnelle, d'amélioration de l'éducation de base et d'amélioration des offres de soins de santé (SROS);

Conclusion



La région Souss Massa est dotée d'un réseau routier classé d'une longueur de 5299,24 km qui représente 9,2% du réseau routier au niveau national avec 78,9% revêtu contre 75,5% au niveau national. La répartition du linéaire du réseau routier par province montre que la préfecture d'Inezgane Ait Melloul a le plus faible linéaire.

En rapportant le linéaire de routes revêtues à la surface et à la population, on relève que la province de Tata a la plus faible densité spatiale avec 3,07kmr/100km² et que la préfecture d'Inezgane Ait Melloul a la plus faible densité sociale mais la plus importante densité spatiale. Par ailleurs, la région de Souss Massa a le 8^{ème} rang au vu de la densité spatiale du réseau.

Par ailleurs, outre les 62 km d'autoroutes qui traversent la région et les 172km de voies express, plus de 49% des routes revêtues ont une largeur de chaussée supérieure à 6m contre 50% au niveau national. La plus importante proportion de routes étroites se trouve dans la province de Taroudannt avec 43%.

Caractérisant l'état de la chaussée, Près de 77,6% du réseau routier revêtu de la région est globalement dans un état acceptable en 2018 contre 60,6% au niveau national. Le réseau le plus dégradé se retrouve dans les provinces de Chtouka Ait Baha et de Taroudannt.

La région de Souss Massa dispose également d'environ 4138 km de routes non classées majoritairement à l'état de piste. 38% de ce réseau se trouve dans la province de Taroudannt et 59% de son linéaire dans un relief montagneux.

Concernant les autres infrastructures de transport, la région abrite un seul aéroport excentré par rapport à plusieurs zones du territoire régional, qui peut accueillir 3 millions de passagers par an et un seul port commercial qui peut traiter 6 millions de tonnes de marchandises par en plus de ses autres activités de pêche, de croisière et de réparation navale. En outre, la région n'est pas encore desservie par le réseau ferroviaire.

Concernant les équipements collectifs, les zones rurales de la région sont bien desservies en eau potable et en électricité. Certains centres connaissent toutefois des situations de pénurie d'eau potable en période d'estivage. Pour les équipements scolaires, il a été relevé une disparité territoriale en matière d'établissements scolaires; la province de Tata étant la moins dotée en établissements scolaires et un encombrement des classes pour le niveau secondaire collégial avec une moyenne régionale de 34 élèves par classe et un maximum de 37 élèves par classe dans la préfecture d'Agadir Ida Outanane. Pour l'enseignement universitaire, il a été constaté une forte affluence vers la discipline des sciences juridiques, économiques et sociales.

En ce qui concerne les équipements sanitaires, il a été également relevé une disparité territoire puisque les préfectures d'Inezgane Ait Melloul et d'Agadir Ida Outanane sont les moins dotées en établissements de soins de santé primaire (ESSP) avec respectivement un ratio de 18787 hts/ESSP et de 30080 hts/ESSP.

La région enregistre aussi un sous-encadrement médical et une disparité territoriale de cet encadrement. La région enregistre en effet un ratio de 5099 habitants par médecin contre 3103 hts/médecin au niveau national. La préfecture d'Inezgane Ait Melloul et les provinces de Chtouka Ait Baha et Taroudannt sont les moins encadrées en médecins.

Pour le personnel paramédical, la région a un ratio meilleur que celui du pays mais la préfecture d'Inezgane Ait Melloul et les provinces de Chtouka Ait Baha et Taroudannt restent sous encadré par ce personnel.



5

Systemes de transport et mobilité intra et suprarégionale



Sommaire

Introduction	230
Systèmes de transport	231
Transport routier	231
Transport interurbain	232
Transport rural	233
Transport aérien	234
Transport maritime	237
Mobilité suprarégionale	238
Mobilité intra régionale	241
Enjeux et problématiques	255
Analyse SWOT	256
Conclusion	257

Introduction



La fonction des transports est primordiale pour l'expansion d'une économie basée essentiellement sur les échanges et pour assurer des conditions d'un développement social assurant l'accès aux services de base. Il constitue également un facteur essentiel de compétitivité et d'attractivité des différents territoires.

Plusieurs modes de transport contribuent à satisfaire les besoins de déplacements des personnes et d'échanges de biens: la route, le rail, l'aérien et le maritime.

Parmi ces différents modes, les études de mobilité montrent que le transport routier reste le mode le plus prépondérant puisqu'il assure 90% de la mobilité des personnes, 75% des flux des marchandises hors phosphates . Il est un des secteurs clés de l'économie nationale et représente 6% du PIB et 9% de la valeur ajoutée du secteur tertiaire. Il absorbe 34% de la consommation nationale de l'énergie et emploie environ 200.000 personnes

Par ailleurs, à l'instar de nombreux pays, le Maroc est confronté à des changements profonds qui résultent en particulier de l'exode rural, la croissance urbaine, la croissance démographique et la diversification de l'économie qui se traduisent par une progression rapide de la demande de déplacements et de la motorisation. On assiste ainsi à des difficultés grandissantes dans le domaine de la mobilité, en particulier, à l'insuffisance des transports publics et les phénomènes de congestion et de difficultés de stationnement dans la plupart des grandes agglomérations.

Aujourd'hui, les questions de la mobilité et du transport prennent une place très importante dans la gestion durable du territoire. Les modes de transport se mettent de plus en plus en concurrence pour la recherche de solutions novatrices pour augmenter leur attractivité pour satisfaire les attentes des usagers et assurer à la fois la modernité et le développement durable.

Par sa situation stratégique au centre du pays et au carrefour vers l'Afrique, la région de Souss Massa est appelée à jouer un rôle moteur dans les échanges entre le nord et le sud. Elle doit bénéficier des différentes ressources lui permettant de répondre aux grands besoins de mobilité intra et suprarégionale.

Actuellement, les déplacements des personnes et des biens dans la région sont assurés exclusivement par la route à l'intérieur de la région et de manière prédominante avec les autres régions puisque la région n'est pas encore connectée au réseau ferroviaire et le transport aérien domestique reste limité aux déplacements longue distance entre la capitale de la région et d'autres villes du pays.

Le présent rapport présente les résultats d'un diagnostic territorial des systèmes de transport et de la mobilité intra et supra régionale et relève leurs forces et faiblesses en vue de dégager des orientations permettant de les mettre à niveau et accompagner le développement économique et social de la région de Souss Massa.

Systèmes de transport

Transport routier

Le transport routier est un des secteurs clés de l'économie nationale. Il représente 6% du PIB et 9% de la valeur ajoutée du secteur tertiaire. Il assure 90% de la mobilité des personnes, 75% des flux des marchandises hors phosphates, absorbe 34% de la consommation nationale de l'énergie et emploie environ 200.000 personnes.

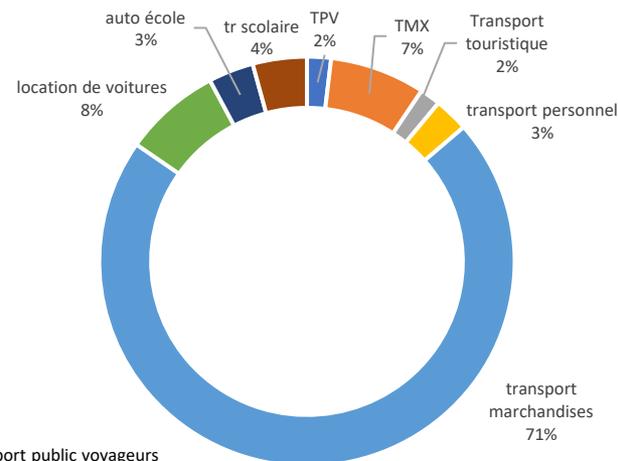
Le transport public interurbain assure, dans la région Souss Massa, les échanges entre les différentes communes des provinces de la région et les autres villes ainsi qu'entre les villes et les autres régions. Il joue un rôle primordial dans le fonctionnement de l'économie régionale notamment dans le bien-être des populations. Le gros des déplacements de longue distance de la population de la région se focalise sur Marrakech et le bipôle Rabat-Casablanca. Ces déplacements se font essentiellement par autocars. Les autres déplacements à l'intérieur de la région se font par taxis. L'offre de transport public interurbain dans la région comprend 941 autocars, 3387 taxis de 1ère catégorie et 289 véhicules de transport mixte.

L'activité de transport routier dans la région emploie également 9422 entreprises et intéresse les activités de transport du personnel, de transport de marchandises, de transport touristique, de transport scolaire, de location de voitures et d'enseignement de la conduite automobile.

Parmi ces activités de transport, le nombre de sociétés de transport de marchandises représente 71% du nombre de sociétés dans la même activité et utilisent un parc de 16230 camions. La répartition de ces sociétés de transport de marchandises par province montre que la province de Taroudannt abrite 41,5% suivie d'Agadir Ida Outanane avec 26,4% et Inezgane Ait Melloul avec 21,4%.

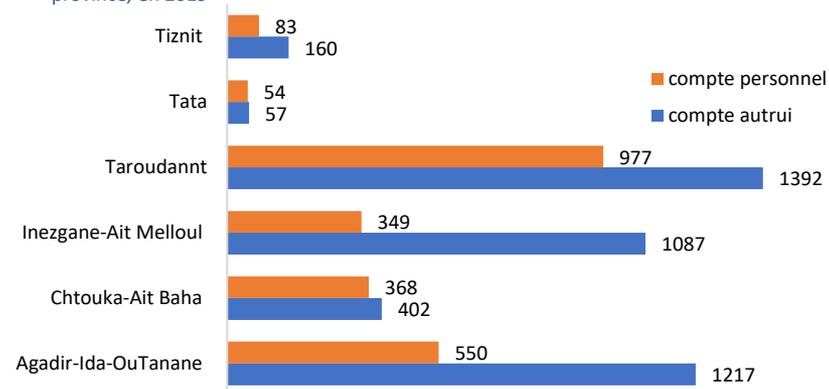


Graphe n°1 : Répartition des sociétés de transport routier par activité, en 2019



TPV: Transport public voyageurs
TMX: Transport mixte

Graphe n°2 : Répartition de l'activité transport de marchandises par province, en 2019



Source: DRETLE_Souss Massa/METLE



Systèmes de transport

Transport public voyageurs

Pour le transport public des voyageurs, la région de Souss Massa dispose de 4 gares routières (Agadir Ida Outanane, Inezgane, Tata, Tiznit) et un parc de 941 autocars dont 191 basés (prenant le départ de la région), 160 terminus et 590 autocars transitant.

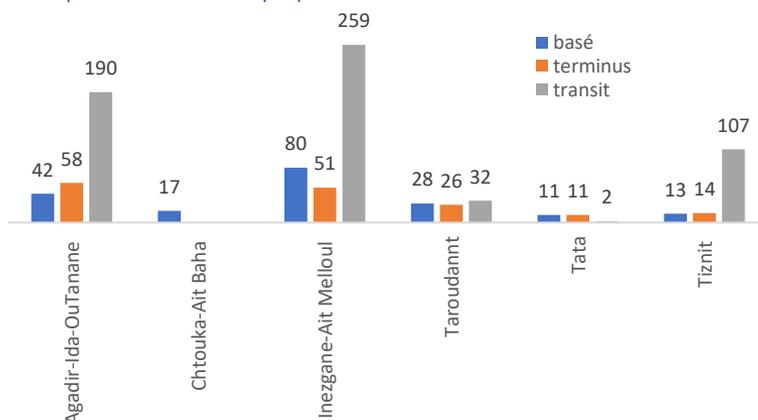
L'analyse de la situation du transport public voyageurs montre que les provinces de Chtouka Ait Baha et Tiznit n'ont pas de gare routière et qu'il n'y a pas d'autocar terminus à la province de Chtouka Ait Baha.

Par ailleurs, la répartition du parc global des autocars par préfecture/province montre les préfectures d'Inezgane Ait Melloul et d'Agadir Ide Outanane sont les mieux dotées avec respectivement 41% et 31% du parc des autocars qui dessert la région; les provinces de Chtouka Ait Baha et de Tata sont les moins dotées avec respectivement 2% et 3% dudit parc.

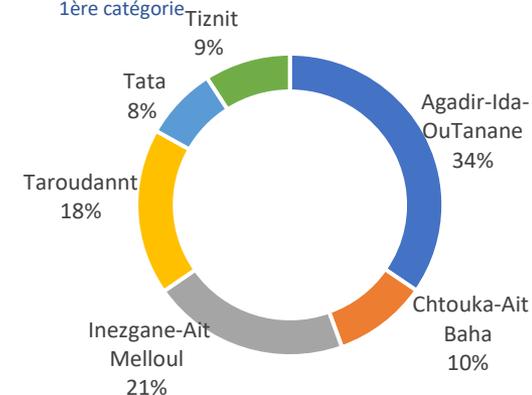
Par catégorie d'autocars, les autocars de transit représentent 62,7% du parc d'autocars et leur répartition suit celle du nombre global des autocars.

On peut donc conclure que les provinces de Tata et de Chtouka Ait Baha sont mal servies par les autocars de transport de voyageurs. Ces autocars sont complétés par les taxis de 1^{ère} catégorie qui assurent le transport intra région.

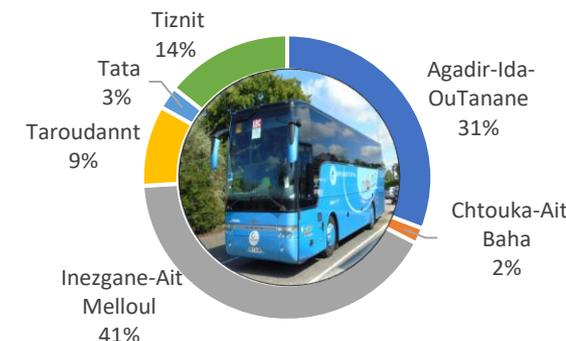
Graphe n°6 : Répartition des autocars par province



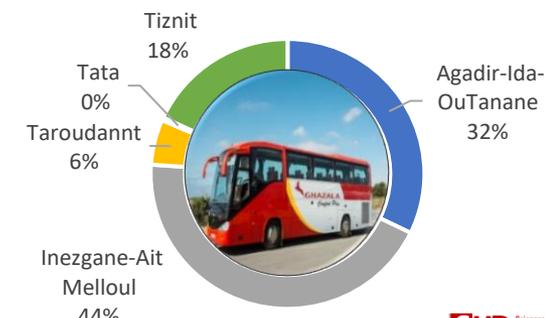
Graphe n°3 : Répartition des taxis de 1^{ère} catégorie



Graphe n°4 : Répartition du parc autocars par province



Graphe n°5 : Répartition des autocars de transit



Systèmes de transport

Transport rural

En milieu rural, les populations se déplacent pour aller au souk, au travail, visiter la famille, à l'école, au centre de santé,... Le transport rural influe considérablement sur les conditions de vie des populations rurales dans l'accès aux services de base.

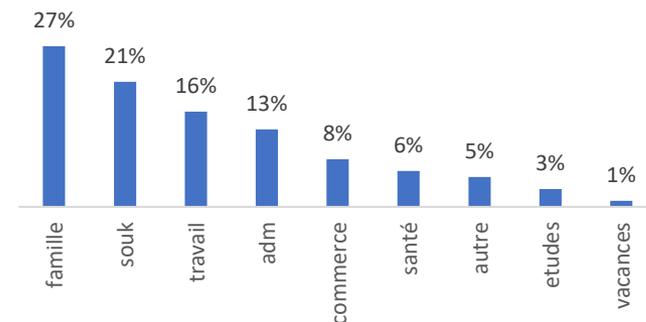
Avant même de prendre un moyen de transport, les populations doivent rejoindre une route carrossable en marchant à pied ou à dos de mulet et ensuite attendre un moyen de transport disponible.

Les études de proximité réalisées en 2012/2013 pour l'amélioration du transport en milieu rural ont abouti à des résultats décrivant les mauvaises conditions de ce transport dont souffrent les populations rurales :

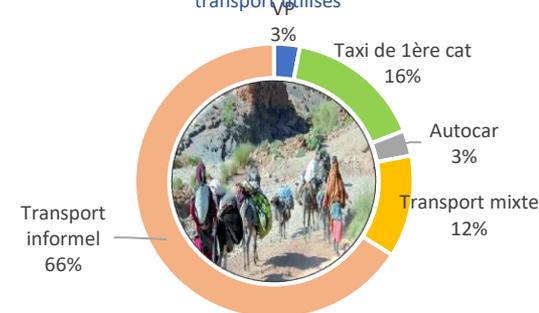
- Mauvais état des routes rurales empruntées;
- Mauvais état des véhicules utilisés;
- Mauvaises conditions de confort et de sécurité;
- Une prédominance du transport informel qui vient combler une défaillance des transports autorisés pour assurer le transport rural.

Aussi, les conclusions de l'ensemble des études sont les mêmes dans toutes les provinces à des proportions légèrement différentes selon le contexte de la province. Certaines conclusions sont résumées dans les tableaux et graphes suivants: motif des déplacements, temps d'attente d'un moyen de transport et répartition modale des moyens de transport utilisés.

Graphe n°7 : Motif des déplacements



Graphe n°8 : Répartition modale des moyens de transport utilisés



Graphe n°9 : Répartition modale du transport scolaire

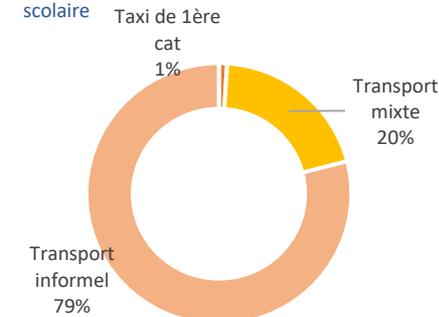


Tableau n°1 : Temps d'attente d'un moyen de transport

Temps d'attente	Jour souk	Jour normal
0 à 15 mn	18%	35%
16 à 30 mn	16%	14%
31 à 45 mn	9%	8%
46 mn à 1h	46%	35%
Plus d'1h	11%	8%

Source: étude de proximité dans la province de Taroudannt

Systèmes de transport



Transport aérien

Le trafic aérien dans la région de Souss Massa a enregistré en 2019 plus de 16396 mouvements d'avions pour le transport de 2.008.465 passagers répartis en 1.571.765 passages à l'international (78,2%) et 437.275 passagers pour les vols domestiques. Ce trafic passager représente 8,01% du trafic global au niveau des aéroports du pays.

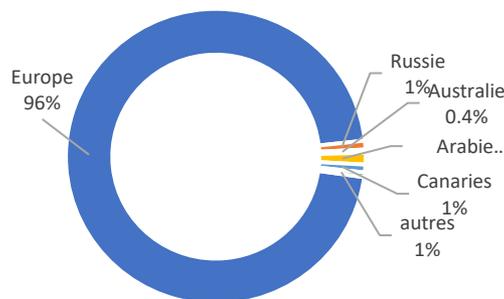
L'analyse de l'évolution du trafic de passagers dans l'aéroport d'Agadir-Al Massira a connu une récession entre 2010 et 2016 (dû en partie à la mise en service de l'autoroute Marrakech-Agadir) puis une bonne relance depuis 2016 en enregistrant une augmentation continue de:

- 15,8% entre 2016 et 2017 contre 11,6% au niveau national
- 24,5% entre 2017 et 2018 contre 10,5% au niveau national
- 4,46% entre 2018 et 2019 contre 11,18% au niveau national

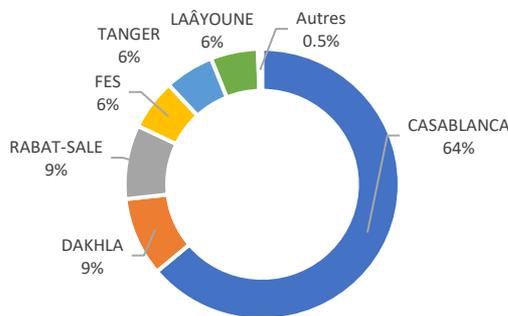
Le trafic à l'international a diminué entre 2018 et 2019 (-2,2%) contre une augmentation du trafic domestique (+38,7%). 96% du trafic de 2019 à l'international avec l'Europe dont 42% avec la France, 19% avec l'Allemagne et 16% avec l'Angleterre.

Les courbes de comparaison de l'évolution du trafic passagers dans les principaux aéroports du pays montrent que l'aéroport d'Agadir-Al Massira a toujours conservé sa position de 3^{ème} aéroport au niveau national.

Graphes n°10 : Répartition du trafic à l'international

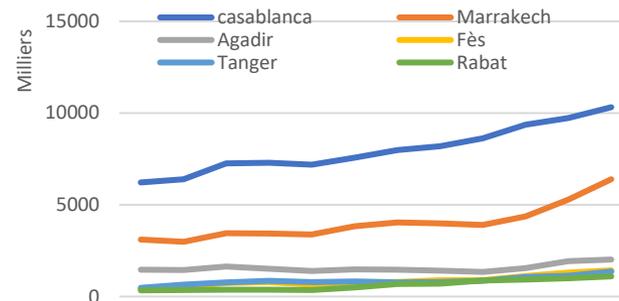


Graphes n°11 : Répartition du trafic domestique

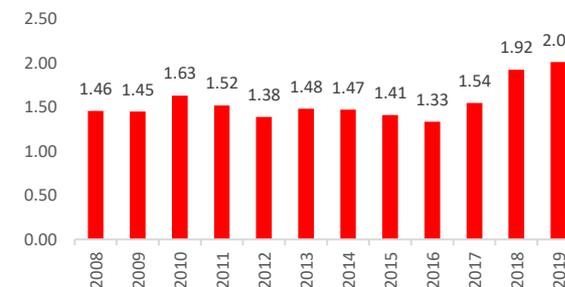


Source: ONDA

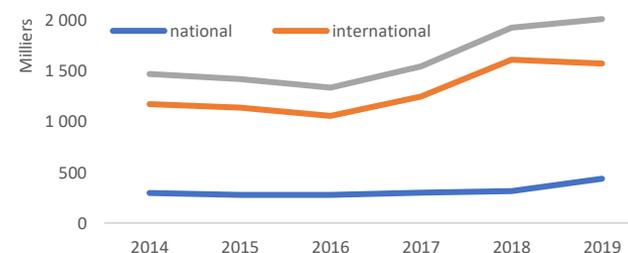
Graphes n°12 : Évolution du trafic aérien dans les différents aéroports du pays



Graphes n°13 : Évolution du trafic aérien dans la région Souss Massa



Graphes n°14 : Évolution du trafic aérien international et domestique dans l'aéroport d'Agadir



Source: ONDA

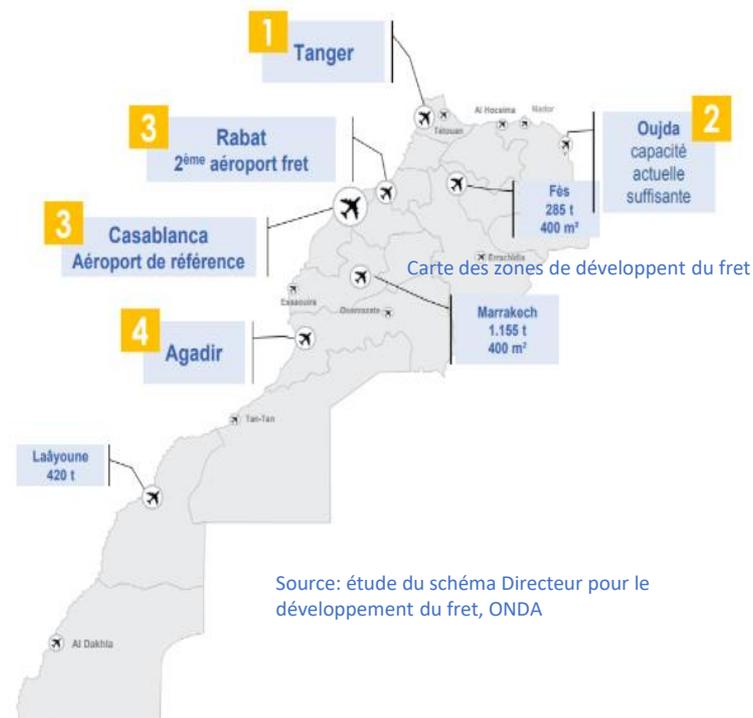
Systèmes de transport



Fret aérien

L'ONDA a réalisé l'étude du Schéma Directeur pour le développement du fret qui a analysé les pôles de compétitivité dans les différents aéroports du pays et a conclu que les installations fret doivent être dans les aéroports de Casablanca, de Rabat, de Tanger et d'Agadir. L'objectif est d'atteindre les 100 000 tonnes de fret aérien à l'horizon 2020 et 182 000 tonnes à l'horizon 2035. Le Schéma Directeur suscit  vise l'accompagnement de cette croissance qui pour l'instant se concentre sur l'a roport de Casablanca qui traite 90 % du volume de fret a rien du pays.

l'a roport de Casablanca sera celui de la zone centre en compl mentarit  avec l'a roport de Rabat. L'a roport de Tanger accueillera le p le de fret a rien de la zone nord et la plateforme d'Agadir celui de la zone sud. Le quatri me p le sera implant    l'a roport d'Oujda, couvrant la zone de l'Oriental.



Source:  tude du sch ma Directeur pour le d veloppement du fret, ONDA

Systèmes de transport



Fret aérien dans l'aéroport d'Agadir

L'analyse de l'évolution du fret dans l'aéroport d'Agadir Al Massira montre que le tonnage manipulé reste faible et subit d'importantes fluctuations entre 2010 et 2019. Le maximum du tonnage transporté a été enregistré aux extrêmes de cette période, en 2010 puis en 2019.

On relève également que depuis 2015 le tonnage au départ dépasse 200 tonnes par an et que la fluctuation se retrouve au niveau du fret à l'arrivée.

Graphe n°15 : Évolution du trafic fret dans l'aéroport d'Agadir Al Massira

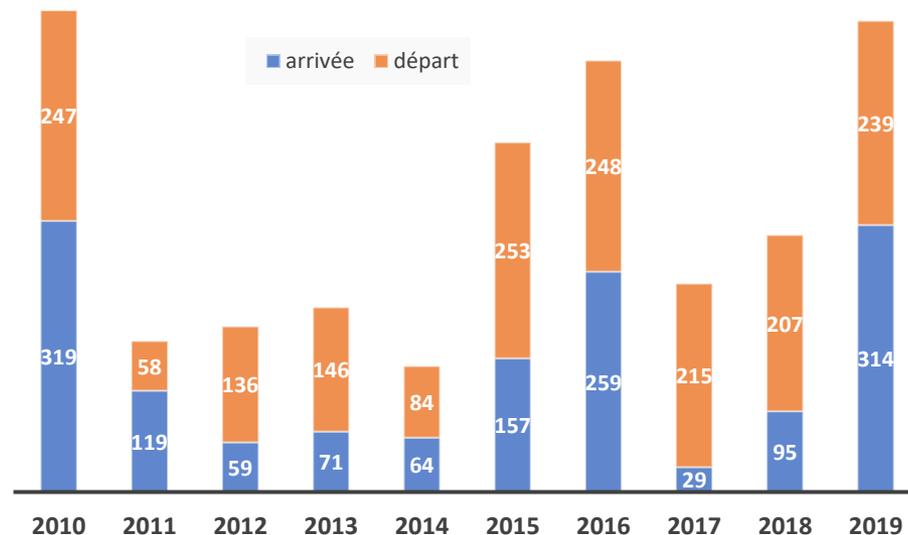


Tableau n°2 : Évolution du trafic fret (en tonnes) dans l'aéroport d'Agadir

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
arrivée	318,65	119,03	58,56	70,96	64,04	157,23	258,85	29,38	95	313,78
départ	246,82	58,06	135,7	145,93	83,78	253,37	247,84	215,22	206,74	239,49
total	565,47	177,09	194,26	216,89	147,82	410,6	506,69	244,6	301,74	553,27

Source: ONDA

Systèmes de transport

Transport maritime

Comme présenté dans la partie infrastructures, le port d'Agadir est un port polyvalent qui assure les fonctions de transport de marchandises, de pêche et de plaisance.

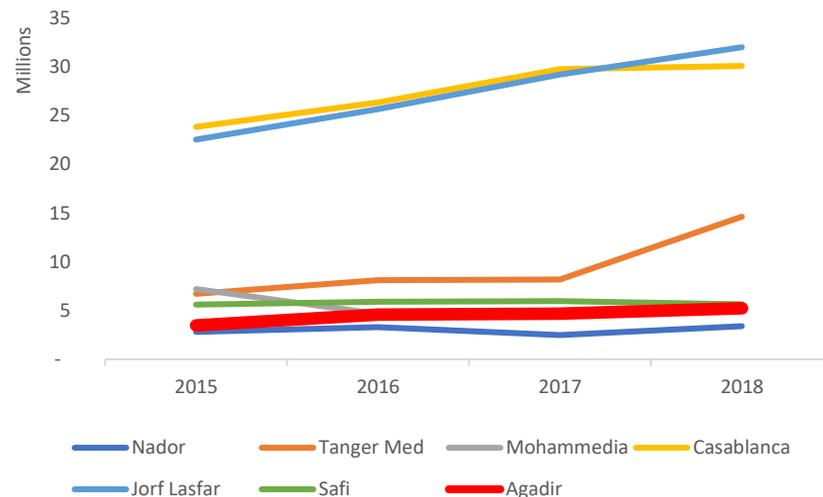
Pour le transport de marchandises, il peut traiter jusqu'à 6 millions de tonnes de marchandises par an prévue à l'horizon 2030.

En 2019, le port d'Agadir a traité 5.075.678 tonnes de marchandises contre 5.257.435 tonnes en 2018 soit une diminution de -3,5%. Il représente 5,8% du trafic global au niveau national des ports gérés par l'ANP. Ce trafic est réparti en 3.027.405 tonnes à l'import et 2.048.273 tonnes à l'export.

- A l'import : des céréales, du charbons et coke, des hydrocarbures et de diverses marchandises ; le trafic des céréales et des aliments de bétail a enregistré une augmentation contre le cabotage des hydrocarbures qui a évolué à la baisse;
- A l'export : des agrumes et primeurs, du poisson congelé, des minerais et diverses marchandises. Le trafic du clinker et de la barytine a enregistré une augmentation alors que le tonnage des agrumes exportées a connu une baisse de 19% entre 2018 et 2019.

Les courbes ci- contre donnent l'évolution du trafic de marchandises dans les principaux ports du royaume. Ces courbes montrent que l'évolution du trafic de marchandises au port d'Agadir reste faible et qu'il se situe au 5^{ème} rang.

Graphe n°16 : Évolution du trafic maritime dans les principaux ports du Maroc



Source: ANP

Tableau n°3 : Évolution du trafic commercial par nature dans le port d'Agadir

produit	import					produit	export				
	2015	2016	2017	2018	2019		2015	2016	2017	2018	2019
TC-tonnage	523 826	719 647	698 073	684 034	593 480	TC-tonnage	1 161 600	1 307 663	1 289 102	1 253 549	1 159 435
céréales	487 074	972 019	590 243	573 531	691 136	clinker	252 193	245 276	639 120	642 195	647 799
Gasoil	107 534	211 949	260 801	385 684	347 902	agrumes	81 912	70 354	81 748	83 053	67 045
Butane	180 578	202 046	221 355	214 038	227 585	cuivre	80 698	44 956	51 419	103 054	66 872
aliments bétail	140 754	191 894	202 170	238 826	285 309	divers conv	30 299	22 160	25 618	22 419	19 830
huiles	149 307	157 250	124 864	185 944	156 398	barytine	48 661	14 202	-	20 999	41 214
charbon	45 224	108 302	146 082	211 002	96 579						
cabotage											
Gasoil	350 867	282 729	205 728	140 193	206 533	Clinker	49 362	47 590	48 710	82 165	6 000
Essence	15 562	13 198	17 951	7 580	9 087						
Kérosène	24 986	-	-								

Source: ANP

Mobilité suprarégionale

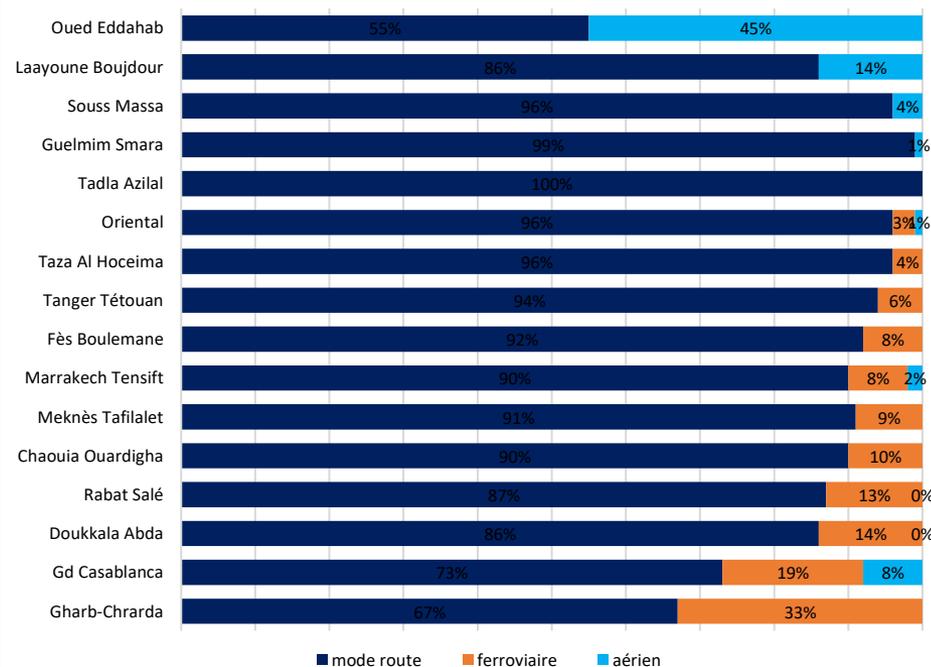


Accessibilité aux différents modes de transport

L'étude du Schéma Directeur de la Mobilité Nationale a montré que:

- 66% de la population marocaine bénéficie d'une bonne accessibilité au réseau de transport mais il existe de fortes disparités de cette couverture entre les différentes régions et les différentes provinces
- La spécificité démographique et économique de chaque province a engendré une concentration des infrastructures de transport, notamment les infrastructures terrestres:
 - 85% de la population est à moins d'une heure d'une autoroute,
 - 64% de la population est à moins d'une heure d'un aéroport,
 - 55% de la population a accès à une gare ferroviaire,
- La sollicitation des infrastructures de transport se caractérise par de grandes hétérogénéités avec une forte pression sur certaines infrastructures et une sous-utilisation de certaines autres
- La mobilité interprovinciale de voyageurs est largement dominée par le mode routier, à l'exception du Gharb dominé par le ferroviaire et des provinces du Sud fortement consommatrices de transport aérien. Cette dominance du mode routier va croître avec l'augmentation du taux de motorisation,
- 10 axes routiers supportent 50% du flux de transport des personnes,

Graphe n°17 : Répartition modale des moyens de déplacements par région



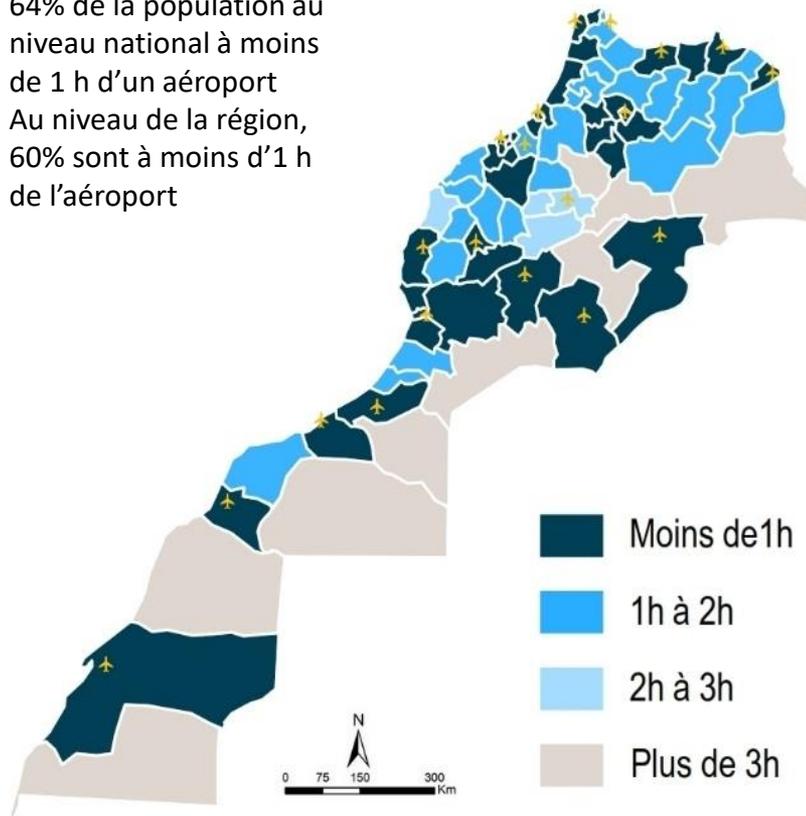
Source: Schéma Directeur de la mobilité nationale, METLE

Mobilité suprarégionale



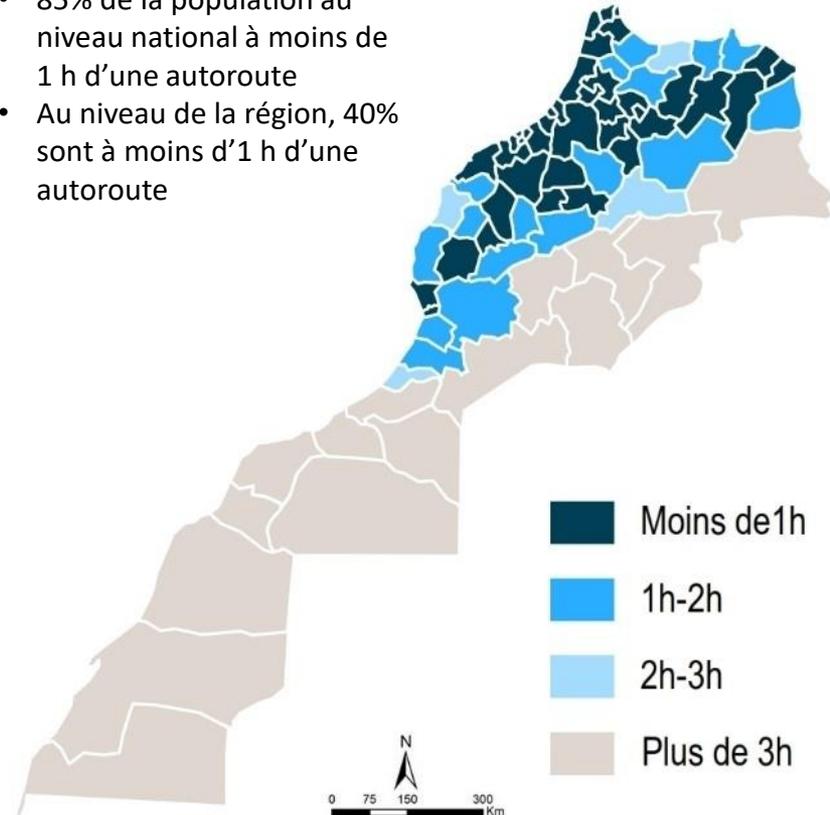
Accessibilité au réseau aéroportuaire

- 64% de la population au niveau national à moins de 1 h d'un aéroport
- Au niveau de la région, 60% sont à moins d'1 h de l'aéroport



Accessibilité au réseau autoroutier

- 85% de la population au niveau national à moins de 1 h d'une autoroute
- Au niveau de la région, 40% sont à moins d'1 h d'une autoroute



Source: Schéma Directeur de la mobilité nationale, METLE

Mobilité suprarégionale

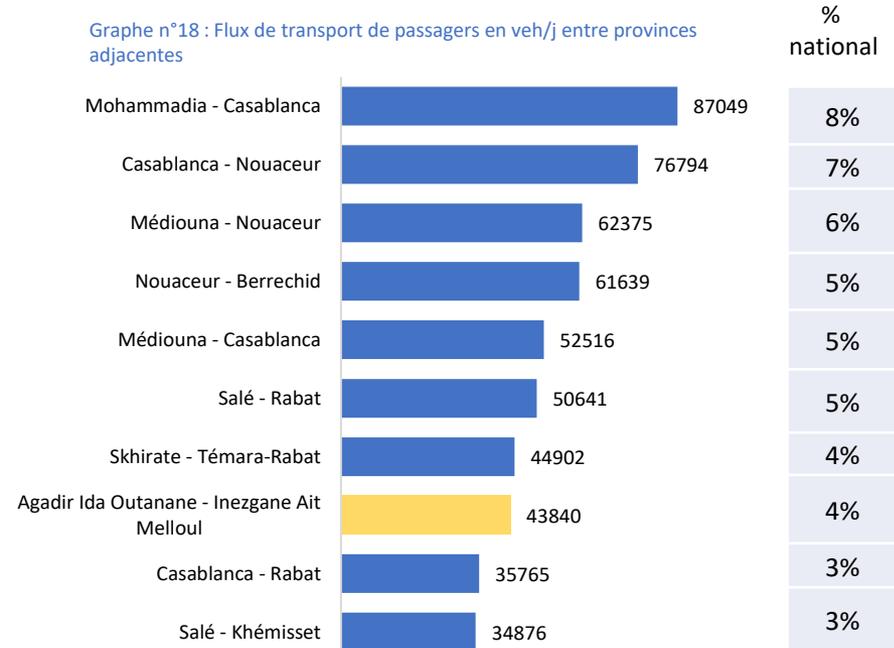


Déclinaison du Schéma Directeur de la Mobilité Nationale au niveau de la région

La déclinaison du Schéma Directeur de la Mobilité Nationale montre que:

- La province de Tata figure parmi les provinces à couverture très limitée par les transports,
- la région de Souss Massa n'est pas connectée au réseau ferroviaire,
- La liaison entre Agadir et Inezgane Ait Melloul figure parmi les 10 axes qui assurent le transport de 50% de la population marocaine,
- Le mode routier assure 96% du transport de personnes dans la région Souss Massa,
- La connexion de la région à l'autoroute a induit une diminution du trafic aérien dans la région, sachant que le temps du trajet Casablanca-Agadir est le même pour les deux infrastructures (4h30 pour l'autoroute et 4h pour l'aérien tenant compte du temps d'approche de l'aéroport sachant que le temps de vol n'est que d'une heure); le temps de parcours par route étant de 7h,
- Dans la région de Souss Massa, 40% de la population sont à moins d'une heure du réseau autoroutier et 60% de l'aéroport.

Graphe n°18 : Flux de transport de passagers en veh/j entre provinces adjacentes



Source: Schéma Directeur de la mobilité nationale, METLE



Mobilité intra régionale

Distance et temps de parcours vers les centres éloignés du chef lieu de la région

Le transport interurbain à l'intérieur de la région est conditionné par les infrastructures de transport, l'offre de transport et la qualité des services y afférents.

L'analyse spatiale de la région montre que certaines zones sont éloignées du pôle principale de la région (la ville d'Agadir) et ne bénéficient pas des infrastructures qui y sont installées (port, aéroport, université,...)

Les centres de la province de Tata sont à plus de 4h d'Agadir et Tafraoute à plus de 3h et ne sont pas bien reliés par le réseau routier et les moyens de transport.

Carte n°1 : Distances et temps entre agadir et les principaux centres de la région





Mobilité intra régionale

Mobilité intra régionale

Les déplacements interurbains à l'intérieur de la région et avec les autres régions se font en empruntant le réseau routier classé.

Sur l'ensemble du réseau routier au niveau national, la circulation a été évaluée en 2018 à 106,84 millions de véhicules*km/j contre 102,33 millions de véh*km/j en 2017. La part de cette circulation dans la région de Souss Massa est de 6,5 millions de véh*km/j soit 6,7% de la circulation au niveau du pays.

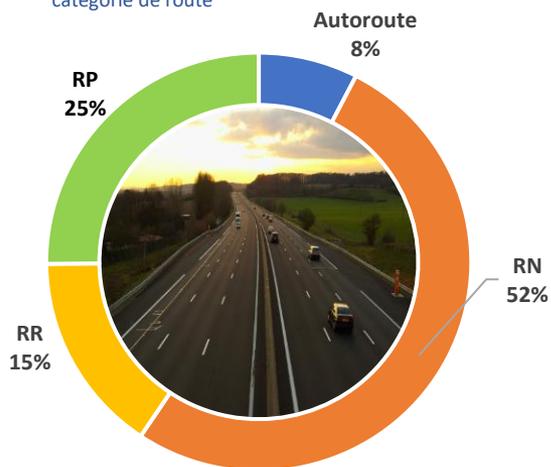
Au niveau national, 18,11% du trafic circule sur le réseau provincial qui représente 51,1% contre 40,72% qui passe sur le réseau national et 19,35% sur le réseau régional qui représente respectivement 23,8% et 21,6% du réseau sur lequel le comptage a été fait. Au niveau de la région Souss Massa, on constate que la grande part de la circulation est supportée par le réseau national (52%) qui représente 22% du réseau de la région.

Le réseau provincial qui représente 46% du réseau de la région est également bien circulé et supporte 25% de la circulation dans la région Souss Massa. Ce réseau assure essentiellement des dessertes locales et des communications à l'intérieur de la région. La circulation sur ce réseau a enregistré une forte augmentation de 26,15% par rapport au trafic de l'année 2017

Tableau n°4 : Circulation en millions de veh*km/j et son évolution depuis 2015

		Autoroute	RN	RR	RP	total
Maroc	circulation 2018	23,31	43,51	20,67	19,35	106,84
	%	21,82%	40,72%	19,35%	18,11%	100%
	évolution 2018/2017	3,92%	6,43%	0,68%	4,65%	4,41%
	circulation 2017	22,43	40,88	20,53	18,49	102,33
	%	21,92%	39,95%	20,06%	18,07%	100%
	évolution 2017/2016	5,11%	-3,56%	6,82%	12,81%	3,01%
	circulation 2016	21,34	42,39	19,22	16,39	99,34
	%	21,48%	42,67%	19,35%	16,50%	100%
Région Souss Massa	évolution 2016/2015	12,08%	3,52%	7,43%	3,60%	6,02%
	circulation 2015	19,04	40,95	17,89	15,82	93,7
	circulation 2018	0,494	3,38	1,01	1,64	6,524
	%	7,57%	51,81%	15,48%	25,14%	100%
	évolution 2018/2017	5,65%	12,29%	5,21%	26,15%	8,72%
	circulation 2017	0,4676	3,01	0,96	1,3	5,7376
	%	8,15%	52,46%	16,73%	22,66%	100%
	évolution 2017/2016	5,82%	-5,94%	-12,73%	18,18%	-14,68%
Région Souss Massa	circulation 2016	0,4419	3,2	1,1	1,1	5,8419
	%	7,56%	54,78%	18,83%	18,83%	100%
	évolution 2016/2015	5,47%	8,11%	34,15%	30,95%	8,27%
	circulation 2015	0,419	2,96	0,82	0,84	5,039

Graphique n°19 : Répartition du trafic 2018 par catégorie de route



Source: recueils de trafic 2015, 2016, 2017 et 2018 de la Direction des Routes/METLE



Mobilité intra régionale

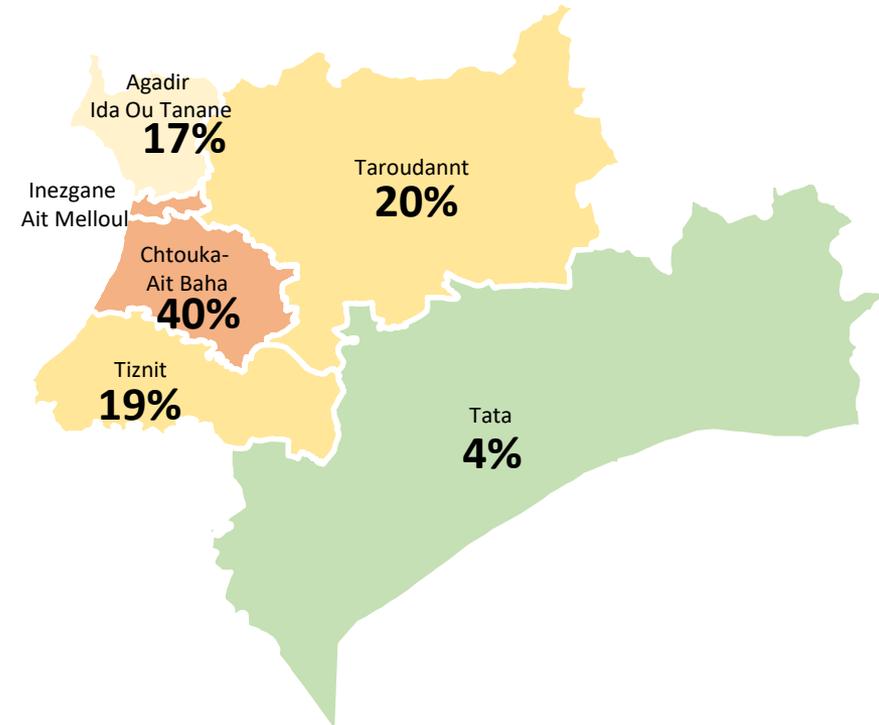
intensité de trafic routier sur le réseau interurbain

L'analyse de la répartition de la circulation routière sur le réseau routier de la région, qui représente les flux d'échange entre les différentes zones de la région, montre que:

- Le trafic le plus intense est concentré dans les axes traversant la ville d'Agadir avec un trafic journalier moyen annuel maximum de 21511 veh/j sur la RN1 entre Ait Melloul et Inchaden, suivi par la section de la RN11 entre Ait Melloul et Oulad Taima avec 13023 veh/j.
- Un deuxième niveau de circulation a été enregistré en 2018 à l'approche d'Agadir en provenance d'Essaouira sur la RN1 entre Tamraght et Agadir (6327 veh/j) et du côté Marrakech avec 8960 veh/j sur l'autoroute A7 entre Argana et Agadir.
- Sur le reste des liaisons, on enregistre des trafics dépassant 9000veh/j entre Massa et Tiznit avec un TMJA de 10987 veh/j sur la RN1 et un TMJA de 9472 veh/j dans la province de Taroudannt sur la RN10 après oulad Taima. Les trafics les plus faibles sont enregistrés dans le réseau de la province de Tata.

La répartition de la circulation par province montre que le maximum de mobilité des personnes (circulation) se trouve dans les provinces de Chtouka Ait Baha et Inezgane Ait Melloul avec 40% du volume de la circulation dans la région, suivis de la province de Taroudannt avec 20% et Tiznit avec 19%. Le minimum de déplacements est enregistré dans la province de Tata avec seulement 4% des déplacements dans la région.

Schéma n°1 : Répartition de la mobilité des personnes par province

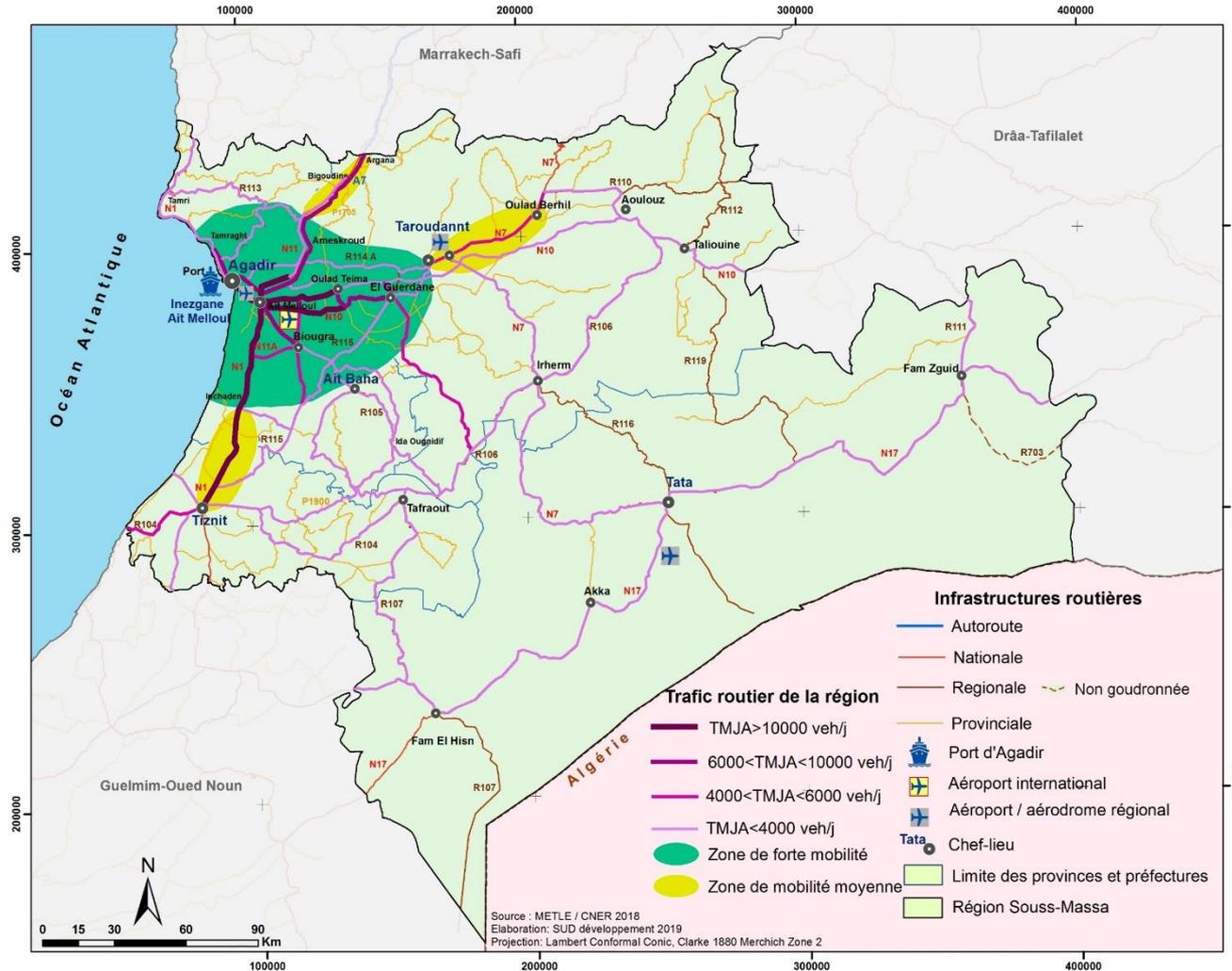


Source: recueil du trafic routier pour 2018, Direction des Routes/ METLE



Mobilité intra régionale

Carte n°2 : Répartition des flux de trafic routier par route



Source: recueils de trafic 2015, 2016, 2017 et 2018 de la Direction des Routes/METLE



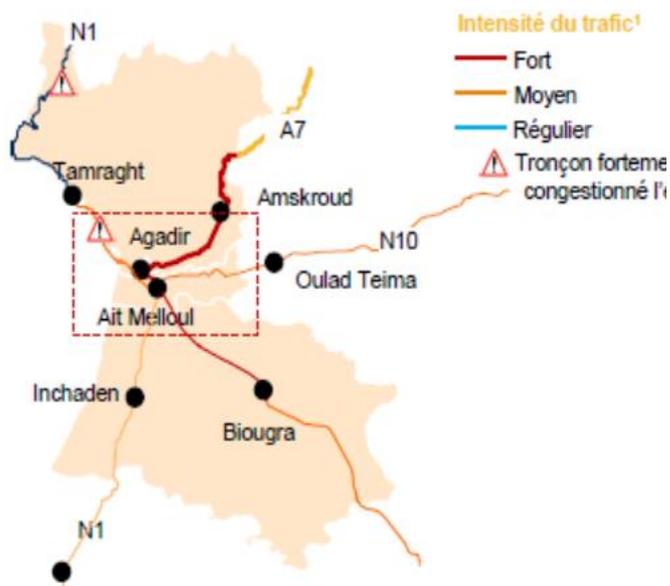
Mobilité intra régionale

Intensité du trafic à l'approche d'Agadir

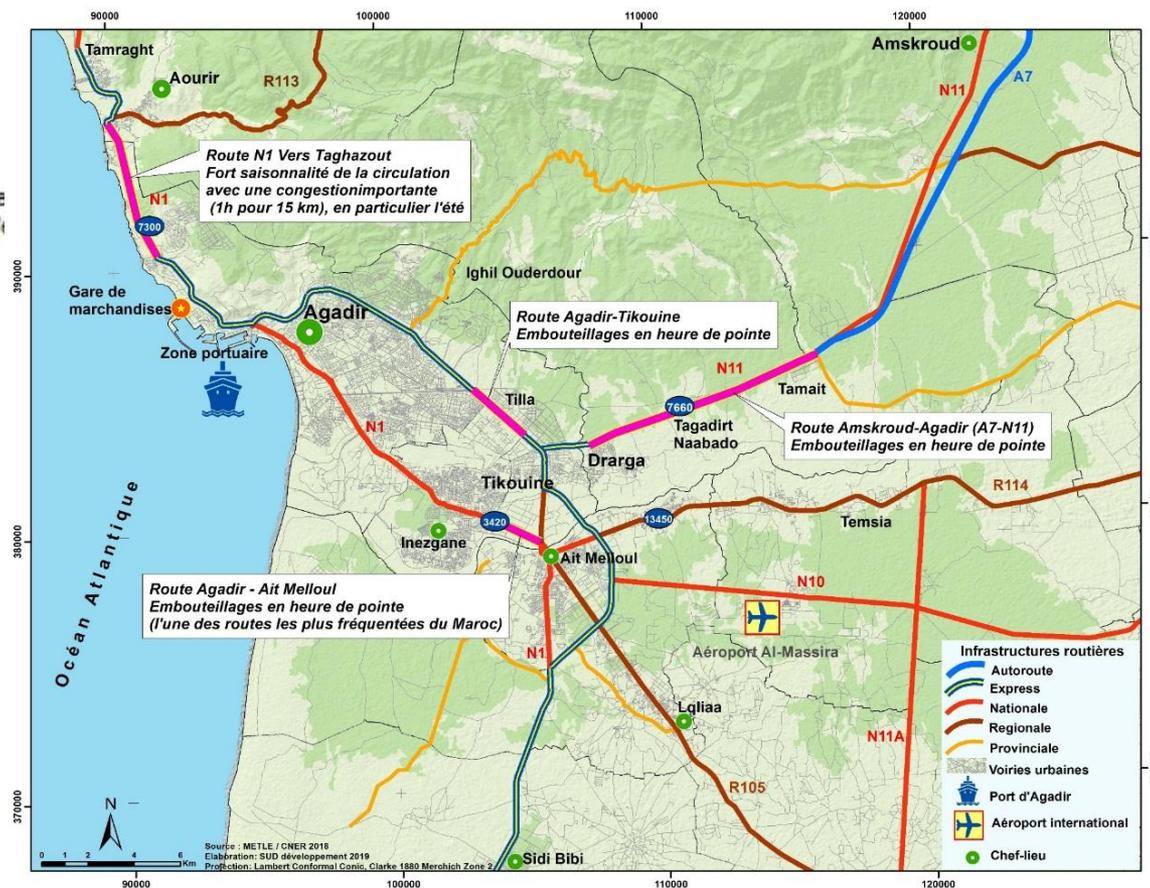
À l'approche d'Agadir, on enregistre un important trafic sur l'autoroute A7 en provenance de Marrakech et sur la RN1 en provenance d'Essaouira notamment sur la section Tamraght-Agadir.

Par ailleurs, le trafic le plus intense est concentré dans les axes traversant la ville d'Agadir.

Carte n°3 : Intensité du trafic à l'approche d'Agadir



Carte n°4 : Axes très circulés dans le Grand Agadir



Source: PDU du grand Agadir



Mobilité intra régionale

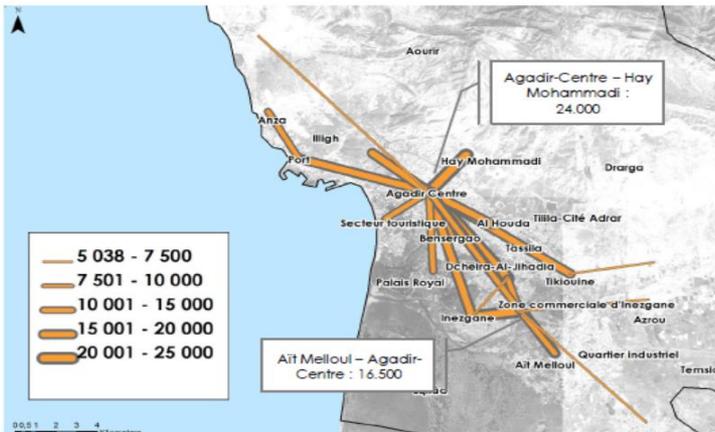
Mobilité urbaine

La problématique de la mobilité urbaine se pose essentiellement dans les grandes villes de la région. Le Grand Agadir enregistre en particulier des difficultés de circulation et de déplacements liés à l'augmentation rapide de la population, à l'extension de la zone urbaine et à la séparation entre le centre ville qui concentre la majorité des activités et la périphérie qui concentre les zones résidentielles

En vue de rechercher les solutions idoines pour fluidifier la circulation et permettre une mobilité des usagers et des populations dans de meilleures conditions de confort et de sécurité, la région de Souss Massa a réalisé l'étude du Plan de Déplacement Urbain (PDU) dans le Grand Agadir.

L'analyse de la matrice de déplacement a identifié les pôles principaux d'attraction et d'émission des déplacements schématisés dans la carte ci-contre.

Carte n°6 : Lignes de désir tous modes mécanisés (avec le nombre de déplacements/jour)



Carte n°5 : Répartition spatiale des Pôles de déplacement (selon le nombre de déplacements/jour)

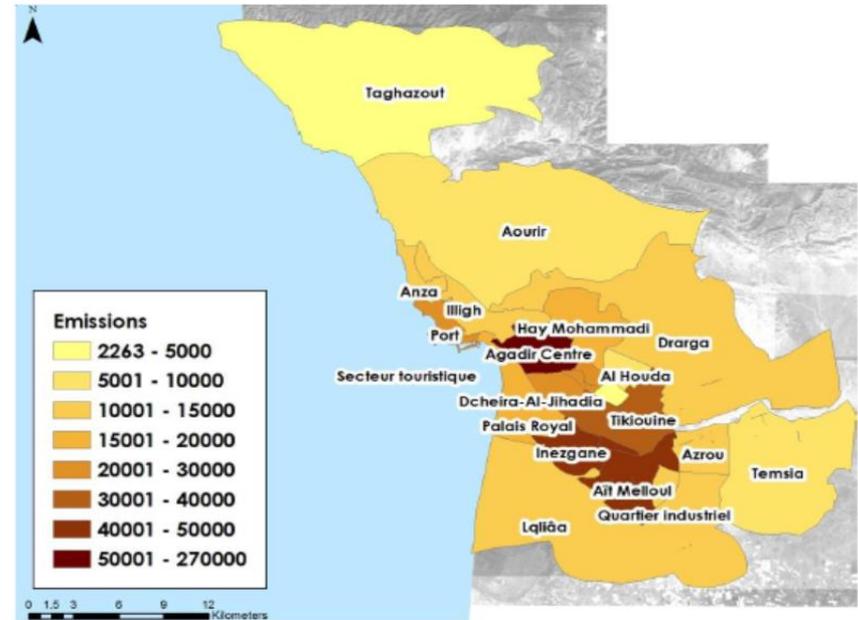


Tableau n°5 : Volume de déplacement par jour ouvrable émis ou attiré par les Pôles de déplacement

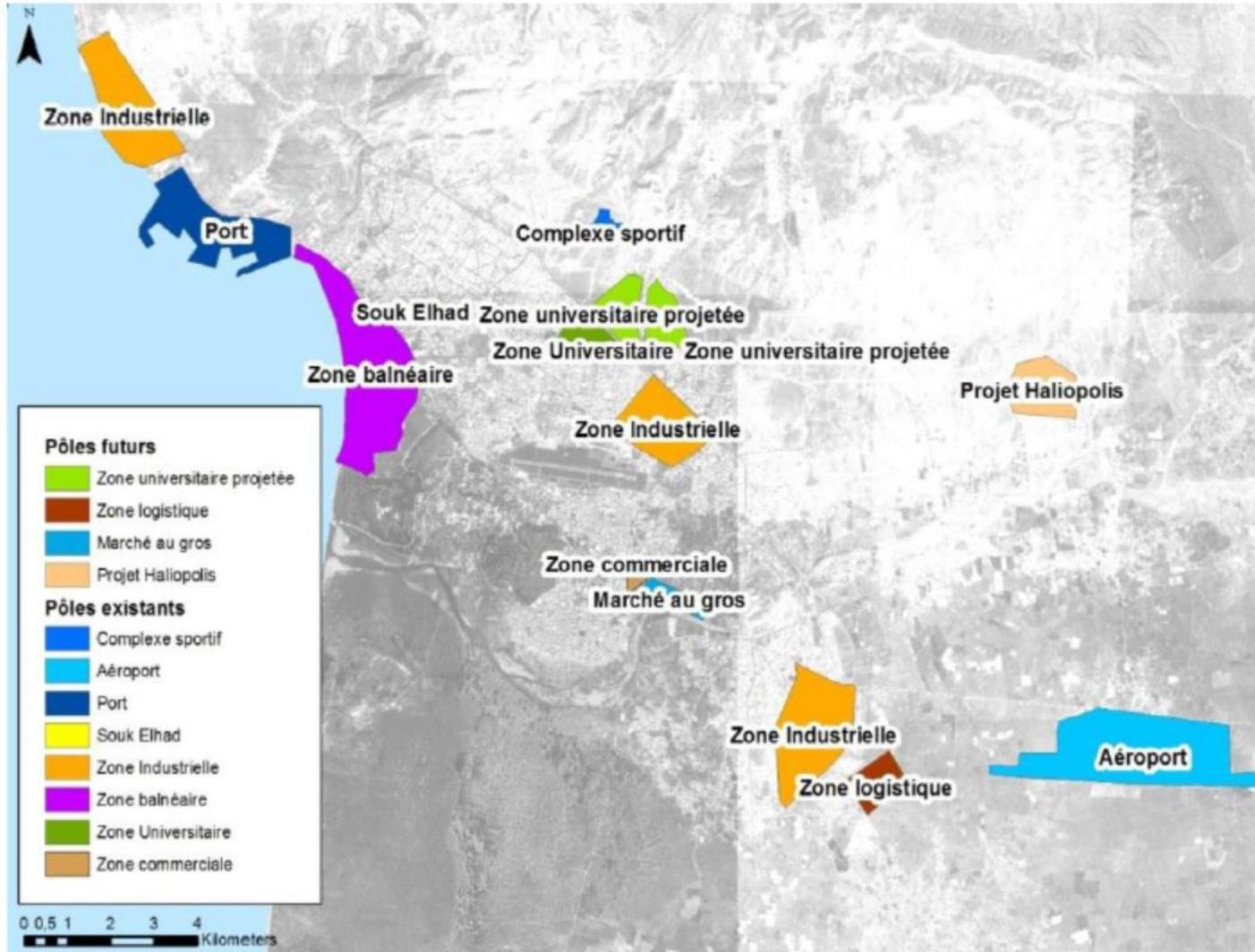
pôle	émis	attirés
Agadir-Centre	264000	266000 d/j
Zone commerciale d'Inezgane	45000 d/j	45000 d/j
Inezgane, Ait Melloul, Dcheira-Al-Jihadia	40000 d/j chacun	40000 d/j chacun
Tikiouine	31000	31000
Le port, différents quartiers d'Agadir	30000	30000
Communes périphériques	<15000	<15000

Source: PDU du grand Agadir



Mobilité intra régionale

Principaux pôles générateurs des déplacements urbains



Source: PDU du Grand Agadir

Mobilité intra régionale

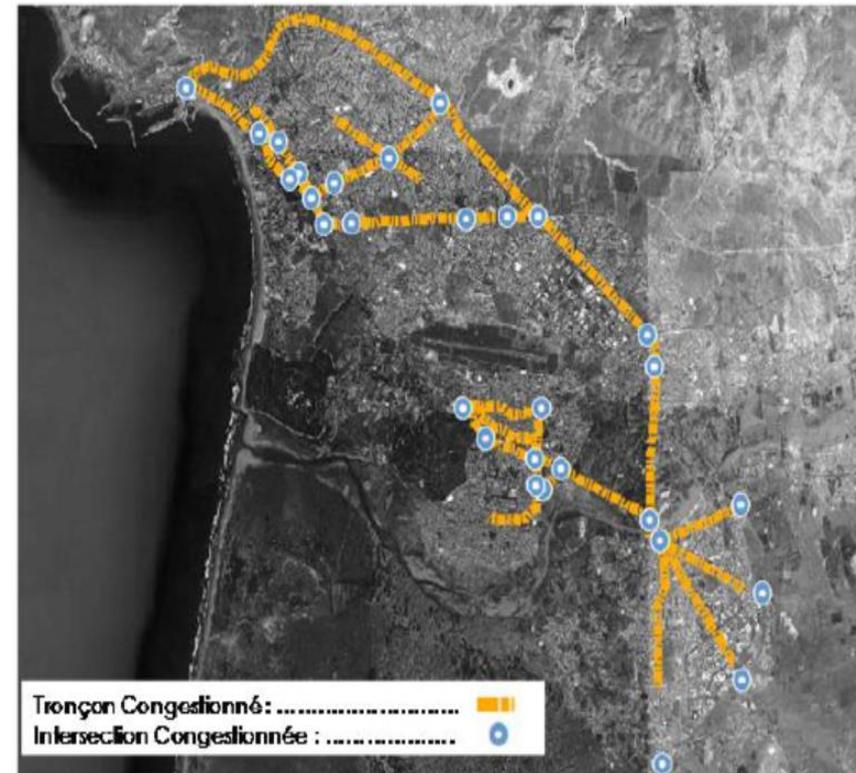


Dysfonctionnements relevés par le PDU

L'analyse de la problématique des déplacements et de la circulation dans le Grand Agadir a identifié plusieurs dysfonctionnements et leur origine dont:

- La discontinuité et la spécialisation de la structure du Grand Agadir influence négativement le dynamisme des flux des déplacements;
- l'autoroute A7, la RN1 et la RN10 canalisent un trafic important (entre 36000 et 55000 véhicules à leur passage par Agadir;
- Les artères principales de la ville reçoivent un trafic qui dépasse leur capacité;
- Une grande partie du réseau urbain est saturé en heure de pointe;
- Un dysfonctionnement dans le partage de la voirie;
- Manque de zones de stationnement et encombrement des voies près des pôles d'attraction principaux;
- L'offre actuelle de transport collectif par bus ou par taxis présente certaines lacunes et ne satisfait pas les besoins de déplacements;
- Le transport de marchandises dans la ville d'Agadir encombre les axes principaux et souffre d'un manque de jalonnement et de parkings aménagés auprès des zones industrielles et logistiques;
- La marche à pied et les modes de déplacement doux ne sont pas favorisés

Carte n°7 : Principaux points et sections congestionnés dans le Grand Agadir



Source: PDU du Grand Agadir

Mobilité intra régionale



Mesures préconisées par le PDU

Le PDU a préconisé plusieurs mesures face aux dysfonctionnements relevés sur la mobilité dans le Grand Agadir. Ces mesures portent sur la voirie, les transports en commun, les modes doux, la gouvernance, le transport de marchandises, le stationnement, la sécurité routière et l'environnement.

<p>Voierie:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 140 km de roclades et axes structurants pour dévier le trafic de transit et de marchandises (les voies de contournement réalisées ou en cours de réalisation sont indiquées dans le chapitre relatif aux infrastructures) • 30 km de traversées apaisées • 50 km de pistes aménagées, • Réaliser un plan de circulation, • Améliorer les conditions de stationnement 	<p>Transport collectif:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 lignes BHNS • 1 corridor en TCSP • Des lignes chronobus • 6 pôles d'échanges aménagés et équipés • 10 stations de stations taxis améliorées et équipées, • Desservir le secteur balnéaire en transport collectif 	<p>Gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer une autorité coordinatrice de l'ensemble des politiques du transport dans le Grand Agadir, • Créer un observatoire de la mobilité unique pour l'ensemble des communes du Grand Agadir, • Étudier faisabilité d'un système de financement des Transports collectifs
<p>Réseau cyclable:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réseau continu de 140 km de voies cyclables, • Renforcement de la sécurité des cyclistes, • Aménagements spécifiques pour vélo 	<p>Réseau piéton:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 190 km d'itinéraire piéton; • Aménagement de traversées piétons • Création de chemins scolaires, • Réalisation d'un plan d'accessibilité universelle de l'espace public 	<p>Aménagement, environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rénover les véhicules de transport passagers les plus polluants, • Rénover la flotte des véhicules de transport de marchandises, • Introduire la dimension mobilité dans les projets urbains • Sensibiliser les habitants sur les modes doux, leurs bienfaits et les aménagements effectués
<p>Transport de marchandises, stationnement et sécurité routière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser les espaces de distribution des marchandises, • des zones de stationnement pour les PL dans les zones industrielles et logistiques, • Améliorer les conditions de stationnement, • Réaliser un plan d'amélioration de la sécurité routière dans le Grand Agadir 		

Mobilité intra régionale



Mise en œuvre des recommandations du PDU

Pour répondre aux besoins d'amélioration de la mobilité urbaine dans le Grand Agadir, des actions ont été engagées en mettant en œuvre les recommandations du PDU. On en cite:

- Le lancement par Sa Majesté le Roi Mohamed VI, le 4 février 2020, de la réalisation de la première tranche de la voie de contournement Nord-Est sur un linéaire de 25km, entre le port et l'aéroport d'Agadir, qui permettra le renforcement et le décongestionnement de la ville d'Agadir
- La mise en place effective de la SDL «Grand Agadir de transport et de mobilité urbaine »
- Le lancement des études d'avant-projet nécessaires à la réalisation des travaux de construction de la première ligne de BHNS
- Le lancement par la Commune d'Agadir des études de plan de circulation et de stationnement.

Etude de plan de circulation et de stationnement

Le diagnostic réalisé dans le cadre de l'étude de plan de circulation et de stationnement a mis en lumière les éléments suivants:

Accessibilité à la ville et Flux de circulation:

- Flux de déplacement: 2 millions de déplacements par jour en 2020 et 3 millions de déplacements par jour en 2030,
- le trafic de transit faible; les flux internes et d'échange restent équivalents et plus forts. Ces deux flux s'accumulent dans l'hypercentre de la ville d'Agadir, dans les axes d'accès à la ville: av. Mohammed V, RN1 et Barreau Est-Ouest,
- principaux pôles d'attraction et de génération des flux motorisés: centre d'Agadir et le port à Agadir et la zone commerciale d'Inezgane en liaison avec Ait Melloul, Dcheira et Inezgane

Situation du réseau viaire:

- Manque d'infrastructures distinguant le flux du grand transit de la circulation locale,
- Discontinuité du réseau routier (en matière d'aménagement des voies),
- Impact important de l'insertion de la ligne BHNS sur l'offre viaire actuelle et sur le stationnement au niveau des axes traversés
- Identification des carrefours saturés,

Analyse du stationnement:

- Forte demande de stationnement dans le centre d'Agadir, au niveau des lieux d'attraction (secteur balnéaire, souk El Had) et des pôles générateurs (port, secteur universitaire, ...) avec des taux de congestion fonction de l'horaire,
- Manque de gestion, d'organisation et de contrôle du stationnement,
- Transport marchandises: manque d'aménagements (parking, jalonnement,...) au niveau des zones industrielles et absence de réglementation définissant le stationnement pour livraison, la localisation et les caractéristiques des aires de livraison,

Transport en commun par bus:

perte de temps de transport dans les axes congestionnés, manque d'aménagement des terminus et des arrêts et abris de bus;

pôles d'intermodalité: absence d'aménagements pour professionnels et usagers dans les 2 pôles d'intermodalités existantes (Inezgane et abattoirs)



Mobilité intra régionale

2 lignes BHNS et 1 ligne de Transport Commun en Site Propre (TCSP) ont été prévues par l'étude du PDU:

- La 1^{ère} ligne BHNS reliera, sur 15,5km, le port à Tikiouine en passant par le centre Administratif, Souk El Had et le secteur universitaire
- La 2^{ème} ligne BHNS, de 15 km, reliera le carrefour Kamra, Inezgane et Ait Melloul,
- Une ligne TCSP, de 21km, reliera Ait Melloul, Drarga, Tikiouine, Tilila, Hay Mohammadi, Hôpital Hassan II et Bd Med Saad Cheikh

Tracé de la 1^{ère} ligne de BHNS



Source: étude du BHNS dans le Grand Agadir

Mobilité intra régionale- offre de transport urbain par bus



L'offre de transport collectif par bus est disponible dans les 3 villes principales de la région où le réseau de bus est géré par des sociétés concessionnaires:

- La Société Lux transport dans les villes de Taroudannt et de Tiznit
- La Société Alsa dans le Grand Agadir,

La société Lux dispose de 88 bus dont 48 à Taroudannt et 40 à Tiznit répartis en 14 et 11 lignes qui ont transporté respectivement 7,2 millions et 2 millions de voyageurs en 2018 dans ces 2 villes.

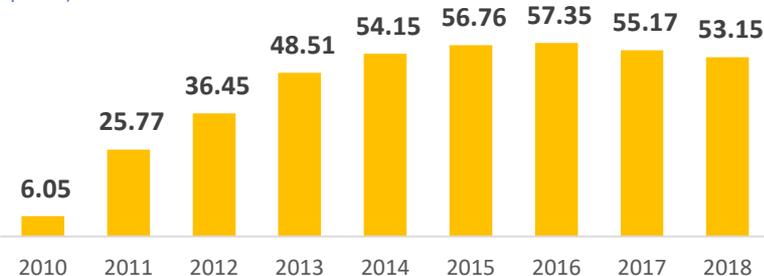
Dans le Grand Agadir, la Société Alsa dispose d'un parc de 201 bus répartis en 25 lignes urbaines et 13 lignes périurbaines. L'évolution du nombre des passagers transportés par an montre qu'il y a une légère régression depuis 2016 du nombre de personnes qui utilisent les bus malgré l'augmentation du parc de bus de la société concessionnaire.

Le transport public par autobus se distingue par une utilisation faible de ce mode comparé aux autres modes de déplacements dans la région et par une offre qui reste insuffisante avec un ratio de 1 bus pour 6500 habitants à Agadir, 1 bus pour 5700 habitants à Taroudannt et 1 bus pour 2300 habitants à Tiznit , comparés à 1 bus pour 5000 habitants à Casablanca et 1 bus pour 10000 habitants à Rabat (contre 1 bus pour 2000 habitants dans un pays à revenu moyen)

En outre, le réseau bus actuel n'arrive pas à drainer plus de passagers et il a été relevé:

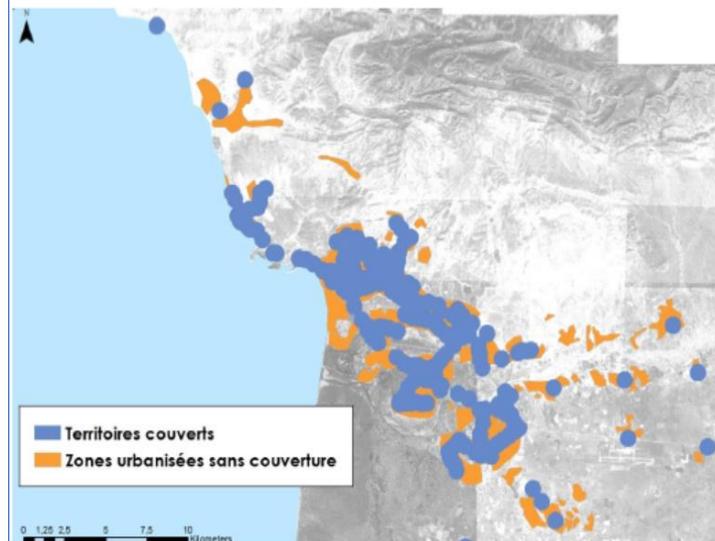
- Une couverture spatiale insuffisante,
- Certaines lignes interurbaines ont un niveau de service moins bon basé sur l'amplitude des services et les fréquences de passage,
- Les lignes urbaines sont plus performantes que les lignes interurbaines

Graphes n°20 : Évolution du nombre de passagers transportés par Alsa (en millions de pax par an)

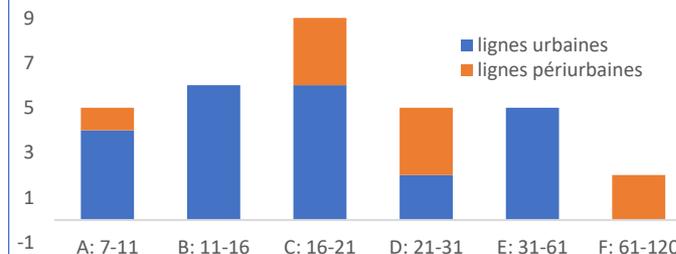


Source: Société Agadir Mobilité

Carte n°8 : Couverture spatiale du réseau de bus dans le Grand Agadir



Graphes n°21 : Répartition des lignes de bus par niveau de service calculé à partir des fréquences de passage (min)



Source: étude du PDU du Grand Agadir

Mobilité intra régionale



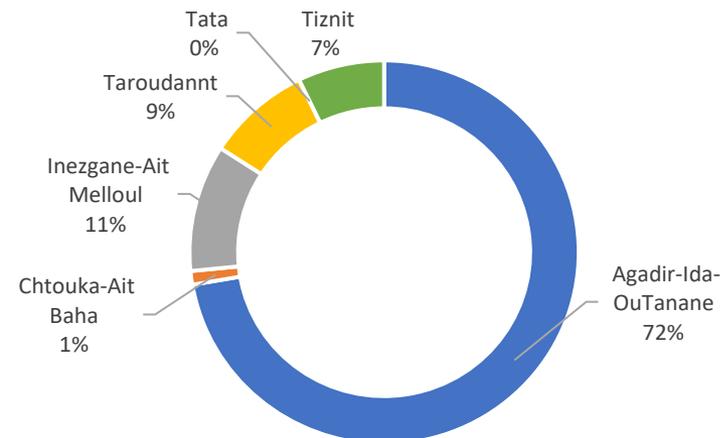
Offre de transport urbain par taxis de 2^{ème} catégorie

La région de Souss Massa dispose d'un parc de 1833 taxis de 2^{ème} catégorie qui opèrent à l'intérieur des agglomérations. Cette restriction limite le service à la population périurbaine

La répartition de ce parc par provinces montre qu'il y a une disparité territoriale avec une très forte concentration dans la commune urbaine d'Agadir qui dispose de 1325 taxis représentant 72% du nombre total au niveau de la région. Ces taxis participent à hauteur de 13,2% dans les déplacements des populations dans le Grand Agadir. Toutefois, la fragmentation administrative de ces taxis dans la Grand Agadir ne répond pas à la réalité urbaine de la conurbation ni aux besoins des déplacements de la population.

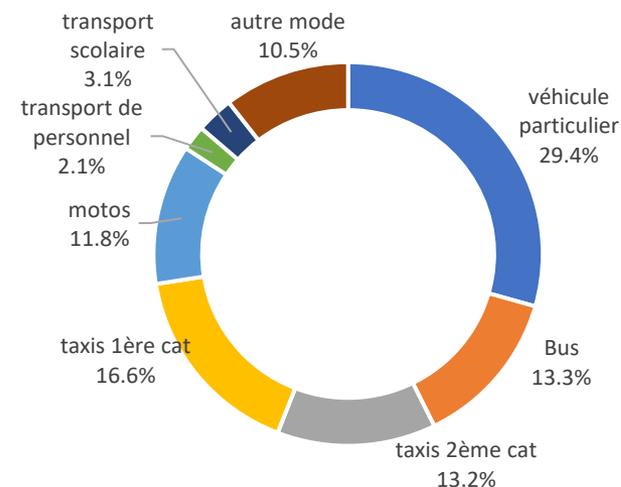
La préfecture d'Inezgane Ait Melloul dispose de 196 taxis (11% du total) dont 143 dans la commune de Inezgane, 43 à Ait Melloul et 10 à Dcheira-Al-Jhadia. Le reste des provinces disposent de moins de 10% avec une absence de taxis de 2^{ème} catégorie dans la ville de Tata.

Graphe n°22 : Répartition par province des taxis de 2^{ème} catégorie



Source: Préfecture d'Agadir

Graphe n°23 : Répartition modale des déplacements motorisés dans le Grand Agadir



Source: étude du PDU du Grand Agadir

Mobilité intra régionale



Offre de transport par taxis de 1^{ère} catégorie

La région de Souss Massa dispose d'un parc de 3387 taxis de 1^{ère} catégorie ou grands taxis qui assurent le transport collectif entre deux stations généralement installées dans deux agglomérations distinctes.

La répartition du nombre de grands taxis par préfecture/province montre qu'Agadir Ida Outanane et Inezgane Ait Melloul qui constituent le Grand Agadir disposent de 55% du parc de la région. Suivent les provinces de Taroudannt, de Chtouka Ait Baha et Tiznit avec respectivement 18%, 10% et 9%. La province de Tata dispose de 8% du parc total.

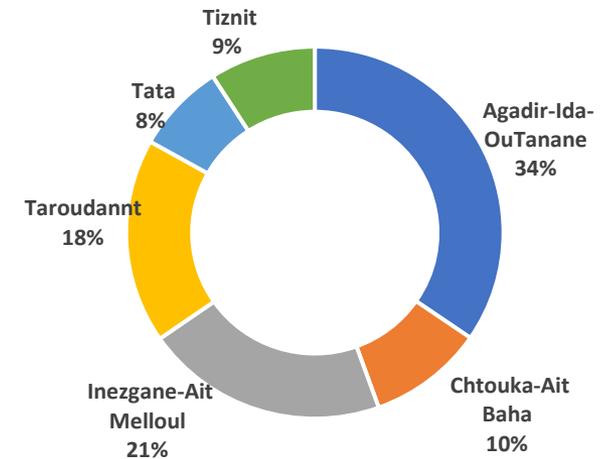
Au niveau de la ville d'Agadir les grands taxis sont au nombre de 1877 (55% du parc de la région) qui transportent 17% de passagers du Grand Agadir. Ils sont organisés en plusieurs stations dans la ville d'Agadir: Place Salam, l'abattoir, Souk El Had, Tikiouine.

Le matériel roulant était constitué en majorité de véhicules très anciens. Une campagne de renouvellement de ce parc a été lancée par les autorités en 2014 qui a permis de retirer définitivement de la circulation les taxis ne répondant pas aux normes de sécurité et de confort des passagers et leur remplacement par des véhicules neufs.

Le système d'exploitation du grand taxi se caractérise par sa complexité dû à l'implication de plusieurs intervenants (le propriétaire de l'agrément, le locataire de l'agrément (qui est le propriétaire du taxi) et le ou les chauffeurs) et à sa concurrence par les autres modes (les bus dans le Grand Agadir et les véhicules de transport mixte ou informel dans les autres provinces).

Cette complexité a impacté l'action de renouvellement du parc où le désaccord entre les professionnels et les propriétaires des agréments a retardé sa mise en œuvre. Cette complexité affecte également le système de gestion du transport collectif et par là la qualité du service à l'utilisateur et la profession.

Graphe n°23 : Répartition des taxis de 1^{ère} catégorie par province



Source: DRETLE de Souss Massa



Enjeux et problématiques des systèmes de transport et de la mobilité

	Transport routier	transport aérien	Transport maritime	Mobilité intra et supra régionale
Problématiques	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de l’offre de transport interurbain, • Disparité territoriale en matière de l’offre de transport, • Mauvaises conditions du transport rural, • Prédominance du transport informel dans le transport rural, • Éloignement des périphéries régionales de la capitale de la région (la province de Tata à plus de 4h) 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de desserte de l’aéroport par le transport en commun, • Ouverture insuffisante sur les régions du Sud, • Trafic fret très faible 	<p>Volume du Trafic de marchandises encore en deçà des capacités du port,</p> <p>difficultés d’accès des camions au port,</p> <p>Concurrence des nouveaux ports de la région en ce qui concerne l’activité pêche à Dakhla avec l’évolution prévue de cette activité à ce niveau,</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de connexion au réseau ferroviaire, • Disparité territoriale quant à la couverture par les transports, • Insuffisance de l’offre de transport par bus aux besoins de déplacement des populations, • Insuffisance de la couverture spatiale du réseau de transport par bus, • Congestion des principaux axes dans le Grand Agadir, • Redondance dans l’offre de transport entre les bus et les grands taxis due en particulier à l’absence d’autorité organisatrice des transports urbains
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Doter les différentes provinces des moyens de transport nécessaires, • Organiser le transport rural, • Renforcer et moderniser le transport urbain et interurbain dans la région • Développer le transport scolaire, • Développer les échanges intra-région • Faciliter le transport de marchandises vers le sud. 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la desserte de l’aéroport par le transport collectif, • Élargir la plateforme Fret au niveau de l’aéroport Agadir-Al Massira • Développer les liaisons aériennes avec les autres régions du pays et vers l’Afrique. • Renforcer et rendre opérationnel l’aéroport de Tata 	<p>Promouvoir les activités de croisière et de réparation navale,</p> <p>Développer les échanges avec les ports de l’Afrique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Activer la mise en œuvre des préconisations du PDU du Grand Agadir, • Activer la mise en place de la Smart Mobility dans le Grand Agadir, • Assurer la complémentarité des différents modes de transport urbain, • Mettre en place une autorité unique de gestion des transports urbains, • Décongestionner Agadir-centre par la réalisation des différentes voies de contournement



Analyse SWOT

Faiblesses

- Les conditions géomorphologiques et climatiques rendant difficiles les communications ;
- Absence de connexion de la région au réseau ferroviaire
- Routes rurales majoritairement étroites, des ouvrages dégradés et un réseau importants de pistes non aménagées;
- Réseau congestionné à l'approche d'Agadir et dans le centre de la ville;
- Disparité territoriale quant à l'offre de transport;
- Congestion des artères du Grand Agadir et insuffisance du réseau de bus pour satisfaire les besoins de déplacement des populations,
- Un transport rural se faisant dans de mauvaises conditions (manque de confort et de sécurité des usagers) avec une prédominance du transport informel.

Forces

- Position stratégique de la région au centre du pays,
- Fort potentiel de développement économique et touristique ;
- Existence de grandes infrastructures de transport (autoroutes, voies express, aéroports) ;
- Réseau routier dense et de bon niveau de service ;
- Existence d'une étude du PDU du Grand Agadir;
- Lancement de l'étude de plan de circulation et de stationnement dans le Grand Agadir;
- Lancement de la réalisation de la 1^{ère} ligne de BHNS;
- Lancement de la réalisation de la voie de contournement NE d'Agadir

Menaces

- Inadaptation du réseau routier à l'évolution du trafic routier dans la région,
- Concurrence des nouvelles infrastructures des régions voisines,
- Retard d'entretien des infrastructures existantes,
- Régression du tourisme,
- Si la réalisation de la liaison ferroviaire Marrakech-Agadir connaîtrait un retard,
- Cas de retard dans la mise en service du BHNS,
- Cas de retard dans la réalisation des voies de contournement d'Agadir

Opportunités

- Instructions Royales pour faire de la région de Souss Massa une région au centre des échanges entre le nord et le sud et Hautes Sollicitudes Royales pour renforcer les infrastructures de la région et pour réaliser la liaison ferroviaire Marrakech- Agadir;
- Réalisation de projets structurants tels que les autoroutes, les voies express, le port,
- Importantes zones industrielles en projet dans la région ;
- Importantes activités touristiques implantées dans la région;
- Mise en place de la société Agadir-Mobilité.

Conclusion



Certaines zones de la région de Souss Massa connaissent des problèmes d'accès au réseau routier revêtu puisque la distance moyenne d'accès à une route goudronnée était élevée en 2014. Cette situation a été améliorée par la construction de nouvelles routes dans le cadre du PNRR2, du PRDTS et des différents programmes conventionnés avec les collectivités locales. D'autre part, le réseau routier, support du transport interurbain subit deux perturbations saisonnières: une vulnérabilité aux aléas climatiques qui occasionne des coupures suite à des inondations et une congestion pendant la période estivale. La répartition spatiale du territoire de la région montre également que certaines zones se trouvent éloignées de la capitale de la région (des zones de la province de Tata se trouvent à plus de 4h de route d'Agadir).

En outre, en 2018, la circulation dans la région de Souss Massa, traduisant l'importance des déplacements et des échanges dans la région, a été évaluée à 6,5 millions de véh*km/j soit 6,7% de la circulation au niveau du pays. La grande part de cette circulation est supportée par le réseau national (52%) qui représente 22% du réseau de la région. Le réseau provincial qui assure essentiellement des dessertes locales et des communications à l'intérieur de la région et représentant 46% du réseau de la région supporte 25% de du trafic global.

L'analyse des données de trafic routier de 2018 montre également une forte intensité de trafic sur les axes traversant la ville d'Agadir avec un TMJA de 21511 veh/j sur la RN1 entre Ait Melloul et Inchaden, suivi par la section de la RN11 entre Ait Melloul et Oulad Taima qui a supporté un TMJA de 13023 veh/j. Un deuxième niveau de circulation a été enregistré à l'approche d'Agadir en provenance d'Essaouira sur la RN1 entre Tamraght et Agadir (6327 veh/j) et du côté Marrakech avec 8960 veh/j sur l'autoroute A7 entre Argana et Agadir.

La répartition spatiale du volume de la circulation montre que le gros des déplacements des personnes est enregistré dans les provinces de Chtouka Ait Baha et Inezgane qui concentrent 40% des déplacements de la région, suivies de la province de Taroudannt et de Tiznit avec respectivement 20% et 19%. Le minimum des déplacements est enregistré dans la province de Tata avec seulement 4%.

Le gros des déplacements de longue distance de la population de la région se focalise sur Marrakech et le bipôle Rabat-Casablanca. Ces déplacements se font essentiellement par autocars. Les autres déplacements à l'intérieur de la région se font par taxis. L'offre de transport public interurbain dans la région comprend 941 autocars, 3387 taxis de 1ère catégorie et 289 véhicules de transport mixte.



Conclusion



Par ailleurs, il devient urgent de connecter la région au réseau ferroviaire pour lui permettre de jouer son rôle de région centrale qui assure la liaison entre le nord et le sud du pays et avec les autres pays africains.

En milieu rural, le transport influe considérablement sur les conditions de vie des populations rurales dans l'accès aux services de base. Malheureusement, les études de proximité réalisées pour son amélioration ont conclu que ce transport se fait dans de mauvaises conditions en empruntant des routes en mauvais état et en utilisant des véhicules ne garantissant pas le confort et la sécurité des usagers. Ce transport est marqué aussi par une prédominance du transport informel.

Pour la mobilité et le transport urbain, l'étude du PDU du Grand Agadir a identifié des dysfonctionnements des déplacements de la population dans ce territoire dont notamment les problèmes de congestion dans une grande partie de la voirie, l'organisation spatiale du Grand Agadir et l'inadaptation de la structuration actuelle du réseau viaire et l'insuffisance de la couverture spatiale du réseau de bus. Le PDU a présenté plusieurs préconisations dont l'aménagement de rocade et d'axes structurants pour dévier le trafic de transit, l'amélioration du transport collectif par la construction de lignes de BHNS, l'aménagement de zones de parking et l'encouragement des modes doux.

Concernant le transport aérien, le trafic enregistre une bonne croissance mais de nouvelles lignes méritent d'être créées pour développer les échanges avec les autres régions du pays et avec les pays d'Afrique.

Pour le transport maritime de marchandises, le volume actuellement traité au port d'Agadir reste en deçà des capacités de ce port pour lequel il est nécessaire d'activer la réalisation des aménagements programmés pour son développement et de promouvoir la réparation navale pour le dynamiser.





6

Armature urbaine et rurale



Sommaire

Introduction	261
Chiffres clés de l’armature urbaine	262
Le positionnement de la RSM dans le contexte national	263
L’analyse de l’armature urbaine	265
- Une armature urbaine régionale impactée par les stratégies nationales de développement du territoire	265
- Une urbanisation favorisée par la géographie et l’histoire	272
- Une armature urbaine déséquilibrée	277
- Une urbanisation de plus en plus importante, plus particulièrement dans la plaine du Souss	284
- Une armature urbaine composée de ville peu attractives	287
- Une armature urbaine caractérisée par des profils urbains très diversifiés	291
La planification Urbaine	292
La gestion urbaine	303
La question du logement et les déficits enregistrés	306
L’armature rurale et les rapports ville campagne	309
Les territoires à enjeux	313
L’analyse SWOT	315
Conclusion	316

Introduction



Le dictionnaire « les mots de la Géographie » définit l'armature urbaine comme suit: *La notion d'armature urbaine est l'ensemble des villes hiérarchisées et de leurs aires d'influence au sein d'un territoire donné. Le réseau urbain est l'ensemble des villes hiérarchisées en relation d'échange et de commandement.* Dans la notion d'armature urbaine on décèle une certaine rigidité et inertie dans la hiérarchie et la répartition des villes, alors que la notion de réseau urbain suggère plutôt une dynamique d'échange et de flux entre les agglomérations et leurs zones d'influence. Selon le projet du Schéma National de l'Armature Urbaine (SNAU) en cours d'élaboration, le système urbain est un « *système relationnel, composé des infrastructures qui supportent et structurent la vie de relation et par les différents types de flux qui sont générés par les moteurs du système urbain.*

En plus des flux physiques (hommes et marchandises), les flux immatériels (communications, capitaux, données, idées...) tiennent une place croissante dans la vie de relation et dans le fonctionnement des réseaux dont la portée spatiale s'est allongée en rapport avec les progrès technologiques et s'est progressivement libérée des contraintes de la distance ».

L'armature urbaine est avant tout un système de villes et centres qui entretiennent entre eux et avec le territoire qu'ils polarisent, des relations plus au moins développées, basées sur les échanges des biens et des personnes, sur les flux de prélèvement ou de diffusion des produits économiques, de la connaissance, du savoir et du bien-être.

Le cahier des prescriptions spéciales de la présente étude, stipule ainsi dans la partie relative à l'armature urbaine et rurale que « *L'investigation doit porter sur les principales agglomérations, les villes « secondaires » et les centres émergents (notamment les centres ruraux) pour mettre en évidence le poids et le profil respectifs de chaque ville et de chaque centre du point de vue démographique, économique et en termes d'équipements... Il conviendra aussi de saisir la dynamique des différents centres, afin de mieux comprendre la structure spatiale, le réseau urbain, l'armature urbaine et rurale ».*

L'analyse qui doit être ainsi menée doit aboutir à évaluer l'importance et le rôle des agglomérations urbaines de la région en tant que pôles de développement et d'attractivité à divers niveaux (économique, touristique, commercial, social, infrastructurel...

Il s'agit aussi selon le CPS « *d'examiner les conditions de leur expansion (réserve foncière, capacité économique, le coût du transport, infrastructures de base,) mais aussi par les efforts à déployer pour leur requalification (adaptation de l'offre en logements, mixité sociale, intégration des populations immigrées,) dans le but de promouvoir une centralité urbaine de qualité ».*

L'étude sur l'armature urbaine de la région porte donc sur tous le système urbain et les centres ruraux de la région Souss-Massa. Et l'analyse de l'urbain est traitée sous l'angle de l'Aménagement du Territoire avec une approche fonctionnelle en faisant valoir les complémentarités entre les différents espaces.



Chiffres clés de l'armature urbaine

Chiffres clés de l'armature urbaine et rurale

Nombre de villes et centres urbains	Croît de la population urbaine:2014-2019	Agglomération d'Agadir	Agglomération d'Agadir	Taux d'urbanisation en 2014	Nombre de douars
28	234 360 habitants	28% de la pop urbaine en 2014	5e ville attractive du royaume	56,1	5490
Nombre de centres ruraux	Organismes chargés de la planification urbaine*	Nombre de SDAU homologués	Nombre de SDAU en cours d'étude	Nombre total de documents d'urbanisme homologués	Taux de couverture du territoire en document d'urbanisme
100	3	3	2	40	70%
Besoins en logements en 2025	Déficit en logement dans le grand Agadir en 2014	Nombre de ménages bionvillois relogés	Nombre de ménages dans l'HMR traité	Nombre de ménages dans l'QHNR traités	Nombre de logements sociaux ayant eu le certificat de conformité
210 000 unités	6270 unités	16508	1117	93181	29637

* 1- Une inspection régionale de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme de l'habitat et de la politique de la ville

2- Agences urbaines: Agence urbaine d'agadiir et agence urbaine de Taroudannt-Tiznit-Tata

Le positionnement de la RSM dans le contexte national

Un positionnement stratégique dans la structure urbaine nationale

La région Souss-Massa occupe une place centrale dans le territoire national et assure les liaisons entre le Nord et le Sud du Royaume. Elle s'étend sur une superficie de 53789km² et englobe une population de l'ordre de 2.676.847 habitants en 2014, dont 56,25% résident en milieu urbain, soit 1.505.896 habitants.

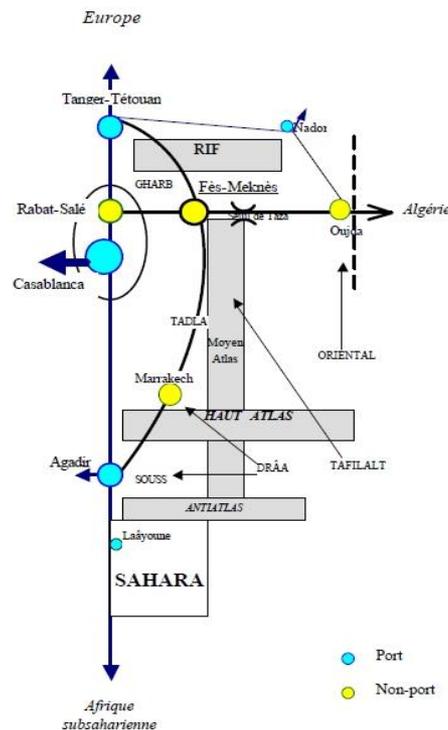
Selon le SNAT² le noyau central de l'armature urbaine de Souss-Massa, qu'est la ville d'Agadir est une agglomération singulière dans l'espace national, elle est située au centre géographique du Royaume et constitue l'un des pôles de croissance les plus dynamique du pays. Depuis l'avènement de la marche verte en 1975, la capitale du Souss s'est transformée en véritable métropole nationale dont le développement et le rayonnement ne cessent de croître, entraînant une véritable transformation de l'espace régional par une urbanisation de plus en plus étendue vers l'intérieur dans la plaine mais également sur les piedmonts et même les zones montagneuses.

Dans la classification des métropoles nationales selon leurs fonctions et niveau de développement, le SNAT classe la capitale du Souss parmi les villes qui enregistrent un fort développement spatial, nécessitant des actions particulières en termes d'équipement en infrastructure et de maîtrise de l'urbanisation. Cette orientation du SNAT s'appuie sur la situation de la ville sur un axe de liaison nationale de premier rang qui est : Tanger-Agadir, Agadir Lagouira.

Dans le schéma de structure du territoire national, l'agglomération et son système urbain, sont au cœur de l'axe atlantique Nord-Sud.

(2) Le Schéma National d'Aménagement du Territoire

Schéma n°1 : Schéma de structure du territoire national



Source SNAT : 2000

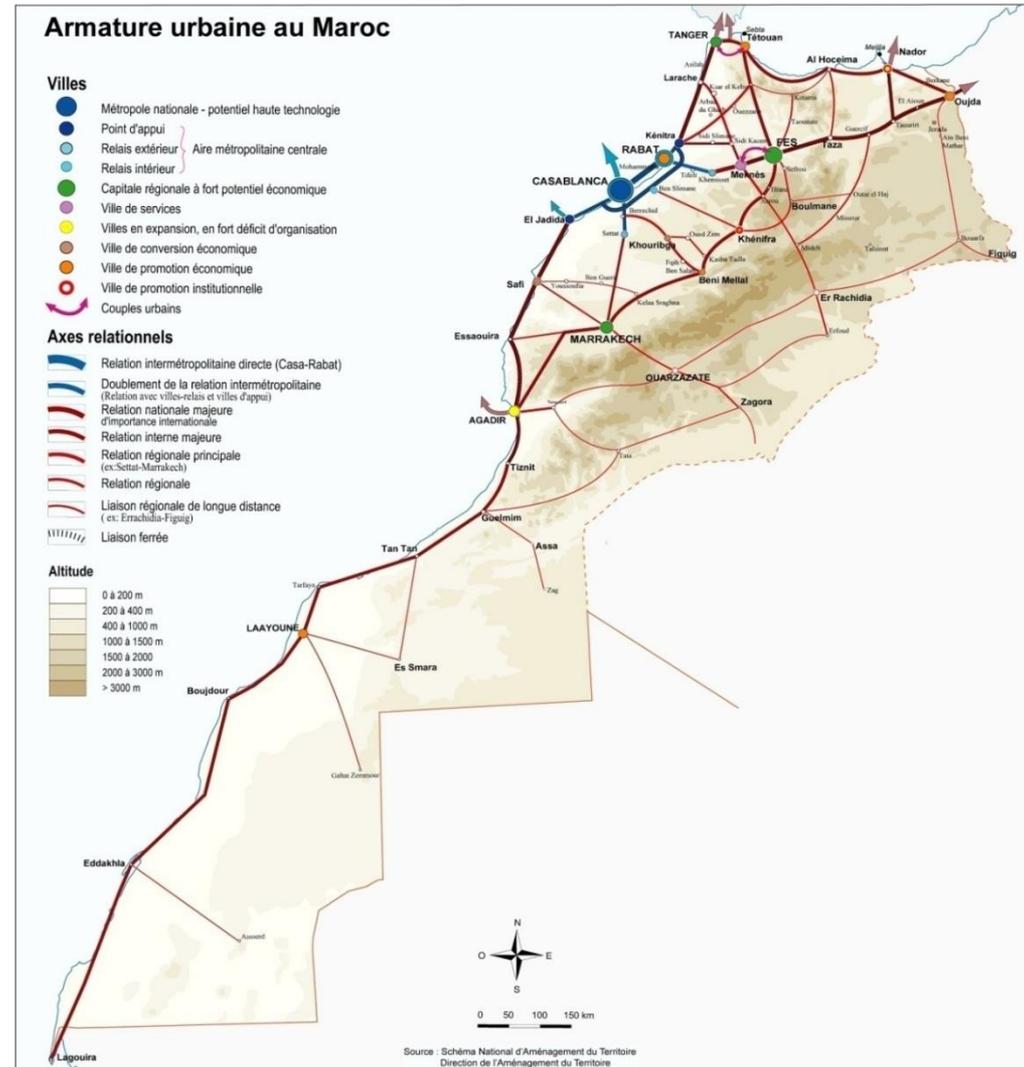
Le positionnement de la RSM dans le contexte national



Un positionnement stratégique dans la structure urbaine nationale

Selon l'étude du SNAU³, le système urbain de la région dont le noyau central est l'agglomération d'Agadir est l'un des huit grands systèmes urbains du Royaume, « ce système est en situation d'équilibre où le centre et la périphérie évoluent au même rythme. Il englobe 2.011 602 habitants, soit 75% de la population urbaine de la région et composé d'une métropole à portée nationale : Agadir y compris Inezgane, Ait Melloul, Dcheira El Jhadia et Drarga, de 2 villes péri-métropolitaines : Lqiliaa et Ouled Taima ; d'un relais territorial : Taroudant et de 11 relais locaux. Il occupe la 6ème place au niveau national par la taille de sa population, soit 8,56% de l'ensemble des systèmes urbains du Royaume⁴... ».

Carte n°1 : Armature Urbaine au Maroc



(3) Le Schéma National de l'Armature Urbaine : Rapport de synthèse Ministère de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, Direction de l'aménagement du territoire Février 2017

(4) Étude d'élaboration du schéma national de l'armature urbaine : Mission 1 État des lieux et diagnostic territorial. Rapport de synthèse Ministère de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, Direction de l'aménagement du territoire Février 2017

L'analyse de l'armature urbaine



Une armature urbaine régionale impactée par les stratégies nationales de développement du territoire

Dans son discours lors de la célébration du 44^{ème} anniversaire de la marche verte, Sa Majesté Le Roi a souligné la position stratégique de la région d'Agadir dans le territoire national .

« En effet, Agadir se trouve quasiment à équidistance de Tanger et des provinces sahariennes. Aussi, il est inconcevable qu'en dépit de la centralité géographique de la région d'Agadir, en dépit de ses ressources, de ses potentialités, certaines infrastructures de base s'arrêtent à la hauteur de Marrakech. Par conséquent, il est nécessaire de mener une réflexion sérieuse sur l'établissement d'une liaison ferroviaire entre Marrakech et Agadir, en envisageant la perspective d'une extension ultérieure au reste des provinces du Sud.. Nous préconisons aussi le développement du réseau routier à renforcer d'ores et déjà par la mise en place de la voie express Agadir- Dakhla. Cette ligne contribuera non seulement au désenclavement de l'ensemble de la région, mais surtout à son développement et à son essor économique, en dynamisant notamment le transport des personnes et des marchandises

et en apportant un soutien aux secteurs économiques en général, aux activités d'export et au tourisme en particulier. Ce projet d'infrastructure ferroviaire constituera enfin un levier essentiel pour la création de nombreux emplois, non seulement dans la région de Souss, mais aussi dans toutes les zones avoisinantes ¹. La région Souss-Massa doit devenir un pôle économique reliant les parties septentrionale et méridionale du Maroc, en opérant la jonction entre Tanger au Nord et Oujda à l'Est d'une part, et nos provinces sahariennes d'autre part. Cette orientation s'inscrit dans le cadre de la régionalisation avancée, pensée dans l'esprit d'une répartition équitable des richesses entre les régions du Royaume ¹ »

Les orientations contenues dans le discours royal, viennent au moment où le Royaume entame une réflexion sur le nouveau modèle de développement qui aura des répercussions importantes sur l'aménagement du territoire et particulièrement le développement des villes, la mobilité et les migrations des populations.

(1) Extrait du Discours de Sa Majesté le Roi la veille du 06 Novembre 2019

L'analyse de l'armature urbaine



Une armature urbaine régionale impactée par les stratégies nationales de développement du territoire

Les stratégies nationales engagées dans le domaine économique, infrastructurel et social depuis une quinzaine d'années, produisent des effets sur l'aménagement du territoire national et régional, sur les armatures urbaines régionales et le système urbain national. En effet les différents programmes engagés visent tous, le renforcement de l'attractivité des territoires et des villes, le désenclavement des zones rurales et montagneuses et l'aménagement et la valorisation des territoires dans une vision partagée du développement urbain et du développement rural avec les secteurs et les acteurs économiques concernés

En 2016, s'est réuni le 2ème Conseil Supérieur de l'Aménagement du Territoire (CSAT) qui a évalué, sur la base d'un état des lieux, l'ensemble des réalisations en matière d'aménagement du territoire.

Depuis sa première cession en 2004. Il en est ressorti que le Maroc a commencé à envisager le développement économique et territorial sous 4 axes complémentaires :

1. Des stratégies territoriales de développement, ambitieuses, globales et intégrées pour ses deux composantes principales : le monde rural et le monde urbain à travers le plan Maroc vert pour le premier, lancé en 2008 et la Stratégie nationale de développement urbain dont l'appel à projets a été lancé en 2010, la Politique de la Ville initiée en 2012 ;
2. Le lancement effectif de plusieurs stratégies sectorielles de développement économique ;
3. Le lancement de grands chantiers infrastructurels dans le domaine du transport et de l'énergie, LGV, Tramway, autoroutes, énergie renouvelable ;
4. la formation et la recherche.

Le système urbain de la région Souss-Massa situé au cœur de l'armature urbaine nationale sera fortement impacté par les effets des stratégies en cours.

L'analyse de l'armature urbaine



Une armature urbaine régionale impactée par les stratégies nationales de développement du territoire

Le Pacte National pour l'Emergence Industrielle » a focalisé les efforts depuis 2009 sur les secteurs à forte valeur ajoutée tels que les Métiers Mondiaux du Maroc (MMM) : l'automobile, l'aéronautique, l'électronique, l'offshoring, le textile et l'agroalimentaire. Concernant ce dernier point, le programme prévoit **d'enrichir l'offre d'immobilier** destinée aux investisseurs à travers la réalisation d'un réseau de 16 P2I dont Agadir.

Quand à la stratégie le plan d'accélération industrielle, elle est déclinée en deux piliers stratégiques :

1. La construction d'une zone franche industrielle de 300 ha, intégrée dans une zone urbaine commune de Drarga
2. La réalisation d'un Technoparc et d'une cité d'innovation.

La mise en œuvre la régionalisation du plan d'accélération industrielle au niveau de la région Souss- Massa a été actée par la signature de huit conventions d'opérationnalisation en plus d'un protocole relatif à la concrétisation de 11 investissements industriels dans la Région.

La Stratégie Nationale « Vision 2020 » est axée sur le développement du tourisme balnéaire. La vision 2020 compte faire de la région Souss Massa, la première destination balnéaire au Maroc, sous le nom « destination loisirs et fun sous le soleil», avec de grands produits d'animation.

Sur la base de 15 contrats programmes régionaux qui contiennent, 944 projets touristiques avec un montant total de plus que 151 MMDH, l'analyse de l'état de leur avancement montre un faible taux de réalisation, seulement 37 ont été réalisés à la fin 2015, pour un montant d'environ 1,4 MMDH, soit un taux de réalisation de moins de 1%. Pour les projets ayant trouvé preneur et qui sont soit achevés, en cours d'examen et d'autorisation ou dont les travaux sont en cours, ils étaient au nombre de 209 sur un total de 944 projets. Cela veut dire que 735 des projets répertoriés au niveau des différents CPR qui représentent un investissement global de 98 MMDH n'ont pu intéresser aucun investisseur, et par conséquent leur réalisation à moyen terme reste peu probable.

Les programmes phares inscrits dans la vision 2020 en cours dans la région sont:

Le projet Taghazout Bay, initié par la SMIT est lancé depuis 2011 sur une superficie de 615 ha sur une bande côtière de près de 4,5km, d'une capacité de 12 316 lits dont 7450 lits répartis sur 9 unités hôtelières (dont un village de vacances).

La Nouvelle Station Tafoult Imi Ouaddar, (NSTIO) initiée par la CGI est située au nord d'Agadir à une dizaine de kilomètres de Taghazout. Le projet s'étend sur une superficie de 38,5ha d'une capacité de 6844 lits.

Le système urbain de la région Souss-Massa est directement impacté par trois des six programmes : Azur 2020, Animation, sport et loisirs ; Affaires, Bien-être et santé à travers le renforcement de l'offre d'hébergement, la mise à niveau des villes et des centres urbains, le renforcement et la mise à niveau des infrastructures.

L'analyse de l'armature urbaine



Une armature urbaine régionale impactée par les stratégies nationales de développement du territoire

La stratégie « RAWAJ de développement du commerce et de la distribution » a pour ambition de faire du Maroc un hub commercial par excellence. Une des actions transversales prévues par la stratégie est la réalisation de schémas d'urbanisme commercial aussi bien au niveau national que régional. Pour opérationnaliser la stratégie, une réforme de l'urbanisme commercial a été menée conjointement par le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies, et le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, les agences urbaines étaient chargées au niveau des régions de mettre en place ces nouveaux outils de planification territoriale.

La vision Rawaj - 2020 a programmé la mise en œuvre d'un certain nombre de plans d'actions en l'occurrence, le plan d'amélioration de l'attractivité commerciale, le plan d'amélioration de l'environnement de l'entreprise commerciale, le plan d'amélioration de la compétitivité du commerce de proximité, le plan de développement de la grande et moyenne distribution et enfin, le plan de redéploiement des marchés de gros des fruits et légumes, abattoirs et halles aux poissons.

L'analyse de l'armature urbaine



Une armature urbaine régionale impactée par les stratégies nationales de développement du territoire

Le Plan Halieutis vise le développement d'une nouvelle dynamique dans le secteur halieutique; ce Plan repose sur trois axes stratégiques, à savoir la durabilité, la performance et la compétitivité. La territorialisation de la stratégie nationale Halieutis-2020, à l'échelle de la région Souss-Massa est fortement marquée par l'important projet Haliopolis. Ce pôle de compétitivité, implanté à 10 km de la ville d'Agadir, cherche à promouvoir et à développer le secteur de la transformation des produits halieutiques dans la région de Souss Massa.

Dans le cadre des stratégies sectorielles on cite, le parc Haliopolis, le parc Agropole, et d'autres projets logistiques non moins importants, comme l'extension du marché de gros de produits fruitiers et maraîchers d'Inezgane, et l'extension du port d'Agadir.

Le système urbain de la région est directement impacté par les effets de ce programme à travers la réalisation de programme d'habitat et de village de pêcheurs.

La Plan Maroc Vert : Il a pour objectif de faire du secteur agricole un levier prioritaire du développement socioéconomique au Maroc. Le Plan repose sur deux piliers : le Pilier I, qui cible l'agriculture moderne et à forte valeur ajoutée, et le Pilier II, dédié aux agriculteurs en situation précaire.

La région du Souss Massa concentre les principales exploitations agricoles du pays pour les primeurs et les agrumes. L'office régional de mise en valeur agricole (ORMVA) précise que certains objectifs prévus à l'échéance 2020 sont déjà en phase de finalisation, soit donc cinq ans avant. Il s'agit de projets élaborés dans le cadre du pilier I et II du PMV.

L'armature urbaine de la région est dans ce cadre directement concernée par le programme du plan vert, à travers entre autres, la maîtrise de l'urbanisation, la préservation des terres agricoles et l'implantation des unités de transformation et de conditionnement des produits agricoles.

Les stratégies de développement sectorielles sont complétées par des stratégies d'infrastructures stratégiques tels que de transport et d'énergie et par des réalisations dans le domaine de la formation professionnelle et l'enseignement supérieur. Cet ensemble de réalisations a accompagné les secteurs dans leur développement

L'analyse de l'armature urbaine



Une armature urbaine régionale impactée par les stratégies nationales de développement du territoire

La stratégie nationale de développement de la compétitivité de la logistique:

La région Souss-Massa est concernée par ce programme, un site de 172 ha au Sud d'Ait Melloul est retenu pour abriter des espaces logistiques. Sont au programme également, des espaces pour les services. La zone de Tagadirt à multi-flux, qui devrait accueillir sur une superficie de 70 ha trois types de plateformes celle de l'activité de conteneurisation, afin d'accompagner la croissance prévisible du trafic import/export transitant par le port d'Agadir, tandis que les deux autres devront alimenter les réseaux de distribution urbains de la partie nord d'Agadir et les chantiers d'extension urbaine.

Les grands programmes stratégiques d'infrastructure ont des impacts directs sur le système urbain de la région et la dynamique territoriale. Toutes les composantes de l'armature urbaine et rurale de la région seront à courts et moyen termes concernés par les effets des grands programmes sectoriels initiés par les départements concernés.

La convergence des stratégies sectorielles

La convergence des différentes politique publiques est inexistante en raison de l'absence d'une structure dédiée à la convergence entre les différentes politiques publiques, sans parler de l'absence d'un cadre de référence pour l'élaboration des feuilles de route.

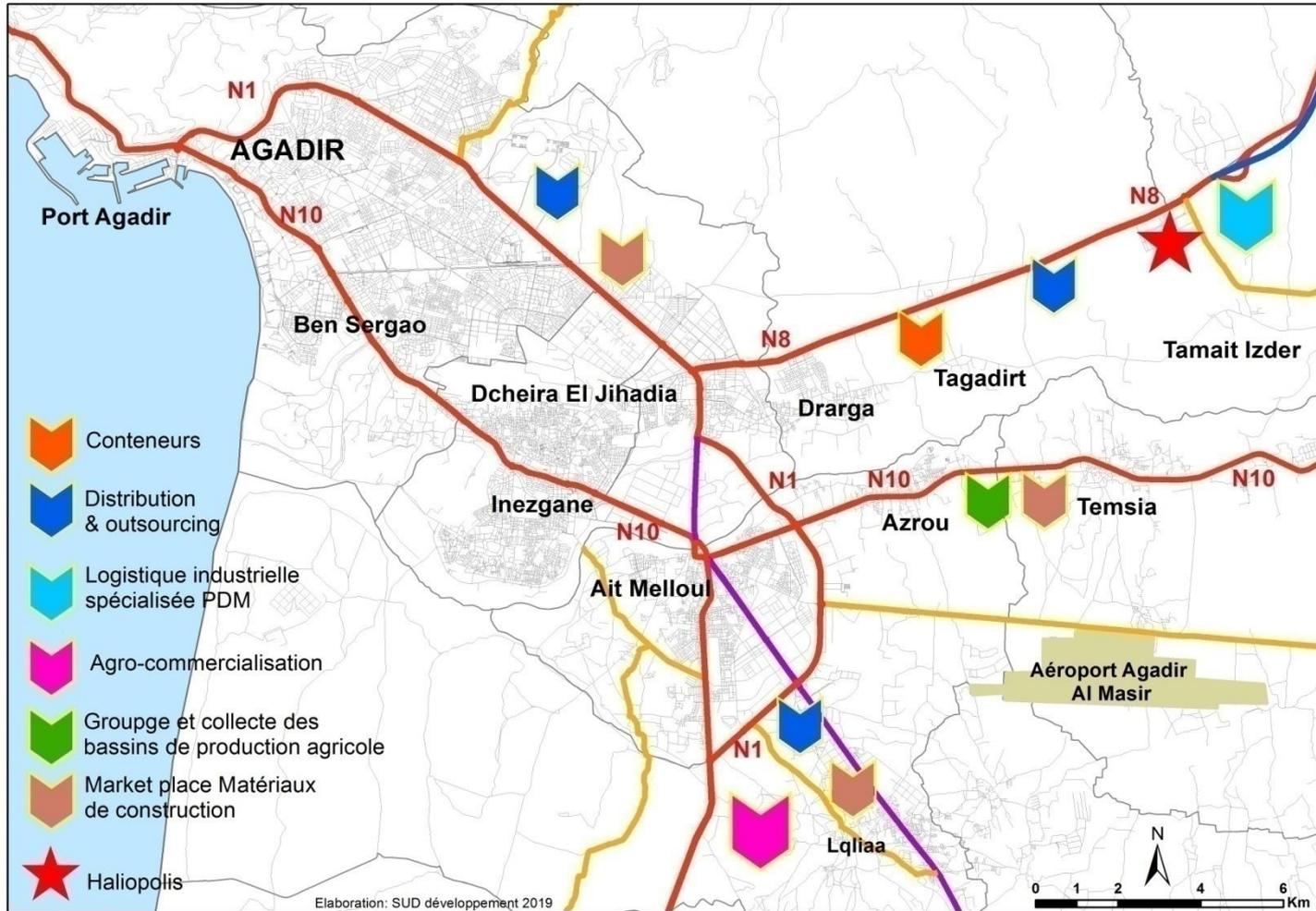
La question de la convergence des stratégies sectorielles a déjà fait l'objet de plusieurs rapports, notamment celui de la Banque Mondiale intitulé « Le Maroc à l'horizon 2030 ». Le ministère des Affaires générales et de la Gouvernance a produit deux rapports, dont l'un en partenariat avec l'ONU, le second avec le PNUD, l'Unicef et l'ONU Femmes. Le Conseil économique, social et environnement (CESE) s'est également intéressé à la thématique dans son rapport « Cohérence des politiques sectorielles et accords de libre-échange ».

L'analyse de l'armature urbaine



Une armature urbaine régionale impactée par les stratégies nationales de développement du territoire

Carte n°2 : Proposition pour la localisation des plateformes logistiques à développer dans la région



Source: COPPAT de la région Souss-Massa 2019 Inspection régionale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire

L'analyse de l'armature urbaine



Une urbanisation favorisée par la géographie et l'histoire.

- **La ville d'Agadir** est fondée en 1517, le noyau initial est Agadir-Ighir (la Kasbah), elle était connue comme étant un centre névralgique, d'où vient son nom « grenier ou fortin » qui veut dire Agadir en berbère et qui lui fut donné par des pêcheurs et qui aménagèrent une grotte en grenier.

En 1928, est créée, en marge du noyau original, la Nouvelle Ville, planifié par l'architecte Henri Prost dans le cadre de la mise en œuvre des politiques urbaines du maréchal Lyautey. À partir de ce moment-là, Agadir s'affirme comme ville prometteuse dans le sud-ouest du Maroc, connue par les colons sous le nom de «la petite Nice" pour son offre de tourisme balnéaire

En 1930, la ville est érigée en municipalité et devient l'une des villes importantes du Maroc. Le développement urbain d'Agadir lié à l'expansion du port, qui devient une base navale et joue un important rôle de communications et d'échanges commerciaux au niveau international. Ce rôle est renforcé plus tard par la mise en place, de l'aérodrome civil, au nord de Bensergao.

En 1960, un fort séisme détruit la ville. Elle a été reconstruite 2 km plus au sud et devenue maintenant une grande ville avec plus de 420 000 habitants en 2014.

Agadir est l'un des pôles touristiques importants du pays, et le premier port de pêche du Maroc. L'activité commerciale est très développée grâce aux activités d'exportation des agrumes et des produits agricoles de la vallée du Souss.

- **Tiznit** fut fondée en 1882, par le sultan Moulay el Hassan (1873-1894), dans un but militaire d'où ses magnifiques remparts. Elle tire son nom de celui d'une sainte femme nommée « Lalla Zninia ». La médina est restée jusqu'au la fin des années 70 la seule entité urbaine. Après la promotion de la ville en chef lieu de province en 1977, de nouveaux quartiers sont apparus en extra muros, grâce aux programmes du département de l'habitat sur des assiettes foncières publiques l'emprise de l'ancien aérodrome. (ref: SDAU de Tiznit et le littoral)

- A partir de cette époque les lotissements extramuros se multiplient entraînant l'extension de la ville d'abord le long de la RN1 (route de Guelmim), ensuite le long des autres axes routiers. La population s'élève maintenant à 74 699 habitants en 2014.

La médina de Tiznit composée de quatre quartiers organisés autour de deux centres:

- La grande mosquée et Ain Zarka sur la rive droite de l'Oued Sidi Abderrahmane
- Le centre d'activités administratives et commerciales de la place Méchouar..

La structure urbaine de Tiznit est composée de deux structures distinctes:

- La médina, tissu urbain traditionnel, compact, surdensifié en proie à une dégradation continue/
- La ville nouvelle, composée de juxtaposition de lotissements à dominante économique et qui se prolongent par des formes d'habitat non réglementaires et des douars sous équipés.

L'analyse de l'armature urbaine



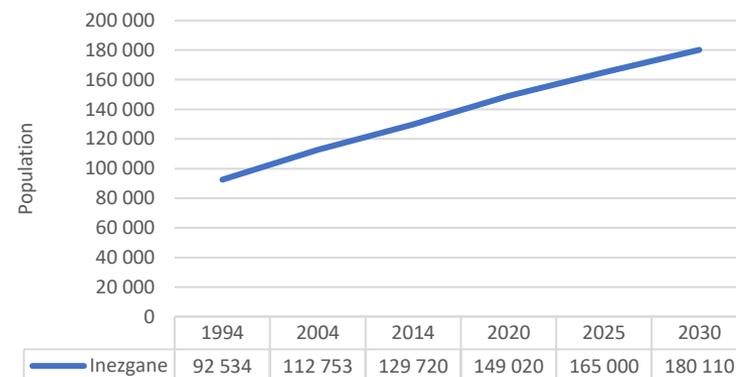
Une urbanisation favorisée par la géographie et l'histoire.

- **Taroudant**, L'origine du nom est « tardant » signifiant pérennité en berbère. C'est l'une des plus anciennes villes du Maroc. Située dans la plaine du Souss, son économie est basée sur l'agriculture : cultures d'agrumes, essentiellement oranges et clémentines, de l'huile d'argan dont la région est riche, de la production d'huile d'olive et l'artisanat, particulièrement le travail du cuir. La ville attire une forte immigration rurale des montagnes environnantes favorisée par les activités agricoles dans la plaine. La population est ainsi passée de 57 000 habitants en 1994 à 80000 habitant en 2014. Selon les prévisions démographiques la population de la ville dépassera les 110 000 habitants en 2030. Taroudant est dotée d'une zone industrielle à environ 10 km de la ville, sur la commune limitrophe Aït Yazza. Elle dispose de l'une des plus anciennes médina du Royaume, qui s'étend sur une superficie de 226 ha et entourée de 7,5 km de rempart. La médina constitue le principal pôle d'activité commerciales et artisanales de l'agglomération. Les structures originales de la vieille ville sont relativement bien préservées. Elle dispose d'un réseau de souks assez dense implanté le long des axes structurants qui se rejoignent au niveau du centre historique.

- **Inezgane** : Le noyau historique de la ville d'Inezgane est sa Kasbah construite à la fin du XIX siècle par le Caid Mohamed Ben Lahcen Ksimi. Située entre Agadir et Aït Melloul, dans la vallée du Souss. La ville est réputée pour son activité commerciale et à ce titre elle est considérée comme le plus grand centre commercial des régions du Sud. Son dynamisme démographique est fulgurant elle est passée de 92000 habitant en 1994 à 130 000 habitants en 2014 . Selon les prévisions du HCP la population d'Inezgane sera de l'ordre de 180.000 habitants à l'horizon 2030.

A l'origine Inezgane était l'un des nombreux villages des Imazighen avant la colonisation. Erigée en municipalité aux portes d'Agadir la ville a connue une progression rapide, grâce a son dynamisme économique favorisé l'agroalimentaire et les échanges commerciaux.

Graphique n°1 : Evolution de la population urbaine de la ville d'Inezgane



- **Ait Melloul** Grace a sa situation de carrefour sur les routes du Sud, cette petite localité située sur la rive Sud de l'Oued Souss est presque une ville jumelle d'Inezgane, Entourée par la riche plaine agricole du Souss-Massa, la ville a développé d'importantes fonctions industrielles pour la transformation des produits agricoles. La ville est un important foyer d'immigration rurale provenant des montagnes du haut Atlas. La taille de la ville a été multipliée par 2 , entre 1994 et 2014. Les prévisions démographique du HCP, prévoient un dédoublement encore de la population a l'horizon 2030, pour atteindre les 253000 habitants. La ville fait fonction de banlieue industrielle d'Agadir.

L'analyse de l'armature urbaine



Une urbanisation favorisée par la géographie et l'histoire.

Dcheira: C'est un noyau d'habitat ancien au même titre que Benserou ou Inezgane situé aux alentours de oued Souss il a connu à partir des années 60 des extensions urbaines sous forme de lotissement et d'habitat spontané au point de former une véritable ville aux portes d'Agadir dotée d'importantes activités artisanales. En 2004 la commune de Dcheira el Jihadia comptait déjà une population de l'ordre de 89 367 habitants, elle a atteint en 2014 99 920 habitants. Selon les projections du HCP et les propres calculs du Bet, Dcheira El Jahadia serait en 2045 une agglomération de l'ordre de 172 402 habitants.

Elle fait partie intégrante de l'agglomération du grand Agadir. Selon le SDAU du grand Agadir; Dcheira El jihadia, constitue avec son potentiel foncier public, une zone stratégique pour le développement du Grand Agadir.

Drarga et Lq liaa : A l'origine ce sont des noyaux d'habitat non règlementaire, situés à l'embouchure de Oued Souss, ils constituent des centres suburbains très dynamiques. Actuellement intégrés au grand Agadir, ces centres se développent le long des voies de Taroudannt et Biougra . Le centre de Drarga comptait déjà en 1994, 6178 habitants soit la taille d'un petit centre périurbain. Deux décennies plus tard en 2014 le centre atteint la taille d'une grande ville de 50440 habitants, et selon les projections du CERED et le calcul du Bet, Drarga serait une ville de 243 103 habitants en 2045.

Laqliaa qui comptait en 1994 près de trois fois de population de Drarga soit 18000 habitants environ, elle a atteint en 2014 les 82650 habitants. Les projections du Bet basées sur les prévisions du CERED prévoient pour cette localité une population de l'ordre de 237 883 habitants. La situation de Laqliaa aux abords de la riche plaine de chtouka favorise son dynamisme urbain.

Ouled Taima : Ville située à équidistance entre Agadir et Taroudannt sur la route nationale 10, au cœur de la plaine du Souss, elle occupe une situation stratégique entre les deux villes du Souss, érigée en municipalité depuis 1992, la ville s'est considérablement étendue par l'absorption des douars et quartiers périphériques , tels que Chrarda, El Goulita, Boukhreis Foukani; Lahbib... c'est une ville dont la population avoisinait les 90000 habitants en 2014, elle serait à l'horizon 2045 selon les prévisions du Bet une agglomération de 174 531 habitants. La ville constitue avec Taroudannt le bipôle à la métropole du Grand Agadir

L'analyse de l'armature urbaine



Une urbanisation favorisée par la géographie et l'histoire.

- **Tata** a l'origine c'est une oasis située au sud-est d'Agadir (289 km) . C'est une ville du sud de l'Anti Atlas, une agglomération du Dir (Piemont) de taille moyenne: 18540 habitants en 2014. les prévisions du HCP tablent sur une population de 23680 en 2030 soit un TAAM de 2 à 3%. . La ville de Tata est parmi les villes les plus anciennes de la région dont la fonction essentielle était le commerce des produits agricoles des Oasis et le commerce transsaharien.

Depuis que la ville est érigée chef-lieu de province, plus que la moitié (55%) des emplois assurés dans la ville sont de type administratif :
Ref: Programme de Développement Territorial Durable de l'Anti-Atlas)

Photon°1 : Vue aérienne de Tata

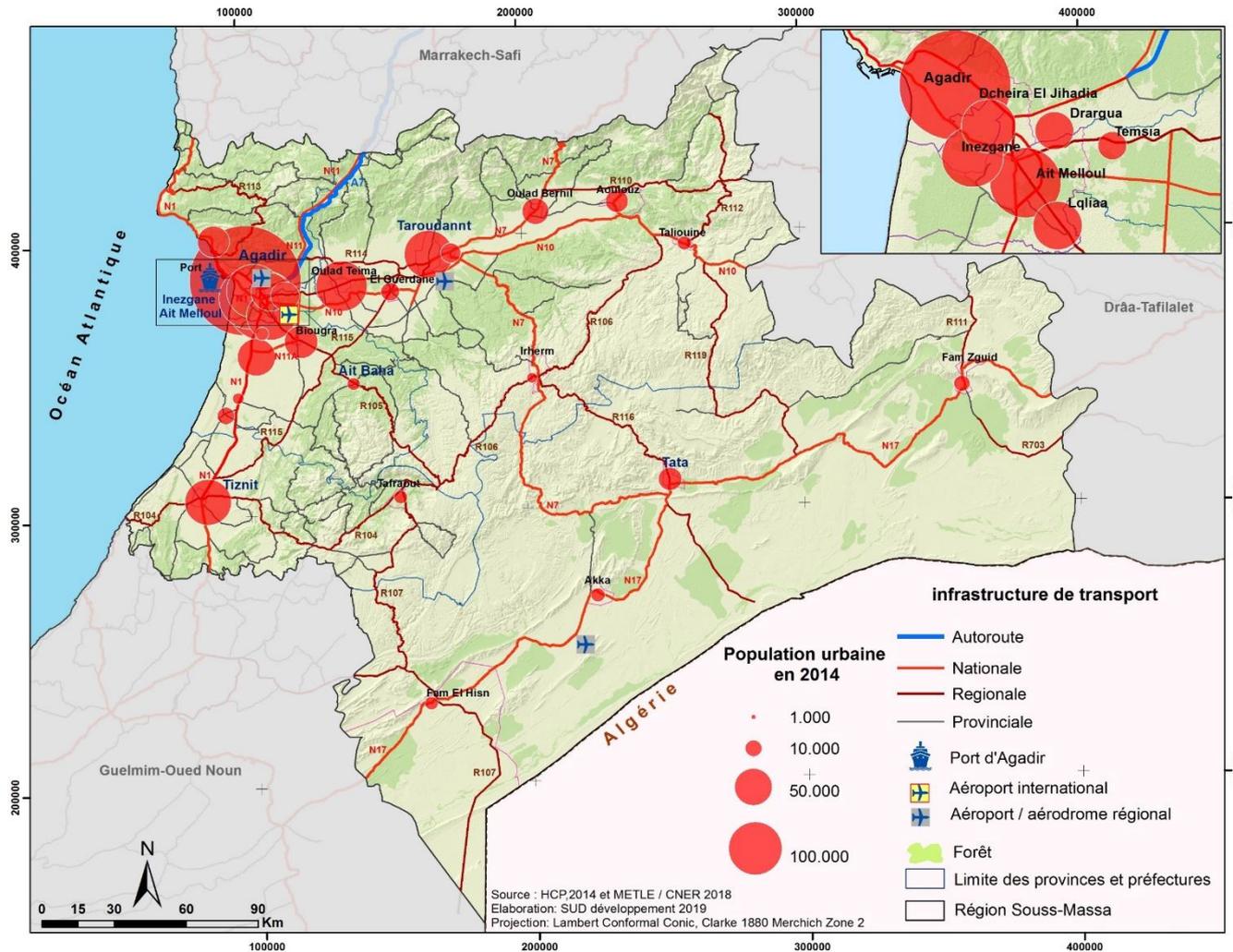


L'analyse de l'armature urbaine



Une urbanisation favorisée par la géographie et l'histoire.

Carte n°3 : Répartition de la population urbaine dans la région



Source : BET SUD

L'analyse de l'armature urbaine



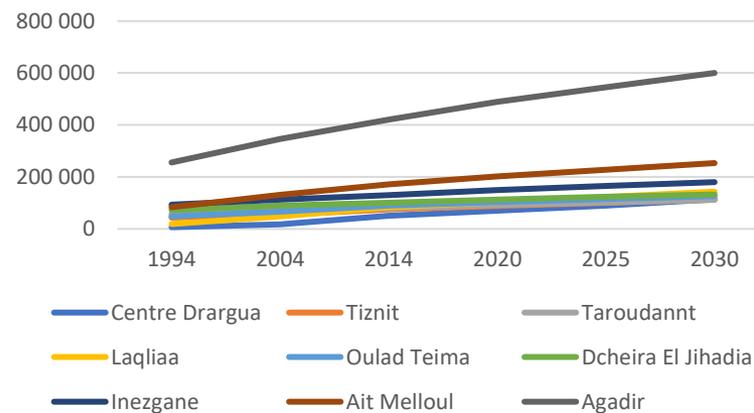
Une armature urbaine déséquilibrée

Au début du 20^{ème} siècle les villes moyennes étaient rares et l'armature urbaine était dominée par les petites villes. L'armature urbaine présente un déséquilibre lié à la fois à des contraintes géographiques, historiques et économiques et qui ont joué un rôle important dans le système urbain national. De nouveaux centres sont ainsi nés pour répondre aux besoins de transformation et de commercialisation des produits agricoles et industriels. Les villes se sont alors développées dans les plaines les plus riches, le long des côtes et dans les grandes zones agricoles.

Depuis l'Indépendance, le système urbain du pays n'a pas connu de grands bouleversements le processus d'urbanisation du début du 20^{ème} siècle concentré le long de la côte atlantique et dans les zones agricoles, s'est renforcé de plus en plus et c'est dans ce contexte que se distingue l'extraordinaire progression de l'urbanisation dans le Souss, qui se positionne comme un important espace dynamique du phénomène urbain.

L'armature urbaine de Souss Massa, est constituée d'une trentaine de villes et centres urbains de tailles différentes. Elle est organisée le long d'un corridor urbain développé à partir d'Agadir en direction du Souss intérieur joignant les pôles d'appui de Taroudant et Ouled Berhil et se prolongeant au-delà des limites de la région jusqu'au pôle de Ouarzazate.

Graphique n°2 : Croissance démographique des grandes villes



Source : Haut-Commissariat au Plan, (Direction de la Statistique, Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques).

Elle n'a cessé de croître depuis 1960 et malgré le développement rapide de nombreuses villes moyennes, l'organisation urbaine caractérisée par la domination du Grand Agadir s'affirme de plus en plus. Le déséquilibre continue ainsi à s'étendre entre d'une part, le sommet de la pyramide qu'occupe, la métropole régionale, et d'autre part, la base composée des petits centres. L'agglomération du Grand Agadir dans les limites actuelles de son aire urbaine (15 communes Agadir, Drarga, Aourir, Taghazout, Amskroud, Inezgane, Dcheira ElJhadia, Aït Melloul, L'Qliâa, Temsia, Ouled Dahou, Biougra, Oued Essafa, Sidi Bibi et Aït Amira), abrite plus de 73,9.% des urbains de la région. Sa participation en tant que premier niveau de la pyramide à la croissance urbaine a été de 69,7% en 1994. et 72,5 en 2004.

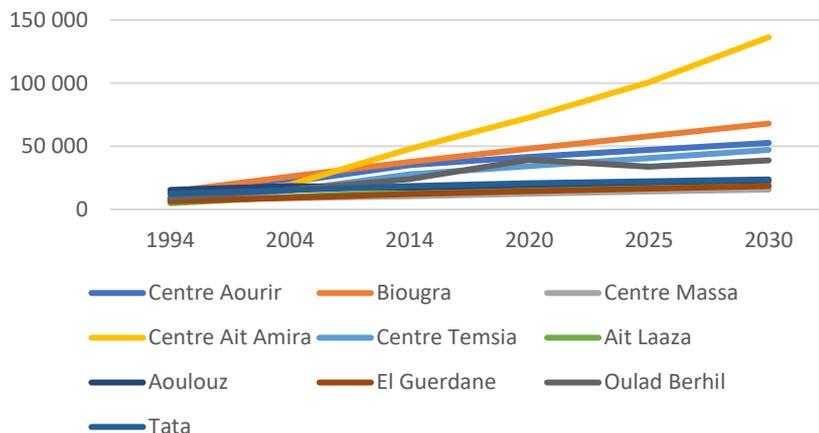
L'analyse de l'armature urbaine



Une armature urbaine déséquilibrée

La catégorie des villes moyennes composé de 10 villes (*ci-après dans le graphe*) dont la taille varie de 10000 à 50000 habitants en 2014, représente le deuxième niveau de la pyramide urbaine. Sa population totalise 254330 individus en 2014, soit 16,9% du total des urbains. Cette catégorie de ville englobera 19,7% de la population urbaine de la région en 2030.

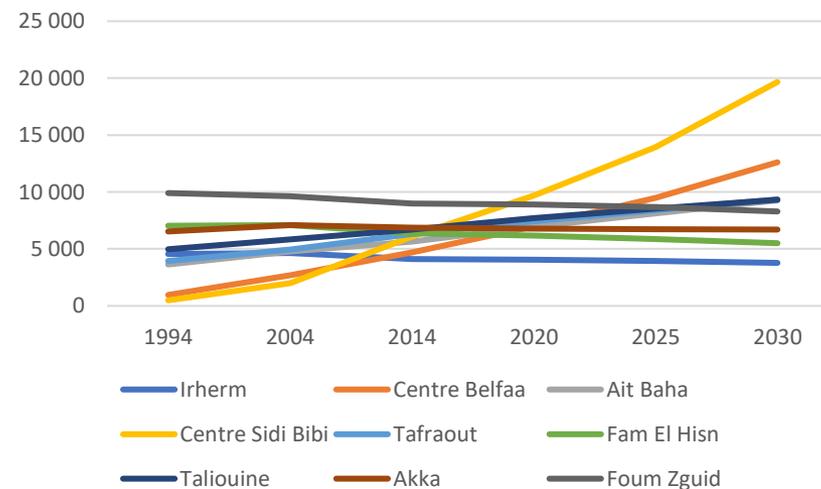
Graphe n°3 : Croissance démographique des villes moyennes



Source : Haut-Commissariat au Plan, (Direction de la Statistique, Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques).

Le niveau basique de la pyramide comporte 9 petites villes (*ci-après dans le graphe*) et centres qui représentent 3,7% de la population urbaine de la région en 2014. selon le HCP le poids global de cette catégorie de villes restera sensiblement le même à l'horizon 2030, soit 3,6% de la population urbaine de la région.

Graphe n°4 : Croissance démographique des petites villes

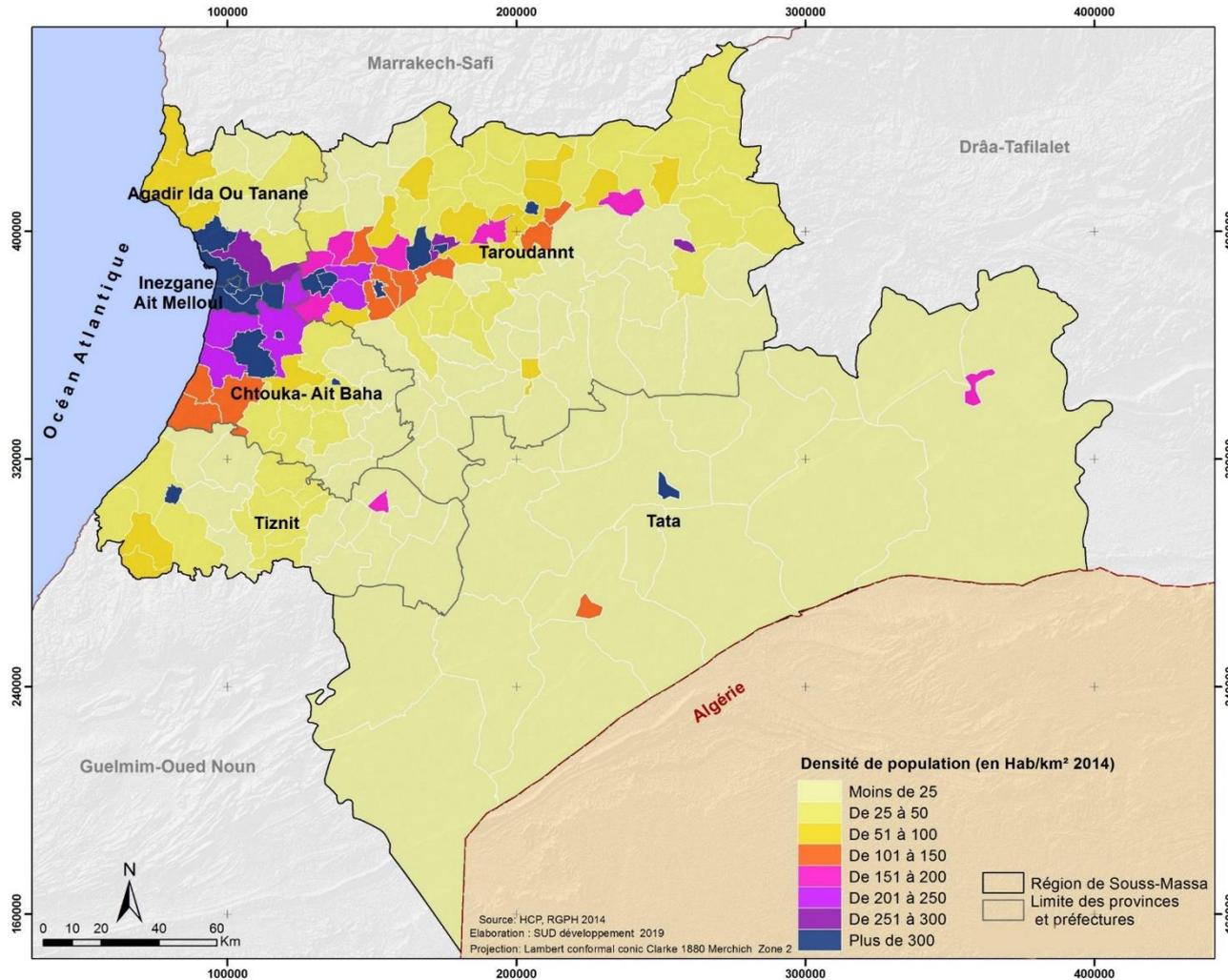


L'analyse de l'armature urbaine



Une armature urbaine déséquilibrée

Carte n°4 : Répartition des densités de la population



Source: selon le RGPH de 2014

L'analyse de l'armature urbaine



Une armature urbaine déséquilibrée

Un chapelet de centres satellites s'est développé autour de la ville d'Agadir il joue un rôle structurant et d'intégration des espaces locaux dans l'économie mondiale (particulièrement en matière de tourisme, de cultures exportatrices et d'agro-industrie). Le système urbain du Souss-Massa est traversé par *le corridor trans-africain et possède des interfaces maritime et aérienne de premier plan*⁵. Malgré la baisse des taux d'accroissement annuel moyen observée au niveau national, l'agglomération d'Agadir (La ville est ses centres satellites) se détache des autres grandes villes du pays, en enregistrant le taux d'accroissement annuel le plus élevé après Témara, soit respectivement 6,3% et 8%.

La région a connu une émergence et une augmentation des centres urbains sans équivalent dans les autres espaces du Maroc durant la dernière décennie.

Selon les données du dernier recensement, les bassins migratoires des villes de cette région sont considérés comme les plus denses, et surtout les plus étendus du Maroc après Casablanca. Dynamique urbaine au Maroc et bassins migratoires des principales villes⁶.

- Les préfectures d'Agadir-Ida -Ou-Tanane et de Inezgane- Ait Melloul sont les territoires les plus urbanisés de la région avec des taux d'urbanisation respectifs de 86% et 95%.
- Les provinces de Taroudant et de Chtouka- Ait Baha sont les moins urbanisées avec respectivement des ratios de 31% et 34% de la population urbaine par rapport à la population totale de la province.
- Les provinces de Tiznit et Tata présentent des taux d'urbanisation respectivement 43 et 35 %

Tableau 1: Estimation de la population selon le milieu de résidence

Préfectures et provinces	2017			2018		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Agadir Ida Outanane	551 240	87 650	638 890	567 055	86 032	653 087
Inezgane- Ait Melloul	554 820	27 710	582 530	569 865	27 806	597 671
Chtouka- Ait Baha	133 050	259 260	392 310	140 642	259 843	400 485
Taroudant	266 730	578 550	845 280	273 306	574 518	847 824
Tata	41 740	73 840	115 580	42 054	72 752	114 806
Tiznit	87 800	116 380	204 180	90 276	113 055	203 331
Souss - Massa	1 635 380	1 143 390	2 778 770	1 683 198	1 134 006	2 817 204
Maroc Total	21 560 580	13 291 540	34 852 120	21 968 101	13 251 446	35 219 547

Source : Haut-Commissariat au Plan, (Direction de la Statistique, Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques).

(5) Étude d'élaboration du schéma national de l'armature urbaine : Mission 1 État des lieux et diagnostic territorial. Rapport de synthèse Ministère de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, Direction de l'aménagement du territoire Février 2017

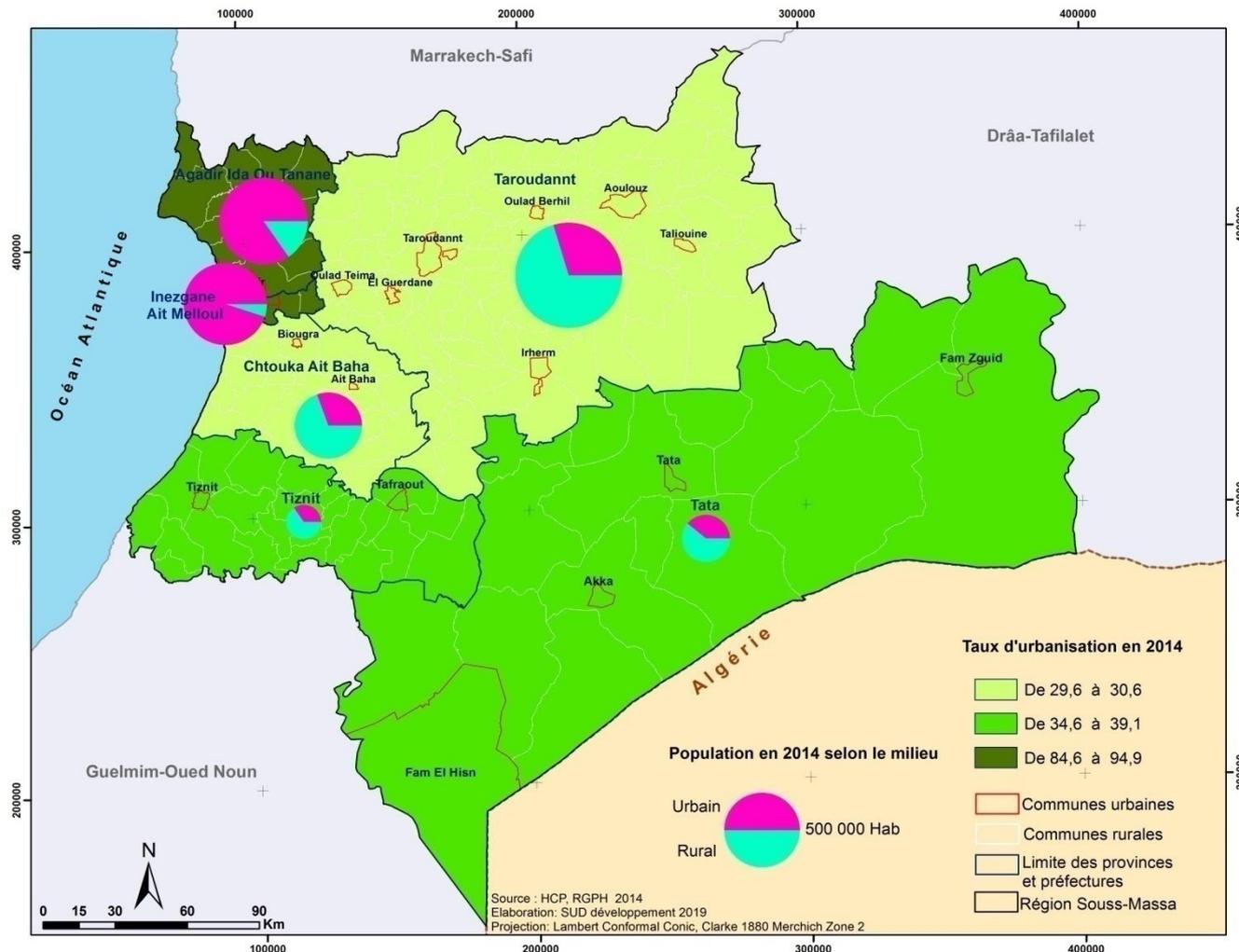
(6) Dynamique urbaine au Maroc et bassins migratoires des principales villes. CERED

L'analyse de l'armature urbaine



Une armature urbaine déséquilibrée

Carte n°5 : Taux d'urbanisation selon les provinces



Source: selon le RGPH de 2014

L'analyse de l'armature urbaine



Une armature urbaine déséquilibrée

L'urbanisation est présente une particularité dans la région du Souss-Massa. Elle est à la fois la conséquence d'une migration rurale des montagnes environnantes et d'un besoin local de plus en plus fort.

Une armature urbaine s'est constituée et consolidée autour d'Agadir-Inezgane (549440 habitants en 2014) donnant lieu à un phénomène complexe de « banlieue multifonctionnelle » où Dcheira-Jihadia, Ben Sergao, Tarrast, El Jorf et Tikiouine seraient les cités dortoirs ; Aït-Melloul et Anza les zones industrielles et agro-industrielles avant de devenir aussi des trames administratives; enfin, Taghazout, Tamri et Aourir sur le littoral au Nord d'Agadir sont des sites touristiques offrant d'énormes potentialités pour développer le tourisme balnéaire et la fonction de résidences secondaires.

La connectivité interurbaine notamment entre les chefs-lieux des provinces et préfecture de la région est fortement handicapée par les contraintes du relief et de l'éloignement (Taroudant-Tiznit; Taroudant-Tata).

La modernisation agricole de Souss-Massa et l'aménagement hydro-agricole de la plaine du Souss ont, certes, relativement renforcé le contenu démographique et socio-économique des petites et moyennes villes comme Taroudant (57 136 ha en 1994) et Ouled Teima (47 126 ha). Mais, ils ont surtout contribué à l'éclosion de plusieurs « pseudo-villes » disséminées un peu partout le long de la plaine de Souss (Biougra (13 885 ha), Massa (8 113 ha), Sebt El Guerdane (6 525 ha), Ouled Berhil (9 211 ha). Ces « pseudo-villes » ou « centres urbains » sont particulièrement dynamiques et ont un fort pouvoir de polarisation sur les populations rurales avoisinantes.

L'analyse des données démographiques, statistiques, économiques et sociales, démontre que les interactions des facteurs de polarisation urbaine (agro-industrie, activités tertiaires...) et des facteurs de répulsion démographique, notamment dans les bordures montagneuses des Atlas (sécheresse, marginalité etc...) doublées par l'injection de surplus économique migratoire dans le lieu d'origine le bled, où l'attachement est particulièrement fort, engendra l'apparition et le développement de plusieurs petits centres le long des axes routiers.

Certains petits centres urbains comme Biougra, Ait Aiâza, Aourir, Lakliâ, Temsia dépassent de loin la moyenne d'accroissement annuel de la population urbaine nationale (4 %) et dépassent le seuil de 8 %, voire même des 13 % pour Biougra. Les petites et moyennes villes constituant le Grand Agadir enregistrent des taux relativement moins élevés, comparés à la moyenne urbaine nationale. Ceci signifie d'une part, qu'Agadir, la capitale régionale du Souss capte actuellement une partie seulement des flux migratoires. L'essentiel des apports migratoires notamment d'origine rurale locale se tourne vers Ait Melloul, Dcheira-Jihadia, Inezgane et Ben Sergao, affirmant ainsi un processus de suburbanisation, qui déclenché dès 1960 juste après le séisme d'Agadir, continue à se cristalliser autour de ces villes-relais au départ, devenues rapidement des réceptacles accueillant les vagues de ruraux et le trop-plein de la capitale régionale.

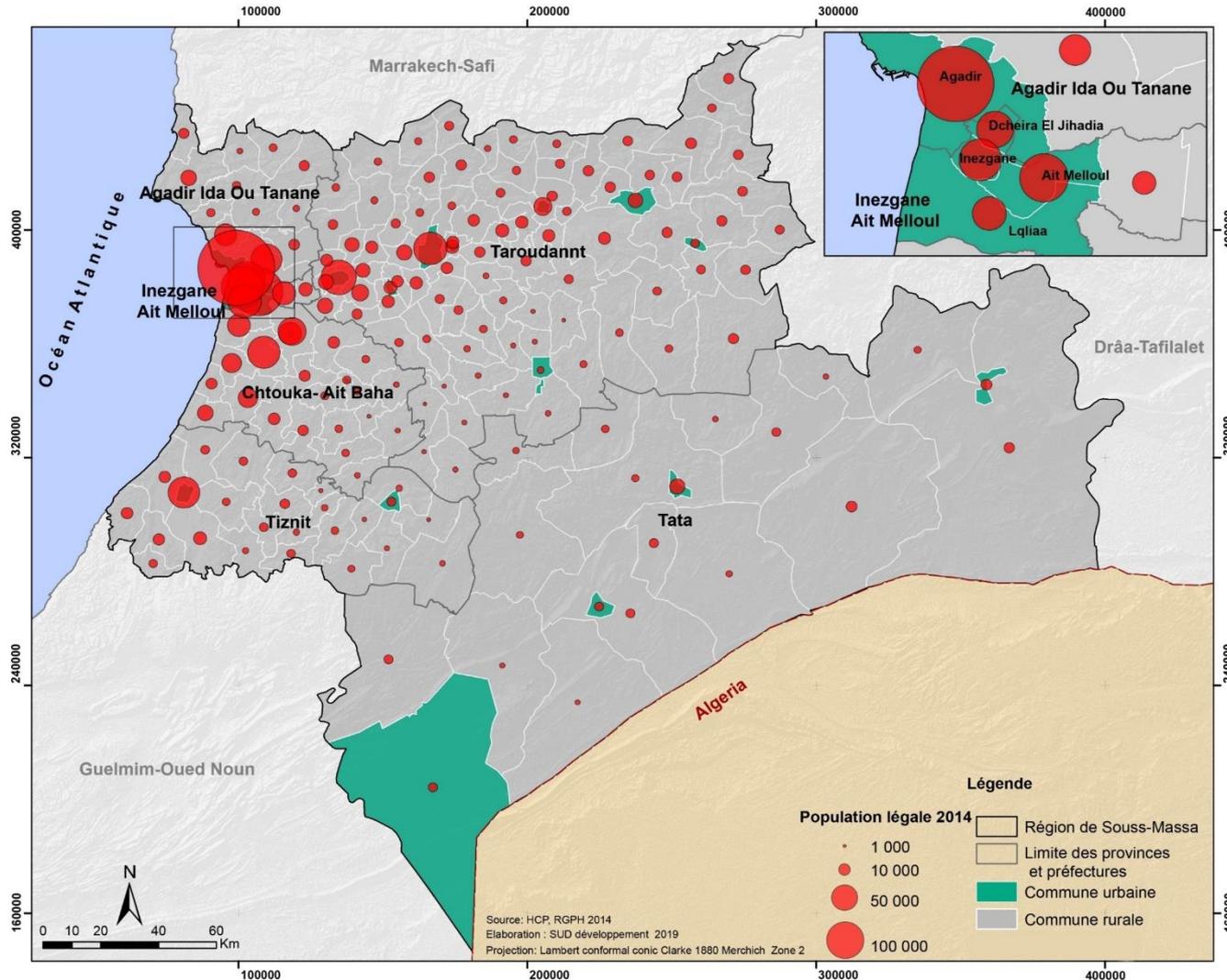
Le centre d'Aglou situé sur le littoral au Nord Ouest de Tiznit est une petite agglomération dont l'aménagement urbain est orienté par le SDAU de Tiznit et littoral et un PA homologué en 2019.

L'analyse de l'armature urbaine



Une armature urbaine déséquilibrée

Carte n°6 : Répartition de la population sur le territoire de la région,



Source: selon le RGPH de 2014

L'analyse de l'armature urbaine



Une urbanisation de plus en plus importante plus particulièrement dans la plaine du Souss

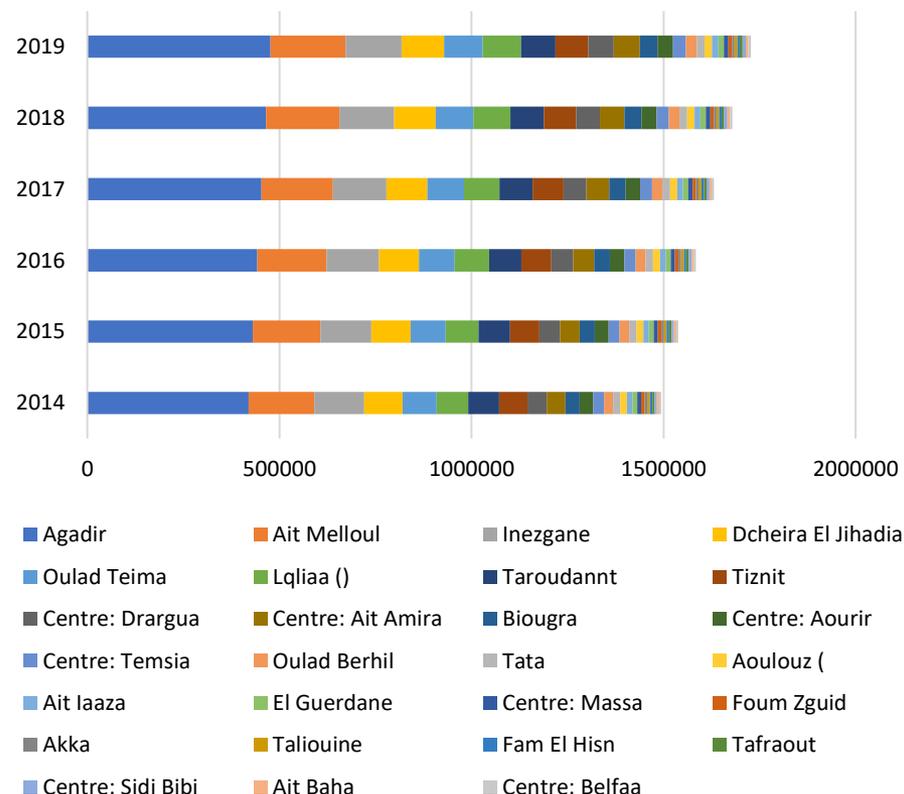
Selon les estimations du Haut-commissariat au Plan les principales villes et centres urbains de la région ont connu une progression constante de leur population au cours des cinq dernières années (2014-2019).

- Le croit de population des villes et centres urbains a été de 234.360 habitants au cours de cette période ; soit plus que la population de la ville d'Ait Melloul qui est 2^{ème} grande ville de la région. Ce sont les villes de la plaine de Souss le long du corridor urbain qui enregistrent les accroissements les plus importants. Par contre certaines agglomérations connaissent un accroissement modéré : centre Aourir, Oulad Berhil, Tafraout.

- D'autres centres ont connu un accroissement négatif durant les cinq dernières années : Fam El Hisn ; Akka ; Fom Zguid. Ce sont les centres des piémonts Sud de l'Anti Atlas donnant sur la vallée de Draa. La dynamique urbaine est donc fortement conditionnée par les contraintes naturelles et les vocations des territoires.

La ville d'Agadir concentre à elle seule près de 28% de la population urbaine en 2014, et présente un indice de primatialité⁷ assez élevé de 2,4. Selon les prévisions du HCP la ville d'Agadir atteindra les 600.000 habitants en 2030 ; Ait Melloul la deuxième ville de la région aura en 2030 une population de l'ordre de 253.000 habitants.

Graph n°5 : Estimation de l'évolution de la population des principales villes et centres urbains entre 2014 et 2019



Source: selon le RGPH de 2014

(7) C'est le rapport de l'effectif de population de la plus grande ville (P1) à celui de la deuxième (P2) soit : $I_j = P1/P2$.

L'analyse de l'armature urbaine



Une armature urbaine dominée par des fonctions du secondaire et du tertiaire

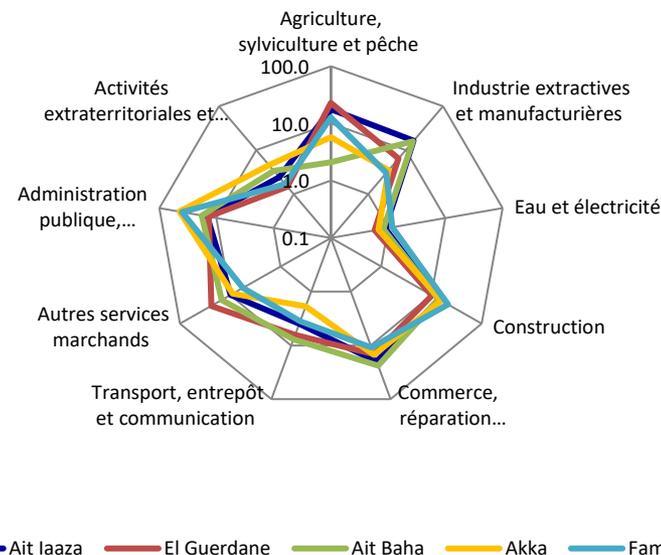
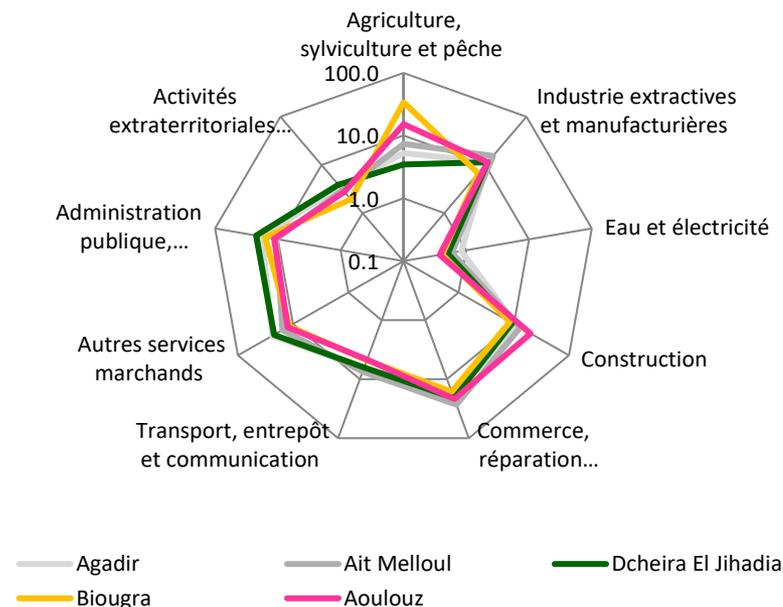
L'armature urbaine de la région Souss-Massa est composée de 28 villes et centres urbains, elle constitue un système urbain en phase de développement et constitué par des agglomérations aux profils divers et variés.

La capitale régionale Agadir est une métropole en voie de consolidation à l'instar des villes de Fès, Marrakech, Tanger et Oujda. Les autres agglomérations de la région constituent ce qu'on appelle des relais territoriaux ou villes secondaires aux profils limités en termes de fonctions urbaines, d'attractivité et de compétitivité.

Les données du RGPH de 2014, soulignent la faiblesse des fonctions urbaines supérieures dans la majorité des villes et centres urbains de la région. Les fonctions liées aux activités du secteur primaire (agriculture, sylviculture et pêche) sont dominantes pour plus de la moitié des villes et centres de la région.

Les fonctions liées aux activités de commerce, transports, services et BTP sont développés dans les agglomérations qui disposent d'une population active occupée supérieure à 15000 personnes, c'est-à-dire les grandes agglomérations de la région : Agadir, Ait Melloul, Taroudannt, Inezgan, Dcheira el Jihadia et Tiznit.

Graphe n°6 : Les fonctions dominantes selon le RGPH de 2014

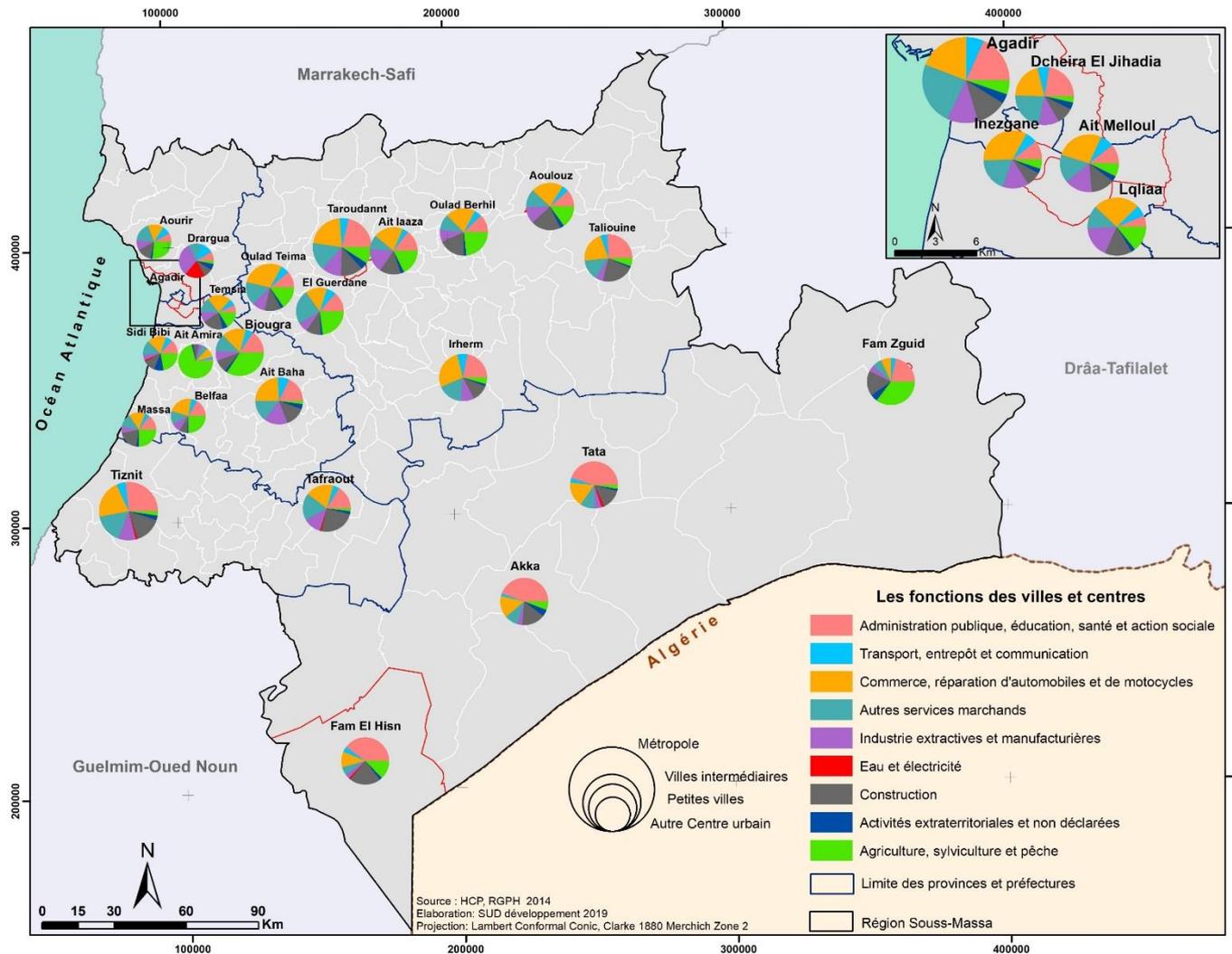


L'analyse de l'armature urbaine



Une armature urbaine dominée par des fonctions du secondaire et du tertiaire

Carte n°7 : Les fonctions des villes



Source: RGPH 2014 HCP

L'analyse de l'armature urbaine



Une armature urbaine composée de ville peu attractives

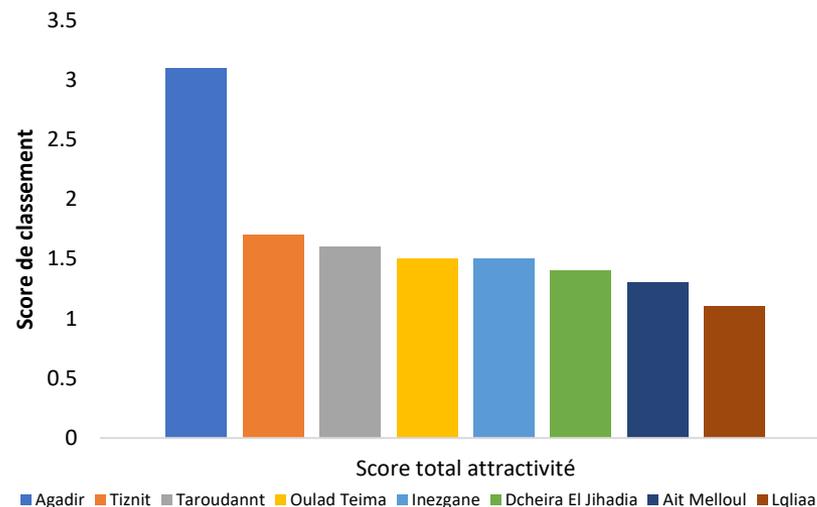
L'étude nationale sur l'armature urbaine, initiée par le Ministère de l'Urbanisme, de l'Aménagement du territoire, de l'habitat et de la politique de la ville, a présenté dans le rapport provisoire de la mission 2 présenté en 2017, une classification de toutes les villes et centre urbains du Royaume selon leur degré de compétitivité et d'attractivité.

Plusieurs critères sont retenus pour mesurer ces indicateurs ; la situation géographique, l'accessibilité, les équipements d'infrastructure, les activités industrielles ; les équipements hôteliers et l'animation touristique, l'infrastructure de recherche et d'innovation, les professions libérales, le système bancaire, les administrations et le taux de pauvreté. L'attractivité et la compétitivité des agglomérations à l'échelle nationale est ainsi évaluée sur une échelle de 0 à 4.

Huit villes de la région Souss-Massa figurent dans cette classification : Agadir, Ait Melloul, Inezgan, Ouled Taima, Dcheira El Jihadia, Taroudannt ; Laqliaa et Tiznit.

- **Sur le plan attractivité** sept villes parmi les huit n'atteignent pas le score de la moyenne nationale à savoir 2/4, seule la capitale régionale atteint le score de 3 sur 4 au même titre que les grandes métropoles nationales : Fès, Rabat et Marrakech. Casablanca détient la première place avec 3,2 sur 4.

Graphe n°8 : Classement des Principales villes de la région selon le degré d'attractivité



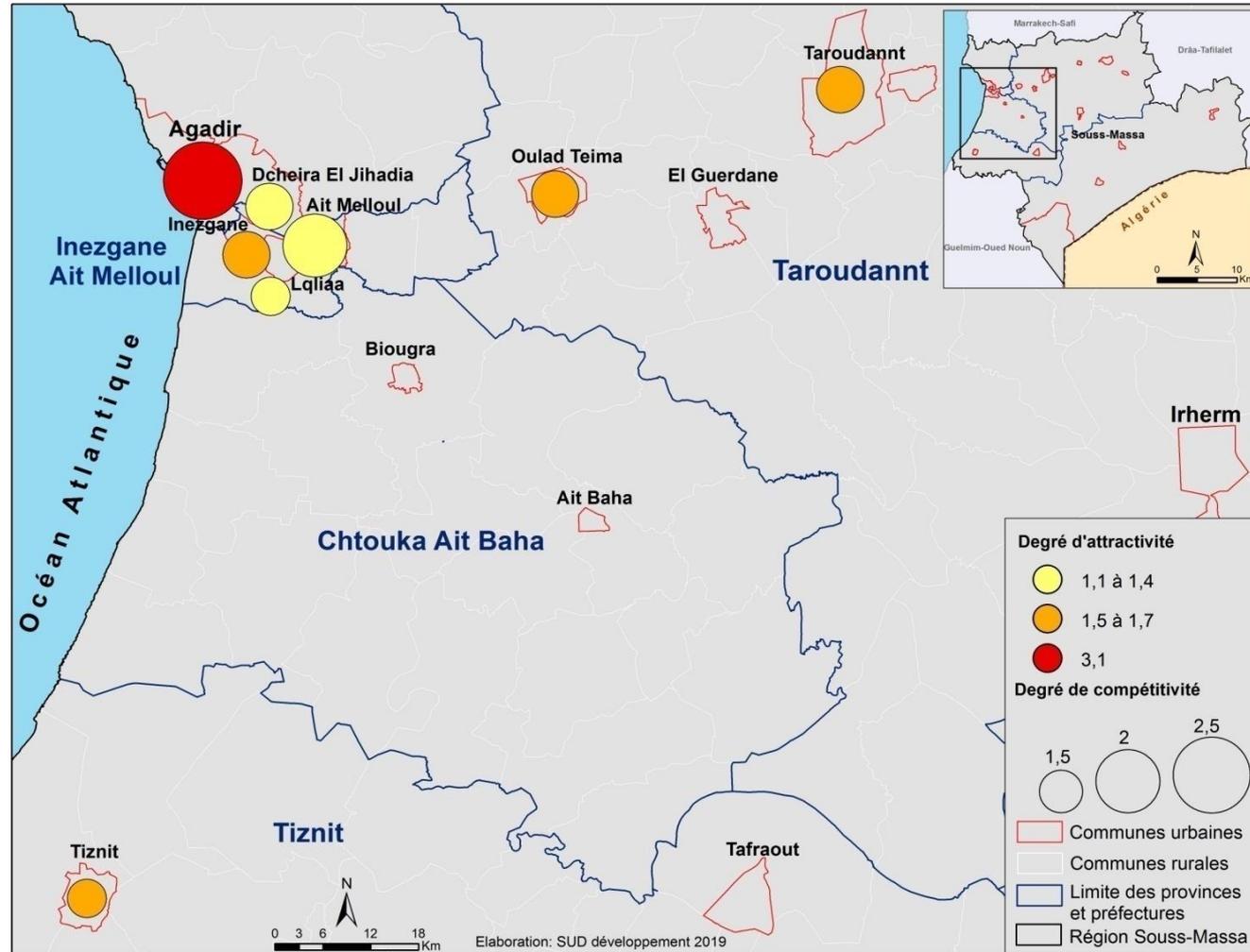
Source: SNAU: rapport provisoire 2017 Ministère de l'aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville.

L'analyse de l'armature urbaine



Une armature urbaine composée de ville peu attractives

Carte n°8 : Le degré d'attractivité des villes



Source: SNAU: rapport provisoire 2017 Ministre de l'Aménagement du territoire

L'analyse de l'armature urbaine



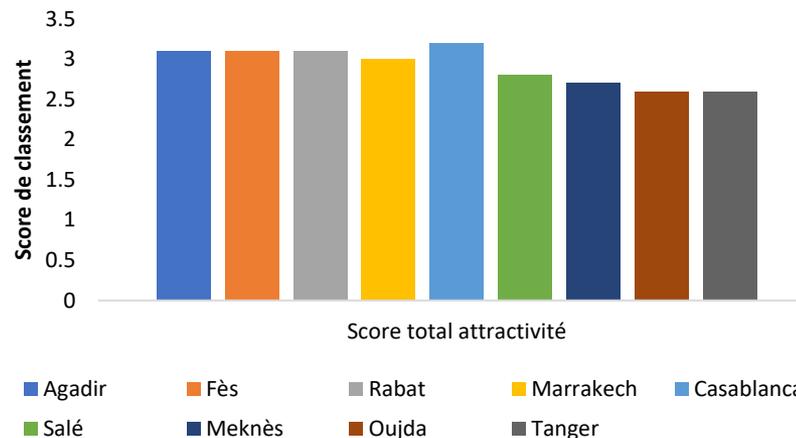
La capitale du Souss rivalise de près en terme d'attractivité et de compétitivité avec les grandes métropoles nationales.

La capitale du Souss enregistre un **meilleur score d'attractivité** que d'autres métropoles similaires, telles que Meknès, Oujda et Tanger.

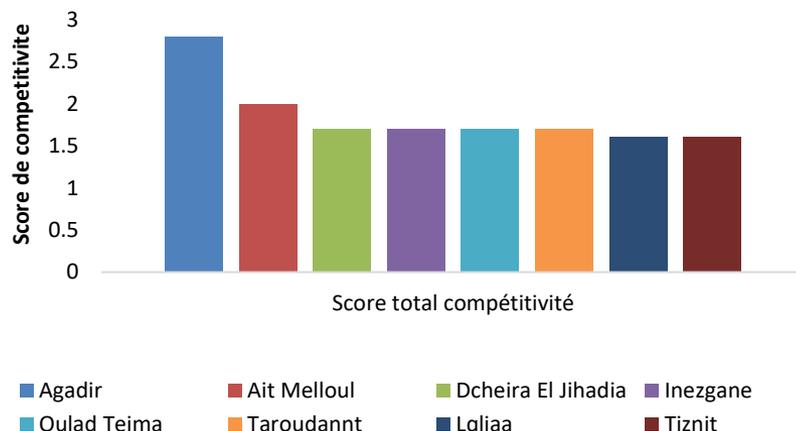
- La situation de la ville d'agadir, son climat, son infrastructure hôtelière et touristique, la richesse et la variété de son arrière-pays font la différence en termes d'attractivité par rapport aux agglomérations de taille similaire.

- **Sur le plan compétitivité:** Les huit villes retenues obtiennent des scores meilleurs que ceux de l'attractivité, mais sans dépasser la moyenne nationale, excepté pour Ait Melloul et Agadir qui obtiennent respectivement 2 et 2,8 sur 4.

Graphe n°9 : Classement des grandes métropoles selon le degré d'attractivité



Graphe n°10 : Classement des principales villes selon le degré de compétitivité



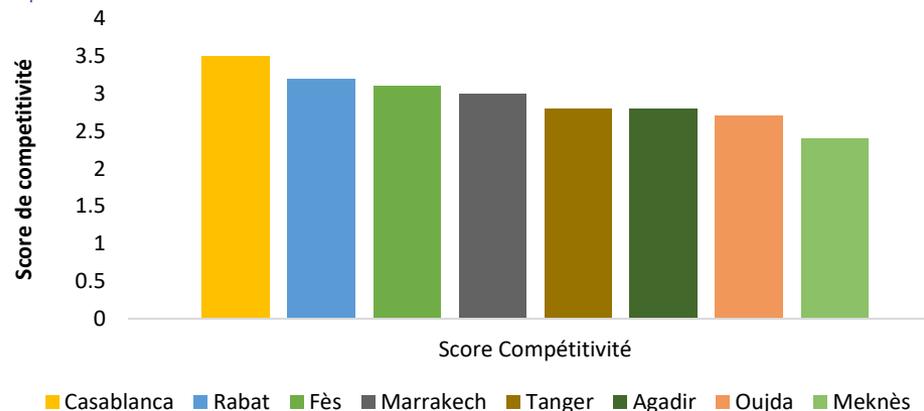
Source: SNAU: rapport provisoire 2017 Ministère de l'aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville.

L'analyse de l'armature urbaine



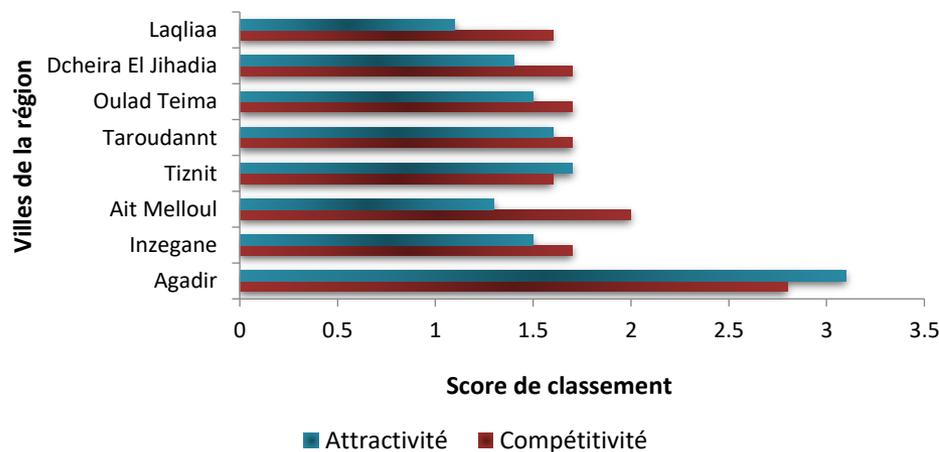
Exceptée la capitale régionale, les villes de la région sont peu attractives

Graphe n°11 : Classement des principales métropoles nationales selon le degré de compétitivité



Comparativement avec les grandes métropoles nationales, **la ville d'Agadir est classée en 5ème position en ex-quo avec la ville de Tanger**, elle est devancée par les villes de Casablanca, Rabat, Fès et Marrakech.

Graphe n°12 : Classement des villes selon leurs degrés d'attractivité et de compétitivité



Source: SNAU: rapport provisoire 2017 Ministre de l'Aménagement du territoire

L'analyse de l'armature urbaine



Une armature urbaine caractérisée par des profils urbains très diversifiés

L'état actuel de l'armature urbaine de la région se caractérise par une diversité des profils de villes. La classification a été menée, sur la base de critères objectifs multiples (voir détail en annexe 1). Sur cette base on obtient les profils suivants :

○ Profil 1 – Métropole en voie de formation

Agadir, elle commande de vastes territoires mais reste encore faiblement connectée à l'économie internationale.

○ Profil 2- Relais territorial :

composé des villes de Tiznit, Taroudant,. C'est l'échelle intermédiaire de l'armature urbaine assurant la diffusion des services et des fonctions urbains de niveau supérieur aux territoires ruraux qu'ils commandent.

○ Profil 3- Villes et centres péri-métropolitains :

Air Melloul, Inezgane, Dcheira El Jhadia, Lqlliaa. Ait Laaza, Ait Baha, Oulad Taima ; El Guerdane, Aourir, Ait Amira, Biougra, Massa, Oued Berhil, Sidi Bibi, Temsia, Belfaa. Il s'agit de villes et centres urbains suffisamment importants dans l'aire urbaine de la métropole régionale. Pour pouvoir développer des synergies et attirer le surplus d'investissements et de main d'œuvre dégagé par la capitale régionale. Ces localités, ont pour vocation première d'assurer les services minimaux publics et privés, économiques et sociaux en direction du monde rural qui les entoure.

Néanmoins, ces centres souffrent d'un manque flagrant de tout cachet urbain. Ils présentent un aspect diffus qui s'apparente plus à un milieu rural qu'un milieu urbain. Il s'agit donc d'un mode hybride. Ces centres se caractérisent par un mauvais état des infrastructures de base et une faible présence des équipements publics intercommunaux malgré qu'ils assurent les rôles de chefs-lieux de cercles.

○ Profil 4 - Centre local :

Aoulouz, Akka, fam el Hisn, Tata, Irherm ; Foug Zguid ; Talaouine, Tafraout C'est l'interface entre l'armature urbaine et le milieu rural assurant une fonction de structuration territoriale et d'équité sociale. Sur la plan territorial le système urbain de la région est composé de cinq réseaux distincts:

- 1- Le réseau urbain métropolitain qui correspond au grand Agadir
 - 2-le réseau urbain de la plaine du Souss étendu le long des routes nationales 7 et 10 de Ouled Taima à Aoulouz
 - 3- Le réseau urbain de Massa et du littoral
 - 4-Le réseau urbain de l'Anti Atlas de Tafraout à Tiliouine
 - 5-Le réseau urbain Oasien de Fam El Hisn à Tata en passant par Akka
- Chaque réseau urbain délimite en fait un territoire à enjeux sur le plan armature urbaine.

- Le réseau urbain métropolitain est caractérisé par des extensions urbaines rapides rapprochant de plus en plus les agglomérations de ce réseau au point de constituer une nébuleuse urbaine de près d'un million d'habitants en 2020 selon les estimations du CERED.
- Le réseau urbain de Souss, composé d'agglomérations à croissances dynamiques, où l'urbanisation est en conflit permanent avec les activités agricoles dans les terres irriguées.
- Le réseau urbain de la plaine de Massa et du littoral, confronté également à la problématique d'usage du foncier entre l'agriculture et l'urbanisation.
- Le réseau urbain de l'Anti atlas faiblement développé et déconnecté du reste des réseaux de la région.
- Le réseau Oasien chargé d'un riche patrimoine historique et culturel mais actuellement en crise par son excentricité et son absence d'attractivité.

La planification urbaine



Un territoire largement couvert par documents d'urbanisme et par un encadrement technique équilibré

Le territoire de la région est couvert par un inspection régionale d'aménagement du territoire et deux agences urbaines, celle d'Agadir et l'agence urbaine de Taroudannt-Tiznit-Tata. Chacune des deux agences couvre les territoires de 3 Provinces ou Préfectures.

L'inspection régionale dont la compétence couvre tous le territoire de la région; assure des missions de coordination, de suivi et de participation à l'élaboration des documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire, notamment le SRAT, le PDR, Les SDAU, les PA et les PDAR . Elle veille également à la mise en œuvre des orientations du SNAT; Elle programme et élabore des études qui visent l'affirmation du cachet architectural régionale et local et a sauvegarde du patrimoine architectural national.

L'agence urbaine d'Agadir couvre le territoire des Préfectures d'Agadir Ida ou Tanane, Inzegane ait Melloul et la province de Chtouka Ait Baha.

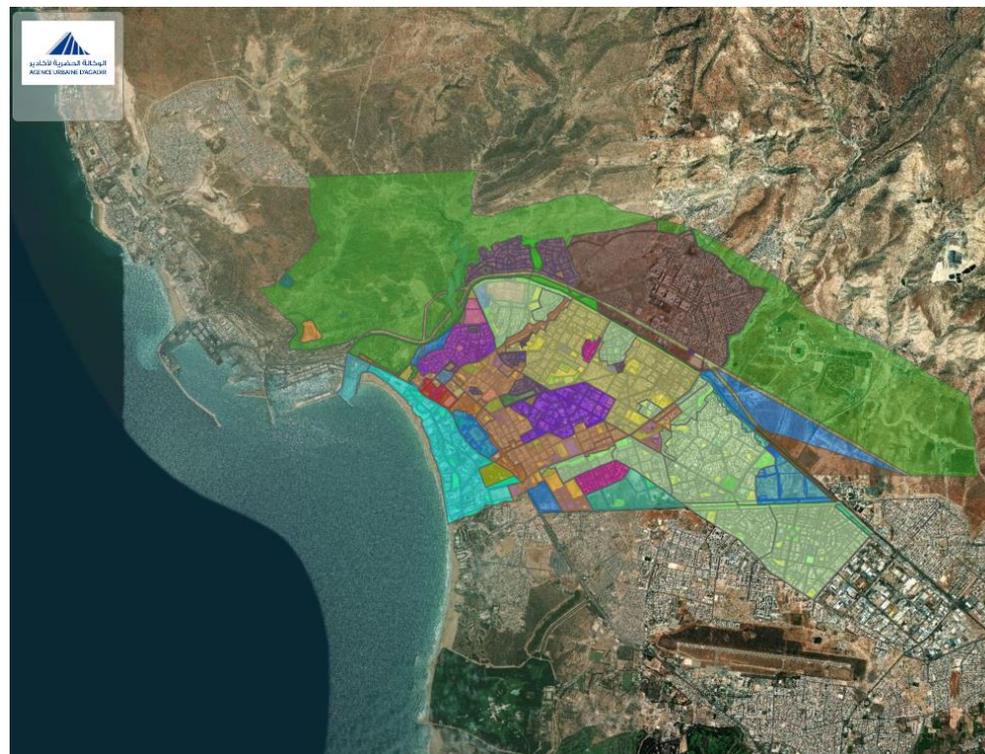
L'agence urbaine de Taroudannt couvre les territoires des provinces de Taroudannt, Tiznit et Tata.

Le territoire d'intervention de l'agence urbaine d'Agadir est couvert à 95 % par les documents d'urbanisme – SDAU, plan d'aménagement et plan de développement des agglomérations rurales.

34% des communes disposent de documents homologués,
61% des communes dont des documents en cours d'études

5% soit 2 communes qui ne disposent pas encore de documents d'urbanisme.

Carte n°9 : Plan d'Aménagement d'Agadir



Source: Portail de l'Agence Urbaine d'Agadir

La planification urbaine



Un territoire largement couvert par documents d'urbanisme et par un encadrement technique équilibré

- Le nombre total de documents homologués dans le territoire de l'agence urbaine d'Agadir est de 16 documents
- Un SDAU qui couvre le littoral Nord d'Agadir homologué.
- **Un nouveau Schéma directeur qui couvre toute l'aire du Grand Agadir sur une superficie de l'ordre de 2300 km² et concerne 15 communes territoriales il est en cours d'homologation, c'est la nouvelle génération des SDAU dont les options d'aménagement en cours d'homologation seront prises en compte dans les orientations stratégiques du présent SRAT.**
- **Un nouveau SDAU en cours d'étude qui couvre le bassin de Massa**
- Les documents en cours d'actualisation: 17 documents
- Les documents en cours d'études: 14 documents.

Parallèlement à ces documents l'AUA a produit au cours de l'année 2018-2019; 12 documents de restructuration de quartiers non réglementaires, dont 10 parmi ces études sont approuvées. Ces études concernent 6 communes et couvrent une superficie de 180 hectares environ. (Source: rapport d'activité de l'agence urbaine d'Agadir du 19 Mars 2019)

Carte n°10 : Plan d'Aménagement d'Inezgane



Source: Portail de l'Agence Urbaine d'Agadir

La planification urbaine

Un territoire largement couvert par documents d'urbanisme et par un encadrement technique équilibré

Un Schéma directeur qui couvre toute l'aire du Grand Agadir sur une superficie de l'ordre de 2300 km² et concernant 15 communes territoriales, le document est en cours d'homologation.

Le modèle d'aménagement du territoire, préconisé par le SDAU du grand Agadir, repose sur les principes suivants:

1- Une redistribution de l'occupation du sol par un zonage du territoire en cohérence avec l'existant et les possibilités prévisionnelles du SDAU.

2- Une restructuration et réaménagement des noyaux urbains et ruraux, avec transformation des fonctions et des capacités d'accueil de la population.

3- Une révision et réadaptation des Schémas des infrastructures de telle sorte que ces schémas assurent l'intégration, les besoins et la viabilité économique et sociale du territoire.

4- Une révision des schémas des équipements et des services, pour répondre aux besoins de la population en termes de santé, éducation, culture, sports, loisirs et détente.

Le SDAU préconise également la protection et valorisation de certains espaces spécifiques:

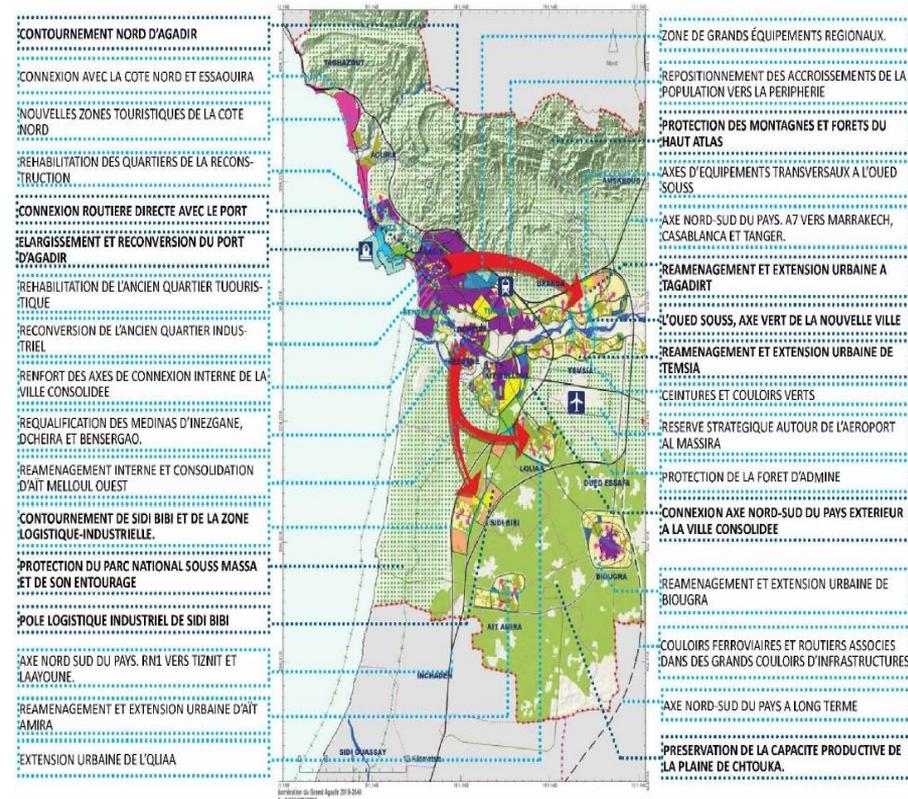
- 1- Aires centrales du Périmètre National Souss-Massa
- 2- Plages et zones côtières du PN Souss-Massa
- 3- L'embouchure du Souss.

Le SDAU définit et délimite les aires à utilisation restreinte en raison des risques ou de valeurs écologiques tels que:

- 1- Lits de oueds Souss et Assif Tamraght
- 2- Lits des oueds secondaires
- 3- Forêt du Haut Atlas
- 4- La forêt d'Admine
- 5- Les piedmonts du haut Atlas

Enfin le SDAU propose l'intégration du Grand Agadir au reste du territoire national par voie ferroviaire. Il propose a cet effet le couloir du tracé, l'emplacement de la gare et les connexions avec les grandes infrastructures: Port, Aéroport, Université, Hôpital..

Carte n°11 : Le SDAU du grand Agadir: Version provisoire:



La planification urbaine



Un territoire largement couvert par documents d'urbanisme et par un encadrement technique équilibré

Le territoire d'intervention de l'agence urbaine de Taroudannt-Tiznit-Tata est couvert à 59 % par les documents d'urbanisme – plan d'aménagement et plan de développement des agglomérations rurales.

24 documents sont homologués et concernent 18 communes, 06 documents sont en cours d'homologation et concernent 8 communes

23 documents sont en phase de concertation et concernent 23 communes

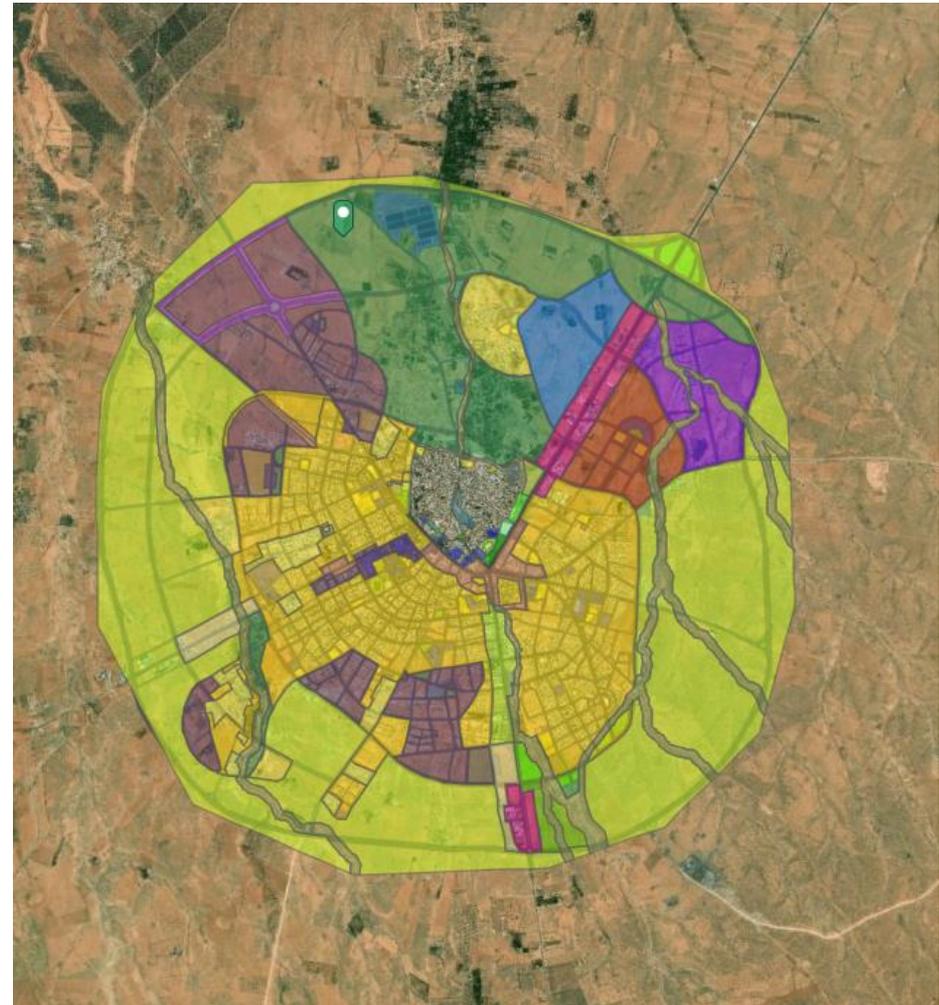
38 documents sont en cours d'études et concernent 34 communes

- **Les SDAU:**

- Les SDAU de Taroudannt et Ouled Taima homologués
- Les SDAU de Tiznit, le littoral, Arbaa Sahel et Aglou homologués.

Actuellement un nouveau SDAU celui du grand Taroudannt en cours d'études, il concerne 20 communes territoriales, c'est la nouvelle génération des SDAU, qui au lieu de couvrir uniquement l'agglomération concerné, couvre toute la zone d'influence, c'est un document a mis chemin entre le SDAU classique et le SRAT

Carte n°11 : Plan d'Aménagement de Tiznit



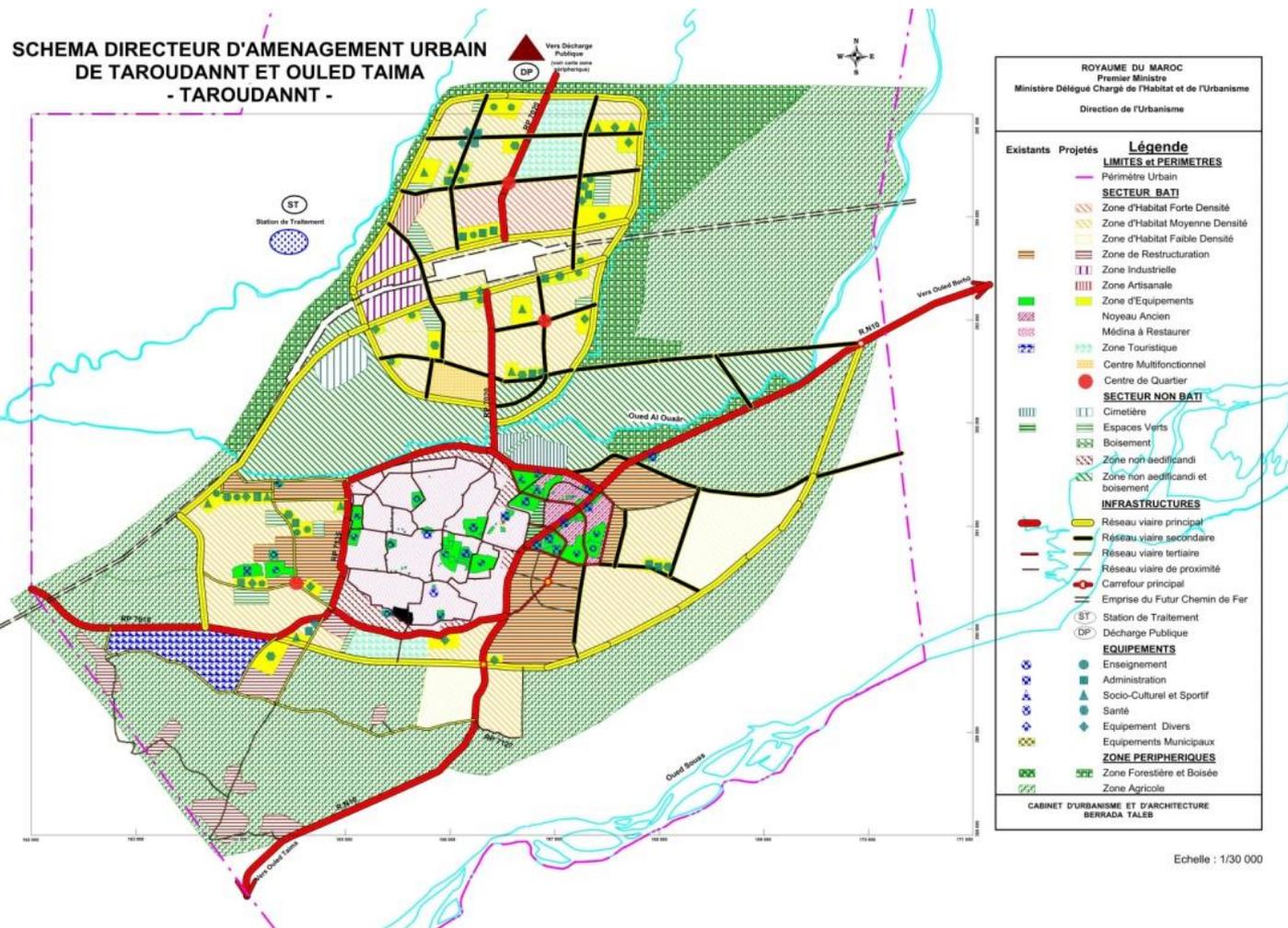
Source: Portail de l'Agence Urbaine d'Agadir

La planification urbaine



Un territoire largement couvert par documents d'urbanisme et par un encadrement technique équilibré

Carte n°12 : Le SDAU Homologué de Taroudannt



Les deux SDAU de Taroudannt et Ouled Taima, qui font l'objet maintenant d'une révision, pour l'élaboration d'un seul SDAU couvrant le grand Taroudannt.

La planification urbaine



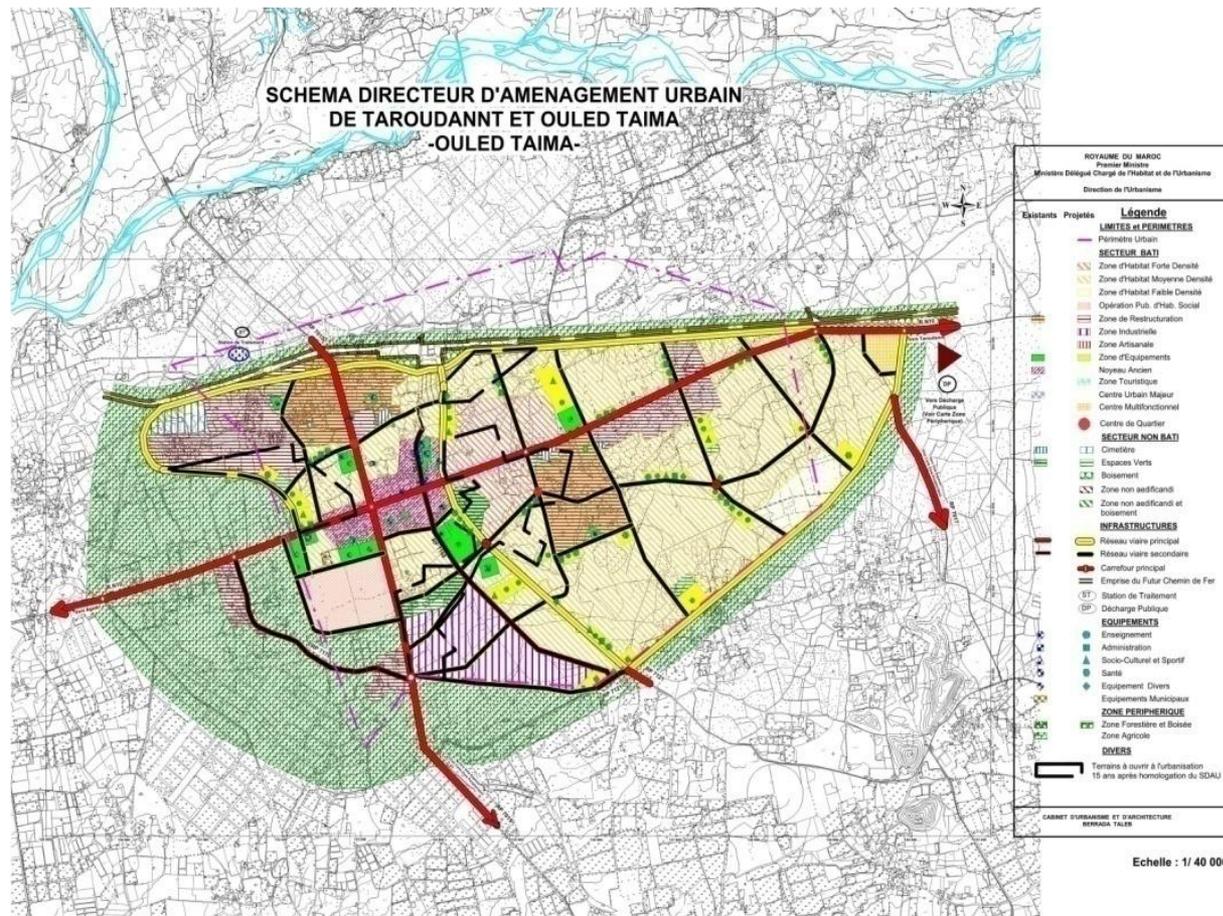
Un territoire largement couvert par documents d'urbanisme et par un encadrement technique équilibré

Carte n°12 : Le SDAU Homologué de Ouled Taima

Le regroupement des deux villes Taroudannt- Ouled Taima dans un seul SDAU est une mesure qui a permis de souligner le caractère bipolaire de ces deux agglomérations et leurs rôles de pôles d'appui à la grande métropole régionale.

Maintenant avec le nouveau SDAU en cours d'étude, qui regroupe 20 communes, serait un document encore plus cohérent assurant la jonction opérationnelle avec deux autres SDAU, celui du grand Agadir et celui du bassin de Massa.

La planification urbaine dans la zone la plus urbanisée de la région serait ainsi bien maîtrisée et orientée pour face aux grands défis urbains de la région.



Source: Agence Urbaine de Taroudannt

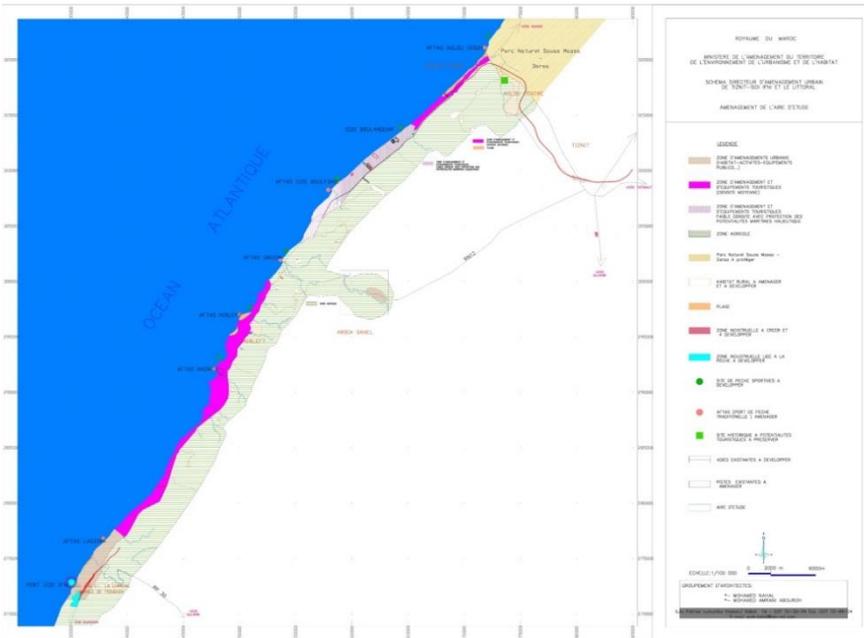
La planification urbaine



Un territoire largement couvert par documents d'urbanisme et par un encadrement technique équilibré

Le SDAU du littoral couvre une bande de 80 km et une superficie approximative de 1000 km², il s'étend sur 2 provinces Tiznit et Sidi Ifni qui relève maintenant de la région de Guelmim Oued Noun. La partie qui concerne la région Souss-Massa, porte sur le centre de Arbaa Sahel, le port de Grizim, les centres de Tiznit et Aglou et le Centre Aglou plage, en plus de toute la bande côtière

Carte n°13 : Le SDAU Homologué du littoral



Carte n°14 : Le SDAU Homologué de Tiznit



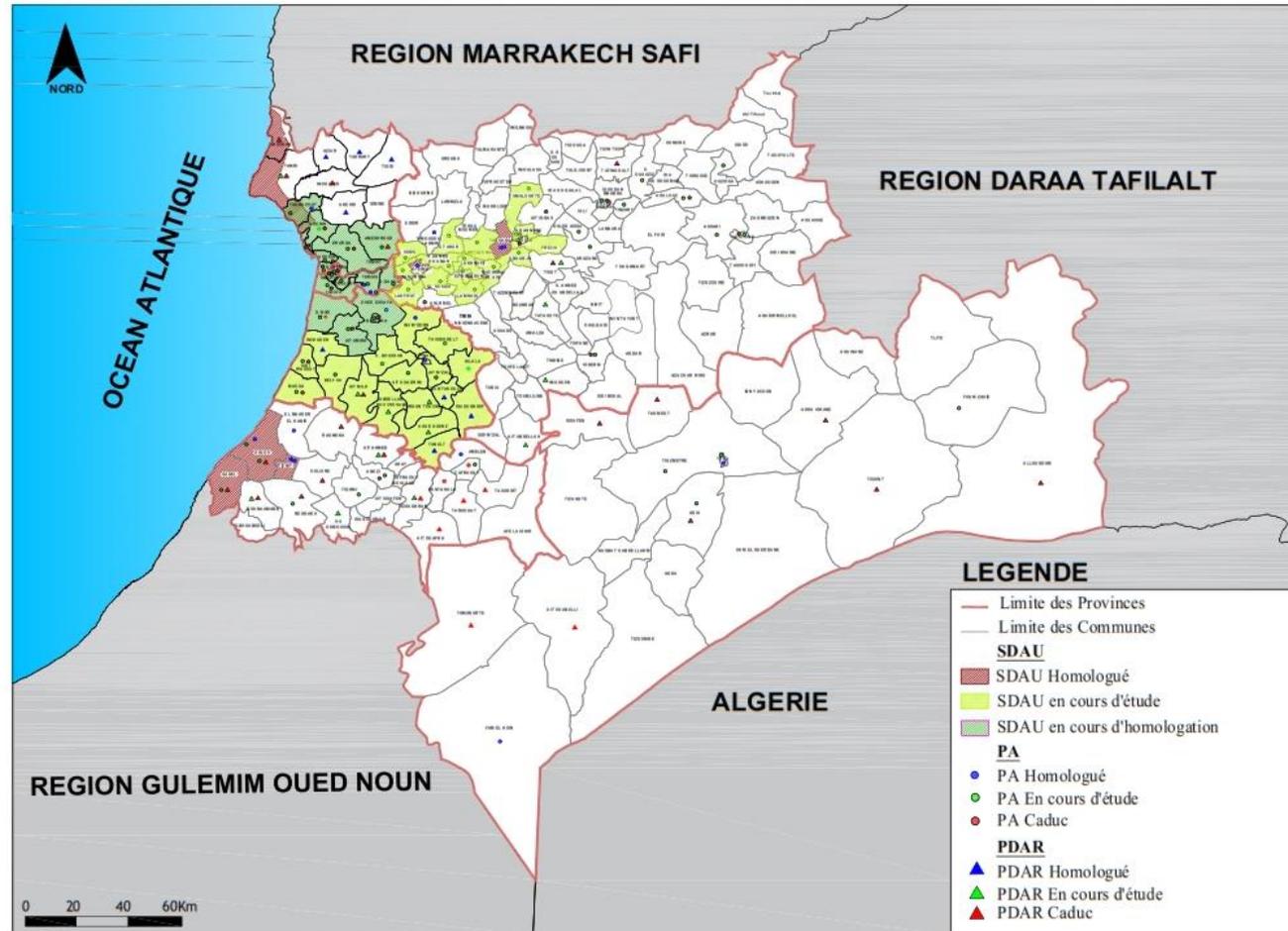
Source: Agence Urbaine de Taroudant

La planification urbaine



Un territoire largement couvert par documents d'urbanisme et par un encadrement technique équilibré

Carte n°17 : Couverture en documents d'urbanisme au niveau de Souss Massa



Source: AU d'Agadir et AU de Taroudant



La planification urbaine

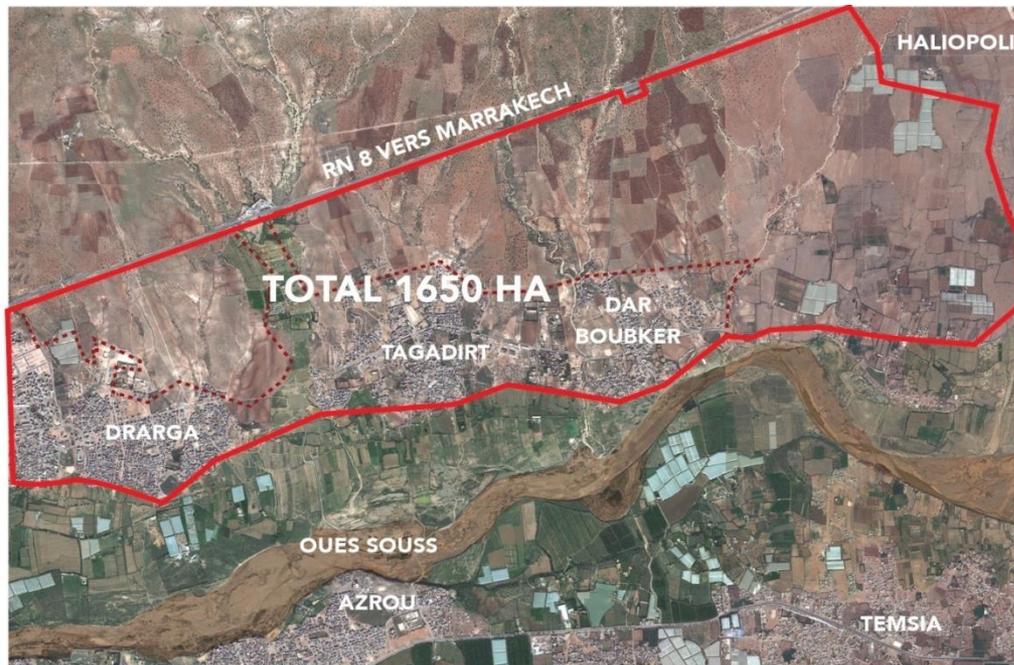
Tagadirt: Un nouveau pôle urbain aux portes d'Agadir

A l'entrée de l'agglomération par la route de Marrakech (RN8), une ville nouvelle est en chantier, c'est le pôle urbain de Tagadirt. Initialement ce projet était prévu sur 1100 ha, dont 422ha appartenant au domaine privé de l'Etat. avec une capacité estimée à 44300 unités pour une population de l'ordre de 210 00 habitants.

Avec le lancement du Plan régional d'accélération industrielle le Pôle Tagadirt englobe désormais une zone franche (350ha) et le parc industriel intégré (65 ha), la cité des métiers et des compétences (15ha)

Le projet Tagadirt qui fait partie intégrante du plan d'aménagement de la commune de Drarga en phase finale d'élaboration, est un projet dont la composante écologique est l'élément central du programme avec une trame urbaine structurée autour d'un grand parc central, de grands équipements et des espaces résidentiels intégrés.

Carte n°18 : Situation du pôle urbain Tagadirt



- **Nature du projet :** Nouveau Pôle Urbain
- **Localisation :** Commune Urbaine Agadir & Commune Rurale de Drarga (PREFECTURE AGADIR IDAOUTANANE)
- **Nature du foncier :**
 - **Public : 964 Ha** (Eaux et Forêts & domaines) dont 350 Ha affectés à la réalisation et mise en place d'une zone franche
 - **Privé : près de 600 Ha.**

La planification urbaine



Tagadirt: Un pôle urbain aux portes d'Agadir

Carte n°19 : Situation du pôle urbain de Tagadirt



Source: image google earth montage photo société Al omrane

La gestion urbaine



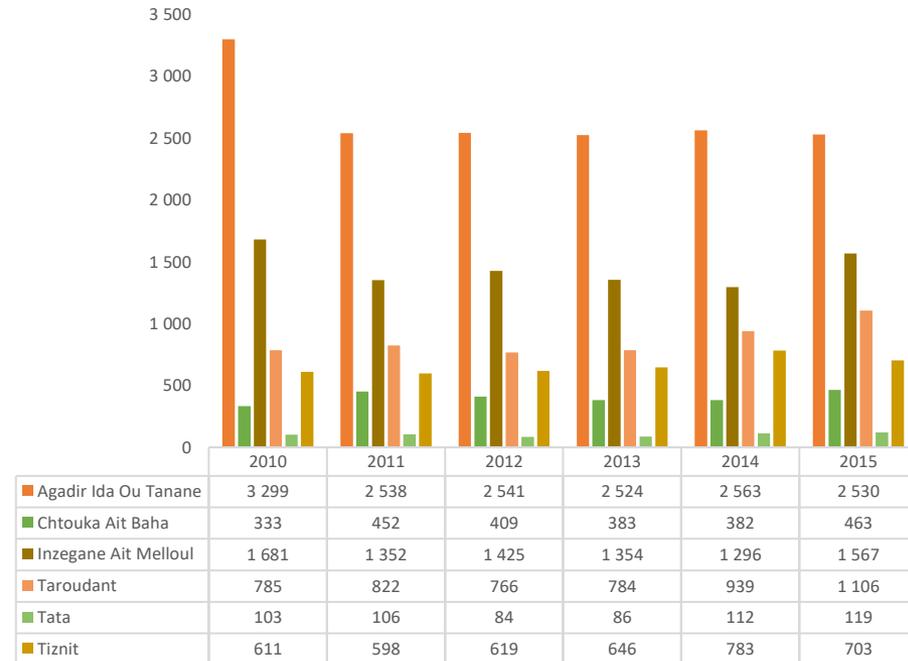
Une gestion urbaine soutenue au cours des dernières années

Les fortes densités rurales qui étaient au début concentrées le long des axes routiers périurbains et soutenues par une croissance remarquable des bourgs comme Inezgane, Dcheira, Tikiouine sont devenue une constellation urbaine qui englobe presque tous le grand Agadir et tout le périurbain nord et sud ⁸.

- La ville d'Agadir et sa banlieue attirent fortement les projets d'investissement notamment dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme et de l'immobilier. Cet attrait pour l'investissement dans l'agglomération et son arrière-pays est favorisé par la position de la ville à la lisière d'une vaste et riche plaine agricole.
- **Durant les dernières années, une augmentation très sensible des autorisations de constructions a été constatée dans toutes les villes et communes de la région. Cette demande concerne essentiellement les secteurs du tourisme et de l'habitat.**

(8) Cadre d'Orientation de la politique publique de l'aménagement du territoire au niveau de la région Souss-Massa Ministère de l'aménagement du Territoire national, de l'urbanisme, de l'Habitat et de la politique de la ville.

Graphe n°13 : Nombre d'autorisation accordées entre 2010 et 2015



Source: Observation régional de l'habitat

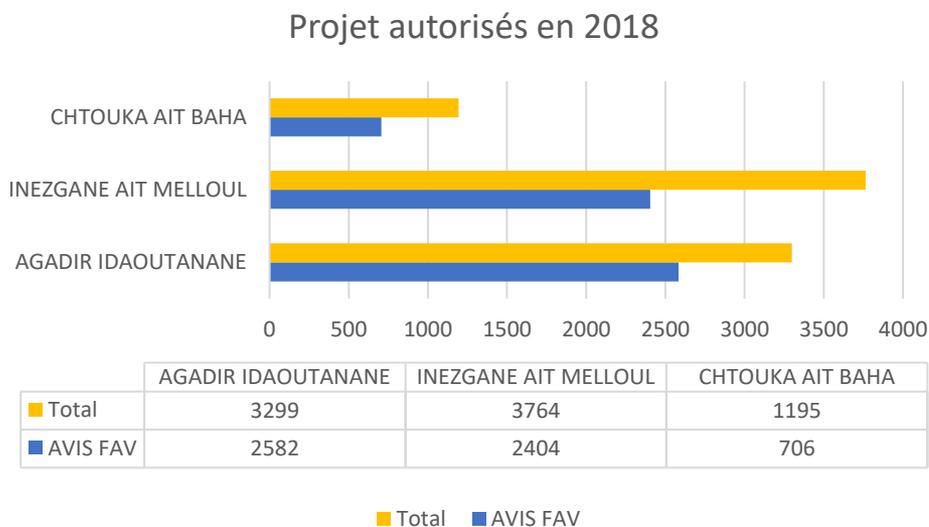
La gestion urbaine



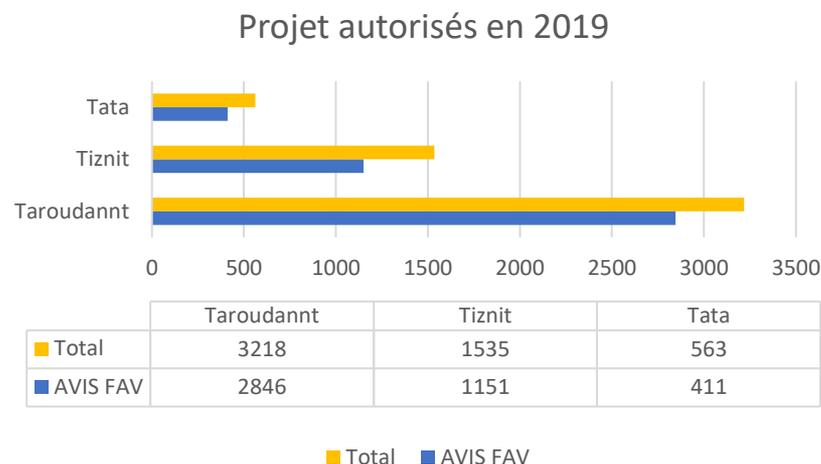
Une gestion urbaine soutenue au cours des dernières années

La préfecture d'Agadir Ida Ou Tanane est en tête des territoires où le plus grand nombre d'autorisation de construire est délivré; elle est suivie de près par la préfecture d'Inzegane Ait Melloul. Les autres territoires notamment les provinces de Tata, Chtouka Ait Baha connaissent un dynamisme de gestion urbaine très modeste, comparativement avec les autres territoires de la région. Chtouka Ait Baha et Tata restent des zones très peu attractives pour l'immobilier.

Graphique n°14 : Projets autorisés en 2018 (source rapport d'activités de l'agence urbaine d'Agadir)



Graphique n° 15 Projets autorisés en 2019 (source rapport d'activités de l'agence urbaine de Taroudannt-Tiznit-Tata)



La gestion urbaine

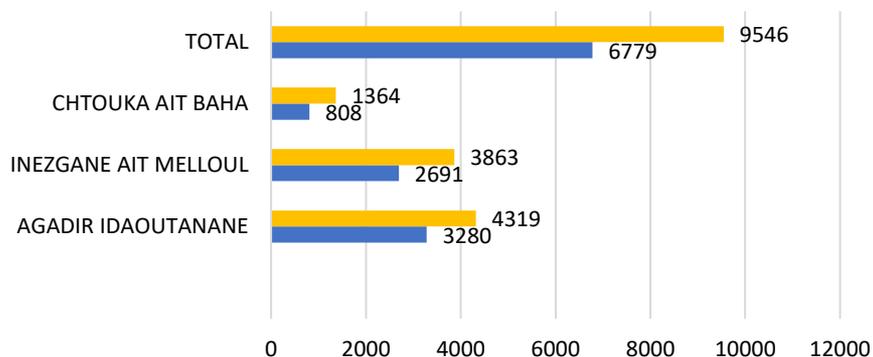


Une gestion urbaine soutenue au cours des dernières années

Les données publiées par l'Agence Urbaine d'Agadir, corroborent le constat que les deux préfectures de la région constituent avec la province de Chtouka Ait Baha; des territoires dynamiques et attractifs pour les investissements en immobilier, infrastructure touristique et agro-alimentaire.

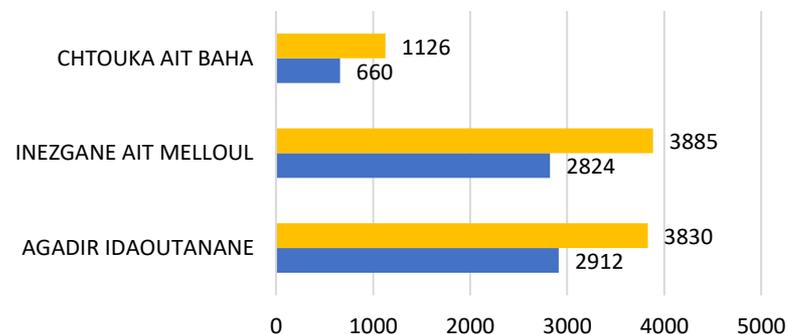
Cette situation renforce encore plus les déséquilibres territoriaux de la région, où l'essentiel des investissements est concentré dans l'aire métropolitaine du Grand Agadir, au détriment des zones de montagne et des zones rurales reculées.

Graphe n°16 : Projets autorisés en 2017



■ Total ■ FAV

Graphe n°17 : Projets autorisés en 2016



■ Total ■ AVIS FAV

Source: Observation régionale de l'habitat

La question du logement et les besoins de la région



Des besoins en logements de plus en plus importants

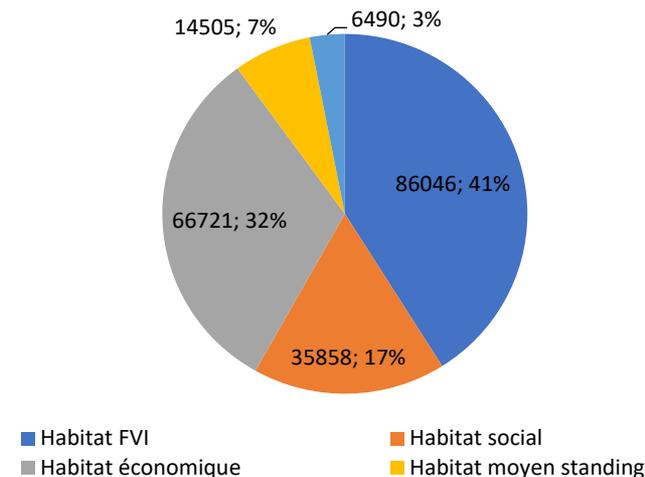
Les prévisions des besoins cumulés en logements tout type confondu et dans les deux milieux (rural et urbain) sont estimés à l'horizon 2025 à près de 210 000, soit la capacité d'une grande ville de près d'un million d'habitant

Les besoins en habitat de faible VIT, représentent près de 50% des besoins à l'horizon 2025, suivi par l'habitat économique. Cette situation dénote la forte demande des couches sociales à bas revenus. Les programmes du département de l'habitat et du secteur privé doivent prendre en considération cette situation, et proposer des produits adaptés à ce type de demande.

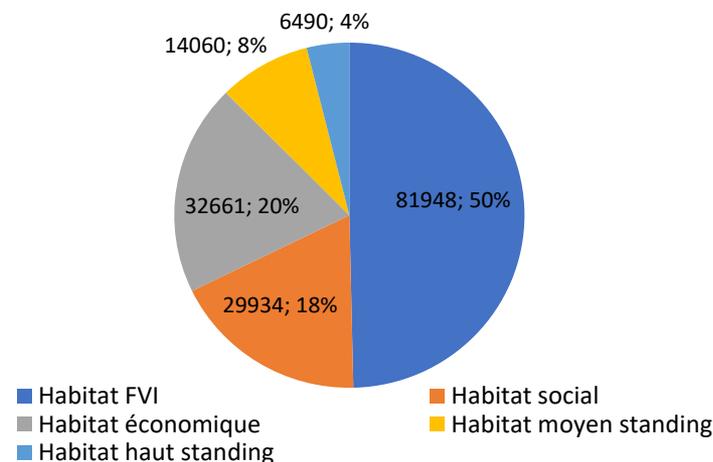
Selon ces scénarios et en vue d'éviter les risques d'accumulation des déficits en logements, le marché immobilier régional devra offrir 209 620 logements à l'horizon 2025 et dont 79% seront localisés dans le milieu urbain.

Le déficit en matière de logements au niveau du Grand Agadir, évalué à 6270 logements en 2014, représente près du tiers du déficit global de la région (30%) et plus de la moitié du déficit urbain de la région (56%) la même année. Ce dernier est concentré dans les communes d'Agadir (47%), Ait Melloul (17%), Dcheira Al Jihadia (16%) et Inzegane (14%).

Graphe n°18 : Besoin en logements à l'horizon 2025 au niveau de la région Souss Massa



Graphe n°19 : Besoin en logements de la région au niveau de l'espace urbain, à l'horizon 2025



Source: Indicateurs Souss-Massa Direction régionale de l'habitat et de la politique de la ville 2019

La question du logement et les besoins de la région



Des besoins en logements de plus en plus importants

Les besoins les plus élevés en logements tous types confondus sont exprimés dans la préfecture d'Agadir ida Ou Tanane avec près de 27,9% des besoins de la région, suivie par la préfecture d'Inzegane Ait Melloul: 23,6% des besoins régionaux. Les besoins des autres provinces à l'horizon 2025 sont comme suit: Chtouka Ait Baha:22%; Taroudant: 19,8%, Tiznit:0,4% et Tata avec 0,2%.

Pour répondre aux besoins de la population en termes de logements et d'équipements sociaux, améliorer le cadre de vie des citoyens et rehausser le niveau d'attractivité des agglomérations urbaines et rurales de la région, le département de l'aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville met en pratique, une politique de la ville intersectorielle, intégrée, multi partenariale, contractuelle et participative avec les collectivités territoriales, les départements ministériels et les opérateurs publics et privés. Cette politique est concrétisée sur le plan régional, provincial et local par un certain nombre de programmes, de plans d'actions et de conventions de partenariat. Ci-après la situation résumée des grandes opérations menées dans la région de Souss-Massa.

Besoins en logements de la région à l'horizon 2025

Province	Milieu	Habitat FVI	Habitat social	Habitat économique	Habitat moyen standing	Habitat haut standing	Total
Agadir Ida Ou Tanane	Urbain	27120	9605	10170	6215	3390	56499
	Rural	152	282	1716	22	0	2172
	Total	27272	9887	11886	6237	3390	58671
Inzegane Ait Melloul	Urbain	23764	8318	9268	4278	1901	47529
	Rural	175	292	1459	19	0	1946
	Total	23940	8609	10727	4297	1901	49474
Chtouka Ait Baha	Urbain	14281	5320	5881	1960	560	28002
	Rural	1649	2565	13924	183	0	18321
	Total	15930	7885	19804	2143	560	46323
Taroudant	Urbain	11669	4576	5034	1144	458	22880
	Rural	1874	2436	14244	187	0	18742
	Total	13543	7013	19278	1331	458	41622
Tiznit	Urbain	3948	1658	1737	395	158	7895
	Rural	109	149	1086	14	0	1358
	Total	4056	1807	2823	408	158	9253
Tata	Urbain	1166	457	572	69	23	2286
	Rural	139	199	1631	20	0	1989
	Total	1305	656	2203	88	23	4275
Souss Massa	Urbain	81948	29934	32661	14060	6490	165092
	Rural	4098	5924	34060	445	0	44528
	Total	86046	35858	66721	14505	6490	209620

Sources : HCP, BET

La question du logement et les besoins de la région



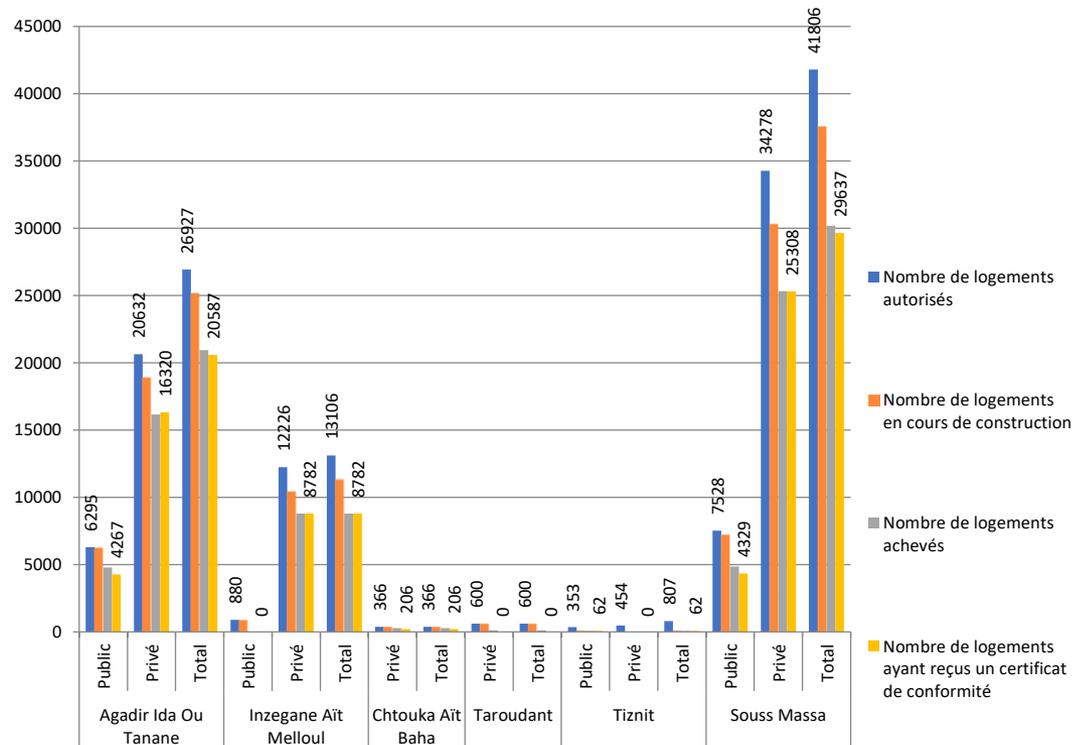
Des efforts importants pour l'éradication des formes d'habitat insalubre

En terme de lutte contre les formes de l'habitat insalubre les résultats obtenus sont comme suit:

- 16 410 ménages bionvillois ont été relogés,
- 846 ménages dans la Préfecture de Inzegane Ait Melloul sont en cours de traitement.
- 2538 ménages résidant dans l'habitat menaçant ruine ont été traités ou en cours de préparation.
- 101 379 ménages qui résident dans les quartiers d'habitat non réglementaires ont bénéficié des opérations de restructuration, soit 93% des 108 666 ménages recensés.
- 46 programmes de la politique de la ville (Mise à niveau urbaine, requalification urbaine) sont achevés et 04 sont en cours ,.
- En ce qui concerne le programme de développement et de mise à niveau des centres ruraux: 154 centres ruraux sont identifiés répartis sur 149 communes
- En termes d'habitat social le bilan depuis le lancement cette opération jusqu'au mois de Février 2020, est de 32 820 unités achevées dont 32 168 ayant eu le certificat de conformité.

(Source: Document de la direction régionale de l'habitat et de la politique de la ville Mars 2020)

Grphe n°20 : Programme d'habitat social pour 2019



Source: Document de la direction régionale de l'habitat et de la politique de la ville Mars 2020

L'armature rurale et les rapports ville campagne



Une armature rurale en mutation rapide et des rapports ville campagne complexes

Le conseil Economique Social et Environnemental, dans son rapport intitulé «Habitat en milieu rural: vers un habitat durable et intégré dans son environnement » définit l'habitat comme suit:

« l'habitat rural, considéré en tant que cadre de vie plus étendu n'est en aucun cas synonyme de logement ; c'est une unité spatiale fonctionnelle qui assure à la fois le logement pour les ménages ruraux, et assume des fonctions liées au mode de vie des populations rurales (Agriculture, élevage artisanat, commerce, etc). Il établit des liens forts avec les institutions communautaires (madrasa, greniers collectifs, darJmaa, etc.) et les institutions à caractère collectif (souk hebdomadaire, mosquée, zaouïa, etc.). Par conséquent, on ne peut pas parler de l'habitat sans parler de la vie sociale des citoyennes et citoyens ruraux qui se traduit par des liens de solidarité très forts encore très présents et palpables lors de l'organisation de divers évènements, mariage, naissance, enterrement, circoncision, etc ».

- La population rurale qui était soumise a des mutations lentes quand à son mode d'habiter, connaît depuis une trentaine d'années des transformations sociales rapides en raison des évolutions économiques ,sociales urbanistiques et infrastructurelles auxquelles est soumis d'une manière

général le territoire rural de la région et plus particulièrement au niveau de la plaine du Souss.

- Ville et pression foncière modèlent les espaces ruraux périurbains. À cause de la spéculation généralisée, les prix fonciers ont décuplé à Agadir, Aït Melloul et Inezgane et plus que sextuplé dans le rural périurbain externe, entre 1990 et 2009.
- La dynamique de la population rurale engendre des besoins de plus en plus importants en terme de logement, d'accès aux services de base et à l'emploi.
- Face aux besoins croissants et en l'absence d'une politique de promotion de l'habitat rural, on assiste à une croissance continue et non maîtrisée des centres ruraux et centres émergents. Des noyaux d'habitat groupés spontanés se transforment rapidement en centres urbains sans posséder véritablement les attributs d'une agglomération urbaine.
- En 2014 la population de la région était de 2 676 847 habitants répartis sur 601 511 ménages, dont 1 170 951 habitants en milieu rural soit 43% de la population total et 41% des ménages.

L'armature rurale et les rapports ville campagne



Une armature rurale en mutation rapide et des rapports ville campagne complexes

Les caractéristiques de l'habitat rural dans la région:

L'espace rural de la région est composé de quatre composantes essentielles:

- Les zones de montagnes: le haut et l'anti Atlas
- La plaine du Souss
- Le littoral
- Les piedmonts (Dir)

Selon les données du RGPH de 2014, les espaces ruraux de la région renferment : 5490 douars et une centaine de petits centres, c'est des territoires caractérisés par une forte densité rurale mais qui subit une urbanisation accélérée notamment dans la plaine. En effet au-delà de l'extension du périmètre irrigué et du développement de l'agriculture spéculative orientée en grande partie vers l'exportation, la migration internationale et le site géographique ont joué un rôle important la transformation du milieu rural et dans l'émergence et l'extension des espaces urbains de cette région.

Par contre les espace ruraux de la montagne, le Haut et l'Anti-Atlas, sont des foyers de grande émigration. L'armature rurale de la montagne se dépeuple, elle enregistre un grand retard en matière d'équipements et d'infrastructure de base.

Le littoral est soumis a de forte pressions d'urbanisation qui abouti à la production d'un habitat semi-urbain sous équipé.

Quand aux piedmonts , ils connaissent le même phénomène de dépeuplement mais à des degrés moindre que la haute montagne.

La région présente une forte valeur ajoutée agricole polarisée par une métropole touristique de niveau international, les potentialités économiques sont extraverties : Tourisme de masse, exportation des produits agricoles et halieutiques, avec les retombées de l'émigration. la métropolisation-mondialisation affecte la notion du rural. Les espaces ruraux de la région qui sont les plus proches des villes sont sous l'influence urbaine directe des cités. La plaine de Souss est un cas exceptionnel de concentration des activités et des hommes dans des espaces métropolitains et des bassins de production agricole les plus dynamiques et les plus modernisés au Maroc

- **Les communes à caractère rural sont appelées à devenir des territoires péri-urbains et urbains dans un proche avenir.**

L'armature rurale et les rapports ville campagne



Une armature rurale en mutation rapide et des rapports ville campagne complexes

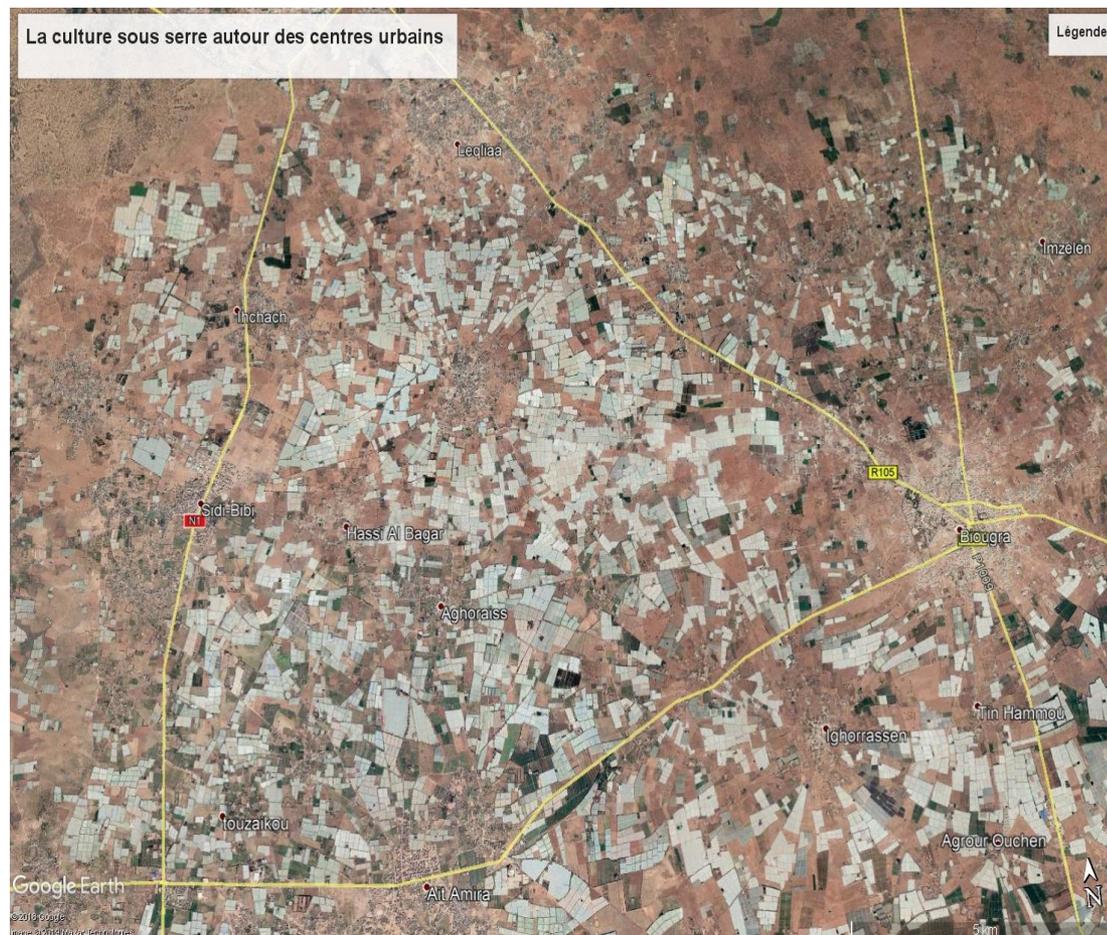
Les actions de l'Etat a travers l'encouragement des cultures sous serre et la mise en valeur des grands domaines de plantation et de culture intensive, sont à l'origine de la situation de concentration dans la plaine du souss. L'implantation des unités agro-industrielles et le développement du tourisme ont accentué encore plus l'urbanisation de la plaine.

• **La région de Souss Massa grâce à la dynamique de la zone périurbaine métropolitaine d'Agadir, est considérée comme la première région productrice des primeurs et agrumes du Maroc.**

La dynamique agricole du Souss a créé des villes comme Aït Melloul. Les premières agglomérations dorts du périurbain pour accueillir la main d'œuvre rurale descendant de l'Anti-Atlas et du Haut Atlas occidental vers la plaine du Souss. Mais elle a vidé la montagne de ses ressources humaines et à entraîné un déclin de l'armature rurale

Depuis l'entrée en vigueur de la loi de finances de 2019, le milieu rural bénéficie de nouvelles dispositions incitatives pour la promotion de l'habitat social. Il s'agit de la réduction du seuil exigé par les conventions et qui passe de 500 à 100 logements. cette disposition est de nature à encourager les petites et moyennes entreprises pour la production et la promotion de l'habitat social en milieu rural et participer ainsi à la stabilité de la population.

Carte n°20 : Exemple de l'extension des cultures intensive autour des centres urbains:



Source: Image Google earth 2019



L'armature rurale et les rapports ville campagne

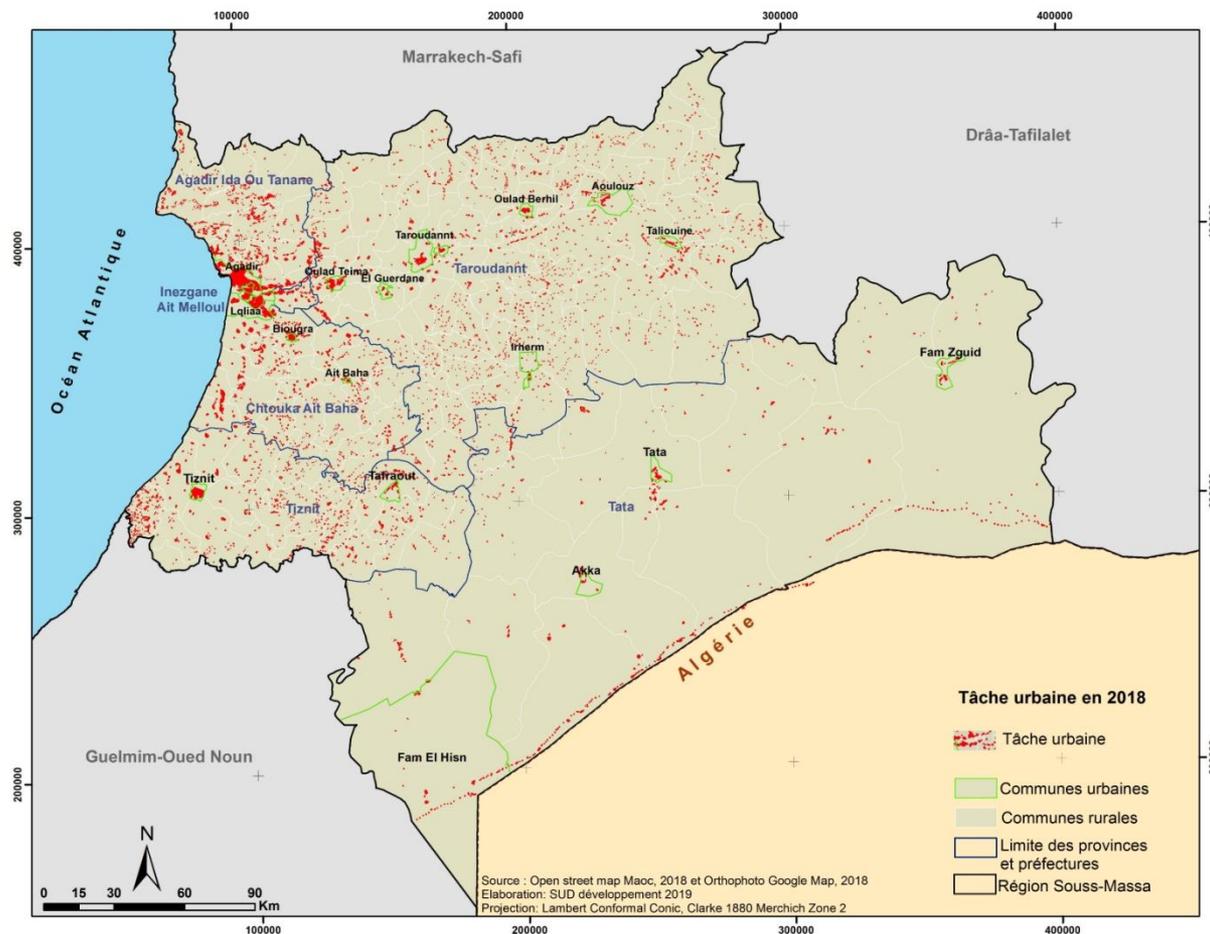
Une armature rurale en mutation rapide et des rapports ville campagne complexes

- Les espaces ruraux de la zone Sud de la préfecture d'Agadir Ida Outanane, ainsi que dans la majorité du territoire de la préfecture Inezgane Ait Meloul, connaissent une transformation rapide, Les espaces ruraux s'urbanisent a un rythme rapide, Les douars se transforment en centres et les centres évoluent en ville par la multiplication des lotissements et les formes d'habitat non équipés.
- La province de Tata reste le territoire le moins touché par le phénomène de l'urbanisation accélérée.
- Autour des villes de Taroudannt, Ouled Taima, Biougra et Tiznit l'urbanisation s'étend de plus en plus au détriment des terres agricoles.

La province de Tata bénéficie d'un programme intégré de valorisation durable des Ksours et Kasbahs les objectifs sont:

- l'amélioration des conditions socio-économiques et d'habitation de la population
- l'appropriation par les acteurs locaux de l'opération d'entretien des ksours.
- La valorisation du site
- La restauration et la valorisation des Ksours, des équipements traditionnelles (mosquées) ainsi que les habitations.

Carte n°22 : Répartition de l'armature rurale dans la région:



Source : Coppat Inspection régionale de l'aménagement du territoire 2019

L'armature rurale et les rapports ville campagne



Des territoires a enjeux

Le paradoxe de la région de Sous massa découle en premier lieux du conflit structurel entre le secteur agricole et l'urbanisation et la pression exercée par ces deux secteurs sur la ressource eau .

1) La plaine du souss premier territoire marocain de production des primeurs et agrumes est fortement dépendant de la nappe phréatique et des apports de Oued Souss provenant du Haut Atlas. La richesse et la dynamique économique de la plaine favorise et encourage l'urbanisation, soit a l'extension continue des agglomérations existantes, soit par l'apparition de nouveaux centres tout au long de la plaine sur les deux rives de oued Souss.

La plaine dans toute son étendue est devenue au fil des ans, un territoire attractif, dont l'enjeux principal est la maitrise de l'urbanisation, la protection de la ressource eau et le développement d'une agriculture moderne pérenne.

La problématique majeure de ce territoire est la maitrise de l'urbanisation, en liaison avec les contraintes du stress hydrique et la complexité du foncier. Cette problématique d'ordre stratégique est au cœur de la stratégie de développement et d'aménagement préconisée par les SDAU du grand Taroudannt et celui du bassin de Massa.

2) Les massifs montagneux du Haut Atlas occidental et l'Anti Atlas.

Ce sont des territoires de peuplement anciens aux traditions de mise en valeur et savoir faire ancestrales. Ces zones constituent maintenant des espaces en crises, foyers de forte émigration vers la plaine de Souss et d'autres régions du pays. Les zones de montagnes regorgent de richesses et de potentialités mais faiblement voire pas du tout mises en valeur. Les enjeux dans ces territoires est la fixation de la population par le désenclavement, l'équipement en services de base et la valorisation des produits du terroir.

3) Les Oasis et les étendues des piedmonts Sud de l'Anti Atlas, la problématique de ces territoires est leur vulnérabilité et fragilité face aux changements climatiques. La rareté de la ressource eau dans ces zones a permis à la population locale de s'adapter aux fils des ans et de concevoir un mode de vie en harmonie avec les conditions naturelles difficiles du milieu. Mais les bouleversements climatiques des dernières années combinées au phénomène de l'exode rural et au dépeuplement des campagnes, ont rompu l'équilibre précaire du système oasien et saharien. Les enjeux en termes d'aménagement du territoire est la préservation des équilibres fragiles, l'équipement et le développement des Oasis, notamment dans les zones frontalières qui constituent des espaces stratégiques dans l'optique nationale d'aménagement du territoire.

4) Le littoral long sur près de 180 km, présente d'énormes potentialités en richesses halieutiques, touristiques et balnéaires. Les atouts du littoral engendrent paradoxalement, des pression de plus en plus fortes, notamment à travers l'urbanisation des côtes, la dégradation des sites fragiles. Les études stratégiques de préservation du littoral, notamment le SDAU de Tiznit et le littoral, le SDAU du littoral Nord d'Agadir et toutes les autres études ont souligné les enjeux du littoral, sa fragilité et la nécessité de sa préservation et mise en valeur.

L'armature rurale et les rapports ville campagne



Des territoires à enjeux

5) Le grand Agadir: C'est un espace métropolitain en cours de formation, il occupe une place stratégique dans l'armature urbaine nationale. L'urbanisme de la ville est le fruit des actions publiques lancées après la reconstruction suite au terrible tremblement de terre. Mais depuis les années 80 du siècle dernier, la ville et sa périphérie sont soumis à de forts bouleversements urbains. Une croissance démographique rapide et une croissance économique qui s'articule sur la boulimie immobilière, plutôt que sur la mise en place d'activités économiques progressives.

La politique des grands ensembles urbains est une solution qui ne prend pas en compte les mécanismes réels qui orientent le développement de la ville. Les changements qui ont touché le mode de régulation et du fonctionnement du marché foncier et immobilier gadiri ont fait qu'aujourd'hui, l'offre est présente et diversifiée. Le marché immobilier est spatialement assez étendu et concerne l'ensemble de l'agglomération (Al Houda, Tilila, Najah, Taddart, Haut Founty, Illigh, Hay Mohammadi ...).

Mais parallèlement à cette offre, le déficit persiste et une grande partie de la population est mal logée, c'est le grand paradoxe du Grand Agadir. L'urbanisme du grand Agadir est confronté à la problématique des zones irriguées.

L'aménagement urbain de la ville, souffre déjà de son gigantisme et étalement spatiale, le périmètre du SDAU s'étend sur 2300km², il est composé d'une structure urbaine polycentrique, de plusieurs centres et agglomérations urbaines; parfois contiguës, parfois séparées par des espace ruraux et agricoles. Cet immense espace qui draine les hommes, les biens, les investissements et l'immobilier se fait au détriment du reste du territoire de la région, accentuant les disparités territoriales et les déséquilibres spatiaux.

6- Les centres urbains et ruraux chef-lieu de commune, qui de par leur situation et leur dynamisme, nécessitent des actions d'interventions spécifiques telles que la mise à niveau, l'amélioration des accessibilités, le renforcement et l'amélioration des équipements socio-économiques et infrastructurels. **23 centres** répartis par préfecture et province sont ainsi identifiés à partir de l'exploitation des données et de la documentation collectées par le bureau d'études, les entretiens effectués et les résultats des ateliers organisés du 06 au 09 Janvier 2020.

Préfecture Agadir Ida outanane :

centre Imouzzer Ida Outanane; centre Taghazoute, centre Tamri

Province Chtouka Ait Baha:

Centre Sidi Bibi, centre Biougra, centre Ait baha

Préfecture d'Inezgane Ait Melloul:

Centre Temsia, centre ouled dahhou.

Province Taroudannt:

Centre Imoulass, centre Tamaloukte, centre Assaki, centre Oulad Berhil, centre Tizi ntest; centre Aoulouz

Province de Tata:

Centre Foum Zguid, centre Tizahte, centre Foum El hisn

Province de Tiznit:

Centre Tnine Aglou, centre Arbaa Sahel, centre Sidi Ahmed ou Moussa, centre Tnine Aday, centre Taфраout



L'armature rurale et les rapports ville campagne

Analyse SWOT

Les Atouts

- La position stratégique de la métropole régionale au centre géographique du royaume, ville relais avec le grand Sud du Royaume et les espaces subsahariens
- Un système urbain métropolitain dynamique en développement
- Des pôles d'appui forts à la métropole
- Des médinas historiques, des ksours, Ksabahs, Igoudars
- Un parc régional, le parc de Souss Massa
- Un littoral de 180 km

Les Contraintes

- Une armature urbaine inégalement répartie sur le territoire de la région
- Une domination urbaine excessive du grand Agadir sur le reste du territoire
- Des terres agricoles menacées par l'urbanisation.
- Enclavement du monde rural, particulièrement les zones de montagne avec une insuffisance des équipements sociaux de base en zone de montagne
- Un foncier complexe

Les opportunités

- Les programmes nationaux de développement économique, social, et infrastructurel
- Le projet du nouveau modèle de développement.
- Le projet de liaison ferroviaire
- Le projet des nouveaux SDAU du grand Agadir et le grand Taroudannt. Le SDAU du bassin de Massa
- Le projet du présent SRAT
- Le projet du PDR.
- Les PDP et les PACs
- La valorisation et réhabilitation des ksours dans la province de Tata

Les menaces

- Les retombées du changement climatique, sécheresse, inondations et exode rural sur le développement des quartiers sous équipés
- les extensions urbaines non maîtrisées au détriment des terres agricoles et sur le littoral
- Le dépeuplement des zones de montagne et les territoires semi-désertiques (les oasis).
- L'aggravement de l'exode rural vers les villes et les centres urbains

Conclusion



L'armature urbaine de Souss massa occupe une position stratégique dans la structure urbaine nationale, C'est une armature composée d'un système urbain déséquilibré et fortement concentré autour de la capitale régionale qui est communément appelée le Grand Agadir. La géographie, l'histoire et les impératifs économiques sont à l'origine de la particularité de cette armature urbaine.

C'est une armature composée en majorité de villes peu compétitives sur le plan économique et faiblement attractives, presque toutes les agglomérations du système urbain se classent loin derrière la métropole d'Agadir, qui garde un seuil d'attractivité et de compétitivité respectable, voire honorable a la hauteur de certaines grandes métropoles nationales.

Les profils urbains des principales villes et agglomérations de la région sont très diversifiés et variés, mais cette variété reflète une situation inachevée des fonctions et vocations des villes. Le système urbain de la région reste toutefois fortement impacté par les grands programmes nationaux et stratégies de développement économique et infrastructurel.

Par ailleurs le territoire de la région est largement couvert par des documents d'urbanisme et par un encadrement technique représenté par deux agences urbaines. Cependant malgré les efforts accomplis en matière de production des documents d'urbanisme et de gestion urbaine, de résorption de l'habitat insalubre et de réduction des déficits en logement, l'armature urbaine de la région est toujours confrontée a des problématiques de maitrise de l'urbanisation et de lutte contre les formes d'habitat insalubre.

Les territoires ruraux notamment dans les zones de montagne et les oasis, restent fortement handicapés dans leur développement économique. L'armature rurale dans la plaine du Souss subie des transformations et des mutations rapides, passant ainsi du statut de rural a celui de péri-urbain voire d'urbain en quelques années.

Dans les massifs montagneux et les étendues désertiques du Sud de la région, l'armature rurale est en déclin du fait du processus de dépeuplement des territoires, l'enclavement et l'absence des équipements et des services.





7

Foncier et développement



Sommaire

Introduction_____	319
Problématique du foncier au Maroc_____	321
Etat des lieux du foncier à l'échelle nationale_____	322
Le foncier dans la région, un conflit d'usages et une conjugaison de contraintes qui limitent la mobilisation_____	324
Les principales modalités de la consommation foncière à Souss- Massa_____	339
Foncier, outil de régulation ou de spéculation?_____	344
Conclusion_____	348

Introduction



La question du foncier se pose comme une problématique majeure qui impacte directement et indirectement le développement économique et social au Maroc.

Ces problématiques ne sont pas le propre de la région, en effet elles transcendent tout le territoire national.

Etant donné que l'économie du Royaume est une économie réelle, le foncier y occupe une place primordiale dans tout projet d'investissement, aussi bien public que privé.

Sous la pression de la croissance urbaine et de l'urbanisation accélérée constaté depuis la 2ème moitié du siècle dernier, la mobilisation du foncier pour toute opération d'investissement, d'aménagement ou de développement territorial constitue une tâche compliquée et handicapante. Cette situation complexe est liée à plusieurs facteurs .

- La dualité des régimes juridiques de la propriété due à la coexistence d'un régime traditionnel et d'un régime moderne d'immatriculation foncière
- La multiplicité de statuts fonciers qui implique une diversité des gestionnaires et des intervenants institutionnels
- La diversité des modalités d'acquisition qui alourdit les procédures de sa mobilisation pour les départements et les institutions chargés de la gestion foncière ou de la promotion de l'investissement.

Les termes de référence du SRAT, relatifs à la question foncière, articulent cette thématique autour de trois axes:

- La diversité des statuts fonciers et la complexité des modes de transactions
- La lenteur des procédures d'immatriculation et la lourdeur des procédures d'acquisition
- Les prix exorbitants des terrains et les pressions spéculatives dues à l'absence d'une structure opérationnelle chargée de la valorisation et de la promotion du foncier.

L'élaboration de l'état du foncier dans le cadre de cette étude s'est appuyée sur la documentation existantes (monographies sectorielles, annuaires statistiques du HCP, divers documents d'urbanisme et de développement provincial...), et les synthèses des réflexions et des analyses récentes notamment celle effectuées par la direction de l'aménagement du territoire entre 2014-2016, les travaux du colloque de 2015 dans le cadre des assises nationales sur la politique foncière de l'Etat, les réflexions engagées sur la productivité du foncier et sa gouvernance par le gouvernement actuel, ainsi que sur des entretiens effectués par des acteurs du territoire autour de la réalité du foncier dans le cadre du présent SRAT de la région Souss Massa.



Introduction



Conscients de cette problématique, les pouvoirs publics ont organisé les assises nationales sur "la politique foncière de l'Etat et son rôle dans le développement économique et social", en 2015, débat qui a été cadré par le message Royal, qui a mis en exergue les contraintes liées à la question foncière .

Extraits du message Royal:

« Il ne vous échappe pas que le foncier est considéré comme un facteur de production stratégique et un levier fondamental pour le développement durable dans toutes ses dimensions. ..., il constitue l'assise principale pour stimuler l'investissement productif, générateur de revenu, créateur d'emplois, et aussi pour lancer des projets d'investissement dans les différents domaines de l'industrie, de l'agriculture, du tourisme, des services et d'autres encore. »

« Nous appelons donc à une révision et une modernisation du dispositif juridique encadrant le foncier, public et privé, dans un sens garantissant la protection et la valorisation du capital foncier, ainsi qu'une efficacité accrue de son organisation, outre la simplification des procédures de sa gestion, de sorte qu'il puisse jouer le rôle qui lui revient dans le renforcement du dynamisme économique et social de notre pays. »

« Nous appelons donc à des efforts concertés pour faire aboutir l'opération d'appropriation au profit des ayants-droits et à titre gracieux, des terres collectives situées à l'intérieur des périmètres d'irrigation . »

« La promotion de l'investissement est tributaire de la disponibilité du foncier, considéré comme la plate-forme destinée à abriter les projets de développement et d'investissement. Aussi, il convient de concentrer les efforts sur la facilitation de l'accès des investisseurs au foncier et la simplification des procédures de transfert et d'échange y afférentes. »



Problématique du foncier au Maroc



L'état du foncier au Maroc dans sa profondeur historique peut être résumé de manière sommaire dans la transition entre la période précoloniale, caractérisée par l'usage de la terre comme un bien commun et transformé au fil de l'évolution en plusieurs formes de droits coutumiers tribaux, communaux ou collectifs et de droits religieux, ceux-ci gèrent la transmission des droits d'usage et d'appropriation.

Sous le protectorat, le principe de l'immatriculation du foncier a été instauré de manière facultative, en superposition aux statuts préexistants, pour formaliser la propriété privée et la distinguer du reste au profit des intérêts coloniaux de l'époque. Le foncier au Maroc présente désormais une dualité entre foncier moderne et foncier traditionnel qui se chevauchent et rendent compliqué leur gouvernance par la suite. Dans la période postcoloniale, l'Etat marocain a récupéré le foncier immatriculé et l'a transféré en grande partie au domaine de l'Etat sans revoir les origines des propriétés, ni le régime foncier imposé par le pouvoir colonial.

Depuis la fin du siècle dernier, le foncier au Maroc se trouve ainsi pris avec un cumul de statuts régis par un arsenal juridique souvent obsolète et géré par une multitude d'intervenants institutionnels, ce qui génèrent de nombreux dysfonctionnements qui font du foncier plus un frein au développement économique et social qu'un levier de croissance économique, encore moins d'équité sociale et de développement durable.

La diversité des régimes juridiques régissant le foncier, la désuétude de l'arsenal juridique et la multiplicité des intervenants et acteurs institutionnels sont les principales contraintes auxquelles fait face le secteur foncier marocain

Le foncier au Maroc ; Une diversité des statuts et obsolescence des lois

Tout d'abord, il y a lieu de passer en revue les différents statuts et régimes de la propriété immobilière, dont la complexité trouve ses racines dans l'histoire du pays.

Le tableau ci-après présente un aperçu de la complexité de la situation des systèmes fonciers coexistant aujourd'hui et des institutions de tutelle, ainsi que les textes de lois qui les régissent.





Etat des lieux du foncier à l'échelle nationale

Tableau n°1 : Statuts juridiques du foncier au Maroc

Statut juridique	Composition	Gestion/Tutelle et droit
Domaine Public : Le domaine des collectivités publiques : un territoire restant à Délimiter	Ensemble des biens affectés à une utilité publique et qui ne peuvent pas faire l'objet d'une propriété privée (domaine public maritime, routier, portuaire, aérien, ferroviaire, ...)	Min. Equipement Dahir du 1er juillet 1914 tel qu'il a été modifié et complété et par le dahir du 30 novembre 1918 relatif aux occupations temporaires du domaine public
Domaine privé de l'Etat Le domaine des collectivités publiques : un territoire restant à Délimiter	Ensemble des biens immobiliers dont l'Etat est propriétaire et ne faisant pas partie de son domaine public. Biens cessibles pour l'aménagement urbain, le développement touristique ou industriel	Direction des Domaines de l'Etat relevant du Ministère de l'Economie et des Finances Décret portant organisation du Ministère de l'Economie et des Finances Règles de droit commun régissant le foncier.
Domaine forestier Le domaine des collectivités publiques : un territoire restant à délimiter	Formations naturelles, forestières, etc. Domaine inaliénable, mais pouvant faire l'objet d'un échange immobilier avec les privés. Il peut aussi faire l'objet d'une incorporation au domaine privé de l'Etat afin de permettre sa cession pour cause d'utilité publique	Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification Dahir du 10 octobre 1917 relatif à la conservation et à l'exploitation des forêts tel qu'il a été modifié et complété, en plus d'autres législations.
Terres collectives Une réserve foncière vitale pour le monde rural	Essentiellement des terres de tribus, elles constituent une des formes les plus anciennes d'occupation des sols au Maroc. Compétence des seules jmaâs (assemblées de délégués et de notables) en matière de gestion des biens collectifs (y compris les terres)	Direction des Affaires Rurales du Ministère de l'Intérieur Dahir du 27 avril 1919 organisant la Tutelle administrative des collectivités et réglementant la gestion et l'aliénation des biens collectifs
Terres Guich Un potentiel foncier tombé en désuétude	Les terres Guich relèvent du Domaine Privé de l'Etat, dont la jouissance est accordée à des tribus en contrepartie d'un service rendu à caractère militaire. Celles qui existent encore aujourd'hui sont presque entièrement localisées dans le Haouz de Marrakech	Terres ne disposant pas d'une loi spécifique les régissant
Terres Habous Des biens religieux représentant un patrimoine considérable	Tout bien rendu inaliénable de manière perpétuelle ou temporaire, et dont l'usufruit a été consacré au profit d'une œuvre de charité publique ou privée. (Patrimoine de terres agricoles et de carrières, de biens générant des revenus et composés de locaux résidentiels, commerciaux et artisanaux, de terrains nus dans les périmètres urbains, en plus des cimetières et des lieux de culte, regroupant des mosquées, des zaouïas et des mausolées).	Ministère des Habous et des Affaires islamiques Code des biens Habous, promulgué en vertu du dahir n°1.09.236 du 23 février 2010

Source : divers documents

Etat des lieux du foncier à l'échelle nationale



Etat de la situation du Foncier à l'échelle nationale

Mode et modalités de la gestion du foncier au Maroc

En principe, le foncier est géré par l'Etat à des fins multiples : définir la politique d'utilisation et d'aménagement des terres, assurer la sécurité de l'occupation, faciliter aussi bien les transactions immobilières, que l'aménagement territorial et la collecte des taxes foncières, protéger l'environnement, gérer son propre domaine etc. l'Etat marocain intervient aussi pour superviser et contrôler l'utilisation de terrains sous statuts particuliers et assujettis à des restrictions dans leurs droits de propriété et d'usage. Cet ensemble de fonctions donne naturellement lieu à de très nombreux intervenants sur la question .

Il découle ainsi, de cette situation plusieurs contraintes et dysfonctionnements, qui sont liés aux mécanismes et procédures de gestion du foncier public, qu'on résume ainsi:

- La difficulté de maîtrise de la situation matérielle des biens immobiliers publics non immatriculés;
- L'absence d'une base de données dédiée au foncier public
- Le déclenchement fréquemment de litiges entre les régimes fonciers publics
- L'absence d'un cadre global et intégré de planification et de programmation
- La difficulté de reconstituer la réserve foncière publique pour accompagner les projets de développement

Tableau n°2 : Les intervenants sur la question foncière au Maroc

Institutions	Missions
Direction des aménagements fonciers Min. Intérieur (Affaires rurales)	Définition des politiques foncières dans les zones rurales
Direction des domaines Min. de l'Economie et des Finances	Gestion du domaine privé de l'Etat
Min. Equipement, du transport et de la logistique	Gestion du domaine public de l'Etat
Haut-Commissariat Eaux et Forêts et de lutte contre la désertification	Gestion du domaine forestier
Min. Habous et Affaires Islamiques	Gestion des terres à statut particulier
Min. Intérieur (Affaires rurales)	
Administration des droits de propriété non immatriculés - Ministère de la justice et des libertés	Administration de droit musulman
Agences urbaines : Ministère de l'Urbanisme et de l'HPV	Acteur principal dans l'urbanisme
ACCFCC : Institution centrale du régime moderne de l'immatriculation	Conservation cadastre cartographie

Source : divers documents ressources

Le foncier dans la région Souss-Massa



Le foncier dans la région, un conflit d'usages et une conjugaison de contraintes qui limitent la mobilisation

Nonobstant les différents statuts juridiques du foncier, cités précédemment, et qu'on retrouve dans la région; il faudrait aussi, signaler le conflit d'usage de cette ressource, non renouvelable, entre l'urbanisation, l'agriculture et les zones naturelles.

D'où un des enjeux fonciers au niveau de cette région qui réside dans la nécessité de trouver un équilibre entre les besoins fonciers urbains d'un côté, et les impératifs du développement agricole et la préservation des espaces forestiers, d'autre côté.

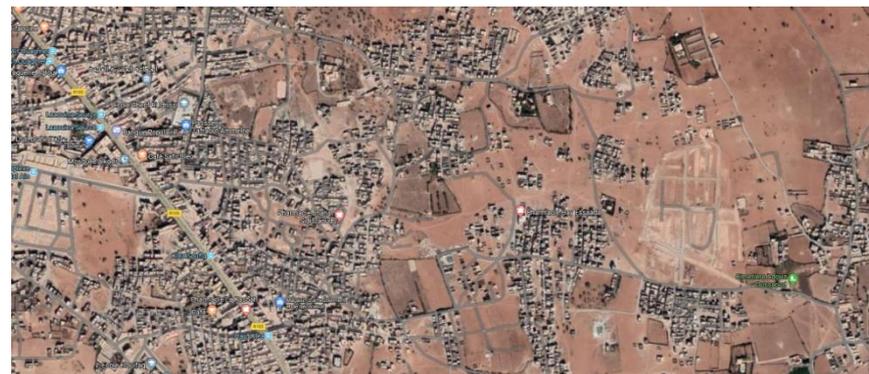
Par ailleurs, il est important de contextualiser la problématique selon la situation, à savoir:

En urbain où le foncier devient rare, surtout avec l'épuisement de l'assiette du domaine privé de l'État, qui était à la base du développement urbain, notamment au niveau du Grand Agadir. Cette pénurie, met en difficultés certaines collectivités territoriales quant à leur extension face au développement démographique qu'elles connaissent, telles que Dcheira Al Jhadia et Inezgane; à titre d'exemple; qui enregistrent des densités importantes.

Devenu une valeur marchande, le foncier subit les aléas de l'offre et de la demande. Ainsi la rareté du terrain urbain mobilisable, pour tous usages confondus, est à l'origine de la flambée des prix, et par conséquent relègue les populations défavorisées vers la périphérie, qui connaît un développement urbain hors planification.

Par ailleurs, malgré l'existence des documents d'urbanisme qui ouvrent des superficies à l'urbanisation, celles-ci restent non valorisées, faute d'équipements en hors site.

Carte n°1 : Dynamique marché foncier en péri urbain: cas Klea et Oued Essafa.



Source : Image Google

Le foncier dans la région Souss-Massa



Le foncier dans la région, un conflit d'usages et une conjugaison de contraintes qui limitent la mobilisation

En périurbain, notamment les franges urbaines du Grand Agadir et des villes chef lieu des provinces et préfectures, le prix du foncier, n'est pas en phase avec le niveau économique réel, notamment celui des propriétés situées sur les grands axes routiers. On peut citer à titre d'exemple: Klea, Azrou, Tamsia, Oulad Berhil, Aoulouz, Sidi Bibi, ... C'est le cas de quasiment tous les centres émergents, situés en plaine, et à proximité des activités agricoles modernes.

Carte n°2 : Ouled Terna à proximité de Taroudannt



Source : Image Google

Le foncier dans la région Souss-Massa



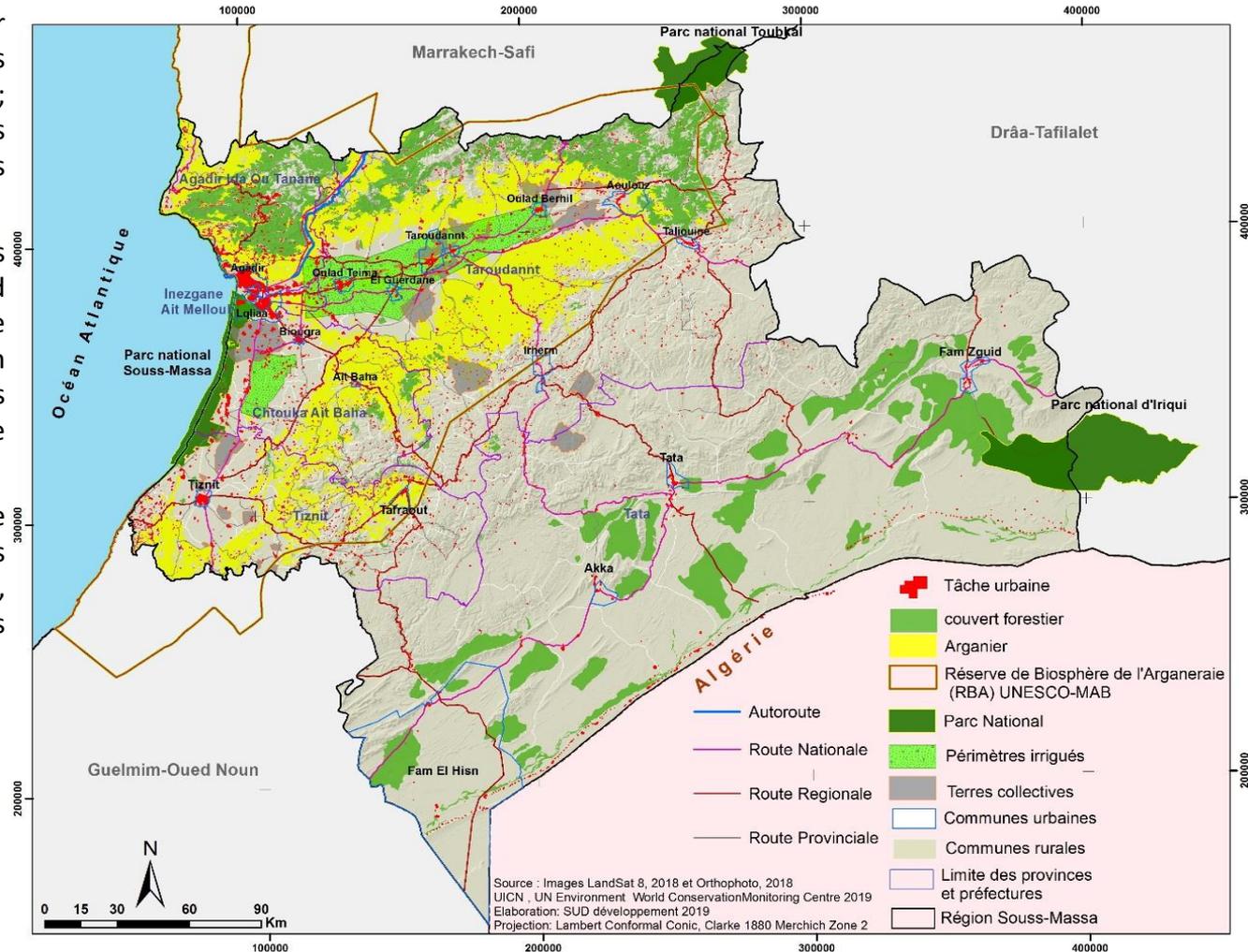
Le foncier dans la région, un conflit d'usages et une conjugaison de contraintes qui limitent la mobilisation

La carte ci contre, met en exergue l'étalement des taches urbaines sur des terrains relevant de statuts collectif, forestier et irrigué; conséquence de la pénurie de terrains urbanisables, gérés par les documents d'urbanisme.

Par ailleurs, vu la situation des pôles urbains, notamment ceux du grand Agadir par rapport au domaine forestier, leurs extensions et un certain nombre de projet importants ont été réalisés sur le domaine forestier.

Cette situation est la résultante de l'épuisement de l'assiette des domaines privés de l'Etat, consommée par les opérations d'habitat.

Carte n°3 : Tâches urbaines sur des terrains relevant de statuts collectif, forestier et irrigué dans la région Souss Massa



Source : BET SUD

Le foncier dans la région Souss-Massa



Le foncier dans la région, un conflit d'usages et une conjugaison de contraintes qui limitent la mobilisation

La carte ci contre, renseigne sur la consommation de l'assiette publique au niveau du Grand Agadir; (Domaine privé de l'Etat et Forestier); par les opérations de lotissements, réalisées après la période de la reconstruction d'Agadir.

Il est à signaler que le modèle d'urbanisation horizontale a exacerbé la pénurie du sol urbain.

Cette tendance est toujours d'actualité vu que les nouveaux projets de zones d'activités, inscrits dans le PAI, (Plan d'accélération industriel); sont situés sur le terrain forestier sis à la commune de Drarga.

Mais force est de constater que malgré la mobilisation du foncier public aux fins d'habitat, l'offre en logement reste en inadéquation avec la demande.

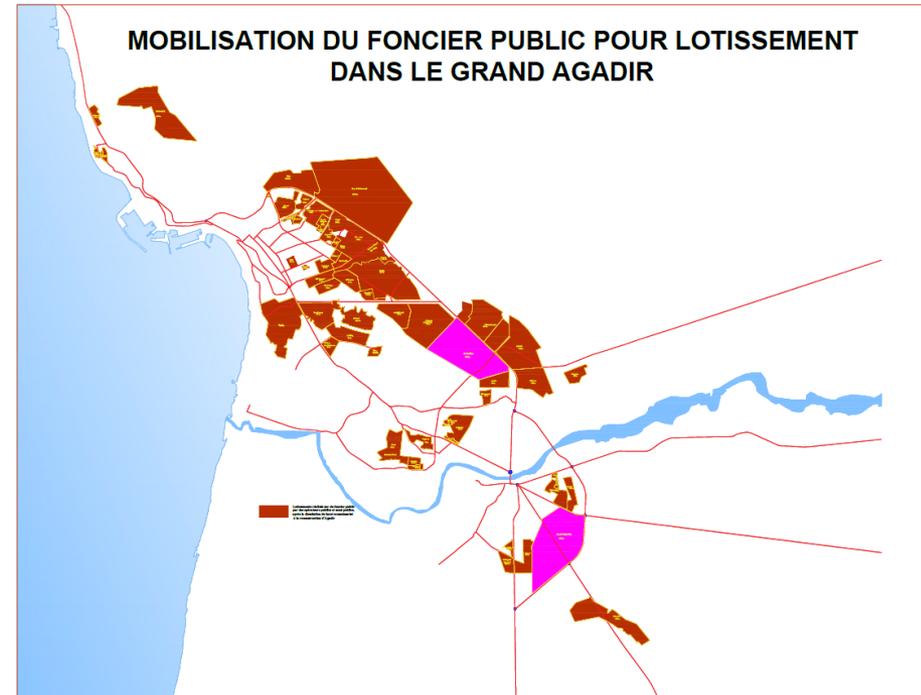
En effet, le diagnostic réalisé dans le cadre du nouveau SDAU du Grand Agadir (en cours d'homologation), confirme la non adéquation de l'offre à la demande en relevant que les catégories moyennes et haut standing représentent 54% de l'offre actuelle.

A ce sujet le SDAU propose une nouvelle structuration de l'offre en logements selon les ratios suivants :

« Le nouveau parc de logement devra être distribué de la manière suivante :

- 29,3% logement faible VIT
- 30,6% logement sociaux (250.000 Drh)
- 21,6% logement économiques
- 14,9% logement moyen standing
- 3,6% logement haut standing

Carte n°4 : Mobilisation du foncier public pour lotissement dans le grand Agadir



Source : le rapport du SATAMA (Schéma d'Aménagement du Territoire de l'Aire Métropolitaine d'Agadir), élaboré par l'AUA



Le foncier dans la région Souss-Massa

Le foncier dans la région, un conflit d'usages et une conjugaison de contraintes qui limitent la mobilisation

Au niveau du monde rural, il faudra faire la distinction entre la plaine et la montagne.

La montagne est caractérisée par le micro parcellaire, et ne connaît pas un mouvement important de transfert de propriété. Ceci est dû d'abord à l'absence d'enjeu, couplé avec un trait sociologique de la population qui a un attachement particulier à la terre, en sus du fait que ce parcellaire si réduit soit il, connaît un émiettement par les dévolutions successorales.

Ainsi il peine à subvenir aux besoins de la population, ne serait ce que par de l'agriculture vivrière, quand l'eau existe.

Phénomène qui explique en partie l'exode rural, dont les populations vont grossir les quartiers périphériques des centres urbains.

La plaine connaît un parcellaire plus généreux, quoiqu'il subit des morcellements successifs par voie d'héritage.

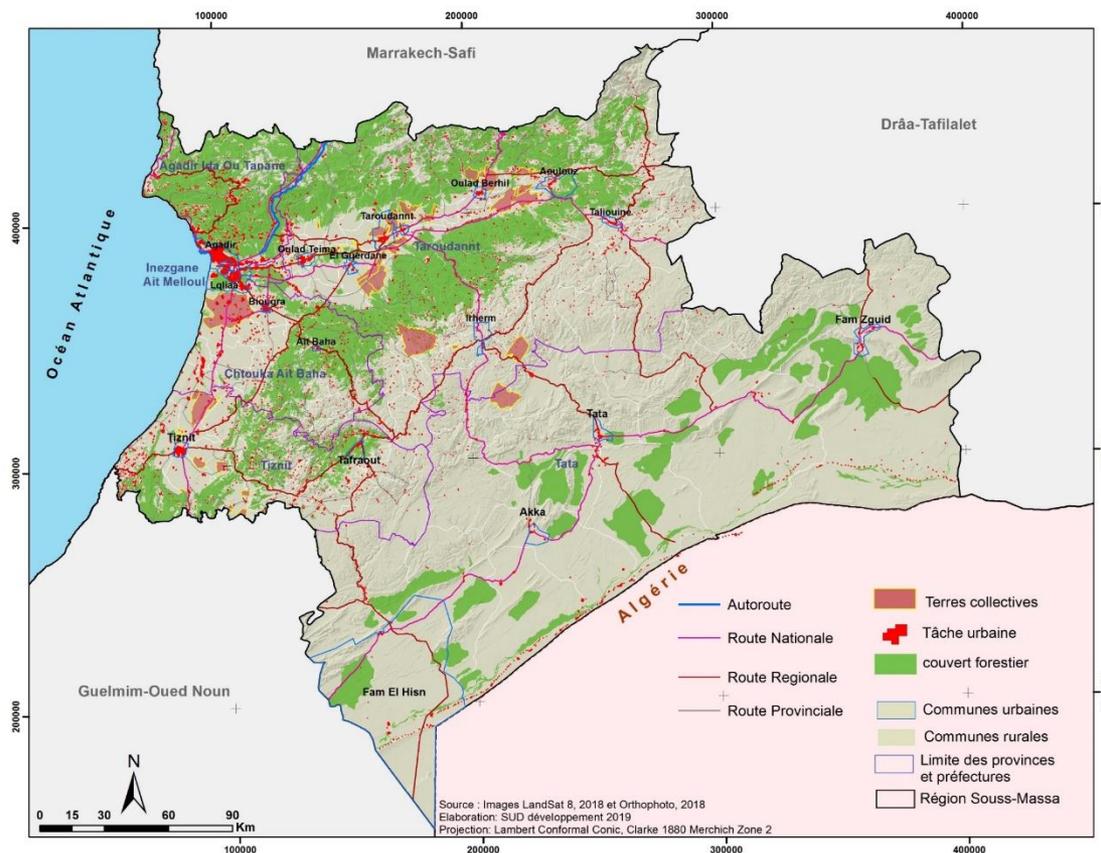
Ce type de foncier, quand il est situé en franges urbaines, constitue l'assiette du développement urbain non planifié.

Par ailleurs certaines communes connaissent des transferts de propriétés importants, notamment par des acquisitions réalisées par des grands agriculteurs, par des sociétés qui constituent un portefeuille foncier, dont les titres servent à garantir des crédits bancaires non destinés à l'agriculture.

A signaler aussi l'acquisition du foncier par des citoyens aux fins de villégiatures ou des projets touristiques.

Les terres collectives, n'échappent pas à une certaine spéculation, malgré leur caractère inaliénable. La carte ci-dessous met en relief les taches urbaines développées sur ces terrains.

Carte n°5 : Situation des terres collectives dans la région



Source : BET SUD

Le foncier dans la région Souss-Massa

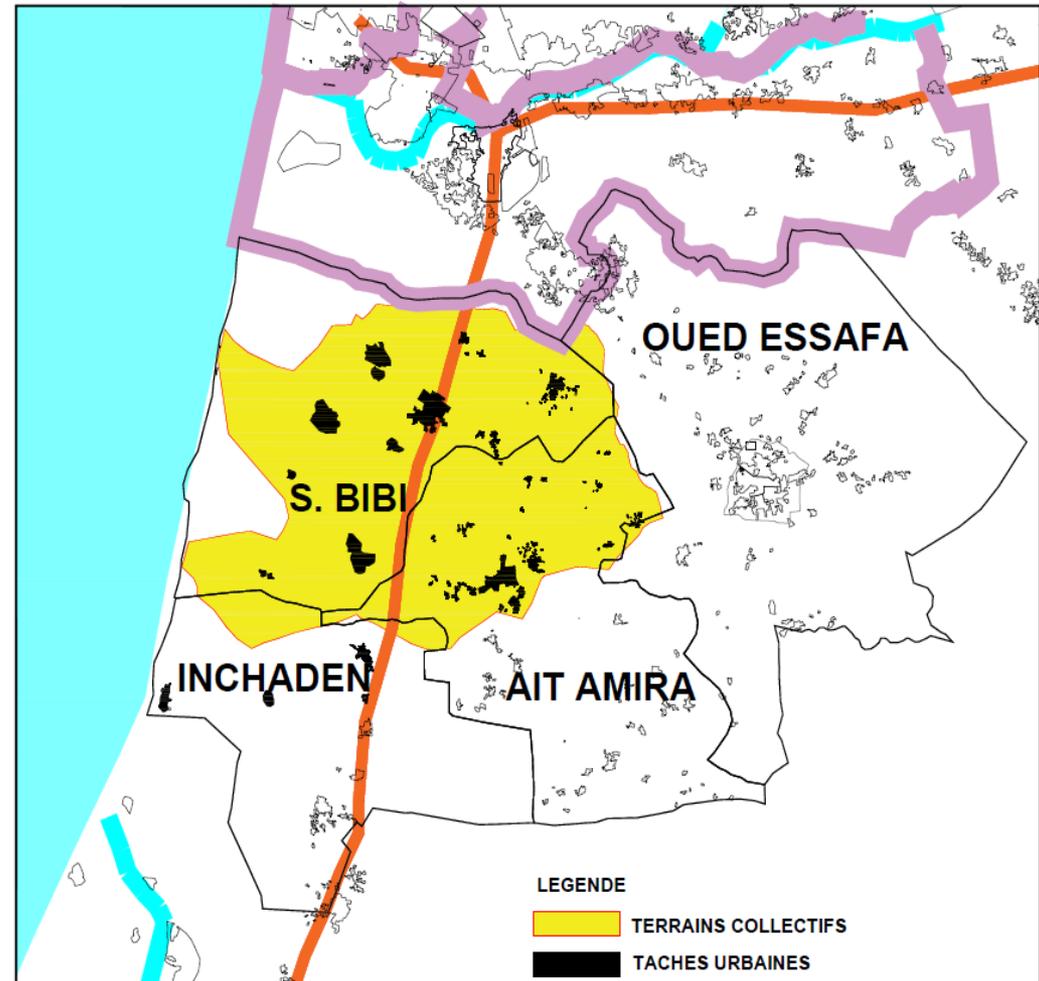


Le foncier dans la région, un conflit d'usages et une conjugaison de contraintes qui limitent la mobilisation

Le développement urbain au niveau de Chtouka Ait Baha, témoigne de cette dynamique .



Carte n°6 : Terres collectives occupées par l'urbanisation : cas de communes de Chtouka Ait baha



Source : Carte réalisée par BET ,à partir des cartes collectées auprès de différents services



Le foncier dans la région Souss-Massa

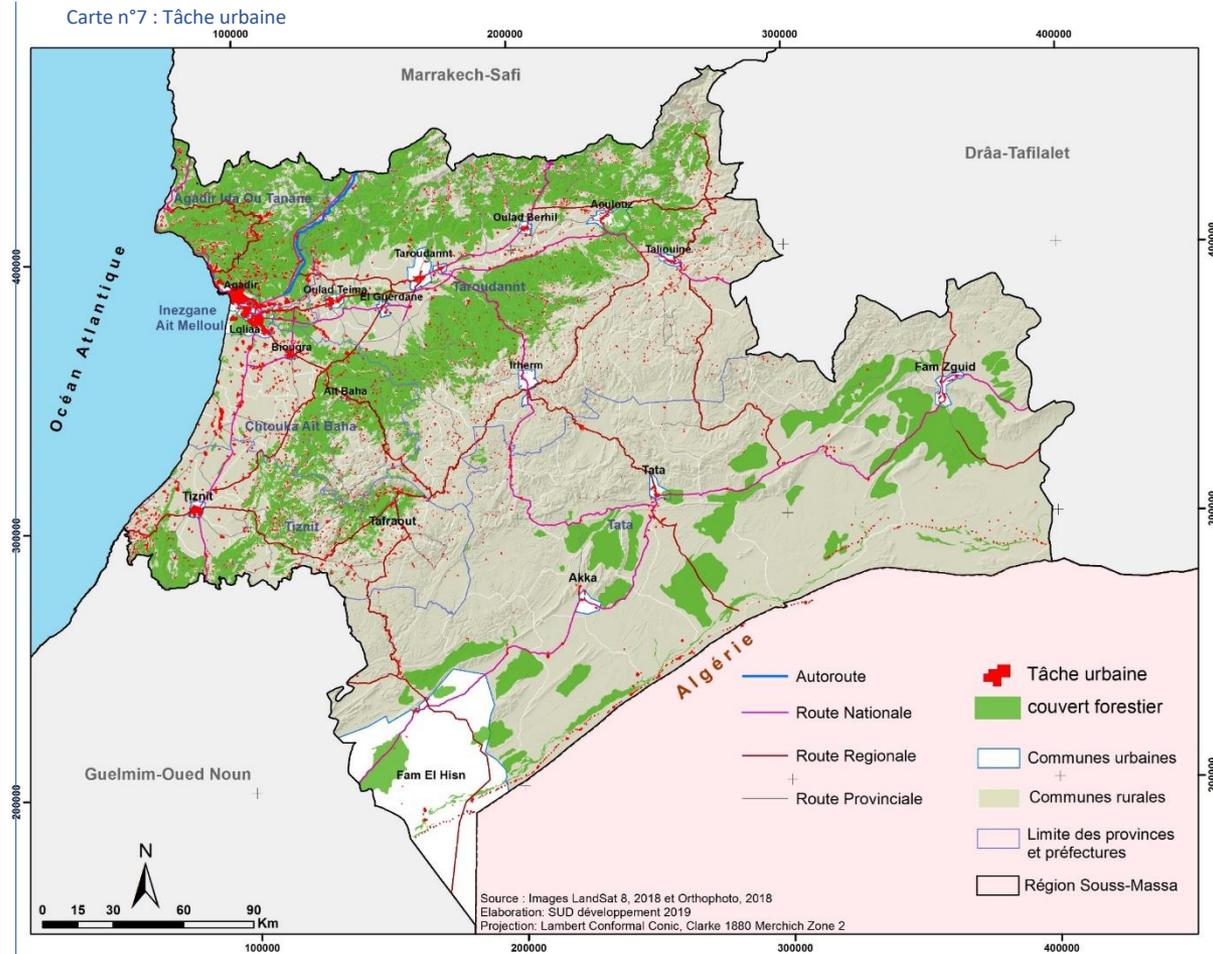
Le foncier dans la région, un conflit d'usages et une conjugaison de contraintes qui limitent la mobilisation

La région est connue par l'arbre emblématique de l'Arganier, pour lequel une biosphère (RBA) a été délimitée et dotée d'un plan de zonages qui définit les différents usages.

Cette biosphère; l'une des plus peuplées au monde; n'échappe pas aux effets des actions anthropiques.

La forêt de l'Arganier perd annuellement une superficie estimée à 630 ha, que ce soit par le surpâturage, l'agriculture sous étages, et l'urbanisation.

La carte ci contre, met en relief le développement des taches urbaines dans les limites de la biosphère.



Le foncier dans la région Souss-Massa



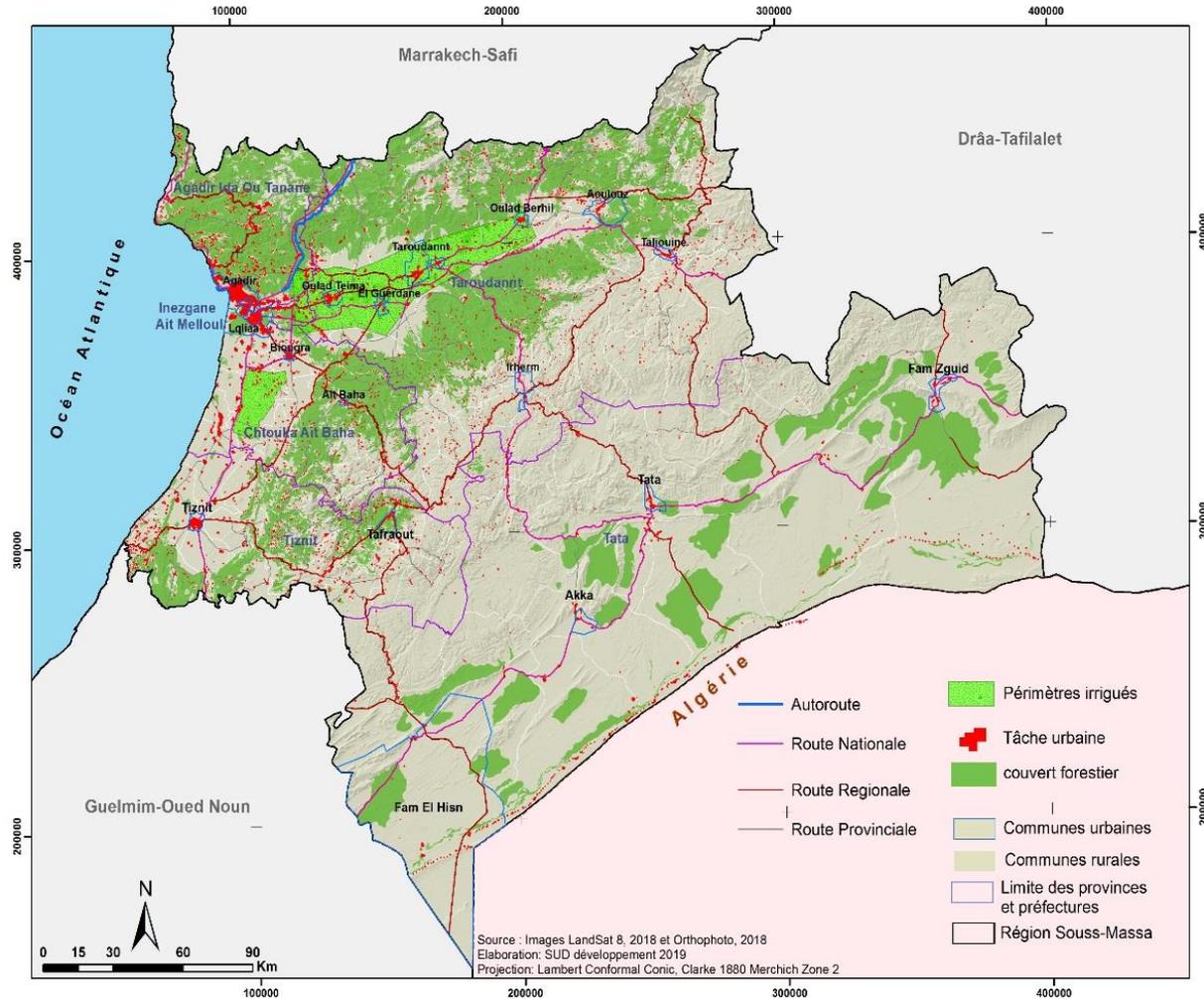
Le foncier dans la région, un conflit d'usages et une conjugaison de contraintes qui limitent la mobilisation

Les périmètres irrigués sont à la base de la dynamique économique que connaît la région, par l'agriculture moderne, et subissent par la même une pression urbaine générée par l'afflux de la main d'œuvre employées par l'agriculture intensive.

Cependant, la création de ces périmètres n'a pas été accompagnée par une planification urbaine, permettant l'installation des nouvelles populations dans des conditions meilleures.

Certaines situations, notamment celles des communes; Oulad Taima et El Guerdane, pose réellement un problème de l'interpénétration des périmètres irrigués et urbains, qui ne manque d'accentuer la pression sur le sol urbain.

Carte n°8 : Périmètres irrigués modernes de Taroudannt et de Chtouka ait Baha



Source : BET SUD

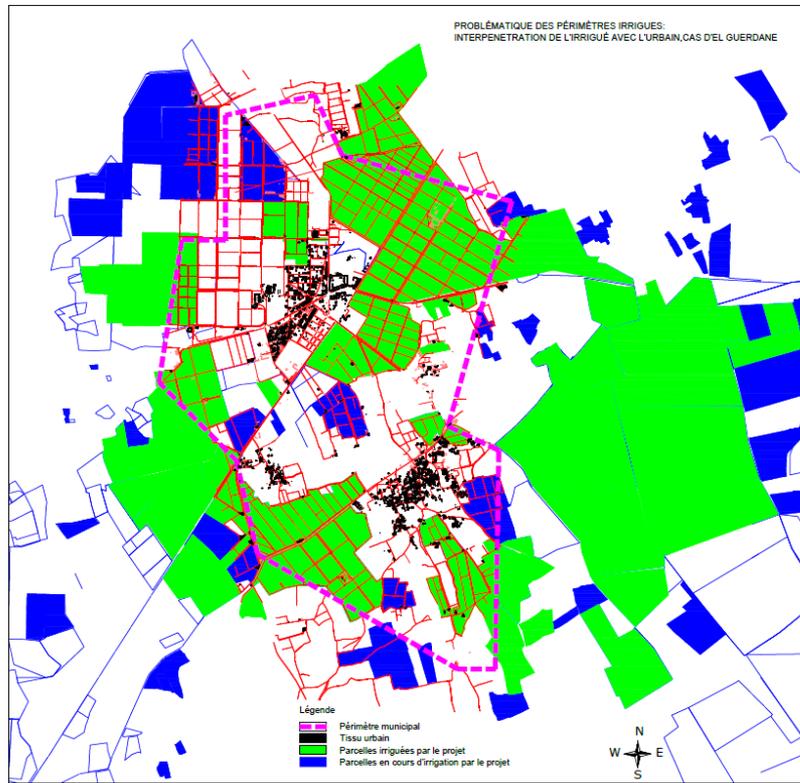


Le foncier dans la région Souss-Massa

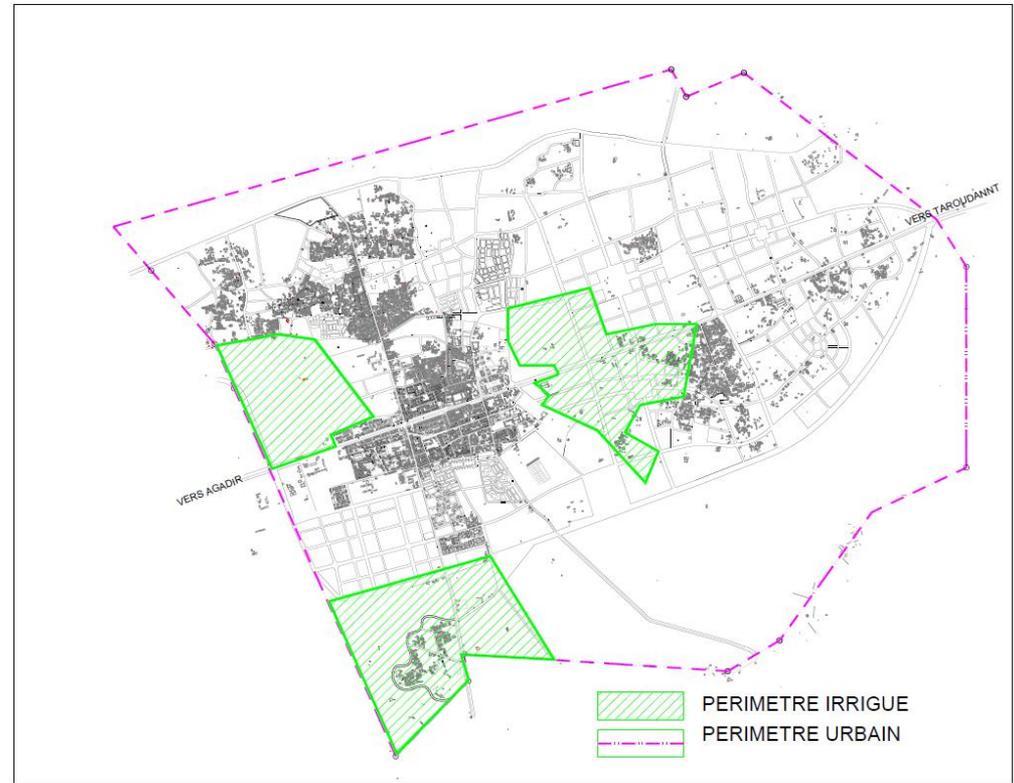
Le foncier dans la région, un conflit d'usages et une conjugaison de contraintes qui limitent la mobilisation

Interpénétration des périmètres irrigués avec l'urbanisation: un grignotage permanent des terres agricoles irriguées par le développement de l'habitat.

Carte n°9 : El Guerdane



Carte n°10 : Oulad Taima



Source : BET SUD

Le foncier dans la région Souss-Massa



Le foncier dans la région, un conflit d'usages et une conjugaison de contraintes qui limitent la mobilisation

Des extensions en tâche d'huile des tissus urbains en plein cœur d'un périmètre irrigué. Les noyaux d'habitat en se développant forment des taches urbaines agglomérées qui cernent et réduisent de plus en plus les parcelles irriguées.

Carte n°11 : Dynamique urbaine : périmètre irrigué de Belfaa (province Chtouka Ait Baha)



Source: Google Earth 2019

 Noyaux d'habitat
entre les serres



Le foncier dans la région Souss-Massa

Le foncier dans la région, un conflit d'usages et une conjugaison de contraintes qui limitent la mobilisation

Un foncier partagé entre l'usage à des fins d'urbanisation et aux besoins de l'agriculture. Ce conflit de plus en plus problématique est aggravé par les contraintes naturelles dues aux changements climatiques, notamment l'avancée de la désertification.

Carte n°12 : Dynamique urbaine Oasis kasbat Sidi Abdellah Ben Mbarek (province de Tata)



Source: Google Earth

Le foncier dans la région Souss-Massa



Le foncier dans la région, un conflit d'usages et une conjugaison de contraintes qui limitent la mobilisation

Dans le monde rural, la problématique du foncier est exacerbée par certains phénomènes, à savoir les troupeaux camélins des transhumants et les opérations de délimitation du domaine forestier.

La remontée des troupeaux des camélins des provinces du sud, surtout par périodes de sécheresse, crée des tensions avec les populations locales des plaines, qui subissent les dégâts causés par ces troupeaux, notamment au niveau de Chtouka Ait Baha et Taroudant, où un certain nombre d'incidents ont nécessité l'intervention des forces de l'ordre.

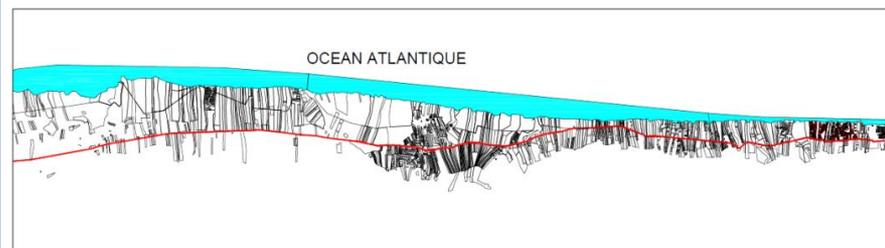
Les opérations de délimitation et d'immatriculation du domaine forestier, notamment en montagne, n'a pas manqué de créer des tensions sociales entre l'administration et les populations locales. Le littoral de la région, connaît une grande pression, notamment pour des projets touristiques.

A titre d'exemple le littoral de Tiznit, qui connaît un engouement des investisseurs, vu son potentiel et ses opportunités et qui enregistre un certain nombre de litiges entre les Domaines de l'Etat et les propriétaires privés.

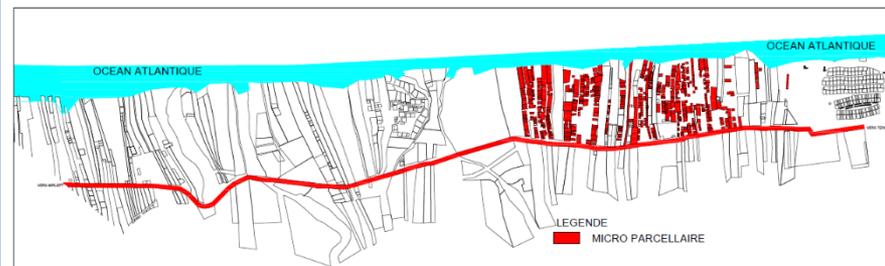
Cet espace a connu une grande dynamique du marché foncier générée par la réalisation de la route reliant Aglou-Plage à Mirleft ainsi que le développement de l'habitat pour villégiature hors planification.

Certaines parties des communes d'Aglou et Arbaa Sahel, enregistrent un développement des constructions, hors planification à usage secondaire.

Mitage du foncier sur le littoral d'Aglou et Arbaa Sahel



Mitage du foncier : zoom sur une partie du littoral d'Aglou



Le foncier dans la région Souss-Massa



Le foncier dans la région, un conflit d'usages et une conjugaison de contraintes qui limitent la mobilisation

Cette dynamique est à l'origine d'un cadre bâti présentant toutes les caractéristiques de l'habitat non réglementaire. (Images Google).

Les formes de mitage du foncier



Source: Google Earth

Le foncier dans la région Souss-Massa



Les contraintes foncières et projets de développement, zoom sur la préfecture Inezgane-Ait Melloul

Dans la région, la question foncière est à percevoir comme un frein au développement économique. Pour cela, la levée des contraintes de développement liées au foncier est une condition sine qua non pour induire un souffle à la dynamique économique.

Les zones industrielles Tassila et Ait Melloul dans la préfecture Inezgane-Ait Melloul sont peu valorisées ; sur un total de 1 404 de parcelles distribuées, le nombre valorisé ne dépasse pas 701 parcelles qui sont opérationnelles effectivement, soit un taux de valorisation 51% sur une superficie de 241 hectares. Le déclenchement du phénomène de la spéculation est à l'origine de cette situation.

Selon le PDP, la préfecture d'Inezgane-Ait Melloul se trouve confrontée à de multiples dysfonctionnements en terme de gouvernance qui ralentissent la mise en œuvre de son projet de développement intégré du centre-ville, afin de renforcer son rayonnement économique et pour avoir un nouveau repère urbain. Réaffecter à de nouvelles vocations relatives au développement des activités économiques par la délocalisation de quelques équipements (abattoirs, l'ancienne prison, l'ancien siège de la préfecture, etc.) s'avère une tâche compliquée et complexe et limite de ce fait l'attractivité du territoire.

Carte n°13: Projet de développement urbain intégré à Inezgane centre



Source : PDP d'Inezgane-Ait Melloul

Le foncier dans la région Souss-Massa



Les contraintes foncières et projets de développement, zoom sur la préfecture Inzggane-Ait Melloul

Ce projet témoigne de l'une des contraintes foncière entravant la mise en place des projets de développement et d'attraction spatiale.

Une autre contrainte foncière est posée au niveau de la préfecture, c'est celle qui est liée à l'absence du support foncier qui va permettre de réaliser deux opérations pilotes visant le relogement des populations et qui occupent les zones inondables. En plus de ce manque de foncier, une autre contrainte a été soulevée. Il s'agit de la difficulté d'identifier les ayants droits qui vont bénéficier de ces deux opérations, suite à l'absence du recensement des logements.

Pour ces deux opérations, proposées dans le cadre de PDP et qui concernent les communes d'Oulad Dahou (400 lots) et de Temsia (200 lots), il a été proposé de procéder à des négociations directes auprès du Haut-commissariat aux eaux et forêts afin d'affecter les parcelles qui relèvent de foncier forestier à la réalisation de ces deux opérations.

Ce qui confirme que l'urbanisation, dans ces communes, se développe selon les opportunités foncières, en dehors de toute réglementation urbanistique.

Carte n°14 : Projet de développement urbain intégré à Inezgane centre



Source : PDP d'Inezgane-Ait Melloul



Les principales modalités de la consommation foncière à Souss- Massa

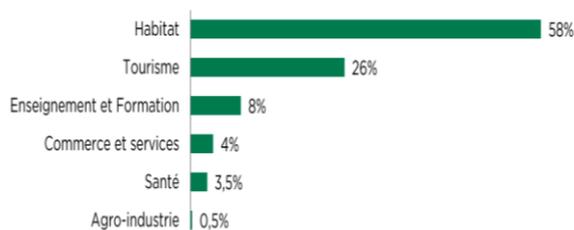
Les principales modalités de la consommation foncière à Souss- Massa

Les taux d'accroissement démographiques importants, enregistrés dans la région depuis les trois derniers recensements et notamment dans les zones dynamiques (le triangle formé par les bassins du Souss et de Massa), ont fortement impacté le développement urbain de ces territoires. Ceci a généré d'importants besoins en habitat, que ce soit pour satisfaire les nouvelles demandes ou pour résorber le déficit, notamment la résorption des bidonvilles.

L'habitat, qui représente environ les deux tiers de la superficie urbanisée, a mobilisé la plus grande partie de la réserve foncière, notamment celle gérée par les différentes instances étatiques. Cette tendance est toujours d'actualité.

En effet dans le rapport sur le foncier public mobilisé en 2017, pour l'investissement, publié par le ministère des finances, on relève que l'habitat s'est accaparé 58% de la superficie mobilisée au niveau de la région, graphique ci-dessous.

Graphe n°1 : Superficie mobilisée



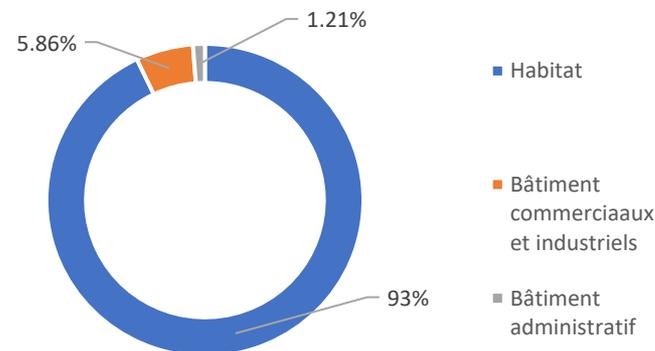
Source : Rapport sur le foncier public mobilisé pour l'investissement, 2017, Ministère des finances

Tableau n°3 : La région occupe la 5° place quant à la superficie mobilisée au niveau national.

Rang	REGION	SUPERFICIE MOBILISEE (m²)	%
1	Laayoune Sakia El Hamra	128921655	95%
2	Dakhla Oued Eddahab	1359124	1,01%
3	Fès Meknès	1232173	0,91%
4	L'Oriental	1016416	0,75%
5	Souss Massa	792630	0,59%
6	Rabat Salé Kénitra	607083	0,45%
7	Marrakech Safi	412329	0,31%
8	Guelmim Oued Noun	352188	0,26%
9	Casablanca Settat	170449	0,13%
10	Beni Mellal Khenifra	113657	0,08%
11	Tanger Tetouan Al Hoceima	100505	0,07%
Total		135078209	100%

Source : Rapport sur le foncier public mobilisé pour l'investissement, 2017, Ministère des finances

Graphe n°2 : Affectation de foncier selon les autorisations délivrées en 2017 au niveau régional



Les principales modalités de la consommation foncière à Souss- Massa



Les principales modalités de la consommation foncière à Souss- Massa

La carte ci contre , réalisée à partir de la carte d'occupation du sol élaborée par l'AUA, en 2005; dans le cadre de l'étude du SATAMA*; et la carte des taches urbaines réalisée par la DAT, montre l'expansion de la superficie minéralisée, en général dédiée à l'habitat dans toutes ses formes , à travers l'espace dynamique de la région.

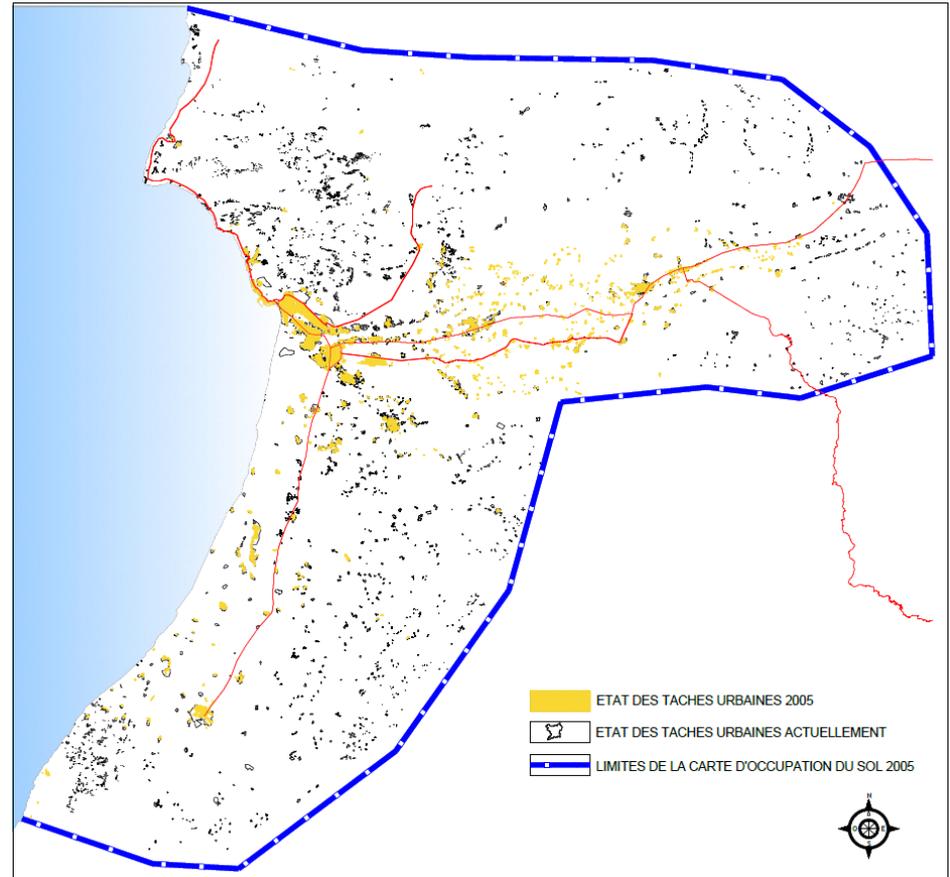
La consommation foncière à des fins économiques à l'échelle de la région concerne essentiellement la mise en place de grands chantiers d'investissement qui structurent le paysage urbain à différentes échelles, notamment dans le grand Agadir.

Les données disponibles sur la part foncière dédiée aux grands projets économiques, permettent de rappeler à titre indicatif ;

la commune de Drarga abrite le parc HALIPOLOIS qui s'étend sur une superficie de 150 ha. Il constitue le premier parc dédié à la valorisation des produits de mer au niveau national.

La technopole d'Agadir qui est conçu sur une superficie de 6 ha, constitue la plus grande Technopole d'Afrique. Les équipements prévus concernent quatre pôles ; un Technoparc, un palais des congrès, un campus et une cité universitaire.

Carte n°15 : Evolution des taches urbaines depuis 2005



Source : Agence Urbaine Agadir, DAT

*Schéma d'Aménagement du Territoire de l'Aire Métropolitaine d'Agadir

Les principales modalités de la consommation foncière à Souss- Massa



Les principales modalités de la consommation foncière à Souss- Massa

la réalisation de la station balnéaire Taghazout a nécessité une assiette foncière de 617 Ha, sur une bande côtière de 4,5 km. Cette station est perçue comme un des moteurs de la croissance économique de la région. Mais son rythme de valorisation peine à atteindre les objectifs escomptés



Source : Google mars 2019

Les principales modalités de la consommation foncière à Souss- Massa



Les principales modalités de la consommation foncière à Souss- Massa

Les zones industrielles : notamment celles de Sidi Bibi sur une superficie de 322 ha, de Tiznit sur 75 ha, et de la commune d'Ouled Taima sur une superficie de 21 ha (*Monographie régionale sur le secteur de l'Habitat et de la politique de la ville, 2017*).

Les deux grandes zones industrielles de Tassila et d'Ait Melloul sur une superficie totale de 644 ha, constituant un des piliers de l'économie de la préfecture Inezgane-Ait Melloul.

Les pouvoirs publics ont concédé des efforts quant à la mobilisation du foncier public pour des activités économiques, notamment des zones industrielles, or ces zones peinent à monter en puissance, et connaissent des taux de valorisation variés, mais en général faible, du en partie à la spéculation foncière.

Carte n°16 : Haliopolis Drarga



Source : image Google 2019

Carte n°17 : Zone industrielle de Tiznit



Source : image Google 2019

Carte n°18 : Zone industrielle d'Oulad Taima



Source : image Google 2019

Les principales modalités de la consommation foncière à Souss- Massa

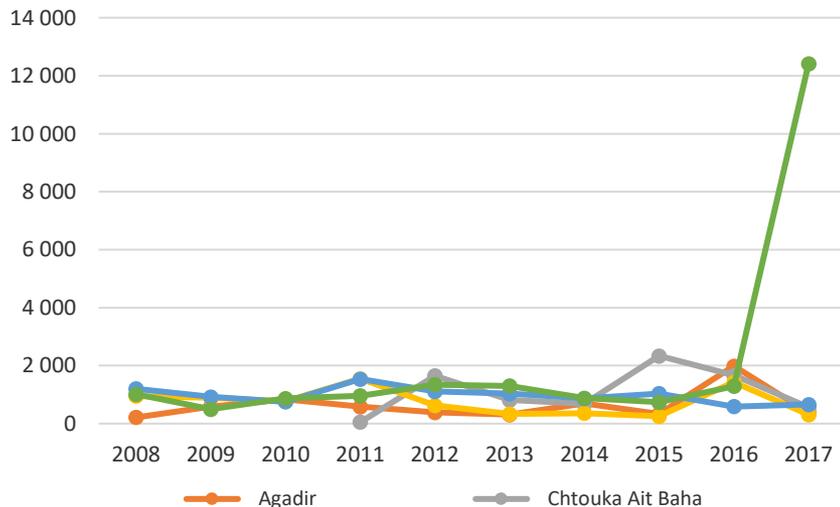


Les principales modalités de la consommation foncière à Souss- Massa

La dynamique du marché foncier, couplée avec le renchérissement du sol , notamment celui jouissant d’une rente de situation , a boosté les activités de l’ANCFCC, par le recours important à l’immatriculation foncière de la part des propriétaires.

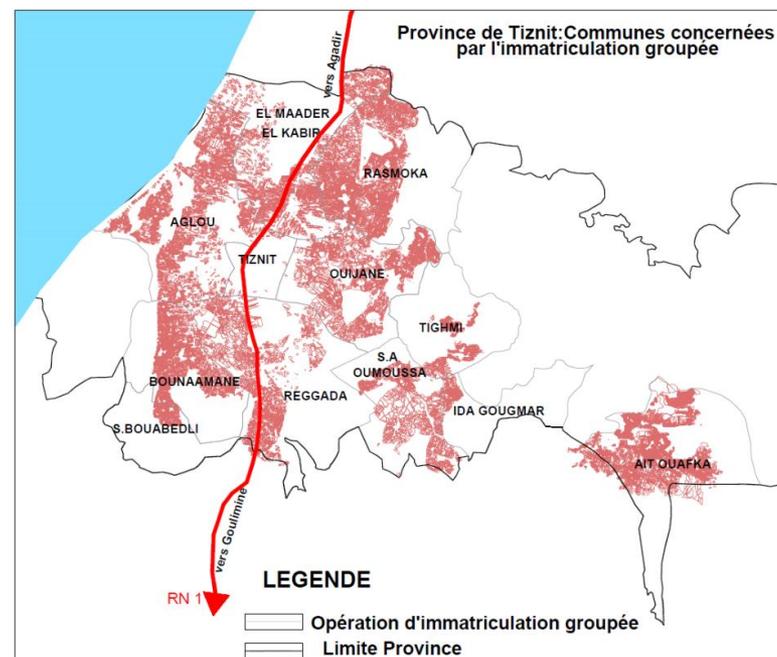
Entre 2015 et 2017 le total du nombre de réquisitions enregistré dans la région a augmenté de 38.605 à 57.256 réquisitions. De même, à l’échelle nationale le nombre des réquisitions est passé de 138.764 (2015) à 220.844 (2017).

Grphe n°3 : Evolution du nombre des titres fonciers établis suite aux immatriculations par province



Source : Annuaires statistiques de la région Souss Massa

Parallèlement au recours volontaire des propriétaires fonciers à l’immatriculation, la conservation de Tiznit a mené des opérations d’immatriculation groupées dans un certain nombre de communes. D’ailleurs cette opération apparait dans le graphique ci contre , avec la montée en flèche de l’activité d’immatriculation ente 2016 et 2017.



Source : Mapped cadastrale Tiznit, ANCFCC

Le foncier dans la région Souss-Massa



Foncier, outil de régulation ou de spéculation? :

Prix des transactions immobilières dans la région

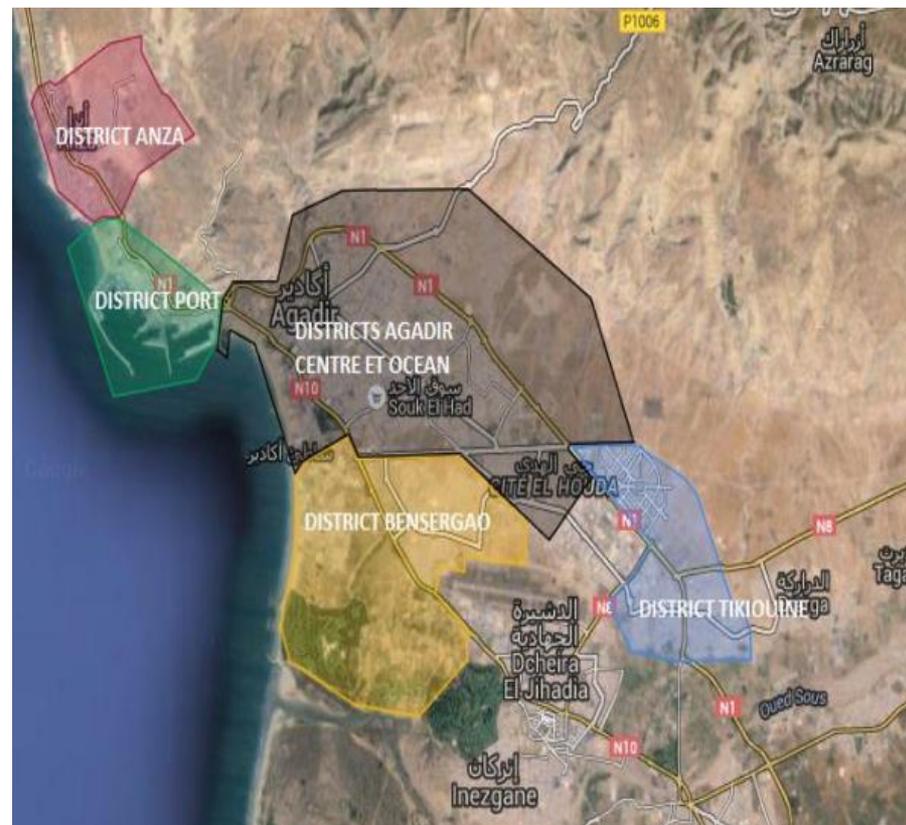
La dynamique urbaine de la région SM est accompagnée d'une demande accrue en foncier, notamment dans les principaux centres urbains et centres émergents; ce qui affecte l'augmentation des prix de terrains et donne lieu aux pressions spéculatives. En effet, les marchés immobiliers et fonciers remplissent une fonction centrale dans le développement des territoires, toutefois, ils donnent lieu souvent aux phénomènes de spéculation liées aux enjeux financiers, fiscaux ou/et politiques dans une logique de tirer des avantages individuels ou de lobbying qui compromettent la réalisation des objectifs d'un développement territorial inclusif et durable.

Les facteurs qui influencent la formation des prix sont relativement complexes, vu qu'une panoplie de paramètres entre en jeu bien qu'ils soient connus, et rendent l'estimation des prix de l'immobilier compliquée. On peut citer, parmi d'autres, la localisation géographique du bien foncier ou immobilier, la vocation de terrain, le niveau d'assainissement et l'existence ou non des infrastructures et des équipements structurants, la proximité des centres urbains, etc. **Tenant compte de ces paramètres, l'analyse des prix immobiliers dans la région s'effectuera à travers un zoom sur quelques grandes villes de la région où les enjeux fonciers se posent fortement.**

La lecture de la réalité des prix dans la région permet de faire ressortir les constats suivants.

Dans le cas de la ville d'Agadir comme chef-lieu de la région, les prix des appartements neufs ayant une façade sur mer, sur le boulevard Med V, (District du Port, voir le plan), se chiffrent à 27000 Dh/m²)

Carte n°19 : Les districts urbains de la ville d'Agadir



Source : Référentiel des prix des transactions immobilière de la ville d'Agadir, DGI, 2017.

Le foncier dans la région Souss-Massa



Foncier, outil de régulation ou de spéculation? :

Prix des transactions immobilières dans le grand Agadir

Pour ce qui est du prix des terrains, ils varient également en fonction de la localisation et de la vocation . Par exemple, sur l'axe de Boulevard Abderrahim Bouabid, les prix de terrain se chiffrent à 15 000 Dh/m² pour le foncier dont l'affectation est Zone Immeuble (ZI). Mais, dans les zones affectées à la construction des villas les prix ne dépassent pas les 6 000 Dh/m².

S'agissant des prix des maisons, ils varient entre 2000 Dh/m² et 6000 Dh/m² en fonction de l'état de la maison et sa localisation par rapport aux zones centrales de la ville. Alors que les prix du foncier dédié à la construction de la maison marocaine sont aussi variables, selon la localisation, entre 6 000 et 10 000 Dh/m².

Au niveau du district urbain de Bensergo les prix des appartements varient entre 25 000 (Appartement sécurisé) et 13 000 (Appartement ancien) en fonction du type d'appartement et de sa localisation.

En ce qui concerne les prix des terrains, ils sont variables entre 5 000 Dh/m² à 9 000 Dh/m² pour les zones villas, alors qu'ils s'élèvent jusqu'à 15 000 Dh/m² dans les zones affectées à la construction des immeubles.

Les prix des maisons sont aussi variables en fonction de la localisation et de l'état de la maison. Ils varient entre 3 000 Dh/m² pour les maisons neuves et 2 000 pour les anciennes maisons. Mais les prix des terrains dédiés à la construction des maisons varient entre 6 000 Dh/m² et 8 000 Dh/m².

A l'échelle du District Urbain de Tikiouine, les prix des terrains se chiffrent à 9 000 Dh/m² pour les parcelles sur voie de plus de 30 m, dans les zones immeubles (ZI). Mais ils ne dépassent pas 5 000 Dh/m² pour les parcelles de 300 m², dans les zones villas.

Au sein du même District, les prix de maisons neuves ne dépassent pas 3 000 Dh/m², et les prix de terrains dédiés aux maisons varient entre 6 000 Dh/m² et 8 000 Dh/m². Les anciennes maisons ne dépassent pas les 2 000 Dh/m².

Concernant les prix des villas, ils sont variables entre 5000 Dh/m² pour les villas neuves de moins de 300 m² et 4000 Dh/m² pour les anciennes villas de plus de 300 m². S'agissant des appartements, les prix varient entre 6000 et 7000 Dh/m² selon l'état et la localisation par rapport aux principaux pôles d'attraction et axes de la ville.

Le foncier dans la région Souss-Massa



Foncier, outil de régulation ou de spéculation? :

Prix des transactions immobilières dans le grand Agadir

Ce constat montre le rôle déterminant de l'affectation urbanistique des zones sur les prix des transactions immobilières. Ce qui donne lieu aux phénomènes de spéculation que les promoteurs immobiliers exercent en fonction des affectations de zoning urbain.

Cet enjeu spatial du marché foncier se confirme davantage dans les autres localités. Le cas des villes d'Inezgane, Ait Melloul et Dcheira le confirme vu la variabilité des prix à leurs centres.

Au niveau des principaux axes les prix de terrains dédiés à la construction des immeubles varient entre 6 000 Dh/m² et 7000 Dh/m² dans les communes d'Ait Melloul et de Dcheira, alors qu'ils arrivent à 9 000 Dh/m² sur les zones centrales de la ville d'Inezgane.

Il s'agit du cas de la zone de logements militaires par exemple, où les prix de terrain affecté comme zone immeuble s'élève à 9 000 Dh/m².

Quant aux prix des appartements neufs, ils sont variables entre 7000 et 8000 Dh/m² dans les différentes zones de la localité de Dcheira, mais ils peuvent atteindre 8 500 Dh/m² sur l'axe de l'avenue BirAnzarane. Pour les prix des maisons, ils sont généralement entre 2000 et 3000 Dh/m², mais les terrains dédiés à la construction des maisons se situent à 5 500 Dh/m² en fonction de la localisation.

Au niveau de la ville d'Inezgane, les appartements varient entre 6000 et 8000 Dh/m² selon l'état et sa localisation. Alors que les prix des maisons se chiffrent à 2000 et 3000 Dh/m². C'est presque le cas de la commune d'Ait Melloul, où les prix des maisons ne dépassent pas également les 3000 Dh/m².

Alors que les prix des appartements varient d'une manière générale entre 6000 et 7500 Dh/m², à l'exception de lotissement LFALAH, situant au quartier LFATH, où les appartements se vendent à 8000 Dh/m².

Carte n°20 : Zone de logements militaires dans la ville d'Inezgane



Source : Référentiel des prix des transactions immobilières, DGI, 2017

Le foncier dans la région Souss-Massa



Foncier, outil de développement ou de spéculation ?

Prix des transactions immobilières dans la région

En somme, les prix au niveau de l'ensemble urbain Inezgane, Ait Melloul sont plus au moins élevés, après ceux d'Agadir-Ida Outanane. Ceci peut être expliqué par le fait que cet ensemble est le territoire de déploiement des besoins de la ville d'Agadir en foncier.

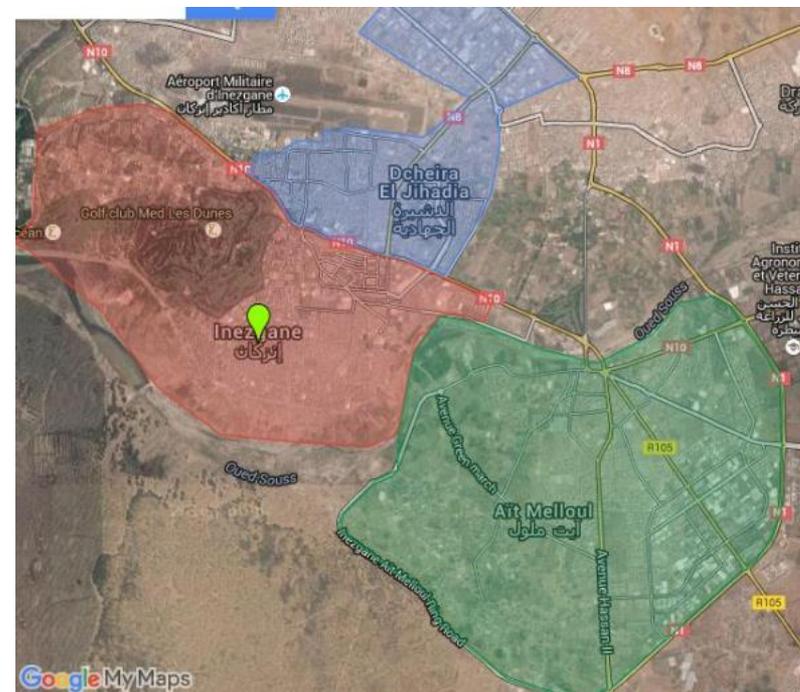
Ceci, peut être perçu comme une opportunité pour soulager la pression sur le sol urbain à Agadir, et du coup d'atténuer les phénomènes de spéculation foncière qui s'exercent au niveau de chef-lieu de la région.

Tableau n°4 : Prix moyens (Dh) des transactions immobilières dans quelques principales villes de Souss-Massa

Ville	Bien construit			Terrain Constructible		
	Appartement	Villa	Maison	Zone Immeuble	Zone Villa	Maison
Agadir	16 250	9 500	3 500	10 500	6 250	10 500
Inzgane	7 000	3 500	2 500	7 500	3 750	4 500
Ait Melloul	7 000	5 000	2 500	6 000	3 750	4 500
Dcheira El Jhadia	7 250	5 000	2 500	6 500	3 750	5 250

Source : Calcul à partir de référentiel des prix de transactions immobilières, DGI, 2017

Carte n°21 : Plan de l'ensemble urbain d'Inzgane-Ait Melloul et Dcheira



Source : Référentiel des prix de transactions immobilières, DGI, 2017

Conclusion



La région Sous-Massa, reste un territoire à forte attraction par les opportunités économiques dont il recèle. Cette dynamique économique est à l'origine des taux d'accroissement enregistrés lors des derniers recensements.

La tendance à l'urbanisation ira en s'accroissant, notamment dans le triangle dynamique (bassin de Souss et de Massa).

L'étude réalisée par le HCP, Direction régionale, sur les projections à l'horizon 2030, interpelle à plus d'un titre : **«La région deviendra à dominante urbaine, suite à un rythme soutenu d'évolution de la population des grandes villes, rythme appuyé aussi par des centres ruraux émergents, en pleine expansion démographique. En 2014, la région comptait (04) agglomérations à plus de cent milles habitants. Le chiffre sera de (06) à l'horizon 2020, puis de (10) à l'horizon 2030 et (11) en 2045 »**

(Projections de la population des provinces et des communes région Souss Massa 2014-2030) et calcul du Bet pour 2045

La problématique foncière, analysée dans le présent chapitre permet de faire les constats suivants:

- L'épuisement du foncier mobilisable, dans le cadre formel, pour les besoins en sol urbain
- Un conflit d'intérêts et d'usages du foncier, notamment urbain/agricole /forestier
- Du foncier public mobilisé, avec de grandes superficies, mais qui n'atteint pas toujours les objectifs escomptés, aussi bien au niveau de l'habitat que des activités économiques

- Des investissements publics, qui font effets d'agglomération mais qui ne sont pas accompagnés par la planification urbaine
- La planification urbaine peine à endiguer l'explosion urbaine
- Un modèle d'urbanisation grand consommateur de foncier
- Un étalement urbain mettant en péril l'agriculture; l'un des piliers économique de la région
- Une situation des terres collectives, qui nécessite son apurement
- Un marché foncier qui a besoin d'être encadré, afin de limiter son mitage par les transactions hors circuits formels
- La région est un territoire en devenir, en repositionnement au niveau national (se référer au discours royal), elle est donc appelée à abriter de grands projets, et par conséquent la question foncière devra être abordée par des moyens inventifs, notamment par la création d'une agence foncière régionale sous forme de (SDR) afin de mettre le foncier au service du future développement





Culture et patrimoine



Sommaire

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles _____	353
Économie et gestion du patrimoine dans la région _____	439
Actions de valorisation et de promotion du patrimoine dans la région _____	452
Enjeux et perspectives de valorisation du patrimoine dans la région _____	453

Introduction



La région Souss-Massa dispose de nombreux atouts patrimoniaux, culturels et identitaires caractérisant sa trajectoire de développement et l'évolution de son système social et culturel. C'est une région très enracinée dans l'histoire qui se distingue par l'ancienneté de son peuplement, et par la richesse et la diversité de ses ressources territoriales et de son potentiel patrimonial culturel matériel et immatériel. Autant de facteurs qui lui ont permis d'occuper en permanence une place de proue dans l'histoire politique et dans la vie économique, intellectuelle et culturelle du Maroc.

Ce territoire régional polarisé, axé sur un système urbain macrocéphale que conduit la ville d'Agadir, représente à l'échelle du pays, un espace économique dynamique qui attire des investissements et des hommes, et évolue en un «melting pot» et foyer cosmopolite d'intégration sociale et culturelle.

Une telle performance, le Souss-Massa la doit à son dynamisme interne, dû aux politiques de développement adoptées dans les domaines des infrastructures et dans les secteurs sociaux et économiques. Cependant, ce territoire bute encore d'une part, contre de nombreuses contraintes d'ordres social, économique et environnemental qui impactent négativement sa rentabilité et son niveau de compétitivité. Et se heurte d'autre part au retard accusé en matière de planification régionale, une planification centrée sur la conception et l'implémentation d'un modèle de développement territorial ascendant et innovant, mettant en valeur les concepts de patrimoine et culture, d'identité et de mémoire collective, à même de servir le développement régional global et favoriser la valorisation de toutes ses ressources territoriales.

Le patrimoine et la culture sont les fondements de la personnalité et l'identité territoriale dont la connaissance s'impose eu égard aux changements profonds qui affectent de nos jours, à l'échelle universelle, les différentes entités nationales, régionales et locales, en relation avec les exigences de l'ouverture économique et les implications sociales et culturelles du stress de la mondialisation.

En fait, partout dans le monde, la thématique de l'identité se trouve aujourd'hui, au cœur des incertitudes qui planent sur l'avenir des territoires et conditionnent de plus en plus leurs niveaux de compétitivité et leurs stratégies de développement économique et social. À cet égard, le concept de l'identité régionale constitue de plus en plus un enjeu pour le succès ou l'échec des politiques de développement, en ce sens qu'il met, en permanence, à l'épreuve les questions de l'intégrité, de l'homogénéité, de la cohésion, du génie et de la compétitivité territoriales, et incite ainsi à prendre les décisions et promulguer les lois afin de permettre l'émergence des personnalités régionales.

Depuis 1971, le Maroc a adhéré à cette orientation dans sa politique de régionalisation. En effet, bien que la loi sur la région ne l'ait pas exprimée explicitement aussi bien dans ses versions de 1971 et 1997, que dans sa mouture avancée de 2016, la région est dotée de prérogatives, lui permettant d'améliorer son attractivité et de renforcer sa compétitivité économique. La loi lui a assigné dans le domaine de la culture les missions relatives à la valorisation du patrimoine culturel de la région et de la culture locale, l'entretien des monuments et la mise en valeur des spécificités régionales, la réhabilitation des médinas et de

Introduction



tissus traditionnels, la contribution à la préservation des sites archéologiques et leur promotion, l'organisation de festivals culturels et de divertissement, la préservation des ressources naturelles et de la diversité biologique, la préservation des zones protégées et la promotion du tourisme... Autant de missions qui ambitionnent en fin de compte de construire ou de reconstruire des territoires économiques régionaux, sur la base de leurs propres potentialités environnementales, socio-économiques, patrimoniales et culturelles.

La politique d'aménagement du territoire mise en œuvre au Maroc a toujours considéré le patrimoine dans son acception la plus large, c'est-à-dire, telle que formulée par la Charte Nationale de l'Aménagement du Territoire, comme étant une composante capitale du territoire aux échelles national, régional et local.

Le patrimoine et culture constituent ainsi dans toutes leurs composantes matérielles et leurs dimensions immatérielles et symboliques, aussi bien traditionnelles que modernes, un levier important pour le développement régional. En ce sens, le Schéma National de l'Aménagement du Territoire l'a bel et bien exprimé en soulignant d'une part, que le «patrimoine doit être abordé en priorité comme un facteur de développement économique». Et en précisant d'autre part qu'il représente «un élément majeur de l'aménagement du territoire» (SNAT, synthèse, p. 76-79).

Dans le même ordre d'idées, le patrimoine est de plus en plus considéré comme un capital national et une richesse sociétale, qu'il importe d'investir, d'apprécier et d'intégrer dans les programmes de développement et dans l'élaboration des

politiques publiques, en l'occurrence celles étant relatives à l'économie de la culture.

C'est dans ce cadre qu'ont été entrepris un peu partout au Maroc, au plan régional ou local, des projets de développement centrés sur des initiatives de patrimonialisation des ressources territoriales génériques (Climat,...) et spécifiques (les savoir-faire, les organisations sociales, les valeurs, l'histoire, le patrimoine agricole, etc), comme en témoigne la patrimonialisation et la mobilisation de l'habitat en terre avec tout ce qu'il détient comme culture, savoir-faire et savoir vivre, dans la mise en tourisme de certains terroirs des arrière-pays oasiens et leur insertion dans la mondialisation.

C'est sous l'angle de cette vision de développement et d'approche d'aménagement du territoire que sera établi le diagnostic territorial relatif au patrimoine et culture dans la région Souss-Massa.

Pour ce faire, trois axes d'analyse seront entrepris dans le corps du texte, à savoir :

- Les ressources patrimoniales matérielles et immatérielles.
- Les actions de valorisation et de promotion du patrimoine dans la région.
- Les enjeux et perspectives de valorisation du patrimoine dans la région.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Plusieurs formes de patrimoine matériel culturel se trouvent dans la région Souss-Massa, et qui reviennent aux différentes époques des temps passés de la préhistoire à la période contemporaine. En fait une multitude de sites très anciens ; géologiques, protohistoriques, préhistoriques, en plus des vestiges, mobiliers et monuments antiques, médiévaux ou des temps modernes et contemporains se comptant en milliers, autant de traces qui témoignent de l'ancienneté de la présence humaine dans cette région.

1- Le patrimoine naturel

Le Souss-Massa est une zone naturelle qui s'individualise par un relief et une morphologie très variés (littoral, chaînes montagneuses, plaines, oasis,...), et par une assise géologique qui remonte dans le temps à bien au-delà de l'ère précambrienne. Elle se distingue par son climat méditerranéen dégradé, ses ressources en eau limitées, son couvert végétal et son peuplement en animaux variées. Autant de facteurs qui confèrent à cette région un potentiel patrimonial matériel naturel orographique, géologique, géomorphologique, floristique et faunistique riche.

1.1-Les formes orographiques

Le Souss-Massa renferme plusieurs unités orographiques et géologiques vieilles de millions d'années. L'Anti-Atlas et le Haut-Atlas central sont les montagnes les plus anciennes du point d'un point de vue géologique (Toubkal, Siroua...).

La plaine de Souss-Massa est une zone de subsidence. C'est une plaine régulière et de forme triangulaire due à un remblaiement sédimentaire récent et uniforme. Ce bassin qu'encadrent les chaînes du Haut-Atlas et de l'Anti-Atlas, est drainé par l'oued Souss et ses affluents. Il est formé de trois sous-ensembles topographiques : le Souss-amont entre le pied du Siroua et Taroudannt, où se rencontrent de vastes cônes de déjection caillouteux et coalescents, en particulier sur le versant nord. L'oued Souss est rejeté vers le sud où il est encaissé et bordé de berges hautes de plus de 10m parfois.

De Taroudannt à l'Atlantique s'étend la plaine du Souss proprement dite, ou Souss central, plus large (30 à 50 km). La bordure montagneuse est moins brutale, les piémonts sont éloignés de l'axe de la plaine et moins élevés. Un vaste dir" s'étend sur le versant sud. L'oued Souss y est moins encaissé et coule au centre de la plaine encadrée de vastes basses terrasses.

La troisième composante de cette plaine est représentée par les étendues du Souss méridional situées entre Agadir et Tiznit d'un côté et l'Océan et les rebords de l'Anti-Arlas de l'autre. Ici, une topographie vallonnée fait alterner des dunes séparées de sillons inter-dunaires dans le Sahel et des plates-formes dans l'intérieur. Enfin, des collines (445 m au Jbel Tachilla) isolant des bassins (bassin de Biougra) marquent la transition, dans le pays Chtouka, entre la plaine et l'Anti-Atlas.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Les montagnes sont bien individualisées. Leurs sommets plus ou moins élevés, présentent des formes lourdes, restes de hautes topographies démantelées par l'érosion.

Le bâti structural, constitué de roches résistantes, apparaît sur les longs versants en pente forte. Les montagnes dominent les plaines voisines de plusieurs milliers de mètres. Le Haut-Atlas est étroit dans sa partie occidentale et sa structure le rend plus accessible, notamment grâce au fossé triasique d'Argana.

Dans la zone des Ida ou Tanane, les hauts sommets deviennent progressivement des collines et des plateaux étagés. Les parties basses sont occupées par l'arganier et, vers le nord-ouest, le thuya, fort dégradé, domine. Quant à l'Anti-Atlas, c'est un vieux socle soulevé puis érodé avec des surfaces planes, des boutonnières et des feija.

La zone de Tata est le pays des chaînes du Bani qui représentent les prolongements de la longue file des collines étroites peu élevées commençant au Nord de Oued Noun et se prolongeant au-delà de l'Oued Draa. Cette chaîne se développant plus ou moins parallèlement à l'Anti-Atlas est recoupée en une dizaine de points par des gorges qui laissent passer des cours d'eau le plus souvent des affluents de droite de Oued Draa (les kheneg). La géologie du Djebel Bani est faite d'un grès calciné accompagné de calcaire. Les grès de Tissint sont crétacés. La structure du Djebel Bani se caractérise est plissée. Le Bani ne forme pas une suite continue mais une ligne brisée en plusieurs points comme Fom Akka Tintazart, Fom Zguid, Fom Takkat etc. Il ne constitue pas un seul anticlinal mais une file d'anticlinaux.

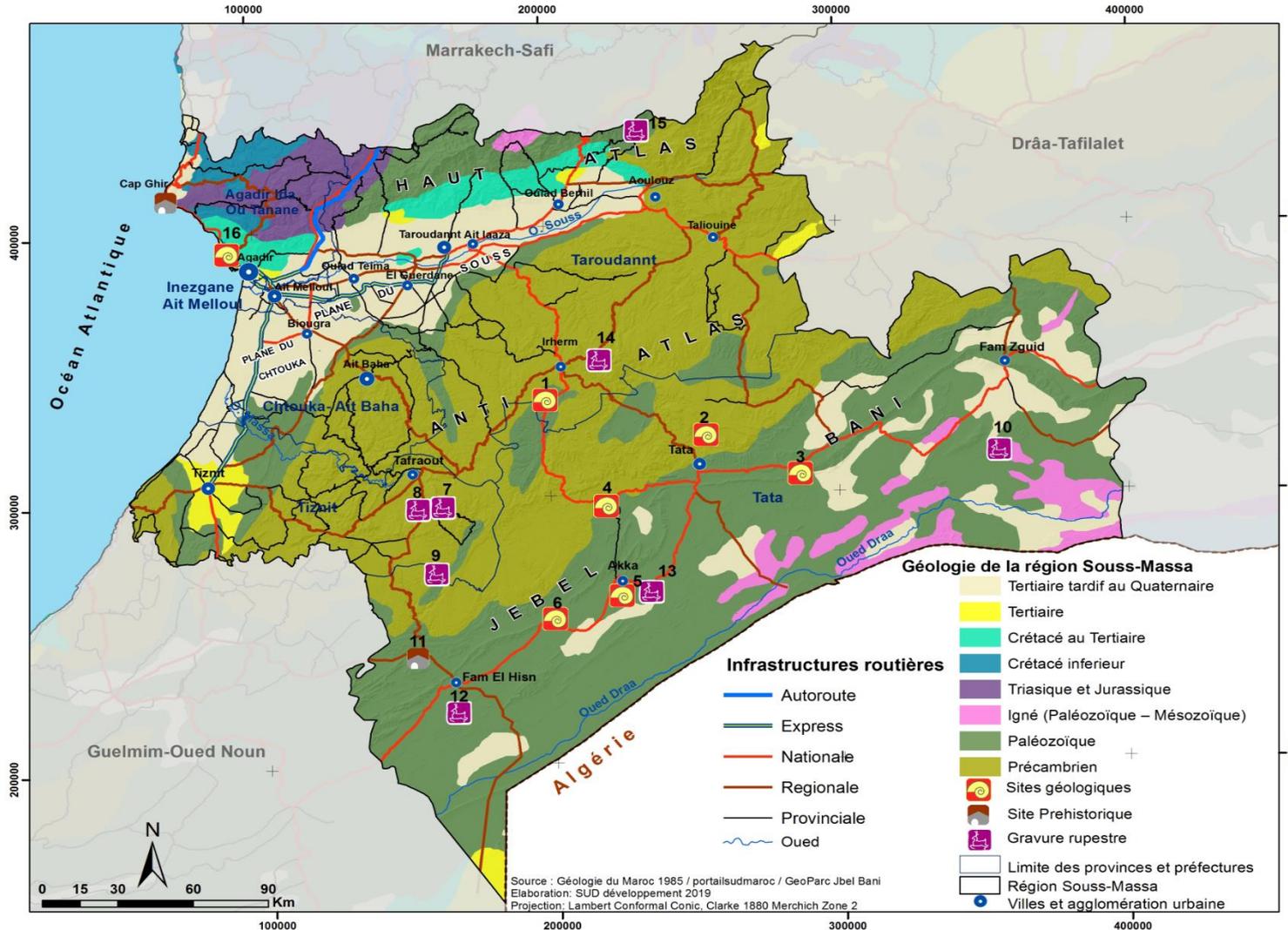
Par ailleurs, le métamorphisme, l'érosion, le transport et le dépôt des sédiments sont des processus très bien représentés dans cette région, en raison de l'influence des grands bassins fluviaux et de l'oscillation et variabilité des températures. De plus, tous les types de roches sont présents dans la région : roches plutoniques, volcaniques, métamorphiques et sédimentaires. Il convient de signaler la grande richesse des sites paléontologiques (fossiles vertébrés et invertébrés) et des gisements de minerais. Une centaine de sites et d'éléments géologiques catalogués permet de reconstituer une histoire géologique de plus de 2 milliards d'années.



Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Carte n°1 : Géologie de la région Souss-Massa



Source : BET SUD

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



1.2- Les sites géologiques

Les sites géologiques répertoriés se manifestent par d'abord les séries méso-cénozoïques liées à l'évolution de la partie du Haut-Atlas occidental (Trias synrift du couloir d'Argana, basaltes tholéitiques, etc.) ainsi que les failles nord et sud-atlasiques (Imi-n-Tanout et Ameskroud. Ensuite, vient le Massif de Kerdous, exemple du substratum précambrien de l'Anti-Atlas, et la déformation hercynienne du cycle orogénique paléozoïque s'étendant au Dévonien au Permien du plateau de Lakhssas. Il y a lieu de citer aussi les contrastes existants entre les plis de l'Ordovicien su Bani et le Dévonien du Rich de Tata et le Carbonifère monoclinale de Jbel Ouarkiz, et enfin, les plis du Dévonien du Rich de Tata permettent d'aborder la thématique des réservoirs plissés et fracturés (Ambroggi R et al, 1957, Soulaïmani A., Ouanaimi H, 2011, Gentil L. (2012).

Par ailleurs, la région recèle de nombreux gisements fossilifères qui sont dispersés sur les contreforts du Haut-Atlas et de l'Anti-Atlas. Ils sont apparus grâce à l'activité tectonique, laquelle a plié et élevé le terrain de milliers de mètres, mais aussi grâce aux importants changements du niveau de la mer survenus tout au long de l'histoire de la planète. La plupart des fossiles de cette zone sont des invertébrés marins, ce qui prouve que la région fut jadis un fond marin transformé en massif montagneux de l'intérieur du continent sous les effets de forces géologiques colossales.

La région du Souss-Massa comprend des formations de stromatolithes du précambrien (plus de 540 millions d'années) situées près de Tiznit. Les matériaux de l'ère paléozoïque (entre 542 et 250 millions d'années) sont nettement visibles dans l'Anti-Atlas avec des gisements de trilobites au sud de Taroudant.

Les ammonites, brachiopodes et échinides sont dominants parmi les fossiles du mésozoïque (entre 250 et 65 millions d'années) du Haut-Atlas occidental (bassin Agadir-Essaouira). Les fossiles du cénozoïque (il y a 65 millions d'années) tapissent les vallées et les plaines du Souss-Massa, comme c'est le cas du mio-pliocène d'Agadir ou du pléistocène du Cap Ghir .

A tout cela, il faut rajouter les sites karstiques dont la plus répandue est la grotte de Win-Timdouine. Il s'agit d'une cavité longue de plusieurs kilomètres. L'entrée s'ouvre dans les roches calcaires, avec de nombreux brachiopodes du Haut-Atlas occidental. La partie initiale, partiellement inondée, est connue par les populations locales sous le nom de grotte du lac.

D'autre part, il y a lieu de souligner l'existence d'un site géologique exceptionnel sur la côte du quartier d'Anza à Agadir, il s'agit d'un des gisements d'empreintes de dinosaures le plus important au Maroc.(30°26,75'N- 09°39,65'W). Les dinosaures ont imprimé dans la roche côtière la trace de leur passage, il y a environ 85 Millions d'années. Directement au bord de l'océan, sur au moins 6 niveaux de couches de grès calcaires légèrement inclinées, se trouvent plusieurs cheminements de pas de dinosaures bipèdes qui ont laissé des empreintes tridactyles (trois doigts pointant vers l'avant). L'intérêt du site d'Anza est double, d'abord c'est le premier site au Maroc d'âge Crétacé supérieur et plus exactement (Santonien), tout en sachant que les sites à empreintes de pas de dinosaures sont très rares à cet âge, le site d'Anza est donc l'un des rares en Afrique et même au monde. D'autre part, le grand nombre d'empreintes et surtout la bonne qualité de préservation font de ce site l'un des meilleurs au Maroc (Mansour M. 2013, (Paléontologue, UIZ Agadir).

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



1.3- La flore

La Région du Souss Massa présente un grand intérêt du point de vue botanique et environnemental en général, car elle se trouve à la lisière de deux régions bioclimatiques importantes : la région méditerranéenne et la région saharienne. Cette situation lui vaut de posséder des espèces originaires des deux climats, qui ne profilèrent plus au-delà de cette frontière naturelle. Certaines de ces espèces sont rares voire menacées. En raison des conditions environnementales particulières, la flore a parfois dû s'adapter, évoluer et, au fil du temps, se différencier du reste. On recense ainsi dans la région une cinquantaine de plantes endémiques (Barbéro, M. Quézel, P.Rivas-Martínez S. (1981) .

Dans le Haut-Atlas occidental et la plaine de Souss la végétation se distingue quant à sa composition par:

- la présence d'une flore nettement méditerranéenne avec 70% d'espèces de ce type;
- la prédominance remarquable de l'argan (*Argania Spinosa*), espèce endémique, seul représentant de la famille Sapotaceas au Maroc, et qui forme des steppes plus ou moins ouvertes ou même des aires densément boisées ;
- l'existence d'un cortège d'espèces de provenance africaine comme l'*Acacia gummifère*, la *Warionia saharae*, *Rhus spp*, etc.
- la présence des crassulacées, dont les euphorbes cactuformes.
- la répartition des formations végétales en fonction de diverses conditions : climatiques, édaphiques, d'influence marine, d'altitude, etc. Ces formations se présentent du nord vers le sud et de l'océan vers l'intérieur comme suit :

• Les Matorrals côtiers

Ce sont des formations arbustives à la salinité et aux conditions édaphiques particulières. Les plus dominants sont : les *Tragano moquini-Limonietum mucronatii*, les matorrals avec prédominance du *Traganum moquini*. Cette association s'étend le long du littoral au sud d'Agadir de manière dispersée et plus concentrée vers l'embouchure de l'oued Massa. Les autres formations ont une représentation plus rare, il s'agirait de différents types de matorrals colonisant les dunes côtières.

• Les espèces végétales des zones humides

Dans les embouchures des oueds Souss et Massa, les espèces *Arthrocnemum Glaucum*, *Sarcocornia Fruticosa* et *Sarcocornia Perennis*, se rassemblent dans des formations caractérisées par des matorrals à base d'espèces arbustives spécialement adaptées à la salinité. On note également la présence de quelques Tamaricacées. Par ailleurs, les formations de Tarfa (*Tamarix spp*), ont une fréquence significative dans le tronçon final de l'oued Massa.

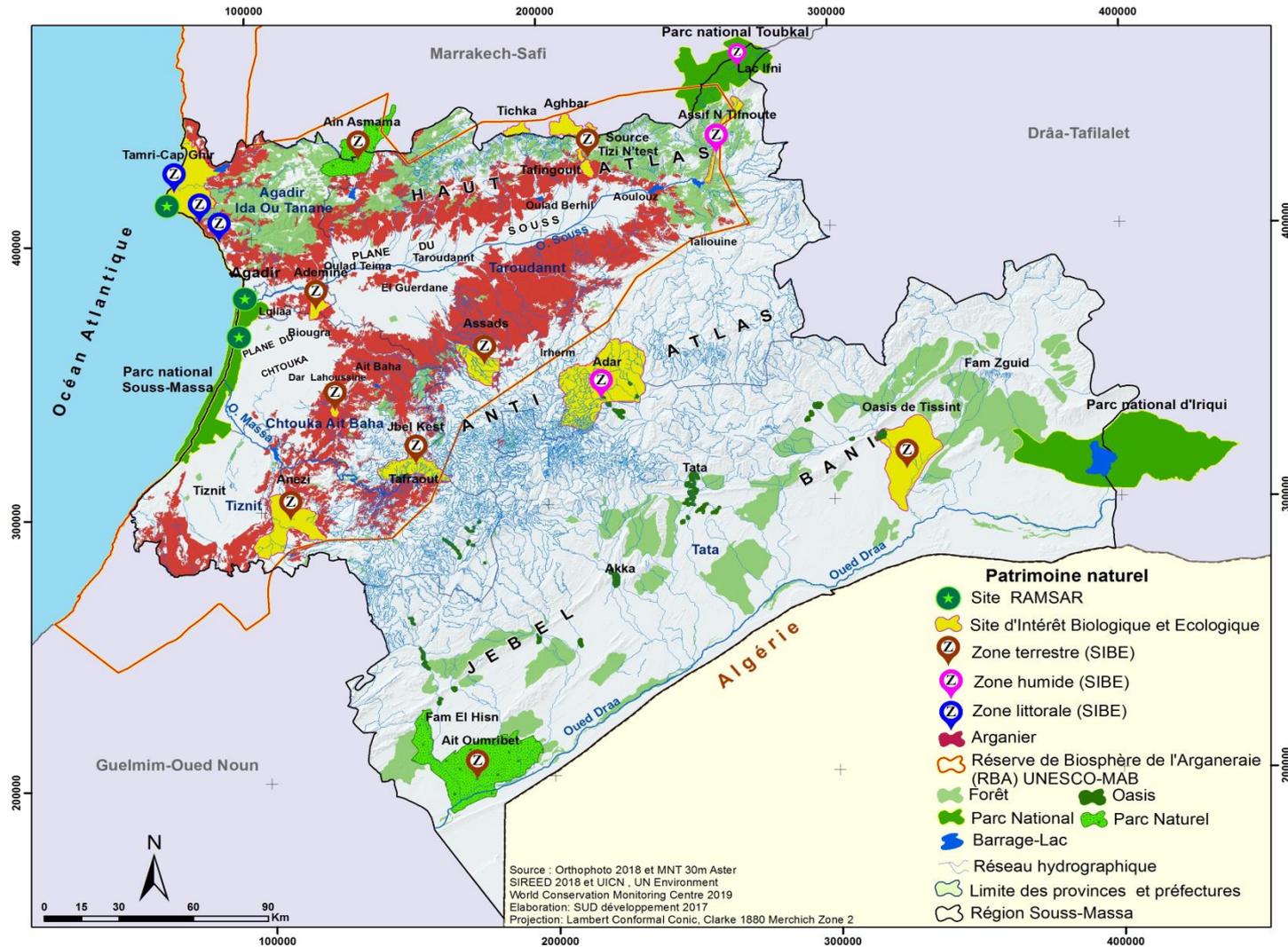
• L'arganeraie avec euphorbe baumeria

Distribué sur le littoral du Haut-Atlas occidental l'arganier avec euphorbe grimpent jusqu'à 300 ou 400m. La végétation prend la configuration d'un matorral constitué d'*Euphorbia beaumerian* et d'arganier à allure arbustive, accompagnés par des espèces caractéristiques comme *Helianthemum canariense*, *Kleinia anteuphorbium* et *Teucrium saxatile*. Sur le littoral, on trouve *Salsola longifolia*, *Salsola vermiculada* et *Atriplex glauca*. Vers l'intérieur, l'espèce prédominante est *Genista ferox var. microphylla* (Barbéro, M. Quézel, P.Rivas-Martínez S. (1981) .

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Carte n°2 : Patrimoine naturel de la région Souss-Massa



Source : BET SUD

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Il s'agit d'un vrai bois avec des clairières où la couverture arborescente peut atteindre 70% dans les endroits bien conservés. Il s'installe dans les sols superficiels, en général calcaires où les coussins d'euphorbes sont fréquents. Les arganiers atteignent parfois une dizaine de mètres.

• L'arganaie d'intérieur du Haut-Atlas occidental et de la plaine

C'est une forêt ouverte d'argan accompagnée par des espèces arbustives. Dans les piémonts et dans les terrains en légère pente, on retrouve les formations d'arganiers et tizra (*Rhus pentaphyllum*). L'Oléastre (olivier sauvage) est presque toujours présent. Dans les plaines de l'intérieur, le bois s'appauvrit à cause de la perte des arbustes et de sa transformation en pâturage, le jujubier (*Ziziphus lotus*) est l'espèce qui prédomine dans leurs confins.

La Forêt d'Admine est l'unité la plus caractéristique de cette formation, bien qu'elle est très anthropisée et subit une forte pression anthropozoogène qui a appauvri sa flore et sa végétation.

• L'arganaie avec euphorbe hechini

C'est une Arganaie avec *Euphorbia echinus* où le gommier (*Acacia gummifera*) est bien représenté et s'étend sur les talus de la partie occidentale de la cordillère anti-atlasique entre les 350 et 1.100 m. Sous les conditions actuelles, elle semble très homogène; sa physionomie ressemble surtout le long du littoral à celle d'*Euphorbio beaumieranae-Arganietum spinosae*.

• L'arganaie avec l'Oléastre (oliviers sauvages)

Elle occupe les contreforts sud-est et Est du massif d'Ida Outanane où il forme une ceinture presque ininterrompue de végétation en s'étendant entre 400 m et 1.100 m.

En altitude, elle se mélange avec l'Oleastre avant d'être remplacée par les formations de *Quercus rotundifolia*, tandis qu'à mesure que l'on descend, elle se substitue aux formations d'*Echino beumerianae-Arganietum spinosae*.

Il s'agit d'un bois assez dense qui peut atteindre 5 ou 6 mètres de hauteur où les espèces caractéristiques d'*Acacio-Arganietalia* sont encore présentes mais dominées par l'omniprésente *Argania spinosa*, le thuya *Tetraclinis articulata* (araar) et *Olea europaea ssp. Marocana*.

• Formations de chêne vert

Dans les altitudes élevées, l'arganaie s'accompagne d'oliviers sauvages, puis, elle disparaît progressivement au profit du thuya ou du genévrier thurifère, après vient le chêne vert. Ce dernier occupe une petite partie de l'enceinte dans les montagnes de la partie centrale.

• L'arganaie avec Thuya.

Elle se développe dans les parties les plus escarpées de l'aire montagneuse, sur des sols assez profonds et sur des substrats variés. Il y a une abondance d'espèces liées à *Pistacio-Rhamnetaalia*.

• Formations de *Euphorbio echini-Arganietum spinosae*

C'est une combinaison d'euphorbe echini avec *Euphorbia regis-jubae* où l'arganier a disparu ou reste présent d'une manière dispersée. Il se développe dans la partie sud de l'enceinte, au sud de l'oued Massa, dans un microclimat xérique atténué par l'influence océanique. De même, nous retrouvons diverses espèces arbustives, certaines d'origine macaronésienne-maghrébine (Barbéro, M. Quézel, P.Rivas-Martínez S. (1981) .

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Matorrals dégradés et herbages

Ils sont repérés grâce à la domination potentielle de l'arganeraie. Leur composition varie selon le degré d'altération des terrains.

Par ailleurs, dans l'Anti-Atlas occidental et sa retombée sud jusqu'au Draa, le classement et la répartition de la végétation selon les étages bioclimatiques demeurent également tributaires de l'éloignement par rapport à l'océan, de la latitude et de l'altitude.

L'Anti-Atlas occidental est caractérisé par l'étage saharien à hivers tempérés (moyenne des maximums du mois le plus froid compris entre 3 et 7°) dans les plaines méridionales et intramontagnardes, aride à hivers frais sur les contreforts des massifs ($0^\circ < m < 3^\circ$) (Riser J. (1988)). La haute montagne seule se localise dans l'étage semi-aride à hivers froids ($m \leq 0^\circ$). A ces étages bioclimatiques correspondent des associations végétales parfois très originales. Le désert n'existe en aucun lieu de l'Anti-Atlas et de sa retombée saharienne au sens phytogéographique du terme. Si sévères que soient les conditions naturelles, la périodicité annuelle des pluies permet une végétation permanente même en dehors du lit des oueds

L'étage de végétation méditerranéenne saharienne s'étend sur la retombée sud de la chaîne. Sur sol sablonneux se développent des steppes boisées à *Acacia raddiana*, sur reg caillouteux, la végétation est très clairsemée, dominée par *Anabasis aretioides*. Les petites dunes édifiées sur substratum limoneux ou argileux sont peuplées d'*Aristida pungens*, de *Retama reatem*, *Tamarix articulata*, *Ziziphus lotus*. Dès qu'on s'élève en altitude s'étend la steppe à armoises (*Artemisia herba alba*) et alfas (*Stipa, tenacissima*) piquetée çà et là de genévriers thurifères (*Juniperus thurifera*) en haut des versants (Riser J. (1988)).

L'étage de végétation méditerranéenne aride est représenté par deux formations qui s'interpénètrent partiellement : l'arganeraie et la steppe à euphorbes.

Comme dans le reste de la région, l'arganeraie est une formation végétale endémique de l'Anti-Atlas occidental. C'est une forêt claire en raison de son exploitation économique intensive. L'arganier (*Argania spinosa*) gravit toutes les pentes jusqu'à 1500 à 1700 mètres d'altitude. Cette limite correspond à un accroissement de l'humidité et à une baisse sensible des températures (J.-P. Peltier, 1982). Il ne dépasse pas, à l'est, la dépression du Kerdous car, au-delà, les précipitations sont trop faibles et les températures hivernales trop rigoureuses. Sur le versant sud de la chaîne, il atteint sa limite orientale à l'oued Akka, et il se localise alors dans les ravins et le lit des oueds. La steppe à euphorbes est étendue et comporte deux espèces principales. L'euphorbe cactoïde (*Euphorbia echinus*), au port en coussin, est très répandue. Tous les types de sols, sauf les sols sableux paraissent lui convenir. A l'est et au sud de l'Anti-Atlas, elle constitue la dernière formation végétale couvrante. Dans le massif d'Ifni, elle est associée à l'euphorbe arborescente (*Euphorbia régis Jubae*), plus exigeante en humidité et constituant des peuplements denses et verdoyants.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



L'étage méditerranéen semi-aride est caractérisé, dans l'Anti-Atlas occidental, par la callitraie (thuya de Barbarie, *Callitris articulata*) et la junipéraie à genévriers de Phénicie (*Juniperus phoenicea*). En revanche, dans le massif du Sarhro, la formation végétale de cet étage est la junipéraie à genévriers thurifères. La callitraie est strictement liée au climat méditerranéen semi-aride océanique à hivers tempérés (Riser J. (1988). La déforestation opérée par l'homme a entraîné sa rapide raréfaction dans une montagne où le thuya est concurrencé par l'arganier.

La juniperaie à genévriers de Phénicie se rencontre dans les zones où l'océanité du climat méditerranéen semi-aride se teinte de continentalité avec abaissement des températures hivernales. Celle-ci s'étend en association avec le thuya et le chêne vert sur le versant ouest du Siroua et sur quelques sommets de l'Anti-Atlas central. La juniperaie à genévriers thurifères est certainement la formation végétale la plus originale de l'Anti-Atlas oriental, où elle est bien adaptée aux lieux lumineux, à la longue sécheresse estivale et aux rigueurs de l'hiver.

Malheureusement, en dehors de quelques boisements sur le massif escarpé de l'Isk-n-Allah, la juniperaie est victime d'une exploitation désordonnée et abusive, si bien qu'il n'est pas rare de rencontrer des arbres séculaires, énormes, mutilés, ébranchés, brûlés, ne dressant plus vers le ciel que leur squelette tordu et calciné. A la partie supérieure de cette juniperaie s'observe, sur quelques sommets (Siroua par exemple), la pelouse à xérophytes épineux constitué presque exclusivement de plantes en coussinets comme le buplèvre (Riser J. (1988).

1.4- La Faune

La région du Souss-Massa présente des écosystèmes très variés, propices à la présence d'une grande diversité d'espèces animales. Les zones montagneuses de l'Atlas servent de refuge aux dernières populations sauvages de mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*), une sorte de bouquetin qui survit dans les zones les plus escarpées et isolées d'Afrique du Nord, résistant de son mieux à la pression de l'élevage et à la pratique de la chasse sportive » (RSMD, 2015. RAMZI H. et Al. 2018).

« C'est aussi dans ces zones montagneuses que l'on trouve des prédateurs comme le chat sauvage d'Afrique (*Felix lybica*), aujourd'hui très rare, et le chacal (*Canis aureus*), qui est l'authentique loup africain, mais aussi un grand nombre d'oiseaux forestiers et de montagne, sans oublier un large éventail d'amphibiens et de reptiles » (RSMD, 2015).

« Au sud de l'Anti-Atlas, la végétation se fait plus rare et la proximité du désert devient manifeste. Un parcours dans la région permet de découvrir des reptiles en abondance, en particulier des agames (*Agama impalearis*), des lézards et des geckos diurnes appartenant à plusieurs espèces. Ils sont relativement faciles à observer quand ils se prélassent au soleil sur les rochers pour réguler leur température corporelle. Les zones sablonneuses et les plaines pierreuses sont le refuge d'un grand nombre d'espèces de vipères et de couleuvres, dont certaines sont très rares et endémiques du nord-ouest de l'Afrique. On les observe généralement facilement par des journées très chaudes » (RSMD, 2015).

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



« Dans les zones moins peuplées et moins fréquentées par l'homme, il se trouve encore des gazelles sauvages, comme la gazelle de Cuvier (*Gazella cuvieri*), des porcs-épics (*Hystrix cristata*) et des prédateurs comme le chacal, devenu très rare et particulièrement craintif après avoir été longtemps pourchassé par les bergers de la zone. L'écureuil de Barbarie (*Atlantoxurus getulus*) vit en grand nombre dans l'Anti-Atlas. Ses populations réparties dans l'ensemble des montagnes de la région sont très faciles à observer » (RSMD, 2015).

« Dans les vallées et les coteaux, occupés par les cultures et les arganiers, ainsi que par la végétation méditerranéenne et macaronésique, la présence humaine est plus palpable. Cela ne constitue toutefois pas un obstacle à l'observation des animaux sauvages, car plusieurs espèces survivent en effet en ces lieux en dépit de l'intense activité agricole qui caractérise une bonne partie de la région. Au crépuscule, on peut en effet contempler plusieurs prédateurs à l'œuvre à proximité des villages et des champs de culture. C'est notamment le cas de la mangouste ichneumon (*Herpestes ichneumon*), de la genette (*Genetta genetta*) et du renard roux (*Vulpes vulpes*). Les sangliers européens (*Sus scropha*) déambulent dans les champs au lever du soleil.

En longeant les berges des oueds, on peut encore apercevoir avec un peu de chance les dernières loutres (*Lutra lutra*) de la région. Ce milieu abrite par ailleurs de nombreuses espèces d'oiseaux, aussi bien sédentaires que migrateurs. Après un long voyage en provenance du nord, grives, fauvettes et autres pouillots véloces viennent en effet passer l'hiver dans les zones boisées de Souss Massa » (RSMD, 2015).

Quant aux réserves de faune africaine du Parc National du Souss Massa, il importe de souligner que ce parc possède deux réserves de faune saharienne : celle de Rokein (2000 hectares) et celle d'Arrouais (1200 hectares). Toutes deux s'inscrivent dans le cadre d'un projet international de conservation de la faune saharienne menacée.

Plusieurs espèces d'antilopes nord-africaines déclarées en voie d'extinction, telles que l'addax (*Addax nasomaculatus*), l'oryx algazelle (*Oryx dama*) et la gazelle dama (*Gazella dama*), s'y reproduisent en captivité en vue de leur réintroduction dans la nature. Ces réserves abritent également des populations d'autruches d'Afrique (*Struthio camelus*) et de gazelle dorcas (*Gazella dorcas*) (RSMD, 2015).

La région du Souss Massa présente un large éventail de sites très intéressants du point de vue environnemental, qui font l'objet d'une protection de la part des autorités marocaines afin de garantir leur conservation et de permettre aux générations futures d'en profiter. Les principaux sites protégés sont décrits ci-dessous.

Photo n°1 : Autruches d'Afrique au PNSM



Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



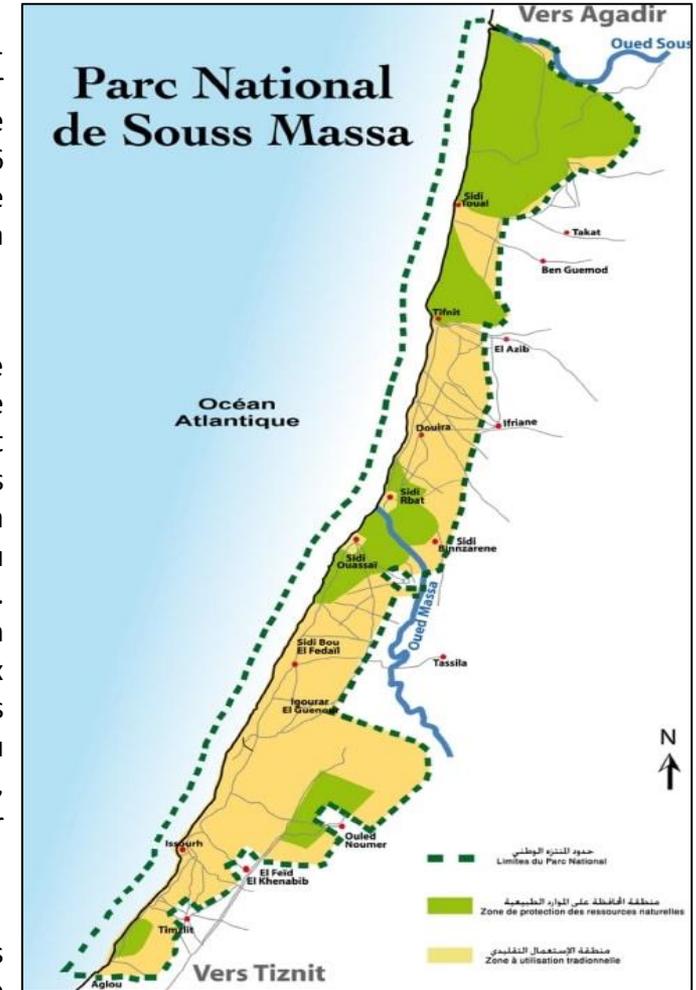
1.5- Les sites naturels protégés

- Le parc national du Souss-Massa

Le parc National de Souss-Massa II a été créé par le décret 2-91-518 du 8 août 1991 sur la base du dahir du 11 septembre 1934. Le décret n° 2-93-277 du 28 janvier 1998 portant réglementation générale du Parc a défini le zonage adopté dans le Parc. Toutefois, depuis 2010, le parc est soumis à la nouvelle loi n°22-07 du 16 juillet 2010 vise la mise en place d'un réseau d'aires protégées couvrant l'ensemble des écosystèmes naturels à travers le Maroc (Bonnin M., Idllalene S. (2015), sous la direction du département des eaux et forêts.

Son importance est reconnue à l'échelle internationale via l'inscription d'une partie de son territoire sur la liste de sites établie par la Convention de Ramsar relative aux zones humides. Cette convention a pour principal objectif «la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides riches sur le plan biologique mais également très menacés, par des actions locales, régionales et nationales et par la coopération internationale, en tant que contribution à la réalisation du développement durable dans le monde entier (CEIBM, Convention Ramsar, 1971. RSMD, 2015). Le réseau des sites Ramsar, créé en application de cette convention joue un rôle fondamental dans la protection des routes migratoires des oiseaux d'eau ainsi que dans la bonne gestion des processus et des fonctions écologiques des zones humides. Le parc compte deux sites Ramsar sur sa superficie au niveau des embouchures des Oueds Souss et Massa » (Bonnin M., Idllalene S. (2015). Ainsi, le PNSM est créé non seulement pour protéger l'environnement, mais aussi pour aider la population locale à améliorer son niveau de vie (AFD, Expot n°42, 2011).

Par ailleurs, ce parc s'étend sur une superficie de 33 800 ha, entre l'oued Souss (Agadir) au Nord et Sidi Moussa Aglou (Tiznit) au Sud. Il constitue une bande côtière d'une longueur de 65 km et d'une largeur moyenne de 5 km. Au niveau du découpage administratif, le domaine du PNSM couvrant le territoire de sept communes, relève administrativement de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, de la province de Chtouka Ait Baha et de la province de Tiznit.



Source: Arrahmouni I. et al. (2018), Application de la méthode d'évaluation contingente à l'arganier marocain: Cas du Parc National Souss Massa (PNSM), in Revue Marocaine des Sciences Agronomiques et Vétérinaires.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Le parc est traversé par les embouchures des oueds Souss et Massa. Le parc est soumis à un climat méditerranéen aride avec 185 mm de précipitations annuelles moyennes enregistrées à Massa entre 1983 et 1998 (ORMVASM).

La température moyenne annuelle est de 18,9°C, avec une moyenne mensuelle minimale de 14,5°C en janvier et une moyenne mensuelle maximale de 23°C en août (ORMVASM). Les précipitations occultes atteignent 20 à 50 mm/an.

Par ailleurs, le parc se distingue par sa structure géologique en grande partie d'origine sédimentaire, plio-quadernaire, avec des dunes vives ou fixes, par ses sols sablonneux parsemés par endroits par des affleurements de croûtes calcaires. La côte se présente globalement sous forme de falaises abruptes, façonnées dans les dunes souvent grésifiées. Au pied de ces falaises s'étirent des plages plus ou moins larges. Dans ces zones, il existe des cordons de dunes littoraux, quelques fois fixés artificiellement par des plantations végétales (AUA, Rapport du SDAU du Grand Agadir, 2014).

Le parc est formé de zones délimitées par l'administration de tutelle. Elles font l'objet d'un plan d'aménagement et de gestion qui adopte le zonage suivant :

-Les zones de conservation des ressources naturelles

Dans ces zones, le sol appartient à l'État et les activités d'élevage, d'agriculture et de chasse y sont interdites. Ces zones sont réservées à la recherche scientifique, à l'éducation à l'environnement et au tourisme écologique. Seule une partie de ces zones est clôturée et mise en défens.

-Les zones de gestion des ressources naturelles

Ces zones ont été concernées par l'introduction d'animaux

domestiques et d'espèces exotiques (Eucalyptus, Acacia...) qui permettent de stabiliser les dunes et répondre à certains besoins de la population locale pour la production de miel et de bois de feu.

-Les zones à utilisations traditionnelles

Ces espaces de régime foncier collectif ou privé couvrent les 2/3 de la superficie du parc (21 450 ha). Les activités agro-pastorales y sont admises.

-Les zones à utilisation spéciale

Ces zones sont dédiées à accueillir des infrastructures touristiques (hébergement, restauration, activités balnéaires...).

-Les zones maritimes

Ce sont des bandes qui s'étendent le long de la côte sur 5 kilomètres marins.

Le parc se distingue par des paysages naturels ouverts mélangeant une végétation verdoyante dans les zones humides à l'embouchure des oueds ou forestière et steppique sur les versants, des côtes rocheuses, des dunes et des plages de sable. En fait, la faune présente de nombreuses espèces dont certaines sont menacées comme l'Ibis chauve (*Geronticus Eremita*). Les embouchures des oueds de Massa et de Souss sont classées comme des zones humides RAMSAR pour leur intérêt pour les oiseaux migrateurs entre l'Europe et l'Afrique de l'Ouest.

Photo n°2 : Embouchure de l'Oued Massa - PNSM



Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Elles accueillent annuellement des oiseaux migrateurs (canards, alouette, la buse féroce (*Buteo rufinus*), la spatule blanche (*Platalea leucorodia*), le flamant rose (*Phoenicopterus ruber*), la cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), le héron cendré (*Ardea cinerea*)...

L'ibis chauve (*Geronticus eremita*) reste l'espèce la plus importante du parc (250 à 300 oiseaux). Le parc compte également 24 espèces de mammifères dont les plus remarquables sont le sanglier (*Sus scrofa barbarus*), le chacal (*Canis aureus*), le renard (*Vulpes vulpes*), le lièvre (*Lepus capensis*), la mangouste (*Herpestes ichneumon*), le chat sauvage (*Felis libyca*), la genette (*Genetta genetta*) et le porc-épic (*Hystrix cristata*).

D'autres espèces y ont été réintroduites depuis 1994, en l'occurrence, l'antilope Addax (*Addax nasomaculatus*), la gazelle dama mhorra (*Gazella dama mhorra*), la gazelle dorcas (*Gazella dorcas*), l'antilope Oryx (*Gazella dammah*), en ce en vue de rééquilibrer les écosystèmes et d'accroître l'attractivité touristique du parc (DRSODEF, 2019). D'autre part, le PNSM constitue un lieu de passage, d'hivernage et de reproduction pour quelque 270 espèces d'oiseaux dont des espèces migratrices.

Par ailleurs, la flore constitue une composante essentielle des ressources naturelles du parc. Elle présente un taux d'endémisme important : parmi ses 300 espèces de plantes au total, 13 dont l'Arganier (*Argania spinosa*) sont endémiques de la région (RSMD, 2015 ; DRSODEF 2019). Le parc doit son attractivité à la diversité de ses formations végétales : les bosquets d'Arganiers (*Argania spinosa*), dont il ne reste à présent que quelques lambeaux ; les plantations d'Eucalyptus, espèce introduite depuis quelques décennies et qui joue un rôle important dans la fixation des dunes;

la végétation des dunes composée d'Acacia gummifera et de Tamarix (*T. africana*) ; les forêts d'Acacia (*Acacia gummifera*, *Acacia cyanophylla* et *Acacia cyclops*). Ces espèces floristiques en plus de la steppe littorale (*Retama monosperma*, *Periploca laevigata*, *Launea arborescens*, *Launea resedifolia*, *Echinops spinosus*, *Ononis natrix*, Euphorbes cactoides, Cactées avec *Euphorbia echinus*, *Euphorbia rejis jubae*, *Euphorbia beaumeriana* et *Senecio anteuphorbium* ... constituent une source d'approvisionnement en bois et un lieu d'accueil pour des espèces animales. Au niveau des zones humides des oueds de Souss et de Massa les espèces dominantes sont de type halophiles et hydrophiles qui attirent pour nidification plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs et sédentaires.

Photo n°3 : Un couple d'ibis Chauve au PNSM



Photo n°4 : Oryx du PNSM



Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



En plus, il faut noter la présence dans le parc d'autruche d'Afrique (*Struthio camelus camelus*), d'addax (*Addax nasomaculatus*), d'oryx algazelle (*Oryx dammah*), de gazelle dame (*Gazella dama*) et de gazelle dorcas, qui vivent dans les réserves intégrales de Rokein (2000 ha) et Arrouais (1200 ha), qui sont gérées par le PNSM. Une telle sauvegarde favorise le développement d'un couvert végétal approprié à l'alimentation de ces animaux et à leur reproduction naturelle.

Pour le reste, le domaine du parc renferme un patrimoine culturel très convoité : de nombreux sites à caractère religieux (mausolées, cimetières ...), attirent annuellement des milliers de visiteurs, notamment lors des moussems religieux (Sidi Wassay ...). Aussi, il importe de signaler en plus que le site de Tifnit dispose d'un point de débarquement des produits de la pêche artisanale, et représente en même temps un point où se développe une activité touristique axée sur la villégiature traditionnelle.

Du point de vue démographique et socio-économique, le PNSM abrite à l'intérieur de ses limites sept douars qui totalisent plus de 2000 habitants, et 25 autres douars dans son entourage immédiat. Ces derniers comptent plus de 23000 habitants qui possèdent des terrains de cultures et de parcours à l'intérieur du parc. La densité de la population dans la zone à utilisation traditionnelle est de plus de 60 habitants par km², ce qui est considéré comme élevé pour une zone semi-aride et fragile et où la productivité végétale est très limitée. Les habitants du parc et de ses alentours pratiquent la céréaliculture et l'élevage dans les zones à utilisations traditionnelles, en plus de la pêche maritime.

Il n'en reste pas moins que la protection du parc porte sur l'interdiction de la pêche dans la zone humide de la réserve de

Massa en vue de protéger les animaux aquatiques ; la défense de l'extraction des sables du littoral et de creusage de nouveaux de puits. Autant de mesures qui ne sont pas toujours acceptées par les usagers du parc (Laurent F., Djellouli Y. 2008), et dont les atteintes à l'environnement et au paysage au sein du parc sont nombreuses :

- L'aménagement de grottes dans les falaises côtières par des pêcheurs et des estivants ce qui menace l'ibis chauve ;
- L dégradation de la faune causée par le passage des pêcheurs, des touristes et des visiteurs qui utilisent des voitures tout-terrain et des quads et provoque l'érosion des dunes et la pollution du parc (déchets);
- Le surpâturage et la dégradation du couvert végétal et des sols fragiles ;
- La pollution des embouchures des oueds (rejets eaux usées et ordures ménagères), en rapport avec la présence de douars à l'intérieur du parc et, avec la proximité des villes dont le grand agadir pour l'embouchure de l'oued souss et massa pour celle de l'oued massa ;
- Les usages résidentiels, touristiques et autres, inappropriés aux objectifs de la création du parc (laurent F., Djellouli Y. 2008).

Pour pallier à ces déficiences et butter contre les atteintes à l'environnement et rendre les populations en mesure de tirer parti du développement touristique, la direction du PNSM en partenariat avec des associations soutient et accompagne des programme d'équipement, de formation et d'éducation à l'environnement (alphabétisation, formation en artisanat, au ramassage de moules et à la pêche traditionnelle,...), mais également des projets socio-économiques (coopératives apicoles, petits élevages, l'arboriculture...). Dans le même d'idées de grands efforts sont déployés pour limiter le tarissement de la nappe phréatique dans la région et développer la réutilisation des eaux usées à des fins agricoles, notamment dans la zone à utilisation traditionnelle du parc ((Laurent F., Djellouli Y. 2008).

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Aussi, il importe de signaler dans ce sens le projet en cours de réalisation portant sur la construction de la station de dessalement d'eau de mer de Douira au sein du parc. Ce projet est destiné à alimenter les populations de la région en eau potable mais aussi à irriguer un périmètre de 15.000 ha dans la région de Chtouka Aït Baha.

A cela s'ajoutent les actions entreprises par l'administration de tutelle depuis la création du parc pour le développement de l'éco-tourisme qui est considéré comme l'alternative la plus adaptée aux conditions naturelles fragiles du parc, et pour accompagner les populations et les associations locales et à s'approprier ce choix de tourisme de nature et de découverte culturelle et qui va leur favoriser la valorisation de leur savoir-faire artisanal et leur culture.

Concernant les résultats réalisées dans le PNSM, le bilan est en général positif. Du point de vue environnemental, on souligne d'une part la conservation de la diversité naturelle et la richesse spécifique de sa flore dont l'arganier, et de sa faune dont l'Ibis chauve et l'autruche et l'antilope Addax réintroduits dans le parc, et d'autre part, la restauration des milieux altérés par l'occupation humaine, et ce par l'adoption de nouvelles méthodes de gestion de ces espaces et l'établissement d'une approche d'intégration (coopératives) de la population au projet.

Sur le plan socio-économique des avancées notables sont réalisées. Elles se manifestent d'une part, par les actions de mise en capacité des associations de développement local qui gèrent actuellement de plus en plus de problèmes sociaux touchant la vie rurale dans le parc et au niveau de ses alentours et qui ont pu réussir de nombreuses actions de développement local (électrification, eau potable, assainissement, alphabétisation, transport scolaire, encadrement des coopératives féminines rurales, formation des guides touristiques au sein du parc...). Et d'autre part, par la création de coopératives féminines qui produisent des produits agricoles et artisanaux locaux (l'huile d'argan, fromage de chèvre...).

Dans le même ordre d'idées, le PNSM représente un facteur considérable pour l'économie touristique régionale. Avec plus de 300.000 visiteurs par an ((Job H. Arnegger J., Hnaka A., 2008), le PNSM est sûrement une des attractions touristiques les plus importantes dans la région. Un équivalent d'emplois d'environ 400 personnes a été calculé pour la région, seulement grâce aux visiteurs du parc national au sens strict et dont les dépenses moyennes sont élevées. Toutefois, le parc subit toujours de fortes pressions de développement, l'augmentation du nombre des visiteurs par des mesures de développement touristique non adaptés à la spécificité d'un parc national pourrait engendrer une diminution de la clientèle des visiteurs du parc national au sens strict. Aussi, la croissance des résidences secondaires, des campings et des maisons de vacances pourrait mettre en danger son potentiel écotouristique.

Au final, le développement de l'éco-tourisme dans le Souss Massa connaît certains freins dont les plus essentiels sont d'origines foncières, socio-économiques et culturelles. Dans le parc, 60 % des terres appartiennent au secteur privé et aux collectivités ancestrales. Dans un tel contexte, il est difficile de mettre en œuvre un usage du sol compatible avec les objectifs de développement durable. A cela s'ajoute le fait que le PNSM comme les autres parcs nationaux de la région, ne joue pas encore un rôle important dans la stratégie touristique régionale qui demeure encore très concentrée sur le tourisme balnéaire et culturel. Pour la promotion de l'éco-tourisme dans le PNSM et la mise en valeur de ses atouts naturels et culturels et l'amélioration de l'offre touristique axée la nature dans la région, l'espoir est dans la jeunesse qui est plus sensible à l'environnement et dispose de capacités à même de mettre en valeur le potentiel naturel et culturel de sa région.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



- Le Parc National de Toubkal

Le Parc National de Toubkal, créé par l'arrêté viziriel du 15 janvier 1942, chevauche sur les provinces d'Al Haouz, de Taroudant et d'Ouarzazate. Il se situe au Haut-Atlas entre la vallée de l'Ourika à l'Est et la vallée du N'Fis à l'Ouest. Ce parc s'étend sur une superficie totale de 102 009 ha. Il est composé d'une zone centrale de 39351 ha et d'une zone périphérique de 62658 ha. Il abrite les plus hauts sommets de l'Atlas, dont le Jbel Toubkal (4167m), le point culminant d'Afrique du Nord. Ce parc s'étale sur une grande zone riche en biodiversité et se caractérise par ses massifs montagneux et ses paysages les plus originaux au Maroc, ce qui lui confère une très grande diversité géographique, géologique, climatique et biologique.

Le climat du parc est de type méditerranéen qui se distingue par la présence de quatre bioclimats différents : le semi-aride, le subhumide, l'humide et le très froid de haute montagne. Les précipitations annuelles s'élèvent de 550 mm (basse altitude) à plus de 900 mm (haute altitude), avec un enneigement régulier dont l'importance et la durée varient selon les saisons et les années. Le climat détermine un couvert végétal riche et diversifié comprenant 3 écosystèmes différents : les formations forestières couvrant des zones entre 1200 m à plus de 3000 m d'altitude ; les zones humides (cours d'eau permanents et temporaires, pelouses humides, lac Ifni) et les zones asylvatiques correspondant aux plateaux et aux versants situés au-dessus de 2400 m d'altitude au Nord, et 3000 m au Sud. Le PNTb reste marqué par les paysages des sommets concaves, des plateaux, des escarpements et des vallées très profondes, mais également par les formes des roches volcaniques. (Direction du PNTb, 2020).

Cette aire protégée présente une flore très diversifiée : Chênes verts, Thuyas, Génévriers rouges et thurifères, xérophytes épineuses ... De plus, le PNTb abrite plus d'une centaine d'espèces floristiques endémiques du Haut Atlas, dont 55 espèces spécifiques du PNTb.

Une telle richesse floristique et écosystémique a favorisé la formation d'une faune très variée (mouflons à manchettes de l'Afrique du Nord, gazelles ...). À cela s'ajoutent plus de 95 espèces d'oiseaux (Aigle royal, gypaète barbu, accenteur alpin ou le bouvreuil à ailes roses...), et d'autres espèces de reptiles très rares ou endémiques comme la couleuvre de schokar ou la vipère de l'Atlas. À retenir en plus l'existence de 70 espèces de papillons, dont 11 espèces sont considérées comme patrimoniales pour le PNTb, tel que le cuivré de l'Atlas.

Le PNTb, proprement dit, correspondant à la zone centrale protégée, n'est pas habitée. Cette partie identifiée comme une zone de gestion des ressources naturelles, abrite la plus ancienne réserve zoologique (Takherkhort), créée en 1967 pour la conservation du Mouflon à manchettes. Elle couvre 615,20 ha dont 364 ha sur la ZCP. Cet espace est interdit aux activités humaines, et réservé pour des études et suivis sur le Mouflon. La zone centrale du PNTb comprend aussi 3 secteurs dits « Sanctuaires naturels gérés » représentant au total 1152,85 ha et, outre la réserve de Takherkhort, 2 autres « Zones naturelles protégées » d'une surface totale de 252,32 ha (HCEFLCD. (2017), PAG du PNT).

Par contre, la zone périphérique annexée au Parc en 1996, est relativement peuplée. Les communes faisant intégralement ou partiellement partie de l'emprise du parc dans la province de Taroudant sont Ahl Tifnoute, Toubkal, Iguidi totalisant 17589 habitants. Le reste des communes relevant des provinces d'Al Haouz et d'Ouarzazate (ASNI, Ouirgane, Imgdal, Ijoukak, Oukaïmeden, Setti Fadma, Tidili), abritant au total 97744 habitants (RGPH 2014, HCP). Le statut juridique des terres dans la zone périphérique du parc est le Melk (5690 ha), suivi des terres domaniales (388 ha).

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



La population se répartit en 180 douars, elle pratique autour des douars l'agriculture traditionnelle et l'élevage de montagne en exploitant les terres et les ressources en eaux disponibles. En plus de l'amandier, et l'olivier, le noyer occupe les banquettes aménagées sur les versants à l'étage supérieur. De nouveaux arbres fruitiers y sont plantés dernièrement : pommiers, cerisiers, pêchers, pruniers. Les principaux produits du terroir caractérisant la zone sont : les céréales (orge et blé) et les productions animales (lait et dérivés, viande, poulet, œufs, ...).

L'activité de la production animale et la cueillette des plantes médicinales sont très pratiquées dans toute la zone y compris au niveau la zone centrale utilisée comme pâturage par les transhumants des tribus de cette partie du Haut Atlas.

Le tourisme de montagne dans toutes ses formes est devenu un véritable vecteur de développement local dans cette partie du Haut-Atlas, il génère une économie touristique axée sur des initiatives locales valorisantes des produits de terroir et participe au développement des capacités entrepreneuriales des jeunes et des femmes de la montagne. Le tourisme durable s'inscrit parfaitement dans ce système d'activités et devient structurant des économies locales. Cette activité nécessite qu'elle soit mieux planifier et gérer dans le respect de l'écologie du territoire et du patrimoine naturel et culturel de la zone (PAG. PNTb, 2018).

Par ailleurs, l'habitat groupé qui occupe toujours les terres les plus pauvres du terroir marque encore aujourd'hui le paysage. C'est une donne qui demeure plus déterminée par le relief et l'exiguïté des terres de culture que par les facteurs d'ordre historique ou ethno-sociologique. À noter tout de même, la montagne du Haut-Atlas connaît d'une part, l'éclatement des gros douars et l'abandon des sites défensifs et le glissement vers les fonds de vallées et les voies de communication, et d'autre part le recul du pisé au profit de la pierre

ou parfois même de la brique sèche. De profondes mutations ont touché la structure de l'habitation et l'organisation sociale traditionnelle. Le mode de vie urbaine progresse indéfiniment dans la montagne. La Jemaa (assemblée villageoise) a cédé la place aux associations locales et autres structures administratives modernes (Auclair L., Alifriqui M., S/dir. 2012).

Concernant la gestion du PNTb, il y a lieu de souligner que ce parc est géré par la direction du parc relevant de la direction régionale des eaux et forêts du Haut Atlas. Bien qu'il fut créé en 1942, il a fallu attendre 1995 pour voir ce parc faire l'objet d'un programme de gestion et d'un premier plan d'aménagement dédié aux gestionnaires de cette aire protégée pour pouvoir contrôler, gérer et valoriser les ressources naturelles et culturelles du parc, en étroite relation avec les modes de vie des communautés locales.

En 2009, le parc a bénéficié du lancement de la mise en œuvre d'un programme triennal (2009 et 2012) qui a été intégré jusqu'à 2014, au contrat programme de la Direction Régionale des Eaux et Forêts du Haut Atlas (Projet d'Aménagement du Parc National de Toubkal). Et ce, en vue d'activer davantage les missions principales qui lui ont été assignées dans les domaines de la conservation de la biodiversité de haute montagne et le développement de la recherche scientifique, l'appui socio-économique et la contribution au développement durable de la région et la sensibilisation et l'éducation à l'environnement. Par la suite, le PNTb fait l'objet d'un plan décennal (2015-2024), et d'un nouveau plan d'aménagement et de gestion (2019-2028), établis dans le cadre de la mise en place de la planification stratégique pour les parcs nationaux et les sites d'intérêt biologique et écologique prioritaires à ériger en aires protégées (Direction du PNTb, 2020).

La nouvelle stratégie adoptée vise à planifier le tourisme durable

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



qui doit contribuer à l'augmentation des retombées positives pour la population locale, et ce par la diversification de l'offre de produits touristiques, et par l'anticipation et la minimisation des effets négatifs qu'il pourrait générer sur l'environnement et les populations locales. Elle ambitionne de promouvoir les activités génératrices de revenus (AGR), le tourisme rural (tourisme durable solidaire) considéré comme une activité qui va permettre au PNTb de désenclaver les zones rurales du versant sud, et d'améliorer les conditions de vie des populations. Le nouveau plan conçoit un nouveau zonage de la zone centrale. Il propose pour l'ensemble du territoire du parc un nouveau système de cogestion, et une série de programmes et de nouvelles mesures de protection et de valorisation durable des ressources naturelles, de sensibilisation et formation, d'encadrement, d'accompagnement et de développement. Parmi les actions en vues, la poursuite de la promotion du tourisme écologique, solidaire et responsable, et la préservation du patrimoine culturel, notamment par : la mise en place d'une charte paysagère pour le PNTb ; la valorisation de son patrimoine paysager ; l'élaboration de l'inventaire du patrimoine culturel du PNTb ; la réalisation d'actions de valorisation du patrimoine matériel et immatériel. Autant d'actions qui vont permettre en somme de capitaliser les acquis et pallier aux contraintes qui entravent le bon fonctionnement du parc.

- Le Parc National d'Iriqui

Ce parc occupe une superficie de 1230Km². Créé en 1994 pour protéger des espèces désertiques, ce parc se situe dans une zone aride, au sud-est de Foum Zguid, (province de Tata) et couvre une partie de la province de Zagora, et plus exactement entre le lit asséché de l'oued Draâ et la retombée sud de l'Anti-Atlas.

Géré par l'administration du département des eaux et forêts, le PBI se caractérise par son paysage désertique où la flore est représentée par une steppe boisée et une savane avec des acacias. Certaines de ses dunes sont recouvertes de tamarix.

Il comprend un lac asséché (Lac Iriqui) qui est ancien lieu préféré des gazelles de la zone. Pendant les périodes humides, ce lac devient une zone humide temporaire, un lieu d'escale et d'hivernage pour les oiseaux aquatiques migrateurs, dont les flamants roses, les foulques et les oies. La réhabilitation de la zone humide était l'un des principaux objectifs de la création du parc.

Le parc national d'Iriqui abrite une faune variée représentée par la Gazelle dorcas (*Gazella dorcas*), le Mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*), la Hyène rayée (*Hyaena*), l'Outarde houbara (*Chlamydotis undulata*), mais également par un grand nombre de reptiles tels que des Lézards, des Varans, des Caméléons, des Geckos, des Cerastes (*Cerastes vipera* et *Cerastes cerastes*) et autres genres de serpents. Le fennec est l'animal typique de ce parc. Autant d'espèces qui confèrent à ce site un intérêt écologique particulier, et justifient la réhabilitation de cette zone et la reconstitution de certaines de ses espèces faunistiques rares disparues, telles que l'Oryx, l'Addax et l'Autruche à cou rouge.

Par ailleurs, Le parc d'Iriqui abrite des familles sédentaires, et accueille avec toute sa zone, en raison de leurs bonnes potentialités pastorales qui font d'eux des lieux de pâturage, une population de nomades qui pratiquent la transhumance entre Figuig et Tan Tan.

Ainsi, le PNI dispose-t-il d'un patrimoine culturel riche et des paysages naturelles typiques qui font de lui un potentiel écotouristique singulier et un levier pour le développement économique local. Il s'inscrit aujourd'hui dans les efforts de développement touristique du grand sud articulé autour de circuits de découverte et d'aventure reliant les sites touristiques de Zagora, Tata, Guelmim, Assa-Zag et Tan Tan.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



- La réserve de la biosphère de l'arganeraie

La réserve de la biosphère de l'arganeraie a un caractère peu effectif quant à la protection des valeurs naturelles, même si elle représente une reconnaissance des valeurs des forêts formées par cette singulière espèce végétale et du besoin de les conserver. La Réserve est divisée en différents types de zones, selon leur valeur pour la conservation : Zones centrales de grande valeur écologique, Zones Tampon de protection des Zones Centrales et Zones de Transition qui incluent le reste de la Réserve .

Les zones centrales (Zone A) jouissent d'une protection à long terme, qui doit permettre de conserver la diversité biologique, de superviser les écosystèmes les moins perturbés et de gérer la recherche et autres activités de conservation et non perturbantes (l'éducation par exemple). Ces zones se trouvent exclusivement à l'intérieur du Parc National Souss-Massa où 3 zones A sont localisées. Elles ont des superficies de 2.000, 1.000 et 1.200ha, soit un total de 4.200 ha.

Les Zones Tampon (ou Zones B) sont disposées autour des espaces centraux. Elles devraient être utilisées pour des activités de gestion renouvelable et de production avec des pratiques écologiquement viables : éducation environnementale, loisir, écotourisme et recherche. Dans la zone d'étude, on localise les zones Tampon du Parc National Souss-Massa et d'Admine.

Les Zones de Transition incluent le reste de la zone d'étude, des zones urbaines, des infrastructures, des exploitations agricoles. Ces zones devraient faire l'objet d'un développement harmonieux et cohérent pour lequel il faudra compter sur les collectivités locales, les ONG, les associations culturelles, etc.

- Les forêts de dragonniers de l'Anti-Atlas

Le sud de l'Anti-Atlas occidental abrite une population relique de dragonniers (*Draccaena dracco*), similaire à celles que l'on trouve aux Canaries, à Madère et au Cap-Vert. Cet arbre s'appelle localement « Ajgal » ou « Ousgal » (Benabid & Cuzin, 1997. Msanda F et al. 2002). Les gorges qui abritent ces rares spécimens de dragonniers ne bénéficient d'aucune protection. Les populations de dragonniers vivent également ailleurs dans des refuges naturels où elles partagent les lieux avec des espèces semblables au genévrier, ainsi qu'avec des arganiers et des chênes-verts, entre les buissons d'épineux et d'autres espèces de plantes qui rappellent la flore des îles Atlantiques macaronésiques (*Euphorbia officinarum* ssp. *echium*,...) . Les dragonniers de l'Anti-Atlas et d'autres espèces n'ont pu survivre que sur des escarpements et des falaises presque verticales. Dans ces forêts, « les oiseaux figurent parmi les espèces les plus frappantes, notamment les rapaces : aigle royal (*Aquila chrysaetos*), aigle de Bonelli (*Aquila fasciata*) et buse féroce (*Buteo ruffinus*) » (RSMD, 2015).



Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Photo n°5 : Arganiers de la plaine de Souss



Photo n°6 : Dragonniers de l'Anti-Atlas



Phoyo n°7 : L'arganier : pâturage aérien



Photo n°8 : Palmeraie de la Tata

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Il existe également de grandes colonies de perdrix gabra (*Alectoris barbara*) et de passeriformes de plusieurs espèces, parmi lesquels le traquet rieur (*Oenanthe leucurha*), le rougequeue de Moussier (*Phoenicurus moussieri*) et une grande variété de fauvettes.

La zone recense par ailleurs de nombreux reptiles et plusieurs espèces de lézards, de serpents, de couleuvres et d'amphibiens. Parmi les mammifères, on trouve des gazelles de Cuvier (*Gazella cuvierii*), des chacals, des renards, des sangliers et des porcs-épics. Enfin, les écureuils de Barbarie y vivent en grand nombre, tout comme plusieurs espèces de chauve-souris (RSMD, 2015).

1.6- Les sites d'intérêts biologique et écologique

- Le site RAMSAR des zones humides de Souss-Massa

Le Site RAMSAR des zones humides de Souss-Massa a été établi en 2005. Il est d'une superficie de 1.000 ha, et comprend l'embouchure de l'oued Massa, dans le Parc National de Souss-Massa. Plus de 270 espèces d'oiseaux nichent dans le Parc ou passent par la zone. Plusieurs d'entre elles y trouvent refuge pendant l'hiver, y compris la Marmaronette Marbrée, le flamant commun, l'hirondelle de la mer Capsienne et la sterne naine (CEIBM. SIS.Ramsar, 2005).

-Le site Ramasr du Cap Ghir-Imsouane

Le site se trouve sur le littoral nord d'Agadir, dans les communes de Tamri et Imsouane. Il couvre une bande côtière de 46 km et de 6800 ha, au pied du plateau des Ida Outanane au Haut Atlas, avec deux zones d'intérêt biologique et écologique : le cap Ghir et Tamri. Cette zone revêt une importance naturelle particulière. En effet, son relief est fait de collines basses couvertes par un matorral avec la présence par endroit de petites plaines, le tout se termine au niveau de l'océan soit par des falaises gréseuses plus ou moins élevées (30-50 m), et souvent surmontées de dunes sableuses, soit par des

plages plus au moins larges (Imi-Ouaddar, Aghroud, Tamri, Imsouane,...). La côte a un aspect rectiligne au nord et se distingue au sud par la présence du Cap et de la baie du Ghir.

Son climat demeure très imprégné par les influences atlantiques, méditerranéennes et tropicales. Autant de facteurs qui expliquent la richesse de sa biodiversité et son endémisme, mais également la diversité de ses paysages qui restent marqués par la présence de plages aux matériaux grossiers, de falaises et d'estuaires, et font de cette zone au final un véritable musée naturel de la flore macaronésienne dont l'arganier, et un lieu où vit toujours l'ibis chauve.

Un autre intérêt environnemental: l'oued Tamri est l'un des rares rivières à écoulement permanent dans cette zone. Il se termine dans une petite plaine alluviale et une plage étroite avec des bourrelets de galets et des dunettes sableuses qui constituent une sorte de bouchon derrière lequel se forme un plan d'eau et se forme une végétation hygrophile assez abondante.

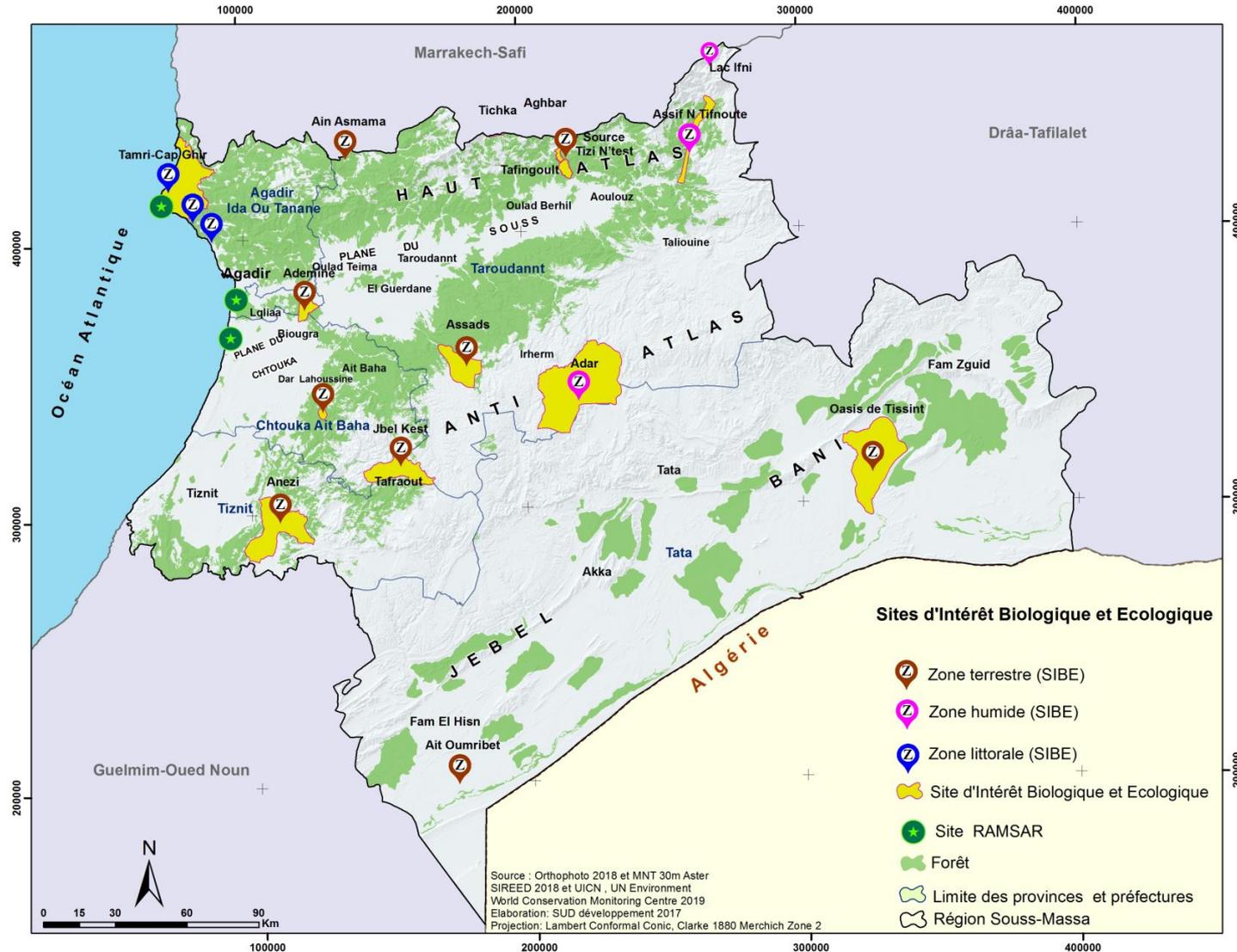
Par ailleurs, cette zone côtière Est-atlantique constitue, du fait de sa position géographique un des principaux axes de migration d'oiseaux du Paléarctique occidental. En effet de nombreuses espèces (Passereaux, Laridés, Limicoles) y séjournent lors de leurs passages ou en période d'hivernage. Le Cap Ghir est l'un des meilleurs observatoires de suivi de ces migrations (FDR, Site n° 2373, Cap Ghir-Imsouane, Maroc, 2019).

L'intérêt international de ce littoral découle de ses statuts de zone littorale de la réserve de Biosphère de l'arganeraie, de zone qui dispose de deux sites d'Intérêt biologique et écologique (Cap Ghir et Embouchure de Tamri), et de son importance comme zone de protection des Oiseaux et de la Biodiversité.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Carte n°3 : Sites d'intérêt Biologique et Écologique dans la RSM



Source : BET SUD

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



D'autre part, le site du Cap Ghir-Imsouane demeure une zone très convoitée et très attractives de visiteurs, grâce à ses paysages, ses eaux, ses vagues et ses plages, mais également grâce à sa végétation et ses productions (huile d'argan, caprins, bananes...). Elle dispose en plus de nombreuses grottes, notamment au Cap Ghir qui abrite de riches sites de vestiges préhistoriques (outils néolithiques en silex,...). Aussi, l'histoire géologique de cette zone littorale, ses richesses biologiques et ses paysages très diversifiés, lui accordent un intérêt scientifique et pédagogique de grande importance.

La flore du site se distingue par un fort taux d'endémisme (30%) dans certains habitats terrestres littoraux (falaises côtières, formations à euphorbes et à arganiers ...). Les endémiques macaronésiennes sont souvent dominantes, par rapport aux atlasiques et aux méditerranéennes.

La végétation littorale se compose d'une quarantaine d'espèces dont une dizaine d'endémiques d'affinité ouest-saharienne (Crapaud de Brongersma *Bufo brongersmai*, Gecko à paupières épineuses *Quedenfeldtia moerens*, Ptyodactyle d'Oudri *Ptyodactylus oudrii*, Cobra d'Afrique du Nord *Naja haje legionis*, Vipère heurtante *Bitis arietans* ...).

Parmi le peuplement d'oiseaux de cette zone, riche d'environ 120 espèces, on trouve quatre espèces endémiques du Maghreb: Perdrix gambra *Alectoris barbara*, Tchagra à tête noir *Tchagra senegala*, Rouge-queue de Moussier *Phoenicurus moussieri* et Fauvette de l'Atlas *Sylvia deserticola*.

Cette zone renferme 40 espèces dont une dizaine de Chiroptères qui appartiennent à la communauté mammalienne du Haut Atlas atlantique.

Le classement de ce littoral en site Ramsar reste animé par la volonté d'y introduire le Mouflon à manchettes *Ammotragus lervia* et la Gazelle de Cuvier *Gazella cuvieri*, qui vivent encore dans la montagne Haut-Atlasique (FDR, Site n° 2373, Cap Ghir-Imsouane, Maroc, 2019).

L'Ibis chauve *Geronticus eremita*, espèce d'oiseau menacée de disparition, est protégée par la législation nationale. Elle se maintient sur les falaises maritimes de ce site et de celui du PNSM, grâce aux efforts de l'administration des eaux et forêts et de son partenaire international, BirdLife, depuis les années 1990.

Les habitats littoraux, reposoirs paisibles sont très fréquentés par des milliers d'oiseaux d'eau et marins. Cette qualité s'applique également sur l'embouchure de l'oued Tamri, où des oiseaux rares y stationnent même en été. L'Ibis chauve l'utilise comme reposoir et abreuvoir.

Pour ce qui est de la faune terrestre, il existe les versants ouest du Haut Atlas atlantique (jusqu'à Tamri-Cap Ghir) deux Mammifères rares, la Gazelle de Cuvier *Gazella cuvieri*, classée 'en danger' par l'UICN. L'on trouve également d'autres espèces endémiques dans la zone humide de Tamri (*Bufo brongersmai* Crapaud de Brongersma du Sud marocain, *Rana saharica* Grenouille d'Afrique du Nord...) (FDR, Site n° 2373, Cap Ghir-Imsouane, Maroc, 2019).

Le site, sous l'influence de l'océan, comporte plus d'une vingtaine de types d'habitats, avec une prédominance (en termes de superficies) des habitats estuariens, habitats marins et côtiers et habitats terrestres. Deux grandes formations y prédominent : une arganeraie à euphorbes (près de 1400 ha) et une frutiçaie à Retame (plus de 1100 ha) (FDR, Site n° 2373, Cap Ghir-Imsouane, Maroc, 2019).

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Le site se caractérise enfin par des agrosystèmes où prédominent des cultures céréalières en bour et des bananeraies locales en plus de la pratique d'autres cultures irriguées le long des oueds, comme au Tamri.

La gestion actuelle du site consiste en un programme de surveillance de la population de l'Ibis chauve dans leurs nichoirs et leurs principales aires de gagnage. Ce programme est appliqué par la Direction Régionale des Eaux et Forêts du Sud-Ouest, avec l'appui de BirdLife (GREPOM) et de quelques bailleurs de fonds (notamment la Fondation Prince Albert II de Monaco). C'est dans le cadre que des messages d'information et de sensibilisation sont transmis aux visiteurs et aux gestionnaires locaux de l'espace, mais aussi à un plus large public. Des recherches et suivis sont également menés par le GREPOM/BirdLife Maroc, avec l'appui de la fondation précitée et du programme Critical Ecosystem Partnership Fund (CEPF) (FDR, Site n° 2373, Cap Ghir-Imsouane, Maroc, 2019).

Au final, d'autres actions dont le maintien des activités pastorales très bénéfique à l'Ibis chauve et la poursuite des recherches sur les composantes et les dysfonctionnements écologiques et sociales du site, et sur ses valeurs patrimoniales et sociales sont recommandées.

Photo n°9 : Sibe du Cap Ghir



Photo n°10 : Bananeraie du Tamri



Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



- Le sibe Aïn Asmama de la zone d'Argana

C'est un plateau calcaire du secondaire (1500 m) reposant sur des argiles gréseux du Permotrias apparaissant au-dessous des falaises surplombant la vallée d'Argana.

La flore est composée du Chênaie verte, l'Arganeraie, la Tétracinaie et le Junipéraie rouge. La qualité des peuplements, le niveau très élevé d'endémisme et la présence importante de plantes rares, sont les principaux atouts botaniques.

Le peuplement faunistique contient 25 espèces de mammifères rencontrées dans les limites du site considéré et 3 dans ses environs immédiats, 11 espèces intéressantes, endémiques ou rares ou menacées y sont présentes, 72 espèces d'oiseaux nichent dans les limites strictes du site considéré et 12 ont été rencontrées dans ses environs immédiats.

Le Site est particulièrement intéressant car il est situé sur les derniers contreforts occidentaux du Haut Atlas mais il possède une flore et un paysage assez conforme à celui de la vallée du Souss.

De ce fait, on y trouve quelques espèces montagnardes (*Bufo bufo*, *Lacerta pater*, *Acanthodactylus erythrurus*, *Quedenfeldtia moerens*), quelques espèces forestières en limite de répartition (*Ophisaurus koellikeri* et probablement *Blanus mettetalii*), ainsi qu'une bonne partie du cortège macaronésien et méditerranéen caractéristique du Souss parmi lequel le crapaud *Bufo brongersmai* est l'espèce la plus remarquable.

Enfin, la présence de reliques tropicales comme *Naja haje* et *Bitis arietans* n'est pas à exclure (CEIBM. SIS.Ramsar, 2005).

- Le sibe de Tafingoult

Le sibe de Tafingoult occupe le piémont et les collines subatlasiques du versant sud du Haut-Atlas (Tizi n'Test), essentiellement du Crétacé, de forme régulière et tabulaires. Des dépôts d'alluvions continentales quaternaires tapissent la portion du piémont.

Au niveau de ce site on trouve l'Arganeraie au piémont et au bas de versant, la Tétracinaie au niveau du mi-versant et au vallée interne, la Chênaie verte au haut de versant, ainsi que des Reboisements à base de Pin d'Alep (*Timsa*) n'existant pas naturellement dans le SIBE, mais dans les massifs forestiers voisins. La forte dynamique végétale (arganier, thuya et chêne vert) et le recouvrement basal de près de 100% de *Thymus saturejoides* sur le site de *Timsa*, constituent un pôle d'intérêt botanique (CEIBM. SIS.Ramsar, 2005).



Photo n°11 : *Bufo brongersmai*

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



- Le sibe du lac Ifni du Toubkal

Ce sibe se situe dans la province de Taroudant (district forestier de Taliouine), au sein du PNTb dans une zone bioclimatique montagnarde aride et à hiver froid. Il correspond au plus grand lac naturel de montagne au Maroc. Il occupe un bassin fermé de 35 ha et de 65 m de profondeur, entouré par les sommets du Jbel Toubkal, du Ouanoukrim et d'Ifni qui surplombent le lac par des versants abrupts et un galcis caillouteux à l'ouest. Les eaux profondes de ce lac apparaissent sur le versant sud, au niveau de deux sources qui alimentent l'Assif n'Tifnoute.

Il s'agit d'un lac sans végétation apparente et dont la teneur en éléments minéraux nutritifs est faible. Lors de la stratification d'été, le profil thermique se caractérise par une baisse brutale de la température (qu'imit la teneur en oxygène) jusqu'à 2°C, suivie d'un léger réchauffement jusqu'à 10,2°C, près du fond. La température des eaux de surface subit de fortes variations journalières et saisonnières.

«La végétation phanérogamique est quasi inexistante, alors que le peuplement algal est monospécifique (une cyanophycée). La couleur verte que parfois prend le lac en surface est liée à l'abondance de cette algue » (CEIBM, 2006).

« L'originalité faunistique de ce lac est l'extrême pauvreté de son peuplement animal, la chaîne trophique y étant d'une simplicité étonnante : Une espèce de Rotifère, une espèce de Copépode et une forme assez particulière de *Salmo trutta macrostigma* (probablement un écotype). Son intérêt pour les oiseaux d'eau est pratiquement nul » (CEIBM, 2006).

Aujourd'hui, le lac est visité par les touristes, ils sont attirés par la couleur verdoyante de ses eaux (eau émeraude), les paysages des hauteurs de la partie centrale du Toubkal. Ils en profitent de la température tiède de ses eaux pour sinon se baigner du moins se rafraîchir.



Photo n°12 : Parc National du Toubkal



Photo n°13 : Le lac d'Ifni au Toubkal

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



- Le sibe de Jbel Kest

Le SIBE « Jbel Kest » est une montagne siliceuse de l'Anti-Atlas (+2300m), en forme de croissant concave vers le sud avec falaises, escarpements et teinte généralisée rose des granits (quartzites sédimentaires) qui confère une qualité plastique très originale. Appartenant au Kerdous, le jbel Kest bénéficie d'une position climatique privilégiée qui lui permet d'échapper aux aspects présahariens du reste de l'Anti Atlas. Les écosystèmes de ce site sont très perturbés, ayant subi depuis très longtemps une exploitation anthropique, traditionnellement très implantée dans ce secteur où l'aridité est moindre, certaines parties des écosystèmes ont complètement disparu. Aucun signe de régénération. Les groupements végétaux de substitution ont envahi les terrains. Il se caractérise par la présence d'un cortège floristique encore bien diversifié, et d'un cortège faunistique moyen, mais encore mal connu faute d'un effort de prospection suffisant (CEIBM. SIS.Ramsar, 2005).

- L'Oasis de Tissint

L'Oasis de Tissint fait partie des oasis avec palmeraie directement situé au pied du jbel Bani (Tata), il s'agit d'une longue chaîne peu élevée du Primaire, mais formidable barrière physique, morphologie typique de la région constitués par les nombreux affluents du Drâa, Reg et Faija occupés par des peuplements à Acacia dans les Oueds et dépression, et par des steppes sur le reste avec un sol pauvre, peu évolué et le plus souvent pierreux. L'oued est pérenne car il bénéficie de résurgences et son niveau évolue peu (sauf pluie exceptionnelle sur l'Anti Atlas). La flore de la zone n'est pas particulièrement riche, mais fait l'objet d'une exploitation ancestrale par herborisation qui lui confère une valeur culturelle indéniable.

11 espèces de mammifères ont été rencontrées dans les limites du site et 7 dans ses environs immédiats. Ainsi la présence de 10 espèces intéressantes, endémiques ou rares ou menacées et 33 espèces d'oiseaux nichent dans les limites strictes du site considéré et 2 ont été rencontrées dans ses environs (CEIBM. SIS.Ramsar, 2005).



Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



- Le Sibe Aït Oumribet

Il s'agit d'une légère dépression située entre le Draa et le prolongement occidental du Bani (Tata), constitué d'un reg caillouteux traversé par l'oued Tamanart (temporaire), avec en périphérie des reliefs peu élevés mais accidentés de collines gréseuses offrant des canyons et escarpements qui diversifient les habitats. La flore est composée des formations d'Acacia raddiana, Acacia ehrenbergiana, Balanites aegyptiaca qui est l'un des très rares peuplements à Balanites pour le Maroc. Ce sont des Beaux écosystèmes à Acacia et Balanites représentant les rares peuplements du Maroc. La phytodynamique de ces peuplements est remarquable. Le cortège faunistique potentiellement important, mais actuellement très faible (a beaucoup souffert des campagnes de lutte anti-acridienne) reste marqué par la présence de la gazelle (CEIBM. SIS.Ramsar, 2005).

- Le sibe d'Admine

Le SIBE d'Admine a une superficie de 3.500 hectares, il intéresse l'arganeraie de plaine qui subit une forte pression anthropique qui appauvrit la flore et la végétation. Concernant la faune, c'est une zone très riche : 19 espèces de mammifères, 53 espèces d'oiseaux et 27 espèces de reptiles, en particulier Bitis arietans qui a peut-être disparu, et Naja haje, au bord de l'extinction et le reste du peuplement herpétofaunique. Le reste du peuplement herpétofaunique est encore assez important (CEIBM. SIS.Ramsar, 2005).

Il est caractérisé par un mélange d'espèces macaronésiennes, tropicales, méditerranéennes, forestières, océaniques et mêmes sahariennes, dont 18 espèces intéressantes, endémiques ou rares ou menacées y sont présentes.

Enfin, la forêt d'Admine, patrimoine constituant autrefois l'une des zones de l'arganeraie de plaine parmi les plus denses et les plus représentatives, est devenue à l'instar de l'ensemble de l'écosystème pour tout le Souss, en déséquilibre prononcé. Faunistiquement très important pour la biodiversité (Xerus erythropus, Melierax metabates theresae et reptiles), cet écosystème est en train, là aussi, de subir une perte importante pour le patrimoine marocain (CEIBM. SIS.Ramsar, 2005).



Photo n°14 : Forêt d'Admine

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



1.7- Le patrimoine marin

La frange littorale est riche en biodiversité marine. Au printemps surtout, ses côtes sont fréquentées par les grands dauphins (*Tursiops truncatus*) et les orques (*Ursinus orcas*). En période de migration, la côte atlantique reçoit une multitude d'espèces d'oiseaux migrateurs (RSMD, 2015).

Par ailleurs, les eaux de l'océan sont d'une haute valeur écologique, en raison de l'influence du courant marin froid des Canaries et de la présence d'émanations depuis les profondeurs d'eaux froides sous-marines. Ces eaux froides toute l'année favorisent la présence de nutriments, enrichis par les sédiments transportés par les fleuves Souss. Les nutriments abondants servent d'aliments à de nombreux poissons, céphalopodes, crustacés, etc., dont la majorité peuple les fonds sablonneux et ont des habitudes pélagiques.

Photo n° 15 : Sport de Surf à Imourane.



Dans le nord de la région, le Cap Ghir et la côte du Parc National du Souss-Massa, il existe une colonie pratiquement stable d'orques (*Ursinus orca*) et des marsouins communs (*Phocoena phocoena*), des dauphins de Risso (*Grampus griseus*) et des dauphins communs à bec court (*Delphinus delphis*).

Pendant les migrations, surtout au printemps, la zone voit passer différentes espèces de rorquals (*Balaenoptera* ssp.), et en hiver de grands groupes de dauphins bleus (*Stenella coreolealba*), dauphins tachetés de l'Atlantique (*Stenella frontalis*) et de cachalots pygmées (*Kogia brevipecs*), entre autres. La zone possède également au moins trois espèces de tortues marines, la tortue verte (*Chelonia midas*), une espèce migratoire des Caraïbes, et les tortues luth (*Dermochelys coriacea*) et carettes (*Caretta caretta*) qui peuvent parfois nidifier sur les plages sablonneuses proches de Souss-Massa (RSMD, 2015).

Il n'en reste pas moins que les vagues de la côte atlantique nord et sud d'Agadir sont considérées par des chercheurs spécialistes en Tourisme, grâce au produit Surf, comme un élément important du patrimoine naturel marin. En effet, il existe plusieurs sites au potentiel sportif (surf) et touristique reconnu à l'international : Baie d'immessouane, Cap Ghir, Taghazout, Aourir-Tamraghte, Tifnit, Sidi Toul, Sidi Rbat, sidi wassay, ... Un tel patrimoine naturel marin doit être reconnu et intégré dans la liste du Patrimoine Mondial Marin de l'UNESCO dans l'optique de favoriser sa préservation, sachant bien que pour qu'un spot de surf intègre un cette liste, il faudra que l'environnement soit à la hauteur des critères de l'UNESCO et qu'une culture, des rites ou des coutumes se rattachent à la vague choisie.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



2- Le patrimoine matériel archéologique

2.1- Les sites archéologiques préhistoriques

Le patrimoine archéologique préhistorique et protohistorique se manifeste essentiellement dans la région par les gravures et peintures rupestres. En effet, le Souss-Massa compte des centaines de sites de gravures rupestres qui remontent au paléolithique et au néolithique. Ils incarnent des témoignages inestimables sur l'existence humaine. Ces sites se trouvent essentiellement dans l'Anti-Atlas et les zones présahariennes. Les œuvres découvertes présentent des thèmes et des formes très variés qui indiquent des formes géométriques, des animaux, des anthropomorphes, des représentations d'armes, de chars, en plus des figures et scènes de chasse et d'apprivoisement des animaux. Les objets ont été trouvés exhumés dans différents sites, comme les grottes et les abris sous roche.

La province de Tata représente le plus grand groupement de sites rupestres de la région, voire même du pays. En effet, ce territoire recèle le long de la vallée du Draa, plus de 300 sites de gravures rupestres ceux d'Adrar Metgourine, Tircht, Tiggane, Ighir Ighnain, Melag, Imaoun, Adroum, Tachoukalt,...etc. Ces sites contiennent des quantités importantes d'outils en pierre qu'un homme préhistorique fabriquait. Ces outils en pierres polies étaient utilisés pour couper comme des couteaux ou pour chasser comme des têtes de lances et des flèches..., en plus de les utiliser comme outils pour réparer la peau des animaux ou percer et graver sur la pierre.

Malgré le manque d'informations suffisantes sur les fabricants de ces outils et l'évolution de leurs conditions de vie, les



Photo n°16 : Rocher gravé au site rupestre d'Imaoun au nord d'Akka

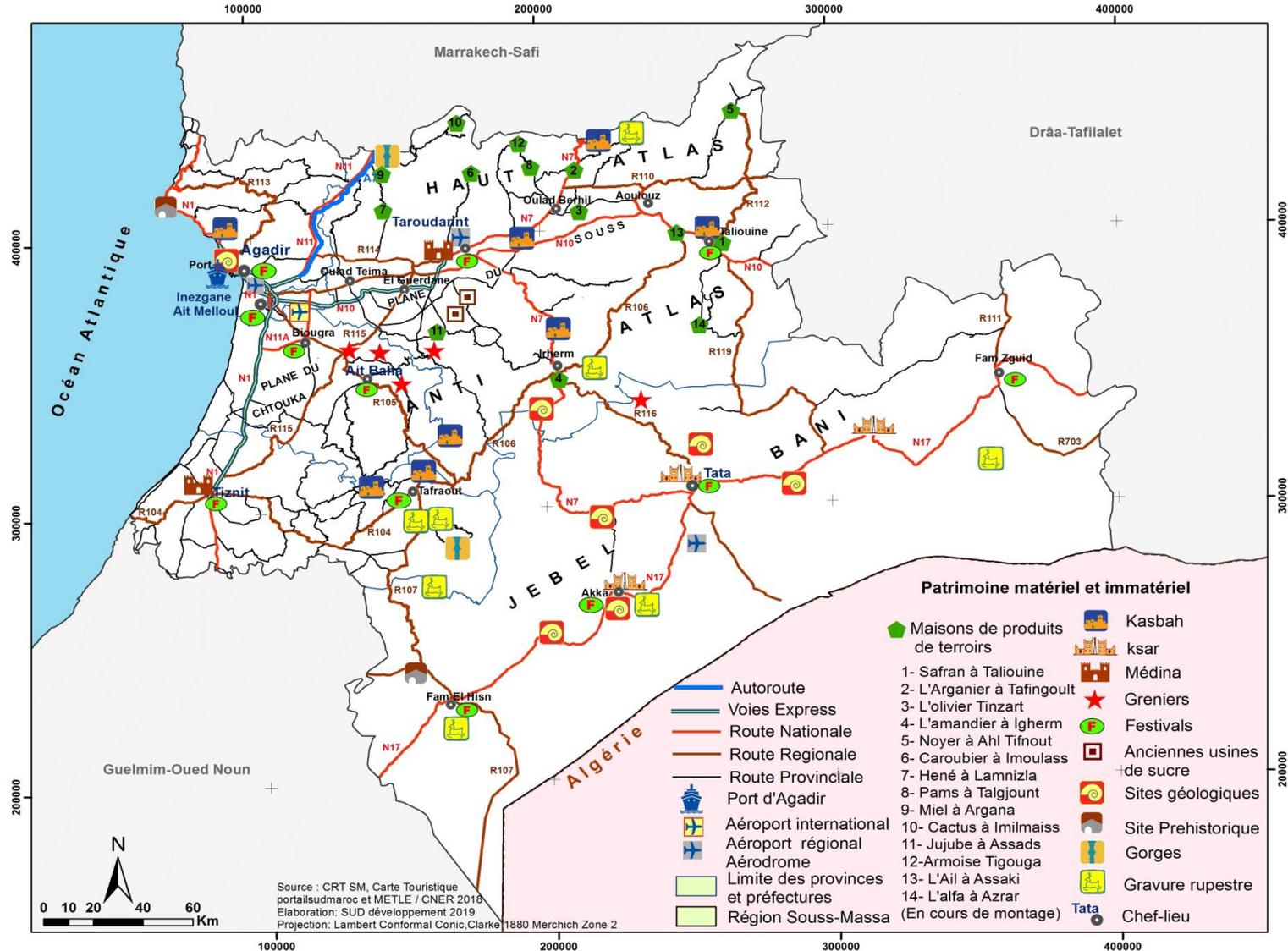


Gravures sur le plateau d'Imaoun – Akka
Source : SUSAN SEARIGHT- Imaoun : un site de gravures rupestres du sud-marocain. Cahiers de L'AARS - N°5 - Avril 1999

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Carte n°4 : Patrimoine matériel et immatériel de la région Souss-Massa



Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



interprétations recueillies que la région de Tata a non seulement connu la stabilité humaine durant cette période historique, mais a également connu une présence étendue de l'homme à grande échelle dans un environnement abondant en eau et en forêts à l'époque préhistorique. Comme le confirme les outils en pierre et les inscriptions et peintures sur le rocher dans un nombre important de sites le long du mont Bani et des rives du Draa. Parmi ces dessins figurent divers animaux tels que les éléphants, les girafes, les cerfs, les taureaux, les rhinocéros, les cerfs, les autruches.

Si le sujet principal prédominant sur les roches sculptées représente des animaux, la méthode de représentation de ces derniers diffère d'un site à l'autre. Leurs tailles peuvent être petites ou grandes, décorées de lignes et de points, ou polies. D'autres inscriptions représentent des scènes de chasse : une personne ou un groupe d'hommes qui chasse un animal ou un troupeau d'animaux. Et ce sont des scènes importantes compte tenu de leur expression des méthodes de chasse, l'une des activités marquantes qui ont caractérisé la vie de l'homme néolithique (7000 à 2000 avant JC).

Les sites majeurs de l'art rupestre de Tata sont au nombre de 36. La station de Tigane est classée comme monument préhistorique national, ses innombrables figurations rupestres renvoient au style tazinien. Il s'agit souvent d'images polies ou incisées représentant des antilopes, des éléphants, des bovinés, d'autres quadrupèdes et d'innombrables polissoirs.

Par ailleurs, le site de Tiggane se caractérise également par la présence de quelques images polies de quadrupèdes ayant des surfaces internes complètement travaillées par un polissage intense.

Il possède un fond de figurations complètement piquetées qui correspond à un certain nombre de thèmes très répandus dans d'autres sites. Cependant, ces figurations piquetées englobent à la fois des images caractéristiques du « Bovidien » classique, du style symbolique et du style schématique tardif. Trois thèmes s'individualisent dans cet ensemble : des représentations de bovinés; des serpentiformes et des symboles spiralés et curvilignes.

La patine est souvent noire et similaire à celle des figurations taziennes. Parmi les représentations piquetées des bovinés se trouvent certains sujets qui présentent des surfaces internes totalement travaillées et d'autres bien décorées. Il y a lieu de souligner qu'en dépit de la différence des thèmes représentés, il existe plusieurs quadrupèdes qui sont complètement piquetés selon des allures montrant des membres similaires aux images taziennes. Deux cas sont très représentatifs à ce niveau : un boviné piqueté dont le contour présente un polissage typique et un éléphant totalement poli, mais aux pattes piquetées au niveau des extrémités.

Dans la province de Taroudant, il existe des traces rupestres dans la vallée d'Ounaïene au Haut-Atlas près du lac d'Ifni, à Adar dans la zone d'Igherm et à Assads (Gomadr). Les gravures rupestres de la vallée de l'Ouneine se trouvent sur la colline d'Amrdoul près du douar de Tamdghoust. Elles se composent principalement de formes géométriques et réticulés, mais également de poignards, de chevaux sellés ou non, de cavaliers, de motifs en forme de fougère et de possibles anthropomorphes.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Les sites de gravures rupestres de la province de Tiznit au nombre de 13 se trouvent principalement dans les zones de Loukas, d'Irigh n'Tahala, de Tafraout, d'Anezi, d'Ammelen et d' Afella Ighir. Tous ces sites remontent à la période préhistorique et représentent des figures animales et des formes géométriques. Un autre groupe de gravures rupestres d'un style différent et qui est postérieur au précédent se trouve à Lgaada dans la zone de Reggada . Dans la zone des Chtouka Ait Bah, des grottes préhistoriques se trouvent à Ait Mzal, Tanalt et à Ait Moussa (Tamgdoult). La préfecture d'Agadir Ida Outanane a son patrimoine préhistorique: le site de Cap Ghir au nord d'Agadir.

Il n'en reste pas moins que les sites rupestres font l'objet partout d'actes de rajout de nouvelles gravures et/ou de destruction et d'enlèvement des dalles portant des gravures et peintures. En effet, le site d'ounaïne, fréquenté encore aujourd'hui pour des rites de guérison et apotropaiques, a vu le rajout après 1983 de nouvelles gravures surchargeant, dans certains cas, les plus anciennes. De même, dans la province de Tiznit, il a été constaté en 2013 qu'une dalle portant des gravures rupestres au site de Boutarigt (au moins 2000 ans av .J.C) a été détruite. Autant de facteurs qui incitent donc à multiplier et généraliser et les actions d'inventaire et les études et les projets de protection et de valorisation de ce précieux héritage.



Des formes géométriques gravées de par et d'autre du décolleté rocheux par à travers lequel l'on se glisse lors des rite de guérison . Grand bloc à surface frottée déplacé d'en haut.
Source: Marie Isabelle . Des gravures rupestres dans la vallée de l'Ouneine (Province de Taroudant. Actes RQM7, Agadir, 2013.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



2.2- Les sites archéologiques historiques

Plusieurs peuples ont vécu dans le Souss à travers l'histoire. Avec l'avènement de l'Islam, de nombreuses dynasties se sont succédé dans cette région dont le rôle a été important dans la constitution des États qui ont régné sur le Maroc, et qui ont légué un patrimoine archéologique, architectural et culturel de grande valeur (sites archéologiques, lieux de culte, ouvrages architecturaux, formes d'utilisation du sol, outillage...). Les fouilles entreprises ont révélé que ces sites archéologiques témoignent du niveau élevé du savoir et savoir-faire des communautés villageoises et urbaines qui y vivaient, mais attestent également de leur mode d'organisation et leurs caractéristiques démographiques, socio-économiques, culturelles et culturelles. Un bon nombre de ces établissements humains ruraux et urbains anciens ont été rasés et enfouis sous les décombres et les sédiments. De ces établissements urbains florissants par le passé et qui ont cessé d'exister comme tels, l'on cite Ribat Massa, Igli, Zgundar, Alkust ou Lkst, Tiout ou Tiyyiwt, Tidsi, Iligh...

- Iligh

Iligh était la capitale de la principauté de Tazerwalt. Actuellement, le site englobe deux ensembles de monuments : les ruines du centre du pouvoir de Ali Abou Damia ; un mellah et des fortifications et des monuments construits par des descendants du saint Sidi Ahmad Oumusa.

- Tidsi

Tidsi était un centre commercial et un lieu de culte au 15^{ème} et 16^{ème}. Ce lieu a abrité la zaouia saadienne et son maître Mohamed Cheikh, proclamé sultan par les tribus du Souss pour mener la guerre sainte contre les conquérants portugais installés

à Agadir. Aujourd'hui, le lieu porte le nom d'Oum Jrid (commune de Tidsi) et se trouve au piémont nord de l'Anti-Atlas occidental, très proche de la ville d'Ouled Teima.

- Tiout ou Tiyyiwt

Tiout, Tiyyiwt ou Tiyouit est apparue vers la fin du Moyen Age comme étant une cité agricole et commerciale riche. Elle devient par la suite la résidence estivale des sultans saadiens. Le site actuel contenant les vestiges de la période saadienne et une Casbah se trouve au piémont nord de l'Anti-Atlas, à une vingtaine de kilomètres au sud-est de la ville de Taroudant.

- Alkust ou Lkst

Le centre de Lkst ou Alkust est reconnu au milieu du 12^{ème} siècle comme étant la capitale des Gazula. Au 13^e siècle, elle était parmi les quatre cités. Aujourd'hui, le site de cette ville n'est pas encore découvert, bien que des archéologues supposent sa localisation sous les eaux du lac du barrage Youssef Ben Tachfine sur l'oued Massa dans l'Anti-Atlas occidental. D'autres avancent l'hypothèse de l'existence d'un site d'une cité adjacente portant le toponyme très voisin de Tankist. L'entreprise de fouilles archéologiques dans endroits permettrait d'exhumer les vestiges de cette cité enfouie.

Zgundar

Zgundar était l'une des principales cités minières du Souss au Moyen Age. Elle était reconnue durant le 12^{ème} et le 13^{ème} siècle par sa mine d'argent et par son rôle commercial. Aujourd'hui, le site est situé dans la montagne de Sirwa au nord de l'Anti-Atlas occidental, dans la tribu des Sktana.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



- Igli

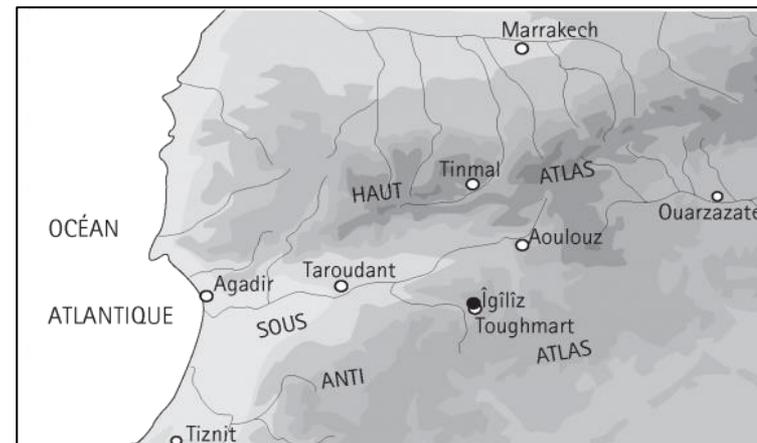
Igli était la capitale du Souss au 11ème et au 12ème siècle, et ce grâce à ses ressources minières (cuivre) et à sa situation sur la rive droite de l'oued Souss au milieu de terres agricoles très riches (canne à sucre, oliviers, ...). Toutefois, à partir du 13ème siècle. Igli, pour des raisons d'ordre géopolitique, entre dans une phase d'oubli et d'éclipse. Son site avec des vestiges se trouvent aujourd'hui à une vingtaine de km à l'est de la ville de Taroudant.

- Ribat Massa

C'est le plus ancien centre du Souss. Au 11ème siècle, Massa apparaît en tant que centre religieux et commercial très important. C'était un ribat et le port de l'ensemble du Souss. A partir du 15e siècle il figure parmi les comptoirs portuaires. Aujourd'hui, le site est situé à 60 km au sud d'Agadir, à l'embouchure de l'oued Massa. Les vestiges archéologiques y sont nombreux mais leur interprétation reste assez délicate. Des fouilles archéologiques récentes révèlent l'existence d'un comptoir romain dans le site. Le site de Massa englobe aujourd'hui les vestiges d'autres ouvrages architecturaux dont les remparts de Tassila, Médersa Assawabi et Borj Lamtouni.

- Igiliz

Le site d'Igiliz est situé dans la commune de Toughmert dans la zone d'Arhen dans l'Anti-Atlas occidental, à 60km au sud-est de Taroudant. Découvert en 2004, ce site représente un haut lieu de l'histoire marocaine et du Moyen Âge maghrébin, jusqu'alors resté totalement inédit sur le plan archéologique. Elle est connue par les textes médiévaux pour avoir abrité le lieu de naissance d'Ibn Tûmart, célèbre juriste et théologien qui, au début des années 1120, va initier dans le contexte tribal des grands massifs



Carte n° 5 : Carte de situation d'Igiliz.

Source: Ettahiri A, et al, La montagne d'Igiliz et le pays des Arghen (Maroc), in Les nouvelles de l'archéologie n° 124, 2011.

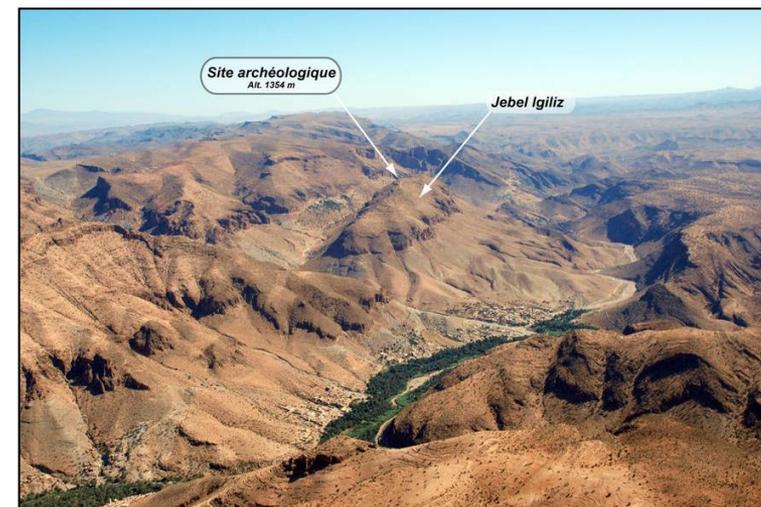


Photo n°17 : Site d'Igiliz, berceau d'Ibn Tûmart, fondateur de l'empire Almohade (1147-1269)

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



montagneux du Sud marocain (Anti-Atlas et Haut-Atlas) un mouvement de réforme religieuse : l'almoahadisme. Le mouvement politico-religieux initialement prônée par Ibn Tûmart devait déboucher, au milieu du XII^e siècle, sur la formation du plus vaste empire qu'ait connu l'Occident musulman durant le Moyen Âge : l'Empire almoahade (1147-1269).

Longtemps délaissé par la recherche contemporaine et considéré comme définitivement perdu. Les travaux de fouilles et de restauration ont été entamés depuis 2009 dans le cadre d'un programme de coopération archéologique entre la France.

La montagne d'Igîlîz se présente sous la forme d'une imposante formation calcaire d'orientation ouest-est, qui domine la vallée où se concentre aujourd'hui l'essentiel du peuplement. Défendu par un relief très escarpé et plusieurs lignes de fortifications avancées, son sommet (le « Jebel central », altitude max. : 1354m) renferme les principaux monuments d'époque almoahade.

Au point culminant du site se déploie la Qasba, vaste ensemble résidentiel réservé à une petite élite et centré autour de deux cours (la zone de commandement et la basse-cour).

L'activité dévotionnelle quant à elle est attestée par la présence de deux lieux de culte, dont une grande-mosquée à l'histoire longue et complexe, ainsi que de cavités artificielles (d'anciennes carrières) qui ont servi de lieux de retraite spirituelle et de pèlerinage. L'habitat proprement dit se répartit en plusieurs secteurs, intra et extra-muros. Des citernes assuraient l'approvisionnement en eau des habitants.

La RSM se distingue par aussi par la présence des anciennes usines de sucre de Tamzemourt 1 et 2 (commune de Tazemourt - Province de Taroudant) qui remontent à la période saadienne.

-Tamdult (province de Tata)

Tamdult, site en ruine situé au sud-est d'Akka était une ville médiévale florissante sur la route commerciale transsaharienne, reliant l'Afrique noire à Sijilmasa, et à Massa et N'fis. La ville et sa forteresse auraient été détruites au 14^e siècle lors du règne des Mériindes. Aujourd'hui, un sanctuaire existe encore sur le site des ruines.

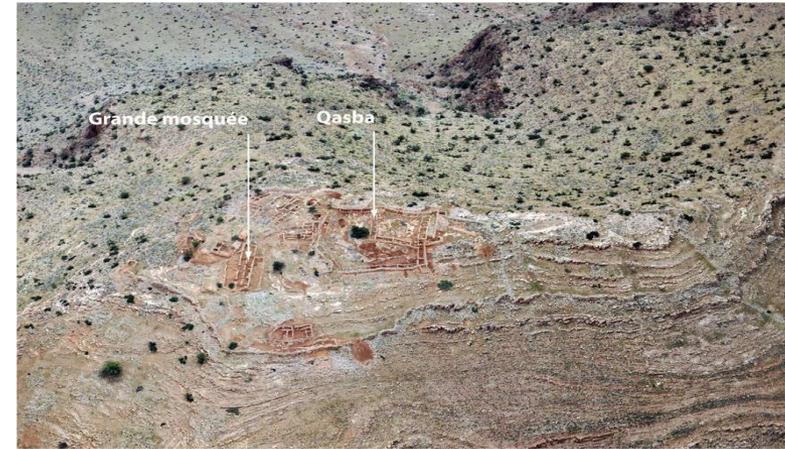


Photo n°18 : Site Igîlîz, Jbel central : situation de la Qasba et de la grande-mosquée (vue aérienne A. Humbert, 2011)



Photo n°19 : Igîlîz, Jbel central : vue générale des vestiges de l'ensemble résidentiel de la Mhadra (12^e s.)

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



3- Le patrimoine architectural et urbanistique

3.1- Les tissus urbains traditionnelles

Le Souss-Massa compte deux médinas historiques encore vivantes et dynamiques: Taroudant et Tiznit. Ces deux cités traditionnelles renferment d'innombrables chefs d'œuvre d'architecture et d'art : murailles, portails, mosquées, riads, fondouks, zaouïas,...etc. Autant d'éléments et objets architecturaux, urbanistiques, culturels et culturels d'une valeur historique qui illustrent reflètent un certain brassage de civilisations.

- La médina de Taroudant

Taroudant est la plus ancienne médina du Maroc et la seule cité traditionnelle du Sud marocain à avoir survécu jusqu'à nos jours à toutes les tempêtes et vicissitudes de l'Histoire, grevant ainsi le cumul de son capital humain et civilisationnel ancestral. Taroudant faisait partie d'une armature urbaine jadis florissante, mais dont de nombreux éléments ont éclipsé à partir du XVIème siècle (Igli, Tiout, Massa...).

Cette cité aux origines obscurs, va acquérir toute son importance avec les dynasties almoravide et almohade qui vont en faire un point d'appui militaire au sud du Haut-Atlas pour le contrôle du territoire, et un important pôle commercial sur la route caravanière en provenance du sudan occidental. Relégué à un second plan par les Mérinides au profit de Massa, Tiout et Tidsi, Taroudant va retrouver son dynamisme urbain pendant le règne des Saadiens, notamment au temps de Mohamed Cheikh qui l'a promu capitale de l'Etat naissant, et a procédé, après l'avoir dénommé "al-Mohammadia", à sa rénovation : reconstruction de la Casbah sultanienne, des remparts, de la grande mosquée et de la medersa sultanienne. Elle lui a assigné en plus la fonction de frappe de monnaie.

Plus tard, pendant la période du protectorat, Taroudant a été dépossédée de ses fonctions régionales d'antan, au profit d'Agadir. Cette vieille ville makhzenienne enracinée dans son territoire, va recevoir un nouvel élan en devenant en 1981 capitale de province. L'organisation du premier colloque national de la culture en son sein en juin 1986 témoigne, d'une réelle volonté étatique de réhabilitation de la cité ancestrale, et constitue un symbole de reconnaissance du rôle politique, économique, social et culturel qu'elle a joué tout au long de l'histoire du Maroc. Le regain d'intérêt accordé à Taroudant et à sa province va se traduire par la réalisation de plusieurs projets urbains, socio-économiques, universitaires et culturels.

La médina actuelle possède plusieurs mystères archéologiques et des chefs d'œuvre architecturaux : La Casbah, les remparts, les mosquées, les zaouïas et mausolées, les riads...



Photo n° 20 : Remparts de Taroudant

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Le plan de la médina de Taroudant a la forme d'un pentagone couvrant une superficie de 226ha, soit 3% du périmètre urbain actuel. A titre de comparaison la superficie de la médina de Tiznit est de 115 ha, contre 300 ha à Fès, 90ha à Rabat, 90 ha à Salé, 45 ha à Casablanca, 97 ha à Méknès, 21 ha à Chefchaouen, 50 ha à Tétouan et 30 ha à Essaouira.

A la veille du protectorat, un tiers seulement de cette surface était construit (75ha). L'espace intra-muros avait l'allure d'une cité-jardin qui se distinguait par sa morphologie traditionnelle (cadre bâti en terre, places et placettes, rues et ruelles étroites, séguias, ...); elle se composait de la Casbah, un centre commercial et artisanal et des noyaux résidentiels séparés par des vergers et leur réseau de séguias qui amènent de l'eau de l'oued Sous.

Ainsi, les principales entités urbaines de la ville étaient la Casbah, les quartiers centraux (Sidi ou Sidi, la Grande Mosquée, Sidi Ahsayn, Fark Lahbab, Derb Chrif, Assarag et le Mellah) et les noyaux des portes (Ouled Bounouna, Targhount, Zourgane, Bab Lakhmiss). Chaque noyau s'organisait autour d'une cour centrale où se trouvait une mosquée ou un mausolée. Aussi, chaque quartier ou parfois bloc de quartiers avait son propre cimetière, comme en témoigne encore la présence de tombeaux et le cimetière juif près de l'ex-mellah.

Les places et placettes de la médina sont d'une grande valeur urbanistique, historique et patrimoniale. Elles constituaient des pôles d'animation économique et culturelle. Les principales places et placettes sont : Assarag ; Tameqlate ; place de la Casbah ; Rahba Laqdimia ; Toudjente ; Targante Melalte; Sahat Al Qods ; Saht Boubker ; Mrah Labguer (Ouled Bounouna).



Photo n°21 : Médina de Taroudant (Google Earth, image 02-02-2020)



Photo n°22 : Taroudant : place de la Casbah et Dar El baroud

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



L'aspect de cité-jardin, située au milieu de sa huerta oléicole et maraichère, et avec laquelle elle vivait en symbiose, a complètement disparu; l'espace de l'intérieur de l'enceinte s'est considérablement densifié. La médina abrite aujourd'hui encore la majorité de la population (plus de 60%) et concentre l'essentiel des activités commerciales, artisanales et de service de la ville.

La Casbah et la principale entité architecturale administrative et défensive de la médina. Elle occupe l'angle nord-est de la ville. Cette citadelle fut construite en pierres, à l'instar de Ksar Al Hjar à Marrakech, par les Almoravides au IXème siècle pour servir de «ribat», institution militaro-religieuse, qui accueillait les adeptes qui vinrent s'endoctriner idéologiquement en attendant de s'offrir pour la guerre sainte (le jihad) et la mort pour la foi. Tombée en ruine vers la fin des Mérinides qui l'ont reconstruit, la Casbah fut rebâtie au XVIème siècle par le sultan Mohammed Sheikh Saadi après avoir promu Taroudant au rang de capitale de son État naissant. Son plan d'origine rappelle celui des quartiers almoravides (Derbs finissant par des Oussâa (places).

La Casbah abritait à cette époque le palais du sultan, une mosquée, la caserne militaire, la prison, le tribunal et la maison de collecte des dimes (impôts sur les récoltes), en plus d'un cimetière et des vergers transformés par la suite en locaux administratifs. Pendant le protectorat, la Casbah a continué à assurer ses fonctions administrative, judiciaire et sécuritaire. A ces fonctions se sont rajoutées à partir des années 60, des activités touristiques et éducatives.

Quant aux remparts, deuxième principal monument défensif de la ville, ils sont longs de près de 8km et hauts de 8 à 14m, et sont formés de murs en pisé épais, crénelés et surmontés de 130 tours et 19 bastions.

Si leur construction date de l'époque Almoravide au XIe siècle, leurs structures ont évolué sous les différentes dynasties qui ont gouverné la médina, notamment sous le règne Almohade au XIIIe siècle. Vers la fin des Mérinides une bonne partie des remparts est tombée en ruine suite aux invasions des tribus montagnardes. Sous la dynastie Saadienne, les remparts ont été rénovés, fortifiés, complétés par la construction de la Casbah, la médina est rendue inaccessible de l'extérieur. Les remparts de Taroudant ont été classés comme patrimoine national en 1931 (Dahir du 7 septembre 1931 portant classement, B.O n° 988 du 2 octobre 1931.P.1130).

La zone entourant les remparts sur une largeur de 250m, à l'exception de la partie de la ville européenne de l'époque, a été décrétée zone non-aedificandi. Le séisme d'Agadir du 29 février 1960, ressenti à Taroudant a agité les fondations et a eu un effet de cisaillement qui a provoqué l'apparition de fissures sur les murs. Durant les dernières années, les remparts ont fait l'objet d'importantes actions de réhabilitation.

Les remparts renferment des portes monumentales à l'origine au nombre de cinq, en plus 7 autres nouvelles portes ouvertes par la suite pour renforcer l'accessibilité dans la ville. Les portes historiques sont Bab Zorgane, Bab El Khemis, Bab Targhount, Bab Zorgane, Bab Ouled Bounouna et Bab Al Casbah. Elles assuraient un rôle militaire et de sécurisation de la médina et constituent les points de perception des impôts et des taxes sur les marchandises et les biens destinés aux souks de la médina. Quatre de ces portes historiques construites depuis plus de cinq siècles sont de type coudé gauche-droite et comportant deux portails (Bab Targhount, Bab Zorgane, Bab Ouled Bounouna et Bab Al Casbah).

Bab Lakhmis, porte ouverte sur le Haut Atlas est par contre tournée vers la droite. Toutes ces portes sont voûtées en forme de porte mauresque et surmontées par des tours bastionnées, et avaient un chemin de ronde.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Entre les deux portails de chaque Bab se trouve un ou deux patios carré ou rectangulaire à ciel ouvert, d'une superficie variable selon les portes et avec parfois la présence de petits locaux (loges des gardes), une étroite galerie et des équipements.

Les noyaux anciens de la médina se distinguent par la l'existence par endroits d'unités résidentielles caractérisées par la présence de Sabats, formes de construction traditionnelles très répandues dans les médinas et les ksours oasiens des zones Elles correspondent aux ruelles ou Derbs couverts par endroit, c'est-à-dire avec présence de toitures. A Taroudant, ces types de plafonds se trouvent dans tous les anciens quartiers. Le plancher est formé de poutres encastrées, les solives en bois reposent sur les poutres horizontales posées sur les murs porteurs. Les toits sont faits de par une couche de terre parfois mélangée avec de la chaux.

Par ailleurs, le patrimoine religieux se compose des anciennes mosquées dont les plus célèbres sont celles de Fark Lahbab, Sidi Ou Sidi et Jammaâ Lekbir, la grande mosquée saadienne. La mosquée Farq Lahbab est la plus ancienne de la médina de Taroudant, sa construction remonte au début de la dynastie Almoravide. La mosquée Sidi ou Sidi, située en plein milieu du noyau central, est construite sous le règne des Almohades par Abou Mohamed Saleh ben Ouandalouss dont le tombeau se trouve à côté de la mosquée. enfin, la grande mosquée saadienne, située à l'Est de la médina, s'étend sur une superficie de 3215m² dont une surface couverte de 2.614 m². La hauteur de son minaret carré atteint de 27m. Son Mihrab est décoré de caractères Koufis. Sa construction et celle de son médersa était l'œuvre du sultan saâdien Mohammed cheikh au XVIème siècle.

Cette grande mosquée comptait six portes et disposait jadis d'une bibliothèque dotée d'un fonds important de manuscrits. Elle est aujourd'hui classée comme monument historique national. Elle a fait l'objet dernièrement de travaux de réhabilitation et de rénovation, notamment après l'incendie qui l'a ravagé en 2013.

Quant aux mausolées, ils sont de deux types à Taroudant : les marabouts situés à l'intérieur des cimetières et les tombeaux de l'intérieur de l'enceinte. Les marabouts situés au sein des cimetières sont au nombre de 7 dont 2 se situent à l'intérieur de l'enceinte. Les marabouts de Taroudant sont au nombre de 26. Les plus célèbres d'entre eux sont : Sidi Abdallah ben Mbarek ; Sidi Ou Sidi ; Sidi Mbarek; Sidi Belkass. Les tombeaux des saints de Taroudant sont de dimensions très variables, mais leurs intérieurs se distinguent presque tous par des éléments architecturaux originaux et simples : des dômes décorés soit par du bois stylisé, soit par de la chaux teintée, et qui disposent sur les côtés d'ouvertures longitudinales et étroites permettant la pénétration des rayons solaires qui illuminent directement la tombe de l'occupant du mausolée.

Les zaouïas de la médina de Taroudant sont : Tijania (Rahba Laqdim); Derqaouia (Rahba) ; Sidi Ou Sidi ; Kadiria Jilania (Assarag) ; Aissaouia (Assarag) ; Hamdouchia (Assarag) ; Moulay Tayeb.

D'autre part, le patrimoine résidentiel se distingue par la présence admirable de Dar Al Baroud, ancien Riad caidal dont les travaux de construction entamés sur les vestiges d'une fabrique de la poudre à canon vers la fin du XIXème par le Pacha El Kabba, n'ont été achevés que vers 1934 par le Pacha Hoummad Ben Hida Maiss. Cette bâtisse somptueuse faisait partie d'une vingtaine de Riads appartenant aux anciennes familles de notables de la médina et dont certains ont été vendue ou cédés aux autorités du protectorat. La propriété de ce Riad revient aujourd'hui aux descendants d'un ancien notable foncier originaire de Demnate.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Il se distingue par son architecture maroco-andalouse et par sa structure interne et son équipement de type européens.

Le patrimoine commercial, artisanal et de service comprend les Foundouqs, équipements commerciaux et/ou de services traditionnels. A Taroudant, il existait une multitude de foundouqs dans les noyaux centraux entourant les places Assarag, Tameqlate, Rahba Laqdim. De nombreux foundouqs détenues par les Habous et des privés ont été transformés en hôtels, Qissariats... Les foundouqs existants encore dans la médina sont : foundouq Bent El Her ; foundouq EL Biad ; foundouq Tarrajelt. En général, les foundouqs à Taroudant se caractérisent par leur organisation interne caravansérail (modèle du Khan en orient), c'est-à-dire une vaste cour centrale entourée de pièces (magasins et chambres) organisées en deux niveaux. Le foundouq est toujours bien fortifié, il renferme parfois une écurie pour les montures, et toujours des magasins pour les marchandises et des chambres pour les gens de passage.

Dans la médina de Taroudant, il existait de nombreux souks urbains spécialisés, la joutia (ancien foundouq et point de négoce traditionnel et de vente à la criée; souq El Khaddara (fruits et légumes...); souq Edjaj (poulets); souq Essouf (laine); souq Lkherrazas (cordonniers, babouchiers), souq Lehlaissia (selliers, harnais, bats); souq El Haddada (maréchaux ferrants et ferronniers; souq Joulqia (ferblantiers, quincailliers); souq Nqairias (orfèvres en argent, bijoutiers). Les souqs traditionnels de Taroudant ont subi de profondes transformations en rapport avec le développement économique de la ville et l'évolution de ses relations avec son arrière-pays. A l'exception de la Joutia, transformée en bazars touristiques, dans le reste des souqs la spécialisation d'autrefois a laissé la place à la multiplication des activités et à leur forte imbrication le long de la même rue.

Concernant les hammams, Taroudant possédait jusqu'à la veille du protectorat, par la présence d'un hammam à côté de chacun des grandes mosquées historique de la médina. Le plus célèbre par son architecture était Hammam Tounsi près de la place Assarag. Le plus ancien, Hammam Saadiyinne (à Smate Essarajine) a été démoli et transformé en locaux commerciaux. La plupart de ces anciens bains maures relèvent de l'administration des Habous, et comme l'indique la Hawala Al Houboussia, leur création a été effectuée sur ordre sultanien. L'exploitation des hammams se fait par le biais de la location mensuelle pour pouvoir couvrir les frais de leur fonctionnement, de l'entretien et des réparations, mais également pour assurer l'entretien des séguias et conduites qui ramènent l'eau aux points d'eau (La grande mosquée, Farq Lahbab et Sidi Ou Sidi) qui alimentaient en eaux les mosquées et les hammams.

Par ailleurs, Taroudant a gardé de son passé l'art de travailler la peau selon les recettes les plus anciennes. La tannerie de Taroudant emploie entre 60 et 70 personnes, dont les propriétaires des 40 magasins de maroquinerie. L'actuelle tannerie, construite à l'extérieur de l'enceinte non loin de Bab Targhount dans les années 70 en remplacement de l'ancienne devenue trop vétuste se trouvant derrière la place d'Assarag. A la tannerie de Taroudant, le travail des peaux se fait encore à la force des bras.

La trituration des olives est une activité artisanale très ancienne à Taroudant. A la fin des années 70, la ville comptait 44 huileries dont la plupart se trouvaient dans les quartiers des portes. Aujourd'hui l'activité de la trituration des olives a énormément régressé. Toutes les huileries de la médina sont transformées en habitations. Certaines d'entre elles ont été vendues aux étrangers qui les ont converties en maisons d'hôtes.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Il n'en reste pas moins que le patrimoine hydraulique renferme deux séguias dérivant de l'oued Souss, elles alimentaient en eau les séqaïas et les vergers de la médina et de la bordure sud de l'oued El Ouâar. Trois autres séguias approvisionnaient le reste de la huerta de la ville. Ce réseau de séguias a fait l'objet d'opérations de bétonnage pendant le protectorat. Au début des années 80, l'ORMVASM a procédé au creusement de puits et à la réfection et l'amélioration de ce réseau d'irrigation, et ce dans le cadre du projet de réhabilitation des périmètres irrigués traditionnels de la vallée du Souss. A défaut d'eau, ce système se trouve aujourd'hui déficient par endroit.

Concernant le patrimoine agricole (oliveraie et parcellaire agraire, Taroudant a été par le passé, très réputée par ses vergers intra-muros et son huerta oléicole qui lui procuraient une grande partie de ses besoins en céréales, légumes, huiles, fruits et viandes.. Cette huerta était aussi productrice de canne à sucre pendant la période saadienne, et fournissait la matière première à la fabrication du sucre, denrée qui a donné au Souss une renommée mondiale à l'époque.

Depuis les années 60 du siècle dernier, les vergers intra-muros et l'oliveraie extra-muros de Taroudant sont entrées dans une phase de transformation. Ainsi, quatre aspects ont marqué leur évolution : la disparition de l'activité agricole de l'intérieur de l'enceinte ; la régression de la superficie exploitée du finage irrigué traditionnel extra-muros ; la diminution de ses ressources agricoles ; la multiplication des investissements agricoles dans la zone de Lastah et du piémont, réalisés par des exploitants d'origine urbaine régionale et extra-régionale. L'utilisation du sol très ancestrale et son évolution juridique a généré un paysage agraire traditionnel présentant un parcellaire très complexe et très varié : champs clôturés avec habitations de type rural dispersées ou

parfois groupées formant des petits bourgs ; réseaux de séguias et de sentiers ; friches sociales... A ce patrimoine matériel s'associe tout un savoir et savoir-faire agricole aujourd'hui en recul face à l'urbanisation et au tarissement des eaux de la nappe phréatique.

Pour réhabiliter et protéger le patrimoine historique de Taroudant, la médina a été dotée d'un plan d'aménagement et de sauvegarde homologué en 2018. De nombreuses opérations de restauration et de conservation sont définies et entreprises depuis 1990, elles ont été consolidées par la suite dans le cadre des actions de coopération unissant la municipalité et le Ministère de la culture et la région du Souss Massa.

- La médina de Tiznit

La médina de Tiznit est la plus méridionale et la plus récente des médinas au Maroc. Créée en 1882 par le sultan Moulay el Hassan, cette cité traditionnelle se composait initialement de construction en pisé, et s'étendait sur une superficie de 115 hectares. Elle est fondée autour de la source Aqdim (source bleue) qui irriguait sa palmeraie de Targua.. La Casbah d'Aghenaj constituait sa forteresse. Ses anciens quartiers portent encore les noms des tribus d'origine qui les ont construits. La Grande Mosquée, le mausolée de Lalla Zninia et celui de sidi Abderrahmane, représentaient les principaux lieux de culte de la médina. L'édification des remparts de Tiznit par le Sultan Moulay El Hassan Ier avait pour objectif le renforcement du pouvoir central au sud de l'oued Massa. Tiznit est la dernière ville sultanienne impériale à avoir été créée à la fin du XIXème siècle. Pendant, cette période et avec l'avènement du protectorat français la médina a vu l'apparition d'autres sites historiques autour de la Place du Mechouar comme les Casbahs formées par le Palais Khalifal et la Casbah Coloniale. Ainsi, cette médina recèle-t-elle un patrimoine riche d'histoire.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Le plus ancien noyau de la ville se trouve autour de la source Aqdim (Ain Zerka). Le noyau des « Ait Tiznit » a commencé à s'établir autour de la source, après l'exode de différents groupes qui ont formé les principaux établissements humains connus à ce jour: Id Delha, Ait M'Hammed, Idagfa, Idzekri, Ait M'Hamed. Chaque tribu s'est installée dans une Casbah.

Deux formes d'habitat coexistent à Tiznit : l'un formé essentiellement d'impasses (quartier des Idagfa et des Idelha) et l'autre est fortifié et fermé sur l'extérieur (quartier des Id Zekri et des Ait M'Hammed). Quant aux maisons, elles s'organisent comme un espace clos et fermé définitivement sur l'extérieur avec de hauts murs aveugles percés d'une seule ouverte : la porte d'entrée. On y accède par une ruelle – Tasoukt- qui se détache le plus souvent d'une rue principale. En bois massif, la porte a un encadrement de pierres grossières taillées jointes avec un mortier de terre. Cet encadrement est souvent recouvert d'un enduit de chaux conçu en protection contre les ruissellements des eaux pluviales. Après l'introduction de l'appareil administratif et militaire du makhzen, la médina subit l'influence de l'ex-métropole du sud, Marrakech : apparition des riads (demeures dotées de jardins intérieurs d'agrément).

La source aqdim était la principale source pour l'irrigation des champs de Targa et avec le temps ce rôle a été remplacé par les eaux provenant de la source pérenne de Ain Ouled Jerrar située à 12 km au sud de la ville. La source assurait également une fonction culturelle qui se traduit par l'exercice de quelques rituels notamment à l'occasion du mariage. Tiznit reste l'une des rares cités historiques pourvues d'une palmeraie Targa qui est pleinement intégrée dans l'espace urbain. Cette zone dite Targua avec son canal terrestre d'irrigation a toujours constitué le prolongement physique de la médina.

La zone de la palmeraie de Targa et le périmètre agricole couvrent ensemble une superficie de 200 hectares.

Il est traversé par l'Oued Toukhsine qui le divise en deux rives : rive droite dite Targua du Mais (Targua N'ousnghar) sur 80 hectares et la rive gauche dite Targua de l'olivieraie (Targua N'Zite) sur 120 hectares. Targa est un petit périmètre agricole traditionnel situé en dehors des remparts de la médina de Tiznit (partie nord), le long de l'oued Targa et irrigué à l'origine par les eaux de la source Aqdim (bleue), et puis par la source Reggada par la suite. A partir des années 80, le périmètre irrigué de Targa a connu de profondes mutations en relation avec l'extension de la ville de Tiznit et le détournement de l'eau de Raggada vers l'usage urbain. Une bonne partie de l'olivieraie est abandonnée et de nouvelles exploitations plus au nord se sont développées sur la base du pompage de l'eau de la nappe phréatique. L'occupation du sol se caractérise par la présence de petites parcelles où l'on pratique encore de la polyculture. Le découpage historique entre Targa n'Zit (le périmètre irrigué des oliviers, à l'ouest de l'oued Toukhsine) et Targa n'Oussenghar (le périmètre irrigué du maïs à l'est de l'oued Toukhsine) a été profondément modifié depuis les années 1970. La culture de l'olivier s'est déplacée sur la rive orientale tandis que désormais la rive ouest a été progressivement abandonnée pour se développer plus au nord.

Le périmètre de Targa est dominé par une agriculture familiale. Aujourd'hui, les agriculteurs mettent en œuvre une culture mêlant arboriculture (oliviers), céréaliculture et maraîchage. En fait, il existe autant de mise en culture que d'exploitant, chacun élaborant un système productif spécifique selon la taille de ces parcelles, la disponibilité de l'eau. Sur la parcelle irriguée de façon gravitaire est décomposée en casiers, les buttes sont plantées de maïs destiné à l'ensilage animal tandis que le casier est dédié à des herbacées (menthe, coriandre).

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Photo n°23 : Remparts de la médina de Tiznit



Photo n°24 : Casbah d'Aghenaje et la source Aqdim (Bleue) à Tiznit après réhabilitation



Photo n°25 : Une ruelle de l'ancien mellah de Tiznit

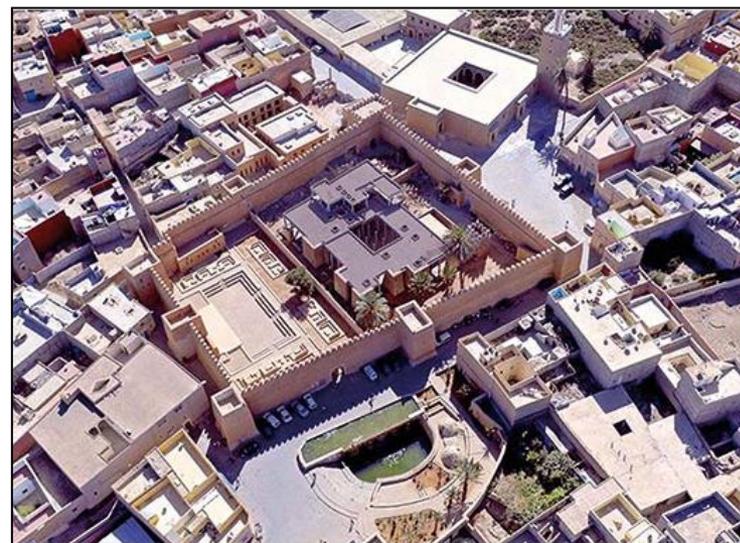


Photo n°26 : Casbah d'Aghnaje et la source Aqdim vues du ciel

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



A une centaine de mètres, un autre agriculteur privilégie des parcelles entières de maïs à haut rendement, irrigués en goutte en goutte, dont les épis sont vendus à des marchands ambulants qui les proposent grillés sur le souk et dans la ville et dont le reste de la plante est ensilé pour l'alimentation animale. L'on pratique également la culture de la luzerne et l'élevage bovin laitier.

Les fonctions reconnues à cet espace sont d'ordre social par la valorisation du travail de la femme, la création d'emplois saisonniers, mais également d'importance économique, et ce par la production des cultures fourragères et d'arboriculture (huile d'olive, céréales et élevage). Targa assure aussi une fonction de conservation du patrimoine car c'est un espace où persiste encore l'exercice des métiers ancestraux liés à l'eau, l'agriculture et l'élevage.

Ce périmètre irrigué d'agriculture familiale de subsistance fait l'objet d'un projet de sauvegarde porté par les autorités locales et la société civile. Il vise à prémunir la protection de cet espace vert de toute urbanisation et a consisté au regroupement des exploitants dans une association qui entrera en partenariat avec les institutions publiques pour à la fois venir en aide propriétaires et réaliser l'objectif stratégique de sauvegarde de la palmeraie.

La Grande Mosquée, située dans le quartier Idelha, fut bâtie sur les décombres d'une ancienne mosquée qui servait aussi de médersa. Elle est caractérisée par son minaret, édifié à la fin du XIXe siècle sur le modèle malien. La notoriété de la mosquée est principalement associée à l'enseignement de la jurisprudence musulmane (Fiqh) dispensé par Mohamed Ben Mohamed Taifour Alasgharguissi (1267/1850). Grâce à lui, les études et les méthodes d'enseignement s'y étaient améliorées et continuent à l'être jusqu'à nos jours. La grande mosquée reste un des plus importants centres spirituels de la région. La mosquée a connu des restaurations et modifications successives qui ont malheureusement affecté son caractère original.



Photo n°27 : Le périmètre agricole traditionnel de Targa à Tiznit



Photo n°28 : Ancienne grande mosquée de Tiznit

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



La médina de Tiznit abrite également de nombreux mausolées dont le plus célèbres sont ceux de Lalla Zninia (fondatrice supposée selon la légende du groupement social originel de Tiznit), Sidi Abderrahmane et de Cheikh Ma-Lainin. Les zaouïas de la médina de Tiznit sont : Tijania; Derqaouia; Boutchichia, Kadiria Jilania et Al Mainia.

L'ancienne Casbah a été édifiée à partir de 1820 et est située en face de la source bleue. Elle est d'une superficie totale de 6704 m². Elle se distingue par sa haute muraille, renforcée par cinq tours édifiées selon la technique de la terre battue (pisé). Son nom est associé au Caid Mohammed Aghnaj El Hahi (1792-1822), qui a mené une campagne militaire au sud de Oued Massa sur ordre du sultan Moulay Slimane en 1810. Il avait alors pris Tiznit comme point de départ pour asseoir le pouvoir du makhzen dans la région et avait installé ses troupes dans la Casbah près de la source d'eau. Ce qui fait d'elle la plus ancienne Casbah urbaine à Tiznit. Elle a abrité, après, le siège de Dar El Makhzen. Elle a connu d'autres fonctions parmi lesquelles celle d'une prison administrative dans la partie donnant sur la source bleue, d'un centre de formation dans la partie donnant sur la place de la grande mosquée et enfin la troisième partie utilisée comme parc municipal. La réhabilitation projetée de cette Casbah la prédestine à devenir un musée comprenant entre autres : Une salle d'exposition permanente, ateliers de fabrication, un centre de formation aux métiers de l'artisanat et une salle de réunion. La restauration comprend aussi la création d'un jardin public qui fait office de multiples fonctions (jardin de cactées, jardin méditerranéen et jardin de senteurs) et un théâtre en plein air à l'intérieur de l'enceinte de la Casbah qui a été inauguré à l'occasion du festival d'Argent le 06 août 2010.

La reconversion de la Casbah Aghenaj de lieu de prison en un site culturel touristique (musée et théâtre de plein air) a suscité la réflexion de la mise à niveau de la source bleue, la grande mosquée et l'ensemble de l'espace du voisinage. Des pourparlers ont été ouverts par la municipalité auprès des propriétaires pour libérer des espaces privés nécessaires à la mise en place d'un projet global de sites touristiques d'un tout premier plan.

L'importance patrimoniale de Tiznit se trouve principalement dans ses remparts qui s'avèrent être la dernière œuvre militaire de type andalous-maghrébin au Maroc. C'est à ce titre qu'elle fut classée comme patrimoine national dès 1932. Sa Longueur est de près de 7.5 km, sa hauteur est de 8 m et son épaisseur est de 1 m. Elle compte 62 Borjs (tours) dont 04 grands Borjs (Borj Caid Mbarek, Borj Sidi Boujbara, Borj Caid Fekak et Borj Tirguine).

L'enceinte comporte plusieurs portes, elles sont de tradition architecturale alaouite dont les arcades sont faites de pierres taillées et rappelant très fortement les portes de la ville d'Essaouira (technique dite Almanjour). L'on compte 4 portes historiques (Bab Targua, Bab Lkhmiss, Bab Elmaâder, Bab Aglou), et 4 portes rénovées (Bab Laâwina, Bab Jdid, Bab Ouelad Jerrar, Bab Ouli), en plus d'autres portes ouvertes pour diverses raisons, dont 12 petites portes pour piétons. Ces portes reliant la médina à la ville nouvelle portent dans certains cas, des inscriptions qui rappellent leurs dates de construction et le nom du sultan, ainsi que des décorations, ornées de versets coraniques ou de dictons religieux (Bab Elmaâder). Afin de préserver ce patrimoine historique et dans le cadre d'une coopération entre la municipalité et le Ministère de la culture et la région du Souss Massa, la médina de Tiznit a été dotée d'un plan d'aménagement et de sauvegarde homologué en 2016, et a bénéficié de plusieurs opérations de restauration et de conservation selon les techniques architecturales du pisé.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Le Palais Khalifal : C'est un des principaux sites d'intérêt historique de la médina. Il a été construit à la fin du XIXe siècle (1882), après l'achèvement de la construction des remparts. Il est situé à l'ouest de la place Méchouar sur une superficie de 7426 m².

La Casbah coloniale, située au sud-ouest de la place du Mechouar en face du palais khalifal, est édifiée en 1924 par les autorités françaises pour abriter les bureaux administratifs. Cette Casbah est bâtie selon la technique traditionnelle des Casbah marocaines de type colonial, en pisé avec des hauts murs surmonté de merlons. A partir de 1975, elle a abrité le siège de la province de Tiznit, pour devenir récemment les locaux du 1er arrondissement urbain. Cette Casbah traditionnelle est l'édifice historique qui conserve encore des détails architecturaux (fenêtres, portes,..) qui caractérisent la construction des Casbah au début du XXème siècle.

La Place du Méchouar quant à elle a été créée juste après 1882 à Id Zekri pour relier le Palais Khalifal au reste de la ville, elle rassemble autour d'elle des fonctions administratives, commerciales et de service. Les fonctions de cette cour sont classiquement constituées de l'allégeance des tribus et notables au sultan, de l'accueil des délégations étrangères. Ce lieu historique est devenu la place principale de l'ancienne médina. L'évolution de la société et des besoins qui s'en découlent font que cette place accueille simultanément des activités commerciales, de restauration, de transport, de culte, de soins et bien évidemment d'hébergement et de divertissement. De petites places commerçantes gravitent autour de la place Mechouar telle la place El Koufa, et qui relie dans le passé le mellah (quartier juif) au centre-ville.

- La Casbah d'Agadir Ou Fella

La Casbah Agadir Oufella, la citadelle haute, est située sur un promontoire qui domine la plaine du Souss, la ville d'Agadir et son complexe portuaire, du haut de ses 200 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer. La Kasbah a été fondée par les Saadiens qui avaient entrepris de libérer les côtes marocaines de l'hégémonie étrangère. Son site privilégié a été choisi par ces valeureux guerriers à l'époque de Mohamed Cheikh Saâdi, pour dominer le fortin de Santa Cruz et chasser les portugais de la place. En effet, à l'époque de la construction de la Kasbah, au 16ème siècle, le Maroc était soumis à une forte pression coloniale à cause de l'expansionnisme portugais. C'est ainsi que grâce à l'implantation de cette forteresse, les Saadiens ont pu libérer le Souss de l'occupant portugais et de là, ils ont pu délivrer la majorité des villes côtières de leur emprise coloniale.

C'est un site d'une grande valeur historique, culturelle, écologique et paysagère. La Casbah a joué un important rôle dans l'unification du pays au début du XVIème siècle en chassant les portugais en 1541. Il est d'un grand intérêt culturel vu le poids de la signification des Igoudars (Greniers collectifs) dans la vie économique rurale traditionnelle soussie. Il représente le seul monument d'architecture traditionnelle dans la ville d'Agadir. Il se caractérise du point de vue écologique par son écosystème macaronésien et l'importance de ses plantes endémiques. Le site est d'une grande valeur paysagère grâce aux vues panoramiques qu'il offre et qui permettent de voir d'en haut la baie d'Agadir, le complexe portuaire, la plaine du Souss et ses bordures, les versants nord de l'Anti-Atlas et les contreforts du Haut-Atlas occidental. En 1932, les murailles de la Casbah ont été classées comme patrimoine national.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Photo n°29 : Agadir Oufella



Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



En 1960, la Casbah a été complètement rasée par le tremblement de terre du 29 février 1960. Les sinistrés du séisme ou leurs descendants considèrent l'enceinte comme un cimetière contenant les dépouilles de leurs parents et proches. Malgré la situation privilégiée du site, très peu a été fait pour le valoriser et exploiter ses atouts. Un projet de restauration et de réhabilitation du site est lancé dernièrement sous l'égide du ministère de l'Intérieur, le ministère de la Culture, la Wilaya de la Région Souss Massa, le Conseil régional et la Commune urbaine d'Agadir. L'initiative est également soutenue par le Fonds des Ambassadeurs pour la Préservation culturelle (Ambassadors Fund for Cultural Preservation-AFCP).

- La Casbah d'Inezgane (Dar Lgsimi)

La Casbah d'Inezgane est construite à la fin du XIXème. Sa création fut étroitement liée à la famille caïdale Lgsimi qui eut régné sur les tribus des alentours de l'embouchure de l'oued Souss et la terminaison ouest du Haut-Atlas occidental. L'édifice fondé sur une colline rocheuse surplombant l'oued souss, constitua la maison caïdale, il fut spolié par les autorités françaises après l'occupation d'Agadir et ses alentours qui l'eurent transformé en bureau des affaires administratives coloniales. Après l'indépendance, Dar le caïd Lgsimi continua à fonctionner comme siège de l'administration sous-régionale. Cette fonction fut confortée en 1982, suite à la création de la préfecture d'Inezgane-Ait Melloul. Après la construction du nouveau siège de la préfecture, l'édifice fut utilisé comme garnison des forces auxiliaires.

Dernièrement, l'ex-Dar du Caid Lgsimi fut dénommée la Casbah d'Inezgane et fut classée patrimoine national en vertu du Décret n° 16-3224 du 24 octobre 2016. BO n° 6521 du 28/11/2016 P. 7938).

Photo n°30 : La Casbah d'Inezgane



Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



3.2- Les ouvrages de l'architecture moderne de la reconstruction d'Agadir

Agadir a hérité les bâtiments qui ont résisté au tremblement de terre de 1960. Ces constructions revêtent un intérêt patrimonial particulier du fait d'une part de leur cachet architectural moderne de la période du protectorat, et d'autre part de leur symbolique comme étant des édifices qui ont pu défier le séisme. Parmi ces constructions l'on trouve l'ancienne banque du Maroc, l'immeuble SATAS, le lycée Ibn Tachfine, le cinéma Salam, le dôme du service des douanes, l'agence de l'ONE, le bâtiment de la délégation de la pêche... A souligner que chaque édifice présente une particularité constructive qui renvoie à la fois au mouvement culturel et architectural universel auquel il appartient.

La période de la reconstruction d'Agadir (1960-1971) a été marquée par la production d'une architecture et d'un urbanisme qui renvoient à un courant moderniste exogène et surtout ex-situ réfutant le recours à la référence historique au profit du recours à l'imagination et à la raison. Ainsi, l'urbanisme de la reconstruction d'Agadir et son architecture sont portés par une quête de non-conformisme, et la ville est été conçue à partir du système de zonage où chaque zone a eu sa logique interne. Il faut souligner également que la démarche architecturale adoptée a permis à chaque architecte de s'approprier le vocabulaire moderne tel qu'il le conçoit. La règle était l'élimination du décor, le développement d'un concept plastique (squelette structurel affiché, poutres apparentes...). Ainsi, les principales manifestations du style moderne de Le Corbusier à Agadir sont les ouvrages suivants : le mur de la mémoire, le palais de la ville, l'immeuble A et siège de la poste.

Photo n°31 : La baie d'Agadir et son nouveau visage urbanistique



Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Photo n°32 : Le mur de la mémoire



Photo n°33 : Le Palais de la municipalité



Photo n°34 : L'immeuble A



Photo n°35 : La poste

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



3.3- Les monuments et centres historiques ruraux

Dans l'Anti-Atlas et sa retombée sud du Draa moyen (province de Tata), il existe des témoins matériels présentant une architecture ancestrale : les Igoudars ou greniers collectifs, les medersas, les zawiya, les mosquées, les douars fortifiés et plusieurs ksours et Kasbahs.

-Les Igoudars (Greniers collectifs)

Les Igoudars (Agadir au singulier) sont de sortes de forteresses implantées en des lieux perchés difficilement accessibles. Ils servent pour stocker les récoltes et les biens des familles de tribus ou de clans, mais également comme refuges pour assurer la sécurité aux populations. C'est dans l'Anti-Atlas que se trouvent le plus grand nombre et les plus grands greniers collectifs de la région Souss-Massa. Chaque Agadir fut géré par une assemblée élue, nommée inflas, à qui revenait l'application du code coutumier établi sur une charte nommée luh. Les Igoudars étaient placés sous la garde d'un portier qui assurait la surveillance des allées et venues des usagers, propriétaires des locaux.

Du point de vue architectural, ces greniers présentent une allée médiane étroite, de chaque côté de laquelle sont alignées sur plusieurs étages des cases à grain de même forme et de même dimension. La toiture en terrasse est en terre battue. Souvent des dalles en saillies fixées à des hauteurs progressives dans les façades servent de marche-pieds pour accéder aux étages. Parfois des troncs d'arbres à encoches permettent d'atteindre les cases supérieures. Les dépendances varient en nombre et importance ; outre la loge du portier, il peut y avoir une ou deux pièces pour les gardes, un moulin, une forge, une écurie, une étable, une chambre de réunion des notables, une petite mosquée, une citerne au moins.

L'enceinte forme un enclos ou chemin de ronde. Elle est fortifiée par des tours de guet. Une seule entrée, en chicane ou fortifiée, permet de pénétrer à l'intérieur. L'Agadir est sacré à l'égal d'un tombeau de saint ou d'une mosquée.

Le plus ancien Agadir connu dans la région est celui d'Agarif qui date de la fin du XV^{ème} siècle. La recul de l'importance de l'institution que représente l'Agadir dans la vie tribale s'est produit suite à la désagrégation des structures de l'organisation tribale mise en œuvre par le protectorat au profit du pouvoir caïdal. Actuellement, le grenier collectif est devenu un une ressource patrimoniale de grande valeur qu'il importe de protéger et de revaloriser. Les Agadirs recensés se répartissent selon les provinces d la région comme suit : 60 à Taroudant ; 45 chez les Chtouka Ait Baha et enfin 52 dans la campagne de Tiznit. Plusieurs de greniers collectifs de la région font l'objet actuellement d'opérations de classement et de restauration.

Photo n°36 : Agadir d'Imchguiguiln Chez les Ikounka de Chtouka Ait Baha



Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



- Les architectures de montagne et des oasis : ksour et bourgs fortifiés

En plus des Casbahs (Tighermatine), les ksour ou bourgs communautaires fortifiés sont un mode d'habitat reconnu dans la région, notamment en montagnes et zones présahariennes. Les Ksour et Casbahs se trouvent singulièrement disséminées aujourd'hui le long des oueds, au milieu des oasis formant des îlots de vie sédentaire traditionnel axée sur l'agro-sylvo-pastoralisme et le commerce caravanier, et reflétant les formes traditionnelles d'adaptation des communautés tribales avec les conditions naturelles sévères du milieu présaharien.

Il s'agit d'un patrimoine bâti construit en terre ou en pierre qui traduit un savoir-faire millénaire et une adaptation en symbiose avec l'environnement naturel et la vie rurale locale. Les plus célèbres de ces ouvrages sont la Casbah de Tizourgane chez les Chtouka Ait Baha, La Casbah de Oujjane près de Tiznit. Concernant cette dernière, il s'agit d'un monument qui présente une haute muraille de forme rectangulaire et qui abrite à l'heure actuelle des établissements scolaires. Cette bâtisse date de l'époque de Moulay Ismail. La Casbah est relativement bien conservée, mais il semble que les soubassements se sont détériorés par les infiltrations des eaux d'irrigation des vergers des alentours.

Pour les ksour et kasbahs des oasis, sont édifiés selon une architecture et une organisation spatiale de type rurales amplement distinctes de celle des médinas. Il s'agit de constructions conçues selon des héritages en savoirs et savoir-faire traditionnels, conjugués aux influences issues des apports migratoires et échanges commerciaux ancestraux existant entre le Maroc et le reste d'Afrique.

En fait, ces établissements humains compacts, continus et entourés de murailles, édifiés à la lisière des terroirs agricoles par des tribus nomades sédentarisées, étaient à l'origine ouverts, et ne seraient entourés de remparts et protégés par de petites tours de surveillance qu'à partir du 12ème siècle, selon des récits historiques très anciens.

Bâties sur des sites défensifs et selon des styles architecturaux adaptés au cadre naturel local oasien, ces édifices de couleur ocre ou rouge, et aux murs hauts et épais de 50 à 80 cm, véritables ponts thermiques favorisant la fraîcheur pendant l'été et de la tiédeur lors de l'hiver, étaient en fait symbiosement intégrés et avaient un faible impact environnemental.

Les matériaux de construction et entretien de ces bâtisses par la suite, étaient exclusivement prélevés sur les sites. Le type de terre argileuse utilisée est très variable selon les oasis : l'adobe (brique d'argile séchée au soleil) ; le pisé, matière plus plastique (argile mélangée à des cailloux et de la paille) ; la brique cuite. Les fondations des murailles sont en pierre, en particulier dans les Kasbahs qui se caractérisent par des règles architecturales distinctes. Les toitures sont faites partout avec des poutres rondes espacées recouvertes de piquets, branches de palmiers ou roseaux serrés, ou de nattes en doum et de terre imperméable.

La morphologie du Ksar dénote le grand intérêt accordé à la sécurité de la communauté kasserie. L'espace se présente sous forme d'un tissu d'habitat groupé, protégé et introverti, disposant d'une seule entrée débouchant parfois sur le chemin de ronde et sur une trame dense de ruelles très étroites et couvertes par endroit par des Sabats, le long desquelles s'agencent des habitations hautes, et bien souvent orientées vers l'Est pour des raisons religieuses, mais aussi pour diminuer l'effet de l'exposition aux rayons solaires et avoir tout

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



au long de la journée une zone ombragée devant les résidences.

A l'entrée du Ksar, se localisent les équipements collectifs (mosquée, locaux d'artisans...), répondant à la fois aux besoins des habitants du Ksar et des usagers externes. Parfois le Ksar dispose d'une place commerciale intra-muros. L'importance de la surface de la zone collective dépend du pouvoir de la communauté et de l'espace qu'elle réserve aux biens communautaires. La porte d'entrée présente chez les groupes distingués un aspect monumental.

D'autre part, chaque Ksar dispose généralement d'un ou de plusieurs puits selon les contextes locaux, mais celui de la mosquée reste le puits collectif. Le Ksar renferme également une zone collective extra-muros, devant la porte d'entrée, réservée aux aires de battage, aux carrières de terre et aux cimetières. La zone résidentielle du Ksar était sociologiquement subdivisée en îlots distincts. Les segments inférieurs, dont les Harratines étaient cantonnés à l'intérieur du Ksar. Les Chorfas et M'rabtines, groupes constituant le sommet de la pyramide sociale, résidaient à l'inverse dans des maisons élevées tout près de l'entrée, dans la zone la plus protégée du Ksar. Le recours à l'élévation des constructions est dicté par l'exiguïté de la surface constructible et les besoins d'aération des maisons, d'autant plus que l'on y pratiquait l'élevage à l'étable.

Les maisons sont formées de deux à trois niveaux, La surface des planchers sont très variables selon les catégories sociales. Chaque maison disposait à l'origine d'un patio qui servait de puits de lumière pour l'aération et l'éclairage, en plus des murs communs avec les voisins.

Outre cela, les Kasbahs illustrent un autre visage de la diversité typologique de l'architecture bioclimatique oasienne. A l'inverse des Ksour, ces habitations notablistiques individuelles dont les

plus anciennes d'entre elles remontent au 17ème siècle, se caractérisent généralement par la souplesse de leur structure interne favorisant l'exercice de plusieurs fonctions. Leur localisation en hauteur leur procure une vue panoramique sur les cours d'eau et le contrôle de l'oasis et ses accès, et permet à leurs occupants un usage rationnel de l'espace : le premier niveau au sol est bien souvent réservé au bétail, il permet en plus de récupérer et recycler les ordures ménagères. Le dernier niveau, d'accès isolé, est destiné aux invités. Au milieu de la bâtisse existe un patio ouvert sur le ciel. La décoration extérieure des tours et du haut des murs est en adobe, briques de terre crue argileuse, ce qui permet d'exécuter des motifs en creux et en relief.

L'architecture et la morphologie des tissus des Ksour et des constituent des éléments fondamentaux de la personnalité et de l'identité territoriale des zones oasiennes, en dépit des transformations profondes survenues à cause de la déprise agraire, de l'urbanisation et la désaffectation pour l'habitat en terre, des retombées de l'émigration. Des efforts sont déployés pour la sauvegarde et la valorisation de ce patrimoine sont dans un mauvais état et risquent de disparaître.

Par ailleurs, les architectures des montagnes et des oasis de la RSM, (ksour et Casbahs se trouvent en majorité, aujourd'hui, sinon en ruine et totalement abandonnés, du moins dans un état de dégradation très prononcée, y compris ceux qui sont encore fonctionnels., et ce suite aux mutations profondes qui ont affectées le milieu montagnard et oasien (émigration, urbanisation...).

Dans la RSM certaines Casbahs et Ksour ont fait l'objet d'actions de réhabilitation et de préservation des ksour et Casbahs. Celles-ci ont été entreprises par le MATNUHPV en partenariat avec d'autres acteurs institutionnels

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



et privés, des ONG et associations notamment dans la province de Tata (Ksar Allougoun...) et dans celle de Chtouka Ait Baha (Tizourgane).

Cependant, en général le patrimoine architectural des montagnes et des oasis n'est pas mis en valeur, exception faite des sites précédemment cités, en plus de l'Agadir d'Imchguiguiln dans la province de Chtouka Ait Baha, et d'autres sites, sur la base parfois d'une initiative locale privée (zaouïa, médersas, local touristique...). Les raisons sont multiples.: absence de reconnaissance de ce patrimoine en tant que tel, étroitement liée à sa méconnaissance; absence d'inventaire exhaustif des sites architecturaux et patrimoniaux dans la RSM, exceptée la province de Tata où l'opération de l'inventaire a été réalisée sous l'égide de la direction du patrimoine. A ces raisons s'ajoutent : l'absence de moyens et de financement public dédié à la réhabilitation des tissus anciens de valeur patrimoniale dans les montagnes et oasis; les difficultés liées à la propriété foncière en rapport avec le foncier forestier, la multiplicité des héritiers propriétaires, les litiges entre ayants droit, les problème d'immatriculation, l'absence en matière d'aménagement et d'urbanisme de réglementation spécifique aux zones oasiennes ou de montagne.

Une autre justification: dans les montagnes et les oasis , comme pour l'ensemble du milieu rural au Maroc, la priorité en matière de développement et d'aménagement du territoire aux problématiques socio-économiques, d'organisation de l'espace et de maîtrise de la croissance spatiale des établissement humains (infrastructures de base (réseaux VRD), Scolarisation, transport, développement économique et soutien au monde rural...). Les questions de la culture et du patrimoine et leur intégration dans les stratégies touristiques et les politiques d'aménagement des montagnes et des oasis sont relégués à un second plan.

Photo n°37 : Ksar Allougoun (province de Tata)

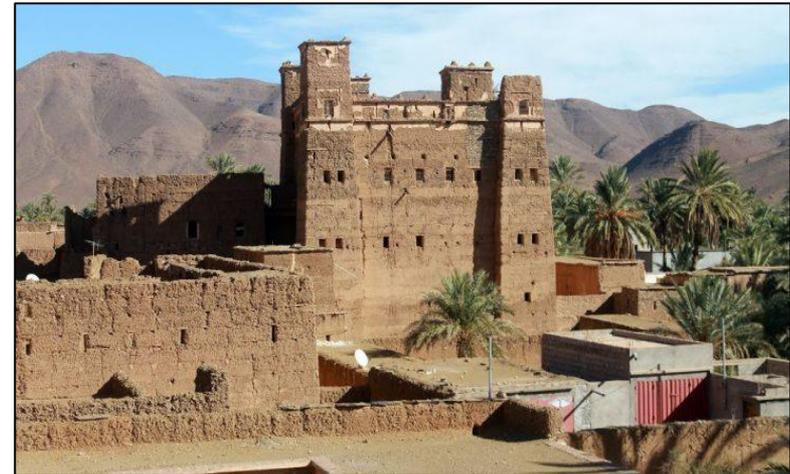


Photo n°38 : Casbah Tizourgane (province de Chtouka Ait Baha)



Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



- Les édifices religieux et soufi

Les monuments religieux et soufi en milieu rural de la région Souss-Massa renferment les mosquées, les medersas, les marabouts et les zawiya disséminées dans la campagne soussie. Édifiés généralement par les tribus, ces établissements de prière et d'enseignement ont joué un rôle très important dans la diffusion de la religion, et ont servi également pour faire cesser les conflits entre tribus et dans la mobilisation contre les envahisseurs. Au point de vue architectural et organisationnel, et excepté les marabouts qui sont en partie épargnés, plusieurs mosquées et madrasa ont subi des agrandissements et des restaurations - parfois même en béton.

Malgré cela, la RSM reste une région remarquable pour ses majestueux monuments religieux. Les provinces en comptent des dizaines : 61 medersas et 80 marabouts dans la province de Tiznit ; 50 médersas dans chacune des provinces de Taroudant et Chtouka Ait-Baha et 25 médersas dans la préfecture d'Agadir Ida Outanane.

Remarques :

Au terme de cette analyse du patrimoine matériel historique architectural trois points seront examinés : les enjeux et les contraintes de la conservation; l'état de dégradation du patrimoine régional; les limites des approches adoptées dans la restauration et la sauvegarde et la réhabilitation des architectures historique.

Pour le premier point, la première remarque porte sur les enjeux et les contraintes relatives à la conservation du patrimoine. A ce propos, la poussée de l'urbanisation a des effets parfois néfastes sur le patrimoine. Dans les médinas les extensions intra-muros, les rénovations, les destructions et rénovations, les transformations mettent en péril le patrimoine morphologique et architecturale du bâti ancien. En dehors des remparts, les nouvelles extensions se font aux dépens du patrimoine paysager et agro-culturel.

L'inadéquation des zonages des plans d'aménagement est une contrainte de la conservation du patrimoine dans la mesure où les dispositions des plans d'aménagement en matière de zonage ne favorisent pas de prendre en compte les spécificités des tissus anciens : la programmation de habitat économique ou mixte au sein des tissus urbains anciens met en danger le patrimoine urbain et porte atteinte à sa valeur historique.

D'autres contraintes existent : les conséquences du changement des modes d'habiter avec l'engouement des usagers pour la maison moderne ou l'appartement, et le patrimoine se trouvant dans des zones à risque, comme c'est le cas des mausolées et des zaouïas. Le cas de Zaouïa Sidi Ouagag à Aglou dans la province de Tiznit qui se situe dans une zone inondable est révélateur. Et enfin l'habitat menaçant ruine à l'intérieur des remparts et qui fait l'objet d'un programme de réhabilitation à l'échelle nationale.

A tout cela s'ajoutent les enjeux et contraintes relatifs à la gestion de la conservation du patrimoine dans ses dimensions institutionnelles, juridiques, réglementaires et financières et qui seront abordés dans le volets de l'économie et la gestion du patrimoine.

Par ailleurs, pour le deuxième et troisième points, ils seront abordés d'une façon générale vu l'absence d'un diagnostic approfondi des différentes constructions portant sur les indicateurs de leurs états de santé, leurs pathologies structurelles, en plus de ceux relatifs à l'ancienneté des bâtiments, à l'évolution de leurs fonctions et leurs usages dans le temps et leurs qualités architecturales et artistiques.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Ainsi, l'on souligne que sur la base des travaux antérieurs portant sur les médinas, les Ksours et Casbahs (Hnaka A. 2007), et des résultats des études techniques architecturales et d'urbanisme et d'aménagement réalisées et les rapports techniques relatifs au bâti produits dans la région par l'administration de tutelle, il ressort que la majorité des constructions historiques en milieu urbain et rural, exception faite de celles qui ont été l'objet d'actions de réhabilitation ou de restauration, se trouve dans un état de dégradation très variable selon les cas.

A la médina de Taroudant, le bâti très dégradé représenterait 50% contre 30% pour le dégradé et 20% pour le édifices en bon état. A Tiznit, la proportion de ces derniers pourrait s'élever à plus de 50%, en raison des efforts individuels déployés par les ménages pour l'entretien de l'habitat ancien, bien que comme à Taroudant, la densité de la population est très élevée, et la dégradation du réseau d'assainissement engendre la montée de l'eau usée et l'apparition de l'humidité sur les parties inférieures des façades. Pour les architectures des montagnes et des oasis (Igoudars, Casbahs, ksour, Zaouïas, Mausolées...), la situation est critique comme le confirment les études et rapports ayant porté sur ce patrimoine.

Les ksour et Kasbahs, éléments fondamentaux de la personnalité et de l'identité territoriale des zones oasiennes, se trouvent en majorité, aujourd'hui, sinon en ruine et totalement abandonnés, du moins dans un état de dégradation très prononcée, y compris ceux qui sont encore fonctionnels et occupés par des démunis, selon des données du CERKAS.

D'autre part, il importe de préciser que les opérations de restauration, de sauvegarde et de réhabilitation des constructions historiques et patrimoniales sont très limitées. Ce fait, il est difficile de parler d'approches (au pluriel). L'approche suivie continue à se

focaliser sur les dimensions technico-architecturales et artistiques, laissant de côté les autres dimensions relatives aux aspects historiques, socio-économico-culturels et fonctionnels.

3.4- Le patrimoine agro-culturel

Les paysages agro-culturels sont représentés par les Oasis, les terrasses en montagnes, le paysage d'arganier, le rucher collectif d'Inzekri...). Le patrimoine matériel et immatériel agro-culturel renferme aussi en plus de produits du terroir et les savoir-faire liés aux anciennes pratiques, coutumes et traditions relatives à l'utilisation et à l'exploitation de l'eau dans les oasis et les périmètres irrigués traditionnels des plaines et piémonts.

• Les produits du terroir

La richesse en biodiversité que révèle la multitude des écosystèmes écologiques du Souss-Massa et la diversité culturelle communiquée à travers les générations, ont fait de ce territoire aujourd'hui une région réputée par ses nombreux produits agricoles que la paysannerie locale a su conservé et développé dans ses terroirs séculaires.

Photo n°39 : Produits du terroir de la RSM



Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Conscients de ce potentiel, les décideurs de la région ont entrepris durant les dernières décennies la valorisation de son potentiel en matière de produits du terroir, et ce dans l'objectif de lutter contre la pauvreté rurale et stimuler l'économie sociale et solidaire régionale par l'ouverture des produits locaux du monde rural profond sur les marchés nationaux et internationaux. Le moyen le plus adéquat était la création de projets à même d'accroître les revenus des populations et de combattre les discriminations aux niveaux local et régional, à travers la création de postes d'emploi, et l'organisation des populations dans structures sociales et économiques de solidarité, de partenariat, de coopération et d'association, au sein des villages.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère de l'Agriculture qui a réservé aux produits de terroir une place de choix dans sa politique de développement agricole, le Plan Maroc Vert, lancé par sa Majesté le Roi à Meknès en Avril 2008.

Rappelons que depuis cette date, un plan de développement a été mis en œuvre ; il s'articule autour des principaux axes suivants : l'élaboration et la publication en Juin 2008 de la loi n°25-06 relatifs aux signes distinctifs d'origine et de qualité des denrées alimentaires et des produits agricoles et halieutiques ; le lancement, en 2010, d'études régionales pour l'identification des différents produits de terroir et l'analyse de leurs chaînes de valeurs, la caractérisation des terroirs et l'élaboration de plan de développement spécifiques ; le lancement d'une étude pour l'élaboration d'un plan de promotion et de commercialisation des produits de terroir sur le marché local et à l'exportation ;

celle-ci lancée en 2010 sera achevée en Avril 2011; la création de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA), sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, qui vient renforcer le dispositif existant (Dahir n°, 1-10-187 du 7 moharrem 1432 (13 décembre 2010) portant promulgation de la loi n° 06-10 du 18 Février 2010) ; la mise en œuvre en 2011, d'une première batterie de projets du pilier 2, en nombre de 14 pour le développement et l'amélioration de l'offre en produits de terroir ; le renforcement du programme d'appui et d'encadrement des producteurs ; la sensibilisation et l'assistance des producteurs pour la labellisation des produits.

Pour assurer la concrétisation de ce plan stratégique, des structures dédiées à l'encadrement, la supervision et le pilotage du développement du secteur ont été mise progressivement en place, en parallèle des services centraux créés (divisions des produits de terroir et de la labellisation. Ce dispositif sera renforcé par la mise en place d'une entité qui sera dédiée à la promotion et la commercialisation des produits de terroir au sein de l'Agence de Développement Agricole.

Dns ce cadre, plusieurs actions ont été entreprises au niveau de la RSM pour la valorisation des produits agro-écologiques importants comme l'arganier, les figues de Barbarie, le henné, les dattes, le safran, la rose, le miel, les dattes, la menthe... autant de productions qui traduisent la richesse du patrimoine agricole traditionnelle du Souss-Massa. Des fonds ont été alloués pour soutenir financièrement les coopératives constitués à l'occasion : le fonds d'investissement relevant du Crédit agricole du Maroc et destiné aux activités de conditionnement, à la promotion et la valorisation des produits du terroir ;

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



les subventions mises à la disposition de l'association régionale Agrotech, au bénéfice des porteurs de projet et qui concerne la production, la transformation et la commercialisation.

Par ailleurs, des actions de valorisation et de promotion des produits de terroir ont porté dernièrement sur la création des unités de collecte et de commercialisation sous le nom de maisons. En ce sens, la province de Taroudant se distingue aujourd'hui la construction des maisons suivantes : le Safran à Taliouine, l'Arganier à Tafingoult, l'Olivier Tinzart, l'amandier à Igherm, le Noyer à Ahl Tifnout, le Caroubier à Imoulas, l'Ail à Assaki, le Hené à Lamnizla, le Pams à Talkjount, le Miel à Argana, le Cactus à Imilmaiss, le Jujube à Assads, l'Armoise à Tigouga, la Maison de l'Alfa à Azrar au cercle de Taliouine (En cours de montage).

Dans le même ordre d'idée la RSM compte actuellement des centaines de coopératives spécialisées dans les produits de terroirs. Elle organise annuellement, à Agadir, le Salon national des produits de terroir (SANPT) où plus de cents participants de tous le Maroc, représentant des coopératives agricoles qui commercialisent des produits labellisés, viennent exposer leurs produits (Huile d'argan, safran, amandes, miel, cactus et dattes...).

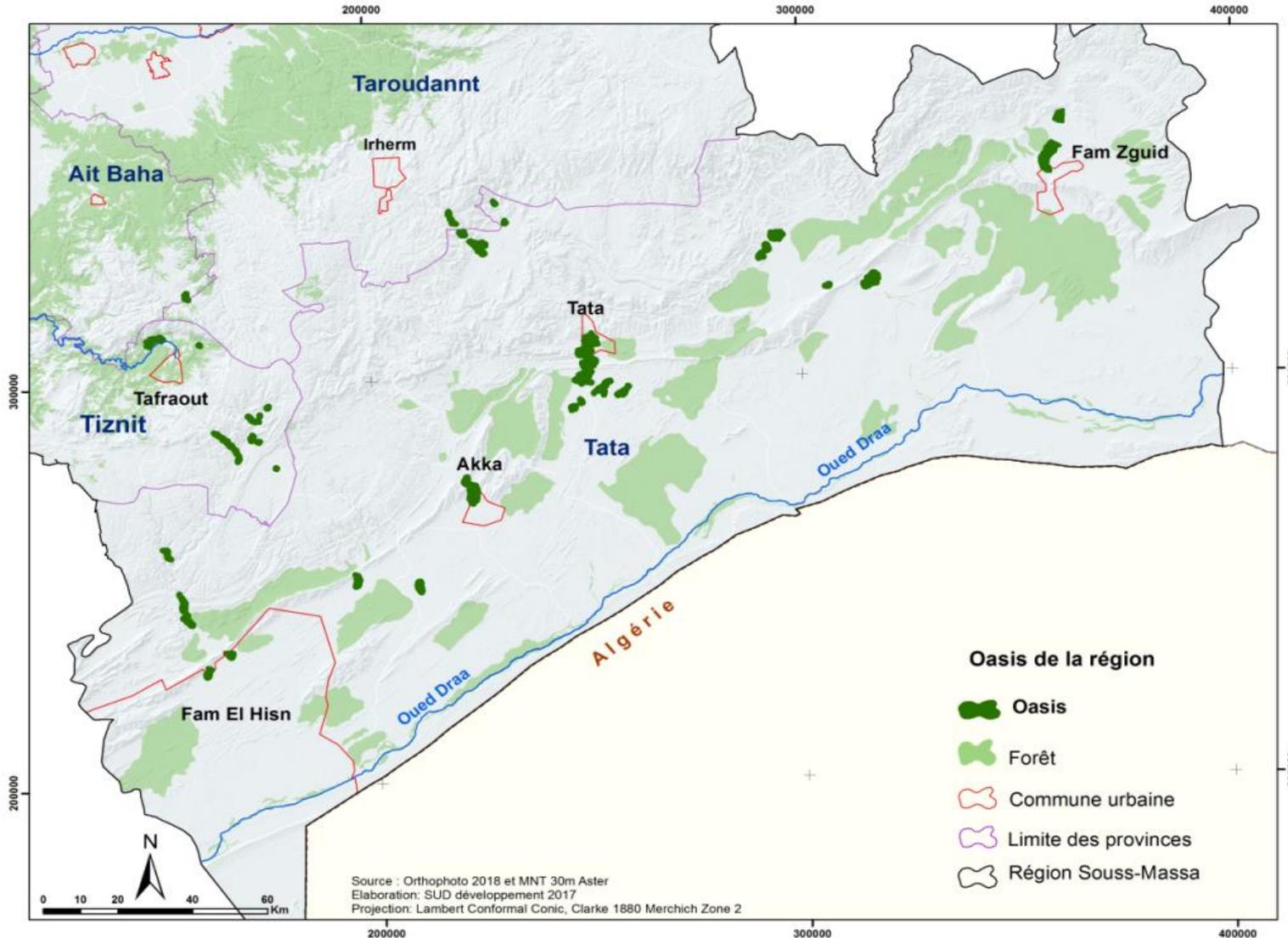
Tous les exposants bénéficient de l'Indication géographique protégée (IGP) et de l'Appellation d'origine protégée (AOP). Dans la RSM, plusieurs produits sont labellisés : l'huile d'argan (IGP) en 2009, porté par l'Association marocaine de l'Indication géographique de l'huile d'argan (AMIGHA) ; le safran de Taliouine, doté depuis avril 2010 d'une AOP ; les amandes cultivées à Tafraout (IGP amandes de Tafraout portée par le GIE Taddart Nelouz) ; les dattes Bouittob et le henné Ait Ouabelli de Tata. Le dernier produit labellisé est le miel de thym et d'euphorbe.

Ainsi, la question de la valorisation des produits de terroir a été assurée à l'amont par la production, elle est d'aval de la filière garantie par des actions d'encadrement telles que la formation, l'interprofession et la labellisation, vu que la priorité est accordée actuellement à la commercialisation et à la transformation pour promouvoir la valeur ajoutée.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Carte n°6 : Les Oasis de la RSM



Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



• Le rucher collectif d'Inzerki

Le Souss-Massa et plus particulièrement le plateau des Ida Outanane au Haut-Atlas, zone où prévaut toujours la pratique ancestrale de l'apiculture, abrite le site du plus grand rucher collectif traditionnel connu au Maroc : le Taddart d'Inzerki ou Taddart Ouguerram, un patrimoine matériel historique et paysager agro-culturel d'une grande valeur.

Ce rucher se trouve dans la commune d'Argana (80 km au nord d'Agadir). Il est construit en terre, en pierre et en bois, à un endroit minutieusement choisi il y a plus de quatre siècles au milieu d'une forêt (environ 1000m d'altitude) où la flore locale très riche en fleurs, arbres (palmier, l'acacia, l'arganier...), et plantes médicinales dont le thym, azur, lavande et autres herbes aromatiques.

Le rucher collectif Inzerki se distingue par une architecture unique en son genre, et qui témoigne d'une ingéniosité traditionnelle réelle ; le souci de la protection de l'écosystème naturel locale et de l'assurance de la durabilité de la pratique collective de l'apiculture, explique la continuité de ce rucher le long des siècles. Il renferme plus de 200 cases (15 à 20 ruches) réparties en plusieurs étages de même dimension, avec deux espaces libres, respectivement au-dessus et en dessous qui permettent l'écoulement de l'eau de pluie et l'aération. Au total, le rucher peut contenir jusqu'à 4000 ruches (cageots en roseaux de forme cylindrique). Sa gestion était soumise à une réglementation élaborée par la communauté locale des usagers.

En 1980, le rucher a fait l'objet d'une action de rénovation avec le soutien d'une association étrangère. En 1990 puis en 1996, le rucher a été partiellement endommagé suite à de fortes pluies. Les dégâts ont été réparés grâce à l'appui de l'Unesco. Toutefois, le site a été délaissé et remplacé par des ruches faciles à transporter le cas échéant.

Photo n°40 : Le rucher d'Inzerki (Commune d'Argana)



En 2006, de nouveau, le rucher a été réhabilité avec l'aide de l'USAID, dans le cadre du développement du tourisme rural. Certains observateurs estiment que le rucher restauré ne correspond pas à l'image d'origine. Les matériaux utilisés dans les réparations, comme l'eucalyptus, ne répondent pas aux normes de résistance qu'offre le thuya, bois, très utilisé auparavant.

Aujourd'hui, Inzerki est géré par une coopérative qui représente les quelques ménages qui exploitent toujours le rucher.

• Les systèmes traditionnels d'usage de l'eau

Dans la RSM, deux systèmes de mobilisation et d'exploitation de l'eau pour les besoins agricoles et domestiques hérités du passé continuent à exister : les pratiques de mobilisation et d'usage de l'eau dans les oasis et les périmètres irrigués traditionnels des plaines ; les matfias (notfias), réservage de collecte et de stockage des eaux de pluie.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Concernant le système d'irrigation, les agriculteurs à travers les siècles ont mis au point dans les oasis qu'au niveau des périmètres irrigués traditionnels longeant les oueds en montagne comme en plaine, des techniques et pratiques ingénieuses en matière de mobilisation et d'usage de l'eau, adaptées aux conditions locales d'aridité, de sécheresse et de rareté, mais également des formes d'organisation sociale en parfaite adéquation avec leur contexte sociologique et environnemental. En ce sens, ils ont élaboré un référentiel juridique pour régir la question de l'eau.

Ainsi, les ouvrages de mobilisation de l'eau, les travaux et techniques d'entretien des équipements d'irrigation, les systèmes de distribution et de répartition, les manières de mesure et de répartition des droits, le règlement des rivalités sont soumis à ce cadre juridique, un droit coutumier que la J'maâ, assemblée tribale a établi à travers le temps. L'ensemble de l'affiliation paysanne se soumet et se plie donc aux valeurs, conduites et pratiques définies dans le cadre de ce droit. Les savoirs et savoir-faire, les techniques et pratiques, les coutumes et traditions relatives à l'utilisation et à l'exploitation de l'eau, constituent un élément majeur du patrimoine culturel et technique hydraulique de la région.

Les systèmes d'irrigation, les séguias (canaux) desservant les champs par simple gravité, sont alimentés soit à partir des sources, soit à partir des ouvrages de dérivation aménagés le long des oueds. Le tracé des séguias suit l'inclinaison de la topographie. Bien souvent chaque groupe social a en principe son propre réseau de séguias qui assure l'acheminement de ses parts d'eau vers ses vergers. Afin de maintenir cette appropriation privée de l'eau, il n'est pas rare de trouver de petits ponts qui permettent à deux tronçons du réseau de se croiser, sans mélanger leurs eaux.

Traditionnellement, les séguias, les bassins et les petits barrages de répartition des eaux sont réalisés en terre. Durant la période du protectorat, les barrages de dérivation des eaux des oueds et les séguias ont été bétonnés au niveau des périmètres irrigués traditionnels de la plaine du Souss, à titre d'exemple.

Plusieurs déterminants organisent le partage de l'eau d'irrigation : les règles coutumières fixant les modes de gestion de l'eau, les connaissances pratiques concernant le fonctionnement du réseau, les informations permettant de mettre en œuvre les règles coutumières (liste des ayants droit, droit d'eau détenu, calendrier des tours d'eau, etc).

Les savoirs, les techniques et les pratiques de gestion de l'eau qui reposent sur ces éléments sont inscrits dans un temps long. Leurs mises en pratique témoignent des capacités des paysans à répartir au mieux une ressource hydrique rare, en assurant une production agricole suffisante. Leurs adaptations aux mutations de la société paysanne et parfois aux changements apportés au réseau hydraulique, montrent leur résilience et la pertinence de ces pratiques sociales et culturelles ancestrales.

Cependant, ces pratiques traditionnelles de l'usage de l'eau à des fins agricoles et domestiques sont en recul face aux changements profonds survenus, et provoqués par la pression démographique, l'émigration, la déprise du travail agricole, l'urbanisation, le recours à la pluriactivité (artisanat, commerce, tourisme,...) et la généralisation du salariat et du mode de vie urbain, autant de facteurs qui ont négativement impacté la valeur du travail collectif et de l'esprit de solidarité, et entraîné un certain reflux des savoirs et savoir-faire traditionnels.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Par ailleurs, pour les matfias (notfias), il s'agit d'une pratique ancestrale très répandue dans les montagnes, qui consiste en la collecte et le stockage de l'eau de pluie dans la matfia collective ou individuelle, réservoir sous-terrain destiné aux usages domestiques, à l'abreuvement du bétail. Cette pratique est toujours vivace. Pendant les années sèches, la matfia est remplie à l'aide de camions citernes.

3.5- Les souqs ruraux

Des centaines de marchés ou souqs ruraux fonctionnent chaque semaine dans la région Souss-Massa, Au-delà de leur aspect commercial, ces souqs constituent des lieux de rencontre, de contact social, d'encadrement administratif, d'activité politique, de vulgarisation agricole, de diffusion des innovations, d'échange et de loisirs. Ils représentent aujourd'hui un patrimoine matériel et immatériel riche de valeurs.

3.6- Le Patrimoine culturel matériel mobilier

Une autre catégorie du patrimoine matériel a été héritée dans le Souss-Massa: le patrimoine culturel mobilier. La majeure partie de ce patrimoine est encore enfouie dans le sous-sol régional ou contenue dans des bibliothèques familiales et musées privés. Cet héritage se constitue d'objets et de documents divers : manuscrits, monnaies, armes, gravures, sculptures, pots, costumes et babouches, tapis, instruments de musique, bijoux et parures, outillage agricole, ...etc.).



Photo n°43 : Babouches (Anti-Atlas)



Photo n°41 : Souq rural dans l'Anti-Atlas



Photo n°42 : Atelier domestique de Tissage à Tiznit

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



3.3- L'art culinaire et les métiers artisanaux

L'art culinaire soussi est un autre indicateur de l'identité régionale. On y trouve des plats traditionnels typiques : Abaddaz ou le couscous à base de maïs et de poisson, Tagula, un plat à base de maïs, Berkoukes, un plat local fait de couscous à base de farine d'orge enroulé (Aftal) avec un jus d'amandes et d'huile d'argan (Amlou), et les différents types de tagine très épissés. Chez certaines communautés montagnardes de la région le pain est préparé avec plusieurs ingrédients dont les œufs et les amandes. Il existe également le plat d'Azenbou fait de primeurs de céréales (blé ou orge).

Quant aux métiers artisanaux sont un autre aspect de la singularité régionale, en effet, l'artisanat local se caractérise par la diversité de ses métiers et ses produits : la tannerie, la natterie, la poterie, la bijouterie, les babouches, les vêtements traditionnels, les tapis, les nattes... Tiznit, Tafraout, Lakhsas, Anezi, Tahla, Affla ouzur, Massa, Ait-Baha, Taroudant sont les bastions des métiers artisanaux dans la région.



Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



4- Le patrimoine culturel immatériel

Le patrimoine culturel immatériel englobe les pratiques, les représentations, les expressions, les savoirs et savoir-faire, ainsi que les instruments, les outillages, les objets, les artefacts et les espaces culturels qui leur sont associés, que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus admettent comme faisant partie de leur patrimoine culturel.

Dans la région Souss-Massa, le patrimoine immatériel renferme tous les éléments qui qui appartiennent à la culture régionale et qui sous-tendent les valeurs communes, la mémoire identitaire collective, les règles éthiques, les comportements, les façons de faire, de dire, d'être et de penser, de réitérer des faits historiques ou de se fixer des règles morales ou éthiques.

Ainsi, le patrimoine culturel immatériel est-il un domaine très large qui englobe la langue, la littérature orale, les légendes, les proverbes, la poésie, les chansons, les arts du spectacle, les pratiques sociales et événements festifs, les savoir et savoir-faire dans le domaine des métiers artisanaux, des arts culinaires. Il contient également les techniques agricoles traditionnelles, les pratiques de la médecine traditionnelle, les arts de paraître (habillement), les comportements et les attitudes relatives à la façon de concevoir le monde et l'univers, les loisirs et enfin les connaissances scientifiques et les différentes expressions artistiques (théâtre, films, ...etc).

4.1- Les équipements culturels

4.1.1- Les lieux de culture

La RSM renferme plus de 180 lieux de culture (centres culturels, maisons des jeunes, maisons de quartiers, salles polyvalentes, salles de cinéma, salle d'exposition). Il s'agit d'établissements publics ou privés institutions qui proposent une programmation

Tableau n°1 : Les structures culturelles dans la RSM

Type	Agadir Ida Outanane	Chtouka Ait Baha	Inezgane Ait Melloul	Taroudant	Tata	Tiznit	Total
Centre culturel /Salle polyvalent	8		4	7	4	6	29
Maison de quartier	5	4	6	8			23
Maison des jeunes	3	5	5	8	7	3	31
Salle de cinéma	3		1	3		1	8
Conservatoire	1		1			1	3
Foyer féminin	3	1	2	8	2	5	21
Bibliothèque, médiathèque, poi	15	5	9	19	10	15	73
Total	38	15	28	53	23	31	188
Nb habitants/EC	15805	24740	19326	15827	9016	3801	14239
Superficie (Km2) / EC	60,4	234,9	10,5	311,3	1127,2	166,9	285,7

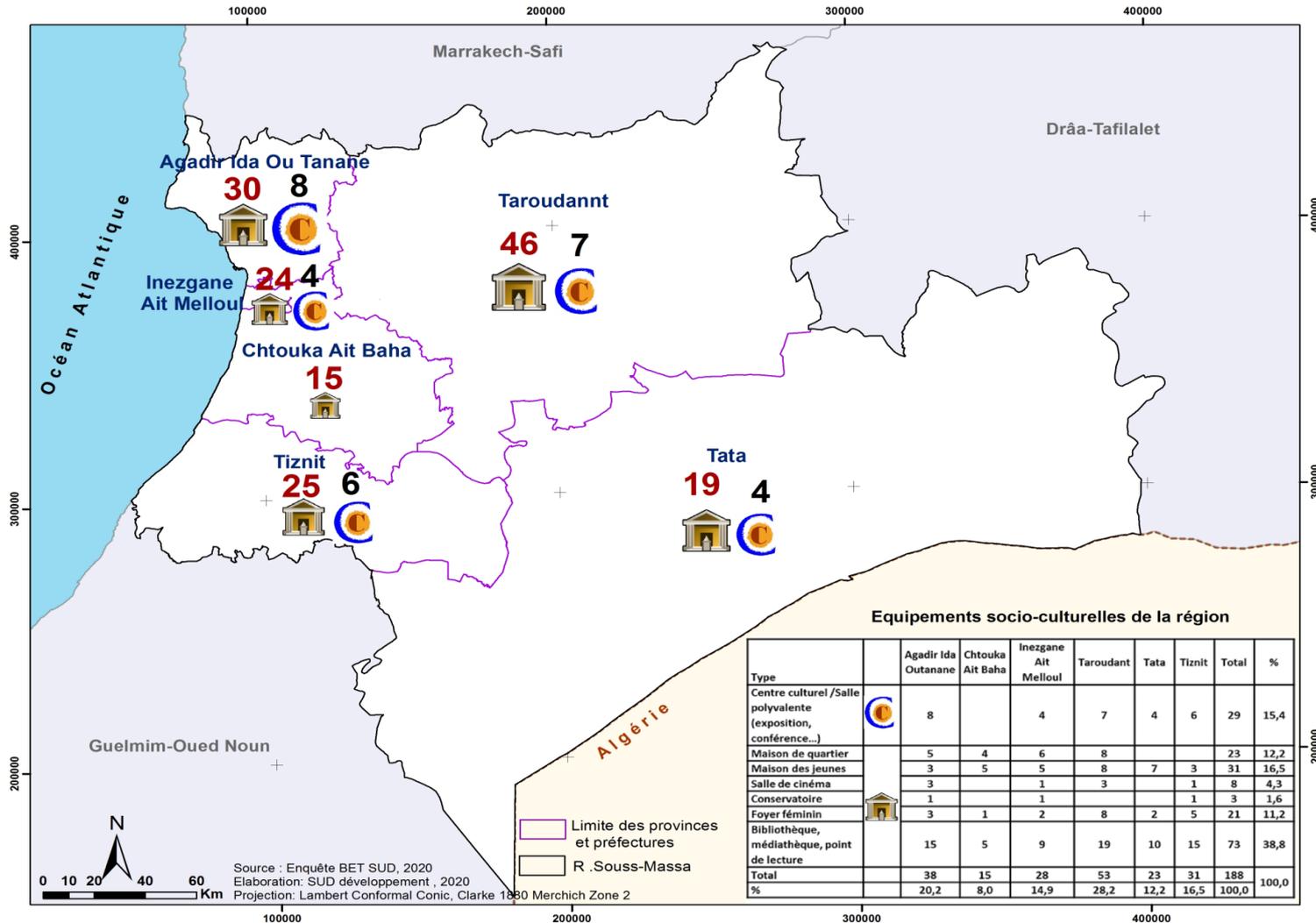
Source : BET Sud. 2020.

de spectacles, d'expositions, de conférences, et de l'animation culturelles. Ces équipements se répartissent inégalement selon les préfectures et provinces comme l'indique le tableau ci-dessus. La province de Taroudant détient 27,7% du total (la ville d'Agadir) détient près de 20,2% du total, suivi de la préfecture d'Agadir Ida Outanane (20,2%) et Tiznit (16,5%) et Inezgane Ait Melloul (14,9%). Pour le reste des provinces les proportions enregistrés varient entre 12,2% à Tata et 8,5% à Chtouka Ait Baha. Au niveau des villes et centres, c'est Agadir qui est la mieux dotée en lieux de culture tous types confondus (27,4%), suivie de Taroudant (13,2%), Tiznit (8,7%). Pour le reste des localités, les pourcentages enregistrés vont de 4,7% à Biougra, 3,7% à Inezgane et Dcheira Al Jhadia, à près de 1% pour chacun des centres restants. Concernant les types d'équipements, ce sont les bibliothèques et points de lecture qui priment (38,8%), suivis des maisons des jeunes (16,5), puis des centres culturels (15,4%), des maisons des quartiers et des foyers féminins, respectivement 12,2% et 11,2%. Les ratios obtenus, comme il ressort du tableau, montrent une desserte en lieux de culture très inégale

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Carte n°7 : Équipements socio- culturels de la RSM.



Source : BET SUD

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



par préfectures et provinces. Les nombres d'habitants par équipement le plus élevé sont enregistrés successivement dans les territoires de Chtouka Ait Baha et Inezgane Ait Melloul. Les ratios de la préfecture d'Agadir Ida Outanane et de Taroudant sont proches du ratio régional et expriment une desserte qui laisse encore à désirer. Par contre, dans les provinces de Tata et de Tiznit le ratios obtenus dénotent une desserte relativement élevée en lieux de culture. Les ratios des équipements obtenus par rapport à la superficie montre la primauté d'Inezgane Ait Melloul et d'Agadir Ida Outanane à l'échelle régionale, suivies de Tiznit, Chtouka Ait Baha et Taroudant, et contre Tata qui vient au dernier rang.

Deux lieux théâtrales existent à Agadir : le théâtre du plein air, et le théâtre de verdure de l'IFA. A cela s'ajoutent les espaces polyvalents et les petites salles des complexes culturels qui sont souvent utilisés pour jouer des pièces théâtrales bien qu'ils ne soient pas toujours conçus pour cela. Tous les centres urbains sont équipées de maisons des jeunes. Pour les salles de cinéma, elles représentent 7,4% du total, mais à l'exception de la salle de Rialto à Agadir qui abrite annuellement le festival du cinéma et des migrations, les autres des salles sont fermées. Par ailleurs, les maisons de quartier, conçues pour être des foyers de la culture, se trouvent dans toutes les villes de la région. A Ouled Teima et à Biougra et dans d'autres localités, les centres sociaux (foyers féminins, maisons des filles), jouent également par occasion le rôle de lieux de lecture et de révision lors des préparations des examens scolaires. Il s'agit, en effet, d'un projet culturel national lancé il y a trentaine d'années et dont l'objectif majeur est de démocratiser la culture et de la faire progresser dans les quartiers les plus excentrés des villes. La maison de quartier est comme une caisse de résonance de la vie intellectuelle et spirituelle de la société, le lieu d'expression de ses problèmes et difficultés, comme de ses élans de création et de dépassement. Elle permet la formation d'une opinion

publique, du sens critique, du jugement et du goût esthétique et, en fin de compte, de l'autonomie de pensée et de liberté de création. Afin de réaliser ces nobles missions, les maisons de quartier, ouvertes à tous publics, sont équipées d'espaces polyvalents (bibliothèque, salle de spectacle, salle de projection, salle d'exposition...etc.) où sont organisés les différentes manifestations culturelles ainsi que les ateliers d'initiation et d'apprentissage (musique, danse, théâtre, arts plastiques...).

Dans la ville d'Agadir, par exemple, les responsables estiment que la fréquentation de ces événements culturels des maisons de quartier par les habitants de la ville est bonne, et cela grâce à une promotion adaptée et non négligeable. Cependant, il n'existe pas, dans le service culturel, un système d'archivage et d'évaluation d'événements qui pourrait permettre aux maisons de quartier de recueillir des informations quantitatives et qualitatives afin d'améliorer leurs prochains événements. De plus, ces maisons n'établissent pas un programme annuel ou au moins semestriel ou trimestriel, elles attendent la fin d'un événement pour prévoir le prochain ce qui nous paraît loin d'une stratégie bien travaillée.

Les maisons de quartier, comme les autres espaces culturels publics de la région, peinent à produire un effet de relance sur le paysage culturel de la RSM, car elles ne s'inscrivent pas dans un projet urbain intégrant à priori des problématiques multidimensionnelles dont le lien commun serait le développement de la ville. S'il est difficile de mesurer l'impact concret des maisons de quartier sur le rayonnement de la ville, il ne faut pas, tout de même, nier le rôle important qu'elles jouent dans la décentralisation des espaces socioculturels et dans l'amélioration du cadre de vie de la population. Cependant, il faut admettre que leur activité culturelle est loin d'intéresser et d'attirer un public extérieur.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



4.1.2- Les bibliothèques

Les efforts du Ministère de la Culture et des Communes pour l'ouverture et le montage de bibliothèques est remarquable au niveau régional : 73 bibliothèques et point de lecture au total en 2020. Cependant ces bibliothèques souffrent encore d'un manque de fréquentation. L'accompagnement en termes d'animation autour de la lecture n'est pas totalement absent (prix et concours sont organisés dans certains établissements scolaires). Faut-il démultiplier ces actions? En créer d'autres pour rendre la lecture plus attractive? La majorité des bibliothèques maquent de livres, de périodiques, de DVD, d'ordinateurs, d'un réseau wifi. Normalement, chaque bibliothèque doit être équipée, alimentée chaque année et surtout proposer à ses lecteurs un nombre toujours croissant de documents sous format numérique: e-journals, e-books et bases de données.

Tableau n°2 : Bibliothèques , médiathèques et points de lecture selon les provinces

Préfecture / Province	Total	%
Taroudant	19	26,0
Agadir Ida Outanane	15	20,5
Tiznit	15	20,5
Tata	10	13,7
Inezgane Ait Melloul	9	12,3
Chtouka Ait Baha	5	6,8
Total général	73	100,0

Source : BET, SUD 2020.

La médiathèque doit aussi disposer de postes TV et de lecteurs DVD destinés à la visualisation de documents multimédias. Il ne s'agit pas de construire uniquement « un point de lecture », il faut avoir un programme culturel à court, à moyen et à long terme.

A Agadir, par exemple, seul l'institut Français d'Agadir possède une médiatique digne de ce nom : médiathèque adulte et médiathèque jeunesse avec des prêts de livres, de magazines, de CD-ROM et de

DVD. Ces deux espaces dédiés à la culture par la lecture et les multimédias sont aussi ouverts au public de la ville à des tarifs d'inscription réduits surtout pour les étudiants qui sont au centre de l'action de l'institut. Les rénovations organisationnelles et structurelles effectuées à l'Institut Français ont donné de bons résultats.

D'une part, l'IFA est de plus en plus actif sur la scène culturelle d'Agadir et d'autre part la fréquentation de ses activités de la part du public a augmenté par rapport aux années précédentes. Néanmoins, la mutualisation des projets culturels au niveau national signifie aussi un programme imposé. Alors comment l'IFA pourrait-il vraiment développer sa politique d'ouverture sur les artistes et les couleurs locaux ?

4.1.3- Les Musées

- Le Musée Amazigh

A Agadir, il n'existe qu'un seul musée ethnographique créé en 2000, il s'agit du Musée Municipal du Patrimoine Amazigh d'Agadir qui est placé sous la tutelle de la Municipalité de la ville. Le musée expose une riche collection de bijoux en argent et d'objets de la vie quotidienne de la région de Souss-Massa et il se donne comme mission de mettre en valeur et de préserver la culture régionale. Le musée se compose d'un rez-de-chaussée comprenant une grande vitrine, présentant des ustensiles de la cuisine faits en cuir et en bois, et de trois autres salles. La première est consacrée aux expositions temporaires, la deuxième aux livres et aux documents sur le patrimoine amazigh et la troisième à la présentation des différents éléments de la parure de la femme amazighe (frontaux, bagues, fibules, ceintures, bracelets, chevilles, boucles d'oreilles...).

Le musée met, à la disposition de ses visiteurs, une bibliothèque de

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



100 documents historiques et ouvrages. La culture comme outil de réaménagement touristique urbain « Cas de la ville d'Agadir » sur le patrimoine marocain en général et sur celui de la région de Souss Massa en particulier. Outre le rez-de-chaussée, le musée se compose d'un espace sous-sol qui comprend plusieurs vitrines présentant des séries de bijoux spécifiques à quelques villes et villages de la région de Souss (Tafraout, Ighrem, Massa).

Le sous-sol contient aussi deux salles, une est appelée « salle de trésors » car nous y trouvons les pièces les plus intéressantes et les plus originales de la collection et l'autre est consacrée aux talismans qui sont très importants dans la société amazighe en raison de leur capacité protectrice. Par ailleurs, le musée expose, dans ses deux espaces, des tapis, des portes, des poteries servant à la conservation des aliments et des ustensiles utilisés pour extraire l'huile d'Argan.

Récemment, la Commune Urbaine d'Agadir a signé une convention de partenariat avec un organisme muséal aux Iles Canaris suite à laquelle le musée a reçu un modèle de 16 pièces préhispaniques canariennes relatives au patrimoine amazigh des Iles Canaris. Cette donation a enrichi davantage la collection du musée.

Cependant le musée demeure peu fréquenté et ce malgré un nombre important d'organismes qui le font connaître auprès des habitants et des visiteurs de la ville (les institutions scolaires, la Municipalité, la Commune Urbaine, La Direction Régionale de la Culture, Le Conseil Régional du Tourisme, les agences de voyage, les hôtels...etc.). Or, la stratégie de communication propre au musée s'avère plutôt inefficace.

La direction du musée estime que les manifestations de celui-ci passent à côté de leur public potentiel à cause d'une promotion non remarquable. Le service de communication au musée ne dispose pas d'un budget qui permet de grandes possibilités d'action en termes de promotion des événements. Il est vrai que quelques supports de

communication sont utilisés (page Facebook, médias électroniques, presse écrite, affiches, brochures...etc.), mais le musée n'arrive toujours pas à attirer un nombre important de visiteurs.

Le musée reçoit régulièrement, depuis quelques années, des écoliers en visites organisées par les institutions scolaires. Celles-ci, conscientes de l'importance de l'éducation culturelle, s'attachent à ce que les petits écoliers développent une sensibilité à l'art et un intérêt au patrimoine. Or, la direction du musée confirme que cette pratique concerne uniquement les écoles privées de la ville. Les écoles publiques n'ayant pas les moyens (transports, assurance) de faire venir leurs élèves au musée.

Ces constats nous amènent à penser que les services de la ville qui ont la charge du musée ne font pas grand-chose face à la faible fréquentation.

Il est vrai que la Municipalité ne peut pas atteindre seule des résultats optimaux. Mais, il reste, quand même, difficile de parler d'une véritable politique en matière de promotion du musée d'Agadir.

Dans plusieurs villes, le rapport entre tourisme et fréquentation des musées est désormais évident. Les acteurs publics déploient beaucoup d'efforts pour que les équipements muséaux soient des leviers de repositionnement culturel et touristique de la ville. Le musée prend alors une place privilégiée dans le projet urbain et devient une figure emblématique du territoire.

S'il est difficile de comparer le Musée du Patrimoine Amazigh à ces homologues à l'échelle internationale, l'on peut au moins soutenir qu'il a tout pour plaire. C'est un musée très intéressant qui mérite d'être l'objet d'une véritable politique de promotion.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



A travers sa riche collection, l'établissement affirme l'identité locale et régionale. Il est aussi ouvert sur l'art contemporain grâce aux événements culturels qu'il organise notamment les expositions internationales. Pour tout dire, le Musée d'Agadir ne manque pas d'attrait. Il a plutôt besoin d'une stratégie de mise en marché afin de conquérir et de fidéliser un large public (marocains et étrangers).

Du côté de l'offre, les musées de la RSM sont dans un «paradoxe de la valeur» puisqu'ils gèrent un patrimoine de grande valeur avec, souvent, un faible budget. Certains musées ne sont pas connus car ils sont privés. L'offre muséale est statique (ce qui n'encourage pas à des visites régulières de la part du public national).

• Le musée Universitaire de météorite

Le **musée universitaire de météorites** est un musée de météorites marocain installé aujourd'hui au cœur du complexe universitaire Ibn Zohr d'Agadir, Maroc. Le musée, affilié à l'Université Ibn Zohr, a été inauguré, vendredi 12 février 2016. Le Musée universitaire des météorites est le premier du genre au Maroc, mais aussi en Afrique et dans le monde arabe. Au fil des ans, il a acquis une grande notoriété, devenant ainsi une référence dans son domaine.

La gestion de ce musée a été confiée au Laboratoire de Pétrologie, Métallurgie et Météorites et au Club d'Astronomie Ibn Zohr.

Cet édifice est un lieu d'exposition permanent d'échantillons de météorites marocaines et étrangères, spécialement une vitrine de rares météorites de Lune et de Mars avec un échantillon de Tissint, la météorite martienne tombée le 18 juillet 2011 dans la région de Tata (Maroc). Une deuxième vitrine expose une belle collection de tectites, et du verre libyque, dont une superbe tranche de moldavite. Elle expose également un échantillon de la météorite de Tcheliabinsk, désignée par l'Union Astronomique Internationale comme superbolide de Tcheliabinsk (Russie) provoquant une déflagration d'une force de

300 et 500 kilotonnes, selon les estimations de la NASA et qui a blessé en 2013 plus de 15 000 personnes, ainsi que d'autres météorites authentiques: des fragments de l'astéroïde Vesta roches de 4,5 milliards d'années, les sidérites et les brèches d'impact d'Agoudale prescrit par la communauté scientifique internationale comme le premier grand cratère d'impact au Maroc.

4.1.4 - Les conservatoires de musique

• Le conservatoire municipal de musique d'Agadir

Ce conservatoire a été créé en 1972 dans le cadre du partenariat du Ministère de la Culture avec les Collectivités Locales. L'établissement offre à ses élèves, petits et grands, des cours très diversifiés : flûte, hautbois, clarinette, saxophone, cor, trompette, basson, trombone, tuba, percussions, violon, alto, violoncelle, contrebasse, piano, guitare, chant classique, oud, chant arabe, musique arabe, musique andalouse, formation musicale(solfège, histoire de la musique), harmonie, danse classique, orchestre de musique traditionnelle, orchestre de musique classique, orchestre de musique de chambre, orchestre de musique arabe. Cette diversité a pour objectif de faire découvrir la richesse musicale aux apprentis passionnés de la musique.

Le conservatoire d'Agadir vient d'être réhabilité il y a quelques années (en août 2014). Les salles de répétitions, les boxes, les coulisses, la salle des spectacles, la régie et l'administration sont rénovés et un étage est, désormais, réservé aux activités artistiques et culturelles : danse, peinture, arts plastiques, sculpture. Par ailleurs de nouvelles salles de cours individuels et collectifs sont créées après l'agrandissement du conservatoire suite à un déplacement de certains services qui occupaient les lieux. Ces nouvelles salles sont équipées en matériel technique de qualité (insonorisation, casiers pour instruments à l'abri de l'humidité). Les espaces qui entourent l'établissement (espaces verts, allées piétonnes, la clôture, la façade, les parkings, l'éclairage public...etc.) sont aussi aménagés. De plus, la coupole de la salle de spectacle en plein air mitoyenne au conservatoire a bénéficié

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



de cette réhabilitation. Or, l'apport phare du projet de la rénovation du conservatoire d'Agadir reste une salle de concert moderne dotée de coulisses et d'une scène pour les répétitions. La salle est aussi destinée à l'organisation de spectacles ouverts au grand public de la ville.

- Le conservatoire municipal de Dcheira Al Jihadia

Ce conservatoire a été créé à Dar Al Hay Irrahalan en 2014 par la municipalité de Dcheira Al Jihadia en partenariat avec l'association Riad Souss. Il propose ses services tout au long de la semaine dans le but de former et de préparer des musiciens de tous âges, où le langage musical est appris et l'instrument est joué, violon, oud et autres. L'institut est équipé de divers instruments de musique modernes et d'une équipe éducative distinguée.

- Le conservatoire municipal Haj Belaid (Tiznit)

La création de l'Institut de musique Hajj Belaid à Tiznit remonte à 2002 dans une tentative sérieuse de la commune urbaine en partenariat avec la délégation du ministère de la Culture pour préserver et faire progresser le patrimoine musical et culturel amazigh et enseigner les théories et les notes musicales avec une ouverture sur la musique arabe et internationale.

4.2- Les produits immatériels, formes et activités culturelles

Parmi les formes du patrimoine immatériel caractérisantes de l'identité territoriale régionale du Souss-Massa, on trouve la musique, les moussems annuelles, les métiers artisanaux, les arts traditionnels dont l'art culinaire.

4.2.1- La musique

Dans le Souss-Massa, on compte 160 styles folkloriques différents. La musique Amazigh se veut protectrice de la culture par ses chants et ses poèmes. La plupart des histoires se retransmettent de générations en générations par la parole et non les écrits.

Dans les groupes folklores, les musiciens sont toujours vêtus de vêtements traditionnels et la danse accompagne également bien souvent les chants. Les instruments typiques sont le Bendir, le Tallont (petit bendir), Talaawat (flûte oblique), Nakos (la cloche), le Lothar, Tasswissit (petit lothar) et le Rabâb (la vielle).

Trois groupes berbères mythiques du Maroc des années 70 ont développé ces concepts de base. Ils apporteront un panel d'instruments plus large comme le banjo, les Qraqeb, le Guembri. Le premier, Laqdam (ce mot englobe tout ce que l'hospitalité a de sens profond) est d'Inezgane. Leurs chants étaient en arabe et les musiciens, très actifs, confectionnaient leurs propres instruments.

Le local « Jazzawiya » a été ouvert il y a 35 ans par le propriétaire des lieux. "Le projet "Jazzawiya" a pour but de créer une plateforme où se rencontrent les artistes et les professionnels du métier, toutes les nationalités confondues autour des créations artistiques basées sur la mixité des cultures, métissage d'art contemporain et d'art traditionnel pour aider à promouvoir l'art et la culture au-delà des frontières (folklore berbère, gnaoua, fusion, rock, house, électro, hip-hop...). La «Jazzawiya» a permis l'émergence de nouveaux artistes dans la région, dont certains sont des stars internationales.

Les instruments utilisés sont :

-Le Bendir : Instrument de base de la musique berbère mais connu dans tout le Maghreb, les arabophones le nomment Bendir. En langue amazigh, plusieurs vocables sont utilisés suivant les régions. Ici il est appelé **taguenza**. Les berbères l'appellent aussi **alloun** ou encore **adjoun** (Rif), mot signifiant le tamis en tamazight, à cause de sa forme rappelant l'instrument de cuisine.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



D'un diamètre moyen de 40 cm, le Bendir a une profondeur de 15 cm. Le cadre est formé d'un cerclage de bois de micocoulier. Une peau de chèvre recouvre tout le cadre, mais les plus récents sont en plastique.

Un timbre de cordes en boyau est fixé le long de cette peau, qui lui donnera un son bourdonnant et augmentera les basses généreuses. Le Tallont, très utilisé dans la musique folklore à la même forme en plus petit, mais sans cordes ce qui lui donne un son plus aigu. Les Bendirs sont souvent très colorés mais peuvent être parfois très simples.

Le Guembri : est un instrument de musique à cordes pincées apporté en Afrique du nord par les Gnaouas, esclaves venant de Guinée. Il est aussi joué par les Touaregs et les Berbères. La table de résonance est faite avec la peau du cou du dromadaire tendue. C'est ce qui donne l'originalité à cet instrument, qui sous l'impulsion des doigts du musicien est aussi percussion. Il est composé d'un manche rond de bois qui s'enfonce dans une caisse de résonance en hêtre, acajou ou noisetier. Les trois cordes originellement en boyaux ont été progressivement remplacées par du fil à pêche en nylon. Accompagné de qraqeb et d'un gros tambour (le ganga), le guembri est joué par le mâalem (le maître) pour guider la transe.

Les Qraqeb : Instruments de musique idiophones maghrébins, les **qraqeb** ou **qraqabat** sont issus de la musique Gnaouas. Généralement en fer battu et de 20 à 30 cm, les qraqeb ressemblent à des cuillères à double embout. Le métal des premières chaînes rompues des esclaves aurait été réutilisé pour fabriquer les premières qraqabats. En effet, cet instrument a été inspiré du son que faisait le frottement des chaînes à leurs pieds.

Le Ganga : Instrument d'origine gnaoua, aussi appelé **tbel** en arabe, qui se joue avec deux baguettes, l'une droite, l'autre incurvée. Fait en peau de chèvre tendue par une corde et une caisse de résonance en bois. Le ganga est originaire de Guinée ou Ghana.

Le Lotar : Le lotar ou loutar est originaire d'Algérie et du Maroc des années 1940 et typiquement berbère. C'est un instrument à cordes pincées de la famille de l'oud (le luth) en bois d'hêtre, d'acajou, de noisetier.... et en forme de poire.

Loutar est un nom qui dérive de l'arabe classique *Al-Watar* et signifie *corde* en arabe dialectal marocain. Sa caisse de résonance est ici le recyclage d'une assiette creuse en aluminium mais peut aussi être faite de cuivre. Les cordes, au nombre de 6, sont en boyaux de chèvre ou en nylon.

Le Tasswissit : C'est le petit lotar et le plus ancien des deux. Très similaire d'aspect, le tasswissit a une sonorité par contre plus aigüe.

Le Banjo : Instrument de musique intégrée par Nass El Ghiwane, le banjo serait un dérivé du luth ouest-africain apporté par les esclaves noirs dans le nord de l'Amérique dans les années 1830-1840. C'est un instrument de musique à cordes pincées avec une table d'harmonie à membrane ce qui modifie la résonance que l'on connaît des autres instruments à chevalet tel que la guitare.

Le Tam-tam : Le tbilat en arabe, appelé Tam-tam par les berbères, est un instrument ressemblant à Bongos et tabla. Il se compose d'une paire de tambours de poterie décorés, chacun avec une taille différente. Les peaux sont étirées par des boyaux tressés. Il est placé au sol entre les jambes et joué avec les deux mains. La peau est chauffée pour la tendre et accorder la sonorité et la résonance du tam-tam.

Le Hrrass est historiquement, l'instrument des vagabonds qu'ils décoraient avec les bijoux amazigh. Percussion en terre et argile cuite recouverte par une peau de chèvre collée, ce qui fait qu'il est le seul à ne pas être chauffé. Typiquement marocain,

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



originaire de Marrakech et Taroudant. Boujmîa Hagour fondateur de Nass El Ghiwane, jouant du Hrrass, popularisera l'instrument.

Le rebab : Le rebab (à ne pas confondre avec le rebab andalou, qui est un instrument différent) est un instrument à cordes à une corde trouvé dans diverses itérations autour du monde arabe. Il provient du 9ème ou 10ème siècle. Le Rabab amazigh a une technique différente de port et de jeu que le rabab dans la musique orientale. Il y a deux genres de rabab dans la musique amazighe. L'un d'eux se joue comme un violon. Il est formé d'une seule corde épaisse, avec un archet traditionnel comme le rabab et un grand manche. Le deuxième est pincé comme l'oud ou la guitare avec un plectre. Il a trois cordes mais parfois on en ajoute une quatrième pour plus de performance.

4.2.2- Le cinéma

Le monde audio-visuel marocain a vu naître un cinéma d'un autre genre, le cinéma amazighophone. Il a débuté par la production de films vidéo avant d'arriver à la phase de la production cinématographique, certains films sont projetés dans les différentes salles de cinéma du pays. Le film amazigh a développé une orientation spécifique au niveau de la production, des sujets qu'il traite et des espaces qu'il choisit.

L'expérience du film amazigh au Maroc est singulière en dépit de son insuffisance artistique. Il a été capable de persévérer malgré de nombreux défis, surtout le piratage qui lui coûte cher et qui menace son existence à tout moment. Le fait de pouvoir travailler avec des moyens modestes et en peu de temps est en outre un stimulant qui a convaincu la télévision nationale d'enfanter un grand projet soutenu par le ministère de tutelle et à qui on a attribué l'ambitieuse appellation *Film Industry Maroc*. En moins de deux ans, la société responsable de ce projet a produit 30 films

répondant aux conditions artistiques et techniques pour passer à la télévision.

Deux tiers de ces films sont en tamazight. Pendant deux ans (2005-2007), la ville d'Agadir a accueilli ce projet avec tout son cortège représenté par l'activité incessante et les opérations de tournage. Si bien qu'elle a pu bénéficier des techniciens dans le domaine audiovisuel et qu'un grand nombre d'acteurs a pu être employé. Mais le plus important reste la découverte de nouveaux visages pour l'art dramatique amazigh.

Le film amazigh au Maroc constitue un témoignage de valeur scientifique sur la tradition orale, nationale ou autre, dont une partie importante reste inconnue de la recherche scientifique, de par sa capacité d'enregistrer les données sur les traditions et les coutumes, surtout du sud marocain. Et puisque dans l'ensemble le film amazigh reflète fidèlement ces traditions, il est en droit d'être considéré pour toute approche sociologique et anthropologique de la réalité marocaine, surtout dans le monde rural, le Maroc profond par excellence. C'est là que la plupart des films amazighs sont tournés.

Or la prolifération des films, l'organisation des divers festivals et même la participation aux autres festivals, nationaux et internationaux, n'est pas une baguette magique qui permettra au cinéma amazigh d'avoir d'autres ambitions allant au-delà de simples films vidéo, cet univers restreint étant condamné à subir l'effet d'une insuffisance artistique, d'un budget limité.

Ce cinéma n'est pas pris en considération par la logique politico-culturelle nationale. Le cinéma amazigh a besoin d'une force qui le tirera de sa situation actuelle, dépourvu d'esprit créatif et rongé par l'intérêt commercial. Cette force ne peut venir que de l'État qui

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



permettra la production de films et séries destinés au petit écran avec des budgets raisonnables, et qui aidera le cinéma amazigh pour encourager la diversité culturelle dans l'espace audio-visuel national afin de refléter fidèlement la réalité du pays.

Il faut noter que la consommation de cinéma est une pratique moribonde. La pratique du ciné-club elle aussi disparaît. Les salles de cinéma ferment, sont rasées et reconstruites pour un autre usage. On assiste au niveau régional à la disparition à la fois d'une pratique culturelle et d'un espace réservée à cette pratique. Ces bâtisses, souvent monumentales, sont des espaces à préserver comme les témoins d'une pratique culturelle conviviale.

4.2.3- La production du livre

Le livre connaît des goulots d'étranglement du côté de l'offre et de la demande. Du côté de l'offre, le circuit de distribution est défaillant. La promotion/communication/médiatisation est largement insuffisante. L'offre, située à un faible niveau, ne rend pas possible une professionnalisation des acteurs (les maisons d'éditions, les libraires, les auteurs sont obligés de pratiquer d'autres activités). Cette offre basse s'articule à une demande basse. Les tirages concernant les productions littéraires, et les travaux universitaires demeurent en général faibles (500 à 1000 dans le meilleur des cas).

Par ailleurs, La ville d'Agadir s'impose comme lieu de grandes initiatives en faveur de la langue et la culture amazighes. La création de l'Alliance Tirra des écrivains en amazighe en 2009 marque un saut dans le domaine de la production écrite en amazighe au Maroc.

Cette alliance reprend un projet qui a été initiée dans les années 1990 par l'association Tamaynut à Agadir : le projet «Objectif 100 écrivains». Elle regroupe aujourd'hui **de nombreux** écrivains reconnus en amazighe et qui constituent des références linguistiques incontestables en la matière.

La création de l'Alliance Tirra s'inscrit certes dans la même dynamique lancée depuis les années 1990 et profite du nouveau contexte provoqué par la création de l'IRCAM.

Le début de l'intégration de l'amazighe dans le système éducatif au Maroc depuis 2003 et la création des départements et masters en amazighe dans les universités marocaines depuis 2007 (Agadir, Fès, Oujda...) viennent renforcer le besoin aux textes écrits en amazighe comme supports pédagogiques.

Entre 2009 et 2019, l'Alliance Tirra a publié 203 titres. Dès le début, l'association a fait le choix d'encourager les nouveaux genres littéraires. Loin de vouloir collecter la littérature orale, elle affiche sa vocation moderniste et sa volonté de doter l'amazighe d'un cumul dans des genres liés à l'écrit. Ainsi, elle a à son compte 66 recueils de nouvelles, 38 recueils de poésie, 22 traductions, 17 romans, 16 ouvrages de littératures pour enfants, 11 pièces théâtrales, 3 études critiques et 3 essais de réflexion.

5- Autres activités et expressions patrimoniales immatériels

Parmi les formes du patrimoine immatériel caractérisantes de l'identité territoriale régionale du Souss-Massa, on trouve les pratiques sociales, les rituels et événements festifs, les arts du spectacle et les traditions et expressions orales.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



5- Les Moussems

Le moussem (Anemouggar (pl. inemouggarène en amazighe) et almouggar (pl. almgagir)) est une forme traditionnelle du festival. C'est une manifestation qui joint l'économique, le social, le religieux et le culturel tout ensemble. Ce sont des rencontres annuelles et lieux de découvertes culturelles des traditions ancestrales qui caractérisent l'histoire de la région Souss-Massa. Cette dernière compte aujourd'hui plus d'une centaine de moussems dont les plus célèbres se déroulent en été. S'inscrivant dans le calendrier agro-pastoral des tribus et des populations, ces regroupements sont des occasions pour se rencontrer, acheter, vendre et échanger des denrées et autres produits. Ils permettent aussi d'organiser des manifestations et des concours entre étudiants des médersas, de célébrer les mariages ou encore de consulter les médecins herboristes.

Les moussems consistent également en des réjouissances diverses, telles les interprétations musicales, les chants populaires, les joutes poétiques et autres traditions orales.

Les festivités religieuses, marquées par une grande soirée folklorique dans les lieux sacrés, attirent aussi tous les habitants et commerçants de la région. C'est un lieu d'échanges et de rencontres entre habitants des différentes tribus.

Certains Moussems dépendent du calendrier lunaire, et sont de réels événements sociaux, où s'opèrent échanges commerciaux, pèlerinages, fantasias, manifestations folkloriques, danses...

Ainsi, la région Souss-Massa vit avec les cultures de son temps, sans renier les riches héritages de son somptueux passé et sans rechigner les merveilleux échanges avec l'extérieur, pour ne former qu'un unique territoire de fête et de savoir en une édifiante symbiose.

Lors d'un moussem, on rend généralement grâce à un saint, un Sidi, un homme de foi qui a marqué son temps. Mais on peut simplement célébrer le rythme des saisons, des récoltes, à l'instar du moussem du miel d'Imouzer Ida Outanane. Il y a aussi des moussems essentiellement dédiés à la culture et aux traditions.

Dans ce qui suit, il sera question de présenter les principaux moussems organisés annuellement dans les différentes préfectures et provinces de RSM.

- **Dans la Préfecture d'Agadir Ida Outanane**, les Ahl Agadir (originaires des Ksima, Mesguina, Ida Ou Tanane), dans le territoire de la préfecture d'Agadir Ida-Outanane, vouaient un culte fervent à leurs saints dont les mausolées se trouvaient nombreux à Founti, sur la colline et dans la Kasbah d'Agadir Ighir.

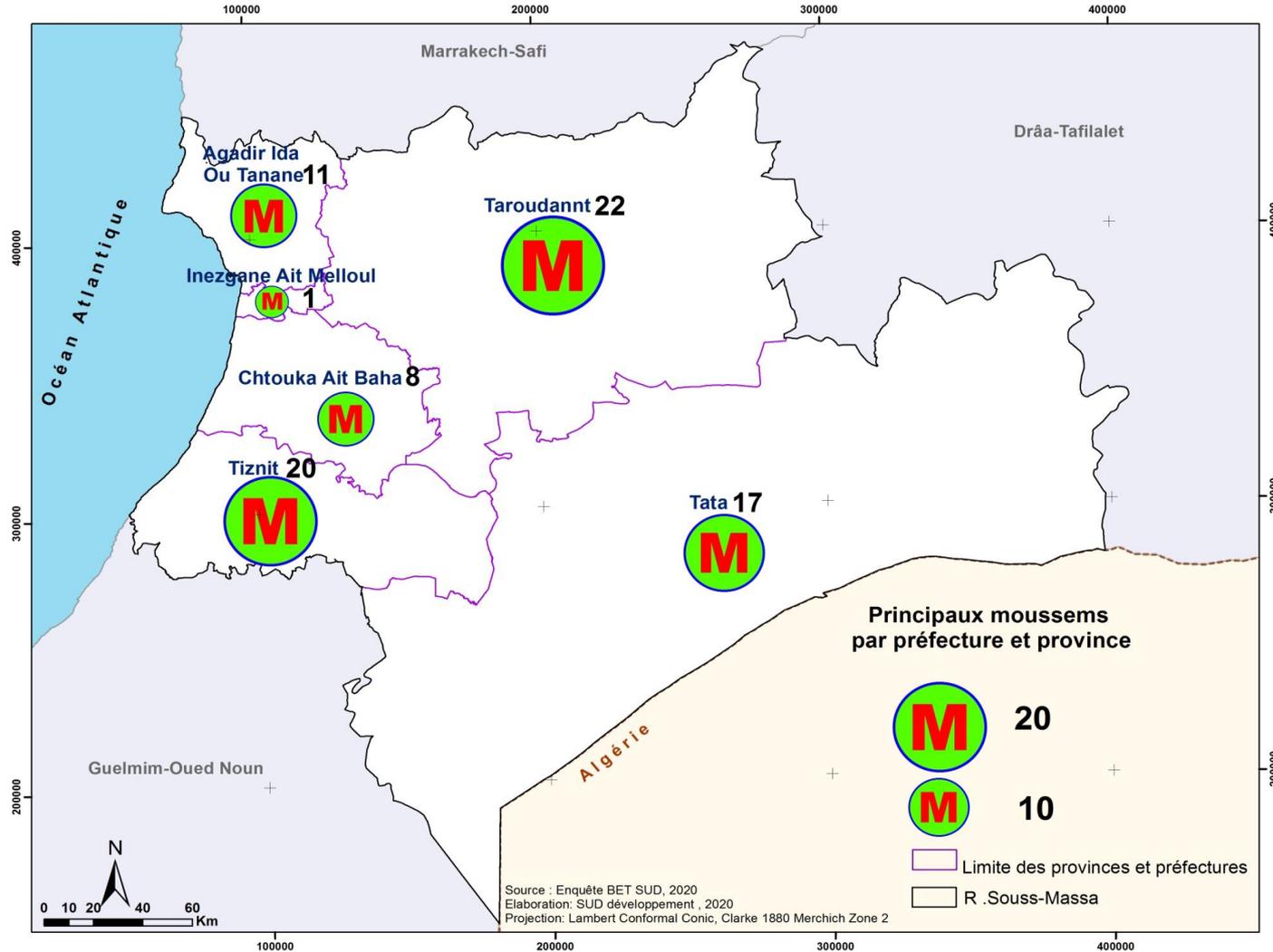
Le plus vénéré des saints de Founti fut Sidi Mohamed Ben Yahia, connu sous le nom de Sidi Boulknadel (Bou El Quenadil) ou encore Bou Tifaouine (l'Homme aux lanternes) patron des pêcheurs et des gens en perdition, patron de Founti.

A Imouzer Ida Outanane dans le Haut-Atlas (60km d'Agadir), la commune rurale d'Imouzer organise en été le moussem du principal produit du terroir, trésor de la zone : le miel. Si jadis les moussems, dans le contexte traditionnel, n'étaient autres que des souks annuels, représentant une opportunité pour la rencontre et pour la vente et l'achat de marchandises, le moussem du miel d'Imouzer représente aujourd'hui un croisement harmonieux entre la tradition et la modernité et une manifestation multi-aspectuelle et un espace où la conjugaison entre la diversité et la compatibilité, entre l'originalité et l'innovation ont en fait un grand succès. Ce moussem ressuscite donc une tradition séculaire selon une approche novatrice, permettant, ainsi, la conservation de

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Carte n°8 : Équipements socio- culturels de la RSM.



Source : BET SUD

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



l'authenticité et de l'identité de la région et instaurant l'apport de nouveautés.

Ce mousssem s'inscrit dans le cadre du plan de développement régional du tourisme et dans l'opérationnalisation de la stratégie globale du développement du pays d'accueil touristique d'Imouzzer Ida Outanane. Durant le mousssem du miel, la localité d'Imouzzer et ses alentours organisent des conférences, des expositions, des marchés et des spectacles afin de mettre en valeur les divers miels locaux, connus pour leur haute qualité. On y découvre et goûte des miels de différentes productions : du miel de thym, du miel de cactus, du miel de lavande, du miel d'euphorbe ou encore du miel d'oranger...

A ces manifestations s'ajoutent d'autres mousssems: sidi Ahmed Oumhand (Agadir), Lalla Aicha Abdellah et Sidi Ahmed El Fassi (Imouzzer Ida Outanane), Sidi Brahim (Idmine), Tiqqi, Sidi Mhand Ouchen (Tamri), Sidi Mhand Al Jaid (Imsouane), Imourane...

- **Au niveau de la province de Chtouka Ait Baha**, on trouve le mousssem de Taalat, une cérémonie annuelle traditionnelle des écoles coraniques. Il est également le mousssem des femmes qui viennent de tout le Maroc rendre hommage à Fatima bent Mohamed (une sainte femme de Talaat) et, seules les femmes ont accès au mausolée où elle repose. C'est l'occasion d'une énorme foire commerciale dans tout le site de Taalat.

Dans la région des Aït Baha, le mousssem de Taaalat, un des plus importants, sinon le plus important de la région. Il se passe en deux épisodes : la première semaine est dédiée au mousssem des hommes (les femmes en sont exclues) et après c'est le mousssem des femmes. Il rassemble des milliers de personnes venues de tout le Maroc. L'on célèbre également dans cette province plusieurs autres mousssems

dont ceux de Sidi Bibi, Sidi Wassay, Sidi Messaoud (Ida Ougnidif), Talmost (Tanalt), Sidi Said Chrif (Biougra), Sidi Brahim (Ait Oudrim), Sidi Said Ou Massaoud (Ait Milk)...

Dans le territoire de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, l'on célèbre annuellement le mousssem des Ksima et Msguina, Sidi Haj Mbarek à Inezgane, qui attire des visiteurs de toute la région, et en particulier, des Ida Outanane, de Chtouka Ait Baha et de Haoura.

Au niveau de la province de Taroudant, les mousssems les plus fréquentés sont : Sidi Amer ou Haroun, Sidi Mbark Ben Ali Moul Argana, Erraqb Moulay Brahim, Tamsrit, Tinedine, Bigoudine, Sidi Brahim, Amer, Sidi Moussa, Lalla Aicha, Sidi Ali Arbal, Ait Abdallah, Tafilalet (Talmakante), Sidi Abdallah ou Said, Sidi Ahmes Ou Amer, Sidi Bou Moussa, Safran (Taliouine), Rebbi David ben Baroukh.

Le mousssem Rebbi David ben Baroukh se tient à Aghzou N'bahamou, dans la commune de Tinzirt. Les visiteurs juifs affluent des différentes régions du pays et de l'étranger pour célébrer leur rituel et participer aux cérémonies religieuses et aux activités festives organisées à cette occasion.

A tout cela s'ajoute d'une part le mousssem annuel des écoles traditionnelles qu'organise la Fondation Souss des écoles traditionnelles, en association avec le ministère des Habous et des Affaires islamiques, le Conseil supérieur des Oulémas, la province de Taroudant, et d'autres partenaires. Les travaux de ce mousssem portent sur des conférences, des veillées religieuses, des concours scientifiques, des rencontres poétiques, des tables rondes et des débats ouverts avec des

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



oulémas. Et d'autre part, le moussem de Lalla Aicha (Igherm), organisé à Ida Ouzetout. Les visiteurs viennent de tout le Maroc. Lors du moussem, la journée on récite le coran, le soir on organise un grand Ahouach. Ces dernières années, le moussem a connu des changements, notamment la participation de plusieurs troupes folkloriques locales.

A Igherm, on célèbre aussi Le moussem annuel de la sainte Tazerwalt qui s'organise en été dans plusieurs douars. Ce moussem qui dure une semaine rassemble les familles qui viennent fêter cette manifestation. Le moussem connaît plusieurs activités : sacrifice, repas, musique et danse d'Ahouach..., mais la caractéristique particulière de cette rencontre est la vente aux enchères qui se fait selon un rituel local typique et dont les bénéfiques couvrent les dépenses du moussem.

La RSM est connue par de nombreux autres rencontres annuelles qui ont un aspect religieux, commercial, culturel ou de loisir, qui s'appellent R'ma (tir à l'arc). L'origine de cette désignation revient au fait qu'autrefois, le moussem était une occasion d'apprendre le tir à l'arc R'ma. Elle représentait même l'un des principaux éléments de la manifestation.

La province de Tiznit de sa part se distingue par la tenue annuelle du moussem le plus célèbre de la RSM: Sidi Ahmed Ou Moussa Al jazouli Al Semlali (Zaouia du Tazeroualte) qui est considéré par le grand public de la RSM comme le pèlerinage du pauvre. C'était un mystique et érudit de la langue arabe connu surtout par la troupe d'acrobates de Sidi Ahmed-Ou-Moussa. Ce moussem représente un point d'attrait culturel, religieux et aussi commercial pour des visiteurs qui viennent de plusieurs régions du Maroc et même de l'étranger.

La province connaît aussi l'organisation du moussem de Sidi Abdeljabbar dans la localité d'Alili (Ammeln, Tafraout). A ceux deux rencontres s'ajoute une série de moussems dont Eddarkaouiyyine (Aït Wafka) , Sidi Reagraui (Agdourt), Sidi Wagag (Aglou), Sidi Bousadakat (Zaouia d'Iferda, Sahel), Lalla Tiaaza (Tizoughrane), Ahmed El Hiba (Kerdous, Idagougmar), Tingdicht (Zaouia Tingdicht, Afella Ighir), Tagouramt (Tassrirt), Sidi Abderrahman (Tiznit).

La province de Tata quant à elle est connue par le moussem de Sidi Mhend Ben Yaakoub à Imi N'tatelt dans la commune Ibn Yacoub. Il rassemble des nomades et des sédentaires. Un autre grand moussem est celui de Cheikh Mohamed Ben Brahim Tamanarti. A ces manifestations s'ajoutent d'autres moussems dont Sidi Saleh, Sidi Hiskil, Sidi Abdellah Oudaoud, Sidi Mrri, Saints de Mghimima, Sidi Abdellah ou Hmad, Sidi Abdellah Ben Mbark, Sidi Elhessen ou Ali, Cheikh El Mirz, Baba Ali, Saints d'Imi Ougadir, Daoublal Tissint.

Photo n°43 : Moussem Sidi Brahim Tamanarti- Tata



Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



5.2- Le théâtre populaire et les arts du spectacle

Des pratiques spectaculaires ancestrales sont toujours pratiquées dans la RSM : Boujloud et Imaacharn.

-Imaacharn (Tiznit) est un rite initiatique judéo-berbère aux confins du burlesque. «Imaachar» est étymologiquement associé à «Aachoura», fête religieuse célébrée le 10 du mois de Muharram du calendrier de l'hégire. «Imaachar» dérive par conséquent de «Aachoura», qui dérive à son tour du chiffre arabe « aachra » (dix). Aachoura et Imaacharn sont des rencontres de tous les paradoxes où se mélange à la fois la joie et la tristesse ; la danse, les prières ; la générosité, l'aumône, la violence ; le rire, les insultes et la réconciliation ; la sueur, le sang ; le feu, l'eau ; les propos obscènes et la sagesse.

Le jeu d'Imaachar à Tiznit est réservé aux jeunes de sexe masculin. La préparation des masques, des personnages et des animaux de la mascarade n'était pas dissociée de tout ce qui formait la base d'un système d'entraide au travail traditionnel. La maison d'Imaachar, était le lieu où se déroulaient les confections des costumes. Cette maison, prêtée pour l'occasion, servait également d'ateliers de fabrication des animaux de la scène, au même titre qu'à la répartition des rôles et aux répétitions des scènes. Après un mois de préparatifs : fabrication de masques, de costumes, d'accessoires et de répétitions, arrive enfin le jour J. tout est prêt et tous les matériaux sont pris du Milieu, des produits du terroir : Carton, charbon de bois, plumes, palmes de palmier, loques, vieux habits, peaux d'animaux, coquillages d'escargots, courge, carcasses d'animaux.

Le carnaval burlesque mimait autrefois le calendrier paysan traditionnel en en grossissant les traits. La scène, reflet de ce

calendrier, était parsemée d'évènements qu'animaient les figures humaines et animales en y tenant sous les masques des rôles tournés en dérision.

Meneur de scène, le Hezzan est donné à voir sous le signe d'un mage juif, barbu et courbé dans son état, appuyé sur une canne et porteur d'un vieux livre. Portrait emblématique de la connaissance et du savoir ésotérique, ce personnage guidait la troupe et donnait le tempo. Prédicateur d'avenir et interprète d'énigmes, en sa qualité de sage, il était consulté par les spectateurs en échange d'honoraires.

Autre personnage : Tudayt, vieille dame juive, personnage laid et grotesque, disposait de toutes sortes de produits dont philtres d'amour et autres objets de sorcellerie. Son panier était particulièrement attractif pour les jeunes filles en âge d'être promises. Bousculades et attroupements se formaient çà et là dans nos ruelles en cul de sac, plongées dans l'obscurité de la nuit, offrant l'intimité propice à Tudayt d'exhiber ce qui est nommé pudiquement «Asafar n tarwa » ou le remède pour avoir des enfants (Adohane, T. 2008).

Tawayya représentait une négresse, vêtue d'un pagne noir, le visage enduit de suie. Elle symbolisait le lien d'amour maternel excessif. Cette mère noire portait une effigie fabriquée en tissu, un bébé prénommé Fanfuz, épris d'enlacement maternel étouffant, débordant ; adoré au point d'être étreint, secoué, balancé. Et la foule de relire certains couplets qui parodiaient un bébé monstrueux, laid et disgracieux.

Le chameau, la vache, l'hyène, entre autres ne sont pas du reste, tout comme la mule (Tasrdunt). Cette créature retient au sein de

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



la scène une position attractive, non seulement pour sa fonction à générer la frayeur infantile, œdipienne si elle en fut, mais pour ce qu'elle évoquait dans l'inconscient et dans l'imaginaire comme représentations liées à son identité sexuelle.

Animal hybride, issu de l'âne et de la jument, la mule recelait dans l'inconscient collectif la signification d'un être bâtard, fruit profané, signifiant incestueux. Cette monture révélait en outre force et robustesse, mélange à mi-chemin entre la noblesse de la jument et l'ordinaire de l'âne. Ce n'était sans doute pas là l'unique raison de la présence de cette figure au sein de la mascarade. Montée par l'homme-à-la-mule dit « Bu-tasrdunt », couvert d'un imposant burnous, ce personnage et son animal, aimaient à courir après les gens, les bousculant même.

Provocateur caractériel, Bu-tasrdunt ne dédaignait guère celles et ceux de par la foule qui l'interrogeaient au sujet de l'identité sexuelle de sa monture. Il s'improvisait aussitôt clou de scène en érigeant une longue courge sèche : un symbole masculin qui identifiait une créature féminine (la mule). Cet effet médusant produisait la raillerie au sujet d'un être aux singularités hermaphrodites. Une figure perçue aussi comme une sorte d'androgyné dont l'apparence ne permet pas de savoir à quel sexe elle appartient. Afin d'apporter « la preuve », épatant davantage son public, l'homme-à-la-mule brandissait sa courge sur le postérieur de quelque notable de passage, attirant ainsi la risée de la foule.

Ce carnaval est une preuve de la maîtrise des techniques de mise en scène et de jeux de rôle par la population de Tiznit et sa région (compagne). Ces jeunes ont un sens de l'improvisation et de la représentation, pourtant ils n'ont jamais passé par une école de théâtre.

- **Boujloud** appelé selon les différentes régions du Maroc : «Bilmawen», «Boulbtayn», «Bouhidour», ou encore «Herma» et bien d'autres appellations, ce rite a été préservé dans la région du Souss, le Haut-Atlas et l'Anti-Atlas. Bilmawen Bodmawen (littéralement l'homme aux peaux et aux multiples visages, en allusion aux masques). Tous ces noms désignent la personne qui porte les peaux de moutons ou de chèvre, peint son visage à l'aide de la poudre du charbon de bois et met un masque. Il n'y a pas de fête du mouton sans le rite de «Boujloud» (l'homme à la peau) dans plusieurs villes du Maroc. A l'évidence, les changements consécutifs qui ont affecté la société marocaine ont graduellement relégué cette tradition au point que personne, à l'exception de la région d'Agadir, où cette tradition est très enracinée, ne se rappelle plus de ce qu'elle était.

Traditionnellement lié à l'Aïd el Kébir, le culte du bélier anime durant cette période les quartiers de cette région où des personnes se déguisent avec les peaux de moutons et de chèvres et des pattes collées aux mains, leurs visages teints en noir, allusion faite au ciel nuageux et l'abondance de pluie.



Photo n°44 : Festival Bilmawne à Dcheira et Inezgane

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Cette tradition célébrée l'après-midi de l'Aïd est couramment accompagnée d'autres pratiques carnavalesques sous forme de déguisements burlesques. Toutefois, c'est le personnage de Boujloud qui incarne davantage l'aspect historique de ce rite préislamique qui est toujours précédé par la collecte des peaux pour la préparation des combinaisons humanoïdes alors que les fêtes sont généralement organisées sur les grandes places des localités de la région baptisées «Assayss».

La fête de Bilmawen commence le deuxième jour de Tafaska. Bilmawen, qui peut être seul ou plusieurs, est accompagné de musiciens jouant de la flûte, des batteurs, et une foule énorme de gens qui chantent de petites chansons connues censées décrire Bilmawen comme une créature effrayante. Parfois, les gens peuvent jeter de petites pierres en sa direction pour le chasser loin d'eux. Bilmawen répond en plaisantant et en jouant le clown mais il peut aussi frapper avec ses sabots quiconque il attrape. Bilmawen peut utiliser un langage très grossier mais auquel personne ne prête attention dans ces circonstances de fêtes joyeuses. Les autres membres du défilé jouent principalement de la musique, dansent et chantent.

De nos jours, les personnages qui animent la cérémonie "Bilmawen" sont incarnés par de très jeunes hommes. Sous l'influence de la mondialisation et des mutations sociales, toutes sortes de déguisements commencent à apparaître. Le spectacle "Bilmawen" est révélateur à plus d'un titre.

Il sert, comme le dit bien, à démontrer que *"les Marocains aimaient faire la fête, à chaque occasion qu'elle se présente et qu'ils connaissaient depuis longtemps les masques et les déguisements qui leurs permettaient de sortir de l'ordinaire et critiquer les différents aspects de la vie"* (Bouyaakoubi L. 2015).

5.3- Les chants populaires

La RSM réunit une grande diversité de cultures et un patrimoine immatériel important de musiques et de chants traditionnels. Façonnés par l'histoire, le climat, la montagne, la plaine ou le désert, ces arts populaires sont aussi différents que fascinants. Qu'ils racontent des histoires anciennes ou plus contemporaines, les chants ont tous en commun de célébrer la vie, les caprices de la nature, les saisons agricoles, la spiritualité, les amours contrariées ou idéalisées...

Selon les zones, les danses peuvent s'inspirer de cadences militaires ou de rituels de parades nuptiales. Taskiouine, Griha, Ahidous, Shed Lmyzane, Hourrane et Hadra pour ne citer que ceux-là, les variantes des chants féminins de la ville de Taroudant et de sa région recèlent un riche patrimoine artistique.

Photo n°45 : Taskiwin, danse martiale du Haut-Atlas de Taroudant



Au-delà de son aspect musical et folklorique, cet art remplit une fonction sociale. Il joue, en effet, un rôle important dans la transmission des valeurs et dans la cohésion communautaire de la région, caractérisée par une grande diversité ethnique.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Ces chants sont chantés par des femmes. Ils sont caractérisés par une grande diversité linguistique (Darija, tachelhit et hassani), mais aussi dans l'utilisation des accessoires, des ornements et des instruments de musique. Ils utilisent comme accessoires : della, khellala, kholkhal; hzam, boucles d'oreille, collier, dfira, chouka, dalil, fmnia, hmala, khayt rouh. Parmi les instruments de musique utilisés, il faut citer : tara, nakous, sinia, treyer, taarija.

5.4- Ahwach de Tissint

Dans la culture amazighe, le mot « Ahwach » signifie le mur qui encercle une maison ou un pré. Le même mot désigne également les danseurs qui se produisent en cercle dans les occasions festives. Depuis l'antiquité, la violence et l'agressivité étaient mal vues dans la société amazighe. Il ne fallait en aucun cas manquer de respect envers les anciens de la tribu et les conflits devaient être résolus discrètement ou de manière courtoise. La danse « Ahwach » devint donc une façon civilisée de résoudre les conflits internes. Un duel poétique était organisé pour l'occasion, les deux parties s'adonnant à un spectacle fait de danses et d'improvisations, de chants individuels ou collectifs et de percussions entraînantes.

Joyau des grands espaces de la Province de Tata, le territoire de Tissint est une magnifique oasis de palmiers-dattiers et de cascades salées, entourée de déserts et de canyons brûlés, réputés pour leur exploitation minière et qui, dans le futur, devraient accueillir une des prochaines centrales solaires du pays.

Au cœur de la palmeraie, les villageois ont fait naître un art « Ahwach » renommé pour sa danse du poignard. Depuis, cette danse a évolué en rituel de mariage. Pour l'occasion, les groupes « Ahwach » offrent un spectacle de toute beauté, parés de leurs plus beaux costumes et bijoux traditionnels.

La danse « Ahwach » de Tissint est conduite par trois chefs de troupe : le percussionniste, la première danseuse et le musicien joueur de « Tal'uwat ». Le percussionniste commande le rythme, la première danseuse donne le signal du commencement et le musicien lance ses improvisations, comme pour réunir les spectateurs et les danseurs. Le poète déclame alors un premier vers et le répète autant de fois que nécessaire, tandis que le chœur le reprend en refrain.

Puis le percussionniste enchaîne sur un rythme de plus en plus rapide et la gestuelle des danseurs s'accélère. Le duel poétique est essentiel. Le poète « Anaddam » qui improvise en premier doit assurer la qualité des thèmes et intervenir régulièrement pour relancer le défi.

En formation, un groupe de femmes prend place en demi-cercle ou en rangée alignée. Elles portent toutes le même costume traditionnel pour symboliser l'union et enjoliver la gestuelle de la danse : une robe de tissu jaune ou blanche sous une tunique bleue et un voile noir lâché en arrière sur la tête. Les bijoux d'ambre et d'argent jouent un grand rôle dans cette mise en beauté, particulièrement les colliers et les parures de tête rehaussées de cornes en argent. Avançant et reculant en rythme cadencé, tapant des mains et des pieds, jouant des épaules et de la tête, le groupe des danseuses interpelle les poètes du groupe. Un jeune homme prend alors part à cette danse, jouant de son poignard en argent au milieu des jeunes femmes célibataires. Toute une mise en scène s'enchaîne jusqu'au moment où le jeune homme montre son intérêt à l'une des danseuses en lui découvrant le visage de son voile et en traçant des cercles autour d'elle jusqu'à s'emparer d'une bague posée sur sa tête.

Dans « l'Ahwach » de Tissint, les musiciens produisent des percussions en utilisant « l'Allun », un tambourin fait d'un cercle de bois recouvert de cuir de chèvre, le Ganga, grand tambour africain et le Tassa ou Naqûs, une fonte en acier que le musicien bat à l'aide de deux baguettes d'acier.

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



L'instrument mélodique utilisé se nomme « Tal'uwat » ou « Awwada », une flûte métallique au répertoire aigu qui souligne les tonalités du chant. Aujourd'hui, la danse « Ahwach » joue un rôle essentiel dans la sauvegarde et la diffusion du patrimoine culturel amazigh.

6- Les festivals

Les festivals et divers autres événements culturels (concerts, soirées à thèmes, expositions, spectacles de théâtre, arts de la rue, carnivals...etc), organisés par les Collectivités Locales, par des organismes publics ou privés ou par des associations sont de plus en plus nombreux dans la RSM.

Les festivals organisés même dans les communes de l'intérieur, sont un phénomène en hausse. Certaines communes, notamment urbaines, ont des festivals « phare » ayant une notoriété nationale et internationale pour certains d'entre eux, avec de gros budgets (Timitar, Tolérance à Agadir).

Ces deux festivals sont organisés par des ONG proches des autorités, grâce à un sponsoring public et privé pluriel. Les autres, de moindre envergure, mobilisent des budgets nettement moindres. L'impact économique de ces festivals n'est pas connu quoiqu'il soit supposé bénéfique en termes de retombées (sur les hôtels, le commerce, l'image positive de la ville).

Ils sont, en majorité, offerts gratuitement. Dans les régions enclavées, ces festivals ont du mal à drainer des artistes et un public extérieur. La politique des festivals dans la région semble se développer et rencontrer un soutien des institutionnels, une adhésion du monde associatif et du public. Se pose cependant la question de la pérennité de ces activités qui dépendent (totalement pour la très grande majorité d'entre eux) de ressources publiques et/ou de sponsoring privé.



Photo n°46 : Festival Timitar

Se pose également la question de l'articulation entre les différents festivals : quel équilibre entre artiste étranger et soutien à la création locale, entre circulation des artistes et spécificités régionales... ?

La multiplication des festivals rend nécessaire une coordination régionale voire nationale pour générer des effets d'échelle (soutien à la création d'œuvres originales, possibilité de prise en charge collective d'artiste pour une durée plus grande, formation pour la création des métiers nécessaires au fonctionnement de ces activités...).

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Le concert pour la Tolérance est organisé à Agadir depuis 2006. Cet événement, dont l'accès est gratuit, est coproduit par de grandes chaînes de télévision marocaines et françaises. Organisé par l'Association pour la Tolérance basée à Agadir, le concert bénéficie d'une large couverture médiatique nationale et internationale. Il est en effet diffusé et retransmis sur de nombreuses chaînes de télévision, mais également par les radios partenaires.

Chaque édition rassemble une pléiade d'artistes de renommée mondiale, qui véhiculent un message de respect de l'autre et des différences, pour la paix, la tolérance, la fraternité, le dialogue entre les cultures, et pour la lutte contre toute forme de discrimination. Accueillant près de 200 000 spectateurs en moyenne, il bénéficie d'une audience télévisée de plus de 12 millions de téléspectateurs.

La RSM est connu par d'autres festivals : Festival des Rwaiss à Dcheira, Province d'Inzegane Ait-Melloul); Festival la Daqqa et Rythmes à Taroudant. A cela s'ajoutent les festivals universitaires (à Agadir, festival du cinéma et de l'émigration, festival du Théâtre universitaire et festival universitaire du Cinéma et de la littérature; à Taroudant, festival des arts de la rue, festival de l'enfant, festival du cinéma et de l'histoire), en plus de nombreux autres festivals organisés par les communes et les associations locales.

7- Remarques

La connaissance chiffrée du patrimoine culturel est imparfaite à cause du manque de données. Cette indigence statistique reflète la méconnaissance mais aussi la relative marginalisation de l'objet patrimonial. La méconnaissance / dégradation du patrimoine culturel est tangible : ainsi l'inventaire du patrimoine culturel



Photo n°46 : Festival Timitar

n'est pas réalisé dans sa totalité, l'encadrement institutionnel est jugé insuffisant d'après nos investigations sur le terrain. En effet, au niveau national et régional, le patrimoine culturel n'est jamais un objet prioritaire. Mais différents programmes et politiques économiques le prennent en charge de manière plus ou moins ciblée. De ce fait, le patrimoine culturel bénéficie du maillage institutionnel représenté notamment par l'action dans le tourisme (Vision 2010), l'artisanat (Vision 2015), l'INDH et le micro-crédit...

La RSM cherche aujourd'hui, comme il a déjà été dit, à exister à travers ses événements, à faire la fierté de ses propres habitants et à attirer des visiteurs. Cependant, un événement culturel ne peut posséder ce pouvoir de visibilité que s'il répond à des critères bien définis.

A propos des fonctions que les événements culturels sont censés remplir, des spécialistes en la matière soulignent qu'*«ils (les événements culturels et festivals) contribuent à créer de la sociabilité, à conforter le lien social, à faire travailler des solidarités urbaines; ils jouent sur le plan du 'paraître'*

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



tout en revêtant une mission sociale, voire thérapeutique. Ils jouent le rôle du médiateur des opérations urbaines et d'aménagement. Ils servent de révélateur, ils montrent, ils expliquent. Ils créent aussi des plus-values (réelles mais surtout symboliques) et ils facilitent les aménagements de certaines portions de l'espace urbain. Ils deviennent un élément nécessaire des stratégies de développement d'image de marque » (Gravari-Barbas M., 2013).

Ceci sous-entend, comme il a déjà été évoqué, que tout événement culturel devrait s'inscrire dans une stratégie voire dans un projet. C'est celui du territoire qui se fait voir en dévoilant ses aspects identitaires et ses lieux redécouverts d'une manière éphémère certes, mais qui laisse des marques durables.

Alors dans quelle mesure l'événementiel contribue-t-il au rayonnement culturel et touristique de la RSM ? Les événements culturels sont de plus en plus nombreux dans la région. Organisés par les Collectivités Locales, par des organismes publics ou privés ou par des associations, ces événements prennent, aujourd'hui, des formes diverses : festivals, concerts, soirées à thèmes, expositions, spectacles de théâtre, arts de la rue, carnivals...etc.

Le calendrier des festivals, dans la Région SM, est plutôt chargé. Il ne cesse de s'enrichir de nouveaux festivals initiés, dans la plupart du temps, par des associations. Ce calendrier témoigne d'une grande diversité dans les champs du spectacle vivant.

Les festivals organisés dans la RSM sont, dans leur majorité, de statut associatif. Il est vrai que pour certains festivals, l'association organisatrice relève d'un organisme public et ne représente qu'une forme juridique plus adaptée aux exigences du secteur. C'est le cas du Festival Timitar initié par le Conseil Régional et la Wilaya d'Agadir et du Concert pour la Tolérance co-organisé par

plusieurs partenaires dont la Collectivité locale et le Conseil Régional du Tourisme. D'autres festivals, bien qu'ils soient portés par des associations de la société civile, bénéficient d'un soutien régulier de la part des pouvoirs publics de la ville.

C'est le cas du Festival Cinéma et Migrations, du Festival International du film Documentaire ou encore du Festival International du Film Amazigh. La troisième catégorie des festivals à statut associatif fait des tentatives, lors de chaque édition, pour avoir des subventions, mais elle n'est pas toujours sûre de recevoir une somme vraiment intéressante. Au total, tous les rendez-vous festifs de la RSM sont gratuits. Il faut noter que ni la Direction Régionale de la Culture ni les structures qui organisent les festivals ne réalisent des études pour identifier le profil des festivaliers (sont-ils des résidents permanents, des touristes nationaux ou des touristes internationaux ?) et pour évaluer la pertinence des festivals, leur gestion et leurs impacts sur le développement culturel et touristique de la ville. Ce genre d'études devrait être fait par des chercheurs dans un cadre académique. Ailleurs, dans le monde et même au Maroc (pour certains événements), tous les acteurs et les partenaires concernés s'associent aux démarches évaluatives des événements culturels. Il faut aussi noter que dans la RSM, les travaux académiques qui orientent leur recherche autour des problématiques liées aux festivals de la ville (l'impact touristique, la valeur artistique et culturelle) sont rares voire inexistantes. De là, l'on se demande comment est-il possible de développer un festival sans l'évaluer ?

D'après nos enquêtes, la majorité des festivals ont défini des objectifs précis et bien clairs. Les festivals dédiés au cinéma (Festival Cinéma et Migrations, Festival International du Film Amazigh,

Ressources patrimoniales matérielles et immatérielles



Festival International du Film Documentaire), par exemple, ont pour visée de favoriser la rencontre des professionnels du 7ème art nationaux et internationaux avec le public de la ville, de la région et du pays. Ils ambitionnent ainsi d'inciter les acteurs dans le secteur de l'audio-visuel national à contribuer à la promotion et à la production cinématographique marocaine. Certains de ces festivals sont suspendus et les coordonnées de leurs responsables sont inaccessibles. Ces festivals présentent un grand intérêt pour la région dans la mesure où chacune de leurs éditions est l'occasion d'inculquer la culture cinématographique et de débattre des problèmes que connaît le secteur au niveau régional et national. Depuis la fermeture de Rialto, la dernière salle de cinéma d'Agadir, les festivals à vocation cinématographique ne cessent de revendiquer la création d'une salle correcte. Cependant, ces revendications restent, jusqu'aujourd'hui, sans issue. En attendant une vraie solution, les organisateurs ont recours à la Chambre de commerce, à la salle de la Municipalité ou encore au Cinéma Rialto qui ouvre, exceptionnellement, ses portes pendant le déroulement du festival pour les fermer juste après la cérémonie de clôture.

Par ailleurs, les lieux, où se tiennent les festivals dans la RSM, peuvent aussi être problématique. Les grands festivals sont condensés au centre-ville et n'essayent jamais de s'en éloigner. Pourquoi ne pas transposer ces festivals dans des endroits symboliques de la ville d'Agadir et de la région même s'ils sont difficiles ou marginalisés. A ce titre, il importe de rappeler que *«les fêtes, festivals et événements culturels, qui se déroulent dans des lieux judicieusement choisis - quartiers difficiles, zones à aménager ou à développer, territoires à articuler et mettre en cohérence -, fonctionnent souvent comme des catalyseurs qui permettent de les désenclaver ou de sensibiliser le public avant une opération d'aménagement en dur»* (Gravari Barbas M. 2013).

Le choix du lieu où se déroule le festival s'avère ainsi très complexe. En effet, un festival s'approprie l'espace et le redéfinit et il est censé lui donner une seconde vie. Le public porte alors un nouveau regard sur cet espace qu'il interprète autrement car il ne devient plus le même endroit habituel de la vie de tous les jours. Le Festival de Talguit'art se déroule dans le quartier de Talborjt. Il redonne la vie à ce quartier, c'est un exemple évocateur de cette transformation.

Dans cette optique, un diagnostic s'impose pour identifier la réalité des problèmes dont souffre l'événementiel dans la RSM. Les retombées en termes d'images sont loin d'être rassurantes. Déjà la notoriété locale de certains festivals laisse à désirer, comment parler, alors, de rayonnement national et international ? La capacité d'attirer les touristes reste ainsi trop faible. Bien que les organisateurs fournissent des efforts afin de développer leurs compétences, d'innover dans la programmation, de faire venir des artistes et des participants de renom et de mettre en place une politique de communication adéquate, la région n'a pas encore réussi à devenir « le territoire événementiel » à laquelle elle tend.

Il faut revoir la stratégie relative aux festivals dans la RSM. Il semble que cette stratégie est défailante, dans la mesure où il reste caractérisée par l'absence de coordination entre les différents organismes du milieu festivalier. A tel point que parfois voire souvent, des festivals sont programmés simultanément. De là, l'on se demande s'il existe vraiment une gestion du calendrier des festivals et si leur programmation se fait d'une manière réfléchie (en fonction des vacances scolaires, de la saison touristique...). Dans ce sens, il faut noter qu'il n'y a pas de concertation et de complémentarité entre les services concernés par l'événementiel dans les villes de la RSM. La dimension touristique des festivals n'est pas intégrée dans la stratégie de la Direction Régionale de la Culture et ne figure dans aucun document officiel de celle-ci.

Économie et gestion de la culture et du patrimoine



Des chercheurs parlent ainsi de « l'éphémère aménageur » et soulignent que les acteurs locaux utilisent, de plus en plus, les festivals pour développer l'image de marque et attirer les touristes. Un festival devient alors un élément incontournable à prendre en compte dans l'aménagement et la gestion régionale et urbaine (Gravari-Barbas M., 2013).

Au terme de cette analyse, l'on conclut que l'image culturelle émise de la RSM ne relèverait pas d'une action stratégique réfléchie. Les villes de la Région sont en manque de culture, de communication et d'infrastructures de loisirs. Il faut révéler l'aspect culturel méconnu de la région vu qu'il reste discret.

La crise d'identité demeure l'une des véritables problématiques de la région qui a du mal à faire le poids, culturellement parlant, face à d'autres régions du pays comme Fès, Marrakech ou Rabat.

A la lumière des expériences menées dans plusieurs villes du monde, il s'avère qu'en lançant des projets territoriaux qui s'appuient sur le local et valorisent les spécificités identitaires et culturelles, une commune urbaine ou rurale peut changer et redresser son image.

Depuis les années 90 du siècle dernier, plusieurs programmes et plusieurs chantiers ont été élaborés dans le domaine culturel. La politique culturelle nationale s'est orientée vers la valorisation du patrimoine matériel et immatériel. Dans ce sens, l'administration de tutelle a lancé de grands projets de restauration et de promotion des sites et des monuments historiques. Elle a aussi accordé beaucoup d'importance au théâtre, à la peinture, à la musique et à l'édition et, il a accompagné et soutenu la création artistique et intellectuelle. Néanmoins, les actions entreprises dans le domaine culturel ont été concentrées géographiquement.

La RSM n'en a que peu bénéficié, et n'arrive pas encore à marquer sa présence culturelle, bien qu'elle se situe sur un axe dynamique d'un point de vue touristique et économique.

A cela s'ajoute le fait que les structures culturelles de la région souffrent de sérieux problèmes au niveau des ressources techniques et financières.

Ainsi, la RSM accuse encore en dépit des efforts déployés un certain retard en matière d'infrastructures culturelles, ce qui n'encourage pas la vie intellectuelle et culturelle. Celle-ci n'a pas la possibilité de s'améliorer dans l'absence d'une collaboration des différents acteurs concernés y compris des acteurs privés. De même, les ressources financières limitées consacrées à la culture ne permettent pas de voir apparaître des projets susceptibles de déclencher un véritable développement culturel. La région Souss-Massa devrait abriter plus qu'un musée, une grande bibliothèque, des salles de cinéma, de vrais théâtres, des institutions supérieures d'arts et du patrimoine...etc.



Économie et gestion de la culture et du patrimoine



Le patrimoine culturel est une construction sociale et une ressource de revenu. Sa place et son importance dans les projets de développement à l'échelle régionale, nationale et mondiale sont la base des objectifs que se donne chaque société en matière de développement et dépendent non seulement des autres types de ressources disponibles mais aussi de l'infrastructure et de la stratégie politique du territoire.

1- Le potentiel économique culturel et patrimonial

1.1- L'intérêt économique, les menaces et les conditions de mise en valeur

La RSM dispose d'un patrimoine matériel et immatériel riche, diversifié et authentique, à même de jouer un rôle de levier de développement économique et humain durable. Ce patrimoine est une source de création de richesse et d'emplois et constitue un facteur d'attractivité pour la région. Cependant, les différentes composantes de ce patrimoine restent insuffisamment mises en valeur et le potentiel de développement qu'elles recèlent demeure pour beaucoup inconnu.

Partant de ce constat, la situation actuelle du patrimoine matériel et immatériel présente plusieurs risques sérieux de dépréciation de l'héritage national. Cela prive la RSM voire le pays d'opportunités réelles de développement économique et d'amélioration des conditions de vie des populations. Pour qu'il y ait un développement durable qui s'appuie sur le patrimoine, il est nécessaire que l'ensemble des acteurs publics et privés concernés de près ou de loin par le patrimoine de la RSM s'investissent sur le long terme. Le défi majeur en la matière consiste à développer une vision stratégique et à mettre en place des actions efficaces de préservation et de valorisation du patrimoine.

Aujourd'hui, le patrimoine de la RSM se trouve menacé à cause de sa fragilité et pour des raisons intrinsèques et extrinsèques multiples.

Cette menace risque d'être accentuée avec le temps, d'autant plus qu'il n'est pas pris en compte en tant que ressource non renouvelable aussi importante que fondamentale.

Cependant, le patrimoine constitue une composante essentielle de la particularité de la RSM et la référence intangible à son identité même, il est devenu un potentiel dont l'intérêt économique grandit à mesure que s'accroît la recherche de sources nouvelles pouvant jouer un rôle important dans le développement.

Il en ressort que la place du patrimoine culturel est également variable selon que l'on se situe à l'échelle nationale, régionale ou locale. Ainsi les décideurs nationaux peuvent considérer que la destruction de biens antérieurement reconnus comme patrimoine est justifiée par l'intérêt économique national de la création d'un grand équipement ou de la mise en exploitation d'une zone minière. Par contre, les acteurs locaux y perdent leur cadre de vie et les ressources qu'ils en tiraient, par exemple celles liées au tourisme. C'est là une source fréquente de conflits qui sont réglés à la suite de l'arbitrage des pouvoirs publics qui ont donc un rôle essentiel à jouer pour déterminer la valeur qu'ils accordent au patrimoine de la région pour le développement. Ce qui nous amène à prendre en compte les enjeux de la mesure de la contribution du patrimoine au développement local liés à la grande diversité des acteurs impliqués et des conflits qu'elle peut engendrer.

Cependant, en face à la grande diversité des biens à prendre en considération pour une approche patrimoniale du développement, toute étude ou stratégie politique doit préciser le type de biens patrimoniaux qu'il s'agit de valoriser en priorité. Pour ce faire, cela demande une bonne connaissance de ce patrimoine pour pouvoir l'identifier. Or, l'identification des biens patrimoniaux à valoriser en priorité dépendent de la subjectivité des décideurs ce qui peut donc

Économie et gestion de la culture et du patrimoine



être l'objet de rivalités qui supposent des arbitrages politiques rendus en fonction du projet de développement, implicite ou explicite, de chaque territoire ou sous-territoire et, bien sûr, de la nature concrète de ses caractéristiques.

1.2- La culture, le patrimoine et le tourisme

Dans quelle mesure la patrimonialisation et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel contribuent-elles au rayonnement culturel et touristique de la RSM ?

Les actions de préservation et de valorisation du patrimoine naturel (RBA, Parcs nationaux, SIBES, Géosites, en plus de PRDDFLCD, PPB, PANLCD, PB, PTLCRC, PNI...), ont largement contribué à la protection des écosystèmes. Leurs retombées socioéconomiques sont relativement perceptibles à plus d'un égard.

Au plan économique, à titre d'exemple, le PNSM représente, comme il a déjà été dit, un facteur pour la croissance l'économie touristique régionale: plus de 300.000 visiteurs par an dont une bonne part vient de l'étranger et descendent dans les structures touristiques du Grand Agadir ((Job H. Arnegger J., Hnaka A., 2008).

Il représente ainsi une des attractions touristiques les plus importantes dans la région. Un équivalent d'emplois d'environ 400 personnes a été calculé pour la région, seulement grâce aux visiteurs du parc national au sens strict et dont les dépenses moyennes sont estimées élevées. Il a également généré l'apparition dans son voisinage, sur les routes proches, de nouvelles activités commerciales et de service : agences de Trekking et de location de Quads, bazars, restaurants.

La même remarque s'applique sur le PNT qui, en plus de son impact positif sur la protection de la nature et la rétention des paysans en montagne (élevage, promotion des produits de tourisme durable, de terroir et d'artisanat local), constitue une destination écotouristique et préhistorique (gravures rupestres) de grande importance dans le Haut-Atlas de Marrakech. Il est aussi le principal facteur du développement

du tourisme rurale dans cette région (gîtes, refuges, hôtels, auberges, le tourisme chez l'habitant, chambres d'hôtes..., randonnées, trekking...), avec en parallèle la multiplication des agences de voyage spécialisées à Marrakech, des guides professionnels.

En fait, le Toubkal est considéré comme l'un des sites de la haute montagne les plus fréquentés par les touristes nationaux et étrangers : plus de 10000 visiteurs en 1996 (Billand A. 1996). Le PNT a reçu près de 4000 touristes étrangers en 2018 (Berrissoullet B. 2018). L'écomusée, du Parc National de Toubkal, établissement public ouvert en 2012, a accueilli 2469 visiteurs en 2014 dont 43% sont des touristes internationaux et 38% sont des groupes scolaires. Un tel résultat indique l'importance de la gestion durable des aires protégées dans la promotion du tourisme en montagne (Département des Eaux et Forêts, Marrakech, 2017).

Par ailleurs, les sites patrimoniaux archéologiques, préhistoriques et historiques urbains et ruraux), constituent de leur part des points d'attrait touristique certains. Cependant, il n'existe pas de données sur le nombre de touristes qui fréquentent ces lieux, ni sur leurs implications socio-économiques. Mais l'impact du tourisme sur le développement des profils économiques des médinas de Taroudant et de Tiznit (artisanat, bazars, hôtellerie et restauration...) est incontestable.

La fréquentation de événements culturels qui sont de leur part de plus en plus nombreux dans la région est jugée très bonne, et leurs implications socio-économiques sont de plus en plus perceptibles.

Rappelons que le concert de la tolérance reçoit près de 200000 spectateurs et mobilise une audience télévisée d'environ 12 millions de spectateurs. A l'inverse, la visite de certains lieux culturels, comme le musée d'Agadir demeure encore faible.

Économie et gestion de la culture et du patrimoine



1.3- Les acteurs du développement et le patrimoine culturel

L'importance accordée au rôle du patrimoine culturel dans le développement local varie fortement selon les acteurs économiques et sociaux et leur échelle territoriale d'intervention. Cette importance peut être aussi influencée par le fait que les acteurs majeurs du développement ne sont pas forcément les mêmes que ceux qui prônent la valorisation du patrimoine. Par exemple :

- les différents services s'occupant de la gestion locale ou régionale et ayant en charge les questions de patrimoine peuvent avoir des objectifs différents des autres services (tourisme, municipalité, conservatoire...);
- les collectivités territoriales peuvent avoir une sensibilité aux questions patrimoniales et une conception de la valorisation du patrimoine qui peuvent être très différentes selon les cas ;
- les entreprises dont le secteur d'activité peut être plus ou moins sensible à l'apport du tourisme culturel ou à celui d'une image de marque territoriale et qui sont susceptibles de différencier leur production sont plus ou moins présentes sur le territoire considéré;
- les groupements patronaux sont également des acteurs potentiels, distincts des entreprises prises individuellement, qu'ils soient interprofessionnels (Chambres de commerce et d'industrie...) ou non ;
- les associations centrées sur les questions de patrimoine culturel, qui peuvent être en opposition avec d'autres associations par exemple : religieuses ou sportives, jouent souvent un rôle important pour la valorisation de ce patrimoine ;
- les institutions de formation et de recherche spécialement les universités, centres de formation et de recherche soutiennent plus ou moins les projets patrimoniaux ;
- la population, selon sa connaissance du patrimoine, peut réagir, favorablement ou non, aux projets patrimoniaux.

Ces différents acteurs du développement, quelle que soit la position de leur échelle territoriale d'action, peuvent avoir des comportements différents face aux projets patrimoniaux (valorisation, promotion, protection, gestion, revisite du patrimoine). En conséquence, la contribution du patrimoine au développement de la RSM doit accorder une grande importance aux différents acteurs du développement du territoire en fonction de leurs motivations, de leur degré d'intérêt et de leur implication en ce qui concerne le patrimoine culturel. En plus, la nature et la force économique et politique des acteurs soutenant les actions de valorisation du patrimoine ont un impact, positif ou négatif, sur la mesure de sa valeur.

1.4- Les moyens réglementaires, organisationnels et financiers

De nombreux moyens, organisationnels, réglementaires ou financiers, peuvent être mobilisés pour favoriser le développement des activités relatives à la préservation, la promotion et la valorisation du patrimoine culturel dans ses différentes formes matérielles et immatérielles. Ces moyens peuvent permettre l'instauration, dans la région, d'une nouvelle économie basée sur des industries créatives et sur la réhabilitation de ce patrimoine par la mise en valeur des techniques et des savoir-faire qui sont véhiculés par les métiers traditionnels de l'artisanat et les activités de l'animation culturelle. Trois moyens semblent, en effet, prometteurs et susceptibles de favoriser une dynamique régionale qui fait émerger une nouvelle forme de micro-économie basée sur la mise en valeur des activités liées aux domaines de l'artisanat et de l'animation culturelle. Il s'agit d'une part de l'INDH et des micro-crédits, en tant que mécanismes de financement des activités génératrices de revenus et dispositif d'appui à la création de petites entreprises.

Économie et gestion de la culture et du patrimoine



Et d'autre part des Organismes Non Gouvernementaux (ONG), en tant qu'acteurs de la société civile qui participent, seules ou dans un cadre de partenariat, au développement social et humain.

Ce qu'il faut rappeler c'est que le patrimoine culturel est un facteur identitaire et, d'après les études qui ont été réalisées, son rôle économique et social devient de plus en plus marqué et peut aussi être une ressource pertinente pour le développement local et national.

De ce fait, l'importance de sa valorisation est devenue quasi universelle ce qui mène différents territoires de vouloir protéger leurs atouts historiques pour affirmer leur identité et d'en faire une ressource pour leur développement. Pour atteindre cet objectif, des dispositions sont mises en place :

- établir des démarches pour la promotion du patrimoine ;
- augmenter l'effort budgétaire au profit des monuments et musées;
- organiser des journées du patrimoine (événement annuel d'opérations portes ouvertes) ;
- inciter les collectivités territoriales à contribuer à cette promotion ;
- trouver des ententes pour résoudre les tensions entre l'État, dépositaire d'une science du patrimoine «normalisée», qui entend tout réguler en son nom, et des mouvements citoyens qui souhaitent définir, s'approprier et mobiliser leur propre héritage.
- mettre le patrimoine sous la tutelle de l'État.

2- La culture et le développement économique

2.1- La diversité culturelle et l'industrie culturelle

Le rôle fondamental de la culture et son potentiel en termes de développement a été pleinement reconnu. La richesse culturelle de la

RSM voire celle du Maroc, fondée sur sa diversité, représente aussi, et de plus en plus, un atout important dans un monde immatériel fondé sur la connaissance. Il faut souligner que les activités culturelles contribuent également à promouvoir une société favorable à l'inclusion et à prévenir et atténuer la pauvreté et l'exclusion sociale. Des entrepreneurs créatifs et une industrie culturelle énergique constituent une source d'innovation unique pour l'avenir. Ce potentiel doit être davantage mesuré et pleinement exploité dans la RSM.

La spécificité culturelle de la RSM, comme chaque autre région du pays est un des avantages comparatifs dont ils disposent pour développer ses échanges extérieurs, et les secteurs de la culture représentent des « marchés de niche » à investir, qui de surcroît s'appuient sur des ressources propres difficilement délocalisables, que sont le patrimoine matériel et immatériel, la culture et la créativité.

La diversité culturelle et le dialogue interculturel sont devenus des défis majeurs dans un contexte mondial fondé sur la paix, la compréhension mutuelle et le respect de valeurs partagées, telles que la protection et la promotion des droits humains et la protection des langues.

Les secteurs d'activité culturelle ne doivent pas être compris comme «utilisateurs» de la culture à des fins commerciales, mais comme une série de fonctions qui s'organisent autour des expressions artistiques et des ressources issues du patrimoine matériel et immatériel de chaque collectivité, leur permettant de se produire et d'être visibles, partagées et échangées.

La structuration des activités culturelles en secteurs d'activité économique et en industries culturelles permet à la créativité et à

Économie et gestion de la culture et du patrimoine



la création locale, ainsi qu'aux ressources culturelles issues du patrimoine, de se cristalliser dans des biens, services et manifestations culturels, qui véhiculent les valeurs et les différentes formes d'expression culturelle de ceux qui les produisent et sont une forme de matérialisation concrète de la diversité culturelle de la société.

En l'absence d'un environnement favorable pour que ces secteurs puissent se développer, la diversité culturelle dans la RSM est menacée par les formes d'expression prédominantes en provenance des filières culturelles mieux structurées qui proviennent de l'extérieur du pays.

Sans vouloir justifier le développement culturel en fonction de sa dimension purement économique, la contribution potentielle de la culture au développement économique et social doit être explicitée, expliquée et promue auprès des différents acteurs et décideurs, afin de donner à la culture une place plus significative dans les programmes de développement, ainsi qu'un rôle plus fort au niveau de la société dans son ensemble.

La culture dans la RSM doit être prise en compte comme dimension fondamentale des efforts de développement dans tous les secteurs, car elle agit à double titre sur le développement :

- Par le biais de la contribution directe et indirecte des secteurs de la culture à l'activité économique et au développement matériel, ainsi que par leur potentiel en termes de développement économique;
- Par la contribution de la culture à la cohésion sociale, à la promotion de la tolérance, à l'intégration des catégories défavorisées de la population et à la gestion de conflits.

2.2- Pour une industrie de la culture

L'observation de la situation des secteurs de la culture montre, d'une façon générale, la prédominance de la fonction «création» (théâtre, musique, chorégraphie...) chez l'immense majorité d'opérateurs dans le secteur.

L'importance du nombre de créateurs dans le secteur est un indicateur de son fort potentiel de développement, car la «matière première» - le contenu artistique et culturel - est très abondante. Cependant, sa valorisation dépendra de la capacité à structurer les fonctions économiques se trouvant en aval de chaque filière, qui permettront de valoriser cette «capacité créatrice» en termes de développement économique et social.

La précarité des moyens et ressources disponibles se traduit très souvent par des filières peu structurées, n'ayant pas toutes les composantes nécessaires à leur bon fonctionnement et par des opérateurs (souvent les créateurs eux-mêmes) obligés d'assurer individuellement l'ensemble des fonctions dans la chaîne de production.

D'ailleurs, il existe peu d'entreprises structurées et professionnelles pouvant assurer les fonctions intermédiaires, nécessaires pour la production, la reproduction, la promotion et la mise sur marché des biens, services et manifestations culturels émanant du vivier des créateurs. Dans la RSM, rares sont les créateurs qui ne produisent eux-mêmes leurs œuvres, les promotionnent, les diffusent et les vendent.

Les opérateurs culturels de la RSM font face à de nombreux défis et contraintes propres au contexte de développement. L'informalité de l'économie, le manque de ressources financières, techniques et humaines, le faible niveau de la demande interne, la faiblesse de revenus générés, des capacités d'exportation limitées, le manque de compétences techniques et managériales et le manque de contacts et d'informations leur permettant d'élargir et consolider leurs activités.

Économie et gestion de la culture et du patrimoine



Les secteurs de la culture dans la RSM sont également caractérisés par un manque d'infrastructures physiques et techniques adaptées pour la diffusion de la culture et par l'absence de circuits formels de commercialisation de biens et services culturels.

Les besoins économiques des opérateurs présents dans les filières culturelles les poussent à la diversification d'activités afin de pouvoir générer des revenus suffisants pour leur subsistance.

La plupart des opérateurs culturels à l'échelle nationale exercent ainsi des activités mixtes, souvent dans d'autres secteurs d'activités, du fait que les secteurs de la culture sont difficilement intégrés aux circuits économiques formels, et que les opérateurs doivent souvent faire face à des préjugés négatifs de la part des autres agents économiques, tant institutionnels que privés, voire des autorités responsables de ces secteurs elles-mêmes.

D'une façon générale, les facteurs présentés ci-dessus expliquent la faiblesse des revenus générés par les secteurs de la culture et représentent le principal handicap pour la valorisation.

Le développement des industries culturelles est possible, mais à condition de :

- Améliorer la gouvernance de la culture afin de créer les conditions favorables à l'éclosion, le développement et la pérennisation des entreprises et autres structures opérant dans les filières culturelles.
- Développer des événements autour des spécificités culturelles et naturelles de la région.
- Renforcer les capacités des organismes publics, semi publics et privés opérant dans les secteurs de la culture.
- Appuyer la création et stimuler la créativité des artistes, créateurs, artisans d'art, ainsi que de la population en général.

- Promouvoir l'utilisation, la préservation et la valorisation des ressources culturelles locales, y compris du patrimoine matériel et immatériel.
- Favoriser la création et le développement d'entreprises capables de reproduire, promouvoir, diffuser et commercialiser les produits et services culturels, ainsi que les ressources culturelles issues du patrimoine local (matériel et immatériel).
- Favoriser la mise en place des stratégies de collecte et de protection des droits d'auteur et des droits sur les œuvres.
- Renforcer la visibilité, la promotion et la diffusion des biens, services et manifestations culturels aux niveaux local, régional, national et international.
- Améliorer l'infrastructure culturelle nécessaire à la diffusion de toutes les formes d'expression culturelle au niveau local et régional.
- Faciliter l'accès des biens et services culturels locaux à des nouveaux marchés.
- Faciliter l'accès des opérateurs locaux aux ressources humaines et techniques, ainsi qu'aux infrastructures nécessaires pour développer les entreprises et les opérateurs du secteur.
- Faciliter l'accès des industries culturelles aux sources de financement marchandes (système financier, investisseurs industriels, investisseurs privés, sponsoring) et non marchandes (recherche de financements publics, accès aux financements internationaux, facilitation du mécénat...).
- Promouvoir les échanges entre opérateurs, entreprises et institutions culturels aux niveaux local, national et international.
- Aider à la formation et la professionnalisation de tous les opérateurs (créateurs, artistes, gestionnaires, techniciens, fonctionnaires) intervenant dans la chaîne de production des secteurs de la culture.
- Promouvoir l'innovation et le progrès technique dans les filières culturelles.

Économie et gestion de la culture et du patrimoine



4- La gestion de la culture et du patrimoine

4.1- Les instances et textes de lois

La gestion, la protection du patrimoine culturel et des monuments historiques des sites, des inscriptions, des objets d'art et d'antiquité sont régis par les dispositions de nombreux textes de lois et circulaires qui se présentent comme suit:

- Les lois

- Dahir n°1-80-341 du 17 safar 1401 (25 décembre 1980) portant promulgation de la loi n° 22-80 relative à la conservation des monuments historiques et des sites, des inscriptions, des objets d'art et d'antiquité.
- Dahir n° 1 – 99 – 266 du 28 moharrem 1421 (3 mai 2000) portant création de la commission Marocaine d'histoire militaire.
- Dahir n° 1 – 06
- – 102 du 18 joumada 1 1427 (8 juin 2006) portant promulgation de la loi numéro 19 – 05 modifiant et complétant la loi n° 22 – 80 relatives à la conservation des monuments historiques et des sites, des inscriptions des objets d'arts et d'antiquité.

- Les décrets

- Décret n° 2-81-25 du 23 hija 1401 (22 octobre 1981) pris pour l'application de la loi n° 22-80 relative à la conservation des monuments historiques et des sites, des inscriptions, des objets d'art et d'antiquité.
- Décret n° 2-83-705 du 2 joumada I 1405 (31 janvier 1985) relatif à la création et l'organisation de l'institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine.
- Décret n° 2-94-619 du 29 chaâbane 1415 (31 janvier 1995) portant création et organisation des musées relevant du ministère des affaires culturelles.

Décret n° 2-99-248 du 1er safar 1421 (05 mai 2000) instituant une rémunération des services rendus par le centre de réhabilitation du patrimoine architectural des zones atlasiques et subatlasiques.

-les arrêtés

- Arrêté conjoint du ministre des affaires culturelles et du ministre des finances et des investissements extérieurs n° 941-97 du 22 moharrem

1418 (29 mai 1997) fixant les droits d'entrée aux monuments, sites historiques et musées relevant du ministère des affaires culturelles.

- Arrêté conjoint du ministre de la culture et de la communication et du ministre de l'économie, des finances, de la privatisation et du tourisme n°202-02 du 1er kaâda 1422 (15 janvier 2002) fixant les tarifs un tarif groupe pour l'entrée aux monuments sites historiques et musées relevant du ministère de la culture.
- Arrêté conjoint du ministre de la culture et du ministre des finances et de la privatisation n°2248-03 du 23 chaoual 1424 (18 décembre 2003) fixant les droits d'entrée aux monuments, sites historiques et musées relevant du ministère des affaires culturelles.
- Arrêté conjoint du ministre de la culture et du ministre des finances et de la privatisation n°1032-05 du 13 joumada II 1428 (04 mai 2005) fixant les tarifs de rémunération des services rendus par le ministère de la culture.

-Les circulaires

- Circulaire du Premier Ministre n°73/cab du 30 décembre 1992 relative à l'application de la législation sur la conservation des monuments et sites historiques.
- Circulaire conjointe du Ministre des Affaires Culturelles et du Ministre de l'Intérieur et de l'Information du 8 mars 1993 relative à l'application de la législation sur la conservation des monuments et sites historiques.

Les textes de lois internationaux relatifs au patrimoine culturel

- Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (14 mai 1950 à La Haye).
- Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel adoptées par la conférence générale à sa 17^{ème} session, Paris, 16 novembre, 1972.
- Convention d'Unidroit sur les biens culturels volés ou illicitement exportés (Rome, 24 juin 1995).
- Code de déontologie pour les musées, conseil international des musées (ICOM), 2006.(Source: Site du Ministère de la culture).

Économie et gestion de la culture et du patrimoine



Concernant les institutions, il y a lieu de souligner que des services publics au Maroc ont été créés pour s'occuper des ressources naturelles et du patrimoine culturel.

Pour le patrimoine naturel, l'administration des eaux et forêts est le principal intervenant institutionnel à ce niveau. Ainsi, cette institution gère le domaine forestier et veille à sa préservation et à son développement en coordination avec les autres services territoriaux, en tant que ressource et patrimoine naturelle. En identifiant les Sites d'Intérêts Biologique et Écologique (SIBE), elle évoque de temps en temps les valeurs géologiques qu'il va falloir mieux développer comme contribution à la connaissance, à la préservation et à la protection de ce patrimoine. L'identification des du patrimoine naturel (sites paléontologiques et géologiques) relève des compétences de l'administration de l'énergie et des mines et de l'administration de la culture en charge de la tâche de la gestion de l'héritage patrimonial matériel et immatériel, et de la culture dans sa globalité.

Certes, d'autres services publics dont les collectivités locales s'occupent également de la ressource patrimoniale et culturelle. Toutefois, il y a lieu de s'interroger si les différents intervenants dans le domaine de la culture et du patrimoine arrivent à mettre en place une gouvernance commune dans la gestion de cette ressource. Et s'ils sont de la nouvelle tendance et considèrent le patrimoine comme une filière économique à part. A contrario, la gestion de cette ressource se trouve, actuellement, partagée, de fait, entre de nombreux acteurs publics et privés, ce qui entraîne des divergences en termes d'approche et de reconnaissance de sa valeur réelle.

Dans la RSM, le patrimoine se trouve devant de nombreux défis et enjeux stratégiques. Le patrimoine de la RSM est une ressource non renouvelable, fragile, largement méconnue, insuffisamment maîtrisée en termes de gestion, timidement exploitée et mise en valeur, souvent même en situation de « patrimoine en péril ».

L'examen de l'état des lieux d'un certain nombre de dispositifs d'appui pour le développement social et économique de la RSM, notamment le rôle de l'INDH, des micro-crédits et l'apport des associations et des ONG, révèle que la participation de tous ces instruments à l'économie du patrimoine reste très faible.

Malgré le bilan positif réalisé par l'INDH, les activités génératrices de revenus inhérentes aux domaines de l'artisanat et de l'animation culturelle restent limitées. Certes, les acteurs associatifs sont nombreux et souvent mobilisés pour défendre de telles causes, mais ils manquent de ressources humaines qualifiées, de moyens financiers nécessaires et de l'expertise indispensable pour l'exécution de projets s'inspirant du domaine du management culturel territorial. Le développement qu'a connu la région à la faveur des projets lancés dans le cadre de l'INDH nécessite une réelle redynamisation en vue de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population et à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, notamment en milieu rural. Cela grâce à l'adoption d'une nouvelle approche, accordant une priorité au domaine du patrimoine et aux activités génératrices de revenus qui lui sont associées.

4.2- Les contraintes liées à la gestion du patrimoine

Plusieurs contraintes persistent et pénalisent les possibilités d'amorce d'une réelle économie basée sur le patrimoine. On peut citer la faible valorisation de certains produits et de certaines techniques et savoir-faire, la faible productivité des activités artisanales telles qu'elles sont pratiquées actuellement, le manque de qualification des ressources humaines et les difficultés d'accès aux financements.

Économie et gestion de la culture et du patrimoine



Les contraintes liées à la gestion du patrimoine de la RSM semblent être nombreuses. Elles ont un caractère institutionnel et réglementaire, en l'occurrence l'absence de coordination entre les différents intervenants, une gestion concertée des interventions de préservation limitées.

Concernant l'absence de coordination, il convient de souligner que les collectivités locales, les établissements publics et privés, les différents ministères (culture, habitat, urbanisme et aménagement de l'espace, habous et affaires islamiques, artisanat, tourisme, intérieur, eaux et forêts...), des particuliers et d'autres acteurs, développent chacun sa propre politique, selon le rapport du diagnostic régional de l'économie du patrimoine culturel au Maroc réalisé par (AAHD) .

Selon la même étude, les services régionaux concernés par la culture et le patrimoine opèrent également sans concertation et généralement sans réel pouvoir pour la prise de décision. La gestion du patrimoine culturel relève des compétences du ministère de la culture par le biais de la direction du patrimoine culturel. Mais dans la réalité plusieurs autres acteurs y interviennent par la force du caractère et du contenu très amples du patrimoine lui-même.

La direction de la région ne dispose pas de service spécialisé qui peut s'occuper de la gestion du patrimoine. L'organisation de celle-ci a fait que les affaires du patrimoine culturel se trouvent parmi les tâches du seul service de mission que l'on trouve dans cette direction, en l'occurrence, le Service des affaires culturelles. Néanmoins, ce dernier ne peut en aucun cas assumer de telles tâches, en raison de l'absence de délégation de pouvoir et du manque de moyens et de compétences.

Les interventions de la Direction du patrimoine restent limitées : supervision de certaines activités d'inventaire et de documentation, le classement de plusieurs sites et monuments, voire sur quelques interventions techniques. Cependant, le bilan des activités réalisées reste en deçà de la richesse et des exigences de la protection et de la valorisation de ce patrimoine.

En somme, les richesses patrimoniales et culturelles inestimables dont dispose la RSM, ne sont que partiellement identifiées et connues, et peu maîtrisées en termes de gestion. Elles ne sont que relativement valorisées et exploitées en tant que ressources régionales susceptibles de créer de nouvelles opportunités pour le développement.

Les interventions techniques (travaux de restauration et d'entretien en particulier) réalisés dans la RSM, par exemple, d'après le même bilan d'activité de la Direction du patrimoine culturel, montre que ces travaux n'ont touché jusqu'à présent que peu de monuments (murailles et portes monumentales). Elles ont touché également certains monuments et sites dans les autres zones, en particulier : Qasbah Tizoughrane, Qasbah Agadir Oufella (en cours de réhabilitation), Souk El Had... Ces opérations très isolées s'expliquent par un manque de moyens financiers et humains et ne s'inscrivent pas dans une politique intégrée de valorisation.

Le partenariat entre l'État d'un côté et les entreprises privées, les organismes internationaux, voire des États tiers d'un autre côté, et qui concerne le secteur du patrimoine, est tout récent dans notre pays. Le mécénat se rapportant au patrimoine a concerné surtout la restauration de grands monuments historiques du pays. Les réalisations ont été nombreuses et ont contribué à la sauvegarde d'un certain nombre de chefs d'œuvre architecturaux.

Économie et gestion de la culture et du patrimoine



Le partenariat tripartite entre la Société Marocaine d'Ingénierie Touristique (SMIT), MADAEF qui est une filiale de la CDG et AKWA Group, conduit par la Société Marocaine de Valorisation des Kasbahs (SMVK), à titre d'exemple, ambitionne de redonner vie à ces édifices, notamment en réhabilitant et en transformant certaines kasbahs en structures hôtelières et touristiques, tout en veillant à préserver leur aspect architectural.

L'expérience a certainement besoin d'amélioration. L'association du secteur privé devient de plus en plus souple à l'égard de l'importance des défis du développement régional et des enjeux imposés par le contexte économique et social. Devant le manque de moyens et l'incapacité d'assurer une gestion de valorisation durable, l'état de délabrement dans lequel se trouve l'héritage culturel, surtout dans une région comme celle de RSM, les pouvoirs publics sont appelés à associer, outre les collectivités locales, le secteur privé, dans un cadre de partenariat public-privé (PPP). Ces partenariats doivent être formulés sur la base de contrats garantissant la préservation et la promotion de ce patrimoine. Il est surtout recommandé de garder le caractère inaliénable des ressources patrimoniales publiques et l'élaboration de cahiers des charges nécessaires afin d'éviter des situations de conflits qui peuvent se poser entre les parties prenantes.

Par ailleurs, la RSM a mis en place une stratégie de développement culturel a été mise en place par le Conseil Régional Souss-Massa depuis 2008. Pour assurer sa déclinaison, le Centre SMD Culture a été créée en 2010. Elle a mis en place une charte culturelle qui comporte un ensemble de valeurs régissant le fait culturel régional, tout en répondant aux aspirations des acteurs de développement durable. Cette charte reconnaît également le rôle stratégique de la culture dans le développement humain et territorial. Les signataires s'engagent, en outre, à présenter une offre culturelle de qualité sur tout le territoire, d'où la mise en place d'un mécanisme d'évaluation et de contrôle

assuré par une commission regroupant l'ensemble des acteurs concernés. Dans l'objectif de fédérer davantage d'acteurs intervenant dans la vie culturelle, le Conseil Régional, en partenariat avec SMD Culture ont organisé les premières Assises Régionales de la culture locale autour des politiques culturelles locales. L'association a également chapeauté plusieurs projets à vocation culturelle avec divers partenaires régionaux tels que : la mise en place d'un projet d'inventaire du patrimoine matériel et immatériel tout au long du littoral, au Nord et au Sud du Grand Agadir ; la mise en place du Programme de travail Commun pour la préservation de la promotion des Igoudars ; la préparation d'une base de données des principaux acteurs œuvrant dans la culture...

Dans le même sens, la RSM a vu dernièrement la création d'une société de développement de développement touristique, créée sous forme de société anonyme dont le capital est détenu 99% par le Conseil régional. Le reste est réparti entre le ministère du Tourisme, les deux Chambres de commerce, d'industrie et des services de la région, la Chambre régionale de l'artisanat, la commune urbaine d'Agadir, ainsi que le ministère de l'Intérieur.

Le programme d'action de la SDR (2019) porte sur la valorisation de l'arrière-pays d'Agadir, aussi bien en termes de tourisme rural que culturel, et ce dans le cadre des pays d'accueil touristiques (PAT, Imouzzer Ida-Outanane). Toujours dans l'arrière-pays d'Agadir, un effort particulier sera consenti en matière d'aménagement des circuits touristiques identifiés et de renforcement de la signalétique dans la région. La SDR vise également à intervenir au niveau des provinces de Taroudant, Tata, Tiznit, Chtouka Ait Baha, avec au programme la valorisation touristique des kasbahs, des palmeraies ainsi que des Igoudars. Elle ambitionne également de créer des synergies et complémentarités avec l'ensemble des acteurs du tourisme dans la région.

Économie et gestion de la culture et du patrimoine



En guise de conclusion, le patrimoine culturel et le tourisme sont étroitement liés aux territoires, à leurs acteurs et au modèle de développement et d'aménagement du territoire adopté. Aujourd'hui, l'intégration des dimensions symboliques et immatérielles et identitaires dans les stratégies de développement et les politiques d'aménagement devient décisive pour l'avenir des territoires qui se joue désormais sur un plan global. Dans la RSM, des initiatives culturelles et patrimoniales qui, quoique dispersées, pourraient créer une nouvelle offre touristique si elles font l'objet d'un projet de réaménagement construit autour de l'identité de la région.

L'image de la région, de ses villes et ses espaces ruraux est à reconstruire, mais il faut d'abord commencer par recomposer les différents espaces autour d'un capital symbolique car il est inutile de promouvoir un produit qui n'intéresse plus le touriste. Une stratégie réunissant objectifs culturels et touristiques est la première étape pour faire renforcer l'attractivité et la compétitivité de la région.

Dans cette optique, la consolidation de la croissance de la région doit s'articuler aussi sur le développement, d'une façon cohérente, d'une offre culturelle pour les habitants mais aussi pour les touristes. Elle doit porter également sur l'orientation de l'évolution de ses centres urbains, de sorte à en faire des villes créatives et innovantes à l'instar des villes qui, même sans monuments, se sont placées parmi les destinations touristiques internationales.

Par ailleurs, une place particulière doit être accordée à la stratégie régionale de l'événementiel. Il paraît ainsi indispensable, pour corriger le manque de coordination constaté entre les différents organisateurs d'événements culturels dans la ville d'Agadir à titre d'exemple, de mettre en place une structure de coordination chargée de l'événementiel. Ceci permettra de ne plus organiser plusieurs événements pendant la même période de l'année et surtout de définir des axes stratégiques pour planifier (plan d'action, objectifs

précis, programmation à long terme), évaluer et améliorer ces événements dans une perspective d'homogénéisation. Ils devraient désormais, répondre à une vision cohérente qui intègre l'identité régionale et qui anticipe la dimension touristique.

Certains événements culturels de la région notamment les festivals possèdent les potentialités pour s'ouvrir au tourisme, mais ils restent toujours incapables de faire partie de l'offre touristique de la région. Le festival Timitar, par exemple, bien qu'il se tienne depuis plus d'une décennie, qu'il soit ancré dans les spécificités culturelles locales et qu'il accueille des artistes de renommée internationale, ne draine pas beaucoup de touristes. En fait, à part ceux dont le séjour coïncide avec le festival, il n'y pas de touristes qui programment leurs dates de voyage en fonction de la période du festival comme c'est le cas pour le festival Gnaoua et Musiques du Monde d'Essaouira ou celui des Musiques Sacrées de Fès.

D'autre part, même les touristes qui se trouvent à Agadir pendant les jours du festival n'y assistent pas forcément. Malgré les efforts redoublés édition après édition et le grand budget qui lui est consacré, le festival Timitar n'a pas apporté à la ville d'Agadir la notoriété souhaitée. La réussite extraordinaire du festival d'Essaouira, devenu un rendez-vous international incontournable, est due aux animateurs professionnels et aux nombreux soutiens financiers et moraux (Massaïa A. 2013).

Le festival Timitar ainsi que les autres événements culturels organisés dans la RSM nécessitent, certes, des moyens financiers considérables mais ils nécessitent surtout le bon investissement des fonds en vue de les remettre à niveau, d'améliorer leur qualité artistique et culturelle, de leur attribuer la signature identitaire de la région et de les promouvoir à

Économie et gestion de la culture et du patrimoine



Le partenariat tripartite entre la Société Marocaine d'Ingénierie Touristique (SMIT), MADAEF qui est une filiale de la CDG et AKWA Group, conduit par la Société Marocaine de Valorisation des Kasbahs (SMVK), à titre d'exemple, ambitionne de redonner vie à ces édifices, notamment en réhabilitant et en transformant certaines kasbahs en structures hôtelières et touristiques, tout en veillant à préserver leur aspect architectural.

L'expérience a certainement besoin d'amélioration. L'association du secteur privé devient de plus en plus souple à l'égard de l'importance des défis du développement régional et des enjeux imposés par le contexte économique et social. Devant le manque de moyens et l'incapacité d'assurer une gestion de valorisation durable, l'état de délabrement dans lequel se trouve l'héritage culturel, surtout dans une région comme celle de RSM, les pouvoirs publics sont appelés à associer, outre les collectivités locales, le secteur privé, dans un cadre de partenariat public-privé (PPP). Ces partenariats doivent être formulés sur la base de contrats garantissant la préservation et la promotion de ce patrimoine. Il est surtout recommandé de garder le caractère inaliénable des ressources patrimoniales publiques et l'élaboration de cahiers des charges nécessaires afin d'éviter des situations de conflits qui peuvent se poser entre les parties prenantes.

Par ailleurs, la RSM a mis en place une stratégie de développement culturel a été mise en place par le Conseil Régional Souss-Massa depuis 2008. Pour assurer sa déclinaison, le Centre SMD Culture a été créée en 2010. Elle a mis en place une charte culturelle qui comporte un ensemble de valeurs régissant le fait culturel régional, tout en répondant aux aspirations des acteurs de développement durable. Cette charte reconnaît également le rôle stratégique de la culture dans le développement humain et territorial. Les signataires s'engagent, en outre, à présenter une offre culturelle de qualité sur tout le territoire, d'où la mise en place d'un mécanisme d'évaluation et de contrôle

assuré par une commission regroupant l'ensemble des acteurs concernés. Dans l'objectif de fédérer davantage d'acteurs intervenant dans la vie culturelle, le Conseil Régional, en partenariat avec SMD Culture ont organisé les premières Assises Régionales de la culture locale autour des politiques culturelles locales. L'association a également chapeauté plusieurs projets à vocation culturelle avec divers partenaires régionaux tels que : la mise en place d'un projet d'inventaire du patrimoine matériel et immatériel tout au long du littoral, au Nord et au Sud du Grand Agadir ; la mise en place du Programme de travail Commun pour la préservation de la promotion des Igoudars ; la préparation d'une base de données des principaux acteurs œuvrant dans la culture...

Dans le même sens, la RSM a vu dernièrement la création d'une société de développement de développement touristique, créée sous forme de société anonyme dont le capital est détenu 99% par le Conseil régional. Le reste est réparti entre le ministère du Tourisme, les deux Chambres de commerce, d'industrie et des services de la région, la Chambre régionale de l'artisanat, la commune urbaine d'Agadir, ainsi que le ministère de l'Intérieur.

Le programme d'action de la SDR (2019) porte sur la valorisation de l'arrière-pays d'Agadir, aussi bien en termes de tourisme rural que culturel, et ce dans le cadre des pays d'accueil touristiques (PAT, Imouzzer Ida-Outanane). Toujours dans l'arrière-pays d'Agadir, un effort particulier sera consenti en matière d'aménagement des circuits touristiques identifiés et de renforcement de la signalétique dans la région. La SDR vise également à intervenir au niveau des provinces de Taroudant, Tata, Tiznit, Chtouka Ait Baha, avec au programme la valorisation touristique des kasbahs, des palmeraies ainsi que des Igoudars. Elle ambitionne également de créer des synergies et complémentarités avec l'ensemble des acteurs du tourisme dans la région.

Économie et gestion de la culture et du patrimoine



En guise de conclusion, le patrimoine culturel et le tourisme sont étroitement liés aux territoires, à leurs acteurs et au modèle de développement et d'aménagement du territoire adopté. Aujourd'hui, l'intégration des dimensions symboliques et immatérielles et identitaires dans les stratégies de développement et les politiques d'aménagement devient décisive pour l'avenir des territoires qui se joue désormais sur un plan global. Dans la RSM, des initiatives culturelles et patrimoniales qui, quoique dispersées, pourraient créer une nouvelle offre touristique si elles font l'objet d'un projet de réaménagement construit autour de l'identité de la région.

L'image de la région, de ses villes et ses espaces ruraux est à reconstruire, mais il faut d'abord commencer par recomposer les différents espaces autour d'un capital symbolique car il est inutile de promouvoir un produit qui n'intéresse plus le touriste. Une stratégie réunissant objectifs culturels et touristiques est la première étape pour faire renforcer l'attractivité et la compétitivité de la région.

Dans cette optique, la consolidation de la croissance de la région doit s'articuler aussi sur le développement, d'une façon cohérente, d'une offre culturelle pour les habitants mais aussi pour les touristes. Elle doit porter également sur l'orientation de l'évolution de ses centres urbains, de sorte à en faire des villes créatives et innovantes à l'instar des villes qui, même sans monuments, se sont placées parmi les destinations touristiques internationales.

Par ailleurs, une place particulière doit être accordée à la stratégie régionale de l'événementiel. Il paraît ainsi indispensable, pour corriger le manque de coordination constaté entre les différents organisateurs d'événements culturels dans la ville d'Agadir à titre d'exemple, de mettre en place une structure de coordination chargée de l'événementiel. Ceci permettra de ne plus organiser plusieurs événements pendant la même période de l'année et surtout de définir des axes stratégiques pour planifier (plan d'action, objectifs

précis, programmation à long terme), évaluer et améliorer ces événements dans une perspective d'homogénéisation. Ils devraient, désormais, répondre à une vision cohérente qui intègre l'identité régionale et qui anticipe la dimension touristique.

Certains événements culturels de la région notamment les festivals possèdent les potentialités pour s'ouvrir au tourisme, mais ils restent toujours incapables de faire partie de l'offre touristique de la région. Le festival Timitar, par exemple, bien qu'il se tienne depuis plus d'une décennie, qu'il soit ancré dans les spécificités culturelles locales et qu'il accueille des artistes de renommée internationale, ne draine pas beaucoup de touristes. En fait, à part ceux dont le séjour coïncide avec le festival, il n'y a pas de touristes qui programment leurs dates de voyage en fonction de la période du festival comme c'est le cas pour le festival Gnaoua et Musiques du Monde d'Essaouira ou celui des Musiques Sacrées de Fès.

D'autre part, même les touristes qui se trouvent à Agadir pendant les jours du festival n'y assistent pas forcément. Malgré les efforts redoublés édition après édition et le grand budget qui lui est consacré, le festival Timitar n'a pas apporté à la ville d'Agadir la notoriété souhaitée. La réussite extraordinaire du festival d'Essaouira, devenu un rendez-vous international incontournable, est due aux animateurs professionnels et aux nombreux soutiens financiers et moraux (Massaia A. 2013).

Le festival Timitar ainsi que les autres événements culturels organisés dans la RSM nécessitent, certes, des moyens financiers considérables mais ils nécessitent surtout le bon investissement des fonds en vue de les remettre à niveau, d'améliorer leur qualité artistique et culturelle, de leur attribuer la signature identitaire de la région et de les promouvoir à des fins touristiques à travers un marketing professionnel.

Économie et gestion de la culture et du patrimoine



Nul doute donc que le réaménagement de la politique touristique, avec la prise de conscience de l'importance de la culture, est le moyen de relancer la Région. L'on aura ainsi besoin d'une nouvelle génération d'acteurs assez compétents pour défendre voire porter et réussir le projet de la transversalité tourisme-culture. Une politique conjointe des deux secteurs ne pourrait pas avoir un impact certain sans ressources humaines qualifiées. L'un des points faibles de la gestion de la Région consiste en l'insuffisance d'acteurs capables de comprendre les enjeux de l'aménagement touristique par la culture et d'agir en conséquence. Les pouvoirs publics sont donc appelés à investir dans la formation des gestionnaires et à leur assurer un encadrement de qualité.

Evelyne Lehalle indique qu'en France, ce sont les acteurs touristiques qui organisent l'offre culturelle et que ce sont les instances du tourisme qui réalisent les études les plus nombreuses. Elle souligne aussi que les acteurs culturels français ont entrepris, depuis bientôt une décennie, de calculer les retombées économiques de la culture sur un territoire donné en vue de mieux asseoir les relations entre culture et tourisme. Il serait alors intéressant, pour la RSM, d'avoir recours à des entreprises de gestion privée et à des organismes de conseil spécialisés nationaux et internationaux pour la formation de ses professionnels. Enfin, la réforme des politiques publiques touristiques et culturelles devrait redéfinir l'intervention des différents acteurs concernés ainsi que les critères de cette intervention.

La RSM est un territoire qui possède concrètement un capital identitaire et des atouts culturels adaptés à la mise en tourisme mais qui demeurent encore peu valorisés. Les différents territoires de la région, notamment les villes n'intègrent pas la dimension identitaire et culturelle pour des fins touristiques dans les documents d'urbanisme et d'aménagement, et ce en vue de consolider et diversifier les profils économiques des territoires, en particulier urbains, et renforcer leur pouvoir d'attraction et leur capacité concurrentielle. En effet, «la ville contemporaine est une ressource qui est l'enjeu de concurrences sociales, politiques, symboliques pour ses habitants les plus stables comme pour ses usagers les plus mobiles, pour les migrants comme pour les flux financiers, pour les nouvelles formes de travail et de coopération comme pour la rente foncière» (Bertho A. S/d. 2009). Dans cette optique, la culture et le tourisme jouent un rôle décisif pour l'avenir des villes. La culture est, en réalité, ignorée par les politiques urbanistiques de la Région tournées vers des interventions d'aménagement en matière d'infrastructures, de transports, de développement économique et de soutien au monde rural. Les stratégies touristiques qui sont censées, encore plus, intégrer la dimension culturelle, l'ignorent aussi. Or, le rayonnement culturel et touristique d'une ville est redevable à l'intervention de nombreuses catégories d'acteurs et ne se limite pas à une seule instance. Il s'agit d'une chaîne de coopération où tous les intervenants partagent des visions conventionnelles et contribuent à l'élaboration du projet de la ville du début jusqu'à la fin.

Le développement d'une région et la réaffirmation de son rayonnement culturel et touristique est redevable à l'intervention de toutes les catégories d'acteurs existantes. Il s'agit d'une chaîne de coopération où tous les intervenants partagent des visions conventionnelles et contribuent à l'élaboration du projet de la région et de ses différents sous-espaces du début jusqu'à la fin.

Actions de valorisation et de promotion du patrimoine dans la région



Dans la région de Souss–Massa de nombreuses actions de mobilisation des ressources territoriales, patrimoniales et culturelles ont été accomplies ou sont en cours de réalisation, dans le cadre de programmes de développement. Ces actions portent sur la mobilisation et la protection patrimoine naturel, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine archéologique préhistorique et protohistorique, la préservation, la restauration et la mise en valeur du patrimoine historique, architectural, défensif, religieux et soufi, et résidentiel. En plus de l'organisation de manifestations dédiées aux arts et au patrimoine, et qui contribuent à préserver et à valoriser le patrimoine culturel immatériel, dans la diversité des genres artistiques, et d'accompagner les créations contemporaines.

Ces événements sont organisés tout au long de l'année et dans les différentes communes de la région, afin de mieux faire connaître le patrimoine culturel régional et permettre son appropriation par les jeunes générations.

Aujourd'hui, ces festivals sont devenus des rendez-vous et des lieux de rencontre pour des populations locales et régionales et pour des touristes et des marocains résidents à l'étranger. En fait, leur rayonnement contribue, de façon significative, à la promotion et au développement de l'activité touristique et économique de la région, consacrant ainsi la culture comme véritable levier de développement. Par ailleurs, le PDRSM enregistre une faible valorisation des actifs intrinsèques de la région (produits du terroir, patrimoine naturel et socioculturel). Il prévoit en ce sens, la valorisation touristique de l'arrière-pays grâce au développement de circuits nature, culture, et religieux, et la mise en œuvre du programme de développement intégré autour d'activités génératrices de revenus (artisanat, tourisme et agriculture de terroir), et ce dans le cadre de la diversification de l'offre touristique nature/culture dans l'arrière-pays et l'implémentation du programme national de développement intégré des zones de montagne.

Dans ce qui suit, seront déclinées les principales actions réalisées ou en cours pour la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel matériel et immatériel dans la région Souss-Massa.

- **Le patrimoine naturel** : Le parc National de Souss-Massa (Préfecture Inezgane-Ait Melloul et province Chtouka-Ait Baha, Tiznit). Le Parc national de Souss-Massa a été créé par le décret 2-91-518 du 8 août 1991 sur la base du dahir du 11 septembre 1934. Le décret n° 2-93-277 du 28 janvier 1998 porte règlementation générale du Parc. Il met en place un zonage qui distingue des zones de protection et des zones à utilisation traditionnelle.

- Le parc National de Toubkal créé en 1942, et dont une partie se trouve sur le territoire de la province de Taroudant. Le jbel Toubkal ou Adrar N'Dern (la montagne des montagnes) culmine à 4.167 m.
- Le Parc National d'Iriqui créé par le décret n° 2-94-46 du 28 ramadan 1414 (11 mars 1994) en 1994, se situe dans la province de Tata.
- Signature d'une convention de partenariat pour le développement du tourisme durable dans le parc National de Souss-Massa entre le Ministère du Tourisme et le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et la Lutte Contre la désertification... Cette convention vise à développer une offre touristique intégrée
- Aménagement d'aires forestières urbaines par les Eaux et Forêts à Inezgane et à Tamsia..
- Cascades d'Imouzzer des Ida Outanane. Arrêté Viziriel du 9 /3/1955, B.O. n° 2214 du 01/4/1955.
- Grottes préhistoriques du cap Rhir, Décret n° 2-56-664 du 18/9/ 1956 BO n° 2293 du 5/10/1956.

Actions de valorisation et de promotion du patrimoine dans la région



-Le patrimoine archéologique préhistorique

- Un programme est lancé par le ministère de la culture et la région Souss-Massa pour l'inventaire l'élaboration d'un « Registre régional l'inventaire du patrimoine culturel archéologique et historique » dont l'achèvement est prévu courant de l'année 2019.
- Les actions d'inventaire des sites et dalles de gravures et peintures rupestres dans les provinces de Tata, Taroudant et Tiznit.
- L'action d'inscription du site d'empreintes de dinosaures d'Anza à Agadir sur la liste du patrimoine culturel national entreprise par le ministère de la culture en vue de promouvoir et préserver ce témoignage archéologique préhistorique de grande valeur.

-Le Patrimoine historique

- L'Inventaire complet des bâtiments et monuments architecturaux la Commune d'Agadir par le Ministère de la culture, et ce conformément au plan d'action de la commune en matière de protection et de réhabilitation des édifices et sites historiques. Plus de 80 monuments historiques ont été ainsi identifiés. Ils sont composés d'édifices publics et privés, de zaouïas, de sanctuaires, de salles de cinéma, d'hôpitaux, d'établissements bancaires et éducatifs, de ponts et d'usines, ainsi que d'autres sites d'importance géologique inventoriés.

Cette opération a pour objectif l'étude des composantes patrimoniales de ces bâtiments afin que tous les intervenants les prennent en considération dans les travaux d'entretien et d'urbanisation, en vue de les intégrer notamment dans la mise en place des circuits touristiques à même de renforcer l'attractivité de la ville, ainsi que dans la préparation de dossiers d'inscription sur la liste du patrimoine national aux fins de sa protection juridique.

- La réalisation des études architecturales et Plans d'Aménagement et de Sauvegarde des médinas de Tiznit et de Taroudant.
- Les objectifs de ces actions consistent en le contrôle et la gestion des interventions architecturales à l'intérieur de la médina, le recensement de l'état et de la valeur architecturale du cadre bâti,...etc.
- Le programme d'inventaire l'élaboration d'un « Registre national de l'inventaire du patrimoine culturel archéologique et historique », lancé par le Ministère de la Culture et dont l'achèvement est prévu courant de l'année 2019.
- Le programme de la valorisation durable des Ksour et Casbahs du Maroc : Restauration et réhabilitation de Casbah d'Aghenaje à Tiznit, Casbah d'Agadir Ou Fella à Agadir (en cours), Ksar Allougoum à Tata).
- La restauration des remparts de Taroudant Remparts de la médina de Taroudant (Monument classé par le Dahir du 7/9/1931 BO n° 988 du 2 /10/ 1931).
- La restauration des remparts, portes et bastions de Tiznit (Monuments classés par le Dahir du 4 /7/ 1932 BO n° 103 du 29/07/ 1932).
- La restauration du village fortifié de Tizourgane dans la province des Chtouka Ait Baha, classé en 2004/05.

Actions de valorisation et de promotion du patrimoine dans la région



- La restauration des Igoudars (greniers collectifs) : Agadir d'Immchguiguen (province Chtouka Ait Baha).
 - La restauration du site d'Igiliz (commune de Toughmert, province de Taroudant).
 - Construction de la maison l'archéologie à Arghen (commune de Toughmert, Province de Taroudant.
 - La restauration de la Casbah d'Inezgane dont la convention a été signée .
 - Le projet de restauration des remparts de Massa à travers un partenariat entre le ministère de la culture et le conseil régional de Souss-Massa.
- Le patrimoine immatériel et culturel**
- Inscription de «Taskiwin, danse martiale du Haut-Atlas occidental marocain » sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.
 - Construction de maisons et/ou centres ou complexes culturels à Tiznit, Taroudant, Agadir, Inezgane, Dcheira-Al Jihadia, Ouled Teima, Ait Melloul, Sebt El Guerdane, Ait Iazza, Ouled Berhil et à Tafraout.
 - Construction de musée à Tafraout (musée de l'Anti-Atlas).
 - Création de la maison de l'artisanat à Taroudant, Tiznit,
 - Centre de traitement des archives de la ville de Tiznit.
 - Création de musées : musée de la culture Amazigh à Agadir, musée de la résistance à Taroudant, musée de l'eau à Rasmouka (Barrage Youssef ben Tachfine, province de Tiznit).
 - Conclusion de conventions de partenariat autour du patrimoine culturel de la région : convention entre l'IRCAM et l'Association Timitar et la Région Souss-Massa pour l'élaboration d'une stratégie de développement culturel de la région (sauvegarde du patrimoine de la région, sa promotion, l'organisation de manifestations scientifiques et culturelles et la publication d'ouvrages portant sur le patrimoine de la région) ;
 - Projet du musée de la nature au Parc National de Souss-Massa.



Enjeux et perspectives de valorisation du patrimoine dans la région



L'étude du patrimoine et de la culture a révélé l'existence de plusieurs types et formes de ressources patrimoniales et culturelles matérielles et immatérielles dans la région Souss-Massa. Elle a relaté les limites des actions entreprises quant à la mobilisation de ces ressources. Dans ce qui suit, seront cités les principaux enjeux et perspectives de leur valorisation future.

1- Principaux enjeux de la valorisation du patrimoine culturel et matériel et immatériel

- L'achèvement de l'inventaire exhaustif et l'identification des différentes composantes patrimoniales de la région Souss-Massa.
- La mobilisation de la richesse naturelle, historique, artisanale et culturelle, le capital technique et l'expertise entrepreneuriale pour le développement durable de la région.
- La conciliation lors de la mobilisation des ressources territoriales culturelles, matérielles et immatérielles entre les exigences de la patrimonialisation et de la valorisation de ces ressources, et les nécessités de la préservation des cultures, des valeurs originaires, de la cohésion sociale, de l'environnement naturel et de la diversité biologique.
- La fédération des acteurs territoriaux autour de l'idée de l'importance de la mobilisation des ressources patrimoniales et culturelles, matérielles et immatérielles pour le développement local durable.
- La consécration et la consolidation de la culture du partenariat, de la confluence et de la mutualisation des acquis au plan des visions, des orientations, et des actions de mobilisation et de valorisation chez les différents acteurs territoriaux.
- Le montage de projets intégrés et intersectoriels de manière à assurer la convergence et la participation des différents acteurs,

et la capitalisation de l'expertise régionale accumulée dans le domaine de l'entrepreneuriat commercial.

- La révision de la politique culturelle en vue de dépasser les limites de l'offre culturelle dans la région, les défis majeurs liés à la vétusté des infrastructures culturelles, à la faiblesse et à l'irrégularité de l'animation culturelle, en plus des autres enjeux inhérents aux problèmes de gouvernance, de financement et de formation.
- L'exploitation de la culture pour faire de la région Souss-Massa une destination touristique de grande valeur présentant une offre touristique diversifiée: le balnéaire, la montagne, le rural et le culturel.
- La préservation des ressources naturelles, patrimoniales et culturelles en vue d'implémenter la vision de redynamisation de l'économie régionale et d'amélioration de sa position à l'échelle nationale en tant que modèle de développement social durable et solidaire.

2- Indicateurs des perspectives de valorisation des ressources patrimoniales et culturelles matérielles et immatérielles

- L'intérêt particulier croissant accordé à la région après le dernier discours royal invitant à une réflexion sérieuse sur la mise en place d'une liaison ferroviaire entre Marrakech et Agadir.
- L'amorce de l'implémentation de la régionalisation avancée et la continuation de la mise en œuvre des politiques sectorielles de développement.
- La mise en place de la vision stratégique intégrée de développement de la région Souss-Massa, et le commencement de l'implémentation des 25 projets prioritaires du programme régional de développement, et qui renferment plusieurs actions de valorisation et de préservation des ressources patrimoniales et culturelles et la promotion de la culture en rapport avec le tourisme.

Enjeux et perspectives de valorisation du patrimoine dans la région



- La création de la SDR du Tourisme afin de soutenir l'animation culturelle et la participation au Centre Culturel Régional.
- Publication d'un inventaire du patrimoine culturel marocain intitulé « Plus d'un siècle d'inventaire du patrimoine culturel marocain ». Ce guide de grande importance enrichit amplement la recherche académique et les opérations d'inventaire.
- L'élaboration d'un nouveau système d'archivage du patrimoine architectural et archéologique en utilisant les nouvelles technologies.
- Le lancement de l'action de développement par le Ministère de la Culture d'un registre national de l'inventaire du patrimoine culturel archéologique et historique qui facilitera la mobilisation et l'évaluation des ressources dans les programmes de développement local et régional.
- La réalisation d'un inventaire exhaustif du patrimoine matériel dans la province de Tata.
La réalisation d'un inventaire de plus de 80 bâtiments et monuments historiques dans la communauté d'Agadir.
- L'amorce de la réalisation d'études liées à l'élaboration du Schéma Régional de Développement de Souss-Massa.
- La présence d'un centre régional à Agadir, chargé des affaires culturelles : Centre Souss-Massa pour le Développement Culturel.
- L'attention croissante accordée au capital humain et immatériel dans tous les projets de développement.
- La place de plus en plus importante du patrimoine et de la culture dans les différentes visions stratégiques sectorielles (tourisme, développement rural, Plan Maroc Vert, économie sociale et solidaire, logement, etc.)

- La grande ouverture de la région sur l'extérieur par le biais du tourisme international, la migration internationale et l'import-export...

3- Évaluation

L'examen des potentialités patrimoniales matérielles et immatérielles de la région Souss-Massa, l'importance des efforts d'inventaire et d'identification et de préservation déployés, l'appréciation des dynamiques relatives à la mobilisation du patrimoine pour la mise en développement des territoires aux échelles locale, provinciale et régionale, sont autant de facteurs qui ont permis de ressortir les éléments d'évaluation suivants :

- L'absence d'une vision globale et/ou d'un schéma stratégique de développement participatif axé sur le patrimoine et la culture en tant que symboles de la personnalité et de l'identité régionale, à même d'orienter les opérations d'inventaire et les actions de sensibilisation des acteurs quant à leur importance pour le développement de la région.
- La question du patrimoine et de la culture est abordée d'une façon sectorielle et très peu approfondie dans les études réalisées pour l'élaboration des schémas et programmes de développement.
- L'absence de vision, de stratégie et programmes régionaux pour l'implication des acteurs économiques, académiques et institutionnels dans des projets d'inventaire, de sensibilisation et de mobilisation du patrimoine ...
- Les approches adoptées dans la restauration, la sauvegarde et la réhabilitation des monuments historiques demeurent sélectifs et ne portent pas sur tous les types de monuments (mausolées, zaouïas, séguias traditionnels, ponts...).

Enjeux et perspectives de valorisation du patrimoine dans la région



-La dimension patrimoniale et culturelle des ressources territoriales est délaissée dans le plan régional de développement de Souss-Massa au profit de leur importance économique, comme source génératrice de revenu (cas des produits du terroir par exemple). La même remarque s'applique aux stratégies et programmes portant sur les ressources naturelles (faune, flore, ...), qui se focalisent sur les questions de préservation et de mobilisation économique, sans pour autant prendre en compte leur dimension patrimoniale et culturelle.

- La classification des sites patrimoniaux n'est pas toujours accompagné de mesures assurant leur protection.

-Le plan d'aménagement n'accorde pas toujours un intérêt particulier à la préservation du patrimoine naturel local . En réalité, le plan d'aménagement définit des dispositions juridiques urbaines et architecturales qui régissent la croissance urbaine et la maîtrise des extensions urbaines au centre de ses préoccupations . Il détermine les servitudes relatives aux dispositions urbaines (zones non aedificandi, zones d'habitat, zones d'équipements et zones de préservation de la nature (zones paysagères, zones RA, zones forestières). C'est un document référentiel qui gère les demandes d'autorisation de construire et d'occupation du sol ; il prévoit dans ce sens, les zones de servitudes et dispositions des patrimoniaux et culturels, d'où son intérêt dans la préservation, la promotion et la valorisation du patrimoine.

Cependant, ces dispositions demeurent très générales et peu performantes quant à la préservation du patrimoine naturel. Par exemple concernant les zones non aedificandi, les zones paysagères, les zones RA, le PA se limite à la définition de ces zones et à en interdire la construction, et n'en s'exprime pas sur les usages appropriés et leur évolution.

En fait, les dispositions du PA relatives aux zones naturelles sont très limitées et s'inscrivent dans une vision de conservation statique qui ne permet pas la dynamisation de ses zones selon une approche d'évolution et de promotion de ses zones dans le cadre de leurs écosystèmes. Ces dispositions lorsqu'elles existent sont les mêmes pour tous les territoires bien que chaque territoire présente des spécialités qui lui sont propres. Ainsi nous trouvons les dispositions suivantes : dispositions des Zone de protection naturelle; dispositions des zone naturelles; dispositions des zone forestières; dispositions des zones non aedificandi. Bien souvent, ces dernières zones se trouvent, dans des cas, aux abords des cours d'eaux ou sur des terrains accidentés, elle mérite d'être affectée par des dispositions qui valorisent leur caractère naturel.

Pour plus d'efficacité, les dispositions du PA, comme les traduisent dans la pratique les règlements d'aménagement, doivent être accompagnées de mesures plus incitatives pour entretenir ces espaces et les promouvoir par le biais de politiques locales de valorisation du paysage et de l'environnement. Les règlements d'aménagement ne donnent pas les détails nécessaires pour pouvoir assurer la protection et la valorisation du patrimoine naturel dans les périmètres d'aménagement : protection et valorisation des formes et paysages topographiques et géologiques, protection des espèces végétales endémiques et des témoins des roches du substratum local ou régional ..., en les introduisant dans l'aménagement et la valorisation paysagers (espaces verts, aménagement des voiries et espaces publics).

Pour ce faire, le PA devrait en ce sens se baser sur l'étude des éléments naturels et environnementaux non seulement comme des composantes du cadre physique de l'aire d'aménagement, et parfois comme des contraintes à l'urbanisation, mais aussi comme un patrimoine naturel et paysager à préserver et à valoriser, pour pouvoir définir les mesures de conservation nécessaires et déterminer les usages appropriés (cultures spécifiques, activités ludiques et de récréation, pépinière, circuit paysager, parc urbain, parc animalier, jardin botanique, etc).



9

Ressources, environnement et cadre de vie



Sommaire

Quelques chiffres clés de la région SM _____	462
Positionnement de la région SM _____	463
La région de Souss Massa face aux changements climatiques _____	465
Environnement naturel _____	470
Ressources en eau _____	491
Environnement urbain _____	506
Risques naturels _____	524
Autres problématiques environnementales _____	537
Energies renouvelables _____	545
Analyse SWOT de la thématique _____	550
Conclusion _____	552

Chiffres clés de la région SM



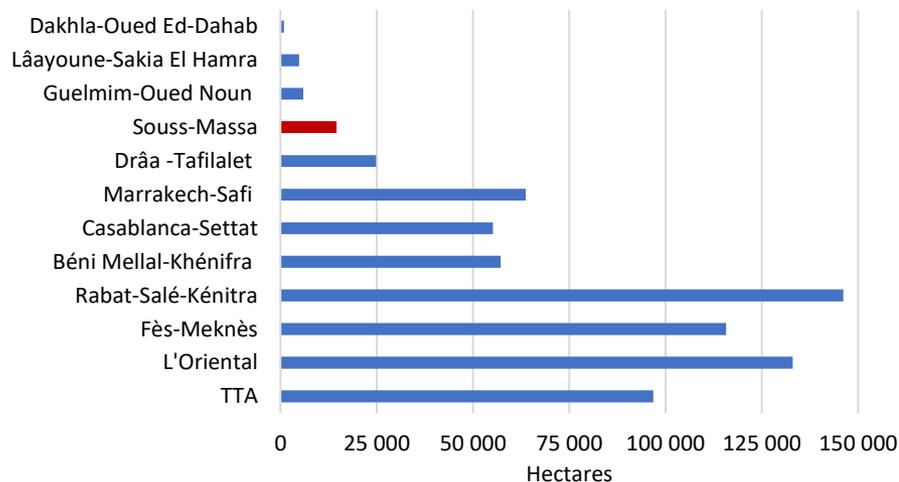
Chiffres clés de la thématique Ressources, environnement et cadre de vie

<p>Superficie du domaine forestier</p> <p>1,2 million d'ha 13,2 % du Domaine forestier national</p>	<p>Superficie de l'Arganier</p> <p>685 000 ha 57,4 % du domaine forestier régional</p>	<p>Superficie reboisée</p> <p>14 453 ha existante en 2016</p>	<p>Superficie du parc national de Souss Massa</p> <p>33 800 ha</p>	<p>Contribution de l'écosystème « Arganier » au PIB national</p> <p>7,2%</p>
<p>Ressources en eau de surface</p> <p>880,7 Mm³/hors le bassin de Tiznit-Sidi Ifni</p>	<p>Ressources en eau souterraine renouvelables</p> <p>468,6 Mm³/an</p>	<p>Barrages réalisés</p> <p>8 Barrages</p>	<p>Capacité de retenue des barrages</p> <p>765,224 Mm³</p>	<p>Emissions anthropiques nettes de GES en 2013</p> <p>1,5 T Eq-CO₂ par habitant</p>
<p>Puissance thermique</p> <p>84.849 MWh</p>	<p>Biomasse valorisée par an</p> <p>135,646 Mtep</p>	<p>Déchets dangereux</p> <p>6 387 T/an</p>	<p>Déchets ménagers solides non dangereux</p> <p>616 673 T en 2017</p>	<p>Potentiel des eaux usées pouvant être réutilisées</p> <p>166 493 m³/j</p>
<p>Demande en eau potable et industrielle (horizon 2030)</p> <p>202,5 Mm³/an</p>	<p>Demande en eau agricole (horizon 2030)</p> <p>954 Mm³/an</p>	<p>Demande en eau souterraine (recharge des nappes de Souss-Massa)</p> <p>3 Mm³</p>	<p>Eau mobilisée par les barrages (2017)</p> <p>190 Mm³/an</p>	<p>Potentiel des eaux usées actuellement réutilisé</p> <p>29 726 m³/j</p>

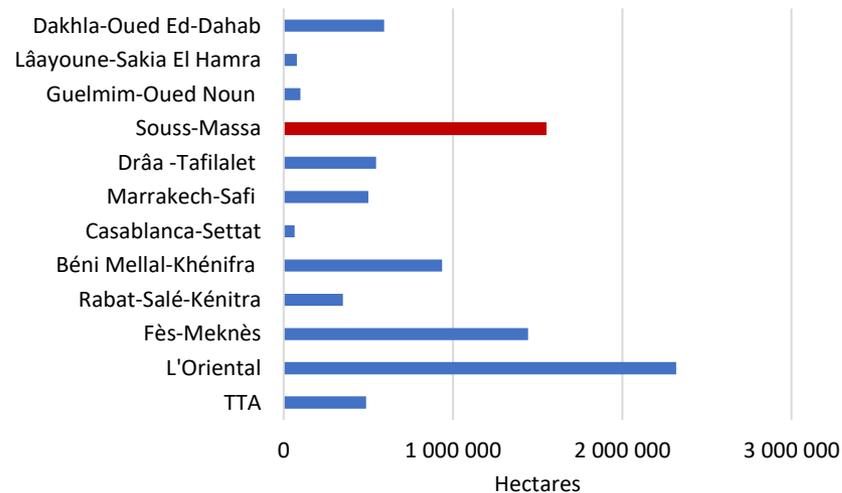
Positionnement de la région



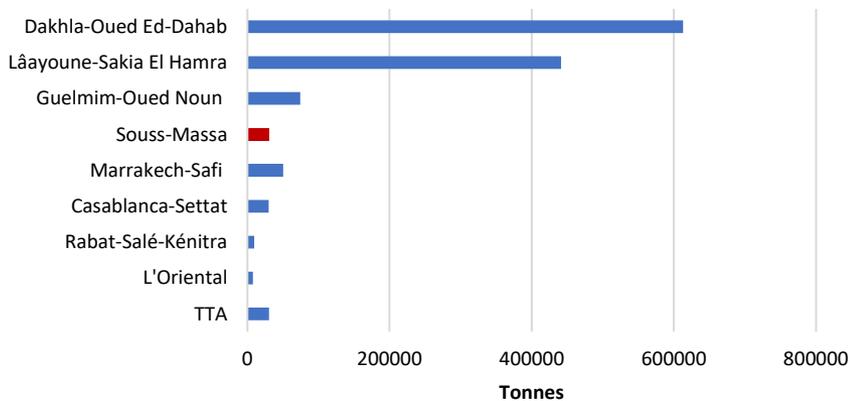
Graphe n°1 : Répartition des superficies reboisées par région en ha – Période 2016-2017



Graphe n°2 : Répartition des superficies des essences forestières naturelles par régions (en Ha) en 2017



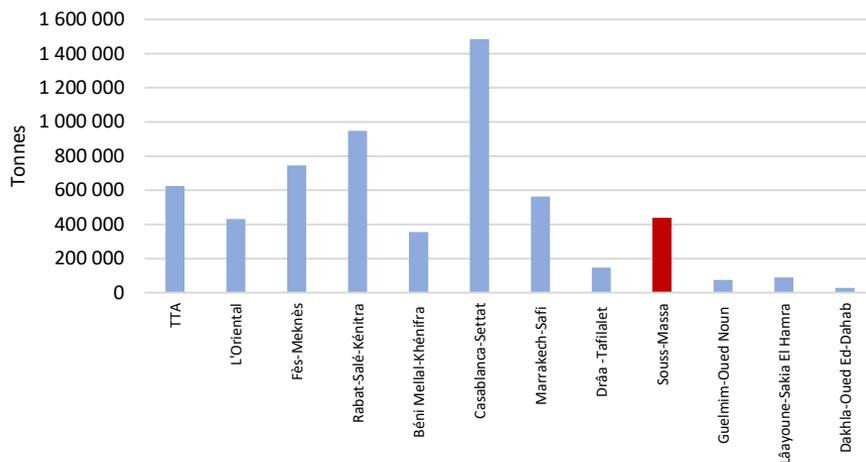
Graphe n°3 : Répartition des quantités de débarquements des produits de la pêche côtière et artisanale par région par tonnes en 2017



Positionnement de la région

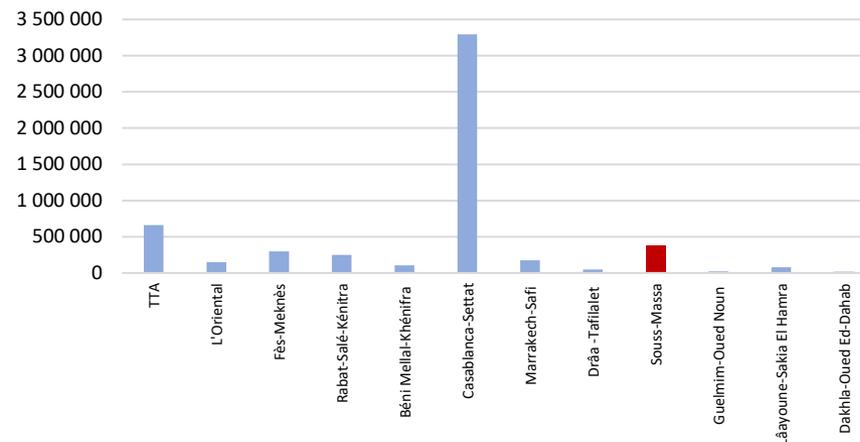


Graphe n°4 : Production des déchets ménagers en milieu urbain par région en Tonne – 2015



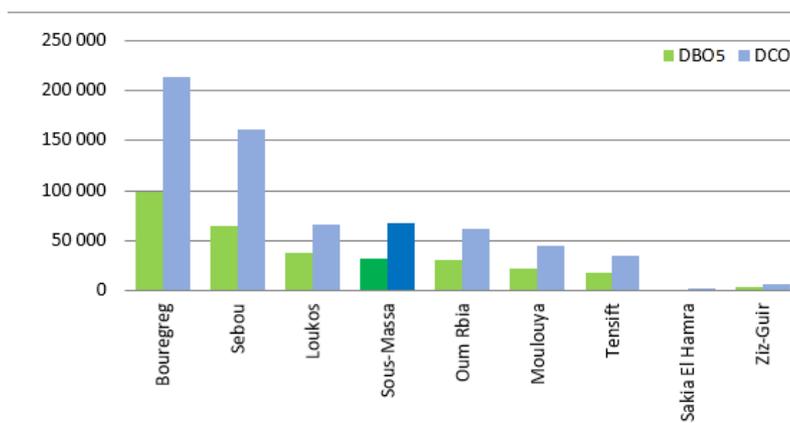
Source : Stratégie nationale de réduction et de valorisation des déchets – Mars 2019

Graphe n°5 : Production des déchets industriels par région (en T en 2015)



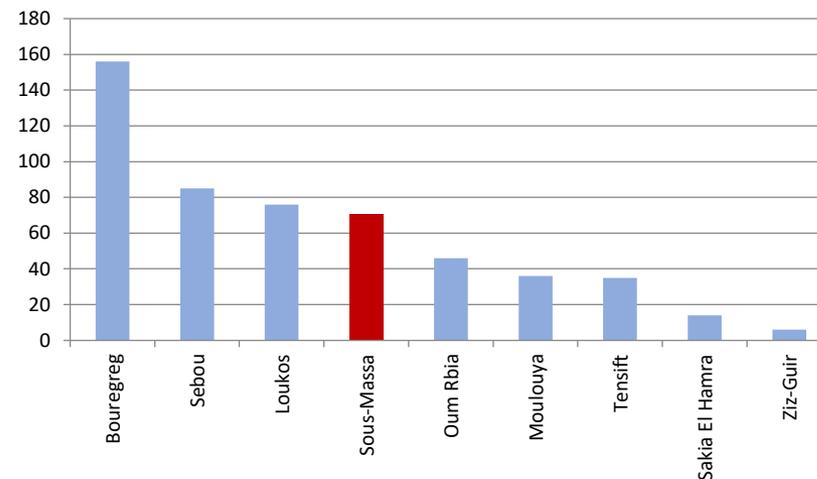
Source : Stratégie nationale de réduction et de valorisation des déchets – Mars 2019

Graphe n°6 : Flux de pollution par bassin versant (en tonne)



Source : HCP 2016 et élaboration BET

Graphe n°7 : Rejets d'eaux usées par bassin versant (en 10³ m³)





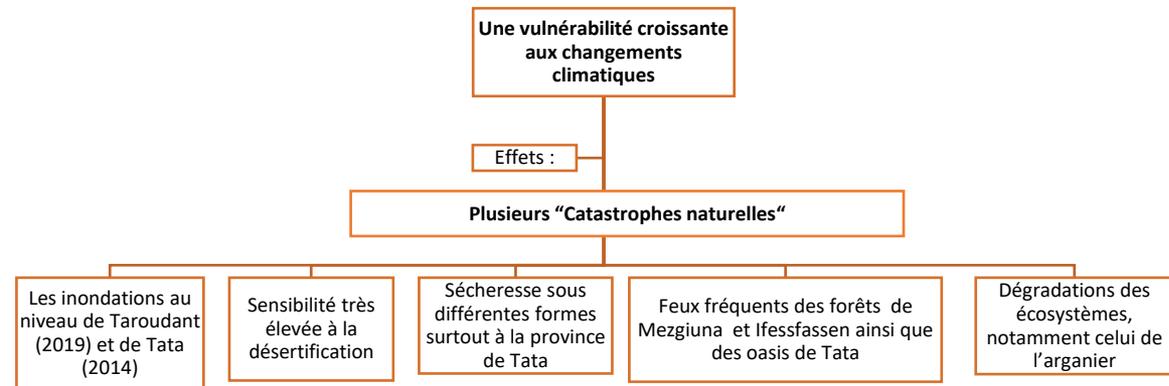
La région face aux changements climatiques

Climat futur de la région : Un territoire très exposé aux effets des changements climatiques (CC)

Les études du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) classent le bassin Méditerranéen comme un des points favorisant le changement climatique. Les hausses de températures, la grande variabilité temporelle et spatiale des précipitations, accompagnée de baisses significatives pouvant aller jusqu'à 30% dans certaines régions, la montée du niveau des Eaux. Les conséquences sont alors considérables : sécheresses, inondations, feux de forêt, stress hydrique, désertification, érosion, dégradation de la biodiversité terrestre et marine, etc.

La vulnérabilité de la Région de Souss-Massa (RSM) face aux changements climatiques s'avère de plus en plus importante. Le schéma ci-contre, regroupe les principaux effets des changements climatiques :

Schéma n°1 : Schéma des effets des changements climatiques sur la RSM





La région face aux changements climatiques

Climat futur de la région : Un territoire très exposé aux effets des changements climatiques (CC)

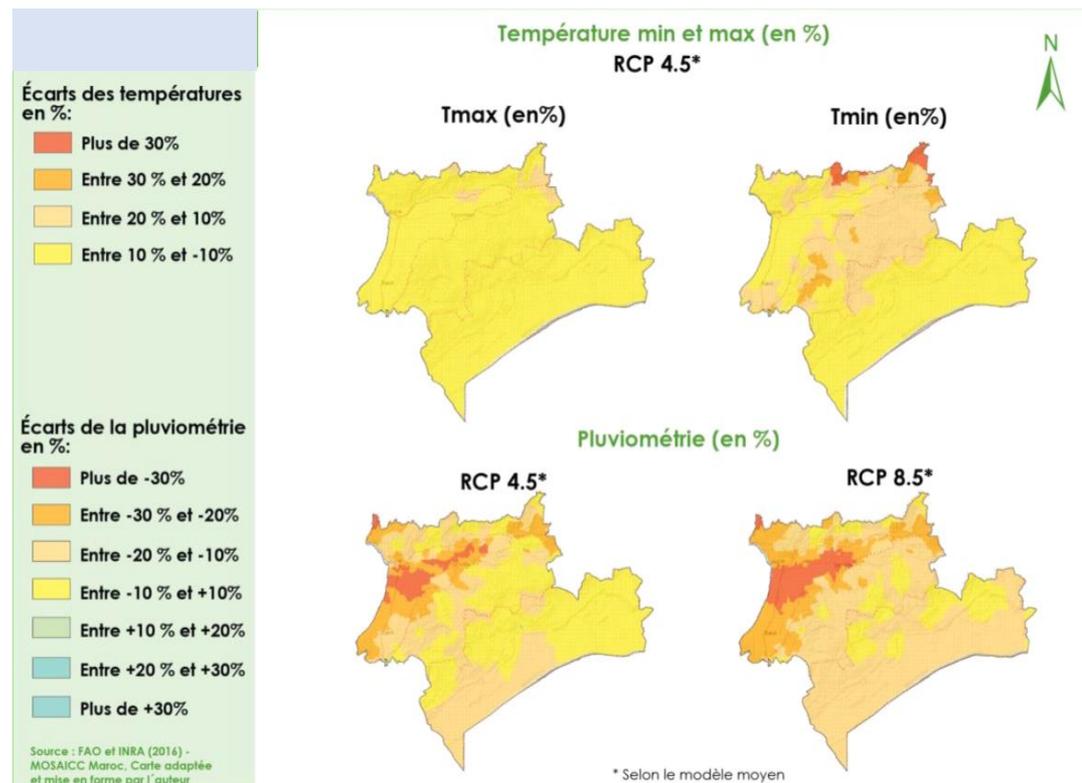
Températures

Selon le PTRC 2016, les simulations opérées à l'horizon de la période 2020-2040 selon deux scénarios « optimiste » dit RCP4,5 et « pessimiste » dit RCP8,5 en se référant à la période de 1980-2010, la variation des températures maximales à l'horizon 2040 subirait un léger changement sur la majorité du territoire, avec des dépassements allant jusqu'à 20% dans les chaînes haut atlasiques. Elle peut s'élargir dans le cas du scénario pessimiste à l'échelle de tout le territoire. Les variations des températures minimales, seront plus prononcées dans la zone anti-atlasique, dépassant même 30% pour le scénario dit « pessimiste ».

Pluviométrie

Les projections des écarts de la pluviométrie montrent une baisse comprise entre (-20%) et plus de (-30%) dans la zone de plaine et (-10%) et (-30%) dans la zone haut-atlasique . Une baisse qui tend à s'aggraver et à s'étendre spatialement selon le scénario « pessimiste ». La même chose pour la zone de l'Anti-Atlas et Tata, ou on prévoit une baisse comprise entre (-10%) et (-20%).

Carte n°1 : Projection des écarts des températures maximales et minimales et de la pluviométrie moyenne (en %) pour la période 2020-2040

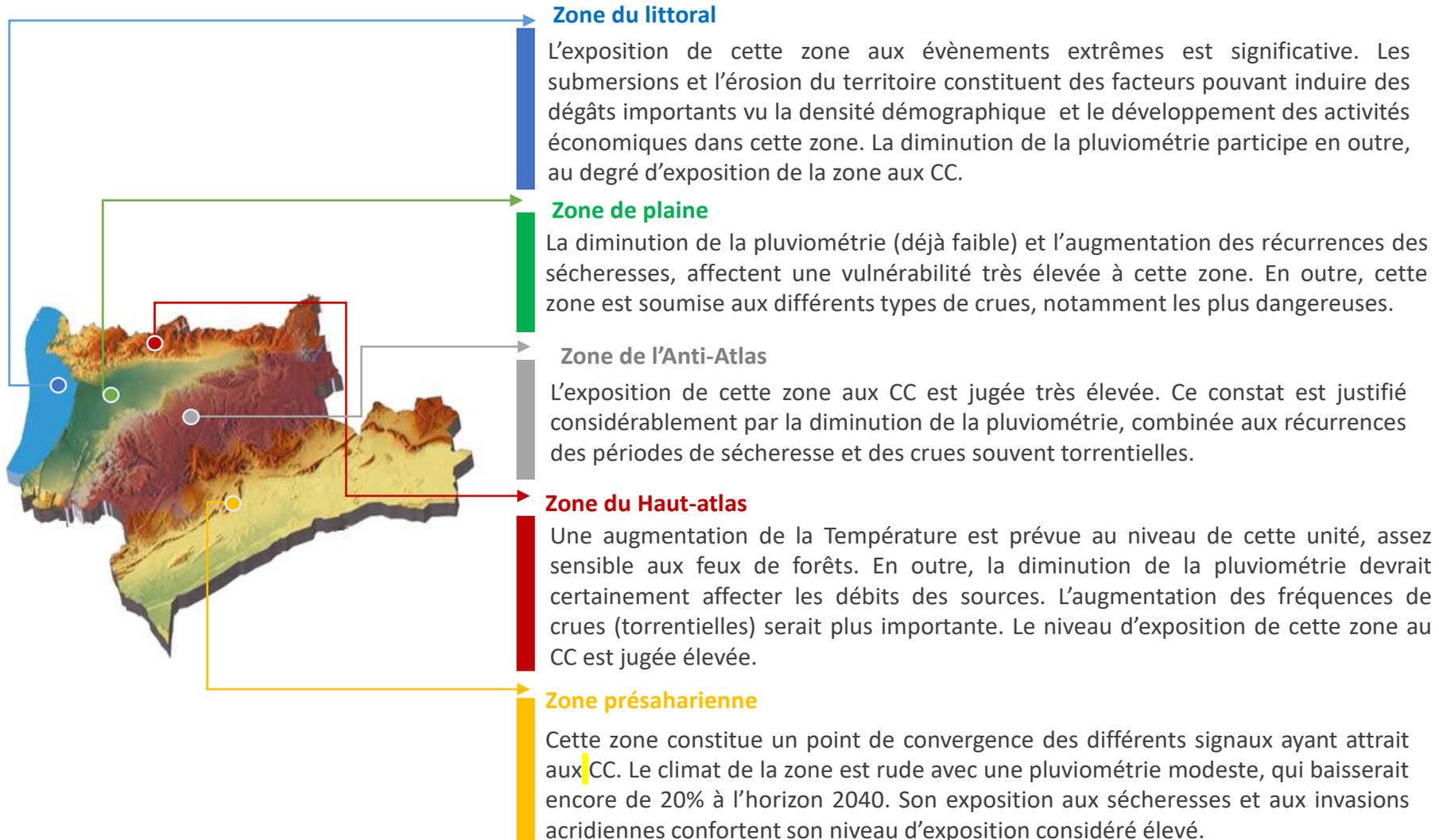


Source : PTRC SM

La région face aux changements climatiques



Exposition de la région aux stimuli climatiques selon la situation territoriale de lutte contre le réchauffement climatique – Sous Massa (STRC-SM 2016)



La région face aux changements climatiques



Durabilité de la RSM et sa résilience face aux changements climatiques (CC)

La Région de Souss-Massa s'est engagée au niveau de son territoire pour la déclinaison et l'opérationnalisation de plusieurs politiques et programmes nationaux selon ses spécificités locales en matière de développement durable et changements climatiques, notamment la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD), La stratégie nationale de l'efficacité énergétique, la Stratégie Nationale d'Aménagement et de Développement des Oasis, La stratégie et Plan d'Action Nationaux de la Biodiversité (SPANB)...etc. D'autres projets et conventions ont permis, à la RSM, d'augmenter sa résilience face aux changements climatiques (CC) ainsi que de renforcer sa durabilité comme:

Programme Agendas 21 local

C'est dans le cadre de ce programme qu'a été élaboré le **Profil environnemental d'Agadir**, en 2004. C'est un projet initié par un partenariat entre le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains – UN-HABITAT. Le profil environnemental, appelé également Diagnostic de ville, est un document qui traite des questions de gestion locale de l'environnement urbain.

Des projets à caractère démonstratif ont été également réalisés, dans le cadre du programme Agenda 21 local, notamment :

- La réorganisation de la gare routière d'Inezgane et l'assainissement de son environnement ;
 - La création et l'aménagement d'un espace de loisir au quartier Talborjt ;
 - La création d'un jardin botanique éducatif à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, à Aït Melloul.
- (Source : <http://www.territoires.gov.ma/>)

Plan Territoriale de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC)

Consciente de l'impact des changements climatiques sur son territoire et des engagements internationaux du pays pour faire face au défi climatique ainsi que des stratégies et plans d'actions mis en place à cet effet, la RSM s'est dotée d'un Plan Territoriale de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC) : volet adaptation et atténuation (2017) ainsi qu'une stratégie de financement climatique (2019). Le PTRC a permis d'atteindre comme premiers résultats :

- Mobilisation et sensibilisation de la société civile et des acteurs locaux à la problématique des CC,
- Régénération d'une superficie de 10.000 ha de la réserve de biosphère de l'arganeraie (RBA) ,
- Protection du Grand Agadir contre les inondations,
- Augmentation d'environ 95 milles ha de la surface irriguée par le système de goutte à goutte,
- Utilisation des énergies renouvelables au niveau de plus de 30 unités industrielles.
- Etude et financement aboutie pour le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).
- Mise en place d'un système de Mesure Reporting & Verification (MRV).

(Source: <http://www.initiativesclimat.org/>)



La région face aux changements climatiques

Durabilité de la RSM et sa résilience face aux changements climatiques (CC)

Programme d'Adaptation au CC-implémentation Protocole Nagoya (ACCN)

Le programme ACCN vise à doter les institutions publiques, notamment la RSM, en méthodes et instruments assurant une utilisation raisonnée et durable des services écosystémiques en tenant compte des risques climatiques. Sur le plan régional, le programme ACCN a pu atteindre des résultats importants par rapport à ses objectifs stratégiques, notamment en matière de:

- Renforcement des capacités nécessaires pour intégrer les services écosystémiques et l'ACC dans la planification territoriale,
- Mise en place, selon une démarche concertée, d'un système de suivi et d'évaluation de l'ACC au niveau de l' Observatoire Régional d'Environnement et du Développement Durable (OREDD) SM,
- Définition des normes de durabilité pour l'écotourisme local, en particulier dans les zones protégées, la forêt d'arganiers et ses produits, ainsi des règles de certification ont été fixées pour les opérateurs marocains en écotourisme.

Projet de Gouvernance Environnementale et Climatique (ProGEC)

Le projet ProGEC s'inscrit dans la continuité du l'ACCN en capitalisant l'ensemble des acquis issus de ce programme en s'ouvrant sur de nouveaux aspects. Ainsi, le projet ProGEC s'articule sur trois champs d'actions, à savoir (i) l'efficacité énergétique et déchets, l'ACC, et (iii) la biodiversité et valorisation des Ressources génétiques.

Ce projet vise à appuyer les institutions publiques, privés et de la société civile à mettre en œuvre des outils et des approches de gouvernance pour la réalisation des objectifs et principes de la SNDD.

Projet du tourisme durable pour la promotion de l'emploi et des revenus en zone rurale

Ce projet de tourisme rurale vise à faire bénéficier les populations rurales défavorisées de la mise en valeur touristique durable des ressources naturelles et culturelles dans les régions de SM et de Beni Mellal Khénifra. Il se focalise sur trois axes d'intervention à savoir :

- Le développement, la diversification et la commercialisation de l'offre touristique durable ;
- Le développement intégré des zones cibles pour la promotion du tourisme durable ;
- L'emploi et les chaînes de valeur dans le tourisme durable.

Les conventions régionales de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE)

Les « Conventions régionales relatives au développement des Energies Renouvelables (EnR) et de l'Efficacité Energétique (EE) ont été établies entre le Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement, l'AMEE et les représentants de six régions dont l'ex-région Souss-Massa-Derâa. Ces conventions visent:

- Le développement de programmes structurants intégrant les EnR & l'EE au niveau régional ;
- La mobilisation des acteurs régionaux pour l'intégration des ER et de l'EE au niveau des différents programmes sectoriels de la région, dans le cadre d'une « approche marché » et du développement régional durable ;
- L'établissement de pôles de compétence en EnR et EE, pour la contribution au développement du marché régional.

Environnement naturel

Diversité floristique et faunistique

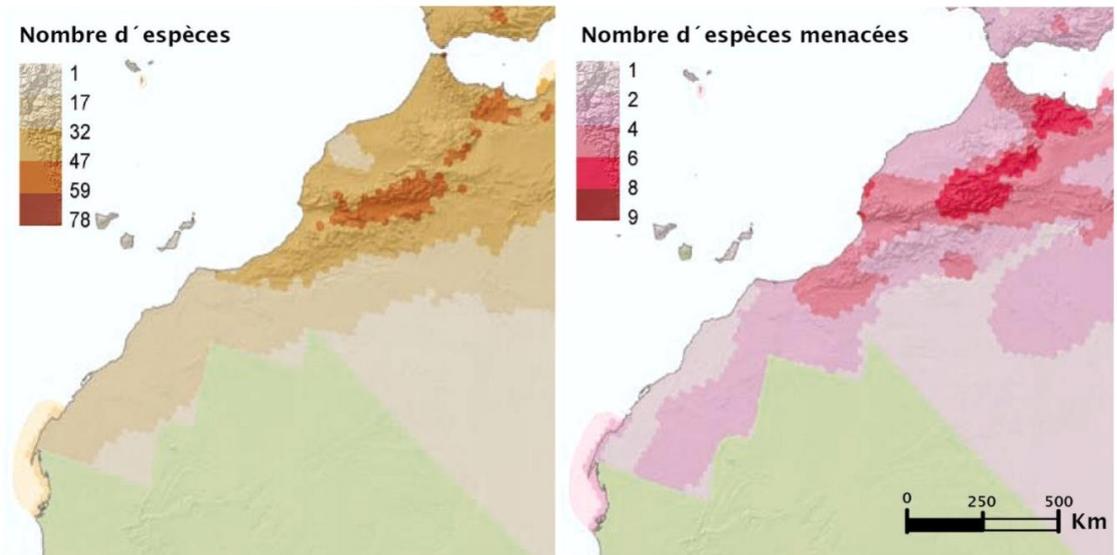
La région renferme une diversité floristique et faunistique importante

Vulnérabilité des espèces floristique et faunistiques de la région

A l'échelle nationale, le taux de perte en biodiversité est estimé à 24% (en considérant l'année 2000 comme état de référence d'utilisation des terres). En outre, les groupes taxonomiques des oiseaux et des mammifères restent particulièrement les plus menacés. (Source : PTRC-SM (2016)).

La zone du Haut-Atlas abrite une diversité mammalienne très importante, soit une soixantaine d'espèces de mammifères. Cependant, le gradient de la diversité baisse progressivement en se déplaçant vers le sud du territoire. Toutes les unités de la région, regroupent des espèces menacées. Ces dernières sont contrastées dans la zone de plaine et du Haut-Atlas occidental.

Carte n°1 : Zones de diversité mammalienne et nombre d'espèces de mammifères menacées



Source : IUCN

Les changements climatiques que connaît la planète augmentent les facteurs de vulnérabilité de ces espèces, notamment le changement dans leur répartition et de leur reproduction et l'augmentation des taux de leur extinction. En outre, ces espèces sont exposées, également, aux différentes menaces de braconnage et de perturbation ou de destruction de leurs habitats naturels en raison de surpâturage, de sécheresse et de la désertification.

S'agissant de la flore de la région SM, elle est, incontestablement, exposée à la détérioration de ses habitats et surtout des espèces menacées à cause de surpâturage, de sécheresse et de la désertification.

Environnement naturel



Forêts naturelles ou reboisées

Des forêts fragiles à cause des pressions zoo-anthropiques et des conditions climatiques arides sévissant dans la région

La RSM se caractérise par sa richesse et sa diversité forestière. Les arbres les plus répandus dans la région sont l'arganier, l'olivier, le thuya et le chêne vert. Les formations forestières régionales s'étendent sur une superficie totale de presque 1,2 Millions d'ha, soit 13,2 % de la superficie du domaine forestier national, dont deux essences essentielles s'accaparent d'environ 70% de cette superficie, à savoir l'arganier et le thuya.

Sur le plan territorial, la province de Taroudant abrite environ 45% de la superficie forestière régionale, suivie de la province de Tata avec environ 20%. Quant aux autres provinces et préfectures, elles se partagent les 35% de la superficie forestière restante.

Le tableau suivant présente la superficie forestière par essences naturelles et par provinces et préfectures en 2016.

Tableau n°1 : Répartition de la superficie forestière par essence et selon les provinces et préfectures

Préfecture et Province	Arganier	Thuya	Chêne Vert	Genévriers	Autres	Total
Agadir Ida Outanane	90 400	56 794	9 150		950	157 294
Inezgane Ait Melloul						
Chtouka Ait Baha	94 130				5 645	99 775
Taroudant	358 000	61 160	79 000	25 000	18 945	542 105
Tiznit	142 448	160			4 608	147 216
Tata				3 420	242 400	245 820
Total	684 978	118 114	88 150	28 420	272 548	1 192 210

Source :

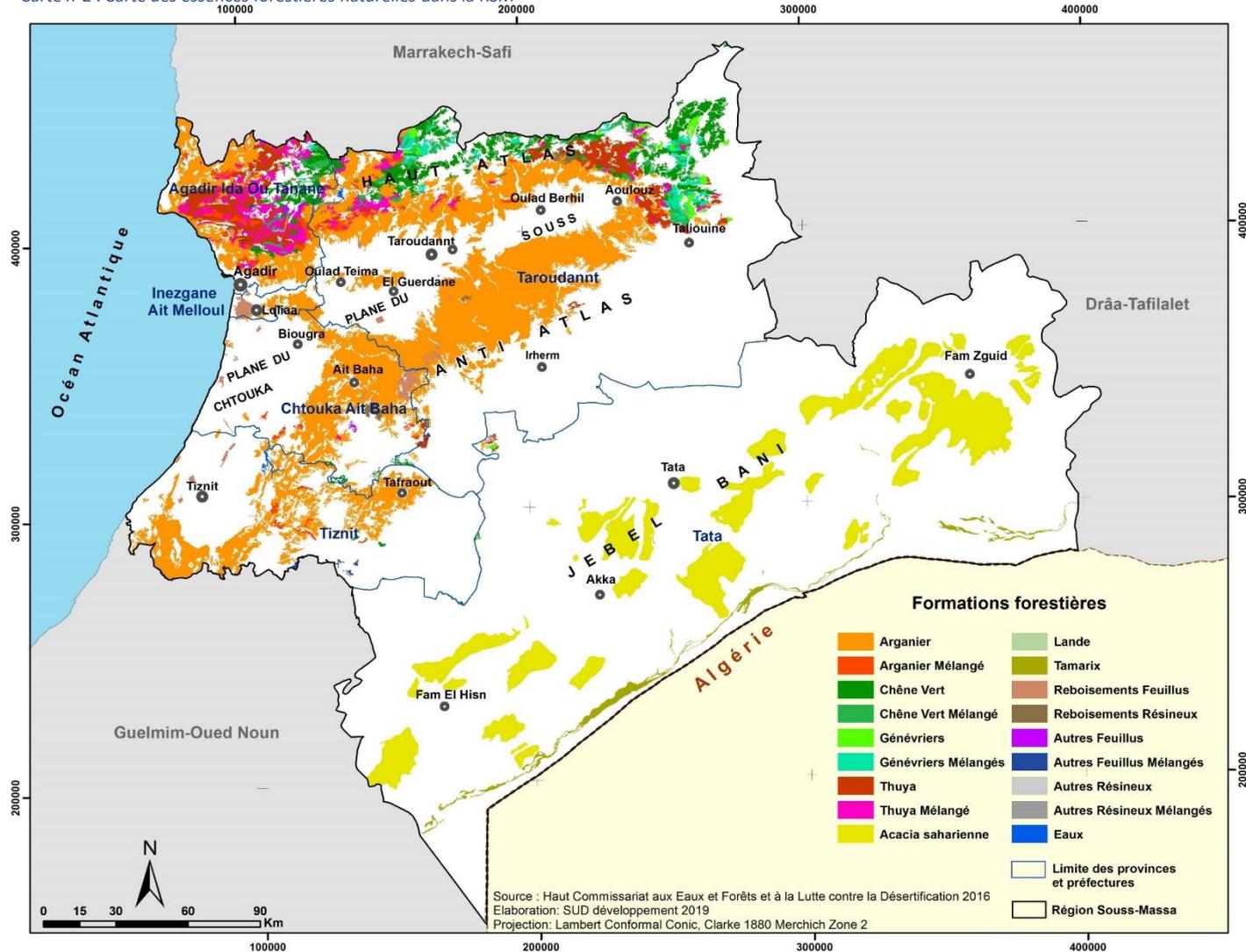




Environnement naturel

Forêts naturelles ou reboisées

Carte n°2 : Carte des essences forestières naturelles dans la RSM



Source : BET SUD

Environnement naturel



Forêts naturelles ou reboisées

Problématique de l'écosystème forestier

Au-delà des pressions zoo-anthropiques sur le sol et des risques naturels auxquels sont exposés les formations forestières (voir plus loin), des contraintes socio-économiques sont susceptibles d'entraver, totalement ou partiellement, leur conservation et leur développement, notamment :

- **Réserve foncière convoitée** : Les terrains forestiers sont souvent considérés comme une réserve foncière à laquelle on a recours pour satisfaire les besoins des promoteurs touristiques, des administrations et des collectivités. En l'absence de plans de développement des Centres Ruraux, il reste difficile de maîtriser les besoins en terrains des Communes et leur spatialisation :
- **Les larges droits d'usage** permis en forêts d'arganeraie engendrent un dépassement des capacités productives de ces forêts par les populations usagères et également par les nomades.
- **La mise en valeur agricole**, essentiellement au niveau de la plaine de Souss, s'est effectuée au détriment de la forêt d'arganier. En effet, l'intensification de l'agriculture et la mécanisation des travaux avaient déclenché le processus de dégradation des écosystèmes à arganier. En outre, ces effets de l'agriculture, le ramassage massif des noix et la forte pression de l'élevage (troupeaux surtout de camélins venant en nomadisme des régions du sud) affectent négativement la régénération naturelle de l'arganier.
- **Les effets de la mise en culture** : Une grande superficie (près de 8.000 ha) de l'arganeraie de plaine est mise en culture irriguée par les usagers et les bénéficiaires. Cela contribue à la régression en termes de superficie et de densité. L'agriculture dominante, essentiellement céréalière, est marginale (bour) et reste tributaire des conditions climatiques difficiles.
- **Les oppositions** : Les interventions visant le développement du secteur forestier sont souvent perturbées par les oppositions des populations locales pour diverses raisons dont principalement les limitations des superficies forestières ouvertes au parcours. Donc, l'acceptabilité sociale n'est pas toujours garantie et de ce fait la réussite d'une intervention forestière donnée n'est pas assurée sans l'adhésion des populations locales.

Environnement naturel



Forêts naturelles ou reboisées

Plans, programmes et actions menés par le HCEFLCD pour la préservation de l'écosystème forestier au niveau de la région SM :

- Le programme décennal 2015-2024 au niveau de la région Souss Massa, d'une enveloppe budgétaire d'environ 800 Millions de Dirhams concerne 26 projets territoriaux intégrés ;
- Un programme annuel de 2500 ha de restauration des écosystèmes (régénération et reboisement) ;
- Un programme annuel de 3000 ha de traitement en matière de conservation de sol et des aménagements anti-érosif ;
- Une compensation annuelle de plus d'environ 2 millions de Dirhams au profit des ayants droit pour la mise en défens des périmètres ;
- Un programme annuel de 75 km de pistes forestières objet d'entretien et d'ouverture ;
- Plus que 100 conventions conclues avec 50 communes territoriales pour l'entretien de plus de 400 km.

Efforts de reboisement

Le tableau suivant présente les superficies reboisées par provinces et préfectures de la RSM

Tableau n°2 : Superficies reboisées par province et préfecture (en ha)

Province ou préfecture	Sup.des reboisements existants (ha)	Superficies reboisées Provisoires(ha)
Agadir Ida Outanane	1 922	600
Chtouka Ait Baha	4 592	556
Taroudant	3 806	516
Tiznit	3 476	550
Tata	657	140
Total	14 453	2362

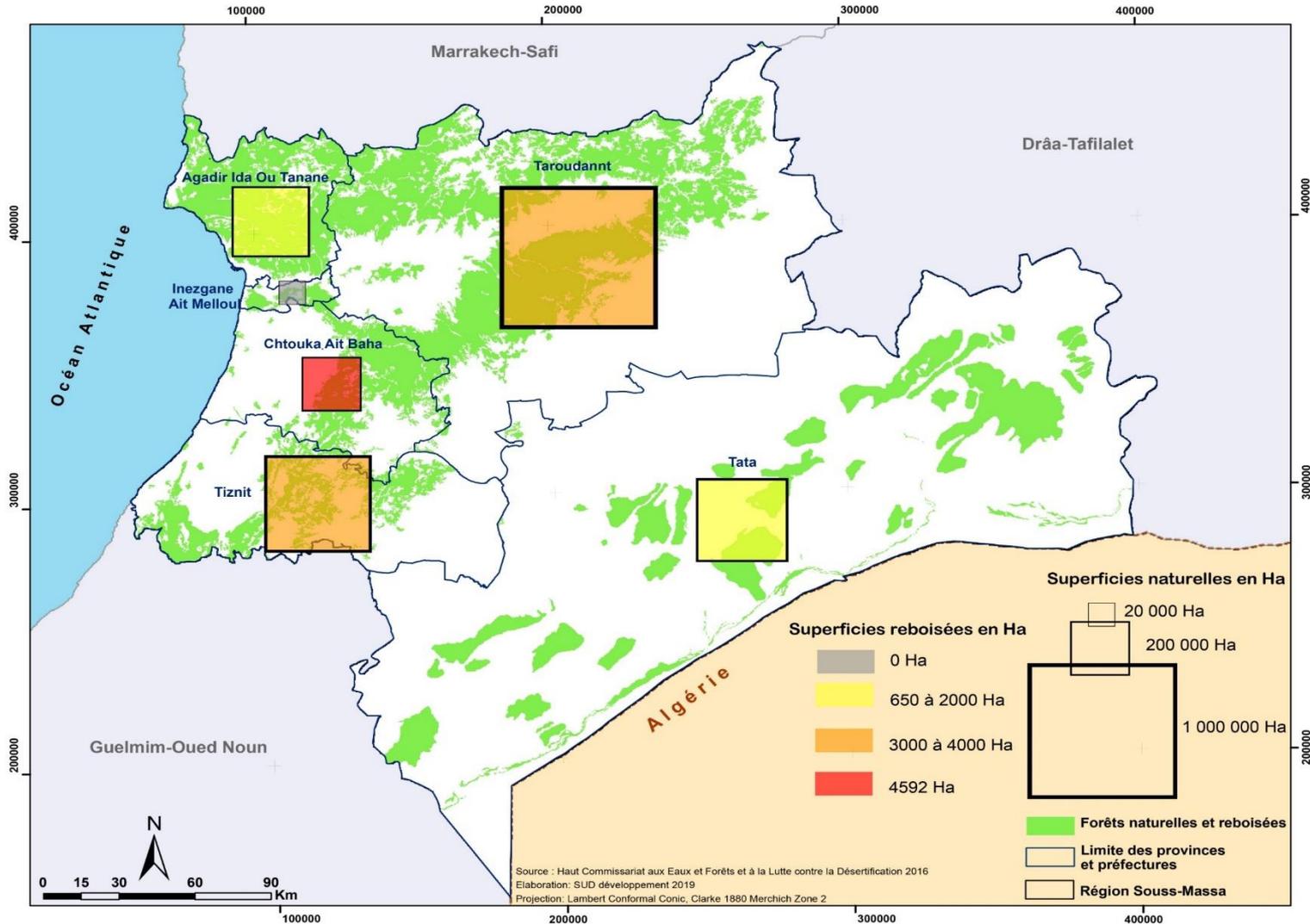
Source: HCP 2018

Environnement naturel



Forêts naturelles ou reboisées

Carte n°3 : Carte de la répartition des superficies de forêts naturelles et reboisées au niveau de la RSM



Source : BET SUD

Environnement naturel



Espaces d'intérêt ou sensibles

Sites d'importance internationale RAMSAR

Au niveau de la région, trois zones humides sont inscrites à la liste RAMSAR, à savoir les embouchures des oueds Souss et Massa (2005) et Cap Ghir-Imsouane (2019), ces zones s'individualisent par leur grande originalité combinant trois éléments principaux : les dunes, la verdure, et l'eau.

- **Les embouchures de Souss-Massa** sont englobées au sein du Parc National de Souss-Massa qui occupe une frange littorale de 65 km de longueur et 5 km de largeur en moyenne et une superficie de 33 800 Ha. Ce site abrite Plus de 270 espèces d'oiseaux, dont les plus remarquables sont : Ibis chauve, Blongios nain, Héro pourpré, Ibis falcinelle, Canard souchet, Marouette de Baillo et plusieurs oiseaux aquatiques (flamants, spatules, limicoles et mouettes). Sur ce site, on marque la présence de deux espèces de Poissons endémiques (notamment le Barbeau de Massa et Barbeau d'Issen), plus de 30 espèces d'Amphibiens et Reptiles et presque 40 espèces de Mammifères. Ces zones s'individualisent par leur grande originalité combinant trois éléments principaux : les dunes, la verdure, et l'eau.
- **Le site de Cap Ghir-Imsouane** se trouve dans une portion de littoral atlantique située au pied de massifs montagneux accidentés, les Ida-Ou-Tanane. Grâce à son relief accidenté et à la douceur de son climat, la zone terrestre littorale a l'originalité d'être un conservatoire de flore macaronésienne, y compris l'arganeraie. Cette bande côtière abrite, également, l'une des dernières et meilleures colonies sauvages au monde de l'Ibis chauve.

Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBEs)

Le PDAP de 1995 avait identifié 15 sites d'intérêt biologique et écologique dans la RSM avec des priorités différentes, notamment ceux de Aïn Asmama, de Tamri, du cap Ghir, de la source Tizi n'Test, de Tafinegoult, du Lac d'Ifni, d'Assif n'Tifnout, d'Assade, d'Admine, de Dar ElHoussine, de Jbel Kest, d'Anezi, d'Imaouen, d'Oisis Tissint, d'Ait Oumribet.



Environnement naturel



Espaces d'intérêt ou sensibles

Vulnérabilité des sites d'importance internationale RAMSAR (Zones humides)

En plus de leurs caractéristiques écologiques spécifiques (flore et faune remarquables), ces zones humides témoignent d'une importance sociale et culturelle, à savoir l'agriculture et pâturage sur les rives, le tourisme balnéaire et l'écotourisme en pleine expansion...etc. Toutefois, ces zones sont de plus en plus affectées par les pressions qui s'exercent à plusieurs niveaux, entres autres :

- **Effets de l'urbanisation** : en effet, la présence de certains douars à l'intérieur des limites du PNSM et qui provoquent des rejets d'eaux usées, de déchets ménagers...etc. Par ailleurs, l'oued Souss reçoit des rejets urbains de l'agglomération d'Agadir, ce qui pollue les eaux de son embouchure ;
- **Effets des CC** engendrant une réduction de la biodiversité, des écosystèmes des estuaires fluviaux ainsi qu'un dessèchement de ces zones.



Photo n°1 : Site du Cap Ghir-Imessouane



Photo: www.ramsar.org

Environnement naturel

Espaces d'intérêt ou sensibles

Les Parcs Nationaux constituent une opportunité pour la gestion et la protection de la biodiversité

La région abrite trois parcs nationaux, en l'occurrence le **Parc National Souss-Massa** (en intégralité), le **Parc National Toubkal** (environ 1/3 de sa superficie et le reste à la région Marrakech-Safi), et le **Parc National d'Iriqui** (environ 1/2 de sa superficie et le reste dans la région Drâa-Tafilalet).

Le **Parc National SM (PNSM)**, créé en 1991, s'étend sur 33 800 ha le long du littoral atlantique marocain. Il est délimité au nord par l'embouchure de l'oued Souss (Agadir) et au sud par Aglou. Il abrite les deux zones humides des embouchures de l'oueds Souss et de Massa inscrites sur la liste RAMSAR.

La création du parc autour de ces zones humides a été initialement justifiée par la présence de l'**Ibis chauve**, oiseau mondialement menacé. Le PNSM possède deux réserves de faune saharienne : celle de Rokein (2000 ha) et celle d'Arrouais (1200 ha) aménagées pour l'acclimatation et la réintroduction de quelques espèces qui avaient disparu du Sud de Maroc.

Il occupe un territoire dominé par des paysages dunaires mais caractérisé par la diversité des habitats naturels et la richesse en espèces de faune et de flore remarquables, endémiques, rares ou menacées. On y trouve de l'arganier, du thuya, des espèces de plantes macaronésiennes comme les Euphorbes...

Les deux zones humides du PNSM constituent des habitats propices pour les oiseaux d'eau migrateurs, qui y trouvent dans étape migratoire, à leur hivernage. Des Canards, des Limicoles, des Laridés et autres, hivernent régulièrement dans ces zones. Des espèces rares comme le Flamant rose, la Spatule blanche et l'Avocette s'y observent également en nombre important.

La colonie des Ibis chauves avec 708 oiseaux en 2018 dont 147 couples nicheurs vivant au parc, est la dernière population viable de cette espèce qui est parmi les plus menacées au monde. Elle fait actuellement l'objet d'un projet de conservation et de réhabilitation, mené par le Département des Eaux et Forêts en partenariat avec BirdLife International, pour assurer les conditions favorables à son développement.

Deux réserves animalières ont été aménagées dans le parc pour l'acclimatation de quatre Antilopes sahariennes (Gazelle Dama Mhorr, Gazelle Dorcas, Addax et Oryx) et de l'Autruche à cou rouge, en vue de leur réintroduction dans leurs biotopes d'origine, dans le grand sud marocain. Les troupeaux de base de ces espèces sont aujourd'hui conséquents (1000 Gazelles dorcas, 600 Addax, 250 Oryx et 100 Autruches) au point d'en faire des prélèvements pour le repeuplement d'autres régions dans le Sahara. Source : <http://www.eauxetforets.gov.ma/>

Photo n°2 : Parc National de Souss Massa



Photo : Caroline Cottineau

Environnement naturel

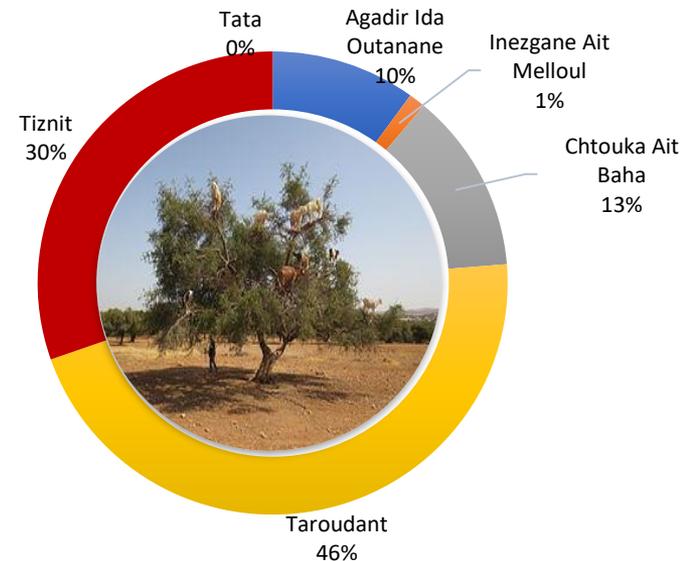
Espaces d'intérêt ou sensibles

L'écosystème de l'arganier est soumis à des multiples phénomènes et pressions d'origine climatiques et anthropiques

La **Réserve de Biosphère de l'Arganeraie (RBA)** a été reconnue par l'UNESCO en 1998 et fût la première réserve de biosphère créée au Maroc, pays méditerranéen dont les richesses naturelles présentent le plus d'originalité. Cette réserve est conçue autour de l'Arganier (*Argania spinosa*), essence forestière endémique du Maroc. La RBA s'étend sur une superficie de 2,5 millions ha et est organisée en trois zones distinctes. Ces zones sont :

- Des aires centrales (zones A) ou zones de protection intégrale à long terme, qui permettent de conserver la diversité biologique, de surveiller les écosystèmes les moins perturbés et de mener la recherche scientifique. Ainsi, 18 zones centrales ont été individualisées au niveau de la RBA avec une superficie cumulée d'au moins 16620 ha ;
- Des zones tampons (zone B) entourant ou juxtaposant les aires centrales et sont destinées à être gérées en vue d'une production compatible avec les pratiques écologiquement durables. En effet, 13 zones tampons ont été identifiées d'une superficie cumulée de l'ordre de 560.000 ha ;
- Des zones de transition ou (zone C) qui comprennent les espaces de la RBA non couverts par les zones A et B. L'objectif assigné à ces zones est la concrétisation d'un développement harmonieux et cohérent.

Graphe n°8 : Répartition des superficies d'arganier selon les provinces et préfectures de la RSM



Source : HCP 2016



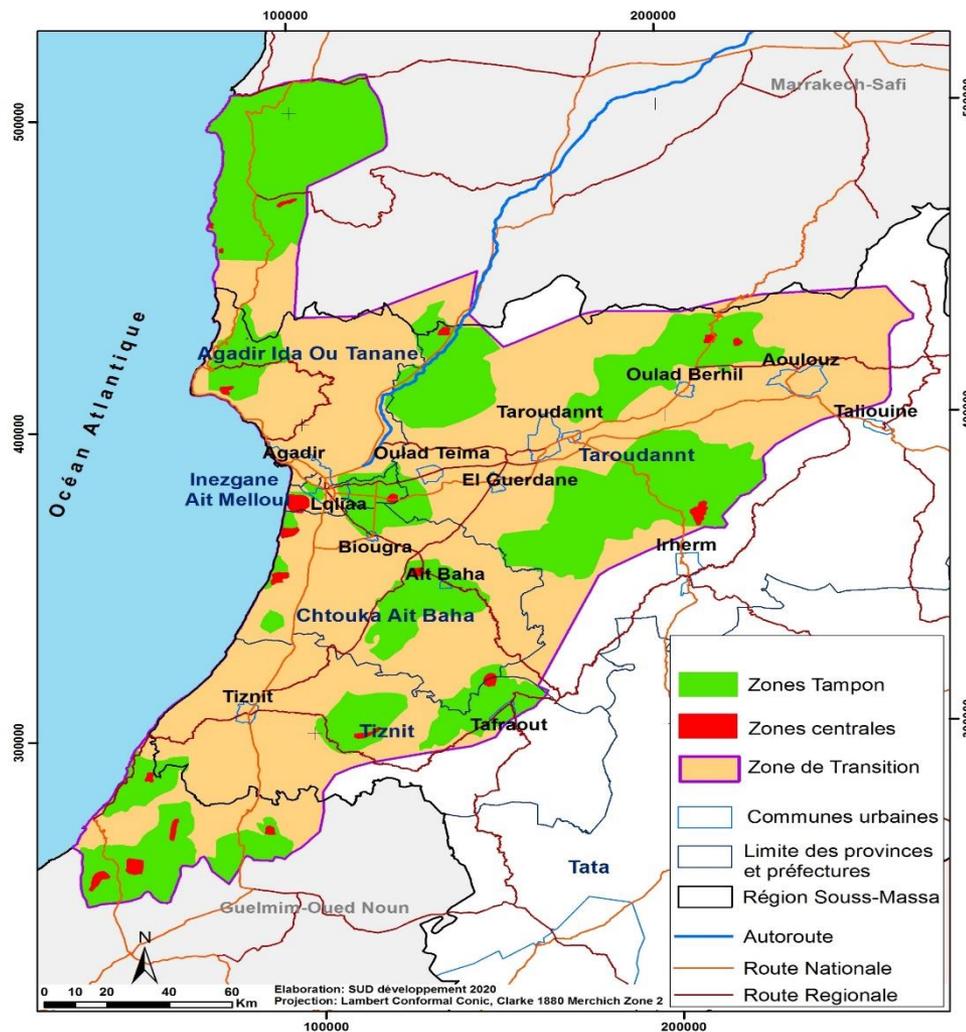


Environnement naturel

Espaces d'intérêt ou sensibles

L'écosystème de l'arganier est soumis à des multiples phénomènes et pressions d'origine climatiques et anthropiques

Carte n°4 : Zonage de la réserve de biosphère arganaeraie



Environnement naturel



Espaces d'intérêt ou sensibles

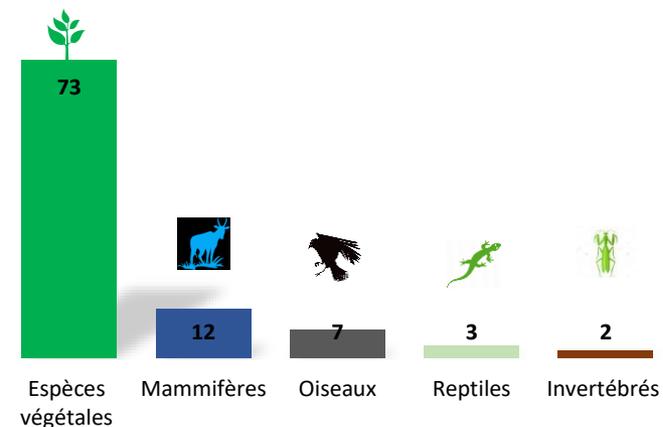
L'écosystème de l'arganier est soumis à des multiples phénomènes et pressions d'origines climatiques et anthropiques

Etat et vulnérabilité de l'écosystème arganier

Ce système à vocation agro-sylvo-pastoral est soumis à des multiples phénomènes et pressions d'origine climatiques et anthropiques, notamment la désertification, l'urbanisation et la pression anthropique, l'agriculture intensive et les prélèvements de bois. Ceci rend les impacts dus aux changements climatiques beaucoup plus perceptibles et néfastes. En effet, selon la STRC-SM 2016, l'analyse de la vulnérabilité des peuplements d'arganier pour l'horizon 2050 permet de conclure que la zone la plus critique concerne la vallée du Souss en dessous de 600 m et à plus de 30 km de la mer. En dépit de la résilience naturelle développée par certaines espèces dans les conditions d'aridité caractérisant la région, il se trouve cependant que le contexte récent du changement climatique et l'intensité des pressions zoo-anthropiques menacent lourdement la richesse floristique et faunistique régionale de la RBA.

En effet, selon le HCEFLCD, en 2008, le nombre d'espèces végétales et animales en danger ou menacées dans la RBA est estimé à 73 espèces végétales, 12 espèces de mammifères, 7 espèces d'oiseaux, 3 espèces de reptiles et 2 espèces d'invertébrés.

Graphe n°9 : Nombre d'espèces végétales et animales en danger ou menacées dans la RBA



Source : HCEFLCD, STRC, 2016



Environnement naturel

Espaces d'intérêt ou sensibles

L'écosystème de l'arganier est soumis à des multiples phénomènes et pressions d'origine climatiques et anthropiques

Les valeurs de la RBA

Pendant des millénaires, la forêt d'Argan a fourni une source 100% renouvelable à la population locale : son bois était utilisé comme combustible, son huile pour fins cosmétiques et culinaires, et ses fruits et feuilles comme nourriture pour les chèvres. L'arganier étant au centre de la culture locale, il permet de cerner autour de lui plusieurs coutumes et rituels étant donné sa forte liaison avec le mode de vie de la population locale fortement dépendante.

Selon la SPANB du Maroc de 2020, les valeurs générées par l'écosystème de l'arganier représentent 7,2% du PIB de la RSM.

Efforts de protection et développement de la RBA et de valorisation de ses produits

Le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD) ainsi que L'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA) jouent un rôle important dans la préservation, la protection et le développement des zones de l'arganier et la valorisation de ses produits.

Les actions de préservation et de valorisation de cette ressource sont citées ci-après, à titre non exhaustif:

- Signature d'un contrat-programme de l'arganier entre le HCEFLCD et la Fédération Interprofessionnelle Marocaine de l'Argane (FIFARGANE) qui s'articule autour de 4 axes (i) l'émergence d'un pôle de compétences en recherche et développement intégré dédié à l'arganier, (ii) le développement durable de la production et de la qualité selon un modèle intégré en préservant l'arganeraie et ses ressources naturelles, (iii) le développement d'une valorisation forte et pérenne et Amélioration des conditions cadres de l'argan.
- Valorisation et labellisation de l'argan et de ses sous-produits.

- Programme de reboisement mené par le HCEFLCD.
- Convention entre l'ANDZOA et le HCEFLCD pour la réhabilitation de 200.000 ha de forêt d'arganier à raison de 20.000 ha par année ;
- Défense et promotion de la singularité du label « IGP Argane » et de l'ensemble de ses produits et ses dérivés sur le marché international par la Fédération Interprofessionnelle Marocaine de l'Argane (FIFARGANE).
- Elaboration, avec l'appui de l'UNESCO, d'un répertoire du patrimoine culturel matériel et immatériel de la RBA .
- L'élaboration, avec l'appui de l'UNESCO, d'un répertoire du patrimoine culturel matériel et immatériel de la RBA.
- Reconnaissance du **système agro-sylvo-pastoral de l'arganier dans l'espace Aït Souab-Aït Mansour** (provinces de Chtouka-Aït Baha et de Tiznit) comme Système Ingénieux du Patrimoine Agricole Mondial (SIPAM) par la FAO.

Le sixième rapport national sur l'état de la mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique, élaboré en 2019, a jugé, efficaces, ces actions de préservation de l'arganier. Cependant, il signale l'importance d'alerter sur l'état de conservation des zones d'arganiers, qui mettent parfois en péril le maintien des écosystèmes naturels.

Ce qui permet d'atteindre, partiellement, les objectifs de la création de la RBA , entre autres: la préservation des ressources biologiques des valeurs paysagères et culturelles et la contribution au développement local et régional de la zone.



Environnement naturel



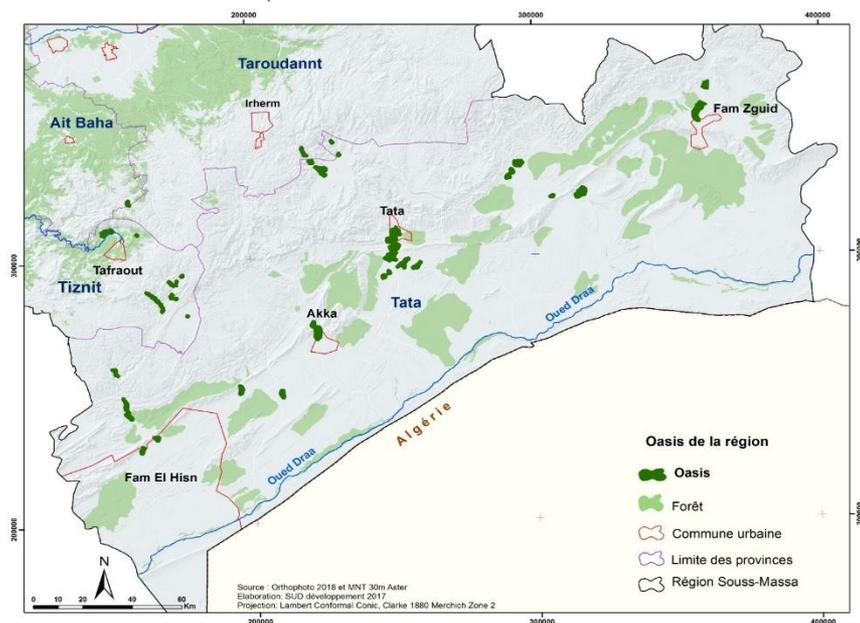
Espaces d'intérêt ou sensibles

Un système oasien qui devient de plus en plus menacé par l'effet des changements climatiques et surtout exposé à une pénurie d'eau

Le système oasien de Tata :

Cet unité, récemment rattachée à la Région, vit au rythme des oasis, avec une concentration des activités économiques et démographiques le long des oueds affluents du Drâa. L'hydrogéologie se résume à des unités aquifères individualisées et rassemblées autour des foums. Les affluents importants connaissent des périodes de crues importantes caractérisant le climat aride et subsaharien. La palmeraie de Tata compte presque 3 millions de palmiers dattiers répartis entre 39 communes et 140 oasis. Les densités de plantation varient en moyenne de 216 à 255 pieds par Hectare dans les oasis bien entretenues. Source: PTRC de la RSM – Volet atténuation

Carte n° 5 : Carte de la répartition des oasis de la RSM



Etat et vulnérabilité du système oasien

Le système oasien, en général, devient de plus en plus menacé en raison de l'ampleur des phénomènes de désertification, les pertes en terrains agricoles par les sapements des berges, la perte de biodiversité et la salinisation des sols. (Source : Les écosystèmes naturels marocains et les changements climatiques, <http://www.eauxetforets.gov.ma/>)

Selon l'étude réalisée dans le cadre du Projet d'adaptation au changements climatiques au Maroc pour des oasis résilientes, la zone oasienne confronterait une baisse des cumuls pluviométriques hivernaux à l'horizon 2050. Ainsi la zone oasienne connaîtrait un réchauffement en toutes les saisons avec une température plus accentuée en été qui varierait entre 1°C et 3.2°C selon les saisons. Selon cette études, les ressources en eau au niveau de ce système sont revues à la baisse.

A noter que ce projet s'inscrit dans le cadre du **Programme Africain d'Adaptation** au changement climatique qui a concerné 3 bassins oasiens dont celui de Guelmim-Tata.

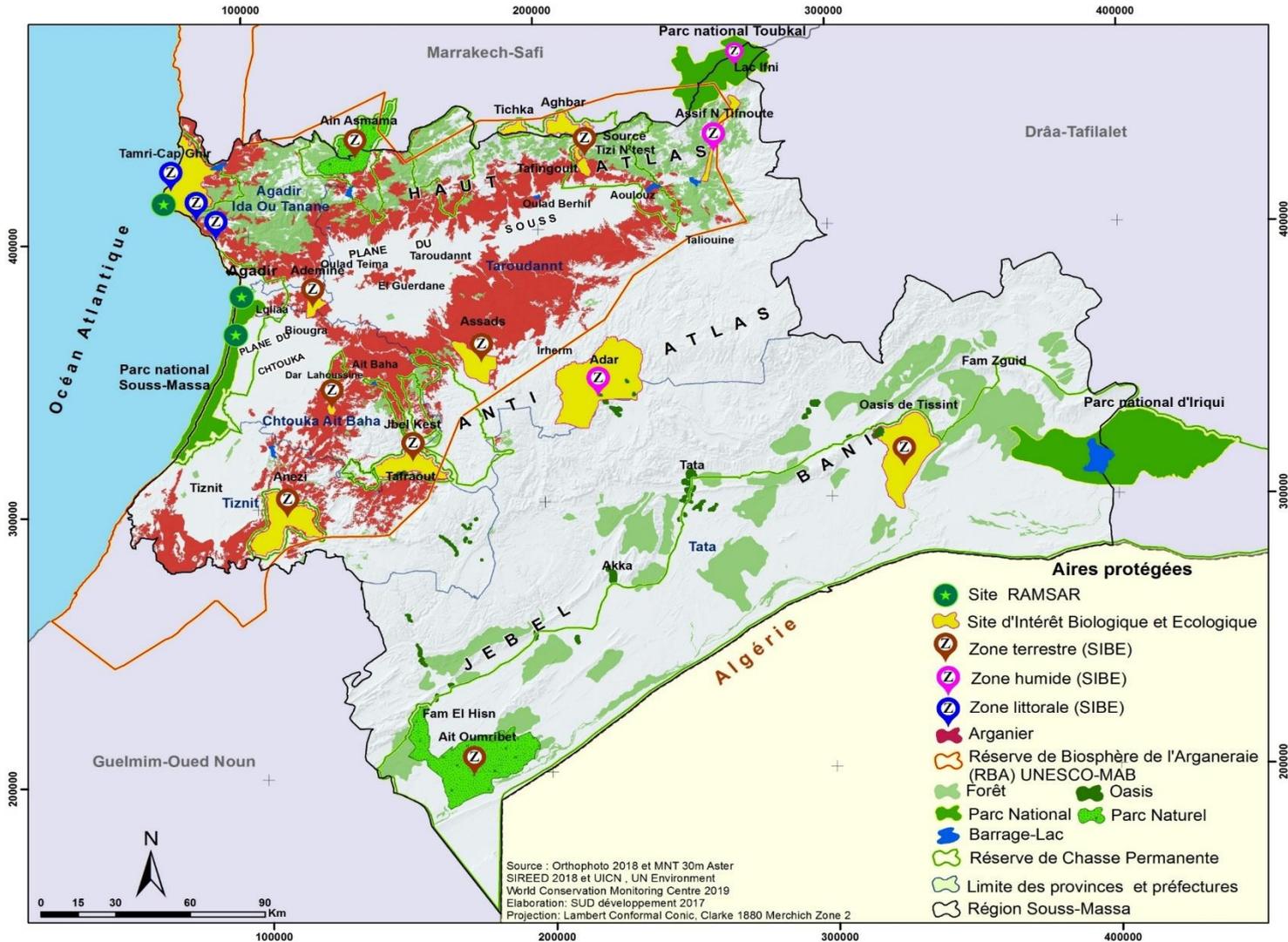




Environnement naturel

Espaces d'intérêt ou sensibles

Carte n°6 : Carte des espaces d'intérêt ou sensibles de la RSM



Source : BET SUD

Environnement naturel

Espaces d'intérêt ou sensibles

Système Ingénieux du Patrimoine Agricole Mondial (SIPAM)

Le système agro-sylvo-pastoral de l'arganier dans l'espace Aït Souab-Aït Mansour, situé dans les provinces de Chtouka-Aït Baha et de Tiznit incluant la région de Tafraout, a été reconnu par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en 2018, comme **Système Ingénieux du Patrimoine Agricole Mondial (SIPAM)**. Le site concerné, d'une superficie de 900 km², est en grande partie inclus dans la zone de transition de la RBA et englobe Jbel Lkest qui fait partie de la Zone A. L'ANDZOA a été l'entité présentatrice du dossier d'inscription de ce système agro-sylvo-pastoral comme Système Ingénieux du Patrimoine Agricole Mondial.

Photo n°3 : Arganier sacré sur les collines de Tafatacht dans la région de Haha

Par ailleurs, la Représentation de la FAO au Maroc, en concertation avec l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), l'Agence pour le Développement Agricole (ADA), l'ANDZOA, le HCEFLCD, des acteurs locaux et le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) avait identifié 3 autres sites pouvant être reconnus comme SIPAM dont la zones agroécologique d'Akka relevant de la province de Tata. (Source: <http://www.fao.org/>)



Source : Dossier d'inscription du système agro-sylvo-pastoral de l'arganier dans l'espace Aït Souab-Aït Mansour comme Système Ingénieux du Patrimoine Agricole Mondial - 2018

Environnement naturel



Les services écosystémiques

Les services écosystémiques sont les biens et services que les hommes peuvent tirer des écosystèmes, directement ou indirectement, pour assurer leur bien-être (nourriture, qualité de l'eau, paysages,...). Mais en raison de plusieurs facteurs, dont le dérèglement climatique, l'urbanisation, la pollution, le changement de l'affectation des terres, ces écosystèmes sont sous la menace de voir leur biodiversité s'appauvrir.

Les écosystèmes sont divers au niveau de la RSM, notamment l'écosystème de l'arganier, les écosystèmes forestiers, et l'écosystème présaharien des oasis...etc

Des projets et études ont été lancées qui portent sur la protection des « Services écosystémiques » de la RSM dont:

➤ **Le projet des «Services écosystémiques au Maroc» :**

Initié par le Département de l'environnement en 2019, ce projet a pour objectif le renforcement des capacités des acteurs publics et privés en matière d'utilisation durable des ressources et de conservation de la diversité biologique au niveau des deux régions de Souss-Massa et de Béni Mellal-Khénifra. A noter que ce projet portera une meilleure sensibilisation du gouvernement aux effets du CC sur les écosystèmes lors de l'élaboration des politiques et plans sectoriels.

➤ **Le projet de l'économie circulaire de Souss Massa**

Ce projet a été lancé par l'Agence pour le Développement Agricole pour la période 2014-2019. L'objectif du projet est de conserver l'écosystème arganier d'importance internationale dans la RSM à travers le paiement des services écosystémiques et l'utilisation durable de l'agro-biodiversité qui y est associée.



Environnement naturel



Plans d'action et programmes nationaux et régionaux pour la préservation de la biodiversité

Stratégie Nationale des Zones Humides 2015-2024

Ses objectifs essentiels sont :

- Améliorer les valeurs patrimoniales et les fonctions écologiques des ZH;
- Améliorer les mécanismes de gouvernance et de coordination entre les politiques publiques affectant les ZH;
- Développer les connaissances relatives aux ZH et les mécanismes de leur partage
- Développer le dispositif de Communication, Education, Sensibilisation et Participation pour la conservation des ZH;
- Promouvoir la valorisation économique durable des services écosystémiques des ZH.

Programme régional décennal de développement forestier et de lutte contre la désertification 2015-2024

Parmi les projets prévus, dans le cadre de ce plan :

- Les projets de restauration des écosystèmes à arganier dans les différentes parties de la région (Agadir, Taroudant, etc) ;
- Les projets de conservation et valorisation de la Biodiversité au niveau de toutes les unités de la région ;
- Les projets d'aménagements des différents bassins versants de la RSM;
- La mise en œuvre du PANLCD – version actualisée ;
- Le projet de production de plants forestiers ;
- Le projet d'Aménagement de la réserve de chasse royale d'Agadir...etc

Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification 2012-2022, élaboré en 2013

Favorise la convergence, la cohérence et la synergie des politiques et programme concourant à la lutte contre la dégradation des terres en vue d'assurer la gestion durable des écosystèmes selon la vocation des terres, la restauration et le maintien des grands équilibres environnementaux .

Plan Directeur de Reboisement

Fournit une réponse durable aux besoins prioritaires en produits forestiers.

Stratégie et Plan d'Actions National pour la Diversité Biologique du Maroc, 2016-2020

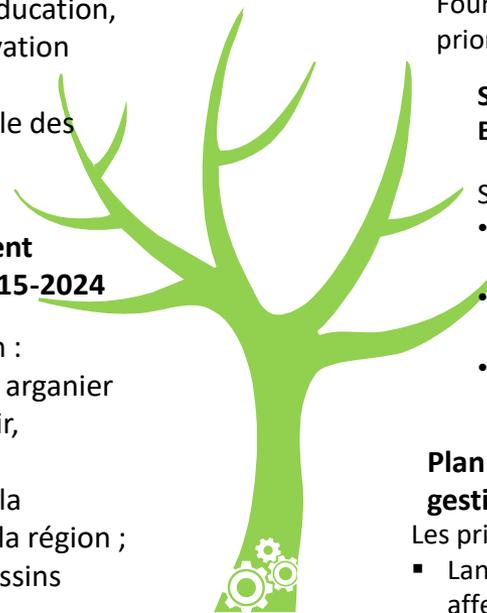
Ses objectifs essentiels sont :

- La définition d'une stratégie nationale en matière de biodiversité ;
- L'élaboration d'un plan d'action national sur la biodiversité ; et
- La préparation du rapport national du Maroc sur la biodiversité.

Plan d'action régional pour la conservation et la gestion des ongulés sauvages

Les principaux éléments de ce plan d'actions sont :

- Lancement d'études sur les états actuels, les évolutions affectant les biotopes et les habitats favorables ;
- Conservation des habitats et réhabilitation des zones dégradées ;
- Création d'une cellule au niveau régionale pour la supervision du Plan d'Action...etc



Plans d'action et programmes pour la préservation de la biodiversité

Environnement naturel



Littoral et milieu marin

Un littoral soumis à une multitude de facteurs de pression qui augmentent sa vulnérabilité environnementale et réduit ses capacités de résilience face aux méfaits du changement climatique.

La RSM est dotée d'une frange littorale qui s'étend sur la façade atlantique sur un linéaire de 180 km limité par la commune d'Imessouane au nord et la commune d'Arbaa Sahel au sud. Le littoral de la région compte plusieurs sites de pêche éparpillés tout au long de la côte, ces points d'accès aux ressources halieutiques de la région sont de différentes grandeurs. Le littoral de la RSM est riche en biotopes de grands intérêts écologiques, en l'occurrence la forêt de l'arganier, les dunes, les zones humides, les steppes, les euphorbes et les falaises côtières.

Les principales pressions exercées sur le littoral de la RSM:

➤ Phénomène de littoralisation :

La répartition de la population régionale est marquée par une forte concentration au niveau du Grand Agadir et les communes côtières abritent environ 31% des habitants du territoire, ce qui a induit à une forte urbanisation du littoral sous différentes formes par :

- La construction de complexes hôteliers ou de rangées de résidences secondaires (Founty, Taghazout, Imi Ouadar ...etc) ;
- L'occupation de la bande littorale par les projets résidentiels ;
- Le développement des complexes touristiques ;
- La concentration des activités industrielles (Anza, zones industrialo-portuaires...) ;
- Les équipements et les infrastructures (ports, routes...).

➤ Sur-exploitation des ressources halieutiques

Le contexte halieutique au Maroc est marqué par une tendance à la surexploitation de la majorité des stocks halieutiques. Selon le rapport du SIREDD, la pression de pêche excessive sur les juvéniles demeure l'une des principales causes à l'origine de l'état de dégradation de certaines ressources halieutiques.

➤ Pollution par les différents rejets dans le milieu marin

Les eaux marines sont menacées par une dégradation progressive à cause de la charge polluante émanant des collecteurs d'Anza et de la ville d'Agadir et des différents rejets dus à l'exploitation des équipements et des infrastructures existantes.

Environnement naturel



Littoral et milieu marin

Un littoral soumis à une multitude de facteurs de pression qui augmentent sa vulnérabilité environnementale et réduit ses capacités de résilience face aux méfaits du changement climatique

Les principaux impacts liés à la dégradation du littoral

➤ L'érosion du littoral et recul du trait de la côte

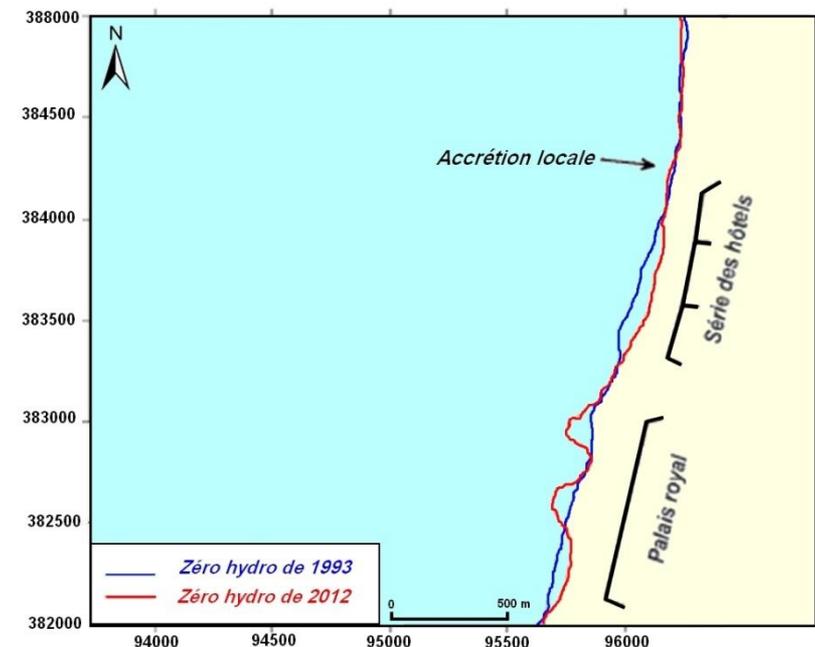
Le processus d'érosion du littoral est dû à deux facteurs concomitants : la diminution des apports sédimentaires à la côte et les mouvements eustatiques. Au niveau de la baie d'Agadir, une étude d'évolution du trait de la côte basée sur l'analyse diachronique, photo aériennes et satellitaire a permis de quantifier le taux d'érosion sur une période de 49 ans. Il ressort que la zone sud de la baie souffre d'une érosion linéaire importante avec une vitesse qui peut atteindre 6.024 (plus au moins) 0.833 m/an par endroit. L'aménagement d'un grand nombre de structures ainsi que l'activité anthropique sur le littoral sont également à l'origine de l'amplification de ce phénomène.

➤ L'élévation du niveau de la mer et submersions marines

L'élévation et les submersions marines engendrent une multitude de risques sur les enjeux exposés le long du littoral marocain, notamment les personnes et infrastructures. A titre d'exemple, le port d'Agadir a été affecté par des houles exceptionnelles survenues entre le 6 et 7 janvier 2014 qui ont dépassé par endroit les houles-projets pour lesquelles les infrastructures portuaires ont été dimensionnées. Cette houle exceptionnelle a frappé presque toute la façade atlantique.

Le secteur de la pêche a également été affecté suite aux intempéries survenues dans le territoire en février 2010. Suite à cela, près de 200 barques ont été détruites. (Source : Anticipation et gestion des risques d'événements climatiques extrêmes et de catastrophes naturelles au Maroc – IRES)

Carte n°7 : Evolution du trait de la côte à la partie sud de la baie d'Agadir entre 1993 et 2012



Source : STRC – Volet adaptation de la RSM

Environnement naturel



Littoral et milieu marin

Les stratégies et plans d'actions pour la protection du littoral et des ressources marines

Etude de vulnérabilité des côtes aux risques littoraux et à la pollution accidentelle

Cette étude, lancée par la Direction régionale de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau de la RSM, en 2018, s'articulera autour de trois grandes missions qui sont : (i) l'analyse de la sensibilité des côtes aux risques naturels et à la pollution marine accidentelle, (ii) l'élaboration de la carte de sensibilité et de la carte de vulnérabilité des côtes aux risques naturels et à la pollution marine accidentelle, et (iii) la proposition de mesures de prévention et de protection des côtes contre les risques naturels et la pollution accidentelle.



Stratégie HALIEUTIS horizon 2020

La stratégie Halieutis a pour objectif de donner une vision et une feuille de route au secteur de la pêche maritime. Cette stratégie visait à tripler le PIB du secteur tout en assurant la préservation de la ressource halieutique et s'articule autour des trois axes : durabilité, performance et compétitivité. Une nouvelle stratégie HALIEUTIS 2020-2030 est en cours pour assurer la continuité de l'ancienne HALIEUTIS.

Plans d'aménagement des pêcheries

Outils de mise en œuvre de l'axe durabilité de la stratégie Halieutis visant principalement la protection et l'assurance de la pérennité des espèces vulnérables et exposés à la surpêche.

Projet des « Aires Marines protégées (AMP) »

Ce projet s'inscrit dans l'axe de durabilité de la stratégie Halieutis, initié au Maroc par le Millenium Challenge Corporation (MCC) pour la préservation des ressources marines et la réhabilitation des écosystèmes marines.

La ceinture bleue met en avant pour la pêche et l'Aquaculture

L'initiative bleue s'inscrit dans la continuité de l'initiative «Croissance bleue» de la FAO et s'articule autour de trois axes prioritaires qui doivent être interconnectés selon l'INRH via deux leviers: la recherche et la gouvernance. En effet, le premier axe vise la mise en place de systèmes intégrés d'observation côtière en favorisant leur intégration au niveau mondial. Le second quant à lui, concerne la pêche durable. «Il faut davantage protéger les ressources et mieux pêcher avec moins de rejets de poissons, en plus d'une meilleure valorisation des captures». Le dernier axe est relatif au développement d'une aquaculture durable, en particulier l'algoculture qui peut séquestrer le carbone et décontaminer les océans.



Article 95 de la loi 36-15 relative à l'eau : « *Les schémas régionaux d'aménagement du territoire, les documents d'aménagement et d'urbanisme et, en général, les plans de développement régionaux et sectoriels doivent tenir compte des orientations et prescriptions du plan national de l'eau et du plan directeur d'aménagement intégré des ressources en eau...* ».



Ressources en eau



Etat des ressources en eau

Les ressources en eau de surface limitées et très irrégulières, les débits des oueds sont marqués d'une forte irrégularité interannuelle, les eaux souterraines exposées à une surexploitation.

Ressources en eau de surface

La région offre une multitude de bassins hydrologiques drainés par un nombre d'oueds majeurs limités, notamment l'oued Souss, l'oued Tamri, l'Oued Massa et l'oued Derâa. Les apports d'eau des bassins de la région sont estimés de 880,7 Mm³/an (hors ceux du bassin de Tiznit et Sidi Ifni). (Source : <http://www.abhsm.ma>)

Les apports en termes de précipitations ne cessent de s'amenuiser par rapport à la normale notamment dans les bassins de Souss et Massa. Cette situation constitue une véritable menace sur le plan d'AEP des métropoles les plus peuplées de la région, ainsi que pour les secteurs socio-économiques stratégiques de la région, à savoir l'agriculture, le tourisme et l'Industrie.

Tableau n°3 : Apports moyens en eaux de surface des bassins de la région

	Sous-bassin	Apport annuel moyen (Mm ³ /an)
Bassin de Souss- Massa	Bassin de Souss	418,7
	Bassin de Massa	131 (barrage Youssef Ben Tachefine)
	Bassin des côtiers nord (Tamri et Tamraght)	106
	Bassin de Tiznit et Sidi Ifni	11 (y compris la partie de Sidi Ifni)
Bassin du bas Derâa		225

Source : <http://www.abhsm.ma/>

Ressources en eau souterraines

La région dispose de nappes phréatiques profondes (continues et discontinues). En l'absence de ces nappes, les petits aquifères, les fouds et les nappes alluviales alimentent les zones pauvres en eau (cas des aquifères du bas Derâa. Selon les PDAIRE de Souss Massa et de Derâa, le potentiel en ressources en eaux souterraines renouvelable de 468,6 Mm³/an.

Tableau n°4 : Apports moyens en eaux souterraines au niveau de la RSM

Nappes	Potentiel renouvelable actualisé en eaux souterraines (Mm ³ /an)
Nappe du Souss	200
Nappe des Chtouka	26
Nappe de Tiznit	8,3
Haut-Atlas, rive droite du Souss	42
Haut-Atlas occidental	20
Les calcaires Adoudouniens de l'anti Atlas	85
Boutonnères de l'Anti-Atlas	44
Les aquifères du bas Derâa	43,3
Total	468,6

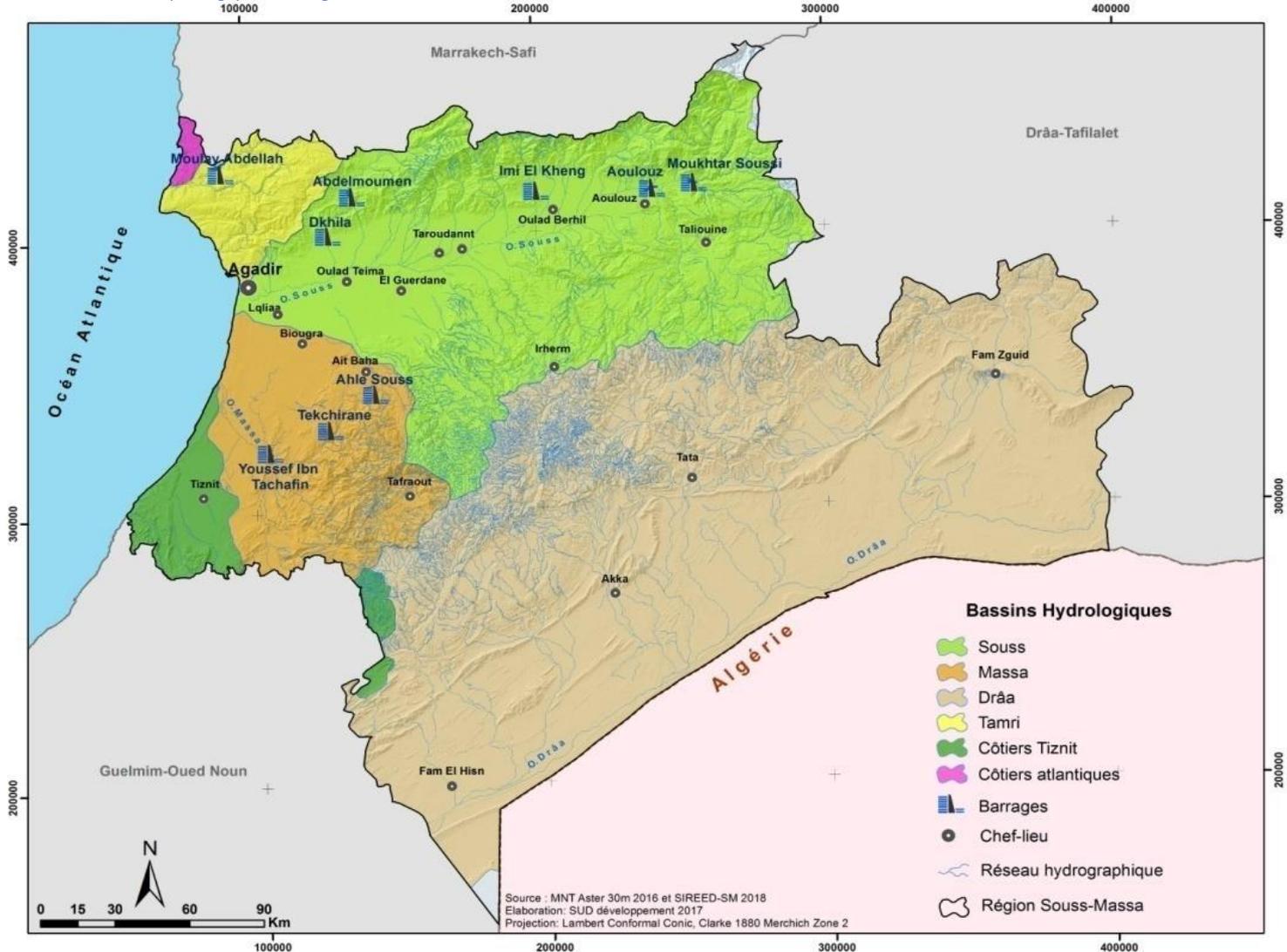
Source : PDAIRE 2007



Ressources en eau

Etat des ressources en eau

Carte n°8 : Carte hydrologique de la région



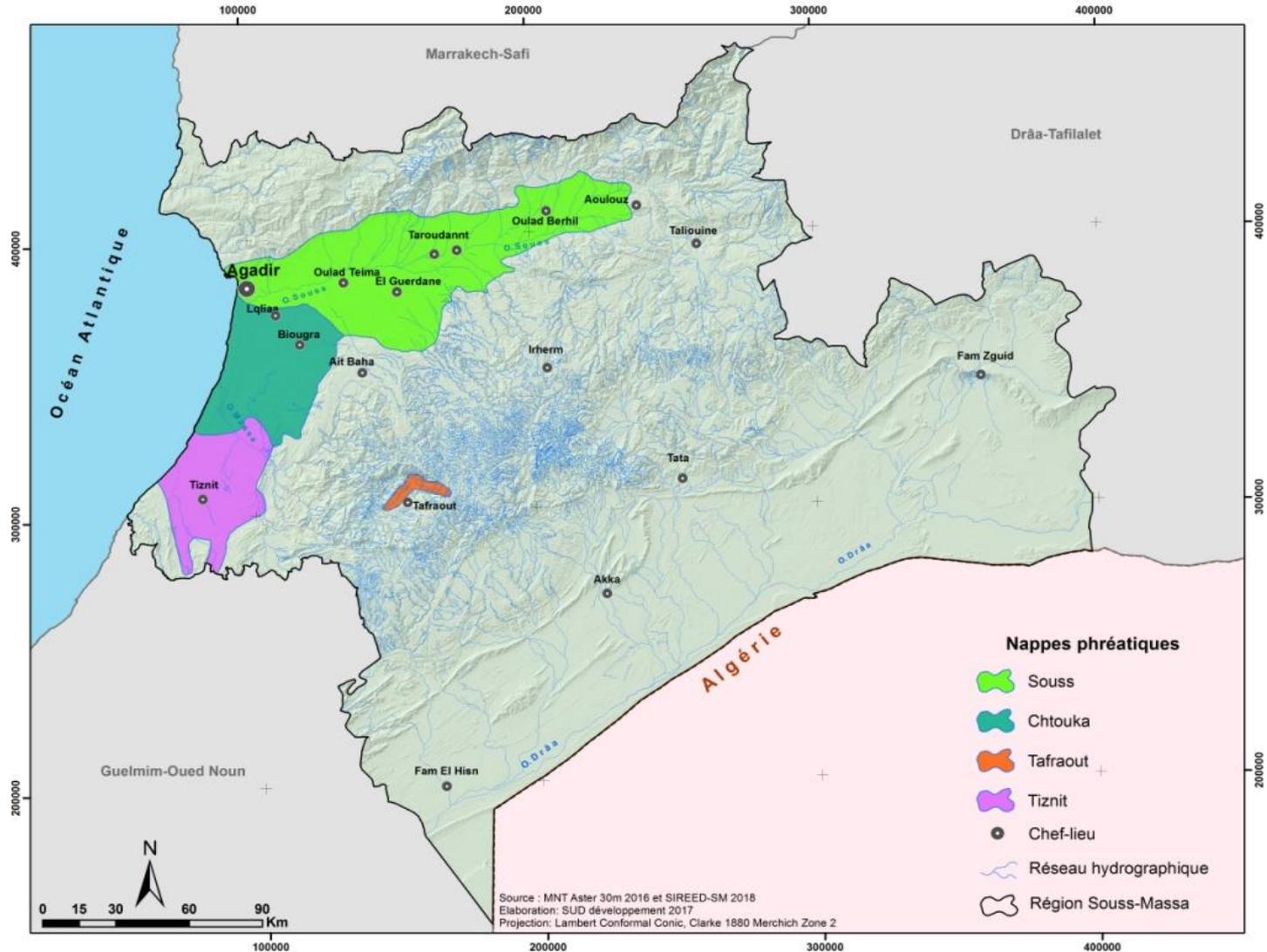
Source : BET SUD



Ressources en eau

Etat des ressources en eau

Carte n°9 : Carte hydrogéologique de la RSM



Source : BET SUD

Ressources en eau



Etat des ressources en eau

Le tableau suivant résume la situation de la qualité des eaux de la RSM sont issues du PDAIRE 2007 de la région.

Tableau n°5 : Etat de la qualité des eaux de la région

Qualité des eaux de surface	Qualité des eaux souterraines
<p>Les eaux des barrages de la zone d'action de l'ABHSM sont bonnes à très bonnes. Le seul élément inquiétant concerne l'état trophique des retenues.</p>	<p>La nappe du Souss présente une qualité physico-chimique et bactériologique généralement bonne à l'exception de quelques points en aval présentant une salinité élevée ou de points en milieu urbain pollués par des rejets domestiques. Le Souss aval présente une qualité moindre en raison de la salinité et des chlorures. La nappe de Chtouka présente une qualité qui se dégrade du nord vers le sud. La dégradation serait liée d'une part à l'intensification des activités agricoles du nord vers le sud et d'autre part à la circulation de la nappe à de plus faibles profondeurs, dans les schistes. Dans la partie nord de la nappe, la qualité est bonne à moyenne, au centre, elle est généralement moyenne, tandis qu'au sud elle est mauvaise à très mauvaise.</p>
<p>La qualité des eaux des oueds présente une grande variabilité en lien avec les débits d'écoulement. De manière générale, les rejets domestiques affectent fortement les eaux à l'aval des centres urbains du fait du manque de traitement. Les teneurs en oxygène dissous sont satisfaisantes. La demande chimique en oxygène indique une qualité moyenne de l'eau voire très mauvaise pour le pont Ifantar amont. La capacité d'autoépuration des rivières est considérée comme bonne, ce qui permet de limiter les pics de pollution. Les données concernant les coliformes fécaux, l'azote ammoniacal, le phosphore ou les pollutions diffuses sont globalement satisfaisantes.</p>	<p>La frange littorale du territoire est particulièrement affectée par les déficits hydriques. Elle est soumise au risque de l'intrusion saline, qui prend une ampleur préoccupante selon les dernières études réalisées par l'ABHSM. La baie d'Agadir est la plus concernée, avec des secteurs où les eaux marines ont pris le devant sur les eaux douces en présentant des taux de salinité extrêmement élevés.</p>
	<p>Pour le domaine du bas Derâa, les eaux des aquifères associées aux fousms sont de qualité variable. Les salinités varient entre 0,4 et 4 g/l pour Foum Zguid, 4 et 10 g/l pour Tissint, 1 et 3 g/l pour Akka, 0,5 et 1 g/l pour Foum El Hisn – Tirtcht. (Source : PDAIRE Derâa)</p>

Source : Rapport préliminaire sur l'exploitation du SIREDD pour le suivi de l'état de l'environnement dans la région SM - 2019

Ressources en eau

Demande en eau

Demande en eau potable et industrielle (AEPI)

Au niveau du bassin de Souss-Massa, la demande en AEPI est évaluée à 68 Mm³/an, en 2007. Cette demande passerait à 197 Mm³/an en 2030, selon les prévisions du PDAIRE 2007. La majeure partie de la demande en eau potable et industrielle urbaine est exprimée par le Grand Agadir dont les besoins en 2030 avoisineraient les 90 Mm³/an. La demande en eau exprimée du milieu rural passera de 15 Mm³/an en 2007 à 35 Mm³/an à l'horizon du PDAIRE. Ce sont les besoins en eau du secteur touristique qui connaîtront la plus importante hausse, puisqu'ils atteindront quelques 32 Mm³/an à l'horizon de 2030. Les unités industrielles non incluses dont les besoins ne sont pas inclus dans ceux du tissu urbain ont une demande en eau de l'ordre de 8 Mm³/an à l'horizon de 2030. Cette demande est dominée par les besoins des futures zones industrielles (Sidi Bibi, Ait Amira..).

La demande en AEPI, au niveau du bassin du bas Derâa a été estimée, en 2010, à 5,2 Mm³/an et passerait à 8,5 Mm³/an en 2030.

Tableau n°6 : Tableau récapitulatif des projections de la demande en AEPI au niveau des deux bassins de la RSM

Bassin		2007	2010	2012	2015	2020	2025	2030
Souss-Massa	AEP urbain	51	64	72	81	96	109	122
	AEP rural	15	19	22	24	27	31	35
	Touristique	1	9	14	18	25	29	32
	Industries	1	4	7	7	7	7	8
Total AEPI Souss-Massa		68	96	115	130	155	176	197
Bas de Derâa			5,2			6,4		8,5

Source : PDAIRE

Recharge artificielle des nappes

Compte tenu du caractère irrégulier des ressources en eau de surface et de la baisse continue des niveaux des nappes souterraines, et afin de faire face à la demande galopante en ressource en eau, un dispositif de recharge artificielle des nappes a été mis en place pour préserver la pérennité des ressources en eau souterraines.

Ce dispositif est constitué par un système de barrages et un ensemble de seuils d'infiltration, notamment le complexe Aoulouz- Mokhtar Soussi et le barrage Imi El Kheng.

La recharge s'opère par des lâchers pour infiltrer les eaux stockées dans le lit de l'oued Souss pendant les périodes pluvieuses selon un programme approprié.



Ressources en eau

Demande en eau

Demande en eau agricole

Au niveau du bassin de Souss-Massa, les superficies agricoles équipées totalisent quelques 148.640ha, dont 57 900 ha de périmètres modernes privés et 32 730 ha de périmètres publics.

En 2007, la demande en eau agricole est évaluée à **994Mm³/an**, dont 412Mm³/an d'eaux de surface et 582Mm³/an d'eaux souterraines. Cette demande concerne majoritairement le bassin de Souss (781Mm³/an). La zone d'action de l'ORMVA-SM est concernée par 889Mm³/an de ladite demande en eau, soit près des 90% de la demande globale.

Conformément au PDAIRE, les superficies irriguées ne seront pas appelées à s'étendre. La superficie totale à irriguer jusqu'à l'horizon 2030 sera de l'ordre de 148.540 ha. La demande en eau agricole prévisionnelle baissera considérablement en passant de 994 Mm³/an en 2007 à 849 Mm³/an à l'horizon 2030.

Concernant le bassin du bas Derâa, la demande en eau agricole a été estimée à **99 Mm³/an**. Celle-ci est appelée à augmenter à l'horizon du PDAIRE pour atteindre 105 Mm³/an.

Demande environnementale en eau

Cette demande concerne le volume nécessaire pour la sauvegarde de l'environnement. Dans le cas du bassin de Souss-Massa, ce patrimoine concerne le PNSM, neuf SIBES, le PN de Toubkal, les zones humides aux embouchures des oueds Souss et du Massa et la RBA. Les projections pour 2030 de cette demande sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau n°7 : Projections de la demande environnementale en eau au niveau de la RSM pour 2030

Bassin		2007	2010	2012	2020	2030
Souss-Massa	Arganeraie Agadir			1,7	2,8	4
	Lutte contre la désertification et l'ensablement	0,8		1,6	1,6	1,6
	Zone humide embouchure du Massa			1	1	1
	Zone humide embouchure du Souss			1,7	2,8	4
Total du bassin Souss-Massa		1		6	8	11
Bas Derâa	Besoins environnementaux		0,4			

Source :

Ressources en eau



Demande en eau

Demande en eau pour l'arrosage des espaces verts additionnels

La demande additionnelle en espaces verts et golfs a été identifiée pour les centres urbains qui disposent d'un potentiel en eau usée traitée : le Grand Agadir, Taroudant, Aït lâazza, Biougra, Massa, Ouled Berhil, Ouled Teima, Sebt El Guerdane, et Tiznit. L'ensemble de la demande en eau pour l'arrosage des espaces verts additionnels s'élèverait à 17 Mm³/an en 2030, au niveau du Souss-Massa, alors qu'elle s'estimait à 6 Mm³/an, en 2007.

Pour le bassin du bas Derâa, au niveau des villes disposant de station d'épuration : Tata , Akka, Foum El Hisn et Foum Zguit, les eaux usées qui en sont issues sont utilisées, également, pour l'arrosage des espaces verts et l'irrigation. Certaines de ces stations nécessitent cependant la réalisation d'étude de réhabilitation.



Ressources en eau

Barrages

Infrastructures de stockage d'eau dans la région

La région dispose d'une capacité importante de stockage de 765 Mm³ d'eau à travers ses différents barrages dont deux grands : Abdelmoumen et Y. B Tachfine.

Tableau n°8 : Infrastructures de stockage d'eau dans la région

Barrage	Capacité de stockage Mm ³	Vocation	Oued
Y B Tachfine	302	AEPI et Irrigation	Massa
Abdelmoumen	201	AEPI, Irrigation	Issen
Dkhila	0,224	Irrigation, AEPI	Issen
Prince Mly Abdellah	102	AEPI	Aoukar
Aoulouz	96	Irrigation, Recharge de nappe, PE	Souss
Mokhtar Soussi	49	Irrigation	Souss
Ahl Souss	5	AEPI, Irrigation	Azik
Imi El Kheng	10	I, Recharge de Nappe	Talekjount
Total	765,224		

Source : <http://www.abhsm.ma/>, infrastructures hydrauliques

Mobilisation des eaux des barrages

Les fournitures d'eau réalisées au cours de la période allant du 1^{er} Septembre 2016 au 31 Aout 2017 à partir de l'ensemble des barrages situés dans le bassin hydraulique de Souss Massa ont atteint 190Mm³, réparties comme suit : 134 Mm³ pour l'irrigation, 55 Mm³ pour l'alimentation en eau potable et industrielle, et 1.3 Mm³ pour la recharge artificielle de la nappe. Les volumes de ces fournitures varient d'une campagne à l'autre au gré des niveaux de précipitations.

Le secteur agricole, en général consomme la plus grande partie des fournitures réalisées par les barrages. En effet, en 2016-2017, la part destinée à l'irrigation est estimée à 70%.

Tableau n°9 : Evolution des fournitures d'eau réalisées (en Mm³) de l'ensemble des barrages de Souss Massa (2012-2017)

Années	Fournitures d'eau réalisées de l'ensemble des barrages de la RSM, période 2012-2017			
	Irrigation	Recharge	AEPI	Total des fournitures
2012-2013	100,77	55,56	46,5	202,83
2013-2014	156,55	0	48,37	204,92
2014-2015	97	57,63	43,32	197,95
2015-2016	195,186	0,17	52,39	247,74
2016-2017	134,4	1,27	55,27	190,94

Source : <http://www.abhsm.ma/>, Situations hydrologiques



Ressources en eau

Bilan hydrique

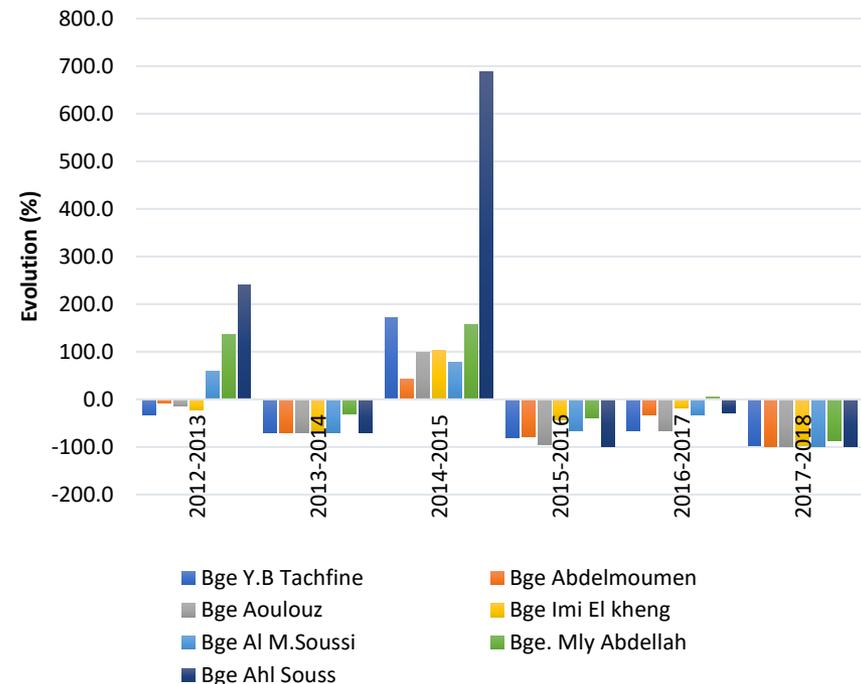
Les nappes du bassin de Souss-Massa manifestent un déficit hydrique, et les apports d'eau enregistrés au niveau des barrages des bassins de Souss Massa sont de plus en plus déficitaires.

Tableau n°10 : Bilan hydrique des nappes de la RSM

Bassin	Nappe	Etat
Souss-Massa	Souss	Cette nappe est marquée par un déficit hydrique de -283 Mm ³ /an en 2007.
	Chtouka	Marquée par un déficit hydraulique de -58Mm ³ /an en 2007. Selon le modèle hydrogéologique réalisé dans le cadre du PDAIRE, la nappe de Souss Chtouka a simulé deux cônes de rabattement importants , au centre de la plaine (du pont de Taroudant jusqu'à Biougra en passant par Ouled Teïma) et à son amont hydraulique (Secteur d'Aoulouz). Le premier cône est particulièrement, produit d'un usage intensif des ressources et un sur-pompage déraisonné. Le second est plutôt à caractère hydrogéologique typique (petite épaisseur de la nappe, manque de recharge latéral, etc...).
	Tiznit	Se dispose de réserves relativement maintenues, grâce à une recharge de nappes profondes. Cette nappe présente un léger déficit estimé à -1,5% en 2007.
Bas de Derâa	Aquifères du bas Derâa	Selon le PDAIRE, la totalité des ressources souterraines est exploitée puisqu'un déficit de 31 Mm ³ /an est affiché.

Les apports d'eau enregistrés au niveau des barrages des bassins de Souss Massa sont de plus en plus déficitaires depuis l'année 2015-2016 par rapport aux apports normaux. Le graphe ci-dessous présente l'évolution des écarts d'apports aux barrages de la RSM par rapport à la normale :

Graphe n°10 : Evolution des écarts d'apports aux barrages de la RSM par rapport à la normale, période 2012-2018



Source : <http://www.abhsm.ma/>

Source : http://www.abhsm.ma/Situation_hydrologique

Ressources en eau

Principales problématiques de l'eau

La région est exposée à un stress hydrique sévère et des niveaux de pluies limités et très irréguliers. Les débits des oueds sont marqués d'une forte irrégularité interannuelle et les eaux souterraines exposées à une surexploitation.

Les principales problématiques des ressources en eaux dans la région sont :

- **Stress hydrique inquiétant** : Les barrages de la région ont atteint les niveaux les plus bas, en 2020. En effet, le barrage Ibn Tachfine a enregistré un taux de remplissage de 13%, soit presque 41 Mm³. Les retenues du barrage Mly Abdellah II sont tombées à 17,5 Mm³ soit 19% de sa capacité totale.
- **Déséquilibre entre l'offre et la demande** : en 2007, l'offre, pour le bassin de Souss Massa, s'estimait à 901 Mm³/an et comporte les eaux souterraines : 425 Mm³/an, les eaux de surface mobilisées : 364 Mm³/an et les prélèvements au fil de l'eau : 112 Mm³/an . Les besoins globaux en eau s'estimaient de 1068 Mm³/an. Le bilan global Offre / Demande montrait, à cet effet, un déficit de 167 Mm³/an et qui atteindrait 175 en 2030 si rien n'est fait. (Source : PDAIRE 2007). Selon le PDAIRE du bassin de Derâa, le rapport offre/demande en 2010 pour le bassin du bas Derâa témoigne, également d'un déficit de 31Mm³/an.
- **Rabattement des nappes** : selon le rapport du PTRC, la situation des eaux souterraines des nappes de Souss et de Chtouka témoigne, en général, d'une baisse de leurs niveaux piézométriques (depuis les années 70). Cette tendance est variable selon les secteurs (amont ou aval), et selon la pratique locale du pompage ;
- **Baisse des débits dans les sources et Khettaras** : le nombre et débit des sources et des khettaras ont considérablement diminué dans la plaine de Souss. Les sources étaient situées le long du lit de l'oued Souss entre Igli et l'océan atlantique et également au niveau d'Aoulouz. Jusqu'aux années 1970, près de 62 sources ont été dénombrées. Au début des années 1980, la plupart des sources ont tari.
- **Evaporation importante des barrages suite au changements climatiques** : un des indicateurs, représentatifs de la vulnérabilité des barrages aux effets du Changement Climatique est traduit par l'évaporation annuelle que subissent ses retenues. A titre indicatif, l'évaporation annuelle au niveau de la retenue du barrage Abdelmoumen a augmenté de 3Mm³/an (2007) à 8Mm³/an en 2013, soit par un facteur de 2.5 environ.
- **Baisse des précipitations** : l'évolution des écarts pluviométrique par rapport à la normale dans les bassins de Souss et Massa augmentent de plus en plus. cette situation ne serait appeler qu'à s'aggraver, dans un cadre climatique changeant.
- **Un retard en matière de réutilisation des eaux usées épurées**: Le potentiel existant en EU est considérable. En effet, la STEP L'Mzar, gérée par la RAMSA, quant à elle seule, offre une capacité de réutilisation qui peut atteindre un volume de 30 000 m³/j, ce qui représente 25% de la consommation en eau Grand Agadir. Actuellement, la RAMSA traite 10000 m³/j, disposée à la réutilisation au niveau des espaces verts dont le Golf de l'Océan. Pour les STEP gérées par l'ONEE- Branche eau, au niveau de toute la région, le volume d'EU traitée est de 11 560 m³/j. Dans l'ensemble de la région le potentiel des EU pouvant être réutilisé s'estime à 166 493 m³/j alors que le volume des EU actuellement réutilisé est de 29 726 m³/j (Source: Etude de modélisation de l'impact des changements climatiques sur les ressources en eau, ABHSM, 2019). Dans ce cadre, la région a procédé à la signature de 4 conventions avec les communes d'Agadir, Inezgane, Dcheira et Ait Melloul pour la distribution des EUE par la station de M'zar destinées à l'arrosage d'Espaces Verts.

Ressources en eau



Modes de gestion des ressources en eaux

Actions envisagées à l'échelle du PDAIRE

Selon les PDAIREs de Souss-Massa et de Derâa, la gestion de la ressource en eaux au niveau de ces bassins repose sur les volets cités ci-après :

- **La gestion de l'offre :**
 - Mobiliser le potentiel restant en eau de surface à travers par la construction des grands, moyens et petits barrages (Sidi Abdellah, Tamri et Anzemour, Foug Zguid...etc) ainsi que des lacs collinaires et la préparation des ouvrages et dispositifs de recharge artificielle des nappes (nappes de Souss, Chetouka et Tiznit).
 - Dessaler l'eau de mer à travers la mise en place de 3 stations (Station de dessalement de Tifnit dont les travaux sont en cours et les stations Cap Ghir et de Tiznit prévues).
 - Maintenir et sauvegarder le patrimoine hydraulique.
 - Dépolluer et réutiliser les EUE : Les EUE des STEPs sont utilisées pour des fins environnementaux, notamment l'arrosage des espaces verts, de l'arganeraie, le maintien en zone humide du site de l'embouchure de l'oued Souss...etc. Ceci est également généralisé pour les eaux issues des STEP du bas Derâa, entres autres celles de Tata , d'Akka, de Foug El Hisn...etc. On note que la Wilaya de Souss-Massa œuvre sur ce point pour économiser l'eau à travers le lancement de campagnes de sensibilisation, l'irrigation des espaces verts par les seules EUE.
 - Déminéraliser les eaux saumâtres: la déminéralisation des eaux salines du bassin SM permettrait, selon le PDAIRE, de gagner un volume de quelques 5 Mm3/an d'eau au niveau du bassin de Souss-Massa. Au niveau du bas Derâa, cette mesure pourraient être bénéfique pour les oasis et certaines localité.
 - Collecter des eaux pluviales.
- **La gestion de la demande**, il s'agit de prendre des mesures de l'économie de l'eau à travers l'amélioration des rendements globaux des réseaux de production et de distribution, la conversion à la micro-irrigation pour minimiser les eaux d'irrigation,
- **L'arrêt des extensions des périmètres irrigués et l'interdiction des nouvelles créations de points d'eau,**
- **L'arrêt des pompes d'eaux souterraines,**
- **La recharge artificielle des nappes,**
- **la protection contre les inondations.**

Ressources en eau



Modes de gestion des ressources en eaux

Renforcement des capacités de stockage au niveau de la RSM

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de l'Eau (PNE) et du programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation pour la période 2020-2027 dans la région, un certain nombre de barrages est prévu pour augmenter la capacité de stockage des eaux au niveau de la RSM. Ce qui apportera une capacité de stockage de presque 500 Mm³.

Le tableau ci-après présente la liste de ces projets de barrages programmés :

Tableau n°11 : Barrages programmés au niveau de la RSM

Bassin hydraulique	Projet de barrage	Capacité (Mm ³)	Province
Souss Massa	Achèvement des travaux de construction du barrage Sidi Abdellah	10,5	Taroudannt
	Surélévation Mokhtar Soussi	200	Taroudannt
	Lamdad	10	Taroudannt
	Igui Nouaka	10	Taroudannt
	Tamri	150	Agadir Ida Outanane
	Aghlad	60	Agadir Ida Outanane
	Anzemour	7	Agadir Ida Outanane
	Imerguen	52	Taroudannt
Bas Derâa	Foum Zguid	0,3	Tata
Total apporté		499,8	

Source : ABH Souss Massa

Dans la même perspective, il y a lieu de citer les projets de constructions des petits barrages et des lacs collinaires au niveau des bassins de la Région. Ces projets seront étudiés, planifiés et réalisés selon l'approche arrêtée dans le cadre du programme prioritaire pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation. A cet effet, 199 sites de petits barrages et lacs collinaires sont inventoriés au niveau du bassin de Souss Massa.<

Ressources en eau



Projets structurants (bonnes pratiques)



Projet de Partenariat Public-Privé pour la construction et l'exploitation des infrastructures d'irrigation dans le périmètre d'El Guerdane

Le projet de sauvegarde de la zone agrumicole d'El Guerdane, situé dans la plaine du Souss, entre la ville de Taroudant à l'est et le centre Oulad Taïma à l'ouest. Ce projet consiste en un transfert d'un volume d'eau de 45 Millions m³ à partir du complexe Aoulouz-Mokhtar Soussi, au profit de 10 000 ha de plantations dans le périmètre d'El Guerdane.



Projet de dessalement de l'eau de mer de Tifnit

La station de dessalement, dont les travaux sont en cours, sera située dans les limites terrestres et maritimes du PNSM (entre Tifnit et Douira). Les objectifs de ce projet sont multiples dont la sécurisation de l'alimentation en eau potable et d'irrigation, la sauvegarde de l'aquifère de Chtouka et l'évitement des risques environnementaux majeurs sur toute la zone. La capacité de la station est estimée à 111 000 m³/j à la mise en service (prévue en 2020) et 166500 m³/j à l'horizon 2035.



Réutilisation des eaux usées épurées

La Réutilisation des Eaux Usées Epurées (REUE), demeure, une pratique fragmentaire, confinée dans des projets pilotes réalisés par les opérateurs (ONEE Branche Eau et RAMSA), en partenariat avec des Associations d'usagers. Il y a lieu de citer les efforts de la RAMSA pour sa contribution à la réduction du déficit hydrique. Celle-ci dispose, actuellement d'une infrastructure permettant de recevoir un potentiel de 12 Mm³/an nécessaire à la réutilisation des eaux usées épurées. Elle a de ce fait, procédé, en 2018, à la signature de 4 conventions avec les Communes Territoriales (CT) d'Agadir, d'Inezgane, de Dcheira et d'Ait Melloul pour la distribution des EUE produites par la station de M'zar destinées à l'arrosage des espaces verts.

Au niveau de la ville de Tiznit, les périmètres de Doutourga et d'Attbane sont irrigués à partir des EUE de la STEP de Tiznit. Cette activité sera bientôt élargie par la mise en service de la nouvelle station de traitement tertiaire permettant d'assurer des eaux d'irrigation conformes aux normes de réutilisation dans l'agriculture.

Ressources en eau



Projets structurants (bonnes pratiques)



Projet national d'économie d'eau d'irrigation (PNEEI)

C'est le troisième chantier fort ambitieux, du Plan Maroc Vert, qui vise à aider les agriculteurs y participant à utiliser l'eau d'irrigation de manière efficace et durable en vue d'atténuer les effets actuels et attendus de la raréfaction des ressources en eau. Le bassin de Souss-Massa est parmi les bassins visés par ce projet.



Contrat de nappe

Le contrat de nappe a pris effet lors du Conseil d'Administration de l'ABH en 2005. En fait, l'ABH a soumis devant son conseil, trois scénarios tendanciels (à l'horizon 2020), de l'évolution des ressources en eau du bassin, sur la base d'études hydrogéologiques poussées (modèles numériques). Un contrat cadre fut élaboré en 2007, par le Comité de Contrat de nappe (constitué en 2006), formulant 4 axes stratégiques et des objectifs à atteindre en 10 ans. Les axes stratégiques et objectifs à atteindre du contrat nappe sont notamment **l'économie et valorisation des eaux d'irrigation, la recherche scientifique, la valorisation et mobilisation des ressources souterraines et la valorisation et mobilisation des ressources superficielles.**

Environnement urbain

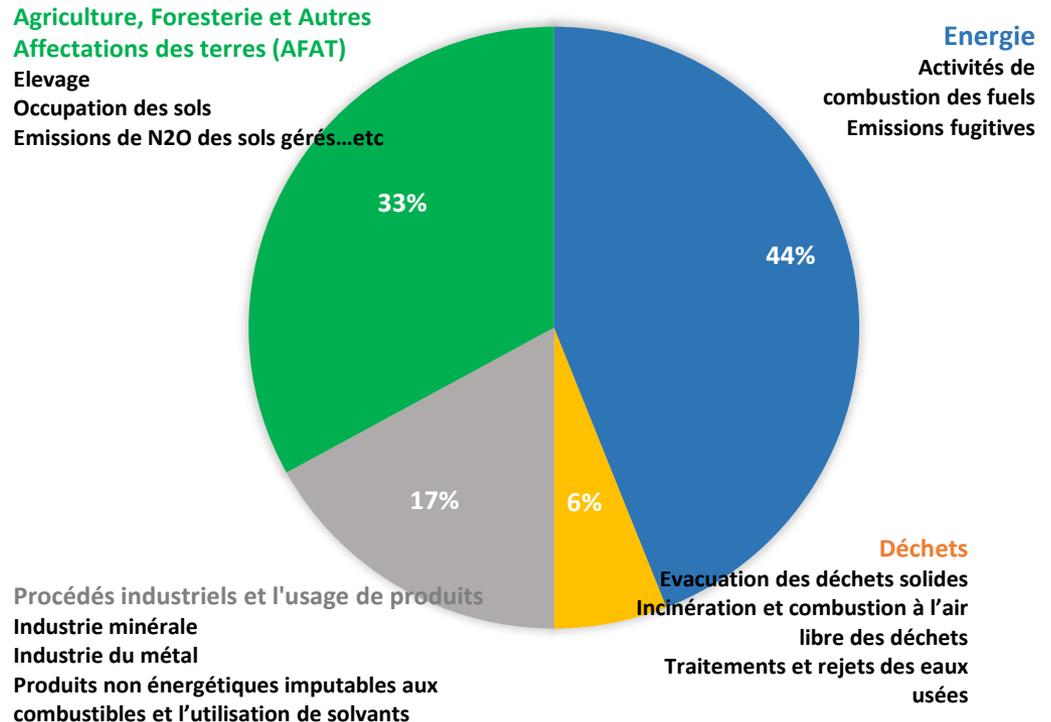
Les émissions des GES

Le secteur de l'énergie est le plus émetteur des GES, suivi du secteur de l'agriculture, Foresterie et Autres affectations des Terres

Les résultats de l'inventaire des émissions des GES, réalisé au niveau de la RSM, ont évalué à **4,15.10⁶ T Eq-CO₂** (CO₂, CH₄ et N₂O) les émissions anthropiques nettes des GES de la RSM pour l'année 2013, soit **1,5 T Eq-CO₂ par habitant**. La répartition de ces émissions GES par secteur est donnée par la figure ci-contre. Les principales constatations sont :

- Le transport routier représente plus de 45% des émissions de GES générées par le secteur de l'Energie ;
- Plus que 50% des émissions de GES du secteur AFAT sont dues aux émissions directes et indirectes de N₂O des terres gérées. Les Provinces de Taroudant et Tiznit sont les unités les plus émettrices de GES dans le secteur de l'AFAT ;
- Les émissions de GES du secteur des déchets sont portées par les déchets solides (autour de 62%).

Graph n°11 : Répartition des émissions de GES par secteur –Année 2013



Source : Plan Territorial de lutte contre le Réchauffement Climatique (PTRC - SM), 2017

Environnement urbain

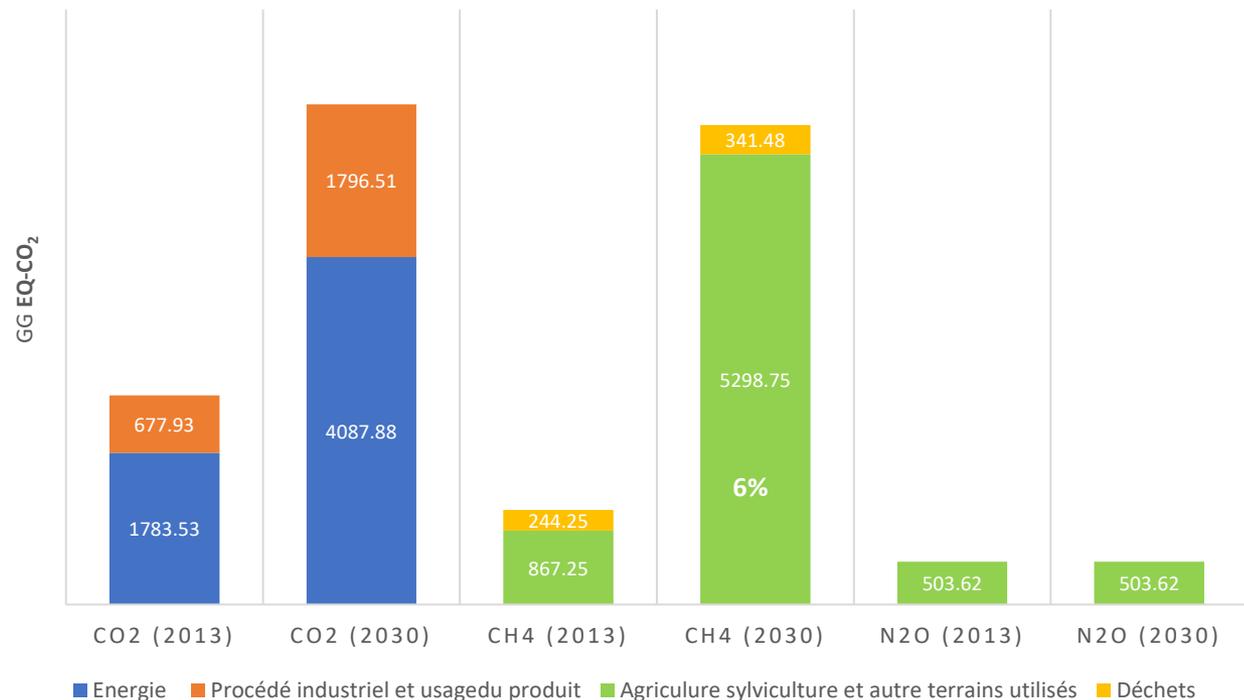


Les émissions des GES

Projections des émissions des GES à l'horizon 2030

Dans le cadre PTRC, les émissions des GES pour l'année 2030 augmenteraient d'un taux moyens de 7% en partant de 2013. Ces projections ont été extrapolées à partir des résultats de 2013 et en considérant les facteurs de croissance des émissions de GES, à savoir la croissance démographique, le développement socio-économique, la tendance de la consommation énergétique des secteurs productifs (celle-ci est revue à la baisse en tenant compte l'implication de la RSM dans la stratégie d'efficacité énergétique) et les projections sectorielles. De ce fait, les émissions des GES devraient atteindre, selon la même source, et par habitant, **4,14 T Eq-CO₂ par habitant**. Le diagramme suivant présente l'évolution de ces émissions, de 2013 à 2030, par secteur :

Graphe n°12 : Projections des émissions des GES au niveau du territoire de la RSM pour 2030 en Gg Eq-CO₂



Source : Plan Territorial de lutte contre le Réchauffement Climatique (PTRC - SM), 2017

Environnement urbain



Etat de la qualité de l'air

Absence de stations fixes pour le suivi de la qualité de l'air au niveau de la région

La surveillance de la qualité de l'air dans la RSM est assurée périodiquement par des stations mobiles.

Les résultats cités dans le présent rapport sont issus des campagnes de mesures menées par des laboratoires mobiles au niveau du site d'Anza pour la période d'avril à novembre 2016 et au niveau de l'hôpital Hassan II durant la période de janvier à mars 2017. Ces points sont considérés comme étant parmi les plus critiques au niveau de la région, le premier à cause des activités industrielles et le deuxième à cause du trafic routier.

Ces résultats ont été comparés aux normes de qualité de l'air définies par le décret n° 2-09-286.

Tableau n°12 : Résultats des campagnes de mesure de la qualité de l'air au niveau des sites d'Anza (Avril - Novembre 2016) et de l'hôpital Hassan II (Janvier 2017 - mars 2017)

Substances polluantes	Concentration moyenne des substances polluantes sur le site d'Anza	Concentration moyenne des substances polluantes sur le site de l'hôpital Hassan II
DIOXYDE D'AZOTE (NO ₂)	La concentration moyenne est de 152,9µg/m ³ , valeur dépassant nettement les valeurs limites pour la protection de la santé et pour la protection de la végétation, lesquelles sont fixées respectivement à 50µg/m ³ et 30µg/m ³ en moyenne annuelle.	La concentration moyenne de 103,66µg/m ³ , dépasse largement les valeurs limites pour la protection de la santé et pour la protection de la végétation qui sont fixées respectivement à 50 µg/m ³ et 30 µg/m ³ en moyenne annuelle.
DIOXYDE DE SOUFRE (SO ₂)	Concentration moyenne de 25µg/m ³ , valeur dépassant la valeur moyenne annuelle limite pour la protection des écosystèmes fixée à 20µg/m ³ . Les percentiles 99,2 des moyennes journalières calculés sont de 91,24 µg/m ³ , valeur inférieure à la limite fixée pour la protection de la santé (125µg/m ³).	La concentration moyenne enregistrée au cours de cette période est de l'ordre de 68µg/m ³ , valeur supérieure à celle limite fixée pour la protection des écosystèmes fixée à 20µg/m ³ . Les percentiles 99,2 des moyennes journalières calculés sont de 271,67 µg/m ³ , valeur dépassant celle limite pour la protection de la santé (125µg/m ³).
MATIERES PARTICULAIRES EN SUSPENSION (PM ₁₀)	Les percentiles 90,4 des moyennes journalières calculés pour les PM ₁₀ sont de 81,37 µg/m ³ , valeur nettement supérieure à celle limite fixée par la norme marocaine pour la protection de la santé qui est de 50µg/m ³ .	Les percentiles 90,4 des moyennes journalières calculés pour les PM ₁₀ sont de l'ordre de 49 µg/m ³ , valeur inférieure à celle limite préconisée pour la protection de la santé 50µg/m ³ .
OZONE (O ₃)	Les moyennes journalières ne montrent aucun dépassement par rapport à la valeur limite de protection de la végétation.	Le profil des moyennes journalières fait ressortir un seul dépassement par rapport à la valeur limite de protection de la végétation (65µg/m ³ dépassé 3 jours consécutifs). Ce dépassement est enregistré entre le 24 et le 26 du mois de Mars. Les concentrations moyennes maximales enregistrées sont de l'ordre de 88µg/m ³ .

Environnement urbain



Etat de la qualité de l'air

Actions de renforcement du système de surveillance de la qualité de l'air au niveau de la RSM

Il est à noter que la RSM avait signé une convention de partenariat avec le Ministère de l'Énergie, des Mines et l'Environnement pour le renforcement de son réseau de surveillance de la qualité de l'air via l'acquisition et l'installation de trois stations fixes de la mesure de la qualité de l'air.

Cette action a été mise en place dans le cadre du programme National de l'Air (PNAir), instauré par le Ministère de l'Énergie, des Mines et l'Environnement en partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, le Ministère de l'Intérieur, et d'autres institutions.



Environnement urbain



Assainissement solide et état des équipements

Une quantité de déchets en forte croissance et de nature très variée (ménagers, industriels, agricoles et hospitaliers) du fait de la croissance démographique, de l'évolution des modes et des habitudes de consommation, de l'industrialisation et de l'intensification de l'agriculture.

En 2017, la quantité globale des déchets ménagers produite au niveau de la région est de 616 673 T/an, soit une évolution de 32% par rapport à 2011. 61% de ces déchets sont issus du milieu urbain.

Le secteur agricole est le plus producteur des déchets avec une quantité de 5,25 Millions de T/an. Cette quantité est majoritairement organique.

Les déchets dangereux, au niveau de la région, ont été estimés de 6387 T/an provenant en majorité des industries agroalimentaires, chimiques et para-chimiques, ce qui représente moins de 2,5% de la production nationale.

Tableau n°13 : Quantité annuelle des déchets ménagers (2017), industriels, médicaux et pharmaceutiques non dangereux (2015) et des déchets ultimes, agricoles et inertes (2015), dans les provinces de la RSM

Province /Préfecture	Déchets ménagers (T)	Déchets agricoles (T)	Déchets hospitaliers (Kg)	Déchets inertes (T)	Déchets des abattoirs (T)	Déchets de volaille (T)
Agadir Ida Ooutanane	197 827		308 871	11 596	1 745	1 577
Inezgane Ait Melloul	150 628		198 402	1 146		1 551
Chtouka-Aït Baha	92 909		40 152	1 295	546	5 643
Taroudant	107 575		276 975	899	954	6 963
Tiznit	50 808		147 459	2 913	243	1 833
Tata	16 926		18 798	378	114	109
Total	616 673	5 248 144	990 657	18 227	3 602	17 677

Sources : confrontation des données du HCP (2015 et 2018), du SIREDD SM et de l'étude relative à l'élaboration du PDRGDND pour la RSM (2018)

Environnement urbain

Assainissement solide et état des équipements

Maitrise insuffisante de la gestion et de l'évacuation des déchets solides dans la région

Les déchets ménagers et assimilés

- **Collecte, nettoyage et mise en décharge**

A l'échelle des préfectures d'Agadir-Idaoutanane et d'Inezgane-Ait Melloul, la collecte et le nettoyage des déchets au niveau du milieu urbain est assurée, presque périodiquement, soit par les autorités municipales (cas des villes d'Agadir, d'Ait Melloul, de Dcheira-Eljihadia et de Lqliaa), soit par un délégataire privé dans le cas d'Inezgane. Ceci n'est pas le cas pour la majorité des centres urbains et du milieu rural qui souffrent d'une insuffisance ou parfois d'inexistence des moyens humains et matériels pour la collecte de ces déchets. La proportion de la population ne disposant pas de service de gestion des déchets est estimée à environ 10 %, par le Plan Directeur Provincial de Gestion des Déchets ménagers et Assimilés (PDPGDMA). A l'exception de la décharge contrôlée d'Agadir, toutes les autres décharges sont jugées par le PDPGDMA des décharges sauvages et nécessitant une réhabilitation.

Au niveau de la province de Taroudant, la collecte des déchets est assurée pour 50% de la population. Ces déchets sont déversés dans des décharges sauvages puisqu'aucune décharge contrôlée ou Centre d'élimination et de valorisation des déchets (CEV) ne sont mis sur place. Le PDPGDMA propose la réalisation d'un CEV provincial et des centres de transfert.

Au niveau de la Province de Chtouka Ait Baha, le taux de collecte des déchets au niveau du milieu urbain de la province est estimé à 70% et à 80% au niveau de Biougra. Bien que cette gestion permette la collecte quotidienne des déchets ainsi que le nettoyage des principales voies, elle ne couvre pas l'ensemble du territoire, et ne permet pas d'éradiquer tous les points noirs. Au niveau du milieu rural, la collecte est assurée juste sur une partie qui est souvent le centre et/ou le souk.

Pour le reste, le taux est en deçà de 5%. Il est important de signaler l'existence d'un nombre important de décharges et dépotoirs sauvages au niveau de la province, notamment celles sur le lit de Oued Assif Touine et celle du centre de la commune de Sidi Bibi, à proximité des plages de Sidi Ouassay.

Au niveau de la province de Tata, quant à elle, l'ensemble des communes souffrent de dissémination des déchets et de points noirs. Ceci est dû, soit à l'insuffisance ou absence du service de gestion des déchets, soit à la faible sensibilisation de la population. Au niveau du milieu rural les moyens humains et matériels sont insuffisants ou inexistant pour la collecte périodique des déchets. Selon le PDPGDMA, toutes les décharges se trouvant dans la province Tata sont sauvages, et ne répondent pas aux standards environnementaux marocains en matière de décharges contrôlées. Le PDPGDMA propose la mise en place de 4 décharges contrôlées au niveau de Tata, d'Akka, de Fom Zguid et Fom El Hisn.

- **Recyclage et valorisation des déchets**

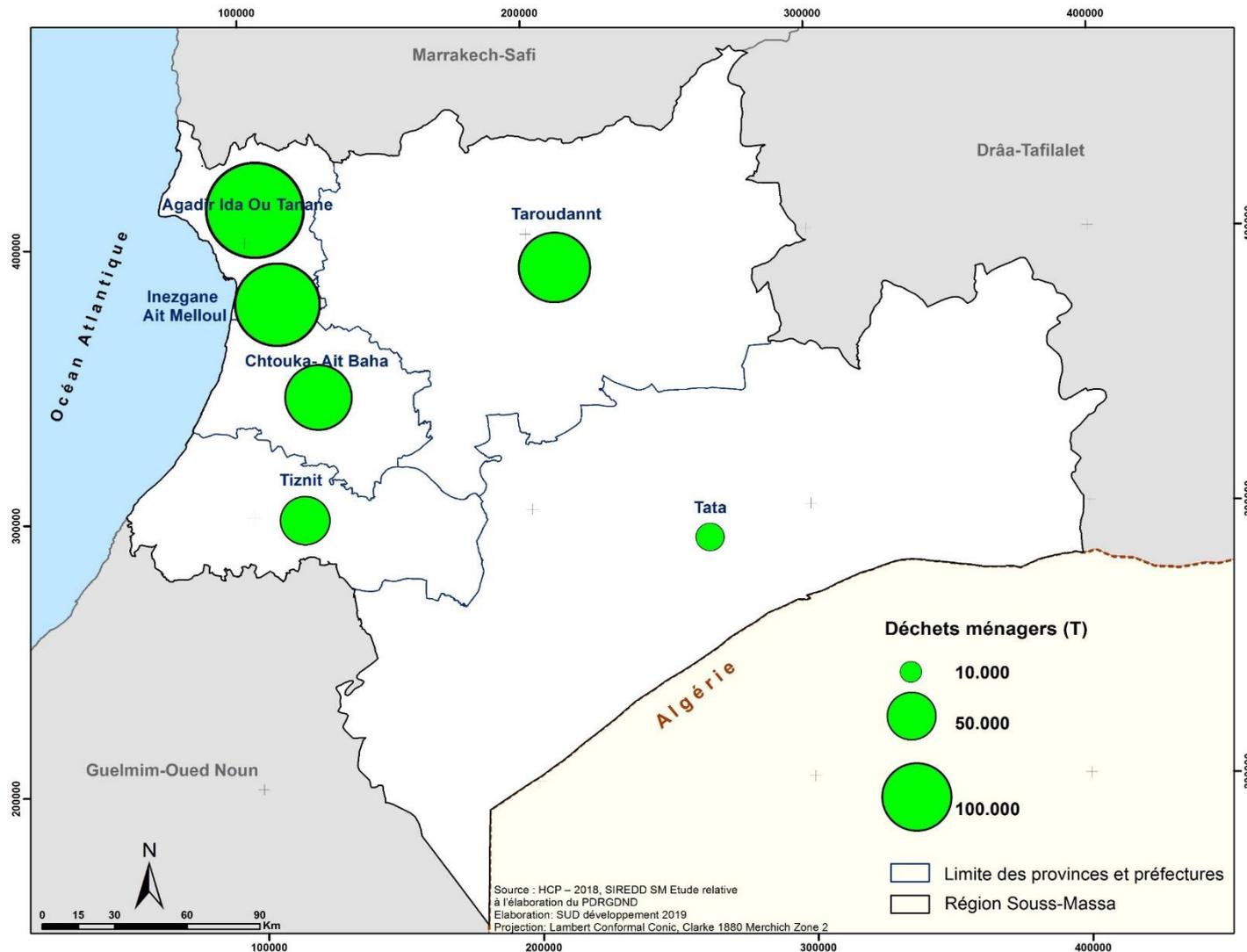
La filière de recyclage et de valorisation des déchets, au niveau de toutes les provinces et ville de la RSM reste toujours informelle et mal organisée. En effet, il existe un circuit informel de recyclage qui concerne essentiellement les déchets de plastique, de métal, de papier et de textile récupérés par des chiffonniers qui opèrent sur les décharges. Le taux de valorisation de ces déchets notamment par les pratiques de récupération est très faible.



Environnement urbain

Assainissement solide et état des équipements

Carte n°10 : Carte de répartition des déchets ménagers au niveau de la RSM



Source : BET SUD

Environnement urbain



Assainissement solide et état des équipements

Maitrise insuffisante de la gestion et de l'évacuation des déchets solides dans la région

Déchets industriels, médicaux et pharmaceutiques non dangereux et des déchets ultimes, agricoles et inertes

L'ensemble des déchets produits sont généralement collectés par les moyens des communes et mis en décharges publiques. Sur le plan logistique, l'ensemble des déchets sont manipulés en vrac.

En l'absence de décharges de classe II (pouvant accueillir les déchets inertes), la majeure partie du flux des déchets inertes est éliminée au moyen de déversements illégaux dans des zones non contrôlées.

Les déchets hospitaliers comportent une fraction de 25 % de déchets dangereux. Cette fraction dangereuse est traitée ou éliminée au niveau de quelques établissements sanitaires à l'aide de broyeurs–stérilisateurs ou d'incinérateurs. Dans d'autres établissements sanitaires, ces déchets sont évacués directement vers les décharges publiques.

Pour les boues des STEP: Pour la STEP de M'Zar, considérée comme la plus importante dans la région, les boues sont encore stockées sur place.

Pour les STEP d'Anza et d'Aourir, les boues ne sont pas encore produites.

Les boues issues des autres STEP de la région sont mises en décharges avec les déchets ménagers et autres types de déchets sans conditions ou précautions particulières. (Source : Etude pour l'élaboration d'un PDRGDND pour la RSM)

Photo n°3 : Dépôt de gravats et des déchets verts à Agadir



Photo n°4 : Casier de séchage des boues –STEP M'ZAR



Sources : Etude pour l'élaboration d'un du PDRGDND pour la RSM – 2018

Environnement urbain



Assainissement solide et état des équipements

Maitrise insuffisante de la gestion et de l'évacuation des déchets solides dans la région

Déchets industriels, médicaux et pharmaceutiques non dangereux et des déchets ultimes, agricoles et inertes

- **Recyclage et valorisation des déchets**

Déchets agricoles

Au niveau de la RSM, la valorisation des déchets agricole se fait par une pratique de recyclage artisanale ou industriel opérant en tant qu'entreprises moyennant des équipements et un savoir-faire industriel. En terme du recyclage artisanal, la région compte 52 unités artisanales implantées dans les communes à vocation agricole (Ait Melloul, Biougra, Khmiss Ait Amira, Lakliâa, Sidi Bibi, Takad, Tikiouine, Azrou, Ouled Taima, et Taroudant). Ces unités installées en plein air dont les conditions de stockage, de tri, de broyage et de séchage ne sont généralement pas conformes aux normes environnementales. En terme du recyclage industriel, la RSM compte une dizaine d'unités industrielles équipées de machines de base pour les opérations de valorisation de façon conforme.

Déchets industriels

Les déchets ayant une valeur commerciale, notamment les emballages et grignon sont valorisés comme combustibles ou matière pour la production de l'huile de grignon. C'est la société Ecoval qui incinèrent les déchets combustibles ou valorisables. De nombreux opérateurs gravitent autour des cimentiers pour récupérer les déchets négociés auprès des unités industrielles.

- **Projet de valorisation des déchets plastiques agricoles**

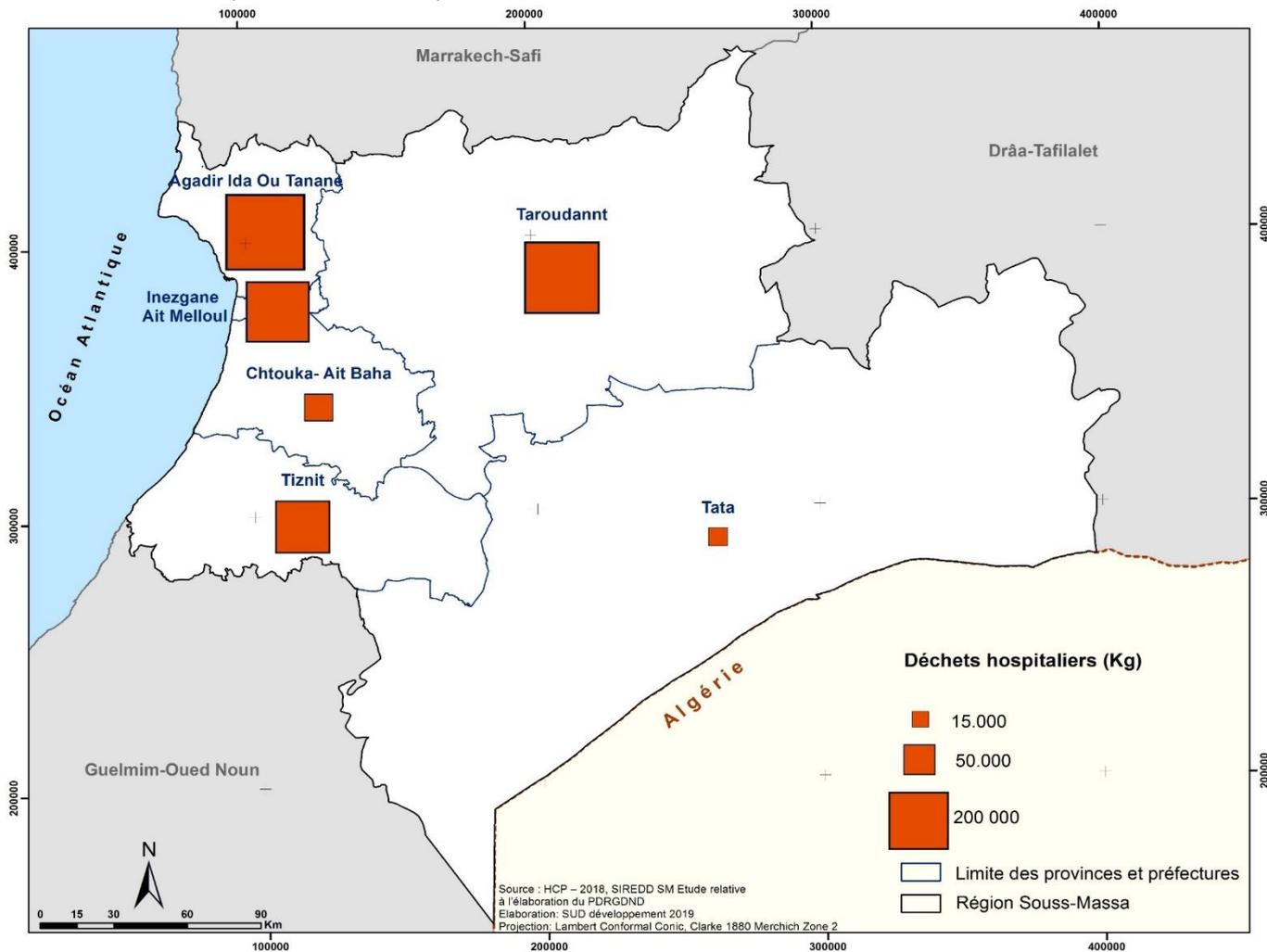
Une convention vient d'être signée, en 2020, entre l'Association Agro-technologies du Souss-Massa (Agrotech-SM) et le MEME, d'une durée de trois ans. Cette convention prévoit le lancement du projet de valorisation des plastiques agricoles dans la RSM. Ce projet sera piloté par Agrotech-SM, et portera sur l'organisation de la filière régionale de tri et de valorisation des déchets plastiques agricoles dans la RSM ainsi que l'intégration des unités informelles dans la filière structurée.

Environnement urbain

Assainissement solide et état des équipements



Carte n°11 : Carte de répartition des déchets hospitaliers au niveau de la RSM



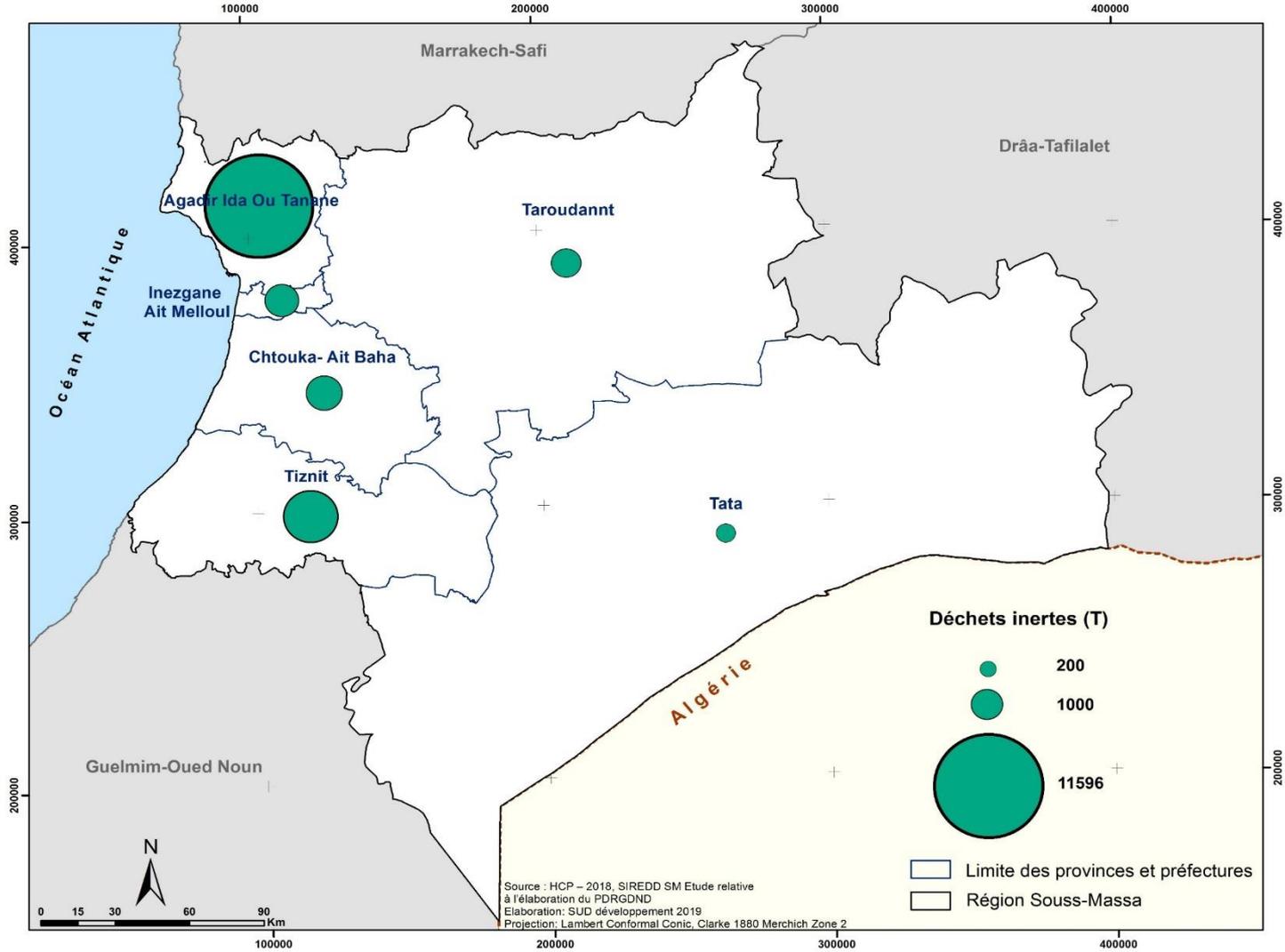
Source : BET SUD



Environnement urbain

Assainissement solide et état des équipements

Carte n°12 : Carte de répartition des déchets inertes au niveau de la RSM



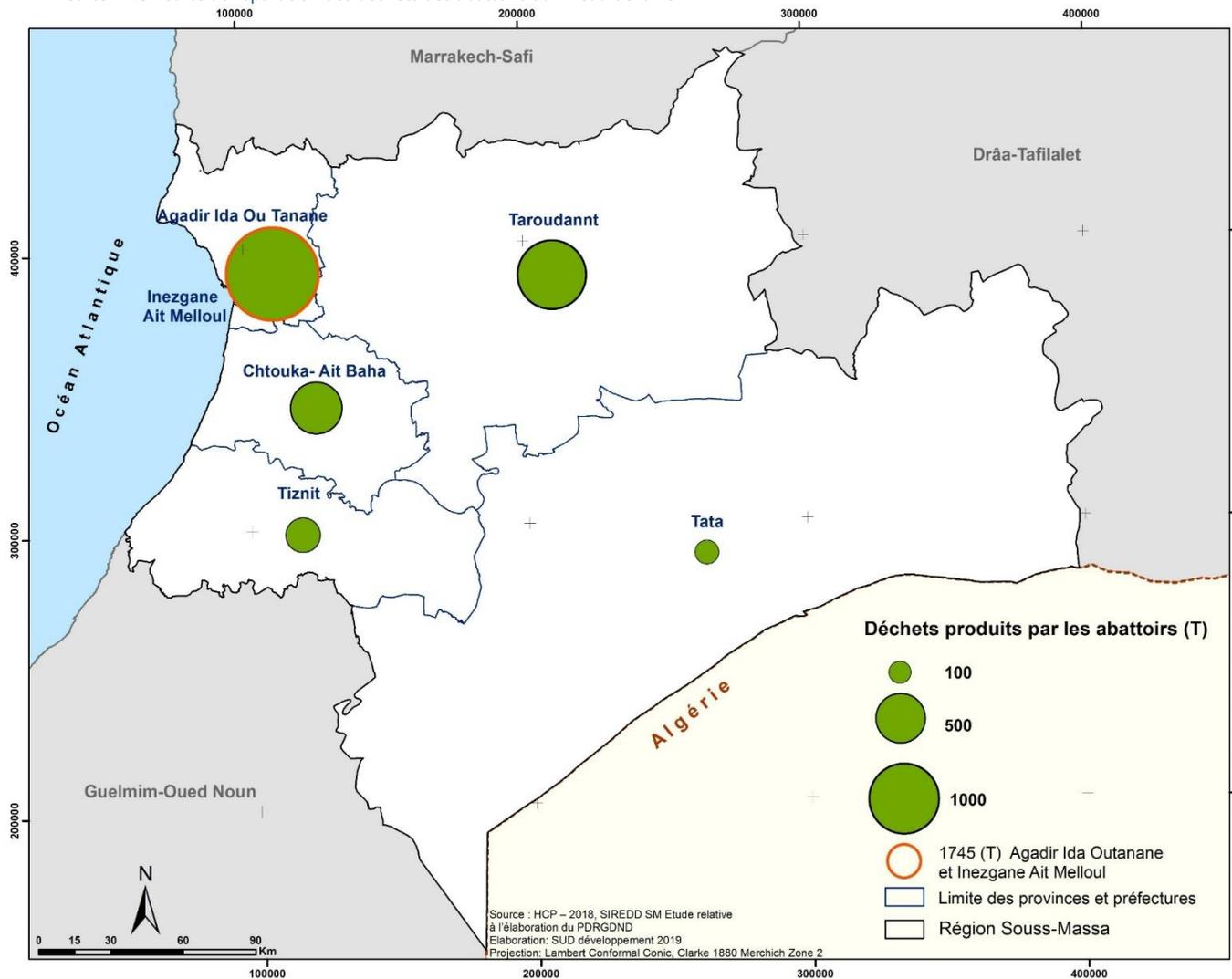
Source : BET SUD

Environnement urbain

Assainissement solide et état des équipements



Carte n°13 : Carte de répartition des déchets des abattoirs au niveau de la RSM



Source : BET SUD

Environnement urbain



Assainissement solide et état des équipements

Réalisations dans le cadre du Programme National des Déchets Ménagers

Conformément à la loi 28-00 relative à la gestion des déchets et à leur élimination, un plan directeur de gestion des déchets ménagers et assimilés a été élaboré ou en cours de finalisation pour chacune des six préfectures et provinces de la RSM. La RSM dispose, également d'une étude pour l'élaboration d'un plan directeur régional de gestion des déchets industriels, médicaux et pharmaceutiques non dangereux et des déchets ultimes, agricoles et inertes.

Dans le cadre du PNDM, des projets de décharges contrôlées et de réhabilitation de décharges existantes ont été finalisés, notamment la réhabilitation de la décharge de Bikarane à Agadir ou en cours. L'état d'avancement des projets en cours est présenté dans le tableau ci-après :

Tableau n°14 : Etat d'avancement de la réhabilitation des décharges et de l'éradication des points noirs

Préfecture/ Province	Localité/ commune	Consistance du projet	Etat d'avancement
Agadir Ida Outanane	Tamellast	Traitement de lixiviat et réalisation d'une station de tri	<ul style="list-style-type: none"> • Prolongement d'un an pour le contrat de l'exploitant (société privée). • Crédit versé par le Département de l'Environnement pour traitement du lixiviat ; • Convention en cours de signature Pour la réalisation de la station de tri.
	Lq liaa	Réhabilitation d'une décharge sauvage	<ul style="list-style-type: none"> • 40 % des travaux ont été réalisés
Inezgane Ait Melloul	Rives de l'oued Souss	Eradication des points noirs sur une surface totale de 5 ha de terrains infectés	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un modèle de dossier de marché • Soumission des documents pour examen et avis à la préfecture et le conseil préfectoral
	Sidi Boushab	Réalisation de Centre d'enfouissement et de valorisation provincial (CEV) et centres de transfert	<ul style="list-style-type: none"> • Site identifié et validé • Les procédures d'acquisition du foncier en cours
Taroudant	Lmhadi	Réalisation d'un CEV provincial et des centres de transfert	<ul style="list-style-type: none"> • Identification d'un autre site à la commune Lmhadi • Centre de transfert d'Oulad Teïma : EIE validée
Tiznit	Aglou	Réalisation d'un CEV et des centres de transfert	<ul style="list-style-type: none"> • Le site a été choisi et l'EIE validée
Tata	Tata, Foug Zguid, Foug Lhisen, Akka	Réhabilitation et aménagement des casiers provisoires des 4 décharges respectives	<ul style="list-style-type: none"> • La réception provisoire des 04 sites a été effectuée.

Environnement urbain



Assainissement liquide et état des équipements

L'assainissement liquide au niveau de la région connaît un certain nombre de dysfonctionnements

Les dysfonctionnements de l'assainissement liquide au niveau de la RSM sont comme suit:

- Grande disparité dans les taux de raccordement au réseau d'assainissement entre les provinces et entre les centres urbains ;
- Concentration des déversements issus des agglomérations longeant l'Oued Souss à savoir : Lqllaa, Ouled Teima, El Guerdane, Taroudant, Ait Iazza, Ouled Berhil, centre de Biougra. Cela impacte aussi bien les eaux superficielles que celles des nappes de Souss et de Chtouka ;
- Plusieurs unités industrielles rejettent dans le réseau d'assainissement sans prétraitement avec une importante charge polluante ;
- Au niveau de la province de Tata, bien que des efforts soient faits les dernières années pour l'assainissement liquide en milieu rural, la proportion des ménages raccordés au réseau d'assainissement ne dépasse pas 20%. La plupart des ménages ont recours aux puits perdus ce qui impacte particulièrement l'espace oasisien de la province.
- Insuffisance des systèmes de prétraitement adoptés par les industriels d'Ait Melloul et Tassila (dégrillage, dégraissage et décantation), face à la charge importante des effluents en matière organique et sels ;
- Absence des issues de stockage ou d'élimination des boues provenant des STEP ;
- Faible implication des industriels dans les actions processus de dépollution;
- Menace d'arrivée d'eaux pluviales extérieures au périmètre urbain ce qui provoque des débordements vers les zones urbanisées et une saturation des collecteurs et drains pluviaux.

Le Grand Agadir totalise plus de 300 unités industrielles. Parmi lesquelles 100 sont identifiées comme polluantes. Les rejets concentrés en saumures sont issus principalement de l'industrie halieutique causant d'innombrables problèmes qui s'articulent comme suit :

- Obstruction et corrosion du réseau d'assainissement ;
- Dégagement des odeurs nauséabondes provoquées par la production de l'hydrogène sulfure dans les canalisations ;
- Forte salinité à la sortie de STEP M'Zar.

La ville de Tiznit compte 79 industries rejetant l'équivalent 114.83T de DBO5, 245.35 T de DCO et 174.48 T de MES par an. Ces effluents ne subissent aucun prétraitement.

Au niveau de Taroudant, les activités des industries agroalimentaires participent à la pollution des sols et des eaux souterraines. En effet, malgré l'implantation d'une STEP au niveau de l'unité COPAG, plusieurs dysfonctionnements y ont été soulevés. (Source: Rapport SIREDD)

Selon l'annuaire des statistiques de l'HCP en 2016, les rejets liquides du bassin versant de Souss Massa s'estimaient à 71 000 m³ avec une charge polluante de 67 018 T en DCO et 32 373 T en DBO5.

Environnement urbain



Assainissement liquide et état des équipements

Modes de gestion

Les gestionnaires des installations d'assainissement liquide sont la Régie Autonome Multiservices d'Agadir (RAMSA) dont la zone d'action concerne le Grand Agadir (Communes d'Agadir regroupant Agadir, Anza, Tikiouine et Bensergao, d'Aourir, de Dcheira, d'Inezgane et d'Ait Melloul et certains centres de la commune de Drarga) et l'ONEE – Branche Eau.

Le **taux de raccordement au réseau d'assainissement**, au niveau de la zone d'action de la RAMSA, est passé de 56% en 2003 à 91,5 % actuellement. Par contre, au niveau des autres centres urbains gérés par l'ONEE- Branche Eau, hors le Grand Agadir, ce taux est de l'ordre de 81%. Il y a lieu de rappeler que l'objectif du Plan National d'assainissement, d'atteindre un taux de raccordement global au réseau d'assainissement en milieu urbain de 80% en 2020, est de ce fait réalisé.

En dehors du Grand Agadir et des centres urbains les plus importants, l'assainissement en milieu rural n'est pas collectif et est généralement, sous forme de fosses ou de puits perdus. Ces ouvrages ne sont pas entretenus et généralement mal dimensionnés. Dans plusieurs douars, les riverains rejettent directement les eaux usées domestiques dans le milieu naturel. En se référant aux statistiques de 2014, les taux de raccordement au réseau public d'égout, en milieu rural, ne dépassaient pas 30% ce qui pose une vraie problématique d'assainissement dans ce milieu.

Les eaux pluviales sont souvent drainées naturellement vers les points les plus bas topographiquement. Ce constat peut être généralisé dans le milieu rural du territoire.

Tableau n°15 : Etat de l'assainissement liquide au niveau des centres urbains relevant de la zone d'action de la RAMSA

Ville ou centre	Gestionnaire (Mise en service)	Capacité de traitement(m ³ /j)	Filières de traitement
Grand Agadir – M'Zar	RAMSA	75 000	<ul style="list-style-type: none"> Traitement primaire : décantation anaérobie Traitement secondaire : infiltration percolation sur sable Epuration tertiaire par U.V. Emissaire en mer.
Agadir – Bensergao	RAMSA	750	<ul style="list-style-type: none"> Traitement par infiltration percolation sur sable
Anza-Taddart	RAMSA	50 000	<ul style="list-style-type: none"> Prétraitement + Décantation lamellaire + traitement des boues
Aourir	RAMSA (2017)	7600	<ul style="list-style-type: none"> Traitement tertiaire : procédé des boues activées très faible charge

Environnement urbain



Assainissement liquide et état des équipements

Modes de gestion

Les STEPs qui se trouvent au niveau de la zone d'action de l'ONEE- branche eau sont présentées dans le tableau ci-après:

Tableau n°16 : Liste des STEPs de la zone d'action de l'ONEE- Branche Eau

Centre	Procédés de traitement	Débit Nominale m ³ /j
Tiznit	Lagunage naturel	4900
Tafraout	Lagunage naturel	300
Oulad Teima	Lagunage naturel	6020
Tata	Lagunage naturel	980
Foum El Hisn	Lagunage naturel	400
Foum Zguid	Lagunage naturel	210
Akka	Lagunage naturel	379
Biougra	Lagunage naturel et bassins d'infiltration	1156
Ait Baha	Lagunage naturel	398
Drarga	Infiltration percolation	1180
Ait Iazza	Lagunage naturel	1100

Source : PTRC

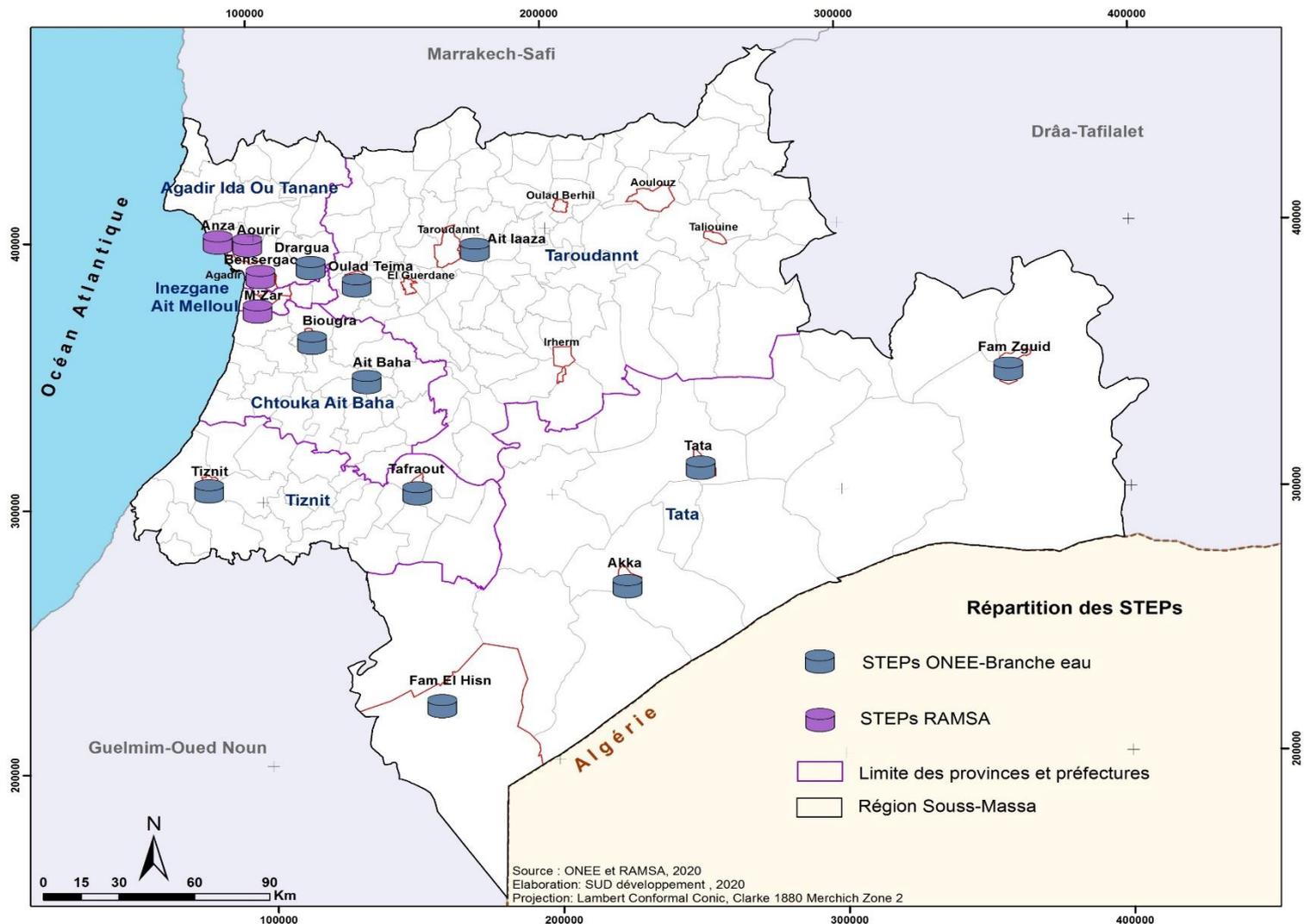




Environnement urbain

Assainissement liquide et état des équipements

Carte n°14 : Carte de répartition des Stations d'Épuration de la RSM



Source : BET SUD

Environnement urbain



Assainissement liquide et état des équipements

Modes de gestion

Le procédé lagunage naturel sera transformé en lagunage aéré au niveau des STEP de Tiznit- Biougra et Tafraout pour augmenter leurs capacités épuratoires. Le tableau suivant résume l'état d'avancement des projets d'assainissement au niveau de la zone d'action de l'ONEE-Branche eau.

Tableau n°17 : Projets d'assainissement liquide dans la zone d'action de l'ONEE- Branche Eau

Centre	Consistance du projet	Etat d'avancement (%)
Drargua	Extension et réhabilitation du réseau - Réhabilitation de la STEP	9% : STEP, 100% : Réseau
Taghazout	Réseau et transfert des eaux usées vers la STEP d'Aourir	12%
Lqliaa + Temsia + Sidi Bibi	Réalisation d'une STEP intercommunale (Boues activées)	Appel d'offres lancé
Temsia	Réalisation du réseau	66%
Biougra	Réhabilitation de la STEP (lagunage aéré)	Appel d'offres lancé
Sidi Bibi	Réalisation du réseau	
El Guerdane	Réalisation du réseau et de la STEP (lagunage aéré)	0% : STEP, 66% : Réseau
Taliouine	Réalisation du réseau et de la STEP (lagunage naturel)	Appel d'offres lancé
Oulad Teima	Extension du réseau	Appel d'offres lancé
Aoulouz	Réalisation du réseau et de la STEP (lagunage naturel)	Appel d'offres lancé
Tafraout	Extension du réseau et de la STEP (lagunage aéré)	Appel d'offres lancé
Tiznit	Extension du réseau et de la STEP (lagunage aéré)	Appel d'offres lancé

Risques naturels

Sécheresse

La sécheresse constitue un risque naturel fréquent qui influence directement le secteur de l'agriculture, et fragilise par conséquent l'économie de la région. La sévérité des sécheresses est communément approchée par l'Indice Standardisé des Précipitations (SPI), développé par Mckee et al (1993). Basé sur un ajustement statistique des fréquences de précipitations, celui-ci permet de considérer la sécheresse pour plusieurs périodes de retour.

Selon la STRC-SM de 2016, l'analyse de la répartition spatiale de la fréquence de la sécheresse agricole (SPI6), au niveau du bassin de Souss Massa, a permis d'arrêter les intensités dans le tableau ci-contre :

Tableau n°18 : Intensités de la sévérité de la sécheresse agricole

Intensité	Intervalle de variation de fréquence	Partie du bassin affecté
Normale	De 22% à 60%	Partie centrale
Modérée	De 20% à 34%	Le centre de Tamghart à Sebt El Guerdane
Forte	De 4% à 25%	Tout le bassin de Souss Massa
Sévère	De 1% à 17%	Tout le bassin sauf la région de Sebt El Guerdane
Extrême	De 0% à 13,5%	Bassin de massa et le Haut Souss

Source : STRC SM- 2016

Tout le bassin de Souss Massa est concerné par le phénomène de la sécheresse. En effet, selon la même source, la fréquence de la sécheresse printanière est élevée surtout dans la partie nord du bassin Souss-Massa (>64%). La sécheresse estivale, sur tout le bassin, a des fréquences dépassant 60% et atteignant 76% dans le nord.

Au niveau de la province de Tata, la sensibilité à sécheresse météorologique (qui survient lorsque les précipitations sont bien inférieures à la normale au cours d'une longue période) est jugée extrême. Par rapport à la sécheresse agricole, les zones de bours seront les premiers à ressentir les effets de la sécheresse, suivies des zones d'épandage d'eaux de crue puis les zones irriguées. En effet, ces dernières dépendent des stocks des barrages et donc ont une forte sensibilité à la sécheresse hydrologique.



Risques naturels



Désertification

La sensibilité à la désertification est plus élevée dans la zone présaharienne, la zone de l'anti-Atlas et la zone des plaines.

Le territoire régional en général, et l'arganeraie en particulier, sont particulièrement sensibles au phénomène de désertification et à la dégradation des terres. Cette sensibilité est plus élevée dans la zone présaharienne, la zone de l'anti-Atlas et la zone des plaines. La désertification est due essentiellement aux facteurs : de surpâturage, d'érosion hydrique, de dégradation du couvert végétal, du défrichements et de salinisation des sols. Pour lutter contre la désertification un Plan d'Action National de Lutte contre la désertification a été élaboré par les HCEFLCD en 2013. Dans le cadre de ce plan, un zonage a été élaboré et a défini 8 zones homogènes du point de vue biophysique, climat et social par rapport à la problématique de désertification. La RSM se situe au niveau des zones :

- Zone 2 : Zone pré-désertique (à laquelle appartient la province de Tata) à dominance de sols avec affleurements rocheux importants destinés au parcours extensif et aux aménagements sylvopastoraux en bioclimat saharien à aride,
- Zone 3 : zone de l'arganier (à laquelle appartiennent les provinces de Tiznit, de Chtouka-Ait Baha, d'Inezgane-Ait Melloul, d'Agadir-Ida ou Tanane à dominance de sols avec affleurements rocheux importants destinés au parcours, à la forêt et aux aménagements sylvopastoraux, localement aux cultures intensives en bioclimat semi-aride à aride.
- Zone 4 : Chaîne atlasique versant nord (à laquelle appartient la province de Taroudant) à dominance de sols avec affleurements rocheux importants destinés au parcours, à la forêt et aux aménagements sylvopastoraux en bioclimat subhumide-humide.



Risques naturels

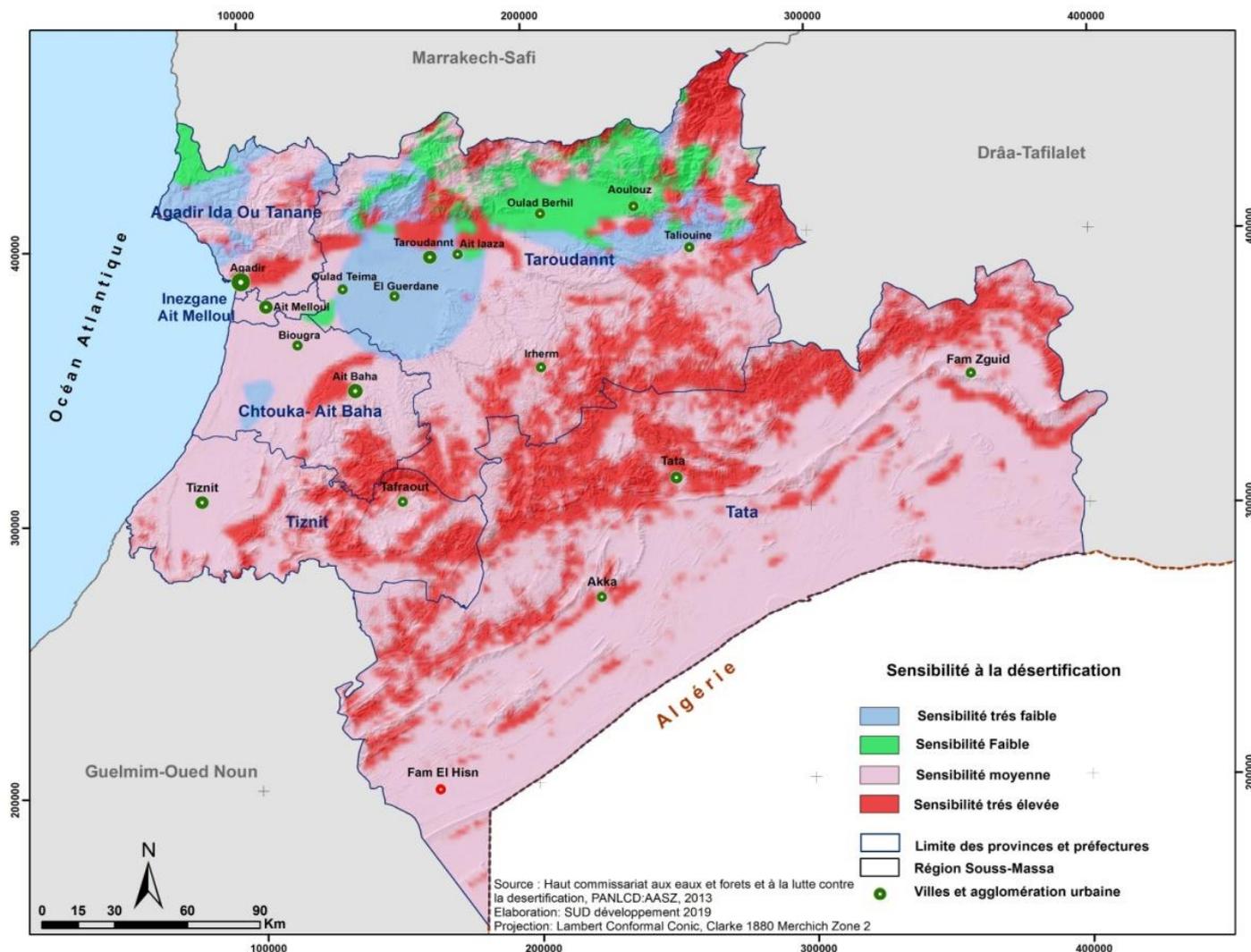


Désertification

La sensibilité à la désertification est plus élevée dans la zone présaharienne, la zone de l'anti-Atlas et la zone des plaines.

La carte ci-contre illustre les degrés de sensibilité à la désertification du territoire de la RSM.

Carte n°15 : Carte de la sensibilité de la région à la désertification



Source : BET SUD

Risques naturels



Désertification

Actions mises en place ou prévues pour la lutte contre la désertification

- Les actions prévues dans le cadre du programme régional décennal de développement forestier et de lutte contre la désertification 2015-2024, notamment les projets de restauration des écosystèmes à arganier dans les différentes parties de la région (Agadir, Taroudant, etc), les projets de lutte contre l'ensablement, les projets d'aménagements des différents bassins versants de la RSM, la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du PANLCD en sa version actualisée...etc
- Les actions mises en place selon le zonage élaboré par le PANLCD:

Actions mises en place par le PANLCD pour la lutte contre la désertification, par zones homogènes, par le Haut-Commissariat aux Eau et Forêts et à la Lutte contre la Désertification (HCEFLCD)

Zones	Actions
Zone pré-désertique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagement des bassins versants de la zone, ▪ Lutte contre l'ensablement.
Zone de l'arganier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagement des bassins versants (Massa, Aoulouz, Issen..) dans le cadre d'un programme décennal (2005-2014), ▪ Reboisement, sécurisation du domaine forestier et valorisation de la biodiversité dans le cadre d'un programme de foresterie (2011-2014). ▪ Programme (2012-2022) d'aménagement et de gestion durable des parcours.
Zone de la chaîne atlasique versant nord	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagement et gestion durable des parcours (Programme 2012-2022). ▪ aménagement des bassins versants de la zone. ▪ Aménagement et développement durable des écosystèmes forestiers dans le cadre du Programme décennal (2005-2014).

Risques naturels

Inondations

Le territoire abrite un nombre de points noirs menacés d'inondations de 206. La province de Taroudant, suivie de Tata, sont les plus sensibles aux risques d'inondations.

Selon le Plan National de Protection Contre les Inondations (PNI), une classification des crues à l'échelle nationale est adoptée. Elle se rapporte à la taille du bassin versant, le temps de la montée, le temps de la crue et la décrue, le débit de pointe ou le volume. Le territoire régional est soumis à plusieurs classes d'inondations, selon les conditions morphologiques, hydrologiques, et urbanistiques du terrain. Ainsi, on distingue globalement entre trois types de crues, à savoir :

- **Lentes** : au niveau des grands bassins, notamment le bassin du Souss avec une durée de crues de 2 à 3 jours et un débit de pointe à moins de 1.400 m³/s ;
- **Semi rapides** : au niveau des grands affluents (ex : O. Lemdad, O. Bousriouil, O. Targa,). Ce type de crues caractérise aussi l'ensemble des oueds du bassin versant de Tata. Le temps de montée est compris entre 5 heures à Icht et 10h à Foum Zguid. En débit de pointe (centennal), les débits varient entre 1400 m³/s (à Foum El Hissn) et 2700 m³/s à Tissint ;
- **Rapides** : au niveau des oueds côtiers (bassin de Tamri, temps de concentration de moins de 2h), les crues torrentielles de petits bassins de montagne ou celles urbaines. Ces dernières concernent les différentes villes, centres et communes urbaines de taille moyenne (5.000 hab.) L'effet de ces dernières est souvent ressenti par les gênes causées (colmatage des regards, submersion des voiries etc...).

Selon le PNI, **le nombre de points noirs menacés d'inondations est de 206 points au niveau de la région.** La province de Taroudant, suivie de Tata, sont les plus sensibles aux risques d'inondations.

Au niveau de la zone du PDAIRE, 67 sites inondables sont inventoriés et sont répartis par province comme suit :

- Province d'Agadir Ida Outanane : 11 sites,
- Province de Chtouka Ait Baha : 17 sites,
- Province d'Inezgane Ait Melloul : 2 sites,
- Province de Tiznit : 10 sites,
- Province de Taroudant : 27 sites,

S'agissant des dégâts engendrés ; le risque humain enregistré oscille entre faible et élevé, le risque économique reste le plus significatif, suivis des pertes de constructions.

Parmi les grands événements marquant des inondations au niveau de la région :

- Les inondations du 21/09/2014 à la province de Tata qui ont causé l'effondrement de 700 habitations ;
- Les inondations du 28/11/2014: Endommagement du pont de Tamraght à la commune d'Aourir ;
- Les inondations du 28/08/2019 à la province de Taroudant ayant causé la mort de sept personnes au douar de Tizert.

Risques naturels



Actions mises en place ou prévues pour la lutte contre le risque des inondations

Un Fonds de lutte contre les effets des catastrophes naturelles (FLCN) a été créé depuis 2009 pour financer les projets de lutte contre les catastrophes naturelles. Les catastrophes naturelles visées par le FLCN sont les inondations, les crues torrentielles, les séismes, les chutes de pierres et de blocs, les glissements de terrains, les phénomènes d'érosions du littoral et les tsunamis. Dans ce cadre, plusieurs projets ont été réalisés dans le cadre de partenariats. Au niveau de la RSM, les projets qui ont été lancés au niveau de son territoire ont concerné la protection des communes d'Aourir, de Oulad Teima, de Oulad Berhil, de Draga, d'Aouloz, d'Ait melloul, d'Anzi, de Foum Zguid et d'Akka (douar Agadir ouzrou). Une étude technique des risques de catastrophe naturelle au niveau de la province de Chtouka Ait Baha a été également lancée.

A titre de rappel, l'ABHSM a réalisé, en 2007, l'Atlas des zones inondables d'Agadir qui permet la cartographie des zones inondables au niveau de 29 communes.

L'aménagement et la création des petits barrages et des lacs collinaires pour la protection font partie, également des actions de protection contre les inondations. C'est dans ce sens que certains barrages ont été construits, notamment ceux d'El Ghezoua et de Lahouar, de Tamalst ...etc.



Risques naturels

Feux des forêts

La zone du Haut-Atlas occidental est qualifiée de haut risque, en terme d'intensité et de la dynamique des propagations des feux de forêts, en raison de son niveau de recouvrement et de la présence de formations forestières hautement inflammables

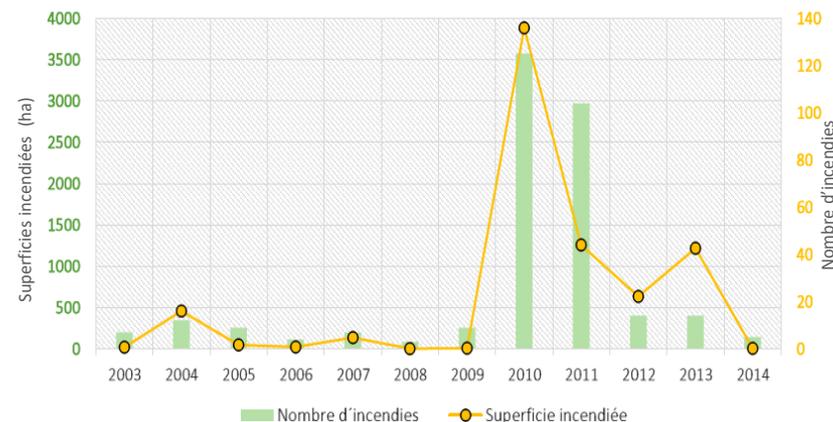
Les services des eaux et forêts ont relevé à partir de l'année 2010 un changement en termes d'intensité et de la dynamique des propagations des feux de forêts en particulier au niveau de la zone du Haut-Atlas occidental. En effet, cette zone est qualifiée de haut risque en raison de son niveau de recouvrement et de la présence de formations forestières hautement inflammables.

Les vents forts d'altitude sur la partie littorale de cette zone jouent un effet multiplicateur et accentuent à leur tour son exposition aux feux de forêts.

Le suivi, effectué par la DREF LCD en 2015, des superficies incendiées et du nombre des incendies enregistrés entre 2003 et 2014, au niveau de la région hors les données des provinces de Tiznit et de Chtouka-Ait Baha, montre deux périodes nettement distinctes en termes d'ampleur :

- La première s'étend entre l'année 2003 et l'année 2009 avec une moyenne annuelle de moins de 100 ha et un nombre total autour de 09 incendies par an (max : 12 incendies en 2004). Les départs de feu les plus importants ont été enregistrés dans les forêts de Mezgiuna ,Tizgincherfa et d'Ida Ouzal situées dans la zone s'étalant du Haut Atlas depuis l'atlantique à l'ouest jusqu'au revers sud de Toubkal à l'est. En termes de superficie incendiée les forêts d'In Asmama, Ifessfassen et Ida Ouzal ont été les plus touchées.
- La seconde période s'étend entre l'année 2010 et l'année 2013 avec une moyenne annuelle de 1748 ha (pic exceptionnel est enregistré en 2010 avec 3884 ha) et un nombre total dix fois supérieur à la normale entre 2010 et 2012 (max : 125 incendies en 2010). Les forêts d'Iffesfassen et Mezguina ont été les plus touchées.

Graphe n° 13 : Evolution du nombre d'incendies de forêts et de la superficie incendiée en ha dans la RSM (Période 2003-2014), hors les données des provinces de Tiznit et de Chtouka Ait-Baha



Source : Rapport du SIREDD - 2019

Risques naturels

Feux des forêts

La zone du Haut-Atlas occidental est qualifiée de haut risque, en terme d'intensité et de la dynamique des propagations des feux de forêts, en raison de son niveau de recouvrement et de la présence de formations forestières hautement inflammables

Au niveau de la province de Tata, les oasis sont, également confrontées aux feux des palmiers. En effet, entre 2009 et 2015, plus de 8000 palmiers, soit l'équivalent de 8 hectares, ont été incendiés. Le tableau suivant présente les points d'intervention de la protection civile sur les feux de palmiers, entre les années 2009 et 2015, au niveau de la province de Tata :

Il est important de signaler que la pluviométrie a des effets indirects sur la stimulation de la sensibilité et du risque de déclenchement et de propagation des feux par le biais de la matière végétale sèche ou hautement inflammable. En effet, les deux années consécutives 2010 et 2011 ont enregistré des volumes de précipitations exceptionnels dépassant par endroit le double de la moyenne annuelle, ainsi l'activité biologique du couvert végétal a atteint son apogée durant cette période. Le développement de ce tapis végétal saisonnier de manière continue et dense a facilité par la suite l'éclosion et la propagation des flammes sur des surfaces assez grande

Tableau n°19 : Points d'intervention de la protection civile sur les feux de palmiers, entre les années 2009 et 2015

Dates	Localisation	Pieds de palmiers brûlés
01/08/2009	Douar Ighir (Cercle Akka)	1200 pieds brûlés
01/03/2010	Douar Tighremnt (Cercle Tata)	13 pieds brûlés
09/06/2010	Douar Sidi Boumehdi (Cercle Tata)	50 pieds brûlés
26/08/2010	Douar Aguerd, Cercle Akka	1600 (8ha) pieds brûlés
23/03/2014	Douar Aguerd, Cercle Akka	712 pieds brûlés 220 léchés par les flammes
29/03/2014	Douar Ighir ait Harbik, Cercle Akka	250 pieds brûlés 150 léchés par les flammes
08/04/2014	Douar Ighir Oughnain, Cercle Akka	150 pieds brûlés 30 léchés par les flammes
12/05/2014	Douar Intla Oungaref, Caidat Issafen, Cercle Akka	30 pieds brûlés 38 léchés par les flammes
26/06/2014	Akka Oussamia et Kaidat Ait Oublu, Cercle Akka	270 pieds brûlés
09/07/2015	Douar Aychet, Commune Fom Al Hasn, Tata	4000 pieds brûlés

Source : Rapport STRC – Volet atténuation

Risques naturels



Feux des forêts

Mesures de lutte contre les feux forêts

- **Mesures entreprises pour la reconstitution des sites incendiés :**

un programme de réhabilitation de l'incendie d'Ameskroud a été mis en place, en 2014, dans le but d'assurer la reconstitution des sites incendiés et leur suivi écologique. La mise en œuvre de ce programme était en partenariat entre le HCEFLCD, l'ANDZOA et la MAPM. Les composantes de ce programme concernent :

- Opérations de sylviculture ;
- Infrastructure de prévention et lutte contre les feux de forêts ;
- Compensation de la population pour mise en défens (sur 12 ans) ;
- Actions Génératrices de Revenus (apiculture) ;
- Renforcement de capacité et accompagnement.

- **Programme d'action de prévention et de lutte contre les incendies de forêts**

Ce programme d'Actions est actionné chaque année par le HCEFLCD, en partenariat avec l'ensemble des intervenants concernés notamment la Protection Civile, la Gendarmerie Royale, les Forces Armées Royales, les Forces Auxiliaires, les Autorités Locales, le Ministère de l'Équipement et du Transport, l'Office Nationale des Aéroports. Ses interventions s'articulent autour de la prévention, la détection et l'alerte, et la lutte.

- **Création d'un centre national de gestion des risques climatiques forestiers (CRCF)**

Inauguré à Rabat en mai 2016, le CRCF est le fruit de la coopération internationale, notamment avec les États-Unis, en termes de transfert de technologie et d'informations et de partage des expériences. Il vise à développer l'expertise nationale en matière de gestion des risques de feux et de santé de forêts. Ses missions principale sont l'établissement, la supervision et le suivi, à l'échelle nationale, des programmes de prévention contre les feux de forêt et les risques phytosanitaires.

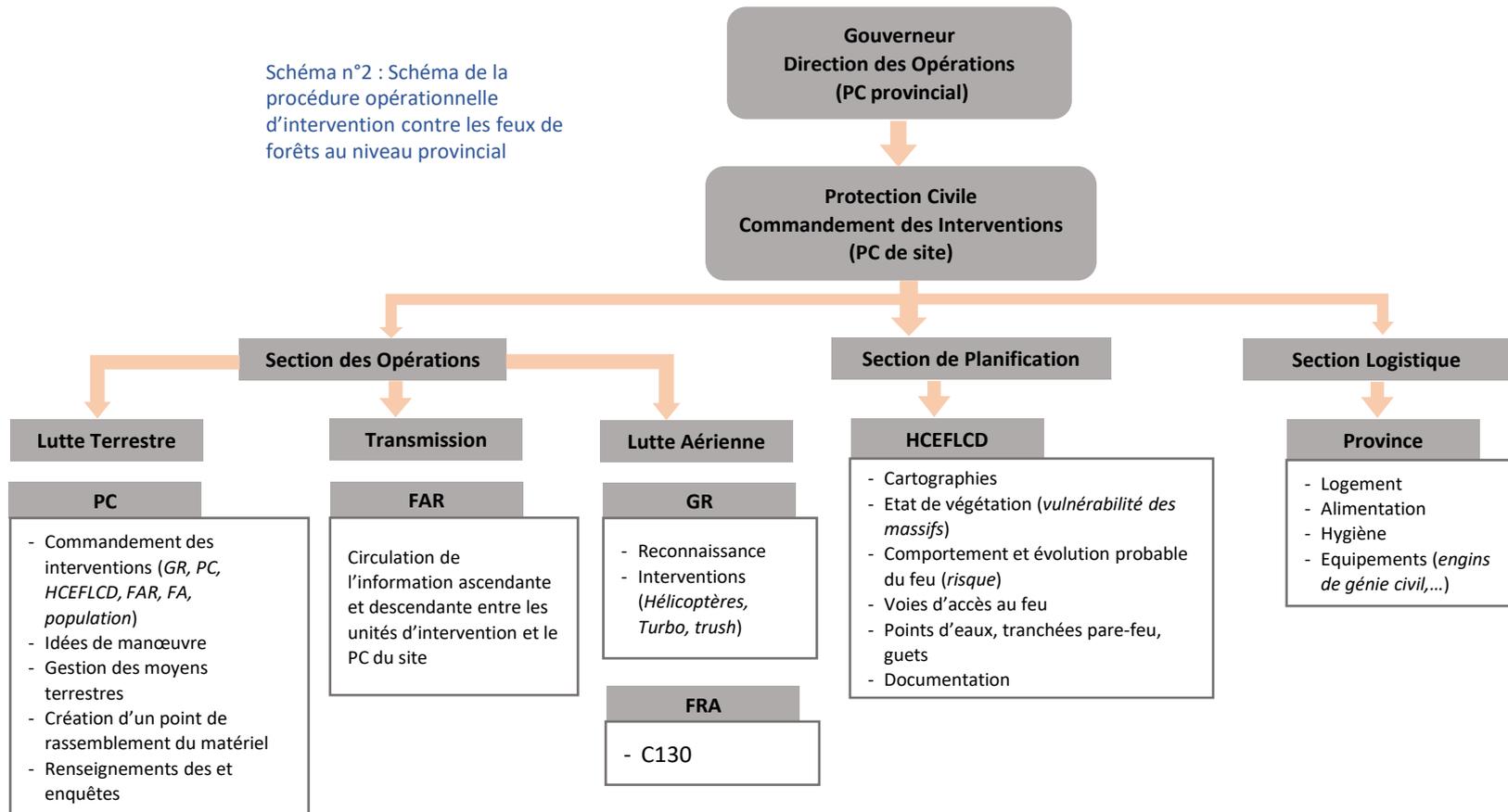


Risques naturels

Feux des forêts

Mesures de lutte contre les feux forêts

Schéma n°2 : Schéma de la procédure opérationnelle d'intervention contre les feux de forêts au niveau provincial



Source : PTRC SM

Risques naturels

Séismes

La ville d'Agadir et ses alentours est la zone la plus exposée au risque sismique.

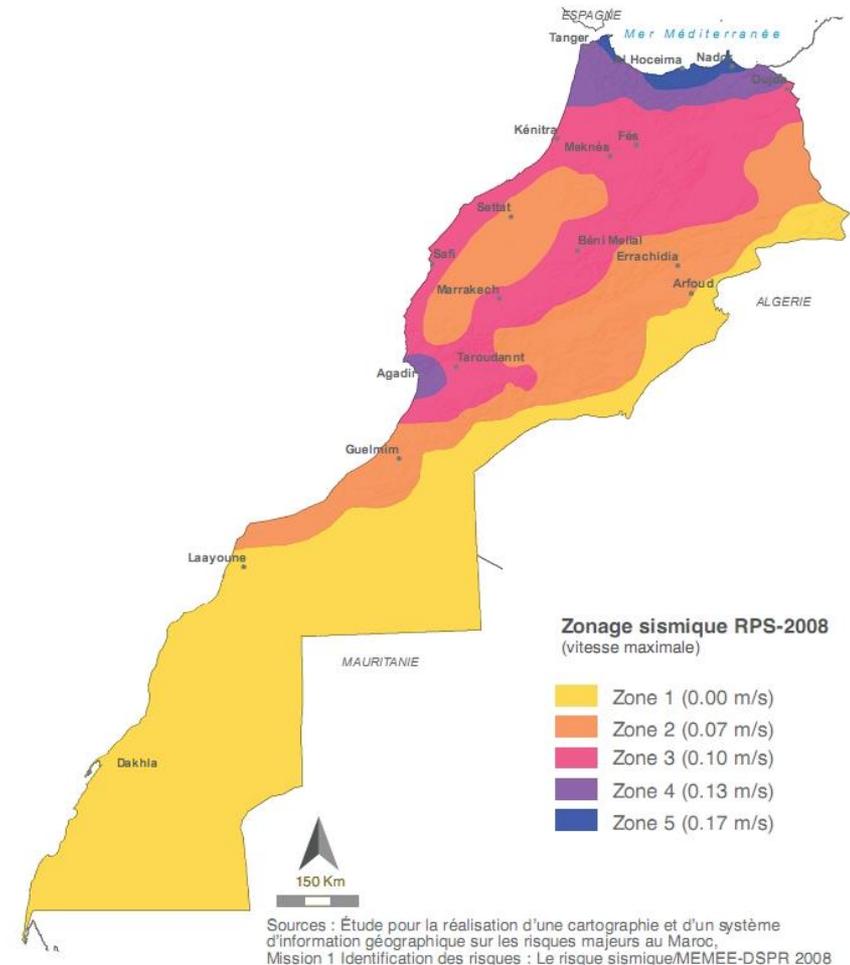
Au niveau de la région SM la sismicité est en rapport étroit avec la dépression tectonique qui casse en deux la grande cordillère de l'Atlas. Cette rupture de la cordillère est due aux forces du plissement alpin et à la présence de l'accident sud atlasique et donne lieu à ce qui est appelé conventionnellement la dépression tectonique de Souss. Au nord de cette cuvette nous avons la cordillère du Haut Atlas, et au sud la cordillère de l'Anti Atlas. La grande faille de l'Atlas Sud, n'est pas une faille unique, mais bien un ensemble de failles de diverse ampleur qui subissent des contraintes suite aux efforts tectoniques de la plaque africaine. Cette série de failles s'étend aux alentours de la ville d'Agadir et dans les contreforts du massif du Haut Atlas, qui est la zone sismique la plus exposée au risque.

En outre, le zonage sismique pour les probabilité de 10% en 50 ans réalisé dans le cadre du Règlement de Construction Parasismique (RCP- 2011) classe la région d'Agadir comme zone à forte activité sismique qui dépasse la vitesse de (13 cm/s).

Tremblement de terre d'Agadir

Il y a lieu de rappeler le tremblement de terre qui a frappé la ville d'Agadir et sa région le 29/02/1960 à 23 h 40 mn dont le bilan des dégâts a été catastrophique ; plus de 12.000 victimes, plusieurs milliers de blessés et plus de 75% des constructions ont été détruites. Des quartiers comme Yachech, Kasba, Founti et Talborjt ont été détruits à plus de 90%. Malgré sa magnitude modérée ($m = 5,9$), l'ampleur des dégâts ne peut être expliquée que par la mauvaise qualité des constructions, la faible profondeur du foyer (3 km) et sa proximité de la ville. L'intensité du séisme a été évaluée à X MSK.

Carte n°16 : Carte des intensités sismiques maximales ressenties au Maroc (1901-2008)



Risques naturels



Séismes

Actions mises en place ou prévues pour la lutte contre le risque des séismes

- **Elaboration du plan sécurité-séisme du Grand Agadir**

C'est un projet qui a été financé par le FLCN, lancé en 2018, afin de mieux connaître les risques du séisme qui peuvent menacer le Grand Agadir, d'encadrer et canaliser le développement de l'urbanisation exempte de risques et de limiter les dégâts humains et économiques engendrés par les phénomènes naturels.

- **Etudes d'élaboration des Cartes d'Aptitude à l'Urbanisation des aires urbaines de Tiznit et de Taroudannt**

Ces cartes sont en cours d'élaboration et ont pour finalité de capitaliser toute connaissance sur les risques naturels menaçant ces 2 aires urbaines.



Risques naturels

Invasions acridiennes

La région est particulièrement exposée aux incursions des essaims du criquet pèlerin pendant les périodes d'invasion

La position charnière de la RSM, entre le sud et le nord du Maroc, et sa frontière à l'est avec l'Algérie la place sur des couloirs à forte occurrence d'infiltration d'essaims.

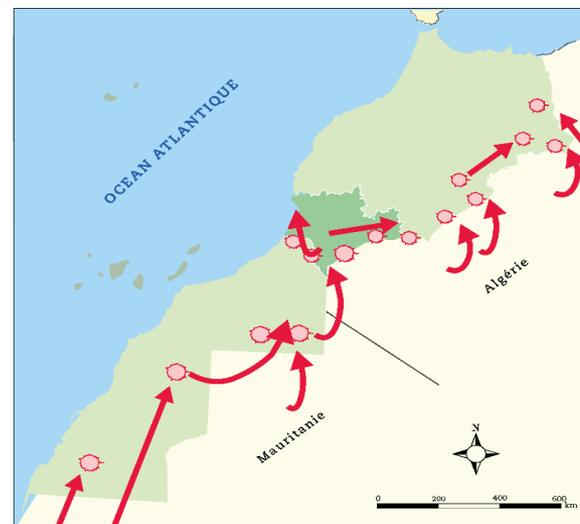
A titre d'illustration, les essaims en provenance de l'extrême nord de la Mauritanie convergent vers la zone de Saquia Elhamra et vers la Hmada de l'oued Drâa et les plaines côtières au nord des provinces sahariennes. Ces essaims remontent vers le nord et franchissent les hauteurs de l'Anti-Atlas pour atteindre les plaines de Souss-Massa.

Dans la partie septentrionale d'oued Drâa, la plupart des infestations proviennent des infiltrations signalées au niveau des vastes formations dunaires de M'hamid El Ghzlane et le long de la vallée de Drâa au sud des piémonts du Haut Atlas en passant par Foug Zguid et Zaouit Sidi Abdenbi pour atteindre les plaines d'Ouarzazate. D'autres couloirs qui alimentent la zone d'Ouarzazate sont situés entre Jbel Saghro et la chaîne du Haut Atlas à l'est et au sud-est de Tinghir

Situation actuelle

D'après les dernières observations de septembre 2019, effectuées par la FAO, relatives à la menace du criquet pèlerin, les effectifs acridiens sont restés faibles dans le nord du Sahel en Afrique de l'ouest, malgré les reproductions de deux générations au Tchad. La situation au Maroc est jugée calme et aucune menace pour les cultures n'est signalée, toutefois la vigilance est de mise en maintenant les prospections de manière régulière.

Carte n°17 : Principaux couloirs d'infiltration d'essaims du Criquet pèlerin au Maroc



Source : PNUA 2012

Carte n°18 : Criquet pèlerin (*Schistocerca gregaria*)



Source : Wikipédia



Autres problématiques environnementales

Qualité des eaux de baignade

Qualité des eaux de baignade du territoire généralement bonne à moyenne.

La qualité hygiénique des plages marocaines est évaluée annuellement par le programme national de surveillance de la qualité des eaux de baignade, mené conjointement par le Département de l'Environnement et le METLE, avec l'appui de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement.

L'évaluation de la qualité des eaux de baignade porte les paramètres microbiologiques, les coliformes fécaux et les entérocoques. Depuis la saison 2006-2007, la qualité des eaux de baignade des 12 plages de la RSM faisant l'objet de surveillance a été évaluée comme bonne à moyenne. Les eaux classées en catégories A (qualité bonne) et B (qualité moyenne) sont conformes à la norme marocaine NM 03.7.200. Le tableau suivant présente l'évolution de la qualité des plages au niveau de la RSM:

Tableau n°20 : Evolution de la qualité des plages de la RSM – période 2005-2017

Saison	Immsouane			Aghroud II			Aghroud I			Taghazout		Aourir Centre		Agadir			Agadir – extension		Tifnit		Massa (Wassay)		Aglou		Takkad	Sidi Rbat	
	S1	S1	S2	S1	S2	S3	S1	S2	S3	S1	S2	S1	S2	S3	S1	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S1	S2	
2005-2006	A			A	A	A	A	B	A			B	A	A		A	A			A	A						
2006-2007	A			A	A	A	A	A	A			B	A	A		A	A			A	A						
2007-2008	A			A	A	A	A	A	A			B	A	A		A	A			A	A						
2008-2009	A			A	A	A	A	A	A	A	A	B	B	A		A	A			A	A						
2009-2010	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	B	B	B		A	A	A		A	A						
2010-2011	A	A	A	A	A	A	B	A	A	A	A	B	A	B		A	A	A		A	A						
2011-2012	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	B	B		A	A	A		A	A						
2012-2013	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A		A	A						
2013-2014	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A						
2014-2015	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	B	A	A	A	A	A	A	A						
2015-2016	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	B	A	B	A	A	A	A	A	A	A						
2016-2017	B	A	A	B	B	A	B	B	B	A	A	B	B	B	A	A	A	A	A	A	A			A	A	A	

Source : Rapport analytique de la surveillance de la qualité des eaux de baignade des plages - 2017

Autres problématiques environnementales

Pressions exercées sur le sol

Des sols qui se dégradent de plus en plus

Les sols de la région ont tendance se dégrader de plus en plus à cause des facteurs suivants :

- **La salinisation** : conséquence de la conjugaison de plusieurs facteurs dont l'aridité du climat, l'utilisation abusive des intrants chimiques dans les plaines qui abritent une agriculture intensive comme le cas de la plaine de Souss Massa et l'intrusion du biseau salin dans les parties littorales ;
- **L'érosion hydrique** : Les superficies soumises à une forte érosion représentent près de 40% de la zone du PDAIRE. Ces superficies sont concentrées dans les bassins de l'Issen, des bassins côtiers atlantiques et des affluents de la rive droite de l'oued Souss jusqu'au barrage Aoulouz. En effet, les topographies accidentées des bassins de Souss Massa, la diversité lithologique, le climat semi-aride et variable, la proximité du désert et les vents forts et la faible densité du couvert végétal rendent la région très sensible à l'érosion. Selon le PDAIRE 2007, on rencontre un phénomène d'érosion hydrique, liée à la dynamique de l'eau dans les différents faciès, et également de l'érosion éolienne dans la plaine de Chtouka. Cette dernière entraîne l'apparition du phénomène d'ensablement dans la vallée du Souss. L'érosion hydrique, au niveau de la région, prend des différentes formes selon les caractéristiques des différentes unités géomorphologiques du bassin. La zone la plus atteinte par l'érosion hydrique est le flanc sud du Haut-Atlas à cause de la forte altitude, des fortes pentes et de la présence des affleurements tendres. Les superficies soumises à une forte érosion représentent près de 40% de la zone du PDAIRE. Ces superficies sont concentrées dans les bassins de l'Issen, des bassins côtiers atlantiques et des affluents de la rive droite de l'oued Souss jusqu'au barrage Aoulouz. En général, l'érosion hydrique est comprise entre 300 et 660 m³/km²/an.

Tableau n°21 : Dégradation spécifique des sols dans les bassins de Souss, Massa, et du côtier atlantique

Bassins/ Barrages – stations hydrologiques	Dégradation spécifique en m ³ /km ² /an
Souss	
Aoulouz	405
Mokhtar Soussi	600
Abdelmoumen	550
Sidi Abdellah	660
Massa	
Youssef Ben Tachfine	415
Amaghous	400
Tankist	390
Bassin côtier atlantique	
Tamri	338
Immi Mikki	537
My Abdellah	368

Source : PDAIRE 2007

Autres problématiques environnementales

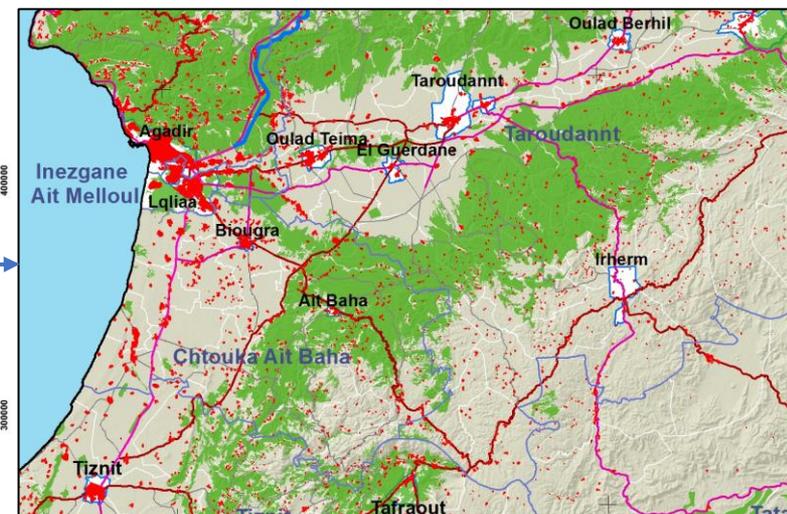
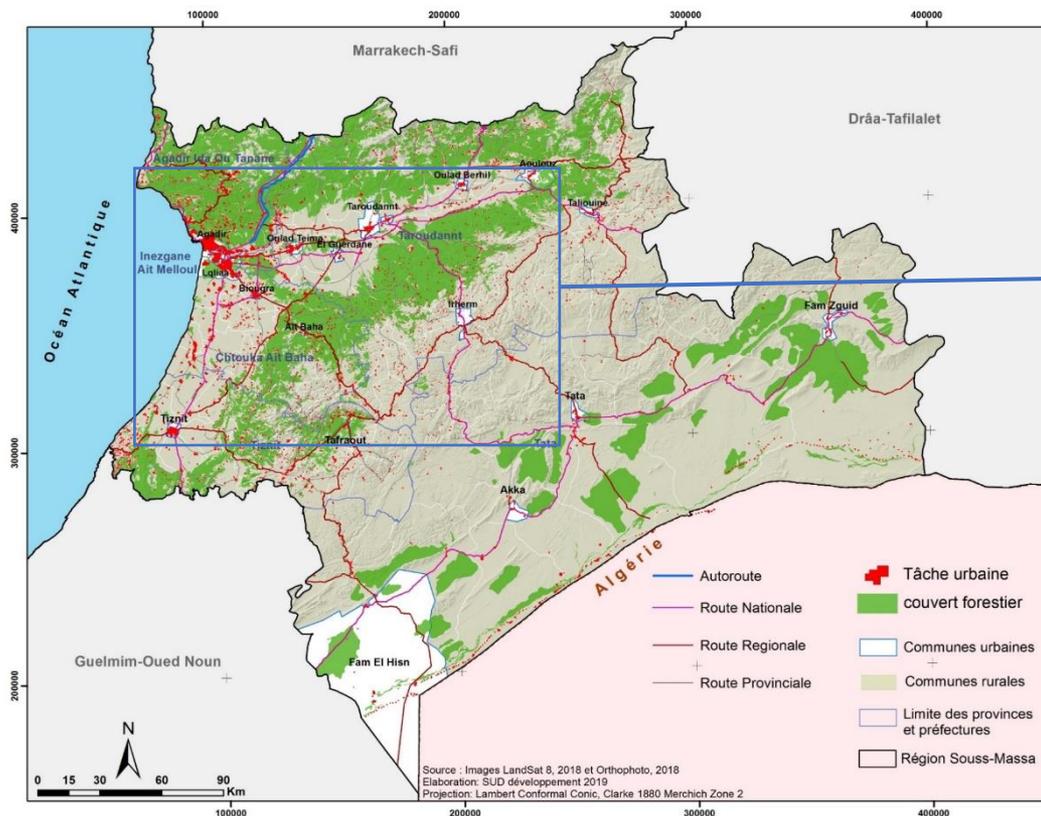


Pressions exercées sur le sol

Des sols qui se dégradent de plus en plus

- **Le surpâturage** : dans la RSM, la pression pastorale est accentuée par les faibles niveaux de productions associés à un usage continu dans le temps, en l'absence de possibilités de mouvements des troupeaux. De plus, cette zone connaît des visites assez fréquentes de troupeaux externes, en particulier camelins en provenance des provinces du Sud (Source : Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification (PANLCD - 2013) ;
- **L'urbanisation et la pression anthropique** : au niveau de la RSM, on note particulièrement l'extension accrue du bâti aux dépens de la forêt d'arganier, notamment dans les zones limitrophes aux grands centres urbains de la région. En fait, l'arganeraie s'est transformée au gré de l'expansion des villes à une réserve foncière destinée à accueillir des projets immobiliers, des infrastructures sociales, des carrières ...etc. A titre d'exemple, durant la période 1969-2006, la forêt Mesguina a subi la perte d'une superficie 1.400 ha utilisée pour l'urbanisation d'où une perte considérable en terme de densité. (Source : SIREDD SM). La carte ci-après montre le développement de l'urbanisation au détriment du couvert forestier.

Carte n°19 : Carte d'évolution de l'urbanisation au détriment du couvert forestier



Source : BET SUD

Autres problématiques environnementales



Pressions exercées sur le sol

Des sols qui se dégradent de plus en plus

- **Le développement de l'industrie extractive** (carrières et mines) entraîne l'instabilité des terrains ou tout autre risque géophysique en relation avec l'énergie diffusée dans le milieu et la réflexion des ondes suite aux tirs, l'appauvrissement des sols à cause des opérations d'excavation et de circulation d'engins et la pollution engendrée après la cessation de l'exploitation (les rejets, les vidanges des hydrocarbures et des huiles et les dépôts de déchets et de ferraille). Au niveau de la RSM, toutes les mines abandonnées ne sont pas réhabilitées. Quant aux carrières, 21% d'entre elles, soit 30 sites, sont abandonnées sans réhabilitation. Cette situation nuit fortement à l'environnement, et nécessite l'accélération de la réhabilitation des mines et des carrières pour atténuer les impacts négatifs qu'elles génèrent. (Source : SIREDD SM 2019).
- **Le prélèvement de bois de feu:** presque 1,15 Million de m³ de bois de feu sont prélevés chaque année au niveau des écosystèmes forestiers de l'arganier soit de façon directe par la population, soit à titre de droit d'usage, soit sous forme d'enlèvements délictueux.



Autres problématiques environnementales



Carrières et mines

Le territoire présente un endroit propice pour les projets d'extraction industrielle

- Répartition des carrières

En 2018, la RSM comptait 144 carrières dont seulement 89 carrières sont opérationnelles, 25 en arrêt d'activité et 30 abandonnées. Par rapport à 2012 le nombre total des carrières a augmenté de 10 unités tandis le nombre des carrières effectivement en activité a baissé de 5 unités. La répartition spatiale de ces carrières montre une concentration au niveau de la Province de Taroudant avec 43% du nombre total, suivie de la Province Chtouka Ait Baha et la Préfecture d'Agadir Ida Outanane avec respectivement 22% et 16%. Les trois autres Provinces et Préfecture abritent ensemble 16% du nombre total des carrières.

Les sites d'extraction concernée relèvent principalement du domaine maritime ou du domaine public hydraulique riche en matériaux de construction. Selon l'inventaire de 2018, la superficie des carrières en activité a dépassé 3 745 ha et la quantité globale des prélèvements déclarés a été environ 6,31 Millions de m³. Le tableau ci-après présente le nombre des carrières en activité, en 2018, par province. (Source : SIREDD SM).

A noter qu'une étude relative à l'élaboration du schéma régional de gestion des carrières de la RSM a été lancée par la Direction régionale de l'Equipement en 2019.

Ce Schéma devrait estimer l'impact des carrières existantes sur l'environnement et identifier les sites à protéger. Il s'agit, également de fixer les objectifs à atteindre en matière de réaménagement des sites des carrières et la remise en état à la fin de l'exploitation.

Tableau n°22 : Répartition du nombre des carrières en activité par province pour l'année 2018

Provinces ou préfectures	Nombre de carrière
Agadir Ida Outanane	6
Inezgane Ait-Melloul	7
Chtouka Ait Baha	18
Taroudannt	52
Tiznit	6
Tata	0
Total	89

Source : SIREDD de la RSM



Autres problématiques environnementales



Carrières et mines

Le territoire présente un endroit propice pour les projets d'extraction industrielle

- **Répartition des mines**

La RSM possède une vocation minière importante. En effet, la richesse de son sous-sol et l'étendue de ses reliefs du Haut et Anti-Atlas procurent à la région un important potentiel minier, notamment dans la province de Taroudant.

La province de Tata témoigne d'une richesse géologique et minière importante présentée par le gisement aurifère détecté au niveau de la boutonnière précambrienne de Tagragra d'Akka, située dans l'Anti-Atlas Occidental au sud de la boutonnière de Kerdous. Les ressources cuprifères (cuivre) caractérise, également cette province au niveau des régions d'Agoujgal, de Tazalakht et de Ouansimi, voisines de la mine d'Akka.

Les principaux gisements de minerais et de roches exploités dans la région sont : l'or, le cuivre, la barytine, l'argent, le manganèse, le cobalt, l'oxyde de fer, le marbre, le talc, le mica et le feldspath. Ce secteur a des retombées positives sur le développement socio-économique de la région à travers la création de l'emploi au niveau local, le développement des infrastructures...etc.

Pour ce qui est des autorisations délivrées aux opérateurs miniers, 766 permis de recherche ont été délivrés durant l'année 2015.

Les recherches minières dans la région, au titre de l'année 2019, portent essentiellement sur les métaux de base (Cu) et les métaux précieux (AU) :

- Le cuivre dans l'Anti-Atlas occidental, Taadant, Tizoula et le domaine d'Ighrem ;
- L'or à Acedif-Agadir Melloul, Ait Baha Sud, Tildi, Had Imawan, et Tighmi.



Autres problématiques environnementales



Carrières et mines

Le territoire présente un endroit propice pour les projets d'extraction industrielle

- Répartition des mines

La production marchande de ces minerais, durant la période 2013-2018, au niveau des provinces, est présentée dans le tableau ci-après:

Tableau n°23 : Production marchande en tonnes des minerais par province 2013-2017

Province	Mines	Minerais	2013	2015	2016	2017	2018
Taroudannt	Tamaroute	Feldspath Sodique	93 340	92 546	80 386	81 040	65 172
	Tamassoulete	Feldspath Perthite	6 654	10 327	12 932	12 900	6 064
	Iguerda	Fer oligiste		534	653	651	
	Zgounder	Argent		9 054	16	17	9
	Tazalakht	Cuivre		21314	30 925	35 040	32 955
	Taifest, Igrda, Ait Daha	Oxyde de fer					
	Achedir	Barytine	585				
	Tersal	Talc	6250				
Tata	Timzourine	Fer oligiste				3198	2 258
	Oued Lhjer	Baritine				7280	967
	Agoujgal	Baritine			26 254		6800
Tiznit	Lourirne	Cuivre	10 364	12 972	65 837		
Agadir Ida Outanane	Amlal	Gypse					12250

Source : HCP

Le tableau permet de dégager les conclusions suivante:

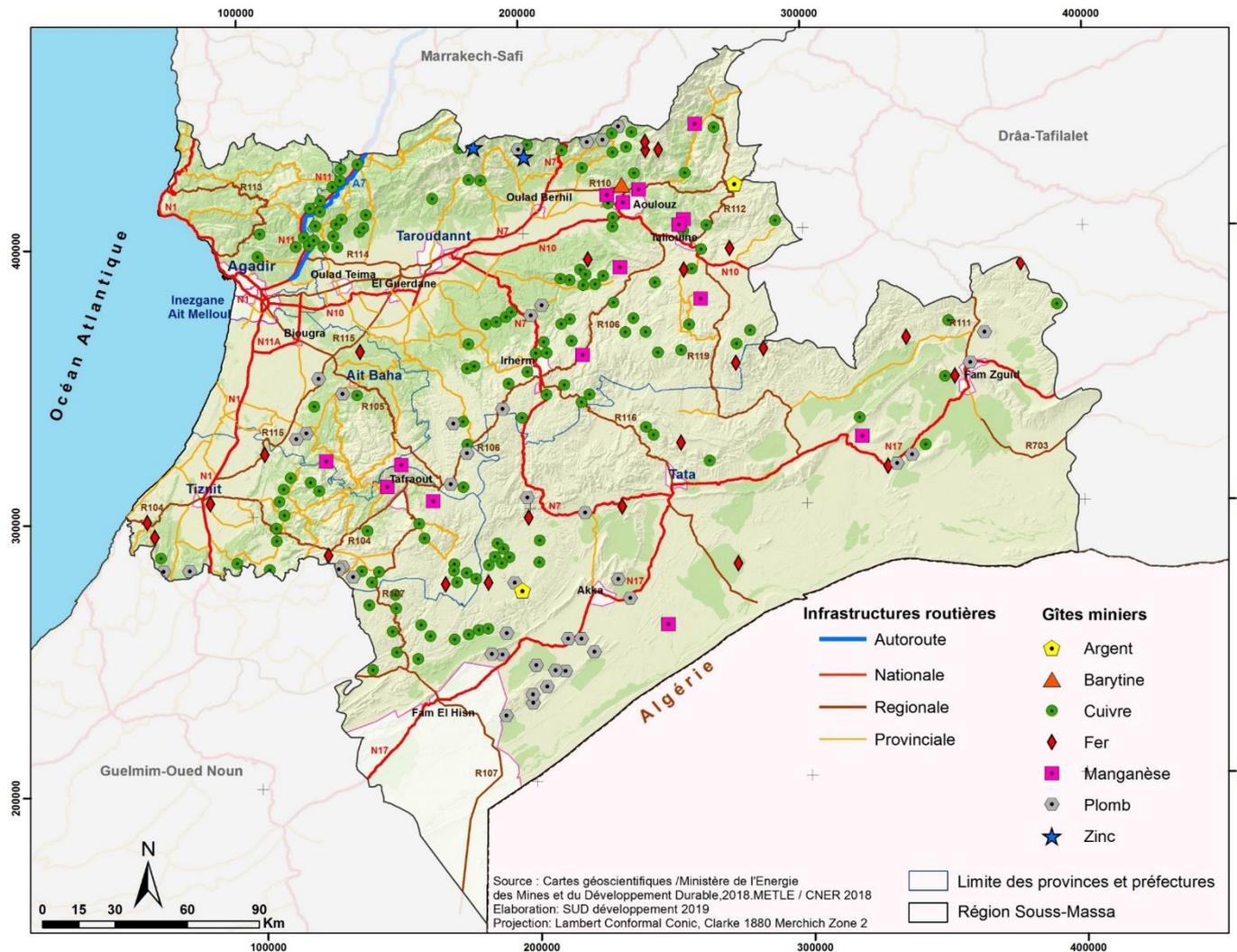
- Une augmentation dans la production du cuivre au niveau des mines de Tazalakht et Lourirne,
- Une augmentation dans la production du Feldspath Perthite au niveau de Tamassoulete ;
- Une baisse dans la production du Feldspath sodique au niveau de Tamaroute ;
- Un déclin de la production de l'argent au niveau de Zgounder.

Autres problématiques environnementales



Carrières et mines

Carte n°20 : Carte de répartition des gîtes miniers au niveau de la RSM



Source : BET SUD

Energies renouvelables et Efficacité Energétique



Demande en énergie

Croissance de la demande en énergie électrique

La RSM dispose actuellement d'une seule unité de production d'électricité, il s'agit de la Centrale Thermique d'Agadir (CTA) 2X16 MW. Cette centrale est utilisée, principalement durant les pics de la demande. La centrale d'Agadir opère en alternance comme générateur durant les heures de pointe et comme une unité de compensation avec une puissance réactive débitée d'environ 48 MVAR et d'absorption en cas de besoin de 22 MVAR.

Durant la période 2005-2015, la production annuelle de la CTA a subi de grandes fluctuations avec un pic enregistré en 2011 de 84 849 MWh et une consommation de fioul, sur cette période de 10ans, dépassant 70 000 T.

L'alimentation en électricité est assurée par l'ONEE-branche électricité dans au niveau de la RSM (milieux urbain et rural).

A fin avril 2014, le nombre des villages mis sous tension a atteint 5647, ce qui représente 15,5% du total des villages marocains mis sous tension. Cette action est menée dans le cadre du Programme d'électrification rurale globale (PERG).

La demande de l'énergie électrique de la population de Souss Massa a été estimée à environ 2500 GWh en 2017.



Energies renouvelables et Efficacité Energétique



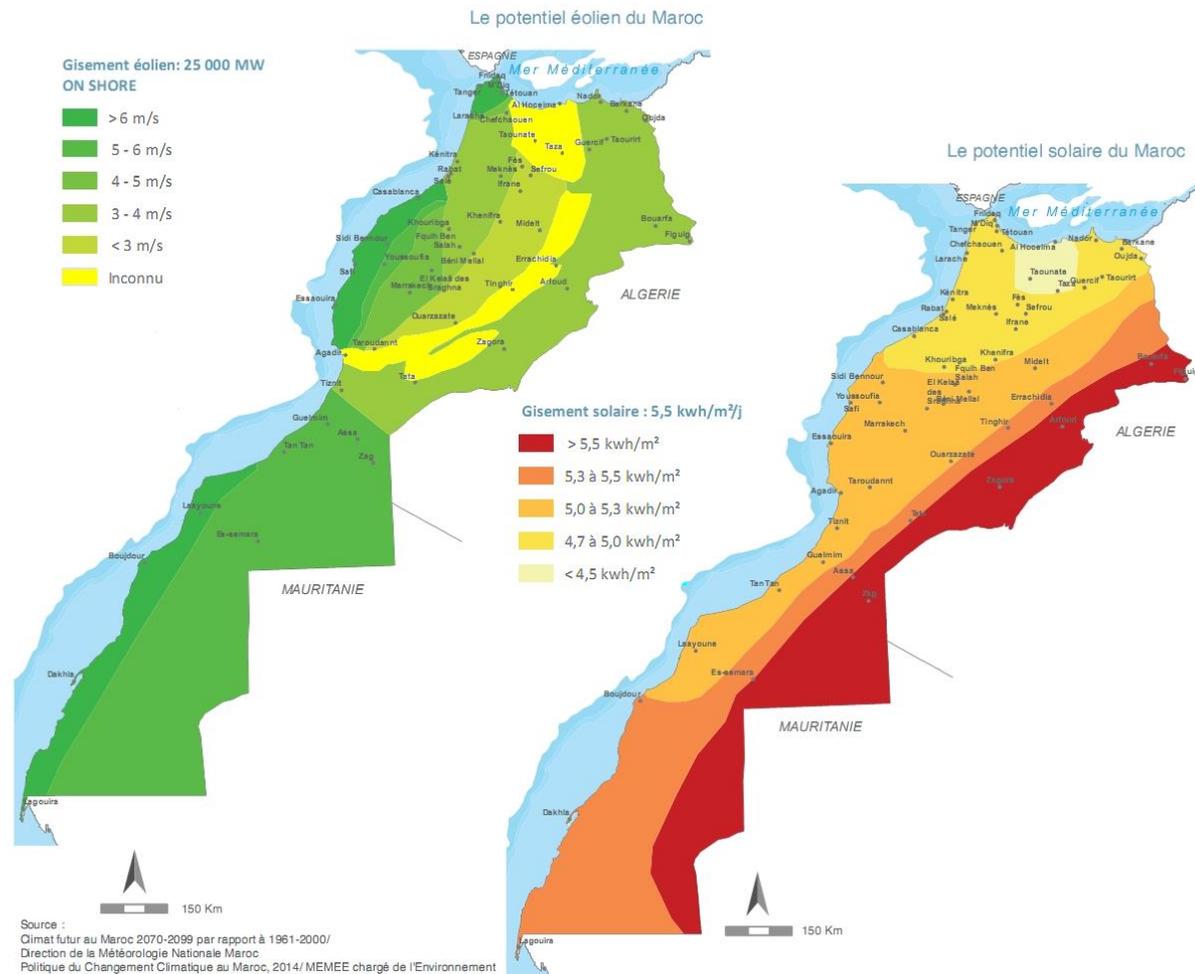
Situation actuelle

Le potentiel des énergies renouvelables de la région est très important mais non encore valorisé.

En terme **d'énergie solaire**, la région bénéficie d'un ensoleillement élevé, même à l'échelle du Royaume. En effet, cet ensoleillement peut dépasser $8\text{kWh/m}^2/\text{jour}$ dans certaines zones (localités de Tata). Ce potentiel solaire est en phase exploration, plusieurs sites ont été retenus pour accueillir des centrales photovoltaïques (Exemple des projets Noor-Atlas, Noor Tata). La RSM est dotée, également d'un potentiel important en terme de rayonnement direct. Ce qui a encouragé Ciments du Maroc, à Ait Baha, à installer une centrale à concentration avec stockage d'une capacité de 3 MWth pour la production de la chaleur à haute température. Le potentiel en énergie solaire peut atteindre 1000 fois la consommation électrique du territoire et dépasser 2370 MWc en 2030.

En terme **d'énergie éolienne**, le potentiel de région est, également, considérable vu que région est ouverte sur le littoral atlantique qui est très venté et dépasse souvent 4m/s comme montre la figure ci-contre :

Carte n°21 : Potentiel éolien et solaire du Maroc



Energies renouvelables et Efficacité Energétique



Situation actuelle

Le potentiel des énergies renouvelables de la région est très important mais non encore valorisé.

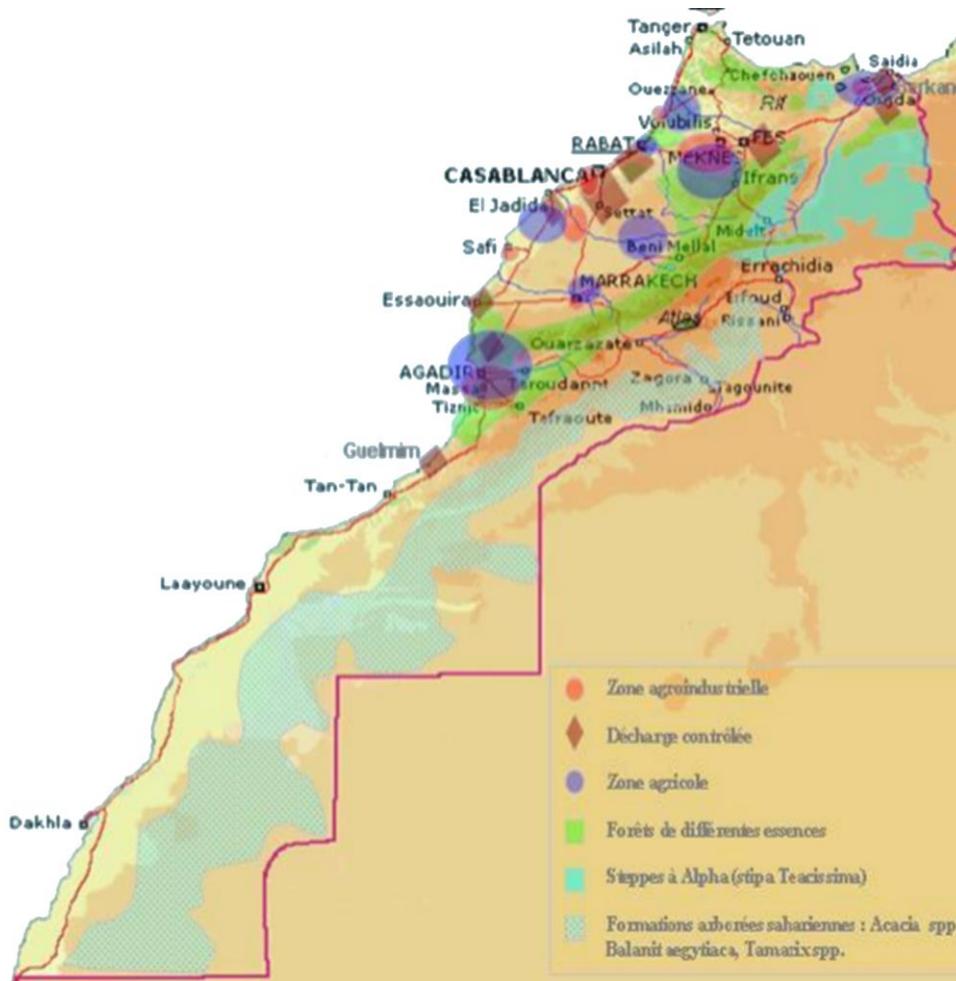
S'agissant de **biomasse**, la région dispose de plusieurs formes abondantes en biomasse en provenance de l'agriculture, de l'élevage, de la sylviculture, des déchets industriels ou ménagers et des boues d'épuration.

Selon le PTRC, la RSM (hors la province de Tata) totalise un potentiel énergétique de l'ordre de 135,17 ktep. Soit 0.135 Mtep. Ce potentiel énergétique de la biomasse pourrait contribuer à la demande en énergie de la région à hauteur de 10%.

A noter que la RSM est l'une des premières régions du pays à expérimenter la valorisation la biomasse résidu et en particulier les eaux usées. En effet, un projet de démonstration a montré la faisabilité de la récupération et de l'utilisation du biogaz a été réalisé à la STEP de Bensergao.



Carte n°22 : Diverses origines de biomasse au niveau du pays



Energies renouvelables et Efficacité Energétique



Perspective de développement des énergies renouvelables

Le potentiel des énergies renouvelables de la région est très important mais non encore valorisé.

La nécessité de positionner la région comme modèle de développement social et durable est l'un des piliers déclinés par le Programme de Développement Régional (PDR) de Souss Massa pour le développement de la région à l'horizon 2035. Ce pilier s'articule, entre autres, sur la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel et la lutte contre le réchauffement à travers, notamment des projets d'éclairage urbain par le solaire.

La RSM est une des régions active dans le domaine de l'efficacité énergétique (EE). En effet, plusieurs initiatives ont été mises en place ou en cours de préparation, notamment l'utilisation des lampes à basse consommation (LBC), l'éclairage public à l'aide des lampes LED..etc. Signalons également les conventions régionales relatives au développement des EnR et de l'EE, établies entre le Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement, l'AMEE et les représentants des Régions, dont l'ex région Souss-Massa-Derâa.

Le tableau ci-après présente l'ensemble des projets énergétiques développés ou projetés dans la région. Le tableau ci-après présente un ensemble de projets ou programmes qui concernent la région dans le domaine des EnR et de l'EE.

Tableau n°24 : Programmes et projets de développement des EnR et de l'EE dans la région

Programmes ou projets qui concerne la région	Description
Projet TAKATONA III	TAKATONA est un programme interrégional, dans le cadre du programme de coopération entre le Conseil Régional et les Iles des Canaris, en matière d'Assistance Technique et la promotion des Energies Renouvelables pour l'amélioration de l'habitat.
Projet Jiha Tinou	La stratégie Jiha Tinou s'étale sur 8 ans et cherche à optimiser la capacité des acteurs locaux à contribuer, à leurs niveaux, aux objectifs énergétiques du Maroc à l'horizon 2020 en encourageant la maîtrise de l'énergie à l'échelle locale pour valoriser les ressources locales en énergies renouvelables. La commune d'Agadir est la ville pilote de ce projet au niveau de la région SM.
Programme « maisons énergie »	Programme d'appui au développement des micro-entreprises de services énergétiques de proximité a pour objectif de permettre le développement des réseaux régionaux de fournisseurs de services énergétiques ayant le rôle d'interface entre les fournisseurs de technologies et le marché local. Dans le cadre de ce programme, des jeunes promoteurs (propriétaires ou futurs propriétaires de micro-entreprises) ont bénéficié de formations en matière de développement d'entreprise, en gestion administrative ainsi qu'en matière de des EnR et de l'EE.
Programme « bois de feu »	élaboré par l'AMEE, en partenariat avec les fédérations de propriétaires des hammams dans les villes et les associations de développement local en milieu rural, vise la mise à niveau énergétique des hammams publics à travers l'introduction des chaudières améliorées. Les objectifs de ce programme sont (a) l'augmentation de l'EE des hammams, l'amélioration des conditions de travail des chefs de chaufferie, (c) la protection de la forêt et l'environnement et (d) l'amélioration de la rentabilité des hammams en tant qu'entreprises. Les chaudières améliorées proposées par l'AMEE permettent des économies de bois substantielles (jusqu'à 50%).

Energies renouvelables et Efficacité Energétique



Perspective de développement des énergies renouvelables

Tableau n°25 : Programmes et projets de développement des EnR et de l'EE dans la région - Suite

Programmes ou projets qui concerne la région	Description
Projet de la station de Transfert d'Énergie par Pompage (STEP) Abdelmoumen - Commune de Bigoudine - Province de Taroudant	Le projet STEP Abdelmoumen est une usine hydroélectrique de 350 MW qui permettra, en mode turbinage, la production d'énergie et en mode pompage la remontée de l'eau du bassin aval vers le bassin en altitude pour produire ainsi de l'énergie renouvelable à la demande. Ce projet permettra principalement de participer à la satisfaction de la demande en électricité en période de pointe, de participer au stockage de l'énergie renouvelable. Les projets de STEP fonctionnent en circuit fermé et ne consomment pratiquement pas d'eau.
Programme d'éclairage urbain par le solaire	Dans le cadre de mise en application du plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique, le Conseil régional prévoit l'équipement de 30 communes en lampadaires solaires.
Projet de complexe solaire NOOR Tata – Commune d'Akka Ighen relevant de la province de Tata	Le Plan Marocain Solaire « NOOR » lancé en 2009 a pour objectif de mettre en place une capacité de production électrique à partir de l'énergie solaire de 2 000 MW. La province de Tata, qui bénéficie d'un ensoleillement exceptionnel a été sélectionnée pour accueillir le complexe solaire NOOR Tata, deuxième étape du plan national de l'énergie solaire. Ce complexe aura comme variantes le photovoltaïque à concentration (CPV), le PV et le solaire à concentration (CSP).
Projet de ferme solaire photovoltaïque – Commune Fam Al Hisn -Province de Tata	Ce projet occupera 5 ha et nécessitera un investissement de 50 Mdhs et produira annuellement plus de 29 milles MWh.
Projet solaire photovoltaïque NOOR Tata PV - commune de Tagmout, province de Tata	Le projet Noor Atlas, 2 ^{ème} phase du programme solaire photovoltaïque de plus de 500 MW lancé par l'ONEE, est composé de 7 centrales au sol sur les sites d'Aïn Beni Mathar, Ermila (Outat El Haj), Enjil, Bouanane, Boudnib, Tata (commune de Tagmout) et Tan Tan ayant une puissance totale de 200 MW. La puissance de chaque centrale varie entre 10 et 30 MW.
Projet Noor Taroudant – Commune de Machaa El Ain, Province de Taroudant	Le projet de la centrale solaire photovoltaïque de Taroudant aura une puissance de 100 MW extensible. Cette production d'énergie s'inscrit dans le cadre du développement du plan solaire national visant à valoriser la ressource solaire dans les hotspots nationaux.
Elaboration d'audit énergétique en agrumiculture	C'est un projet de l'économie d'énergie pour la filière agrumes. Il a été initié par l'AGROTECH Souss Massa-Derâa, en collaboration avec la GIZ, dans la zone de Taroudant. L'objectif de ce projet est de déterminer la meilleure façon d'économiser l'énergie tout au long du circuit de production de ladite filière, hors transport.
Projet de station de Biogaz - COPAG-Taroudant	La société Copag a mis en place une installation de biogaz pour l'approvisionnement énergétique décentralisé de la production industrielle de l'entreprise.



Analyse SWOT de la thématique

Tableau n°26 : Analyse SWOT de la thématique

Composante de la thématique	Faiblesses	Forces	Menaces	Opportunités
Forêts et Biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> Présence des espèces menacées dans la région (Ibis Chauve) ; 40% de la superficie du territoire est soumise à une forte érosion hydrique ; Baisse du gradient de biodiversité ; Manque de données sur les superficies affectées par la sécheresse, l'érosion hydrique..etc. Manque des indicateurs comme le taux de déforestation, taux des superficies reboisées et régénérées. 	<ul style="list-style-type: none"> Le territoire renferme une diversité floristique et faunistique importante vu la présence du PNSM, de plusieurs SIBEs et du système présaharien; La région SM se caractérise par sa richesse et sa diversité forestière. 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des espèces menacées notamment dans la RBA; Substitution du couvert forestier par des exploitations agricoles; Exposition de la faune et de la flore à la détérioration à cause du braconnage, du surpâturage, de la sécheresse et de la désertification ; Augmentation progressive de la pression pastorale sur l'arganeraie Episodes de sécheresse et des vagues de chaleur. Feux des forêts et des oasis 	<ul style="list-style-type: none"> Présence du PNSM comme outil de gestion et de préservation des ressources naturelles ; Plan régional décennal de développement forestier et de lutte contre la désertification ; Elaboration de plusieurs plans d'actions et programmes pour la préservation de la biodiversité ; Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification (PANLCD) ; Mise en œuvre des projets de reboisement.
Air et Climat 	<ul style="list-style-type: none"> Forte aridité et sécheresse; Le secteur de l'agriculture émet plus de 50% des GES ; Absence de stations fixes pour de suivi continu de l'état et de la qualité de l'air. 		<ul style="list-style-type: none"> Exposition de la région aridité intense ; Accentuation du phénomène des CC; Pollution de l'air dans les zones industrielles ; 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre du PTRC-SM ainsi de la Stratégie de financement climatique ; Plan régional décennal de développement forestier et de lutte contre la désertification ; Investissement dans les domaines des EnR et de l'EE
Sols 	<ul style="list-style-type: none"> Croissance des quantités de déchets et des décharges sauvages ; Maitrise insuffisante et inadaptée de la gestion et de l'évacuation des déchets solides dans la région ; Présence des zones menacées par l'érosion hydrique et éolienne et les inondations 	<ul style="list-style-type: none"> Une topographie caractérisée par la diversité de ses unités. 	<ul style="list-style-type: none"> Accentuation des phénomènes de la désertification, de surpâturage, de l'érosion hydrique et de l'urbanisation; Dégradation des sols à cause de la prolifération des décharges non contrôlées, de la salinisation et du développement de l'industrie extractive. 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre du Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification ; Mise en œuvre du Plan directeur régional de gestion des déchets non dangereux qui est en cours de finalisation ; Mise en œuvre des plans directeurs de gestion des déchets ménagers et assimilés qui sont en cours de finalisation au niveau des provinces et préfectures ; Le programme PNDM qui constitue une opportunité de financement des projets de gestion des déchets ménagers ; Mise en œuvre du Plan National de Protection Contre les Inondations (PNI),



Analyse SWOT de la thématique

Analyse SWOT de la thématique – Suite

Composante de la thématique	Faiblesses	Forces	Menaces	Opportunités
Ressources en eau 	<ul style="list-style-type: none"> Le bilan hydrique de la région connaît un déficit ; Demande croissante en eau ; Irrégularité des apports des ressources en eau de surface ; Sensibilité extrême des oasis à la sécheresse météorologique. Pollution des nappes par l'utilisation excessive de des engrais chimiques et de pesticides dans les activités agricoles ; Retard en matière de réutilisation des eaux usées épurées ; Dysfonctionnement dans le système d'assainissement liquide ; Le mode d'assainissement dans le milieu rural ne dispose pas de réseaux collectifs et est, généralement, sous forme de fosses ou de puits perdus. 	<ul style="list-style-type: none"> La région dispose d'une capacité importante de stockage d'eau à travers ses différents barrages ; Contrat de nappe Souss ; Projet de dessalement de Tifnit qui contribuera à la satisfaction de la demande en eau potable, industrielle et agricole et, par conséquent, comblera le déficit en eau, Mesures de l'économie de l'eau à travers le lancement de campagnes de sensibilisation, l'irrigation des espaces verts par les seules eaux réutilisées à l'aide de camions citernes... 	<ul style="list-style-type: none"> Caractère irrégulier des ressources en eau de surface et de la baisse continue des niveaux des nappes souterraines Le potentiel renouvelable de la nappe de Souss devrait, par exemple, diminuer de 43% selon les modèles climatiques ; L'intrusion marine a pris le devant dans la frange littorale où la salinité ne fait qu'augmenter. 	<ul style="list-style-type: none"> Potentiel remarquable d'eaux usées épurées à réutiliser (STEP M'Zar) ; Généralisation et mise en œuvre des contrats de nappe. Mise en œuvre des actions programmées par le PNE, les PDAIRES et le programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027.
Littoral et milieu marin 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de l'urbanisation (31% des habitants du territoire sont concentrés dans le littoral) au détriment de l'espace forestier ; Présence manifeste de plusieurs sources de pollution d'origine terrestre (rejets directs, etc...) et marins. 	<ul style="list-style-type: none"> La qualité des eaux de baignade des plages de la région est classée comme bonne à moyenne et est conforme à la norme marocaine; Présence de plusieurs sites de pêche éparpillés tout au long de la côte de la région; Richesse en biotopes de grands intérêts écologiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Accentuation du phénomène de littoralisation (urbanisation par les résidences, complexes touristiques, projets industriels ...) Exploitation excessive des ressources halieutiques ; Pollution à cause des différents rejets; Erosion côtière amplifiée. 	<ul style="list-style-type: none"> Labellisation des plages propres; Mise en œuvre de la loi n°81-12 relative au littoral, notamment l'élaboration du schéma régional de protection et de gestion intégrée du littoral (SRPGIL) ; Délocalisation des industriels d'Anza vers le nouveau Haliopolis ; Plans d'aménagement des pêcheries.
Energie renouvelable 	<ul style="list-style-type: none"> Croissance de la demande en énergie électrique; Le potentiel en EnR n'est pas encore valorisé . 	<ul style="list-style-type: none"> Potentiel en EnR très important. Dynamisme de la région vis-à-vis des investissements en EnR et EE 		<ul style="list-style-type: none"> Investissement dans le domaine des EnR et de l'EE

Conclusion



La région Souss Massa se caractérise par la diversité de ses unités topographiques, notamment la zone du littoral, la zone des plaines, la zone du Haut Atlas au nord et de l'Anti Atlas au sud, et la zone présaharienne. Ces unités topographiques renferment une masse importante de faune et de flore dont des espèces endémiques et emblématiques. La zone du Haut-Atlas abrite une diversité mammalienne très importante, soit une soixantaine d'espèces de mammifères. Cependant, le gradient de la diversité baisse progressivement en se déplaçant vers le sud du territoire. Toutes les unités de la région, regroupent des espèces menacées. Ces dernières sont contrastées dans la zone de plaine et du Haut-Atlas occidental.

La vulnérabilité des espèces faunistique et floristiques s'accroît avec le changement climatique, tout en agissant sur les facteurs de vulnérabilité, notamment le changement de leur répartition et de leur reproduction, l'augmentation des taux de leur extinction. En outre, ces espèces sont exposées, également, aux différentes menaces de braconnage et de perturbation ou de destruction de leurs habitats naturels en raison de surpâturage, de sécheresse et de la désertification.

La RSM est dotée d'une frange littorale qui compte plusieurs sites de pêche éparpillés tout au long de la côte, ces points d'accès aux ressources halieutiques de la région sont de différentes grandeurs. Le littoral de la RSM est riche en biotopes de grands intérêts écologiques, en l'occurrence la forêt de l'arganier, les dunes, les zones humides, les steppes, les euphorbes et les falaises côtières.

Néanmoins, ce littoral est soumis à une multitude de facteurs de pression qui augmentent sa vulnérabilité environnementale et réduisent ses capacités de résilience face aux méfaits du changement climatique, notamment le phénomène de littoralisation.

S'agissant de la qualité de l'air de la région, les concentrations moyennes de quelques substances polluantes : NO₂ et SO₂ sur le site d'Anza et le site de l'hôpital Hassan II ont connu des dépassements par rapport aux normes de la qualité de l'air.

Les émissions des GES, sont estimées à 4,15.10⁶ T Eq-CO₂ pour l'année 2013, soit 1,5 T Eq-CO₂ par habitant. Le secteur de l'énergie occupe 44% des émissions des GES au niveau de la région. Le transport routier représente plus de 45% des émissions de GES générées par le secteur de l'Énergie.



Conclusion



La quantité des déchets solides au niveau de la région connaît une forte croissance et est de nature très variée (ménagers, industriels, agricoles et hospitaliers) du fait de la croissance démographique, de l'évolution des modes et des habitudes de consommation, de l'industrialisation et de l'intensification de l'agriculture. En effet, En 2017, la quantité globale des déchets ménagers produite au niveau de la région est de 616 673 T/an, soit une évolution de 32% par rapport à 2011 et 61% de ces déchets sont issus du milieu urbain. De plus, le secteur agricole est le plus producteur des déchets avec une quantité de 5,25 Millions de T/an. Cette quantité est majoritairement organique. Néanmoins, le secteur de l'assainissement solide connaît une maîtrise insuffisante de la gestion et de l'évacuation de ces déchets solides dans la région.

Le secteur de l'assainissement liquide au niveau de la région connaît un certain nombre de dysfonctionnements, entre autres, la grande disparité dans les taux de raccordement entre les provinces et entre les centres urbains, la faible implication des industriels dans les actions du processus de dépollution, et la menace d'arrivée d'eaux pluviales extérieures au périmètre urbain ce qui provoque des débordements vers les zones urbanisées et une saturation des collecteurs et drains.

S'agissant des sols de la région, ils ont tendance se dégrader de plus en plus à cause des facteurs de salinisation, de désertification, du surpâturage ...etc. De plus, les sols de la RSM possèdent une vocation minière importante ce qui les place comme un endroit propice pour les industries extractives. En témoigne le nombre croissant des demandes des permis d'exploration minière.

Le déséquilibre entre l'offre et la demande est la principale problématique des ressources en eau de la région. En effet, le bilan offre / demande a montré un déficit de 167 Mm³/an, en 2007, et qui atteindrait 175 Mm³/an en 2030 si rien n'est fait. Parmi les problèmes des ressources en eau de la RSM, on trouve, également, la diminution du potentiel renouvelables des nappes, le rabattement des nappes, la baisse des précipitations et des débits des sources et Khetaras. Toutefois, les actions préconisées par le PDAIRE de 2007 pourraient ramener le bilan des ressources en eau à un niveau excédentaire de 98 Mm³/an à l'horizon 2030.

Le secteur des énergies renouvelables n'est pas encore bien valorisé bien que la région ait un vrai potentiel en énergies renouvelables. Il y a lieu toutefois de signaler que le projet NOOR Tata est programmé pour l'après 2020.

La vulnérabilité de la Région SM face aux changements climatiques s'avère de plus en plus importante. Cette situation est appelée à s'aggraver, selon la STRC SM puisque toutes les unités du territoires connaîtront une diminution de la pluviométrie et une augmentation des températures.





10

Cadre institutionnel de la région



Sommaire

Introduction _____	556
La composition institutionnelle régionale _____	557
Organisation administrative de la région _____	557
Répartition de la population par préfecture et province _____	558
Les compétences de la région _____	559
La structuration régionale _____	561
Les organes du conseil régional _____	562
L'administration de la région _____	564
Les fonctions du Président et de ses directeurs _____	567
L'Agence Régionale d'Exécution des Projets (AREP) _____	569
Autres instances et sociétés d'appui au développement régional _____	574
La synergie régionale _____	577
La Région et la Wilaya : une synergie edificatrice _____	577
Les interactions régionales développantes _____	579
L'approche partenariale : un mode de co-développement régional _____	580
Approbation et mise en œuvre de plusieurs conventions de partenariats ambitieuses _____	580
Un programme prometteur de coopération _____	587
Un budget régional en progression _____	560
Recettes transférées par l'Etat _____	590
Recettes et Dépenses de la Région Souss Massa au titre de l'année 2016 _____	591
Conclusion _____	593

Introduction



Dans le cadre du présent diagnostic territorial stratégique de la région de Souss Massa, l'analyse porte essentiellement sur la composition institutionnelle de la région, sur les missions et les attributions qui lui sont confiées par les lois en vigueur, sur les acteurs institutionnels et opérateurs de développement et de l'aménagement du territoire régional, et sur les moyens dont ils sont dotés pour mettre en œuvre les projets, les actions et les programmes rentrant dans leurs plans d'activités. Ceux-ci sont étudiés aussi sous l'angle de la synergie des rapports qu'ils détiennent. Au même titre, l'analyse porte aussi sur le nouveau rôle des instances régionales liées au processus de régionalisation élargie qui est en cours et de la charte de la déconcentration qui constituent désormais un choix stratégique de l'Etat.

Les investigations entreprises à cet égard s'étendent à la dynamique institutionnelle et opérationnelle centrée sur l'adoption de conventions de partenariats dont l'ampleur et la diversité des projets économiques, sociaux et culturels impliquent à moyen et long termes un cadre de mise en épreuve des choix, des orientations et des objectifs stratégiques que se fixe le SRAT au titre du processus futur de développement souhaité pour la région de Souss Massa.



La composition institutionnelle régionale



Organisation administrative de la région

La nouvelle région Souss-Massa a été instituée dans le cadre du découpage territorial de 2015. Elle est formée de l'ancienne région Souss-Massa-Drâa à l'exception du Drâa et de la province de Sidi Ifni et par ajout de la province de Tata qui faisait partie de de l'ancienne région de Guelmim-Es Semara.

Elle est composée de quatre provinces et des deux préfectures d'Agadir-Ida -Outanane (chef-lieu régional) et d'Inezgane- Ait Melloul. Les quatre provinces sont celles de Chtouka- Ait Baha, Taroudannt, Tata et Tiznit.

La région de Souss Massa est formée de 17 cercles, de 175 communes dont 21 urbaines (municipalités) et 154 rurales, soit environ 12 % de l'ensemble des communes à l'échelon national.

Le territoire de la région s'étend sur une superficie de 53 789 km² et compte 2.676.847 habitants (RGPH2 2014), soit une densité de 49,8 habitants au km² et une superficie de 7,57% du territoire national.

Cette région est ouverte à l'ouest sur l'Océan Atlantique, et est limitée au Nord par la région de Marrakech-Safi, au Sud-Est par la région de Drâa-Tafilalet et au Sud par la région de Guelmim-Oued Noun.

Tableau n°1 : Découpage administratif de la région de Souss Massa

Province ou préfecture	Cercles	Communes		
		Urbaines	Rurales	Ensemble
Agadir-Ida -Outanane	1	1	12	13
Chtouka- Ait Baha	3	2	20	22
Inezgane- Ait Melloul	1	4	2	6
Taroudannt	6	8	81	89
Tata	3	4	16	20
Tiznit	3	2	23	25
Région: Souss-Massa	17	21	154	175

Source : Monographie de la région de Souss Massa



La composition institutionnelle régionale



Répartition de la population par préfecture et province

Selon les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014, la population totale de la région Souss-Massa s'établit à 2.676.847 habitants en ayant connu une croissance au taux de 15,18% entre 2004 et 2014. C'est une population qui représente 8% de la population nationale et s'en trouve classée au sixième rang. Le taux d'accroissement annuel moyen de la région sur la période 2004-2014 est équivalent à la moyenne nationale (1,42%).

Cette répartition montre le caractère dominant de la province Taroudannt dont l'effectif de la population représente 31,4% de la population régionale suivie de la préfecture d'Agadir-Ida - Outanane (22,4%), de la préfecture d'Inezgane- Ait Melloul (20,2%). Les deux provinces les moins peuplées sont Tata (4%) et Tiznit (7,7%).

Tableau n°2: Répartition de la population régionale globale par province et préfecture en 2014

	Ménages	Population	%
Agadir-Ida -Outanane	143 752	600 599	22,4
Chtouka- Ait Baha	88 732	371 102	13,9
Inezgane- Ait Melloul	124 340	541 118	20,2
Taroudannt	171 186	838 820	31,4
Tata	22 359	117 841	4,4
Tiznit	51 142	207 367	7,7
Région: Souss-Massa	601 511	2 676 847	100,0

Source : Haut-Commissariat au Plan, Recensement de la Population et de l'Habitat, 2014



Les compétences de la région



S'insérant dans la démarche de mise en place de la régionalisation avancée, la région de Souss Massa, comme toute autre région, se construit progressivement en perspective de devenir un échelon sociétal d'auto développement sur le plan territorial régional et une force d'impulsion et d'édification du développement national global et durable.

C'est dans ce cadre que le Dahir n° 1-15-83 du 20 Ramadan 1436 (07 juillet 2015) portant promulgation de la Loi Organique 111-14 relative aux Régions, a assigné à la région une multitude de missions et de compétences. La faisabilité de celles-ci n'est nullement instantanée mais s'inscrit dans une trajectoire au cours de laquelle doivent se réunir les possibilités institutionnelles, humaines et financières permettant d'assumer pleinement la responsabilité de l'accomplissement de ces compétences à l'échelle régionale sans risque de mise en cause des résultats qui en sont attendus, par espace territorial et par les populations bénéficiaires. D'ailleurs, la typologie de compétences se présente en fonction de telles possibilités déterminables selon les conditions à réunir dans les étapes futures.





Les compétences de la région

Tableau n°3 : Typologie des Compétences de la Région selon la Loi 111-14

	Compétences propres	Compétences partagées	Compétences transférées
Développement économique	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du Schéma régional d'aménagement du territoire - création et organisation des ZAE et des ZA artisanales et des métiers; - Soutien aux entreprises; - Promotion des marchés de gros régionaux - Aménagement des routes et des circuits touristiques dans le monde rural; - Encouragements; - Promotion de l'économie sociale et des produits régionaux - Promotion des activités non-agricoles dans le milieu rural; 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la compétitivité des espaces territoriaux et renforcement de la compétitivité; - Développement durable; - Emploi - Recherche scientifique appliquée 	<ul style="list-style-type: none"> - Équipements et infrastructures à d'intérêt régional; - Industrie Commerce
Développement rural	<ul style="list-style-type: none"> - Construction, amélioration et entretien des routes non classées 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à niveau du monde rural; - Développement des zones montagneuses et des zones oasiennes; - Création d'agropoles; - Généralisation de l'alimentation en eau potable et en électricité et désenclavement. 	
Développement social		<ul style="list-style-type: none"> - Mise à niveau sociale; - Assistance sociale; - Réhabilitation des médinas et des tissus traditionnels; - Promotion de l'habitat social; - Promotion du sport et des loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> - Santé - Sport - Enseignement
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement et gestion des parcs régionaux - Elaboration d'une stratégie régionale d'économie de l'énergie et de l'eau - Promotion des initiatives relatives aux énergies renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévention des inondations; -Préservation des ressources naturelles, de la diversité biologique et lutte contre la pollution et la désertification; - Préservation des zones protégées et écosystèmes forestiers - Préservation des ressources en eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Énergie - Eau - Environnement
Culture	<ul style="list-style-type: none"> - Contribution à la préservation des sites archéologiques et leur promotion ; - Organisation des festivals culturels et de divertissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation du patrimoine culturel de la région et de la culture locale; - Entretien des monuments et mise en valeur des spécificités régionales; - Création et gestion des établissements culturels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Culture
Formation & Emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Création des centres régionaux de formation, des centres régionaux d'emploi et développement des compétences pour l'insertion dans le marché de l'emploi; - Supervision de la formation continue des membres des CR, de leur personnel et des CT. 		
Transport	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du plan de transport à l'intérieur de la circonscription territoriale de la région; - Organisation des services du transport routier non urbain des personnes entre les CT de la région 		
Tourisme		<ul style="list-style-type: none"> - Promotion du tourisme 	
Coopération internationale	<ul style="list-style-type: none"> - Convention avec les acteurs en-dehors du Royaume et recueil de financements après accord des autorités publiques 		

La structuration régionale



La structuration de la région de Souss Massa, ses missions et les instances rentrant dans le champ de ses relations de développement et de gouvernance sont définies par le Dahir n° 1-11-91 du 27 chaabane 1432 (29 juillet 2011) portant promulgation du texte de la Constitution (Titre IX relatif aux Régions et autres Collectivités Territoriales) et le Dahir n° 1-15-83 du 20 Ramadan 1436 (07 juillet 2015) portant promulgation de la Loi Organique 111-14 relative aux Régions.

En vertu de ces lois, la région est érigée en collectivité territoriale de droit public, dotée de la personnalité morale, de l'autonomie administrative et de l'autonomie financière. Par la loi organique 111-14, la région jouit d'une réelle autonomie administrative et financière grâce au transfert du pouvoir d'ordonnancement du Wali au Président du conseil régional.

Il s'agit d'une étape d'aboutissement du processus continu de régionalisation au Maroc, lequel a démarré en 1971 par la mise en place de régions économiques à caractère consultatif puis en en faisant en 1997 des collectivités locales avec un pouvoir décisionnel des prérogatives et des ressources financières distinctes. Au titre de la nouvelle étape, la région représente l'un des niveaux de l'organisation territoriale décentralisée du Royaume, fondée sur une régionalisation avancée.

Le conseil de la région de Souss Massa : un acteur principal en matière de développement et d'aménagement du territoire de la région de Souss Massa :

En vertu des dispositions de la Loi organique n°111-14 relative aux régions (articles 83 à 90), le conseil de la région de Souss Massa est tenu de mettre en place un programme de développement régional (PDR) pour une période de six années et d'élaborer le schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT) offrant une visibilité de 25ans.

En particulier, le SRAT de Souss Massa se trouve à un stade avancé d'élaboration en conformité avec les dispositions juridiques mentionnées ci-dessus et les dispositions réglementaires objet du décret n° 2.17.583 en date du 28 Septembre 2017 relatif à l'élaboration du schéma régional d'aménagement du territoire, son actualisation et son évaluation.

Ainsi, les instances suivantes ont été mises en place : la commission consultative présidée par le Wali de la région et dont le secrétariat est assuré par l'IRUAAT et le comité de suivi instauré auprès du président de la Région. C'est dans ce cadre qu'ont été organisées les consultations avec tous les acteurs impliqués dont les autres collectivités territoriales, les Administrations et les établissements publics, les représentants du secteur privé et de la société civile. Le processus d'élaboration du SRAT de Souss Massa comporte aussi l'organisation de l'assistance technique requise pour cette élaboration (informations, documentation, moyens humains et logistiques éventuels), l'étude des rapports produits et leur approbation.

La structuration régionale



Les organes du conseil régional

Le Conseil Régional de Souss Massa est composé de 57 membres élus au suffrage universel direct suite aux élections du 04 Septembre 2015, conformément à la loi organique n° 59-11 relative à l'élection des membres des collectivités territoriales. Ce Conseil est chargé de la gestion des affaires de la Région.

Il dispose d'Organes constitués du Bureau, des Commissions Permanentes, du Secrétaire du Conseil et de son Adjoint.

Le Bureau du Conseil

Le Bureau du Conseil Régional de Souss Massa est formé du Président et de huit Vice-Présidents. Il se réunit deux fois par mois de manière ordinaire et de façon extraordinaire à chaque fois que nécessaire sur invitation du Président ou d'un tiers des membres du Bureau. Le Bureau du Conseil est chargé d'assumer les tâches suivantes :

- L'étude des questions et des dossiers relatifs à l'intérêt général de la région et la prise de décisions appropriées ;
- La définition et l'approbation de l'ordre du jour des sessions et réunions du Conseil ;
- La mise en place de plans d'action et la préparation des budgets ;
- La prise de décisions appropriées au sujet des pétitions soumises par les citoyens (es) et la société civile (l'article 122 de la loi organique) ;
- La vérification de la conformité des pétitions en vertu des articles 120 et 121 de la loi organique...

Le conseil dispose aussi d'un organe d'appui constitué du Secrétaire du Conseil et de son adjoint (e).

Les Commissions Permanentes

Conformément à la loi organique 111-14 régissant les Régions, le Conseil Régional de Souss Massa a mis en place les sept Commissions Permanentes pour contribuer à l'accomplissement des missions et attributions dévolues au conseil. Ces commissions sont les suivantes :

- La Commission du Budget, des Affaires Financières et de la Programmation, dont la mission est d'étudier l'ensemble des dossiers concernant les finances et la gestion budgétaire du Conseil comme le stipule les articles n°97 et 98 de la loi organique 111-14 et en particulier : l'élaboration de projet de budget, l'ouverture des comptes spéciaux et des budgets annexes, la création de sociétés de développement régional (SDR), la réalisation de coopérations pour le développement régional, la fixation des prix des droits et redevances encaissés par la région, l'acquisition, l'augmentation et le déplacement des crédits, l'élaboration des plans de gestion et d'investissements liés à l'Agence Régionale d'Exécution des Projets et la gestion de tous dossiers à vocation financière ou économique.

La structuration régionale



Les organes du conseil régional

Les Commissions Permanentes (suite)

- La Commission de la Formation, de la Coopération et du Partenariat, qui est chargée de créer des centres régionaux de formation et de formation continue, d'organiser des sessions de formation continue au profit des membres des Conseils et des fonctionnaires des Collectivités Territoriales de la Région, de créer des centres régionaux de l'emploi et du développement des compétences pour l'insertion des jeunes dans le marché du travail, de conclure des conventions de jumelage et de coopération décentralisée avec des collectivités nationales et/ou internationales et d'élaborer des conventions de coopération et de partenariat avec le secteur public et privé...
- La Commission de l'Aménagement du Territoire dont le travail consiste à traiter les aspects liés à l'aménagement global du territoire, dont en particulier l'aménagement de l'espace, le développement durable et rural, l'élaboration, l'organisation et l'accompagnement du plan de transport non urbain entre les collectivités territoriales régionales et la mise en place d'équipements et infrastructures publics structurants ...
- La Commission du Développement Economique qui est chargée d'étudier les dossiers relatifs au développement économique telles que : le fonds de soutien aux entreprises, la promotion de l'Investissement, la création de zones d'activités artisanales et des métiers ; la promotion des marchés de gros régionaux, la promotion de l'économie sociale et des produits locaux et la dynamisation et la promotion du secteur touristique ...
- La Commission du Développement Social, dont la mission est d'étudier et de traiter toutes questions relatives au développement social, notamment la mise à niveau et réhabilitation sociale, l'assistance sociale, la réhabilitation des médinas et des villes anciennes, la promotion de l'habitat social et l'intervention dans les affaires relatives aux secteurs de la santé et de l'enseignement ...
- La Commission de Développement Culturel, qui œuvre pour la préservation et la promotion du patrimoine matériel et immatériel régional, à travers des actions telles que la conservation et la promotion des sites historiques régionaux, l'organisation et soutien de festivals culturels, artistiques et ludique régionaux, la valorisation du patrimoine culturel local, la création et la gestion d'institutions culturelles et la restauration des monuments, kasbahs, remparts, ...
- La Commission de Développement Environnemental qui a pour mission d'assurer un développement durable dans la région dont en particulier la mise en place d'une stratégie régionale dédiée à l'économie de l'eau et de l'énergie, le soutien aux initiatives liées aux énergies renouvelables, l'adoption de politiques de protection de la région contre les inondations, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la protection de l'écosystème forestier et la lutte contre la pollution et la désertification.

La structuration régionale

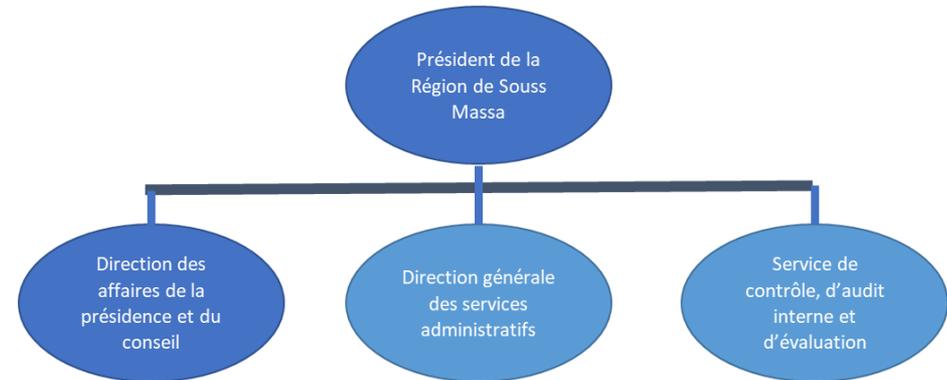


L'administration de la région

L'administration de la région repose sur une structure de base constituée de deux directions et d'un service de contrôle, d'audit interne et d'évaluation rattaché directement au Président du conseil.

Une telle organisation soutenue par des mécanismes de coordination et de suivi est conçue et mise en œuvre pour permettre à la région de conduire, à l'intérieur de son ressort territorial, les missions de promotion du développement intégré et durable dont elle est chargée. A cet égard, la région est appelée à œuvrer pour développer l'attractivité d'y investir, améliorer sa compétitivité économique, optimiser la valorisation et la préservation de ses ressources naturelles et patrimoniales et développer ses compétences.

Schéma n°1 : Structure de base en vigueur de la région de Souss Massa



La structuration régionale



L'administration de la région

L'organigramme de l'administration de la région

Pour accomplir toutes les tâches résultant des missions et des attributions de la région en matière de développement économique sur son territoire et assurer la participation et la coordination de tous les acteurs intervenant sur les différents aspects du développement régional, l'organigramme de l'administration de la région, schématisé ci-dessous, a été conçu, adopté et mis en application. Il se compose principalement de la Direction Générale des Services Administratifs et de la Direction des Affaires Présidentielles et du conseil.

La Direction Générale des Services Administratifs dont le directeur général est chargé d'aider le Président dans l'exercice de ses pouvoirs, et sous la responsabilité et la supervision de ce dernier, gère la Direction de la Région, assure la coordination du travail administratif dans ses services, veille sur le bon fonctionnement et soumet les rapports demandés au Président du Conseil. Cette direction générale comprend :

- La Direction des affaires Financières et territoriales constituée de deux divisions dont la première est la Division des Affaires Financières, Administratives et de la Programmation avec quatre services. La deuxième étant la Division des Affaires Territoriales avec trois services ;
- La Direction des affaires économiques, Sociales et de Coopération qui est formée de trois divisions : la Division des Affaires du Développement Economique comprenant trois services, la Division des Affaires Sociales et Culturelles avec deux services et la Division du Partenariat, de la Coopération avec deux services.

Quant à la Direction des Affaires Présidentielles et du conseil, elle veille sur les aspects administratifs qui concernent les élus et le déroulement des activités du Conseil et de ses comités. Elle est constituée de cinq services : le Service des Relations Publiques et de la Communication, le Service chargé des Affaires des Membres du Conseil, le Service chargé des Commissions et des Groupes Politiques, le Service des Affaires Juridiques, des Litiges et des Pétitions et le Service de la société civile et des institutions consultatives. A cette direction sont rattachés quatre chargés de missions.

On note par ailleurs, le rattachement au Président du conseil régional d'un Service de contrôle, d'audit interne et d'évaluation, le rattachement d'un Service Informatique au Président et à la Direction Générale des Services Administratifs et un Centre de formation des ressources à cette direction générale.

L'organigramme comporte aussi l'Agence Régionale d'Exécution des Projets (AREP) qui est sous la tutelle du conseil régional de la région de Souss Massa.

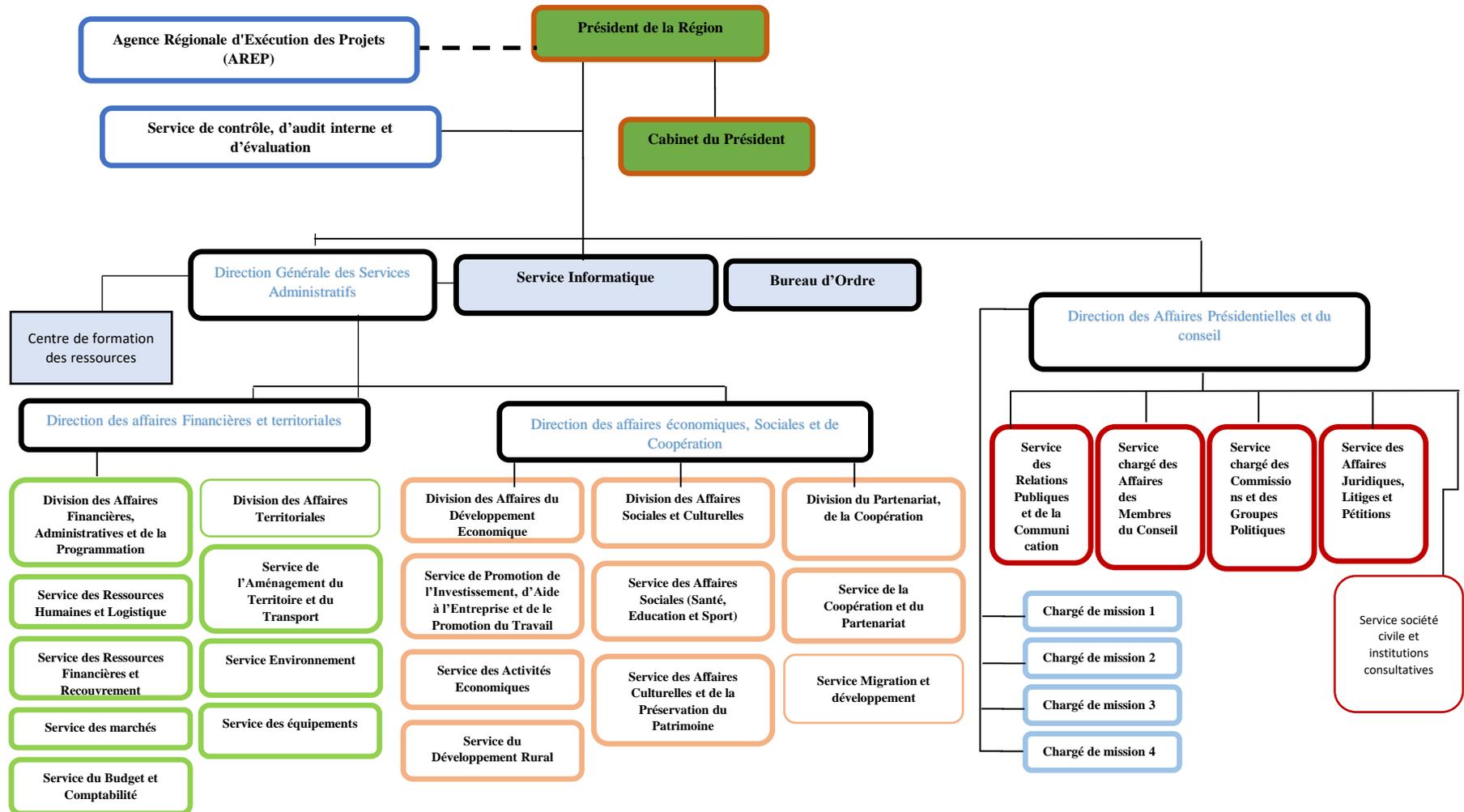
Au stade actuel de développement de la régionalisation et des moyens qui lui sont réservés, il apparait que cette version d'organigramme couvre en termes de divisions et de services les besoins inhérents à l'ampleur des attributions que doit assumer la région de Souss Massa.



La structuration régionale

L'administration de la région

Schéma n°2 : Organigramme du Conseil Régional de Souss Massa



La structuration régionale



Les fonctions du Président et de ses directeurs

Dans le nouveau contexte de la régionalisation, le Président du conseil régional remplit une fonction de premier ordre, une fonction non cumulable avec celle de membre du gouvernement, de parlementaire ou de membre du CESE ou encore de président ou vice-président d'un Conseil provincial ou communal. Soit une fonction hautement valorisée et exclusivement limitée à la gestion de la région et qui confère au président le rang de ministre, avec tous les avantages matériels et honorifiques qui en découlent.

Elu par l'assemblée régionale, le Président du Conseil régional a pour principales missions de :

- Représenter juridiquement la région ;
- Assurer le rôle de chef des services de la Région ;
- Préparer et exécuter les délibérations du Conseil régional ;
- Préparer et faire voter le budget de la région ;
- Gérer le patrimoine de la Région ;
- Guider et superviser l'œuvre de développement régional.

Aidé par un directeur général et trois directeurs, le président du conseil régional de la région de Souss Massa assure ces missions tout en remplissant une fonction stratégique de mise en place de partenariats et de mobilisation de nombreux acteurs présents sur le territoire régional et susceptibles d'y intervenir en partenariat et en synergie de développement (partenaires publics, associations, entreprises, chambres professionnelles...).

Par le plein exercice de leurs fonctions, le président et les directeurs et responsables qui l'assistent, assureront un bon fonctionnement de l'institution régionale.

Certainement, des problématiques diverses seront confrontées selon la nature des tâches à réaliser et des problèmes à résoudre. On peut en citer la complexité de mobiliser et de coordonner les systèmes d'acteurs impliqués, le degré de satisfaction des capacités associées à l'élaboration, la conception et la maîtrise du contenu et de la faisabilité des projets et la maîtrise des difficultés inhérentes à la conception et à la mise en œuvre de projets et programmes complexes et interreliés.

Le renforcement des compétences humaines qualifiées pour surmonter de telles problématiques reste confronté aux contraintes des postes budgétaires dévolus aux régions. La constitution de bases de données multisectorielles et multidimensionnelles, régulièrement actualisées, et résultant d'enquêtes et d'études spécialisées et rigoureuses, est un autre moyen d'apporter des réponses à de nombreuses problématiques et d'aider à prendre les décisions les mieux fondées et les plus rationnelles.



La structuration régionale

Les fonctions du Président et de ses directeurs

Tableau n°4: Les attributions des principaux responsables de la structure de la région Souss Massa

	Fonctions	Observations
Président	<ul style="list-style-type: none"> - La Présidence du Conseil Régional - La représentation de la région - Assurer le pouvoir exécutif régional - Ordonner le budget de la région - 	Les attributions du président du conseil sont celles prévues par la loi organique N° 111-14 de l'article 101 à l'article 111.
Directeur général des services	<ul style="list-style-type: none"> - Assister le président dans l'exercice de ses compétences - Contrôler sous la responsabilité du président la gestion de la région - Coordonner le fonctionnement administratif des services de la région - Veiller sur le bon fonctionnement administratif des services 	Les missions du directeur général des services sont celles spécifiées dans l'article 125 de la loi organique N°111-14.
Directeur des affaires de la présidence et du conseil	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la gestion des aspects administratifs relatifs aux élus - Veiller au déroulement des travaux du conseil et de ses commissions - Coordonner, auprès du président du conseil, les travaux des chargés de missions 	Les missions du directeur des affaires de la présidence et du conseil sont celles définies par l'article 126 de la loi organique N°111-14.



La structuration régionale



L'Agence Régionale d'Exécution des Projets (AREP)

Conformément aux stipulations de l'article 128 de la loi organique 111-14, le Conseil Régional de Souss Massa a mis en place l'Agence Régionale d'Exécution des Projets (AREP). Cet organe régional est institué en tant qu'établissement jouissant de la personnalité morale de droit public qui bénéficie d'une autonomie administrative et financière. Elle est entrée en fonction dès janvier 2017.

Missions de l'AREP

L'AREP est chargée des missions principales suivantes :

- Assurer l'assistance juridique, l'ingénierie technique et financière, au profit du Conseil et à la demande du Président, dans l'étude et la préparation des projets et programmes de développement ;
- Veiller sur l'exécution des projets et programmes de développement approuvés par le Conseil.

L'AREP de Souss Massa est dotée d'un comité de supervision et de contrôle qui est géré par le Président du Conseil Régional. Il se compose selon la loi organique 111,14 des présidents des trois commissions du budget, affaires financières et programmation, du développement économique et de l'aménagement du territoire.

Ce comité remplit les prérogatives consistant à élaborer le plan d'action de l'Agence, arrêter le budget annuel et les états pluriannuels ainsi que les comptes et l'affectation des résultats, ratifier des états comptables et financiers relatifs aux finances de l'Agence, mettre en place le statut du personnel de l'Agence, approuver l'organigramme de l'Agence, approuver le rapport annuel et demander des opérations d'audit, de contrôle et d'évaluation.

Naturellement, l'AREP doit être suffisamment outillée pour fournir des éclairages et des expertises techniques appropriées. Elle doit disposer, à cet égard, de compétences spécialisées et qualifiées dans les domaines de pilotage de l'institution régionale, de suivi et de supervision des structures et prestataires chargés de la conception, de la mise en œuvre et de l'exécution de projets sur le territoire régional.

Pour qu'il soit ainsi, le statut du personnel de l'AREP doit offrir des conditions professionnelles et matérielles suffisamment stimulantes pour les profils de formation et d'expertise souhaitée. Le processus d'accumulation qui se réalise au niveau de l'AREP est de nature à former à moyen et long termes un pôle de compétences ayant des expériences et des expertises riches et variées dans les domaines de management et de mise en œuvre de projets régionaux de développement multisectoriel.



La structuration régionale

L'Agence Régionale d'Exécution des Projets (AREP)

L'organigramme de l'AREP-SM et son personnel

L'AREP a été dotée d'un organigramme structuré en divisions et services.

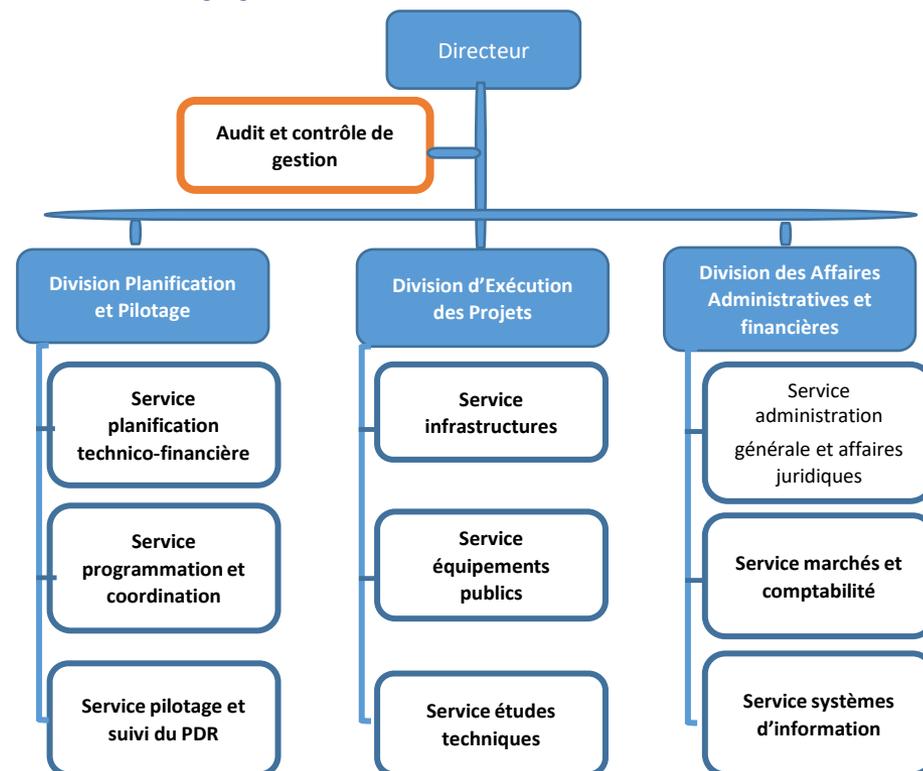
Comme le montre le graphique ci-dessus, l'organigramme de l'AREP se compose de trois divisions et neuf services.

- La Division de la Planification et du Pilotage constituée des services de planification technico-financière, de programmation et de coordination et de pilotage et de suivi du PDR ;
- La Division d'Exécution des Projets composée elle aussi de trois services d'infrastructures, d'équipements publics et d'études techniques ;
- La Division des Affaires Administratives et financières formée de trois services de l'administration générale et des affaires juridiques, des marchés et de la comptabilité et des systèmes d'information.

En plus de ces organes, il existe une unité d'audit et de contrôle de gestion rattachée au Directeur de l'AREP de Souss Massa.

Le personnel en exercice dans les structures de cet organigramme à fin novembre 2019, s'élève à 35 personnes dont 10 sont de sexe féminin. On y note la prépondérance du profil technicien dont la part atteint 43,3% contre 20% pour les ingénieurs et architectes, 14,3% pour les cadres supérieurs et 17,2% pour les cadres.

Schéma n°3 : L'organigramme de l'AREP-SM



L'organigramme de l'AREP-SM

Profil	Cadres supérieurs	Ingénieurs et architectes	Cadres	Techniciens	Autres	Total
Effectif	5	7	6	12	5	35
Dont femmes	1	3	3	3	-	10

Source : AREP-SM

La structuration régionale



L'Agence Régionale d'Exécution des Projets (AREP)

Un budget qui s'avère prometteur pour l'AREP

Le budget alloué à l'AREP au titre des deux années 2018 et 2019 est marqué par un début prometteur dans la mesure où le crédit global d'investissement a connu une augmentation de 124% entre ces deux années. Cela dénote certainement de l'importance des projets inscrits dans le cadre des activités de l'AREP.

Le budget de fonctionnement se maintient, au cours de cette étape de démarrage de l'AREP, aux environs de 22 millions de DH et serait appelé certainement à connaître une augmentation en fonction des nouveaux besoins de gestion et de recrutement de personnel additionnel.

Tableau n°5 : L'évolution du budget de l'AREP-SM (2017-2019) en DH

Année	Investissement	Fonctionnement	Total
2017	-	2 000 000,00	2 000 000,00
2018	293 200 000,00	22 000 000,00	315 200 000,00
2019 (*)	657 667 081,90	20 363 935,88	678 031 017,78

Source : AREP-SM – (*) fin novembre 2019



La structuration régionale



L'Agence Régionale d'Exécution des Projets (AREP)

Un portefeuille d'études multisectorielles en cours de réalisation

- Au cours des deux années 2018 et 2019, il a été lancé une dizaine d'études multisectorielles portant sur plusieurs secteurs et se trouvant aux stades d'avancement mentionnés ci-après et arrêtés à fin novembre 2019. Ces études sont :
- Etude de positionnement pour la création d'un marché de gros dans la région Souss Massa dont le taux de réalisation atteint 75% ;
- Etude de la mise en œuvre de la signalétique touristique et de l'aménagement des accès aux sites touristiques du pays d'accueil touristique des Ida Outanane (PATI) - Région Souss Massa qui est réalisée à 90% ;
- Etude de mise en place d'un système de vidéo protection en faveur de la sécurité dans l'agglomération du grand Agadir au sein de la Région Souss Massa qui se trouve à un stade d'avancement de l'ordre de 30% ;
- Etude de programmation scientifique, culturelle, architecturale et technique du projet de la maison des arts d'Agadir et suivi acoustique et scénographique du projet se trouvant à un stade d'avancement de 75% ;
- Etude de faisabilité de Projet de Création d'un village de Potiers dans la CT de Temsia Préfecture d'Inezgane Ait Melloul s'inscrivant dans les deux secteurs de l'Artisanat et du Tourisme et dont le taux de réalisation est de 75% ;

- Etude de faisabilité de projet de création d'un centre d'appui technique dans le domaine de la bijouterie à la CT de Temsia Préfecture d'Inezgane Ait Melloul réalisée à 75% ;
- Etude de faisabilité de la création d'une zone d'activités Artisanale à la commune d'Ait Melloul réalisée à 20% ;
- Etude relative à l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire de la région Souss-Massa (SRAT) dont le taux de réalisation se situe à près de 10% ;
- Etude de programmation architecturale et technique d'une piscine olympique à Agadir accomplie à 25% ;
- Etude de programmation architecturale et technique d'une salle couverte Omnisports à Agadir qui se trouve à un stade d'avancement de 25% ;
- Étude de faisabilité technique et de rentabilité économique de la création d'un parc mémoriel, patrimonial, commémoratif et touristique reproduisant à l'identique et en miniature les quartiers de la ville d'Agadir ayant été détruits par le séisme du 29 février 1960. Cette étude se rapportant aux deux secteurs de la culture et du tourisme n'a pas encore démarré à la fin de l'année 2019.

L'ensemble de ces études marque la dynamique de préparation scientifique, technique et institutionnelle de projets s'inscrivant dans l'impulsion du processus de développement économique et social au sein de la région de Souss Massa.

La structuration régionale



L'Agence Régionale d'Exécution des Projets (AREP)

Une cinquantaine de projets lancés par l'AREP en 2018 et 2019

Les projets lancés par l'AREP en 2018 jusqu'à fin novembre 2019 s'élèvent à 49 projets. Leur répartition par province/préfecture montre que la province de Taroudant en prend 28,6%, suivie de la province de Chtouka Ait Baha avec 22,4%, Tata avec 16,3% et Tiznit avec 14,3%, contre 12,3% pour la préfecture d'Inezgane Ait Melloul et 6,1% pour la préfecture d'Agadir Ida Outanane. Au terme de l'année 2019, trois projets relatifs aux infrastructures routières sont encore au stade d'adjudication de marchés. Les projets programmés en 2018 et dont 70% sont réalisés à 100%, coûtent globalement environ 206,7 millions de dirhams contre près de 245,6 millions de dirhams pour ceux programmés en 2019.

Quant à la répartition de ces projets selon leur nature, il se dégage que les projets de Constructions de liaisons routières, de routes et d'ouvrages d'art représentent la grande majorité, soit 71,4% suivis par les projets de remplacement de salles de classe (8,2%), et d'alimentation en eau potable (6,1%). Autrement dit, ces trois catégories de projets représentent ensemble 85,7% des projets programmés et lancés par l'AREP au cours de l'année 2018 et à fin novembre 2019. De tels projets s'inscrivent sans doute dans les priorités régionales consistant à répondre à des besoins urgents des populations et à rattraper certains retards sectoriels.

Tableau n°6: Répartition des projets lancés par province /préfecture

Province /Préfecture	2018	2019	Total	%
Agadir Ida Outanane	2	1	3	6,1
Tata	1	7	8	16,3
Taroudant	5	9	14	28,6
Tiznit	4	3	7	14,3
Chtouka Ait Baha	5	6	11	22,4
Inezgane Ait Melloul	0	6	6	12,3
Total	17	32	49	100,0

Source : AREP-SM

Tableau n°7 : Répartition des projets lancés par type de projets

Types de projets	Total	%
Constructions de liaisons routières, de routes et d'ouvrages d'art	35	71,4
Alimentation en eau potable	3	6,1
Aménagements de centres communaux	2	4,1
Aménagements d'avenues	2	4,1
Aménagements de traversées	2	4,1
Remplacement de salles de classe	4	8,2
Extension de l'institut de technologie appliquée à Agadir	1	2,0
total	49	100,0

Source : AREP-SM

La structuration régionale



Autres instances et sociétés d'appui au développement régional

En appui au développement économique, social et culturel régional, intégré et durable souhaité, le conseil régional de Souss Massa a veillé sur la mise en place des Instances Consultatives et de Sociétés de Développement.

Les Instances Consultatives

Le Conseil Régional Souss Massa a créé trois Instances Consultatives, lesquelles représentent des mécanismes participatifs de dialogue et de consultation pour assurer les modalités les plus efficaces de contribution des citoyens et des associations dans la préparation et le suivi des programmes de développement. Ces instances sont :

- Une Instance Consultative avec les acteurs de la société civile spécialisée dans l'étude des problématiques régionales liées à l'instauration des principes d'équité, d'égalité des chances et de l'approche genre ;
- Une Instance Consultative relative à la Jeunesse spécialisée dans l'étude des questions liées aux préoccupations des jeunes ;
- Une Instance consultative en partenariat avec les opérateurs économiques de la région qui s'occupe de l'étude des affaires régionales de nature économique.

La Société de Développement Touristique (SDR)

Le Conseil régional de Souss Massa a approuvé la création de la Société de Développement Touristique Souss Massa SDR (S.A) en tant que société de développement régional créée dans le cadre de la loi organique n° 111.14 relative aux régions. C'est une société qui a pour missions de :

- Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale du tourisme au niveau régional ;
- Développer des produits nouveaux du tourisme dans la région ;
- Valoriser le capital culturel et naturel de la région ;
- Réaliser des projets en relation avec l'objet de la société comme maître d'ouvrage délégué ;
- Veiller à la gestion et à l'accompagnement du produit touristique ;
- Développer et gérer la destination touristique notamment à travers le digital ;
- Mobiliser des ressources nécessaires à la réalisation de l'objectif de création de la société.

Le schéma de prise de participation à la SDR tourisme, est constitué du Conseil régional Souss-Massa, des ministères du Tourisme et de l'Intérieur, de la Commune urbaine d'Agadir et des Chambres régionales du commerce et d'artisanat.

Il est à préciser que la création de cette société se justifie par le fait que le développement et la valorisation du tourisme rural à travers le territoire de la région de Souss Massa constituent l'un des axes fondamentaux du Programme de développement régional (PDR) de la région Souss-Massa. Déjà, une étude concernant l'aménagement touristique et paysager d'au moins dix principaux sites touristiques est en cours de réalisation au terme de l'année 2019 (vallée du paradis, cascades d'Imouzzer, grotte de Win-Timdouine, rucher d'Inzerki, sites de surf, etc.). C'est une étude qui se réalise en faisant participer largement les différents intervenants (Professionnels, touristes, élus, population locale, etc.).

La structuration régionale



Autres instances et sociétés d'appui au développement régional

Société de développement local « Agadir Souss-Massa Aménagement »

Au cours du mois de novembre 2019, Le Conseil régional de la région Souss-Massa a approuvé le projet de statut pour la création de la Société de développement local (SDL), Cette nouvelle Société est dénommée « Agadir Souss-Massa Aménagement », aura comme missions principales de :

- Conclure des conventions ;
- Mettre en œuvre des projets dont ceux d'infrastructures publiques ;
- Protéger les espaces verts ;
- Valoriser le patrimoine culturel et touristique, etc.

Les principaux actionnaires de la Société de développement local (SDL) sont :

- Le Conseil régional Souss-Massa qui détient 3 millions de DH soit la moitié du capital ;
- La municipalité d'Agadir qui détient 2,8 millions de DH du capital ;
- Les communes d'Aourir, Taghazout et Drarga.

« Le conseil de la région de Souss Massa en partenariat avec des communes relevant du Grand Agadir a approuvé les projets de création des deux sociétés suivantes : »

Photo n°1 : Agadir Oufella



La société de développement local « Grand Agadir pour la Mobilité et les déplacements Urbains »

Cette société est créée par le conseil de la région de Souss Massa pour remplir la mission d'amélioration des prestations de transport notamment par la réalisation de lignes de bus à haut niveau de service (**BHNS**). Les actionnaires majoritaires de cette société se composent de l'Établissement de coopération intercommunale (ECI), du Conseil régional Souss-Massa et de trois autres communes du Grand Agadir. L'ECI représente l'actionnaire majoritaire en détenant 59,96% des actions contre 39,96% des actions pour le conseil de la région de Souss Massa.

La structuration régionale



Autres instances et sociétés d'appui au développement régional

Au programme d'action de cette société figure en premier lieu la réalisation du projet de la première ligne de BHNS. Ce projet, d'un coût d'environ 900 MDH, consiste à créer une ligne prioritaire de BHNS d'environ 15,5 km de site propre parcourant son territoire selon un axe Nord-Sud-Est reliant le port aux quartiers d'habitation en développement et desservant de nombreux pôles générateurs : le centre-ville commerçant et administratif, le souk, l'université. Le projet se compose aussi de la création de 35 stations et cinq pôles d'échanges ainsi que d'un système de billetterie numérique (billettique), d'un système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs (SAEIV) et d'un autre système de gestion des feux. Un tel projet a pour objectifs de promouvoir les modes de transport public, de résoudre les problématiques liées à la mobilité urbaine, d'améliorer les conditions de sécurité routière et de renforcer l'attractivité de la ville d'Agadir.

Cette société et celle d' « Agadir Souss Massa Aménagement » sont désignées pour superviser la réalisation des différents projets prévus dans la Convention-cadre relative au programme de développement urbain de la ville d'Agadir (2020-2024).

Par ailleurs, si la création de telles sociétés s'inscrit dans le cadre des lois organiques n°113-14 relative aux communes et n° 111-14 relative aux régions, il n'en demeure pas moins nécessaire de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'interférences avec d'autres structures régionales dont en particulier l'Agence régionale d'exécution des projets (AREP).

La société de développement local « Grand Agadir pour l'environnement et le développement Durable »

Créée à son tour par le conseil de la région de Souss Massa, cette société est destinée à assurer les prestations de réalisation de l'ensemble des activités liées à la gestion des déchets ménagers et assimilés au Grand Agadir (collecte, tri, nettoyage, transport, traitement et mise en valeur des déchets, etc.). Il est retenu que la réalisation de ces prestations couvre la plupart des communes du Grand Agadir, qui ne disposant pas, à titre individuel, de moyens logistiques et humains suffisants pour s'acquitter de cette mission.



La synergie régionale



La Région et la Wilaya : une synergie édicatrice

La participation, la coopération et l'interaction dans le cadre d'une volonté et d'une émulation de l'ensemble des acteurs et des bénéficiaires des efforts de développement, sont les déterminants clés du fondement perpétuel de la synergie régionale. Celle-ci s'exerce à plusieurs niveaux et par de multiples acteurs selon les champs de leurs implications dans l'œuvre de développement régional et de gouvernance des affaires de la région et des relations interinstitutionnelles régionales.

Dans ce cadre, deux niveaux sont déterminants, à savoir la Région et la Wilaya d'une part, et la Région et son environnement institutionnel, économique et social.

La Région et la Wilaya : une synergie édicatrice

Conformément aux dispositions de l'article 145 de la constitution Marocaine, le pouvoir central est représenté par les Walis des régions et les gouverneurs au niveau des collectivités territoriales où ils exercent leurs missions. Celles-ci consistent principalement dans le devoir d'application des lois en vigueur, de mise en œuvre des décisions gouvernementales et d'exercice du contrôle administratif au niveau de la région. Les walis et les gouverneurs sont aussi mandatés pour coordonner les actions ministérielles à l'échelle des provinces et de la région.

Le wali de la région intervient pour assister le président du conseil régional à la mise en œuvre des plans et des programmes de développement à travers le territoire de la région. Institutionnellement, il veille sur l'élection du président et des membres du conseil régional tout en assurant des attributions de contrôle de gestion et de préservation de bonnes conditions de fonctionnement des organes du conseil régional de la région. Il a la latitude d'assister aux séances du conseil et de présenter toutes observations et précisions concernant l'objet délibéré par le conseil (Article 36 de la loi 111-14), comme il peut convoquer une session extraordinaire du conseil sur un ordre du jour déterminé (Article 40). Le Wali est habilité à demander au président d'ajouter des questions à l'ordre du jour des sessions (Article 42).

C'est ainsi que s'établissent entre le wali et le Président du conseil régional des relations de concertation, d'assistance, d'accompagnement et de contrôle qui, animant le processus de management et de gouvernance du développement régional, constituent par accumulation une synergie régionale favorable à la meilleure prise en charge du présent de la région et de l'édification saine de son avenir.

La synergie régionale



Le Centre régional d'investissement (CRI) de Souss-Massa : des perspectives prometteuses

Par la loi n° 47-18 objet du Dahir n° 1-19-18 du 7 Joumada II 1440 (13 février 2019) est promulguée la réforme des centres régionaux d'investissement et la création des commissions régionales unifiées d'investissement. Il s'agit d'une nouvelle réforme offrant au CRI Souss Massa, comme aux autres 11 CRI, des perspectives en matière d'impulsion au développement régional global

Par cette réforme, le CRI est redéfini en tant qu'établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière placé sous la présidence du wali de la région. Il est consacré entant que véritable guichet unique au service de l'investisseur : un dépositaire du processus d'investissement depuis le dépôt des demandes jusqu'à l'octroi de l'autorisation, un accompagnateur des entreprises, notamment les PME et une instance où sont interactivement construites les stratégies de promotion de l'investissement régional et des espaces d'implantation de projets de développement territorial intégré.

L'autre volet profond de la réforme réside dans la création de la commission régionale unifiée de l'investissement en remplacement de l'ancienne pléthore de commissions. Le but recherché est d'améliorer et d'harmoniser les procédures de prise de décision en consolidant cette commission en tant que cadre unique d'évaluation, d'instruction et d'autorisation des dossiers d'investissement, y compris les autorisations nécessaires à la réalisation des projets y afférents.

Le troisième axe de la réforme porte sur l'instauration d'un mode de gouvernance favorisant l'efficacité de l'attractivité régionale des investissements au moyen notamment de lois incitatives modernes, de simplification des procédures, de lutte contre les abus et de l'obligation d'exécution et de règlement des délais de délivrance des autorisations.

Grâce à la mise en place de cette réforme, et suite aux délibérations et aux nouvelles résolutions du Conseil d'Administration du CRI Souss Massa, tenu le 2 décembre 2019, des perspectives prometteuses sont ouvertes pour que la dynamisation du CRI Souss Massa conduise à la mise en valeur régionale tout en assurant une veille économique et le rôle de véritable catalyseur d'investissement au profit du développement global, durable et intégré de la région de Souss Massa.

La synergie régionale



Les interactions régionales développantes

A l'échelle de la RSM, il existe de multiples acteurs et opérateurs qui mènent des activités de conception, d'implantation et de réalisation de projets et de programmes à vocations économiques, sociales ou culturelles dans les différents espaces territoriaux régionaux. Les principaux acteurs en jeu dans les milieux et l'environnement de la RSM relèvent de l'Etat et accomplissent les attributions et les missions qui leur sont dévolues dans le cadre des fonctions qu'ils assument et des moyens dont ils disposent. De tels acteurs sont en général :

- Les collectivités territoriales (Préfectures, provinces, communes...);
- Les directions régionales ou provinciales et les délégations ministérielles;
- Les établissements publics (Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable, Office Régional de Mise en Valeur Agricole, etc.);
- Les agences publiques (Agence urbaine, Al Omrane, etc.);
- Le centre régional d'investissement;
- Les organismes professionnels (Chambres régionales de commerce, d'artisanat, de l'agriculture, etc.);
- Les universités et les institutions de formation des cadres et de formation professionnelle;
- Etc.

Il s'y ajoute des associations ou des ONG comme il peut y avoir des organismes internationaux à caractères économique, social ou culturel, etc.

Sur le terrain régional, les différents acteurs conduisent des plans ou des programmes rentrant dans le cadre de leurs stratégies propres ou dans celles de leurs départements de tutelle en interaction avec des partenaires ministériels ou en coopération avec la région en vue de contribuer ensemble au développement économique, social et culturel régional.

La synergie la plus significative et la plus efficace est celle qui ne cesse de développer les efforts collectifs des acteurs impliqués en vue d'optimiser le désenclavement rural et surtout de zones de montagne, ou de zones isolées, de généraliser la desserte en électricité et en eau potable des populations rurales à travers le territoire régional. Une autre illustration est offerte par les exemples de projets et d'actions réalisés en synergie forte avec différents acteurs dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH).

Il est certain qu'une synergie régionale développante s'est mise en place grâce aux initiatives et aux interactions positives et efficaces de contributions partenariales pour le développement régional dans plusieurs domaines. Le SRAT de la RSM aura à capitaliser et à renforcer les expériences réussies en la matière surtout dans le cadre de la contractualisation devant permettre de mettre en œuvre les stratégies et les programmes de développement régional qui en seront issus.

C'est certainement en anticipation de ces perspectives que le conseil régional de SM a retenu au niveau de l'organigramme de l'administration régionale une Division du Partenariat et de la Coopération rattachée à la Direction des affaires économiques, Sociales et de Coopération, et un Service de la société civile et des institutions consultatives sous la responsabilité du directeur des affaires de la présidence et du conseil.

L'approche partenariale : un mode de co-développement régional



Approbation et mise en œuvre de plusieurs conventions de partenariats ambitieuses

Dans le cadre de la synergie décrite ci-dessus, le Conseil régional Souss-Massa a initié, préparé et a approuvé un ensemble de conventions de partenariats avec des institutions et des organismes publics et avec des acteurs privés en vue de co-développer la région de Souss Massa. L'ensemble des conventions considérées ci-dessous ne représente qu'un échantillon, bien que significatif il ne circonscrit pas la totalité des conventions dont la région est partenaire et dont certaines, de par l'ampleur des projets ou programmes sur lesquels elles portent, relèveraient du développement des secteurs de leur appartenance.

Approbation et mise en œuvre de plusieurs conventions de partenariats ambitieuses

Comme l'indique le tableau 8 ci-dessous, ces conventions portent sur des projets de types :

- Réhabilitation ou aménagement de zones industrielles telles que prévues à Tassila (1ère et 2ème tranches) et Ait Melloul ;
- Création de zones d'activités économiques (ZAE) à Tata et Ait Melloul ;
- Création, en matière de formation professionnelle, de 2 centres de formation concernant d'une part l'Industrie agroalimentaire et l'Offshoring d'autre part, ainsi que la création de la cité des métiers et des compétences (CMC) ;
- Appui à l'emploi par le développement de l'entrepreneuriat ;
- Mise en place d'un Technoparc dont le promoteur principal est la Chambre régionale de commerce, d'industrie et des services de Souss Massa.

- Mise en place de la Cité de l'innovation dont le promoteur est l'Université Ibn Zohr ;
- Appui à l'emploi par une Convention partenariat et de coopération avec l'ANAPEC ;
- Appui à l'emploi par la mise en place d'un écosystème offshoring (WebhelpInezgan) et d'un autre écosystème offshoring (Groupe SEGULA) ;
- Appui à l'emploi par la dynamisation du marché de l'emploi dans les écosystèmes automobile, cuir, naval, chimie, plasturgie, matériaux de construction et offshoring ;
- Aménagement d'une Zone Franche à Agadir ;
- Mise en place du parc d'Haliopolis et de l'Agropole Souss Massa.



L'approche partenariale : un mode de co-développement régional

Approbation et mise en œuvre de plusieurs conventions de partenariats ambitieuses

Tableau n°8 : Répartition des conventions de partenariats multisectoriels en cours de mise en œuvre

Type de projet	Type de convention	Partenaires signataires	Etat de l'exécution du contrat
Réhabilitation ZI	Convention partenariat réhabilitation ZI Tassila	Ministère de l'industrie, du commerce et de la mise à niveau de l'économie, Conseil régional de la région Souss Massa, Municipalité de Dcheira, Conseil de la ville d'Agadir, Association des opérateurs économiques de Tassila et ERAC/S (Al Omrane)	
Création ZAE	Convention partenariat création ZAE à Tata	Ministère de l'intérieur, Direction des Domaines de l'Etat, Ministère de l'économie et des finances, Wilaya de la Région Souss Massa, Conseil régional Souss Massa, AREP et Province de Tata	
Création ZAE	Convention sur la création de zone d'activités artisanales Ait Melloul	Conseil régional, Préfecture Inezgane Ait Melloul, Initiative nationale pour le développement humain, Commune Inezgane, Commune Ait Melloul, Association Al Wajda, Association Assalam et Association Atadamon	Convention approuvée lors de la session de juillet 2019. En cours de signature
Aménagement de la 2^{ème} tranche ZI	Convention partenariat aménagement de la 2 ^{ème} tranche ZI Tassila (Commune Dcheira Jihadiya)	Ministère de l'industrie, du commerce et de la mise à niveau de l'économie, Conseil régional de la région Souss Massa, Préfecture Inezgane Ait Melloul, Municipalité de Dcheira, Société Al Omrane Souss Massa, Chambre de commerce d'industrie et des services Association des opérateurs économiques de Tassila	Convention approuvée lors de la session de juillet 2019. En cours de signature
Formation professionnelle	Convention accompagnement PAI	Ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Ministère de l'industrie, de l'investissement, du commerce et de l'économie numérique, Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail, Wilaya de la Région Souss Massa, Conseil régional de Souss Massa et Associations professionnelles.	*2 conventions spécifiques pour la création de 2 centres de formation : -Industrie agroalimentaire -Offshoring *Convention de partenariat pour la création de la cité des métiers et des compétences (CMC)
Emploi	Convention de partenariat et de coopération pour le développement de l'entrepreneuriat (Association Souss Massa initiative)	Conseil régional Souss Massa Initiative (SMI)	Convention de partenariat approuvée lors de la session de mars 2019 avec un montant de 10 millions dh. Fonds en cours de transfert par la trésorerie régionale
Mise en place d'un Technoparc (Appui à l'emploi)	Convention de mise en place d'un Technoparc (CCIS) (2017)	Ministère de l'intérieur, Wilaya de Souss Massa, CRI, Ministère de l'économie et des finances, Ministère de l'industrie, de l'investissement, du commerce et de l'économie numérique, Conseil régional et Chambre régionale de commerce, d'industrie et des services de Souss Massa.	Travaux de construction en cours

Source : Région Souss Massa



L'approche partenariale : un mode de co-développement régional

Approbation et mise en œuvre de plusieurs conventions de partenariats ambitieuses

Tableau n°8 (suite) : Répartition des conventions de partenariats multisectoriels en cours de mise en œuvre (suite)

Type de projet	Type de convention	Partenaires signataires	Etat de l'exécution du contrat
Mise en place de la Cité de l'innovation (Appui à l'emploi)	Convention de mise en place de la Cité de l'innovation (Université Ibn Zohr)	Ministère de l'intérieur, Wilaya Souss Massa, CRI, Ministère de l'économie et des finances, Ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Ministère de l'industrie, de l'investissement, du commerce et de l'économie numérique, Conseil régional et Université Ibn Zohr	Travaux achevés 1 ^{er} appel à projet lancé Démarrage des startups en novembre (Deux conventions spécifiques régissent ce projet : convention financement + convention exploitation)
(Appui à l'emploi)	Convention partenariat et coopération (ANAPEC)	Ministère de l'emploi et l'intégration professionnelle, ANAPEC, Conseil régional et Wilaya	
(Appui à l'emploi)	Convention appui emploi écosystème offshoring (WebhelpInezgan)	Wilaya Souss Massa, Conseil régional Souss Massa, Centre régional d'investissement, ANAPEC et WebhelpInezgan.	Convention signée en décembre 2018. Problème de foncier à résoudre
(Appui à l'emploi)	Convention appui emploi écosystème offshoring, Groupe SEGULA	Wilaya Souss Massa ,Conseil régional Souss Massa et ANAPEC	*Approuvée en mars 2019, Convention signée et projet en cours de réalisation
(Appui à l'emploi)	Convention dynamisation marché de l'emploi dans les écosystème automobile, cuir, naval, chimie, plasturgie, matériaux de construction et offshoring	Ministère de l'intérieur, Wilaya, Ministère de l'économie et des finances Ministère de l'industrie, de l'investissement, du commerce et de l'économie numérique, Conseil régional et Associations professionnelles	
Aménagement d'une zone franche	Protocole d'accord aménagement Zone Franche Agadir (2017)	Ministère de l'intérieur, Wilaya de Souss Massa, Ministère de l'économie et des finances, Ministère de l'aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, Ministère de l'industrie, de l'investissement, du commerce et de l'économie numérique (MIICEN), Conseil régional de Souss Massa et Med-Z.	
Mise en place du parc d'Héliopolis et de l'Agropole Souss Massa	Protocole d'accord parc Haliopolis SA et de l'Agropole Souss Massa	Ministère de l'intérieur Wilaya de Souss Massa Conseil régional de Souss Massa Société Parc Haliopolis	Assiette globale : 150Ha Surface cessible 111 Ha -55 Ha pour Haliopolis -55 Ha pour l'Agropole
Réhabilitation ZI	Convention partenariat réhabilitation ZI Ait Melloul	Ministère de l'industrie, du commerce et de la mise à niveau de l'économie Conseil régional de la région Souss Massa, Municipalité de Ait Melloul, Association des opérateurs économiques de Ait Melloul et ERAC/S (Al Omrane)	

Source : Région Souss Massa

L'approche partenariale : un mode de co-développement régional



Approbation et mise en œuvre de plusieurs conventions de partenariats ambitieuses

Ce sont des conventions dont les objectifs et les portées des projets dont elles sont l'objet s'inscrivent dans le cadre des stratégies et des missions assignées à la région de Souss Massa et où la Wilaya de cette région et son Conseil jouent le rôle de mobilisateur et d'animateur vis-à-vis des institutions et des acteurs partenaires qui ont un lien identitaire ou une responsabilité attributaire ou fonctionnelle avec les projets de partenariat (tutelle sectorielle, foncier, financement, etc.).

Le suivi de la mise en œuvre de ces conventions fait état du niveau d'avancement de 60% d'entre elles. Mais il est certain que des efforts soutenus doivent être déployés pour surmonter les contraintes habituelles de mise en œuvre des conventions de partenariats dans de meilleures conditions (juridiques, de mobilisation du foncier, de mobilisation et d'affectation de ressources financières pour l'exécution des projets retenus, etc.).

En plus de ces conventions, il en existe cinq autres ciblant cinq communes (Tableau 9) au sein de trois préfectures et provinces : Taroudant (Igli), Chtouka Ait Baha (Ait Amira, Massa et Sidi Ouassay) et Agadir-Ida Ou Tanane (Imsouane).



L'approche partenariale : un mode de co-développement régional



Approbation et mise en œuvre de plusieurs conventions de partenariats ambitieuses

Ainsi, pour la commune d'IGLI de Taroudant, la convention porte sur des travaux de désenclavement et de voiries concernant cinq douars.

Au sein de la province de Chtouka Ait Baha, on relève :

- La convention d'aménagement et de requalification du centre Ait Amira par des travaux d'aménagement du réseau d'assainissement et d'épuration, d'aménagement des quartiers sous équipés, de construction et d'équipement de foyers féminins et de mise à niveau des centres ruraux ;
- La convention d'aménagement et de requalification du centre de la commune de Massa consistant en l'aménagement de l'axe routier principal et des trottoirs ;
- La convention d'aménagement et de mise à niveau du centre de Sidi Ouassay par des travaux de construction d'un souk quotidien et d'aménagement d'un souk hebdomadaire, d'aménagement de l'axe routier principal, d'aménagement des trottoirs, de l'enfouissement des câbles électriques et d'aménagement du réseau d'éclairage public.



Concernant la commune Imsouane relevant de la préfecture d'Agadir-Ida Ou Tanane la convention porte sur la maintenance et l'achèvement du réseau d'eau potable.

Au total, l'ensemble des projets couverts par ces conventions a occasionné un coût global de 120 383 019,30 DH dont 5,6% revient à Taroudant, 2,8% pour la commune Imsouane d'Agadir-Ida Ou Tanane et 91,6% pour les communes de Chtouka Ait Baha.

Au cours de la session d'octobre 2019, le conseil régional a adopté plusieurs conventions de partenariats visant la protection des centres ruraux et des groupements d'habitants de certaines collectivités territoriales de la région contre les inondations. Il a aussi approuvé des conventions de partenariats relatives à :

- L'aquaculture considérée comme un levier important pour le développement socio-économique de la région ;
- La contribution à la promotion du secteur agricole et des entreprises œuvrant dans ce domaine avec l'association technologie agricole Souss-Massa Akrotic ;
- La restauration, l'équipement et la gestion du centre culturel Aghnaj à Tiznit ;
- La réhabilitation et la qualification de la Kasbah d'Inezgane ;
- La mise en place d'un village de savoir à Tiznit s'insérant dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ;
- La mise à niveau du "centre Belfaa" relevant de la province de Chtouka Ait- Baha, et de la commune "Sebt Guerdane" dans la province de Taroudant.



L'approche partenariale : un mode de co-développement régional

Approbation et mise en œuvre de plusieurs conventions de partenariats ambitieuses

Tableau n°9: Conventions de partenariats de projets de mise à niveau à Taroudant, Chtouka Ait Baha et Agadir-Ida Ou Tanane

Province/Commune	Intitulé convention	Type de Projet	Intitulé du projet	Coût en DH
Taroudant/ Igli	Désenclavement de quelques Douars de la commune d'IGLI	Aménagement des voiries	Réalisation d'un tronçon de route reliant les Douars : Akni, Ozala, Oulad Salem, Ait somane, Maader et la route Nationale n°10 sur une distance de 6,5KM	6 800 000,00
Chtouka Ait Baha/ Ait Amira	Aménagement et requalification du centre Ait Amira	Aménagement du réseau d'assainissement et d'épuration	Acquisition d'un engin d'épuration et d'assainissement	2 600 000,00
		Aménagement des quartiers sous équipés	Aménagement des quartiers sous équipés	2 500 000,00
		Construction et équipement de foyers féminins	Construction d'un foyer féminin	2 000 000,00
		Mise à niveau des centres ruraux	Aménagement et renforcement des infrastructures du centre	7 000 000,00
Agadir-Ida Ou Tanane/ Imsouane	Mise à niveau du centre de la commune Imsouane	Adduction en eau potable	Maintenance et achèvement du réseau d'eau potable	3 960 000,00
		Aménagement des routes	Maintenance et élargissement des routes	8 840 000,00
		Aménagement du réseau d'électricité	Réhabilitation de l'éclairage public	2 800 000,00
		Etudes techniques	Etude technique	480 000,00
Chtouka Ait Baha/ Massa	Aménagement et requalification du centre de la commune de Massa	Aménagement des voiries	Aménagement de l'axe routier principal et des trottoirs	18 500 000,00
		Aménagement du réseau d'électricité	Aménagement du réseau d'éclairage public	3 000 000,00
		Aménagement du réseau d'électricité	Enfouissement des câbles électriques	3 833 330,00
		Construction et aménagement des espaces commerciaux	Construction et équipement d'une halle de poisson	662 000,00
		Construction et aménagement des espaces commerciaux	Construction d'un complexe commercial	5 057 689,30
Chtouka Ait Baha/ Sidi Ouassay	Aménagement et Mise à niveau du centre de Sidi Ouassay	Aménagement des souks hebdomadaires	Construction d'un souk quotidien et aménagement d'un souk hebdomadaire	12 000 000,00
		Aménagement des voiries	Aménagement de l'axe routier principal	12 500 000,00
		Aménagement des voiries	Aménagement des trottoirs	20 000 000,00
		Aménagement du réseau d'électricité	Enfouissement des câbles électriques	4 850 000,00
		Aménagement du réseau d'électricité	Aménagement du réseau d'éclairage public	3 000 000,00
Total				120383019,30

Source : Région de Souss Massa

L'approche partenariale : un mode de co-développement régional



Approbation et mise en œuvre de plusieurs conventions de partenariats ambitieuses

D'autres conventions, adoptées par le conseil régional en Mars 2019, s'ajoutent à ces dernières. Elles portent principalement sur la mise à niveau et l'aménagement de certains marchés, la protection de plusieurs communes contre les risques d'inondations et sur des domaines à caractères économique, social, culturel, territorial, touristique et de sécurité.

Ainsi, on compte 14 conventions relatives au développement économique et social, dont en particulier les projets de mise à niveau de l'aéroport de Taroudant, de soutien à l'embauche dans le domaine des services à distance, de création d'un centre au profit des personnes atteintes de diabète à Ait Melloul, en plus de la mise à niveau de plusieurs marchés situés dans des zones urbaines et rurales de la région.

Sur le plan de développement culturel et touristique, le conseil régional a adopté 5 conventions de partenariat dont le but d'encourager la production cinématographique dans la région, de restaurer et de mettre à niveau un minaret et une muraille dans la commune de Reggada et de promouvoir le tourisme notamment à travers des partenariats avec le Réseau de développement du tourisme rural et la Société de développement régional du tourisme.

Concernant le développement environnemental et l'aménagement du territoire, le Conseil régional de Souss Massa a approuvé 7 conventions de partenariat et de coopération visant à réduire les disparités territoriales et sociales au niveau des préfectures et provinces de la région et de prévenir les risques d'inondations en mettant en place un système de suivi et d'évaluation des prévisions et alertes météorologiques et d'aménager une route dans le centre El Kliâ relevant de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

Par ailleurs, le Conseil régional de la région de Souss Massa a adopté 4 conventions de partenariat et de coopération avec la préfecture de police d'Agadir et les commandements régionaux de la Gendarmerie Royale, des Forces Auxiliaires et de la Protection Civile afin de renforcer les moyens de travail et d'intervention sur le terrain de leurs différents services.

Il ressort de cet ensemble de conventions de partenariats que le conseil régional de Souss Massa s'attache à assurer la convergence des efforts pour mettre en œuvre le maximum de projets et d'actions relevant du programme de développement régional, qui constitue un cadre de référence pour la région de Souss Massa.

Il se dégage aussi que larges ambitions sont placées dans les interventions du conseil régional sur les plans de la promotion du développement socioéconomique, de la satisfaction de besoins économiques et sociaux et de réduction des inégalités territoriales.

Cependant, la tendance à intervenir largement selon des modes de conventions partenariales comporte des risques de retards de mobilisation des moyens requis provenant des différents partenaires, de mise en exécution des projets convenus et de leurs mises en exploitation optimale. Ce qui impose au conseil régional un suivi étroit des conventions adoptées, des dispositions fortes pour surmonter tous obstacles rencontrés et de capitaliser fortement les expériences réussies.

L'approche partenariale : un mode de co-développement régional



Un programme prometteur de coopération

Plusieurs initiatives de coopération ont été entreprises par la région de Souss Massa et se trouvent en cours de mise en œuvre dont notamment des conventions de coopérations internationales telles que:

- Un accord-cadre de coopération décentralisée entre la région de San Pedro (Cote d'Ivoire) et la région du Souss Massa portant sur cinq domaines : la promotion du tourisme, l'éducation et la formation professionnelle, le développement agro industriel, la protection de l'environnement et la gestion du milieu marin et des zones côtières, et le partage de valeurs et d'échanges commerciaux, culturels, sportifs et éducatifs ;
- Un accord cadre triennal de coopération décentralisée entre la région aquitaine et la région Souss Massa 2013-2015 dont les axes d'intervention couvrent l'appui institutionnel, la structuration de filières artisanales, l'environnement et les énergies renouvelables et la coopération universitaire ;
- Un Avenant à l'Accord de Coopération 2012-2014 entre le Département de l'Hérault et le Conseil Régional du Souss Massa portant principalement sur les deux domaines de Santé et d'accès aux soins et le développement du Sport et de la Santé ;
- Un protocole de partenariat et de coopération entre la Région du Souss Massa et l'Association « Ninchya » populaire d'amitié avec les pays du monde de la République populaire de la Chine;

Il s'y ajoute des conventions de partenariats nationaux/régionaux telles que:

- Une convention de partenariat entre le Conseil Régional du Souss Massa et le Réseau de Développement du Tourisme Rural par la promotion des activités de sport dans les espaces naturels, la formation de jeunes, la protection de l'environnement et la promotion du tourisme durable dans les zones rurales ;
- Une convention de partenariat entre le Conseil Régional du Souss Massa et l'Office National de la Formation Professionnelle et la Promotion du Travail portant sur la mise en place d'un établissement de formation d'une génération nouvelle « cité des métiers et compétences » de pôles et de spécialités divers adaptés à l'évolution économique et sociale de la région. Le coût global de mise en place s'élève à 390 millions de DH répartis sur les deux années 2020 et 2021 ;
- Un Avenant à la convention de partenariat entre le Conseil Régional du Souss Massa et l'Office National de la Formation Professionnelle et la Promotion du Travail en vue de mettre en œuvre la première tranche du plan de développement de cet office et portant sur le projet d'institut spécialisé dans les industries agroalimentaires.

L'approche partenariale : un mode de co-développement régional



Un processus de conception et d'action systémique intense

L'approche de co-développement intégré mise en œuvre dans la région de Souss Massa s'insère dans un processus de conception et d'action systémique. En témoignent :

- La vision de développement qui incarne les choix stratégiques concernant la valorisation de l'espace, la création en priorité des richesses et des emplois, la mise en place des conditions favorables à toutes initiatives visant la réalisation des objectifs afférents à ces choix stratégiques ;
- L'implication de tous les acteurs locaux dans l'appropriation de cette vision commune tout en veillant sur la concrétisation des principes de priorisation et de convergence sur le plan territorial des stratégies, politiques et plans nationaux ou sectoriels (Plan d'accélération industrielle, Plan Maroc Vert, plan d'action touristique, programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation, électrification rurale, désenclavement rural, etc.) ;
- La convergence des différents projets du PDR vers des objectifs de développement socioéconomique durable et de réductions des disparités économiques, sociales et territoriales, etc.

Ce processus, qui donne au chantier de la régionalisation au sein de la région de Souss Massa ses pleines dimensions, inaugure une nouvelle phase de la régionalisation avancée qui comporte la mise en place d'un nouveau cadre d'une Administration déconcentrée.

Il s'agit de la mise en œuvre des dispositions du Décret n° 2.17.618 du 18 rabii II 1440 (26 décembre 2018) portant charte nationale de la déconcentration administrative et aussi des dispositions du Décret n° 2.19.40 fixant le schéma directeur référentiel de la déconcentration administrative. Ainsi, la région de Souss Massa, comme les autres régions du Maroc, se trouve sur la trajectoire de sa préparation à s'adapter aux nouvelles missions qui lui sont attribuées par la Charte de la déconcentration et des domaines qui sont définis par les schémas directeurs, établis à cet effet, approuvés et promulgués. La région est consacrée en tant qu'échelon intermédiaire dans les relations entre les administrations centrales de l'Etat et leurs représentations au niveau territorial (article 5 de la charte). Le wali de région, occupe un rôle central en sa qualité de représentant du pouvoir central au niveau régional, dans la coordination des activités des services déconcentrés. Ces deux fondements, piliers de la politique de déconcentration administrative, se traduiront par le transfert de compétences et de moyens et l'allocation de crédits aux services déconcentrés au niveau territorial, et replaceront l'action de la région dans le cadre d'une gouvernance à objectif d'efficacité et d'efficience. La région de Souss Massa est lancée pour qu'elle joue un rôle rationnel et décisif dans l'assurance, à tout moment, de l'unité de l'action de l'Etat, dans l'harmonisation des politiques publiques et dans la programmation de projets régionaux structurants sur son territoire.

L'approche partenariale : un mode de co-développement régional



Défis régionaux à caractères institutionnels

Face aux exigences de développement régional intégré, global et durable et aux impératifs d'une mise en œuvre progressive et réussie de la charte nationale de la déconcentration administrative, la région de Souss Massa est appelée à lever des défis à caractères institutionnels qu'elle confronte. De tels défis sont principalement :

- L'institution d'un système de suivi et d'évaluation des actions entreprises pour le développement régional au cours de leur trajectoire de mise en œuvre, et de l'appréciation de leurs effets et impacts au stade opérationnel ;
- La mise en place d'un système d'études et d'enquêtes spécifiques et multidimensionnelles permettant de disposer de base de données, rigoureuses, cohérentes et actualisées, et de connaissance des différentes situations et réalités régionales, pour la prise de décisions dans de meilleures conditions d'objectivité ;
- La structuration d'un système indépendant dédié à la prise en charge de l'évaluation continue des réserves foncières, de leurs affectations et de la planification à moyen et long termes des besoins qui en seront nécessaires à différents horizons pour les localisations d'activités et d'équipements économiques, sociaux, culturels et environnementaux, et pour les aménagements urbains planifiés et dûment approuvés.

De tels systèmes doivent être dotés de compétences et de moyens techniques et financiers leur permettant de s'acquitter adéquatement des missions qu'ils se verront confier.

D'autres défis majeurs sont à relever, lesquels résident dans :

- La mise en place des mécanismes de la gouvernance qui soit à la hauteur des enjeux de la régionalisation avancée et de la déconcentration administrative, et l'activation des mécanismes de coordination et de communication entre l'administration régionale et les différents acteurs publics et privés intervenant dans l'action de développement régional ;
- L'adoption et la mise en œuvre de modes de gouvernance efficaces en matière de dépassement des dysfonctionnements sectoriels et territoriaux ;

L'établissement d'un système d'amélioration et de renforcement accélérés des capacités de gestion de l'administration régionale au moyen de sa dotation de compétences hautement qualifiées, des compétences dont la carrière doit être régie par des textes spécifiques, motivateurs et promoteurs

Un budget régional en progression



Recettes transférées par l'Etat

Conformément aux dispositions de l'article 141 de la constitution Marocaine, L'Etat est tenu, au titre des lois de finances de doter les régions de moyens financiers leur permettant de s'acquitter des missions et compétences qui leur sont confiées en vertu de la loi organique 111-14. C'est dans ce cadre que la région de Souss Massa, comme les autres régions, bénéficie de manière progressive dans le cadre des lois de finances de :

- 5% du produit de l'Impôt sur les Sociétés ;
- 5% du produit de l'Impôt sur le Revenu ;
- 20% du produit de la Taxe sur les Contrats d'Assurance.

Pratiquement, la Région de Souss Massa dispose de ressources qui se composent de fonds propres, de fonds affectés par l'Etat et de fonds résultant du produit des emprunts.

Recettes transférées par l'Etat

En vertu de ces dispositions, le Conseil Régional de Souss Massa a pu élaborer son budget prévisionnel sur les trois années 2016, 2017 et 2018 à partir de l'affectation des recettes suivantes :

Ces recettes ont connu une croissance importante aux taux successifs de 37,6% et 23% due certainement à la modestie du montant de départ. Ce sont des montants censés couvrir les charges de fonctionnement et d'investissement du Conseil Régional de Souss Massa au titre des années considérées.

Tableau n°10 : Ressources transférées par l'Etat au profit de la région de Souss Massa

Années	2016	2017	2018
Recettes en DH	338 000 000,00	465 000 000,00	572 000 000,00
Taux d'augmentation en %	-	37,6	23,0

Source : Région Souss Massa

Un budget régional en progression



Recettes et Dépenses de la Région Souss Massa au titre de l'année 2016 ::

Au titre de l'année 2016, les recettes propres de la région de Souss Massa ne représentent que 11,4% de ses recettes totales contre 88,6% pour les ressources transférées par l'Etat. C'est dire que les capacités de financement des projets et programmes d'action par la région sont fortement dépendantes des possibilités et de l'importance des transferts de l'Etat.

Le développement des capacités financières propres de la région de Souss Massa, comme pour les autres régions du Maroc, impose le réexamen du cadre institutionnel de définition et de détermination des constituants des ressources de la région afin de lui allouer des produits d'impôts ou de taxes à valeurs mobilisables par la région et qui soient plus importantes. Les mécanismes de la collecte des produits financiers retenus doivent être aussi reconsidérés en vue de les placer sous l'autorité de la région, de les rendre plus souples et plus efficaces.

Le total des ressources financières de la région au titre de l'année 2016 a été programmé pour financer des projets et des actions selon les domaines mentionnés dans le tableau.

Tableau n°11: Ressources transférées par l'Etat au profit de la région de Souss Massa

Recettes	Montant en DH	%
Recettes propres	43 300 300	11,4
Transferts de l'Etat	338 000 000	88,6
Total	381 300 300	100,0

Source : Région Souss Massa

Tableau n°12 : Dépenses de la région de Souss Massa au titre de l'année 2016

Domaines de dépenses	Montant en DH	%
Dépenses de fonctionnement	30 069 872	7,9
Remboursement de l'emprunt	16 256 265	4,3
Désenclavement	160 000 000	42
Routes stratégiques	70 000 000	18,3
Etudes et formations	16 974 163	4,4
Culture et préservation du patrimoine	11 000 000	2,9
Environnement	20 000 000	5,2
Développement économique	24 000 000	6,3
Santé	30 000 000	7,9
Recherche scientifique	3 000 000	0,8
Total	381 300 300	100

Source : Région Souss Massa

Un budget régional en progression

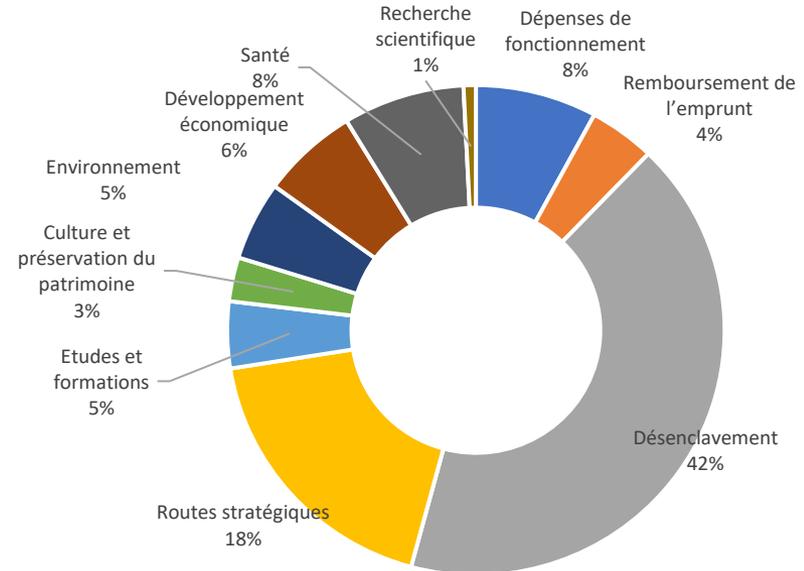
Recettes et Dépenses de la Région Souss Massa au titre de l'année 2016 :

Il y apparaît une prédominance des deux domaines de désenclavement et de routes stratégiques dont les deux parts de dépenses s'élèvent respectivement à 42% et 18,3%, soit 60,3% ensemble. Cela dénote de l'importance des besoins dans ces domaines et de la priorité de rattrapage des retards accusés en la matière.

Il en ressort aussi, en déduisant les parts des dépenses de fonctionnement et de celles de l'emprunt, que seulement près de 28 % de ces ressources sont réservées aux autres domaines qui, de fait sont sous financés, et donc connaissent des retards de développement et d'impulsion à la constitution des forces d'attractivité de la région de Souss Massa. C'est dire que la région de Souss Massa a besoin de développement de ses ressources financières et de transferts financiers de l'Etat plus importants.



Graphique n°1 : Dépenses de la région de Souss Massa au titre de l'année 2016 par domaine



Source : Région Souss Massa

Conclusion



Résultant du découpage régional de 2015, la région de Souss Massa est formée de 16 cercles, de 175 communes dont 21 urbaines (municipalités) et 154 rurales, soit environ 12 % de l'ensemble des communes du Maroc. D'une superficie de 53 789 km², la région représente 7,57% du territoire national. Sa population de l'ordre de 2.676.847 habitants en 2014 représente 8% de la population nationale et s'en trouve classée au sixième rang.

Dotée de compétences et de missions de consolidation et d'édification d'un développement économique, social et culturel régional durable, la région de Souss Massa est sur la trajectoire d'un tel processus couplé avec celui de la régionalisation avancée et de la déconcentration. Les possibilités de mise en œuvre intégrale de ces compétences est en train de se construire progressivement en fonction de moyens mobilisés et des capacités d'actions et de gouvernance perfectionnées.

Dans ce cadre, et en partant de de la Loi Organique 111-14 relative aux Régions, la région de Souss Massa, par son conseil régional dûment élu (57 membres) et formé, a mis en place et a rendu fonctionnels ses principaux organes : le Bureau, les Commissions Permanentes, le Secrétaire du Conseil et son Adjoint. A cela s'ajoute la mise en place de l'administration régionale par l'élaboration, l'adoption et la mise en application d'un organigramme composé de la Direction Générale des Services Administratifs (formée de la Direction des affaires Financières et territoriales et la Direction des affaires économiques, Sociales et de Coopération) et de la Direction des Affaires Présidentielles et du conseil. En plus de ces organes, le conseil régional de la région a adopté et mis en place l'Agence

Régionale d'Exécution des Projets (AREP) qui est entrée en fonction dès janvier 2017, après adoption de sa création et de son organigramme (trois divisions et neuf services). Elle dispose, au terme de 2019, d'un personnel de 35 personnes dont 10 sont de sexe féminin. On y note la prépondérance du profil technicien dont la part atteint 43,3% contre 20% pour les ingénieurs et architectes, 14,3% pour les cadres supérieurs et 17,2% pour les cadres. Au cours de 2018 et 2019, l'AREP a lancé une dizaine d'études multisectorielles portant sur plusieurs secteurs et 49 projets pour un coût global d'environ 452,3 millions de dirhams.

Le conseil régional de Souss Massa a aussi mis en place trois Instances Consultatives relatives aux volets (i) d'instauration des principes d'équité, d'égalité des chances et de l'approche genre, (ii) de l'étude des questions liées aux préoccupations des jeunes et (iii) de l'étude des affaires régionales de nature économique. A ces instances s'ajoute la création des sociétés de développement : la Société de Développement Touristique Souss Massa SDR (S.A), la Société de développement local (SDL) dénommée « Agadir Souss-Massa Aménagement » et les deux sociétés de développement local (SDL): « Grand Agadir pour l'environnement et le développement durable » et « Grand Agadir pour la Mobilité et les déplacements Urbains ». La pertinence de création de ces sociétés et la rationalité d'exercice de leurs missions dépendent largement d'une gouvernance saine évitant des interférences entre elles et entre l'AREP, d'une part, et des conflits avec les maîtres d'ouvrage sectoriels, d'autre part.

Conclusion



La synergie régionale s'est mise en place et s'annonce prometteuse grâce aux relations hautement responsables et édificatrices entre le Wali et le président du conseil régional, d'une part, et entre le conseil et les Gouverneurs, d'autre part. Bien plus, il y a une adhésion de plus en plus forte de différents acteurs et opérateurs publics, privés et de la société civile aux initiatives de co-développement régional au moyen de conclusions de multiples conventions de partenariats de mise en œuvre de nombreux projets de développement régional et de réduction des disparités territoriales.

La synergie la plus significative et la plus efficace est celle qui ne cesse de développer les efforts collectifs des acteurs impliqués en vue d'optimiser le désenclavement rural et surtout de zones de montagne, ou de zones isolées, de généraliser la desserte en électricité et en eau potable des populations rurales à travers le territoire régional.

Le SRAT de la région de Souss Massa aura à capitaliser et à renforcer les expériences réussies en la matière surtout dans le cadre de la contractualisation devant permettre de mettre en œuvre les stratégies et les programmes de développement régional qui en seront issus.

Cette synergie se traduit, au stade actuel, par la richesse et la diversité des projets objet des conventions de partenariats adoptés par le conseil régional de la région de Souss Massa, et est l'expression de la volonté du conseil régional à réaliser le maximum de projets du PDR.

Le succès qui en est attendu dépend dans une large mesure des capacités de surmonter les obstacles pouvant être rencontrés sur les plans juridiques, de mobilisation et programmation effective des ressources financières requises, des conditions d'exécution et de mise en exploitation, etc.

Un tel succès dépend aussi des possibilités de développement des ressources financières propres et de ressources transférées par l'Etat au profit de la région de Souss Massa.



Rapports thématiques et sectoriels

